DU PROJET DE LOI

SUR LA

RÉFORME DES PRISONS.

I. — *Projet de loi sur la Réforme des Prisons et Exposé des Motifs*, présentés par M. DE RÉMUSAT, le 9 mai 1840.

II. — *Rapport fait au nom de la Commission de la Chambre des Députés*, par M. A. DE TOCQUEVILLE, le 29 juin 1840.

III. — *Projet de loi sur les Prisons et Exposé des Motifs*, présentés par M. DUCHATEL, le 17 avril 1843.

IV. — *Rapport* de M. DE TOCQUEVILLE, 5 juillet 1843.

V. — *Rapports faits à M. le Ministre de l'Intérieur sur le Pénitencier des Jeunes détenus, de* 1838 *à* 1843, par M. LE PRÉFET DE POLICE.

VI. — *Reports from the Society of Boston, on Prison Discipline.*

La chambre des députés a repris, à la demande de M. Alexis de Tocqueville, le projet de loi sur la réforme des prisons, que M. le ministre de l'intérieur avait présenté dans le cours de la dernière session. C'est la seconde fois que le pouvoir législatif est appelé en France à s'occuper de cette grave difficulté. M. de Rémusat ne l'avait abordée qu'avec réserve; il demandait aux chambres une espèce de blanc-seing

pour le choix du système, et se bornait à poser dans la loi le principe du contrôle que réclamait l'administration supérieure sur la direction de toutes les prisons. La commission désignée par la chambre des députés pour examiner ce projet se montra plus résolue ou plus téméraire. Elle décida que l'emprisonnement solitaire, le système pensylvanien, serait le nouveau régime que l'on appliquerait à nos maisons de détention. Il faut croire que les doutes qui avaient d'abord paru assiéger le gouvernement se sont dissipés depuis devant l'autorité de la commission et de son honorable rapporteur; car M. le ministre de l'intérieur n'a fait que reproduire dans le projet de 1843, et sans se mettre en frais d'argumens, les conclusions du rapport de 1840, sur lesquelles M. de Tocqueville insiste, comme on devait s'y attendre, dans son second rapport.

Le gouvernement et la commission semblent éprouver une égale impatience de vider le débat qui est aujourd'hui pendant. Nous comprenons cet empressement, et nous le trouvons légitime à quelques égards. On ne saurait contester l'urgence d'une solution en cette matière. Les crimes et les délits augmentent chez nous, dans une mesure sans doute qui n'approche pas des progrès que le mal a faits ailleurs, mais qui ne laisse pas d'inquiéter les esprits prévoyans. Si de pareilles tendances n'étaient pas réprimées ou tout au moins tenues en échec, il y aurait de quoi justifier les clameurs inintelligentes qui s'élèvent contre la civilisation, et les impuretés accidentelles qu'elle entraîne ou qu'elle fait jaillir dans la rapidité de sa course passeraient pour les effets nécessaires du développement social. C'est donc le devoir du gouvernement et des chambres de rechercher s'il n'y a pas ici une réforme ou un temps d'arrêt possible, et, si la possibilité existe, de mettre la main à l'œuvre sans hésiter ni faiblir.

Mais il faut se garder en même temps d'une précipitation trop peu réfléchie. Il ne faut entreprendre la réforme qu'avec les moyens de la mener à fin. Mieux vaudrait cent fois ne pas toucher à une plaie aussi vive que de l'irriter encore par un traitement insuffisant ou qui porterait à faux. Le rôle de réformateur demande tout ensemble une connaissance profonde de l'époque dans laquelle on vit, un coup d'œil sûr et une grande fermeté dans l'exécution. Sans faire tort aux ministres ni aux membres de la commission, l'on peut douter qu'ils soient convenablement préparés à de si hautes destinées. Ajoutons que le projet soumis en ce moment aux délibérations de la chambre est loin de répondre à la gravité des dangers qui se sont révélés.

Il s'agit d'arrêter cette épidémie morale, cet accroissement mena-

çant dans le nombre des malfaiteurs, qui, après avoir infesté nos villes, vont encombrer les bagnes et les maisons de détention. Une réforme dans le régime des prisons y suffira-t-elle? ira-t-elle jusqu'à la source du mal? en embrassera-t-elle l'étendue? Voilà des questions que tout le monde se pose, et que la commission a cependant laissées de côté. Par cela seul que la chambre était saisie d'un projet spécial, les commissaires auxquels l'examen en avait été renvoyé n'ont pas cru devoir porter leurs regards au-delà.

L'amélioration du système pénal est sans contredit fort désirable; mais il y a autre chose à faire que de modifier la règle des prisons, et quand on concentre sur ce point tous les efforts du pouvoir législatif, l'on envisage l'état social par son côté le plus étroit : l'on autorise les plaintes souvent exagérées de ceux qui disent qu'il est bien autrement pressant d'empêcher les hommes de devenir coupables que de travailler à leur amendement après qu'ils ont été condamnés, et que les lacunes de l'éducation ainsi que les misères du travail doivent attirer d'abord l'attention du législateur. Sans élever ici une question de priorité entre des améliorations également urgentes, et en admettant même que l'instinct de sa conservation porte la société à s'occuper, avant toutes choses, de cette classe d'hommes qui est en guerre ouverte avec les lois, encore faudrait-il que la réforme ainsi comprise, une réforme qui négligerait les causes pour ne s'attacher qu'aux effets, allât jusqu'au bout dans cette direction, qu'elle pourvût au sort des condamnés à leur sortie de la prison comme pendant leur emprisonnement, qu'elle réglât en un mot la situation des libérés aussi bien que celle des détenus.

Nous ne disons rien de trop, quand nous estimons que ces deux mesures se tiennent. Il servirait de peu en effet de travailler à l'amendement des condamnés, s'ils devaient se trouver exposés après leur libération aux tentations du mauvais exemple et à celles du besoin; par contre, les précautions les plus sages dans l'intérêt des libérés auraient un succès fort douteux, si la prison ne les avait déjà préparés aux épreuves d'une existence laborieuse et soumise aux lois. En supposant qu'il y eût nécessité de choisir entre ces deux termes de la réforme pénale, l'administration devrait certainement fonder des colonies de libérés avant de songer à construire de nouvelles prisons. On saisirait ainsi les malfaiteurs de profession au moment où ils redeviennent dangereux pour la société, et l'on couperait court à cette émigration régulière qui se fait du bagne dans le monde, au détriment du repos public. Avec les prisons les plus mal administrées, les con-

damnés les plus dépravés auront encore une perspective d'amendement, si on leur ouvre, au moment de leur mise en liberté, des asiles où ils puissent gagner leur pain à la sueur de leur front sans être en butte aux séductions exercées par leurs pareils ni à la réprobation des honnêtes gens. Au sortir des meilleures prisons, la rechute au contraire est certaine, si vous replongez le libéré sans préparation et sans secours dans une société que soulèvent contre lui les témoignages encore récens de son passé. Aux États-Unis, le régime des maisons de détention est sévère et généralement efficace; de plus, les condamnés, à leur libération, pouvant passer d'un état dans un autre ou s'établir sur la limite du désert, trouvent ainsi, pour rentrer dans le droit chemin, des facilités qui leur manquent ailleurs. Cependant telle est pour les libérés, en tout temps et en tous lieux, la nécessité d'un régime de transition entre la prison et la société, que la plupart retombent dans leurs premières fautes, et qu'au milieu d'un pays où les bras manquent toujours au travail, ils sont inhabiles à vivre autrement que des déprédations qu'ils commettent sur la communauté

Un projet de loi qui réglerait la condition des libérés sans remonter jusqu'à celle des détenus serait donc insuffisant, mais du moins il serait logique; un projet de loi qui modifie le régime des prisons sans prévoir ce que deviendront les condamnés au terme de leur détention n'est ni logique ni suffisant. Nous aurions le droit d'aller plus loin et de prétendre que le problème de l'emprisonnement est à beaucoup d'égards insoluble, tant que l'on n'a pas ouvert, en dehors des voies pénales, un exutoire quelconque à la partie dangereuse de la population. Pour citer un exemple, le gouvernement et la commission attachent une grande importance à prévenir toute communication entre les détenus d'une même prison. Cela se conçoit, si les condamnés, à l'expiration de leur peine, doivent être rejetés immédiatement dans la société; mais quelle serait l'utilité de cette précaution dans le cas où ils auraient encore, avant de reprendre leur place comme membres de l'ordre social, à passer par un état intermédiaire destiné à les éprouver et à les réconcilier graduellement avec les habitudes normales de la vie?

Ainsi, la préférence à donner à tel système pénitentiaire sur tel autre système dépend surtout de la combinaison que l'on aura adoptée pour l'établissement des libérés. Leur régime actuel est la mise en surveillance, régime vicieux et qui n'offre de sécurité ni pour les individus ni pour l'ordre public. La surveillance de la police, suivant les condamnés hors des prisons comme une flétrissure qui fait que l'hon-

nête homme se détourne d'eux partout avec effroi, leur interdit les ressources laborieuses de l'industrie; en même temps, rien ne leur est facile comme d'échapper, dans des vues coupables, aux regards de l'autorité. Les libérés rompent leur ban par centaines; ils se ruent sur les grandes villes, où leur présence est bientôt signalée par une recrudescence des vols et des assassinats. Paris jouit, sur ce point, d'une notoriété vraiment sinistre : en dépit d'une garnison nombreuse et d'une police fortement organisée, les malfaiteurs s'y donnent rendez-vous de tous les coins du pays. Il n'y a pas d'endroit en France où la propriété et la vie courent de plus grands dangers; chaque jour est marqué par quelque nouveau crime, et le récit de ces évènemens, mis en circulation par les gazettes spéciales, reproduit par les journaux de toutes les opinions, et commenté malignement par les feuilles étrangères, finit par amoindrir aux yeux du monde la valeur morale de la nation.

Les condamnés libérés forment le noyau de ces associations de malfaiteurs qui infestent la capitale. C'est là qu'ils ont des repaires toujours ouverts pour recevoir leurs pareils qui sortent de Poissy, de Melun, de Gaillon ou de Clairvaux; c'est là qu'ils tiennent école pour les recrues que l'on fait si aisément parmi les oisifs qui battent le pavé; c'est là que les infames traditions du métier se conservent et se renouvellent. Retranchez les libérés de la population, et le crime ne sera plus qu'un accident; avec eux, il devient un art, l'art de mettre la société en coupe réglée.

Dans l'ordre de choses établi, ou, pour mieux dire, consolidé par la loi de 1832, les malfaiteurs bafouent impunément le pouvoir social. Mettre un terme à ce déplorable scandale était assurément le premier devoir, aussi bien que le plus pressant intérêt du législateur. Il fallait trouver au plus tôt un expédient qui nettoyât nos rues et nos places publiques des bandits qui en ont pris possession. Voilà ce que le gouvernement et la commission paraissent avoir perdu de vue; le projet de loi qui est devant la chambre ne renferme en effet aucune disposition en faveur des condamnés libérés. Aurait-on jugé l'efficacité du système ministériel tellement infaillible et tellement durable, qu'il dispensât de donner aux institutions pénales leur complément naturel? Suppose-t-on que la discipline de l'emprisonnement pensylvanien, que l'on veut importer en France, doive faire sur l'esprit des détenus une impression assez profonde pour les mettre désormais à l'abri d'une récidive, quelles que soient d'ailleurs les occasions qui viennent les assaillir dans l'état de liberté? Il y a ici évidemment un défaut de pré-

voyance ou un excès de confiance; nous ne prononcerons pas. Quelle que soit la cause, du reste, l'effet certain sera une loi dont les maladies qui travaillent la société recevront, dans tous les cas, peu de soulagement.

Nous aurions voulu élargir la discussion, mais il faut bien la restreindre pour suivre les auteurs du projet sur le terrain où ils se sont placés. Laissons donc là les problèmes de l'éducation et de l'ordre public, les salles d'asile, les écoles, les ateliers, les colonies de libérés, pour nous borner à l'examen des changemens que l'on propose dans le régime des prisons.

Les institutions pénales d'un peuple doivent être, comme toutes les lois, l'expression de son état social. Non-seulement les peines s'adoucissent à mesure que la rudesse primitive des mœurs disparaît, mais deux peuples parvenus au même degré de civilisation n'ont pas toujours le même code, et la législation de chacun d'eux porte distinctement gravée l'empreinte du caractère national. Sans doute les principes généraux qui dominent l'ordre social se retrouvent avec le progrès des temps sous toutes les latitudes, et nous ne dirons pas, avec Pascal dans ses heures de doute, que ce qui est vérité en-deçà du Rhin soit erreur au-delà. La vérité ne se manifeste pas à l'homme dans son idéal ni avec la rigidité nue d'une abstraction. L'unité du principe n'éclate jamais pour nous que sous la diversité des formes. C'est la condition que lui imposent la liberté humaine et l'individualité des races. Les nations diffèrent nécessairement par leurs lois, comme elles diffèrent par leur langue, par leurs qualités propres, par les lieux où elles vivent et par les circonstances de leur formation. La vieille Europe ne saurait se contenter des lois qui régissent, à la satisfaction commune, un peuple neuf comme celui des États-Unis. L'institution du jury a dû se modifier profondément en se communiquant de l'Angleterre à la France, et l'Allemagne, où les considérations scientifiques prévalent sur la raison d'état, repousse d'une manière absolue cette innovation peu compatible avec ses instincts naturels.

Il y a des époques dans l'histoire où les nations éprouvent le besoin de se rapprocher et de communier ensemble dans quelque grande entreprise. Ce que le catholicisme avait fait pour l'unité européenne au moyen-âge, la révolution française l'a fait au commencement du XIXe siècle, en propageant tantôt par l'exemple et tantôt par l'épée les idées de liberté et d'égalité que la philosophie du siècle précédent avait inaugurées. De là, l'universalité de notre langue et l'adoption presque générale de nos codes; voilà pourquoi les opinions de la

France sont devenues, à un jour donné, la monnaie intellectuelle du continent. Mais le mouvement est aujourd'hui accompli; cette époque est arrivée à son terme. Le travail d'assimilation ayant cessé en Europe, les tendances individuelles reprennent leur cours.

Il faudrait fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir que la vogue des opinions cosmopolites a fait son temps, et que les nationalités hier encore les plus indécises travaillent désormais à se fixer et à se renforcer. Dans un pareil moment, chaque peuple doit tendre à construire sa législation d'après le caractère qui lui est propre, et les lois ont moins que jamais la chance d'être obéies, si elles ne sont pas l'expression exacte des mœurs, ainsi que de l'état des esprits. La convention a pu lancer des décrets taillés sur le patron des institutions grecques ou romaines; les conseillers de la restauration se sont proposé, dans leurs combinaisons législatives, l'imitation de la Grande-Bretagne : ces tentatives éphémères ne sont plus même possibles aujourd'hui. L'opinion publique exige du législateur qu'avant de saisir les chambres d'un projet, il ait étudié, pour en préparer les dispositions, les besoins et les vœux du pays.

A notre sens, un projet de loi sur la réforme des prisons suppose l'étude préalable des conditions de la pénalité en France, ainsi que la connaissance de cette race particulière de malfaiteurs qui peuple nos maisons de détention. L'observation est aussi la condition première de la thérapeutique dans l'ordre moral. Les tempéramens des peuples diffèrent entre eux de même que ceux des individus, et s'il y a une présomption naturelle en matière de réforme, c'est que celle qui a réussi dans une contrée quelconque ne saurait obtenir ailleurs un semblable succès.

Voilà le principe auquel déroge et que nie même implicitement le projet de loi. Nous mettons le gouvernement hors de cause, car le gouvernement a rempli un rôle purement passif. Les opinions qu'il soutient ne sont pas les siennes; c'est à la commission de 1840 et à celle de 1843 qu'en revient la responsabilité. L'un et l'autre de ces comités renfermaient assurément des hommes capables; mais qu'on nous permette de le dire, ni l'un ni l'autre ne présentait un seul publiciste qui eût pris la peine d'étudier à fond les prisons de la France et l'état de la criminalité dans notre pays. Le nom de l'honorable rapporteur, M. A. de Tocqueville, pèse sans contredit dans ces questions d'une autorité à laquelle nous ne faisons pas difficulté de rendre hommage; il lui a manqué cependant de porter, sur nos établissemens

de détention et sur les condamnés qui les habitent, cette observation intelligente et attentive qui lui a révélé le mécanisme des institutions pénales de la société et du gouvernement aux États-Unis. M. de Tocqueville connaît les prisons américaines; il n'a pas assez vu, il ne connaît pas nos prisons. Or, ici comme en toutes choses, pour améliorer avec quelque efficacité, il faut avoir sondé d'abord l'étendue et la nature du mal.

Ainsi, le projet de loi ne présente pas les résultats d'une expérience acquise; il ne repose pas sur l'observation, il n'a rien qui soit propre à notre caractère ni à notre état social. La commission, au lieu de songer à un système national, ne s'est préoccupée que des moyens d'introduire en France un système étranger. Elle a porté ses regards au-delà de l'Océan; elle a vu en Amérique deux innovations qui se disputaient la faveur publique, le régime du travail en silence pendant le jour et de la séparation cellulaire pendant la nuit adopté à Auburn, et le régime de l'emprisonnement solitaire de jour et de nuit établi à Philadelphie. C'est entre ces deux combinaisons que la commission a fait son choix; le travail de l'honorable M. de Tocqueville est consacré à déduire les raisons qui l'ont déterminé.

Le rapport de la commission est écrit avec un véritable talent; mais toute l'habileté déployée par le rapporteur ne saurait racheter les vices du système auquel on s'est arrêté. Avant d'en aborder la discussion, il convient d'indiquer ici les principales dispositions du projet de loi.

La pensée qui le domine est, pour emprunter les termes de l'exposé des motifs, « de centraliser d'une manière directe, forte, précise, le service des prisons, de le soumettre à une discipline générale, à des règles uniformes, de le faire entrer plus complètement dans ce système d'unité gouvernementale qui est le principe de nos institutions, et auquel la France a dû depuis cinquante ans un si grand nombre de perfectionnemens et de progrès. » Aussi, le premier article du projet place-t-il toutes les prisons non militaires sous l'autorité immédiate du ministre de l'intérieur. Nous n'avons pas d'objection à élever contre cette disposition. L'unité de direction dans les établissemens pénitentiaires du royaume est le seul moyen de rendre les effets des peines égaux pour tous les condamnés soumis au même châtiment, et les réformes qui vont du centre aux extrémités ont plus de force pour triompher des obstacles qu'elles peuvent rencontrer. La centralisation en pareil cas est une mesure de prudence aussi bien que d'équité. Le gouvernement britannique l'a compris comme le nôtre; mais les pou-

voirs locaux en Angleterre étant très jaloux de leurs prérogatives, il a fallu que l'administration centrale, au lieu de donner des ordres, procédât par voie de conseil, d'encouragement et d'inspection.

Les prisons se divisent en maisons d'arrêt et de dépôt destinées à renfermer les prévenus et les accusés jusqu'au jour où ils comparaissent devant les tribunaux, et en maisons pénales affectées à la séquestration des condamnés. Point de difficul'é sur les établissemens préventifs. Tous les publicistes s'accordent à demander que les prévenus et les accusés soient placés dans des maisons ou dans des quartiers distincts, que la surveillance immédiate des prisons ou quartiers affectés aux femmes soit exercée par des personnes de leur sexe, que les inculpés, renfermés le jour comme la nuit dans des cellules particulières, n'aient entre eux que les rares communications qui auront été autorisées par le préfet ou permises par le magistrat instructeur, et les articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du projet de loi donnent pleine satisfaction sur tous ces points.

Sous la restauration, une philanthropie peu éclairée s'opposait à la séparation des inculpés. On confondait encore cette précaution d'humanité et de morale avec l'espèce de torture connue sous le nom de *secret*, que les magistrats infligent quelquefois à des accusés pour arriver plus sûrement à la découverte de la vérité. La différence est profonde cependant. Le secret plonge le détenu dans une solitude absolue, rompt pour lui toute relation avec la société, et le laisse souvent face à face avec des remords dont une oisiveté forcée augmente la terreur. La séparation élevée entre des inculpés n'empêche au contraire que les communications qu'ils pourraient avoir entre eux; elle admet la visite des parens, des amis, du défenseur, et si le prévenu travaille dans sa cellule, le produit du travail lui appartient. Nous conviendrons que, même avec ces adoucissemens, une réclusion aussi absolue peut à la longue exercer une funeste influence sur la santé et sur l'esprit; mais la détention préventive est en général assez courte, et il serait facile de l'abréger encore. En 1838, sur près de 19,000 individus arrêtés pour crimes ou délits, et qui ont été déchargés des poursuites ou acquittés, 13,000 avaient passé moins d'un mois en prison, et 285 seulement y avaient passé six mois ou plus de six mois (1). Or, la réclusion solitaire, quand elle ne dure pas plus de deux ou trois mois, ne saurait avoir des effets bien profonds ni bien fâcheux. Aussi, dans l'état de New-York, où le système d'Auburn a pris naissance, on a

(1) Voir le *Rapport* de M. de Tocqueville, p. 10.

néanmoins adopté la séparation de jour et de nuit pour les détenus avant jugement.

Ajoutons qu'aucun autre régime n'est moralement possible dans la détention des inculpés. L'organisation du travail en commun exige que l'emprisonnement ait un terme certain, et qu'il soit de quelque durée; on ne peut pas y soumettre des détenus qui ignorent eux-mêmes le temps qu'ils passeront dans la prison. Il en résulte que, partout où les prévenus et les accusés communiquent librement entre eux, ils demeurent nécessairement oisifs; et quelle influence est plus corruptrice que celle de l'oisiveté parmi des hommes rassemblés? Enfin, si la société pense avoir le droit de s'assurer de la personne des inculpés jusqu'au jour du jugement, c'est un devoir pour elle de veiller à ce que l'honnête homme, que le malheur des circonstances a jeté sous la main de la justice, ne subisse pas malgré lui le contact des malfaiteurs; pour remplir ce devoir dans une situation où tous les détenus sont présumés innocens, il n'y a pas d'autre système de discipline que l'isolement.

Les établissemens de détention qui renferment les condamnés se divisent chez nous en trois classes. Les prisons départementales reçoivent les condamnés à moins d'un an d'emprisonnement. Les maisons centrales sont destinées aux détenus qui ont un emprisonnement d'un an et au-dessus à subir. Les bagnes sont réservés aux condamnés aux travaux forcés. Dans la pensée du législateur, pensée conforme au sentiment public, l'échelle pénale devait présenter plusieurs peines et non plusieurs degrés de la même peine; on avait donc cherché à établir diverses espèces d'emprisonnement. La prison sans travail pour les condamnés à moins d'un an formait le premier degré; la prison avec travail marquait le second; le troisième était le travail qui exige l'emploi d'une grande force musculaire, le travail pénible et dans les fers. La pratique a un peu renversé cette gradation. Les maisons centrales en effet, depuis les règlemens qui suppriment la cantine et qui prescrivent le travail du soir, ont atteint le *maximum* de sévérité que comporte notre système pénal; les bagnes au contraire, par le relâchement des habitudes laborieuses, sont les établissemens où les condamnés jouissent de la plus grande liberté. Aussi les détenus des maisons centrales soupirent-ils après le régime du bagne, et nous pourrions en citer bon nombre qui ont commis des crimes dans le seul espoir de se faire condamner aux travaux forcés.

Qu'il soit nécessaire aujourd'hui de modifier assez profondément notre code pénal pour proportionner avec plus d'exactitude la sévé-

rité du châtiment à la gravité du délit, voilà ce que nous n'entendons pas contester; mais le remaniement peut s'opérer de deux manières, soit en établissant des peines mieux graduées, soit en y substituant une peine unique, sans autre aggravation possible que celle de la durée.

Le système qui repose sur la variété des châtimens est certainement le plus logique des deux; il repose sur des principes que toute bonne législation répressive a respectés. En effet, les crimes et les délits ne diffèrent pas seulement par le degré de perversité qu'ils révèlent, ni par le trouble plus ou moins profond qu'ils jettent dans les rapports sociaux; il y a aussi entre les atteintes portées à l'ordre moral une diversité réelle de nature, et lorsque le législateur se propose à la fois la punition et l'amendement des coupables, il doit peut-être modifier le caractère de la peine d'après le caractère et selon les causes du délit. Sans aller plus loin, n'est-il pas étrange que l'on traite dans nos prisons les bandits de la Corse de la même manière que les malfaiteurs parisiens? La médecine considère comme barbares les méthodes qui affichent la prétention de servir, avec une égale efficacité, de remède contre toutes les maladies. Pense-t-on que les désordres moraux admettent plus aisément ce remède unique, et qu'une même cause les explique tous? Irons-nous aujourd'hui, malgré l'expérience acquise depuis trois siècles, à la recherche de cette pierre philosophale dont la pensée tourmenta l'enfance du monde savant?

Dans notre humble opinion, la commission et le gouvernement tentent l'impossible en cherchant à faire prévaloir en France, contrairement aux précédens avérés de notre législation, le système qui n'oppose à tous les délits qui se commettent dans la société qu'une seule et même peine plus ou moins durable selon les cas. Le choix de cette peine a été une erreur encore plus grave, et sur laquelle nous devons particulièrement insister.

Les termes dans lesquels est conçu le projet de loi manquent absolument de franchise. Il affecte de conserver la distinction établie par le code entre l'emprisonnement, la réclusion et les travaux forcés, et il propose de diviser les prisons en *maisons d'emprisonnement*, *maisons de réclusion* et *maisons de travaux forcés*. On dirait, en parcourant cette nomenclature, que les auteurs du projet ont eu en vue la diversité des peines, et que chacune des catégories qu'il renferme répond à un système différent de discipline pour la répression des crimes, ainsi que pour l'amendement des condamnés. Il n'en est rien cependant, et ces classifications purement nominales ne sont, à tout prendre,

qu'un jeu de l'esprit. Qu'on lise attentivement le titre III du projet, et l'on verra que le régime y est absolument le même pour toutes les maisons de travaux forcés, de réclusion et d'emprisonnement. En effet, dans les unes comme dans les autres, les détenus doivent être séparés (art. 22) pendant le jour et pendant la nuit; chaque détenu doit être renfermé dans un lieu suffisamment sain, spacieux et aéré (art. 22); le produit du travail des condamnés appartient à l'état (art. 24); les condamnés pourront être autorisés à recevoir les visites de leurs parens et des membres des associations charitables, etc. (art. 28); deux heures par jour seront réservées pour l'école, pour la lecture et pour les visites (art. 29); les condamnés septuagénaires ou ceux qui auront subi, pendant douze ans consécutifs, la torture de l'emprisonnement solitaire, seront séparés pendant la nuit et *employés en commun et en silence pendant le jour* (art. 33). La seule différence admise par le projet entre les condamnés consiste en ceci que, dans le cas où il conviendrait à l'administration de remettre aux détenus une partie des produits de leur travail, cette somme ne pourra excéder les trois dixièmes pour les condamnés aux travaux forcés, et les cinq dixièmes pour les condamnés à l'emprisonnement. Je me trompe, il est dit encore, à l'article 13, que les condamnés aux travaux forcés *seront employés aux travaux les plus pénibles*. Mais que signifie cette réserve dans un système qui n'autorise que le travail en cellule, et qui exclut par conséquent la sape, la charpente, la coupe des pierres, les terrassemens, ainsi que le transport des fardeaux?

On le voit, le système du projet est bien réellement celui de la peine unique, et cette peine est l'emprisonnement solitaire ou pensylvanien. La commission, nous le savons, a la prétention de faire autre chose que ce qui a été fait à Philadelphie; M. le rapporteur annonce qu'elle a dépouillé l'emprisonnement individuel des *rigueurs inutiles* dont on l'avait entouré, et qu'elle ne se propose pas tant « de mettre le détenu dans la solitude que de le placer à part des criminels. » Voilà pour le programme; interrogeons cependant les réalités. De quelle manière s'y prend la commission pour interrompre la solitude qui est l'effet inévitable de l'emprisonnement séparé? Elle décide que le condamné *pourra* recevoir des visites, que la lecture et l'enseignement feront partie de son régime quotidien. Mais les mêmes règles se pratiquent à Philadelphie, où les condamnés ont aussi des livres et sont visités par le directeur de la prison, par les gardiens, par l'instituteur moral et par les inspecteurs, sans que ces communications fréquentes atténuent la funeste influence exercée par la solitude sur la santé ni

sur la raison des détenus. Il n'y a donc rien de sérieux dans les distinctions que l'on s'efforce d'établir; le système qu'il est question d'importer en France est bien littéralement celui dont la Pensylvanie fait l'expérience depuis quatorze ans. Quels résultats a-t-il produits dans cette période? A-t-il justifié l'attente de ceux qui l'avaient institué, et les fruits qu'il a portés sont-ils de nature à autoriser l'enthousiasme affiché hautement par ses imitateurs? Voilà ce qu'il est à propos d'examiner.

La commission ne s'est pas dissimulé que les faits qu'elle avait à produire servaient assez mal la cause du système qu'elle avait embrassé, et, bien qu'elle ait exposé ces faits d'une manière incomplète, inexacte et partiale, elle a senti la nécessité de prémunir encore le public contre les inductions qu'il pourrait être tenté d'en tirer. « Il est bien certain, dit M. de Tocqueville dans son rapport, que l'emprisonnement est un état contre nature, qui, en se prolongeant, ne peut guère manquer d'apporter un certain trouble dans les fonctions de l'esprit et du corps. *Cela est inhérent à la peine et en fait partie.* L'objet des prisons n'est pas de rétablir la santé des criminels ou de prolonger leur vie, mais de les punir et d'arrêter leurs imitateurs. Il ne faut donc pas s'exagérer les obligations de la société sur ce point, et si dans les prisons les chances de longévité ne sont pas *très inférieures* à ce qu'elle eussent été dans la liberté, le but raisonnable est atteint. *L'humanité est satisfaite.* »

Sans doute l'objet de l'emprisonnement n'est pas de rétablir la santé des criminels, de leur fournir des *maisons de campagne*, comme on dirait dans la langue des prisons; mais il faut éviter un autre excès, qui aurait des conséquences tout aussi fâcheuses : en se tenant en garde contre l'écueil d'une fausse philanthropie, il ne faut pas tomber dans une cruauté inutile et sans motif. L'emprisonnement est un état contre nature par les restrictions qu'il apporte à l'exercice de la liberté; cependant, s'il vient à jeter le trouble dans les fonctions de l'esprit ou du corps, tenez pour certain qu'il n'est pas bien réglé, et que l'on a excédé, dans l'application de la peine, l'intention réelle du législateur. Quoi de plus indigne de la loi que le défaut de franchise? Et n'aurait-on pas le droit de l'accuser d'hypocrisie, si les peines contenaient des tortures cachées, si, au lieu de jeter les coupables dans une prison, on les plongeait dans un tombeau?

Il ne doit y avoir dans la peine que ce que le législateur a expressément déclaré. Toutes ces misères, que le rapport de la commission représente comme inhérentes au châtiment et comme en faisant partie,

sont des peines additionnelles que l'on n'a pas le droit d'infliger aux condamnés. Si vous en voulez à la vie des coupables, il faut avoir le courage de prononcer une sentence capitale; si vous ne les destinez qu'à l'emprisonnement, c'est votre devoir de faire que cet emprisonnement ne retranche rien de leur raison ni de leurs jours.

Toutes choses égales, la vie moyenne devrait être plus longue dans la prison que dans la société. La prison ne renferme ni enfans ni vieillards, et les chances de la mortalité ont, comme on sait, moins de prise sur des hommes qui sont généralement dans la force de l'âge et dans la vigueur de l'esprit. Ajoutons, avec le directeur de Philadelphie dont M. le rapporteur ne récusera pas l'autorité, que « la régularité du régime et l'absence de tout excès font plus que compenser pour les détenus les avantages du grand air et de la liberté des mouvemens (1). »

Des maladies fréquentes et une grande mortalité sont les plus terribles accusations qui puissent s'élever contre le régime d'une prison. Nous ferons bon marché des prisons de la France à cet égard. S'il était nécessaire de prouver que nos bagnes et nos maisons centrales appellent une réforme, nous citerions, après M. de Tocqueville, les calculs du docteur Chassinat; nous rappellerions qu'il meurt sept détenus dans les maisons centrales, et cinq dans les bagnes, pendant qu'il meurt deux personnes dans la société. Mais à quoi servirait cette démonstration? Tout le monde n'est-il pas convaincu? En voyant quinze cents à deux mille détenus entassés dans des bâtimens carrés qui n'ont ni air ni espace, qui n'aurait prévu de pareils résultats?

C'est donc par un abus flagrant du raisonnement que la commission, dans son rapport, compare la mortalité qui décime les prisons de la France à celle qui sévit dans le pénitencier de Philadelphie. Nos maisons centrales ne suivent ni la règle d'Auburn ni aucune autre; elles n'ont pas été disposées pour admettre une discipline efficace, et elles sont dans les plus mauvaises conditions de salubrité. Pour qu'une comparaison de ce genre ait quelque valeur, c'est entre des prisons réformées qu'il faut l'établir. Aux États-Unis, la pratique de l'emprisonnement se partage entre le système d'Auburn, qui prescrit l'isolement cellulaire pendant la nuit avec le travail en commun pendant le jour, et le système de Philadelphie, qui est la séparation de jour et de nuit. La population des détenus confinés dans les prisons des divers

(1) *Eastern penitentiary, eleventh report.*

états se compose d'élémens à peu près semblables; mais il s'en faut que les effets de la détention soient les mêmes partout.

« Nous avons examiné, dit le *Times* (1) dans un article digne d'attention, les tables de la mortalité dans quinze pénitenciers des États-Unis pendant les années 1840 et 1841. Neuf de ces établissemens observent la règle d'Auburn, et six la règle de Philadelphie. Dans les premiers, dans ceux où l'emprisonnement solitaire n'est pas en vigueur, la proportion du nombre des décès à celui des détenus a été de 1 sur 45; dans les autres, on a compté en moyenne 1 décès sur 23 détenus: le même excès dans la mortalité a été remarqué à Millbank pendant que ce pénitencier était soumis au système pensylvanien. » A ce témoignage on peut ajouter celui de la société de Boston, qui dit dans son dernier rapport (2) : « En 1836 et en 1837, suivant le rapport du médecin de la prison, les décès à Philadelphie étaient de 3 pour 100 parmi les détenus blancs, et de 6 à 7 pour 100 parmi les détenus de couleur. En 1838, de l'aveu des inspecteurs, la mortalité a été plus forte; en somme, le nombre des décès à Philadelphie a été d'environ 5 pour 100 de 1837 à 1841, tandis que la mortalité moyenne dans les prisons soumises à la règle d'Auburn n'était que de *deux pour cent.* »

Le médecin de Philadelphie, comparant, pour l'année 1838, la mortalité de la prison à celle de la ville (3), a trouvé pour la prison 2 décès 85/100 sur 100 détenus blancs, et 11 décès 80/100 sur 100 détenus de couleur. C'est, dans le premier cas, 75/100 pour 100 de plus que dans la vie libre, et dans le second 7, 60/100 pour 100. Ainsi, à ne prendre que le dire de ses propres partisans, le régime pensylvanien abrégerait d'un tiers les chances de la vie moyenne pour les blancs, et triplerait pour les hommes de couleur les chances de mort. Ce dernier fait, pour le remarquer en passant, démontre sans réplique, à notre avis, qu'en supposant que l'emprisonnement solitaire convînt à une race de détenus, il ne s'ensuivrait pas qu'il pût convenir à toutes les autres, et M. de Tocqueville est assez mal fondé à soutenir que l'argument tiré de la différence des populations *ne s'appuie sur le résultat d'aucune expérience*, alors qu'il se rencontre, sans sortir des États-Unis, une race d'hommes qui ne résiste pas à l'emprisonnement solitaire, et pour laquelle ce formidable régime est quatre fois plus meurtrier que pour la race des Anglo-Américains.

(1) 25 novembre 1843.
(2) *Eighteenth report of prison discipline society*, Boston.
(3) *Eastern penitentiary, tenth report.*

Il tombe sous le sens qu'un système d'emprisonnement qui augmente ainsi les chances de mortalité parmi les détenus doit affaiblir la constitution de ceux qu'il ne tue pas et les prédisposer à un grand nombre de maladies. On en trouvera la preuve dans le rapport du médecin de Philadelphie sur l'état sanitaire de la maison pendant l'année 1839 (1). En effet, sans compter 73 cas de maladie, dont les condamnés avaient, selon lui, apporté le germe dans la prison, cet observateur constate lui-même 196 atteintes sérieuses à la santé des prisonniers, ce qui donne 1 malade sur 2 détenus. Aucune prison connue ne présente un pareil catalogue d'accidens. Ajoutons que ce catalogue, si lamentable qu'il soit, ne dit pas tout. On y a porté les maladies graves, mais on a passé sous silence ces infirmités qui ne se manifestent que par le dérangement de certains organes, laissant encore à l'homme la faculté d'agir et de s'appliquer au travail. M. Charles Dickens, qui a visité le pénitencier de Philadelphie, non pas en romancier, mais en observateur, et avec une sûreté de coup-d'œil que n'ont pas montrée bien des philanthropes de profession, a remarqué que la plupart des détenus avaient contracté dans la prison un tremblement nerveux, et que d'autres étaient devenus presque sourds après plusieurs années de détention : tant il est vrai que les facultés que l'homme n'exerce pas finissent par se détruire, les organes se rouillant dans cette inaction absolue.

On vient de voir à quel point l'emprisonnement solitaire avait été fatal à la santé des détenus dans le pénitencier de Philadelphie. L'action de ce système sur leur raison n'est pas moins funeste; la commission elle-même le reconnaît. « Il y a eu à Philadelphie, dit M. de Tocqueville dans son rapport, *un certain nombre de surexcitations mentales* qui, s'étant manifesté dans la prison, *peut être attribué au régime en vigueur.* » Après un pareil aveu, nous ne comprenons pas que la commission ait passé outre. Si le but que l'on se propose en renfermant les malfaiteurs dans les prisons est non pas d'éteindre ou d'énerver leur intelligence, mais seulement de les mettre hors d'état de nuire et de les préparer à une vie meilleure, comment des hommes graves peuvent-ils recommander à la chambre et à la France un système qui, dans leur propre conviction, surexcite l'esprit des détenus au point de les exposer et de les disposer à la folie?

Il est bon de noter qu'en faisant cette concession aux adversaires du projet, la commission ne semble pas avoir connu toute l'étendue

(1) *Eastern penitentiary, eleventh report.*

des malheurs dont elle admet l'existence dans son rapport. « En 1838, dit l'honorable rapporteur, *quatorze* cas de surexcitation mentale ou de folie ont été constatés dans la prison (la population était de 387 détenus); en 1839, le nombre des cas a été de *vingt-six* (la population étant de 425); en 1840, il y a eu *dix ou douze* cas d'hallucination. » Ce n'est pas là le nombre réel des victimes. En consultant les documens officiels, on trouve que le pénitencier de Philadelphie a compté en 1837 *quatorze* détenus atteints de démence sur 376, ce qui donne la proportion de 1 sur 27. L'année suivante, le nombre des malheureux frappés de folie s'est élevé à *dix-huit* sur 387 détenus, ou 1 sur 21. Enfin en 1839, l'épidémie s'étendant avec la durée de l'emprisonnement, il y avait *vingt-six* cas de démence sur 334 détenus, ou 1 sur 16. Les résultats de 1840 et 1841 n'ont guère été moins désastreux, ces deux années ayant présenté ensemble 32 cas de folie. Ainsi en cinq années, de 1837 à 1841, *quatre vingt-dix* détenus sont devenus fous dans la maison de Philadelphie. Quel commentaire ne pâlirait devant la simple énumération de ces faits?

Pour atténuer l'impression qui en ressort, M. de Tocqueville avance, sur l'autorité des inspecteurs de Philadelphie, que les facultés intellectuelles de plusieurs détenus étaient *plus ou moins* altérées avant leur entrée dans la maison. Cette circonstance, en la supposant avérée, irait droit contre l'induction que l'honorable rapporteur a voulu en tirer; elle prouverait en effet que le régime de la prison développe, quand il ne les fait pas éclore, les germes de la folie. M. de Tocqueville affirme encore, toujours d'après la même autorité, que le plus grand nombre des cas de démence ont été guéris à l'aide d'un traitement *qui a duré de deux à trente-deux jours*. En exprimant notre parfaite incrédulité sur ce point, nous ne faisons que reproduire le sentiment avec lequel ont été universellement accueillies en Amérique les assertions que M. de Tocqueville reproduit. Enfin, l'honorable rapporteur attribue au caractère *particulièrement austère* que l'emprisonnement séparé avait dans l'origine à Philadelphie, les terribles conséquences de ce système. Pour répondre à l'observation de M. de Tocqueville, il suffit de rappeler que le régime du pénitencier avait déjà reçu les prétendus adoucissemens que l'on nous propose d'appliquer ici au système pensylvanien, lorsque la folie s'y est déclarée en permanence avec le caractère le plus aigu (1).

Et ce n'est pas dans la Pensylvanie seulement que la détention soli-

(1) Sur 18 cas de folie en 1838, le médecin comptait 13 cas de démence aiguë.

taire a porté de tels fruits. En 1840, le pénitencier de New-Jersey, où prévaut la même règle, a compté 12 cas de démence sur 150 détenus. Dans l'état de Rhode Island, les accidens se sont tellement multipliés sous l'empire du régime pensylvanien, qu'on a fini par l'abandonner. En 1839, à une époque où l'état sanitaire des prisons américaines se trouvait dégagé de toute influence épidémique, le médecin du pénitencier de New-Jersey, le docteur Coleman, décrivait dans les termes qui suivent l'action du régime sur l'intelligence, ainsi que sur la santé des prisonniers :

« Parmi les condamnés, il y en avait plusieurs qui venaient de l'ancienne prison. Tant qu'ils vécurent dans cette maison, ils jouissaient d'une santé robuste, et, durant les deux premières années qu'ils passèrent dans le pénitencier, ils se plaignaient médiocrement. Maintenant ils sont devenus faibles, languissans, et portent tous les symptômes d'un véritable déclin de leurs forces physiques... Dans le nombre des prisonniers, on compte plusieurs cas de démence. Quelques-uns, au moment de leur admission, paraissaient avoir l'esprit dérangé, et leur état ne s'est pas amélioré depuis.... On voit aussi des prisonniers qui montrent une simplicité enfantine; ce qui prouve qu'ils ont l'esprit moins pénétrant qu'à leur entrée dans la prison. Ces symptômes, ou une partie de ces symptômes, s'observent parmi tous ceux qui ont passé dans le pénitencier plus d'une année. »

C'est à un partisan du système pensylvanien qu'échappent ces aveux remarquables. Il voit les effets de ce régime tels qu'ils sont, et néanmoins il persiste : « Continuez, dit-il, la réclusion solitaire encore plus long-temps, ne donnez pas aux détenus d'autres moyens d'exercer leurs facultés mentales que ceux qu'offre cette sorte d'emprisonnement, et bientôt le bandit le plus déterminé aura perdu l'énergie et l'habileté (*his capacity for depredating*) qui le rendaient redoutable à la société. » A la bonne heure, voilà de la franchise! Le docteur Coleman ne veut pas faire de la philanthropie avec l'emprisonnement solitaire; il préfère ce système à cause des incapacités physiques et mentales qui en sont la conséquence. Ne croyant pas sans doute à l'amendement des détenus et voulant les mettre dans l'impossibilité de nuire, il consent à les mutiler moralement pour le reste de leur vie. Cela rappelle la pratique des peuplades barbares qui coupent un pied à leurs prisonniers pour les empêcher de fuir.

Au reste, l'emprisonnement solitaire a perdu du terrain en Amérique depuis qu'il a été possible d'en constater les effets. On lit dans le dix-huitième rapport de la société de Boston :

« En 1838, il n'y avait que trois prisons d'état (prisons centrales) dans les États-Unis qui eussent adopté la règle pensylvanienne, savoir : deux dans la Pensylvanie, et une dans le Nouveau-Jersey, tandis que, dans l'espace de quelques années, la règle d'Auburn s'était répandue dans le Nouveau-Hampshire, dans le Vermont, le Massachusetts, le Connecticut, l'état de New-York, le Maryland, le district de Columbie, la Virginie, la Georgie, le Tennessée, l'Illinois, l'Ohio et le Haut-Canada. Depuis 1838, aucun état en Amérique n'a adopté le système séparé, à l'exception de Rhode Island, qui l'a déjà abandonné, 6 prisonniers sur 37 ayant perdu l'esprit. La Louisiane, l'état de Mississipi, l'Alabama, le Kentucky, Indiana, Michigan et le Maine ont embrassé le système d'Auburn. Quelques maisons de correction sur le plan de Philadelphie existent dans la Pensylvanie, dans le New-Jersey et dans la ville de New-York; on en projette une autre dans le Kentucky. Mais le plan d'Auburn s'est étendu et s'étend généralement aux prisons de comté ainsi qu'aux maisons de correction, dans les états du nord, du sud et de l'ouest. Les maisons de refuge pour les jeunes délinquans en Amérique sont toutes construites sur le plan de la séparation de nuit et du travail en commun pendant le jour. »

C'est donc dans la période où le système pensylvanien devient impopulaire en Amérique, où son expansion est complètement arrêtée depuis cinq ans, et où le déclin est déjà visible en attendant l'abandon, que le gouvernement et la commission nous proposent de l'adopter en France; on conviendra que le moment de l'enthousiasme et de l'importation est assez mal choisi. Si l'exemple des États-Unis ne suffit pas du reste, il semble que celui de l'Angleterre devrait nous avertir. Le gouvernement britannique s'était d'abord passionné pour l'emprisonnement solitaire, et il avait l'intention de l'appliquer à toutes les prisons; mais l'expérience n'a pas tardé à faire justice de cet engouement irréfléchi. La première épreuve du système eut lieu dans le pénitencier de Millbank à Londres; en dix-huit mois, quinze détenus y succombèrent et perdirent entièrement la raison. L'on résolut alors de modifier la règle de la maison : la durée de l'emprisonnement solitaire fut limitée à trois mois pour chaque détenu, et, à l'expiration de cette période, il fut permis aux condamnés de causer entre eux pendant la récréation. Cette réforme date du mois de juin 1841, et pendant les dix-huit mois qui suivirent, le comité de surveillance l'affirme dans son rapport de 1843, cinq cas de folie seulement se déclarèrent dans la maison. Il est probable que, si, au lieu de se borner à un adoucissement du régime solitaire, on y avait tout-à-fait renoncé, cette démence en quelque sorte endémique eût complètement disparu.

Le gouvernement anglais a fait construire à Pentonville, dans la

banlieue de Londres, une prison modèle dans laquelle on observe strictement la règle de Philadelphie. Aux termes de l'acte qui en autorise la création, les détenus ne doivent pas y rester enfermés plus de dix-huit mois; c'est une espèce d'appendice et de préparation au servage auquel les déportés sont soumis dans l'Australie. En réduisant la durée de cette épreuve à dix-huit mois, le gouvernement a voulu donner satisfaction à l'opinion publique, et tenir compte des faits. Eh bien! ce terme se trouve encore trop long pour les détenus. Il n'y a pas un an que Pentonville est habité, et déjà il a fallu transférer à Woolwich, dans le ponton qui sert d'hôpital, environ *quarante* condamnés, réduits par le régime solitaire à un tel état de maigreur et de faiblesse, que bien peu de ces malheureux paraissent devoir recouvrer la santé. Le 24 janvier (1), une enquête ouverte à Woolwich, après le décès d'un condamné, a constaté qu'il était mort des effets de l'emprisonnement pensylvanien, malgré les soins qu'on lui avait prodigués après sa sortie de Pentonville pour le ramener à la vie. Cet homme, quoique dans la fleur de l'âge, présentait l'aspect d'un véritable squelette, et son corps n'était plus qu'une masse entièrement desséchée. Outre ceux qui sont morts ou qui sont à la veille de mourir, on a transféré à l'hospice de Betlehem trois condamnés qui étaient devenus fous, l'un dès le mois de juin, l'autre dans le mois d'août, et le troisième avant la fin de décembre 1843 Il semble, d'après cela, que l'influence délétère que ce système exerce sur les facultés mentales soit aussi prompte qu'elle est terrible. A Pentonville, les deux premiers cas de folie se sont déclarés en moins de six mois. A Philadelphie, et suivant le rapport des médecins, sur 18 détenus atteints de démence en 1838, 10 avaient perdu la raison après un séjour moyen de cinq mois, et 8 après avoir passé deux années dans la prison. A Lausanne, sur 24 aliénés du pénitencier, 13 ont montré presque immédiatement des symptômes de démence, 9 sont devenus fous au bout de quelques mois, et 2 après deux années d'emprisonnement.

Nous avons parlé de Lausanne; l'expérience qui a été faite dans ce pénitencier, bien qu'elle n'affecte pas des dimensions colossales, nous paraît plus concluante à beaucoup d'égards que celle de Philadelphie. La prison de Lausanne, qui est presque une prison française, tant les populations limitrophes ont de rapport entre elles, a passé, depuis le commencement du siècle, par trois régimes différens. De 1803 à 1826,

(1) Voir le *Times* du 28 janvier.

la règle était la même que celle de nos maisons centrales, la réunion des prisonniers dans les dortoirs pendant la nuit, et le travail en commun pendant le jour; de 1826 à 1834 règne un nouveau système, imitation imparfaite de la règle d'Auburn; enfin, de 1834 à 1841, l'on aggrave les rigueurs de ce régime pour les détenus ordinaires, et l'on adopte pour les détenus en récidive le système pensylvanien. Dans un ouvrage remarquable (1), M. le docteur Verdeil, membre du grand conseil, a jugé ces trois périodes par les résultats qu'elles avaient produits. On y voit 1 seul aliéné dans la première période, 2 dans la seconde, et dans la troisième 31. M. Verdeil paraît croire que la mortalité n'a pas varié; mais M. Gosse (2) a démontré, par une analyse plus exacte des mêmes faits, que l'emprisonnement solitaire avait nui à la santé autant qu'à la raison des détenus. Nous le laisserons parler :

« Du 1er novembre 1834 au 1er janvier 1842, 580 prisonniers, dont 458 hommes et 122 femmes, ont été soumis au travail en commun, et 103 prisonniers, dont 85 hommes et 18 femmes, ont été reclus solitairement.

« Des 458 hommes, il en est mort 13, ce qui fait 2, 83/100 morts pour 100 détenus. Des 122 femmes, une seule a succombé, soit 0, 82/100 pour 100 détenues. Les décès pour les deux sexes n'ont donc pas dépassé, dans la vie d'atelier, la proportion de 2, 41/100 pour 100 détenus, chiffre inférieur à celui de la mortalité de la ville de Lausanne, qui est en moyenne de 2, 58/100 pour 100 habitans.

« Dans le même espace de temps, sur les 85 hommes reclus solitairement, il en est mort 6 dans la prison, ce qui fait une mortalité de 7, 06/100 pour 100 détenus. Les femmes ont présenté une mortalité plus effrayante : sur les 18 recluses solitaires, il en est mort 3, soit 16, 60/100 pour 100 détenues!

« Les cas d'aliénation mentale survenus dans le pénitencier présentent des circonstances analogues, quoique moins tranchées. Des 31 cas qui appartiennent à cette époque, il faut en retrancher 5 qui avaient déjà été atteints de symptômes plus ou moins marqués de folie avant leur dernière incarcération. Restent 26 aliénés, dont 21 hommes et 5 femmes sur 683 détenus, ce qui donne une proportion de 38 06/100 aliénés des deux sexes sur 1,000 détenus.

« Des 21 aliénés mâles, 12 faisaient partie des 458 condamnés travaillant en commun, soit 26 20/100 pour 1,000 détenus de cette catégorie, et 9 appartenaient aux 85 détenus en cellules solitaires, soit 105 88/100 pour 1,000 détenus de cette catégorie.

(1) *De la Réclusion dans le canton de Vaud*, par A. Verdeil, D. M., in-8°.

(2) *Analyse de l'ouvrage de M. Verdeil*, par M. le docteur Gosse; *Bibliothèque de Genève*.

« Des 5 femmes aliénées, 4 appartenaient aux 122 détenues travaillant en commun, soit 32 78/100 pour mille détenues; enfin une aliénée faisait partie des 18 détenues en cellules solitaires, soit 55 55/100 pour 1,000 détenues!

« La proportion moyenne des aliénations mentales, pour les hommes du même âge que les détenus, était en 1826, dans le canton de Vaud, de 3 93/100 aliénés des deux sexes sur 1,000 habitans.

« La proportion énorme des aliénés mâles dans la réclusion solitaire frappe d'abord.... Comment expliquer une pareille aggravation, si ce n'est en admettant l'influence de l'isolement continu auquel se sont joints les effets du *vice honteux qu'engendre la solitude.* »

Les faits que nous venons de citer ont paru assez graves aux autorités du canton de Vaud pour déterminer l'abandon du système. Le conseil d'état vient de décider que la réclusion solitaire ne s'appliquerait plus qu'aux condamnés en récidive, et qu'elle ne pourrait pas se prolonger au-del à detrois mois (1).

Pour compléter cette énumération, il faut dire quelques mots du pénitencier de la Roquette, où l'isolement cellulaire est employé à l'éducation des jeunes détenus. M. de Tocqueville, comparant les résultats sanitaires de ce régime avec ceux de la vie commune qui était d'abord en usage dans la maison, dit que la moyenne des malades n'est que de 7 77/100 pour 100 sous l'influence de l'emprisonnement solitaire, tandis qu'elle était auparavant de 10 à 11 pour 100. Nous n'acceptons pas la question ainsi posée. Tout le monde sait que le régime qui a précédé à la Roquette celui de l'isolement ne ressemblait à aucun système régulier, et l'on ne s'étonnera pas de trouver l'état sanitaire, aussi bien que l'état moral, réduit au plus bas dans cette abominable confusion. Mais indépendamment de toute comparaison, comment la commission peut-elle applaudir au régime actuel, qui a produit, en 1840, 40 décès sur 455 enfans; en 1841, 48 décès

(1) C'est ici le lieu de rectifier une assertion de M. de Tocqueville, qui avance dans son rapport qu'à Genève, *où la douceur du régime a été poussée jusqu'au point d'énerver la loi pénale,* la mortalité est de 1 sur 30. M. le docteur Coindet a parfaitement démontré, dans son *Mémoire sur l'Hygiène des condamnés,* que l'accroissement de la mortalité coïncidait avec l'aggravation du régime. Du 1er janvier 1827 au 1er janvier 1832, la mortalité aurait été de 1 sur 63. De 1833 à 1835, une plus grande sévérité fut introduite dans le règlement de la prison, et la mortalité s'éleva à 1 sur 37. Enfin, en 1836 et 1837, la suppression de tout exercice musculaire, jointe à l'emploi de l'emprisonnement solitaire comme moyen de discipline, fit monter la mortalité à 1 sur 24. Ainsi que le remarque M. Coindet, c'est comme si le régime pénal enlevait aux détenus, suivant son degré d'austérité, depuis l'âge de trente ans, 12, 23 ou 30 ans de vie.

sur 451 enfans, et en 1842, 37 décès sur 433 enfans? Est-ce donc un état de choses normal et avantageux à la société que celui qui ne concentre tant d'enfans dans une maison d'éducation ou de réforme que pour en vouer annuellement à la mort tantôt 1 sur 11 et tantôt 1 sur 10? Encore faut-il observer que, grace à la faculté de mettre provisoirement en liberté les jeunes détenus, on fait sortir de la prison, avant l'expiration de leur peine, ceux dont la santé paraît trop faible pour résister à une détention prolongée. Si les membres de la commission avaient pris la peine de visiter la Roquette plus d'une fois, ils eussent remarqué très certainement cette enflure aux jambes qui se manifeste dans les premiers mois de l'emprisonnement, et ils auraient compris qu'il y a une véritable barbarie à priver d'air et de mouvement ces malheureux enfans de Paris, qui sont trop souvent couverts de scrofules, et auxquels l'éducation de la ferme serait physiquement et moralement cent fois meilleure que celle de la prison. Un homme de bien, un homme connu par sa sollicitude éclairée pour les misères sociales, le docteur Kay Shuttleworth, nous disait, après avoir parcouru les funèbres rapports de M. le préfet de police sur l'établissement de la Roquette : « Si une maison pareille existait en Angleterre, on l'aurait déjà rasée jusqu'au sol. »

M. de Tocqueville a cherché à établir que de tous les systèmes d'emprisonnement la détention solitaire était la seule qui n'exigeât pas, dans la discipline intérieure, l'emploi de punitions fréquentes, et notamment celui des châtimens corporels. Sans discuter ici les reproches qu'il adresse aux prisons régies en Amérique par le système d'Auburn, et sans examiner s'il y a de l'équité à se prévaloir des désordres qui règnent dans nos maisons centrales, où la disposition des lieux rend nécessairement toute règle inefficace, nous croyons utile de rappeler les faits qui tendent à prouver que le système pensylvanien ne dispense pas plus qu'un autre de déployer certaines rigueurs envers les détenus indisciplinés. Dans le pénitencier de Glasgow, suivant le témoignage des inspecteurs, les punitions sont fréquentes. Elles consistent dans la privation de nourriture ou de travail, dans la cellule ténébreuse, dans les fers (*handcuffs*) : quelquefois même on a recours, pour dompter les enfans, aux châtimens corporels, ou bien on les plonge dans un bain froid. A Philadelphie, le gardien fut blessé grièvement, il y a quelques années, en luttant contre un détenu furieux. Dans la même prison, non-seulement la privation de nourriture et de travail, ainsi que la cellule ténébreuse, sont employées contre les détenus récalcitrans; mais pendant assez long-temps on

y a fait usage, pour empêcher les prisonniers de troubler la maison par leurs cris, d'un affreux et homicide instrument connu sous le nom de bâillon de fer (*iron gag*), et dont voici la description telle qu'un membre de la législature pensylvanienne, M. M'elwee, l'a donnée (1) :

« Le baillon de fer est un instrument de fer brut, ressemblant au mors d'une fausse bride, portant vers le milieu une plaque de fer d'un pouce carré, et garni aux deux bouts de chaînes que l'on attache derrière le cou. On plaçait cet instrument dans la bouche du prisonnier, la plaque de fer pressant sa langue, le mors entrant aussi avant que possible, et les chaînes étant ramenées le long des joues jusque derrière la tête. On faisait passer le bout d'une chaîne dans l'anneau qui terminait l'autre chaîne, on le serrait fortement jusqu'au quatrième anneau, et l'on assujettissait le tout avec un cadenas. Les mains du prisonnier étaient ensuite introduites dans des gants de cuir garnis de gâches en fer, et croisées derrière le dos. On passait des courroies de cuir dans les gâches et autour du bâillon, puis on les serrait étroitement en relevant les mains vers la tête. La pression, agissant ainsi sur les chaînes et par les chaînes sur les joues ainsi que sur les veines jugulaires, causait d'horribles tortures et pouvait amener un épanchement du sang dans le cerveau. Un détenu nommé Macumsey a perdu la vie au milieu de cet infernal supplice; plusieurs autres y ont enduré des tourmens qui excèdent les forces de l'homme; il devrait être aboli à jamais. Les annales de l'inquisition espagnole ne présentent pas de torture plus épouvantable. »

La peine du bâillon a été abolie en effet dans la Pensylvanie; on a cédé aux justes réclamations de l'opinion publique, soulevée par la fin tragique de Macumsey. Cependant ce qui s'est passé à Philadelphie peut se renouveler ailleurs. Dans tout autre système d'emprisonnement, la cellule solitaire est le moyen le plus puissant de châtier les infractions à la discipline. Mais dès que vous faites de la solitude le régime habituel du détenu, que vous reste-t-il pour réprimer la résistance qu'il est quelquefois tenté d'opposer à la règle de la prison, si ce ne sont ces traitemens barbares que prodiguait le moyen-âge, et dont rougit notre civilisation? Les chaînes et les châtimens corporels nous paraissent les auxiliaires obligés du système pensylvanien. La logique de ce régime avait conduit ceux qui l'administrent à la détestable invention du bâillon de fer; l'humanité de notre époque a brisé cette arme dans leurs mains. Quoi que l'on fasse pourtant, à moins d'énerver l'emprisonnement solitaire, il faudra bien accorder aux gardiens de la prison un pouvoir discrétionnaire qui aille, dans certains cas, jusqu'à placer à

(1) *Fourteenth report of the Boston prison discipline society.*

côté de la peine légale des peines disciplinaires qui en altèrent la portée et qui en excèdent l'énergie. Point de milieu : le système doit se relâcher jusqu'à la faiblesse, ou se tendre jusqu'à la cruauté.

Le grand argument des partisans du système pensylvanien consistait jusqu'ici dans la vertu que l'on supposait à ce régime pour prévenir les crimes et les délits, en un mot, dans un effet d'intimidation. Il faut leur enlever ce dernier refuge; laissons encore une fois parler les faits. Depuis que l'emprisonnement solitaire est en vigueur aux États-Unis, le nombre des détenus, loin de diminuer, comme on l'avait prédit, n'a fait que s'accroître. Le pénitencier de New-Jersey, qui ne renfermait en 1836 que 113 prisonniers, en a reçu 141 en 1837, 163 en 1838, 166 en 1839, et 152 en 1840. Dans le pénitencier de Philadelphie, et sans remonter aux trois premières années de l'institution, qui pourraient passer pour un temps d'épreuve, on comptait 123 détenus en 1833, 183 en 1834, 266 en 1835, 360 en 1836, 386 en 1837, 387 en 1838, 417 en 1839, et 434 en 1840. D'après le rapport fait par les inspecteurs, il paraît que sur 1,480 détenus qui sont entrés dans cette prison depuis l'ouverture de l'établissement jusqu'au 1er janvier 1842, 460, ou 31 sur 100, étaient en état de récidive, et qu'ils avaient été emprisonnés à Philadelphie ou ailleurs depuis deux jusqu'à neuf fois. On aura beau compulser nos annales criminelles, on n'y découvrira pas de plus tristes résultats (1).

Les récidives ne sont pas moins fréquentes à Glasgow. Les inspecteurs admettent, dans leur rapport de 1836, que les condamnés à court terme reviennent très souvent dans la prison. Ils citent particulièrement un jeune homme qui, à l'âge de 18 ans, avait encouru déjà 22 condamnations. Les femmes semblent être encore plus incorrigibles. Plusieurs ont été enfermées jusqu'à 68 fois; mais ces exemples pâlissent devant celui d'une détenue qui, à l'âge de 39 ans, avait subi 81 condamnations, et qui avait passé au total treize années de sa vie dans le pénitencier.

A Lausanne, l'amélioration des condamnés soumis à l'emprisonnement séparé n'a pas été plus sensible. Tandis que les libérés qui sortaient du quartier où règne le système d'Auburn n'ont présenté, les hommes que 11, 59/100 récidives p. 100, et les femmes que 13, 08/100 récidives pour 100, parmi les reclus solitaires la proportion a été pour les hommes de 50, 84/100 récidives sur 100 libérés, et pour les femmes de 66, 66/100 récidives sur 100 libérées.

(1) La proportion des accusés en récidive était en France, pour l'année 1841, de 14 sur 100, et celle des prévenus en récidive de 17 sur 100.

Ainsi, le nombre des récidives aux États-Unis, en Écosse et dans le canton de Vaud, est tout aussi considérable que dans les pays, comme la France, où la réforme pensylvanienne n'a pas encore pénétré. Doit-on en conclure que l'emprisonnement solitaire n'intimide point les criminels? Nous sommes fort éloigné de le penser. Cette peine, en se prolongeant, brise tout ensemble la vigueur physique et l'équilibre de l'esprit; il est impossible que l'on ne redoute pas un châtiment qui agit sur l'organisme avec une telle puissance de destruction. Néanmoins la terreur est une impression trop vive pour être durable : elle s'efface avec le temps; puis, comme nous l'avons dit ailleurs, les hommes craignent aussi la peste, ce qui ne les empêche pas de trafiquer avec les pays qui en sont le foyer.

On se fait une déplorable illusion, si l'on imagine que l'intimidation, dans l'ordre pénal, puisse tenir lieu de tous les principes. Il ne sert de rien d'effrayer les coupables, quand on néglige en même temps de corriger leurs mauvais penchans et de les mettre, après leur libération, à l'abri des occasions de mal faire qui viennent les assiéger. Nous dirions volontiers de la détention, quand elle n'a pas d'autre principe que la terreur, ce que l'on a dit des religions fondées uniquement sur la crainte. Le judaïsme n'a jamais fait de conquêtes, il ne s'est pas répandu comme le polythéisme dans les premiers temps et comme le christianisme plus tard. Il est resté la croyance d'une tribu que ce culte isole encore du monde entier.

Les dispositions du projet de loi montrent que l'on s'est préoccupé à l'excès du danger des communications entre les détenus. Est-il possible de les prévenir, même en appliquant le système pensylvanien avec la dernière rigueur? Le gouvernement et la commission n'hésitent pas à le penser, mais les faits démentent cette supposition. A Philadelphie, en 18 5, les détenus, en communiquant entre eux par les conduits qui aboutissent à chaque cellule, avaient concerté une insurrection générale; l'esprit de révolte s'était fait jour à travers toutes ces doubles portes et à travers tous ces doubles murs. A Glasgow, une partie des femmes travaillent en commun; quant aux enfans, on est obligé, pour leur donner un peu d'exercice, de les réunir chaque jour dans les galeries. A Pentonville, malgré les masques dont on couvre la figure des détenus, ils se reconnaissent mutuellement en travaillant à la pompe, et ils causent ensemble en se rencontrant dans le trajet des cellules aux préaux.

Les communications sont inévitables entre détenus. Au lieu de chercher à y mettre obstacle, il vaudrait mieux les faire tourner à bien, comme il est arrivé à Millbank, où des prisonniers ont appris de

leurs camarades à lire et à écrire pendant les courtes heures du repos en commun. Au surplus, quand les condamnés ne se connaîtraient pas, et quand ils ne formeraient pas d'associations coupables dans la prison, échapperaient-ils pour cela, leur détention expirant, aux tentations du dehors? Écoutons le directeur du pénitencier de Philadelphie :

« Avec des êtres aussi dépravés, dit M. Wood dans son rapport de 1838, parmi lesquels se trouvent beaucoup de malfaiteurs émérites, et qui, à peine mis en liberté, accourent dans les cabarets si nombreux de la ville et du comté, il ne peut manquer d'arriver que quelqu'un d'entre eux encoure, une année ou l'autre, une nouvelle condamnation. » Le chapelain du pénitencier, qui a recueilli les confidences des détenus, explique dans le même sens les récidives auxquelles ils sont entraînés; il pense que la plupart, après avoir mené pendant quelque temps une vie laborieuse et honnête, rencontrent d'anciens complices qui les ont bientôt ramenés à leurs habitudes d'ivrognerie et de vol. Il existe donc dans toute société des repaires du vice qui attirent les néophytes, et qui servent de rendez-vous aux bandits de profession. Et c'est peu de prévenir les associations dans la prison, s'il reste en permanence dans nos cités des associations bien autrement redoutables, espèces d'écoles professionnelles qu'on ne supprimera qu'en donnant un autre cours à la population dont elles s'alimentent, c'est-à-dire en colonisant les libérés.

Mais quand la société ferait pour les condamnés, à l'expiration de leur peine, ce que néglige de faire le projet de loi; quand les détenus, au sortir des maisons pensylvaniennes, trouveraient un refuge dans des établissemens lointains; en supposant l'institution complète, nous doutons encore que l'emprisonnement solitaire laissât dans le cœur des coupables ces germes de réforme qui sont les garanties de l'avenir. La commission, elle, n'en doute pas. « L'emprisonnement individuel, dit M. de Tocqueville dans son rapport, est, de tous les systèmes, celui qui rend le plus probable la réforme morale des criminels, et qui exerce sur leur ame l'influence la plus énergique et la plus salutaire. » Examinons cette opinion.

Il y a deux écoles en morale : la doctrine ascétique, qui veut que l'homme trouve en lui seul la règle du bien et la force de l'accomplir, et la doctrine religieuse, qui montre la société dépositaire des traditions, et qui fait de l'action exercée par les hommes les uns sur les autres le grand levier de l'amendement ainsi que du progrès. L'école ascétique, après avoir inventé les épreuves pythagoriciennes, les er-

mites chrétiens, les couvens en Europe et les extravagances des fakirs en Orient, se rabat, dans la civilisation moderne, sur l'isolement des condamnés. Cette dernière forme n'est ni la moins déraisonnable ni la moins absolue.

On comprend les solitaires de la Thébaïde. C'étaient des hommes de choix qui allaient porter dans le désert les aspirations d'une ame détachée du monde et pleine de Dieu. A défaut de la société, ils avaient la nature, avec laquelle ils s'entretenaient, dans un sublime dialogue, des merveilles de la création et des problèmes de la destinée. La solitude s'animait pour eux; elle n'était qu'un espace ouvert où leur intelligence s'orientait et se développait plus librement. Ils y entraient exilés, ils en sortaient prophètes. Et c'est à eux sans doute que Zimmermann a songé en écrivant : « De profondes méditations dans des lieux solitaires élèvent l'esprit au-dessus de lui-même, échauffent l'imagination et font naître les sentimens les plus sublimes. L'ame y goûte une satisfaction plus pure, plus continue, plus durable et plus féconde. Là vivre n'est autre chose que penser; à chaque pas, l'ame marche dans l'infini. »

Mais autre chose est la solitude, dans l'état de liberté, au milieu des grandes scènes de la nature; autre chose est la solitude au fond d'un cachot. Celle-ci, loin d'élever l'ame, l'irrite ou l'abat. La plus grande anxiété de Gonfalonieri au Spielberg était la crainte de perdre la raison, qui paraissait, selon son expression, *toujours prête à s'échapper*. Sylvio Pellico répondait à son geôlier qui lui rappelait l'inexorable consigne du silence : « Je ne le puis; la solitude continue est pour moi un tourment si cruel, que jamais je ne résisterai au besoin de laisser tomber quelques paroles de mon gosier et d'engager mon voisin à me répondre; et si ce voisin ne me répondait pas, j'adresserais la parole aux barreaux de ma fenêtre, aux collines qui sont devant mes yeux, aux oiseaux qui volent dans l'air. »

Voilà l'impression que produisait sur des esprits cultivés, sur des ames droites, l'isolement dans la prison. Que sera-ce des intelligences incultes et des cœurs gangrénés! « En me trouvant soudainement seul dans ma cellule, disait un détenu au chapelain de Philadelphie, je me sentis frappé de terreur à l'idée que Dieu était venu contre moi pour me détruire. Pendant quelque temps, la nuit, je ne pouvais pas dormir. » Un autre détenu racontait à MM. de Beaumont et Tocqueville (1) que, pendant les premiers mois de sa solitude, il était souvent

(1) *Du Système pénitentiaire aux États-Unis*, appendice.

visité par d'étranges visions; durant plusieurs nuits de suite, il lui semblait voir un aigle perché sur le pied de son lit Un détenu, qui n'était dans le pénitencier que depuis trois semaines, paraissait plongé dans le désespoir. « *La solitude me tuera,* » disait-il Un autre, renfermé depuis cinq mois, en portait un jugement semblable : « La solitude est funeste à la constitution de l'homme, elle me tuera. » Un quatrième ne parlait des premiers mois de sa détention qu'avec terreur, et ce souvenir lui arrachait des larmes. Un cinquième paraissait irrité, mais non soumis par le châtiment. On semblait le gêner en venant le visiter; il n'interrompait pas son travail, répondait à peine aux questions, et ne témoignait aucun repentir.—Que servirait de multiplier ici les exemples? Le raisonnement n'en dit-il pas assez sur ce point? Qu'une solitude de quelques jours porte à la réflexion, cela se conçoit encore; mais un isolement prolongé, un isolement perpétuel en quelque sorte, ne peut qu'aigrir le caractère ou exalter l'imagination : c'est une peine qui s'adresse au sentiment et non à la raison.

Les partisans de l'emprisonnement individuel semblent croire que l'ame humaine est une espèce d'arsenal, et que l'homme le plus dépravé doit retrouver en lui-même, pourvu qu'il s'interroge dans le silence de la solitude, des armes assez puissantes pour combattre victorieusement ses penchans les plus vicieux. Les choses ne vont point ainsi. Il n'y a que les animaux qui vivent naturellement solitaires. L'homme est un être sociable, parce qu'il est un être pensant Il ne peut rien faire seul, ni le mal, ni le bien; et quand il est le plus abandonné, le plus misérable, le plus criminel, il faut encore, pour le ramener à un ordre d'idées meilleur, que la Providence, sous la forme de la charité humaine et de l'exemple, se manifeste à lui au fond du châtiment. On dira que le projet de loi réserve aux condamnés les consolations de la religion et de l'enseignement. Cela est vrai, mais il faut ne pas connaître la nature humaine pour supposer qu'une morale officielle puisse faire de nombreuses et de sincères conversions. Il n'y a de leçons vraiment utiles que celles que les hommes se donnent les uns aux autres par leur conduite; la réforme d'un criminel instruit cent fois plus ses compagnons de captivité que tous les sermons d'un aumônier ou d'un directeur de prison. La cellule du système pensylvanien ne vaut pas mieux, avec des formes moins brutales, que les cachots, les *in pace* de l'inquisition. C'est toujours la société retirant son appui à l'individu, et le laissant retomber de toute sa hauteur dans le désespoir, dans la folie, ou dans une implacable perversité. Une fois muré au fond de ce sépulcre, l'homme sent sa nature se dédoubler :

le corps rampe comme un ver de terre, loin du mouvement et du soleil; l'intelligence tourne à la rage ou à l'hébêtement. Voilà désormais un être rayé du livre de vie.

Le système pensylvanien n'a pu être imaginé que par des législateurs peu familiers avec les grands côtés de la nature humaine, et qui désespéraient de l'amendement des criminels. Les tendances matérialistes de ce régime se révèlent dans toutes ses dispositions, et les murailles en sont le véritable agent moral (1). S'il convenait à une race au monde, c'était à coup sûr à celle qui a érigé l'égoïsme en maxime politique, qui a dit à l'individu : « Tirez-vous d'affaire par vos propres forces (*help yourself*), » et qui a mis pour la société le *self government* à l'ordre du jour. Mais n'est-ce pas un contre-sens que de le recommander à la nation qui est charitable par excellence, à celle qui a le plus directement subordonné, dans l'organisation du gouvernement, l'individu à la société?

Le projet de loi laisse entièrement de côté la question si grave du personnel de la surveillance dans les prisons. Cependant la bonne discipline d'un pénitencier et la réforme des condamnés dépendent surtout du choix des hommes préposés à la direction. Le personnel est tout dans un établissement pénal; la règle est secondaire. L'on ne réforme pas les hommes en écrivant des chartes disciplinaires ou des arrêtés ministériels; il faut incarner la règle dans la personne d'un chef, la rendre vivante et agissante, pour être entendu et obéi. Le meilleur système peut avorter dans les mains d'agens incapables, tandis que le plus mauvais système, corrigé dans l'application par un administrateur habile, produit souvent d'heureux résultats. La France en fournit d'éclatans exemples. Certes rien n'est moins parfait que l'aménagement intérieur de nos maisons centrales; rien n'est moins favorable à la discipline ni à l'amendement que ces prisons où n'existe pas même la séparation de nuit entre les détenus, et pourtant l'on ne trouverait, ni en Amérique, ni en Europe, ni sous l'empire de la règle pensylvanienne, ni sous le régime d'Auburn, des prisons de femmes comparables aux maisons centrales de Montpellier et de Fontevrault.

Nous ne connaissons la prison de Montpellier que par ses œuvres; mais nous savons que M. Michel Chevalier, qui l'a visitée récemment, et qui est un observateur compétent, place cet établissement au-dessus

(1) « La discipline est facile. On comprend que, quand des criminels sont séparés les uns des autres par des murailles, ils ne peuvent offrir aucune résistance ni se livrer à aucun désordre. » (*Rapport* de M. de Tocqueville, p. 32.)

de tout ce qu'il a vu ailleurs. Quant à la prison de Fontevrault, nous l'avons visitée, dans le mois de mai 1843, plusieurs fois et à toute heure; nous avons suivi les cinq cents détenues qui occupent le quartier des femmes, dans tous leurs exercices, dans les ateliers, dans les cours, au réfectoire, à la chapelle, et partout nous avons vu régner un recueillement tel que les couvens même n'en présentent pas. On sait que les sœurs de Saint-Joseph président, sous le contrôle du directeur, à tous les détails de la surveillance. Ce sont là des instrumens encore bien imparfaits; mais, grace à l'impulsion intelligente et ferme de M. Hello, sans doute aussi par la vertu de l'habit qu'elles portent, les sœurs ont introduit un ordre et un esprit admirables dans les rangs de la population qu'elles sont appelées à gouverner. Parcourez sans bruit les corridors du cloître sur lequel s'ouvrent les ateliers, appliquez votre œil au guichet de chaque porte, et quelque moment que vous ayez choisi pour cet examen, vous trouverez tous les visages courbés sur le travail, vous n'entendrez pas un mot, pas une plainte retentir. Entrez hardiment : parmi ces femmes naturellement si curieuses, pas une ne lèvera la tête pour vous regarder; seulement vous verrez couler sur leurs joues des larmes silencieuses, seuls indices qui trahissent dans cette retraite le trouble de leur cœur.

A l'heure marquée pour la récréation, deux fois par jour, on les rassemble dans une cour plantée d'arbres et gazonnée, où des sentiers étroits serpentent à travers la verdure. Des bancs règnent circulairement le long des murs. Le signal étant donné par la sœur qui préside à cet exercice, la moitié des détenues vont s'asseoir en silence et les bras croisés sur la poitrine; les autres suivent une à une et à la file les sentiers qui reviennent sur eux-mêmes, les bras croisés aussi et sans parler, plusieurs marmottant du bout des lèvres les prières du chapelet. Chaque détenue a ainsi un quart d'heure de promenade, et un quart d'heure de repos en plein air. Le repentir ou tout au moins la réflexion a laissé des traces profondes sur toutes ces figures. Quel contraste avec la parole libre et l'air effronté des femmes renfermées dans les autres prisons! Et quel tort ne ferait pas aux détenues de Fontevrault l'emprisonnement solitaire, qui leur enlèverait le spectacle édifiant, qu'elles se donnent les unes aux autres, de leurs progrès journaliers dans le bien?

La société française s'est déjà ressentie de ces améliorations. Le nombre des accusées va diminuant depuis quelques années, et si l'on prenait soin de protéger les détenues, à l'expiration de leur peine, contre les dangers, contre les séductions et les besoins qui les atten-

dent, nous ne doutons pas que le budget du crime ne subît prochainement, de ce côté, une large réduction.

Le gouvernement et la commission admettent de concert que le système pensylvanien ne doit pas être appliqué aux enfans. Il paraît même que l'on a le projet d'annexer à nos grandes prisons, en faveur des jeunes détenus, des établissemens ruraux semblables à la ferme naissante de Fontevrault ou à la belle colonie de Mettray. Pourquoi ne pas pousser plus loin cette concession obligée? Pourquoi ne pas reconnaître que la règle de Fontevrault, avec l'addition de l'isolement cellulaire pendant la nuit, est le régime le plus efficace que l'on puisse appliquer à la réforme des femmes condamnées?

Signalons une autre contradiction du projet. L'article 33 dispose qu'après une détention *séparée* qui aura duré douze ans, ou lorsqu'il sera septuagénaire, le détenu devra être admis au bénéfice du régime commun. Que signifient ces tempéramens, si l'emprisonnement solitaire est aussi bienfaisant qu'on l'a prétendu? Si la santé du corps s'en trouve bien, et si la raison y résiste sans effort, d'où vient que l'on croit devoir en limiter la durée? Ou la commission a confiance dans son système, et dans ce cas elle ne doit pas craindre d'aller jusqu'au bout, ou bien elle doute encore, et, s'il en est ainsi, les restrictions qu'elle apporte à son principe ne satisferont personne; c'est un devoir de conscience pour elle de s'arrêter tout-à-fait.

Les conséquences financières du projet de loi fixeront sans doute l'attention de la chambre, car elles ont une véritable gravité. La commission s'est évertuée à prouver que le système pensylvanien n'excluait point un travail productif. Nous ne voulons pas opposer à ses présomptions des présomptions contraires; mais comme on ne peut raisonner ici que par voie d'analogie, nous lui rappellerons qu'aux États-Unis, sur le terrain même où cette controverse a pris naissance, elle est aujourd'hui définitivement vidée. En effet, de 1827 à 1842, la prison de Philadelphie a coûté à l'état, après avoir absorbé le produit des travaux exécutés dans l'établissement, et pour entretenir une moyenne de 400 détenus, la somme de 320,000 dollars (1,712,000 fr.); dans la même période, les cinq prisons de Wethersfield, d'Auburn, de Charlestown et de Colombia, conduites selon la règle d'Auburn, avaient rapporté, toutes dépenses payées, pour une période de onze ans, la somme de 430,245 dollars (2,344,610 francs).

Les dépenses de construction, dans le système pensylvanien, seraient bien autrement sérieuses. M. de Tocqueville, s'appuyant sur des calculs à notre avis fort contestables, réduit le nombre des cellules

à construire à 20,000, et les frais à 38 millions de francs, dont 7 millions, suivant lui, ont déjà été dépensés à Paris. L'honorable rapporteur a confondu les dépenses qu'exigent les maisons départementales destinées aux accusés et aux condamnés à moins d'un an avec celles qu'il faudrait faire pour remplacer les maisons centrales et les bagnes par des prisons construites dans le système pensylvanien. La ville de Paris n'a jusqu'à présent songé qu'à bâtir une prison à l'usage des prévenus et des accusés; il n'entrait pas même dans ses attributions d'aller au-delà.

Indépendamment des prévenus et des condamnés qui sont renfermés dans les prisons départementales, les maisons centrales et les bagnes comptent ensemble 26,000 détenus. Otez les femmes et les enfans, il restera encore 20,000 à 21,000 condamnés à loger. On parle d'exécuter des travaux d'appropriation dans les maisons centrales pour y celluler une partie de ces détenus. C'est parce que nous avons vu ces établissemens que nous déclarons la transformation impossible, à moins de compromettre l'existence même des condamnés. L'emprisonnement solitaire est déjà bien assez meurtrier; l'autorité se doit à elle-même de ne pas l'aggraver en refusant l'air et l'espace aux détenus.

C'est donc pour 20,000 condamnés au *minimum* qu'il faudrait construire les nouvelles prisons. A Philadelphie, les dépenses de construction se sont élevées à 8,738 fr. 93 cent. par cellule. Le plan de M. Haroux Romain (1) pour la France, le seul qui paraisse réunir les conditions de sécurité et de salubrité, avait été évalué par la commission d'examen à 5,500 fr. par détenu; mais le conseil des bâtimens a été d'avis que la dépense excéderait l'évaluation. La prison de Pentonville, modèle que les partisans de l'emprisonnement solitaire jugent suffisant, a coûté près de 2 millions de francs pour 500 détenus (2). M. de Tocqueville fait remarquer que les prisons construites dans le système pensylvanien à Paris et dans les départemens n'ont coûté en moyenne que 2,900 fr. par cellule; il aurait dû ajouter que ces maisons, bonnes tout au plus pour des condamnés à court terme, ne remplissent pas le programme d'un établissement pénal. Des bagnes pensylvaniens coûteraient en France 3,500 fr. à 4,000 fr. par détenu; ce serait donc pour 20,000 détenus une dépense de 70 à

(1) *Observations sur les changemens apportés au projet de loi sur le régime des prisons*, par M. Charles Lucas.

(2) Les dépenses réelles dépasseront le devis de 71,655 liv. st., envoyé au gouvernement français et relaté par M. de Tocqueville dans son *Rapport*.

80 millions, et en y comprenant les prisons départementales, de 100 ou 110 millions. Il appartient à la chambre d'examiner si la situation du trésor et les engagemens déjà pris par l'état lui permettent de tenter cette dispendieuse aventure, en marchant à une réforme qui, fût-elle assurée, laisserait encore à résoudre le problème bien autrement grave et bien autrement urgent de la condition des libérés.

Mais admettons que la chambre des députés, considérant ce qu'il y a de barbare et d'inefficace dans l'emprisonnement solitaire, se détermine à repousser le projet de loi, aura-t-elle compromis par là cette réforme des prisons dont l'opinion publique est préoccupée, à juste titre, depuis vingt-cinq ans? Nous sommes loin de le penser. En premier lieu, les changemens les plus essentiels s'opèrent tous les jours par voie administrative et sans l'intervention du pouvoir législatif. Des maisons de refuge, des pénitenciers agricoles, s'ouvrent dans toutes les parties de la France aux jeunes détenus, et l'œuvre de la réforme se poursuit ainsi par le côté où sont les plus grandes espérances d'amendement. Après les enfans, ceux qu'il importe le plus de dérober à la contagion des prisons, ce sont à coup sûr les prévenus et les accusés. Eh bien! pour ceux-là aussi l'intervention de la loi devient inutile, les conseils-généraux ayant voté ou s'empressant de voter des maisons où le régime cellulaire, tempéré par diverses exceptions et borné à une durée très courte, n'aura que des avantages et n'aura point d'inconvéniens. Toutefois, il faudrait que l'administration s'engageât à ne prolonger, dans aucun cas, au-delà de cinq mois l'emprisonnement solitaire. Au-delà de ce terme, le péril commence pour la raison ou pour la vie. Sans parler des accidens que la règle pensylvanienne a déterminés parmi les condamnés politiques, nous citerons une maison d'arrêt, celle de Saint-Quentin, où un détenu s'est suicidé, et deux autres ont tenté de se suicider en quelques mois.

Quant aux prisons destinées aux condamnés à long terme, on n'a qu'à sortir de la contemplation des deux systèmes américains, dans lesquels la pensée du gouvernement tourne comme dans un cercle sans issue, pour apercevoir une solution pratique qui ne demande aucun changement à la loi. Comme les ordres monastiques au moyen-âge, la règle de Philadelphie et la règle d'Auburn partagent aujourd'hui les esprits. Cependant la vie claustrale s'était modifiée jadis, en passant de l'Orient à l'Occident; pourquoi le programme propre à la réforme des prisons ne se modifierait-il pas, en passant du monde occidental au monde oriental? L'auteur de ces réflexions, dans un livre

qui a déjà sept ans de date (1), proposait d'instituer, pour les détenus de race rurale, des pénitenciers agricoles, dans lesquels ces condamnés auraient été employés à des travaux de défrichement et auraient eu à féconder la terre de leurs sueurs. Ce qui n'était alors qu'une hypothèse de sa part devient aujourd'hui dans tel lieu le programme des praticiens, et dans tel autre l'expression des faits accomplis.

Ainsi, dans le canton de Vaud, le conseil d'état a décidé en principe que « le travail des détenus aurait lieu en plein air dans la bonne saison, surtout lorsque la détention serait de longue durée. » En même temps il a chargé l'administration d'examiner si les détenus ne pourraient pas *être occupés à la culture des domaines du pénitencier.*

En France, le directeur de Fontevrault, M. Hello, encouragé par le succès de l'éducation agricole qu'il donne à une partie des jeunes détenus, a proposé à M. le ministre de l'intérieur de prendre à bail une ferme de trois cents hectares contiguë à la prison, et d'y employer les détenus adultes que les habitudes de leur vie antérieure destinaient aux travaux des champs. Cette proposition, venant d'un praticien consommé et n'entraînant aucun surcroît de dépense, méritait assurément d'être accueillie; elle reste enfouie dans les cartons du ministère, avec tous les projets qui contrarient trop ouvertement la routine du mécanisme administratif. Et quand on a pris la liberté d'insister sur les avantages de l'expérience que M. Hello demandait à entreprendre, M. le ministre de l'intérieur s'est contenté de répondre que l'administration ne pouvait pas se prêter à courir les chances d'une telle innovation. Eh quoi! l'emprisonnement solitaire n'est-il pas aussi une innovation, et la plus dangereuse de toutes, étant celle qui s'écarte le plus des précédens de notre législation et des mœurs de notre pays? Il nous semble que les hommes qui n'ont pas reculé devant le péril d'un changement aussi complet auraient bien mauvaise grace à s'effrayer pour quelques modifications de détail.

Au reste, il ne s'agit même plus d'une innovation, il ne s'agit plus d'une expérience; le problème est déjà résolu, la tentative a reçu la consécration du succès. Les grands travaux exécutés par les bataillons disciplinaires d'Alger, sous le commandement de M. le colonel Marengo, ne sont pas plus connus que la bonne conduite et le progrès moral des condamnés qui ont concouru à ces prodiges, et le *Moniteur algérien* du 30 décembre 1842 a pu dire, aux applaudissemens de toute la population : « En reconnaissant combien le travail des champs

(1) *De la Réforme des Prisons*, par M. Léon Faucher; 1 vol. in-8°, chez Hachette, rue Pierre-Sarrasin, 8.

avait amélioré les mœurs de ces hommes, dont les fautes tiennent en grande partie à la force de leur constitution, qui engendre d'énergiques passions, on a pensé que les meilleurs pénitenciers seraient des ateliers de grands travaux agricoles ou de terrassemens, au lieu du système cellulaire, qui livre les coupables à un ennui mortel et à l'inutilité. »

Une dernière considération. Il se fait, depuis le commencement du siècle, une immigration permanente et qui va croissant, des campagnes vers les villes ainsi que vers les centres manufacturiers. Attirés par l'appât d'un salaire plus élevé, les fils de paysan quittent la charrue et accourent en foule dans ces ateliers de filature, de tissage ou de machines, vastes congrégations industrielles mues et pour ainsi dire animées par la vapeur. Le flot des populations urbaines montant sans cesse, il n'y a bientôt plus de place pour les ouvriers dans les manufactures, pour les habitans dans les maisons, ni pour les maisons dans les rues. Le salaire s'avilit par l'action d'une concurrence excessive, et tombe au-dessous de ce qui est nécessaire à la vie. La misère, avec le vice et le désespoir, envahit les rangs de la classe laborieuse. Les travailleurs se réfugient dans des caves, dans des masures délabrées ou dans des auges à pourceaux; leurs pieds trempent dans la fange, et leur visage ne voit pas le soleil. Les enfans s'étiolent et rampent dans une sauvage ignorance; enfin, les filles se prostituent.

S'il y a un devoir impérieux, à cette heure, pour les gouvernemens de l'Europe, c'est à coup sûr celui de faire refluer vers les campagnes, qui restent à moitié désertes et mal cultivées, la population ainsi que les capitaux; que si, par une fatalité de leur situation, ils étaient hors d'état de réparer le mal, ils devraient s'étudier du moins à ne pas l'aggraver gratuitement. Voilà pourtant ce que l'on fait, lorsque, dans nos maisons centrales, on place un condamné de race rurale devant une *mule-jenny*, ou devant un métier à tisser. C'est un paysan que l'on métamorphose en ouvrier des manufactures; c'est une constitution robuste que l'on condamne à l'affaiblissement; c'est un criminel par accident que l'on prépare à devenir criminel par habitude. Au lieu de tendre à disperser les malfaiteurs à l'expiration de la peine, on leur fait un besoin de l'association. Comme si le foyer de la corruption n'était pas assez intense ni assez étendu, on y jette à plaisir de nouveaux alimens. C'est la voie dans laquelle nos établissemens pénitentiaires se trouvent engagés; le projet de loi rendrait cette erreur irréparable, et voilà pourquoi nous en conseillons le rejet.

LÉON FAUCHER.

L'ILE BOURBON.

Quand on fait tourner sous ses doigts un globe terrestre (et c'est là un des plus beaux délassemens de l'esprit), le regard est attiré moins par les grandes divisions de l'univers que par les îles sans nombre répandues dans les océans. Celles-ci, appliquées, pour ainsi dire, à un cap dont elles sont la pointe extrême, projetées le long d'un continent dont elles forment comme l'appendice, ont été arrachées de la côte ferme par ces cataclysmes anciens que la science constate, et que la tradition locale rapporte parfois sous le voile de la légende. Celles-là, réunies en archipels, et figurant des constellations, déployées à travers une mer immense comme une voie lactée, semblent tantôt les débris d'un monde à demi submergé, tantôt des points de halte préparés par la Providence pour les peuples que l'instinct impérieux des migrations poussera vers des rives lointaines. D'autres enfin, isolées ou semées par petits groupes, loin de toute grande terre, ne paraissent pas d'abord se rattacher d'une manière visible au plan de la création. On dirait qu'elles ont surgi de l'abîme tout exprès pour donner aux tortues des grèves où déposer leurs œufs, aux goëlands des rochers où placer leur couvée. Généralement ces dernières étaient inhabitées au temps de la découverte; mais ici la neige étincelante des mornes, là les noires aiguilles des montagnes, ailleurs la fumée et les flammes

d'un volcan, se dressaient comme des phares naturels destinés à guider un jour les vaisseaux; quand commencèrent les explorations aventureuses, on vit ces îles devenir des lieux de station d'où les navigateurs, après avoir repris haleine, s'élancèrent avec plus d'espérance vers les mondes pressentis.

Il fut donné aux Portugais d'aborder les premiers beaucoup de ces rochers stériles qui devaient plus tard se transformer en citadelles, et plus d'une aussi de ces terres fertiles dont les richesses inexplorées semblaient attendre la culture. Dans une de ces hardies expéditions au-delà du cap des Tempêtes, Mascarenhas découvrit à l'est de Madagascar, la Taprobane de Ptolémée, un groupe de trois îles situées sous le tropique du capricorne, au milieu de l'Océan indien. Il légua son nom à ces terres nouvelles : ce sont aujourd'hui Rodrigue, sur laquelle vivent quelques familles de colons; l'île de France, redevenue l'île Maurice comme au temps des Hollandais, mais au profit du peuple qui les dépouilla de la plupart des conquêtes enlevées par eux aux Portugais; enfin, l'île Bourbon, débaptisée deux fois sous la république et sous l'empire. Rodrigue n'était qu'un îlot sans valeur, sans étendue, et destiné à porter malheur à nos possessions dans la mer des Indes, en servant de point de ralliement à la flotte anglaise qui venait nous les enlever. Les navigateurs portugais reconnurent que les deux autres îles étaient plantées de beaux arbres, arrosées de torrens et de rivières, coupées de plaines au milieu desquelles s'élevaient des montagnes pittoresques et menaçantes, animées par le chant des oiseaux; mais ils purent en faire le tour sans apercevoir sur le sable cette empreinte fatale qui fit reculer d'effroi Robinson Crusoë. Ils y laissèrent quelques chèvres et poursuivirent leur route; les Portugais d'alors songeaient plus à guerroyer contre les infidèles qu'à fonder des colonies, comme si, devinant que leur règne serait de courte durée, ils se fussent empressés d'arborer partout leur pavillon.

Pendant un siècle, il ne fut plus question des îles reconnues par Mascarenhas; en 1642, de Pronis, commandant des établissemens français à Madagascar, prit possession de Bourbon au nom du roi Louis XIII, et y envoya en exil quelques soldats mutins. Ceux-ci ne se regardèrent pas sans doute comme très punis de changer le climat insalubre de Sainte-Luce pour l'air éminemment sain du lieu de leur déportation. Cependant, soit qu'ils eussent été rappelés par le successeur de celui dont l'administration, souvent blâmée, avait excité leur mécontentement, soit que la présence de quelques militaires rebelles ne donnât pas à cette île un caractère formel d'occupation, sept ans plus

tard, de Flacourt, qui menait si vertement les Séclaves, en reprit possession et lui imposa le nom qu'elle porte aujourd'hui. Quinze années s'écoulèrent, durant lesquelles cette annexe de Madagascar ne fut guère fréquentée que par les flibustiers des mers des Indes. Ils venaient y chasser le *dronte*, gros et lourd oiseau dont la race a depuis long-temps disparu du pays, et les chèvres sauvages nées de celles qu'y avaient laissées les Portugais; leurs cabanes s'élevaient aux embouchures des rivières, dans les lieux propres au renouvellement de la provision d'eau, premier besoin des navigateurs. Enfin, en 1665, la compagnie française des Indes orientales, à qui Louis XIV avait concédé Madagascar et ses dépendances, envoya à Bourbon une vingtaine d'ouvriers, et ce fut, sur cette terre irrégulièrement occupée, le commencement de la colonisation. Autour de ce noyau de travailleurs sédentaires vinrent se grouper des matelots toujours prêts à déserter le bord, quitte à regretter bientôt les ennuis de la navigation, des flibustiers dénationalisés par le fait d'une vie vagabonde. A cette population improvisée et manquant de femmes, le gouvernement se chargea d'expédier un certain nombre d'orphelines; c'était l'usage dans ces temps-là. Ces jeunes filles, qui n'avaient plus de famille en Europe, se trouvèrent appelées à fonder au-delà du Cap celles qu'on vit plus tard prospérer, s'enrichir, puis se disséminer sur la côte de Coromandel, aux Seychelles, dans les terres voisines. Une circonstance fâcheuse pour nos établissemens dans la mer des Indes vint accroître bientôt le nombre des colons : l'orgueil imprudent de Delahaye, qui commandait à Madagascar en 1670, ayant provoqué une guerre dont le résultat fut un massacre général de la population blanche, les Français qui eurent le bonheur d'échapper au désastre se réfugièrent à Bourbon; la petite île, en recueillant les débris de la grande, acquit une importance d'autant plus sérieuse que pendant quatre-vingt-dix années on ne songea plus à bâtir de forteresses à Madagascar.

Depuis 1671, époque de la cession à la compagnie, jusqu'en 1764, date de la rétrocession au roi, la colonie de Bourbon, dont les habitans n'avaient à redouter ni les influences pernicieuses d'un climat dangereux, ni les attaques des sauvages, paraît avoir joui au plus haut degré de ce bien-être paisible, de ce genre de vie facile et heureux que le père Labat a si naïvement célébrés dans son voyage aux Antilles, et conservé la simplicité de mœurs qui s'est perpétuée si long-temps aux Seychelles, ce petit *Eldorado* de l'Océan indien. L'île obéissait alors à un gouverneur nommé par le roi sur la présentation des directeurs, et assisté des membres d'un conseil choisi parmi les

principaux employés (1); le seul impôt auquel elle fût soumise consistait en une taxe de vingt sous par tête de noir dont le produit était affecté à certaines dépenses communales, la compagnie se chargeant des frais d'administration et de défense. L'île Bourbon était devenue une des échelles de l'Inde; malheureusement elle manquait de port, inconvénient fort grave depuis l'abandon de nos établissemens de Madagascar, tandis que l'île voisine en possédait deux. La fréquence des coups de vent et les ravages qu'ils causaient parmi les navires mouillés sans abri dans des rades foraines attirèrent l'attention du gouvernement sur l'île Maurice, occupée précédemment par les Hollandais. Vers 1712, quelques créoles français s'y étaient, pour ainsi dire, transplantés; la colonie nouvelle, dont ces pionniers formaient la base, prit un développement si rapide, qu'en moins de vingt-cinq ans elle devint le siége de l'administration. L'île Bourbon, plus cultivée, rangeait dans de vastes magasins, le long de ses plages, ses produits en grains, sucre, café, que les caboteurs transportaient à bord des bâtimens à l'ancre au Port-Louis, chef-lieu de l'île de France, pour être expédiés ensuite en Europe; elle était comme une immense ferme, comme une vaste plantation de la compagnie, dont l'intendant supérieur résidait à l'île de France : cela explique pourquoi, malgré son importance commerciale, elle ne compte guère que de gros bourgs et pas une ville remarquable.

Depuis l'époque de la rétrocession au roi (1764) jusqu'en 1792, la colonie, affranchie du monopole de la compagnie, subit une réorganisation dont le besoin se faisait vivement sentir. L'impôt par tête de noir fut augmenté de dix sous, il est vrai, mais alors aussi cessa d'exister l'impôt, bien plus onéreux, que prélevait la compagnie sur toutes les denrées, en les achetant à un taux fixé par elle, et en les payant avec des objets dont elle déterminait également la valeur. Les influences du nouveau régime furent si salutaires, que dans l'espace de vingt-deux ans la population blanche se trouva doublée. Par suite, celle des esclaves avait presque triplé; en revanche, les affranchis, au nombre de plus de douze cents, formaient une classe distincte. Cette prospérité remarquable, dont l'administration sage et éclairée de M. Poivre, intendant-général, était la cause première, mit la co-

(1) Ce tribunal, créé par un édit du mois de mars 1711, était soumis, pour les appels, au tribunal souverain de Pondichéry, chef-lieu des établissemens de la compagnie des Indes. Nous empruntons ces détails aux *Notices statistiques sur les colonies françaises*, imprimées par ordre de M. le vice-amiral de Rosamel, ministre secrétaire-d'état de la marine et des colonies. 1838.

lonie à même de traverser, sans éprouver de trop fortes secousses, les époques de crises, de révolutions et de guerres, qui se continuèrent jusqu'en 1815; alors la France, dépouillée de l'île qui portait son nom, ne posséda plus que Bourbon, parfaitement plantée, enrichie de produits précieux, mais privée de port et laissée à ses anciens maîtres, moins comme une colonie que comme un récif sur lequel se briseraient leurs vaisseaux! Mais avant de toucher les points principaux de cette période récente, descendons sur l'île et prenons connaissance des localités.

Un groupe de montagnes, les unes bleues et largement découpées comme les Apennins, les autres sombres et abruptes comme les Alpes, voilà l'île Bourbon vue à distance. On en fait le tour sans que les gros navires trouvent une anse qui les abrite et les invite au mouillage; on dirait un point fortifié par la nature, qu'on ne peut aborder qu'avec la permission du vent et de la marée, et encore faut-il des précautions infinies. Ici, ce sont des rocs escarpés, taillés à pic, creusés en cavernes par le flot menaçant qui s'y engouffre avec un mugissement terrible; caps battus par toutes les tempêtes, troués à leur sommet de petites grottes inaccessibles, dans lesquelles le fou aux larges ailes aime à nicher; là, d'immenses murailles formées par la lave qui, venant se heurter toute bouillante contre la vague, se refroidit subitement, s'éteint, se dresse en masses poreuses, nuancées de reflets rougeâtres et violets. L'Océan, sur lequel elle empiète, mine sourdement cette barrière volcanique, et la ronge à l'intérieur en se creusant un labyrinthe de passages multipliés. Quand le vent souffle du large, des masses d'eau poussées par cette action du dehors à travers les voûtes sonores où elles se ruent avec un bruit pareil à celui du canon rejaillissent de toutes parts en jets d'écume, en blanches gerbes, par des fissures à peine visibles. Ailleurs, ce sont des plages unies, sablonneuses, mais rendues tout aussi peu abordables par une houle courte et brusque, déferlant sans cesse sur un lit de galets. Même quand la brise sommeille, la mer continue de mugir; selon qu'il approche de la rive le jour ou la nuit, le marin, dont les oreilles sont frappées par le murmure du ressac, voit de toutes parts le flot irrité s'enrouler sous des flocons d'écume, ou une crinière phosphorescente entourer l'île comme une ceinture. Quand j'arrivai à Bourbon, la saison de l'hivernage était commencée; les pluies et les chaleurs, les orages et les gros vents que j'avais vus se calmer aux bords du Gange, dans l'hémisphère boréal, régnaient en plein de l'autre côté de la ligne. La mer, fortement agitée au large par les rafales du matin, se calmait à un mille de

la côte, au souffle opposé d'une brise de terre qui répandait déjà à une distance assez considérable des vallées un parfum sensible de girofle et de café. Les nuages épais, après avoir versé sur l'île des torrens de pluie, se serraient autour des pitons et des mornes, y restaient suspendus en masses bizarres et voilaient la plus haute cime des montagnes. Le soleil, en se couchant, perçait de ses rayons les brumes produites par l'extrême humidité des plaines; de petites nuées volaient avec lenteur sur le lit des torrens et remontaient tristement vers les régions supérieures, se brisant çà et là à des pics sombres, s'accrochant aux dômes des forêts pour reparaître ensuite sous des formes fantastiques. Nous voguions le long de la côte; les bâtimens mouillés devant les villages se pavoisaient à notre passage, tout en roulant sur des vagues énormes; partout fumaient les champs imprégnés d'eau, et scintillaient en filets d'argent les cascades bondissant sur les rocs. Peu à peu la nuit vint, et sous les arbres, à l'angle des carrés de cannes à sucre, à travers les bouquets de cocotiers, brillèrent peu à peu aussi ces feux du soir, étoiles de la terre qui réjouissent la vue du navigateur et le font rêver avec attendrissement aux joies du foyer.

Durant la dangereuse saison de l'hivernage, il est important de débarquer au plus vite, afin de n'être pas exposé à un coup de vent qui peut rejeter pour long-temps le navire bien loin au large, et peut-être, hélas! contre les rocs. Une fusée partie du quai nous apprit que le capitaine de port nous accordait la permission de prendre terre : le canot nous conduisit au pied d'une échelle de corde suspendue à l'extrémité d'un pont volant et fixée sous l'eau à la profondeur de plusieurs brasses. Il faut, à la levée du flot, saisir les échelons, s'y accrocher, et *se guinder* jusqu'au haut sans regarder au-dessous de soi l'embarcation légère que la vague entraîne, balance, ramène à son gré. Les dames, ou ceux qui n'ont pas appris en grimpant sur les mâts à pratiquer sans péril un pareil exercice, sont hissés dans des fauteuils disposés le long du *barachoix*. En montant cet escalier peu commode, en pleine nuit, par une pluie battante, je songeais qu'il valait mieux encore débarquer dans des charrettes comme à Buénos-Ayres, ou sur le dos des noirs, comme à Pondichéry.

Le premier bruit qui frappa mon oreille au milieu du silence des élémens, dont on est si surpris en quittant la mer, ce fut le qui vive d'un grenadier du régiment de marine en faction devant la caserne. Cet appel un peu brusque me fit tressaillir et me causa plus de joie que le salut militaire prodigué par les cipayes anglais dans les villes de l'intérieur de l'Inde à tout homme blanc proprement vêtu.

Le môle sur lequel on débarque se termine par un pont en bois dont on enlève les planches à la moindre oscillation du baromètre; un pilote stationne jour et nuit près du quai, surveillant la mer, avec un fusil chargé dont il doit faire usage pour repousser les canots qui, au mépris du pavillon prohibitif, essaieraient d'aborder. Toute la saison d'hivernage se passe en transes continuelles; soir et matin, les signaux apprennent aux navires ce qu'a dit le baromètre, oracle infaillible sur lequel le commandant du port a toujours l'œil ouvert; c'est à lui de communiquer à la rade, par le moyen de ses pavillons, les avertissemens très sérieux qu'il puise dans l'inspection d'un tube de verre; la science a des secrets magnifiques par leur utilité. Depuis avril jusqu'en décembre, les brises alisées du sud-est, dépassant un peu le tropique, leur limite naturelle, balaient le ciel souvent brumeux autour des îles, secouent les arbres, et vivifient ces climats brûlans; le temps est serein, le soleil brille de tout son éclat. Depuis décembre jusqu'en avril, l'astre qui nous a fui, parcourant sa carrière de la ligne au tropique du capricorne, tempère et fait cesser même ces courans d'air par la force de ses rayons; l'équilibre de l'atmosphère est détruit; les calmes et les gros vents se succèdent d'une façon irrégulière et capricieuse; des ras-de-marée se déclarent successivement sur divers points. Ici les navires dorment tranquillement sur leurs ancres, et à quelques milles plus loin le canon les avertira de fuir une rive dangereuse où la vague sourde, soulevée par une cause inconnue à des hauteurs effrayantes, les arracherait de leur mouillage pour les jeter contre les rochers ou les briser sur un amas de galets, en les y laissant à sec. Il faut donc se maintenir, à l'aide des voiles, hors de la barre formée par ce ressac furieux; la mer est unie comme un miroir, seulement un flot immense se dresse et commence à déferler parfois à la distance d'un demi-mille, se ruant sur la côte avec le retentissement d'une charge de cavalerie. On dirait que l'Océan, dans un accès de folle gaieté, veut épouvanter l'île et l'ébranler sur sa base.

Quelquefois, après de longues pluies, le baromètre, qui est resté immobile, subit une dépression notable; le canon d'alarme retentit de tous côtés, et de tous côtés aussi, dans les douze quartiers rangés autour de l'île, paraît un sinistre pavillon. Selon que le signal d'appareillage a été plus ou moins pressant, les navires laissent au fond leurs ancres marquées par des bouées, ou les reprennent à bord en hissant leurs voiles, en bon ordre, d'après le rang de mouillage. Il règne à terre et sur les eaux un morne silence; la brise, qu'attendent les marins avec impatience pour fuir au large, ne gonfle point encore

la voilure, n'agite même pas le pavillon d'alarme. A peine si l'Océan se ride à des intervalles inégaux, comme s'il sommeillait profondément avant ce réveil terrible que l'homme a su prévoir. Sur la plage, l'air est étouffant; dans les vallées, les petits oiseaux se cachent sous les buissons; les bœufs malgaches beuglent en labourant le sol de leurs larges cornes; dans l'intérieur de l'île, on n'entend autre chose que le roulement non interrompu des cascades. Le soir vient, les navires sont encore en vue; les capitaines restés sur le rivage dirigent avec inquiétude leurs lunettes sur cette flotte vouée à d'imminens périls. Selon le caprice d'un vent trop léger, les voiles se rapprochent ou s'éloignent les unes des autres; on sent que la manœuvre n'est pas secondée; un calme inflexible déjoue l'expérience des marins. Peu à peu des vapeurs rousses s'abaissent sur le piton de Fournaise, enveloppent le morne des Neiges, et s'étendent au loin comme un voile funèbre. Le soleil descend; après s'être balancé dans la brume qui le dépouille de ses rayons, il disparaît comme à regret, laissant dans les ténèbres cette population tremblante sur terre et au large. Tout à coup un murmure sourd, puis strident, succède au silence des montagnes; il grossit, c'est une clameur grandissante, la voix de l'ouragan qui éclate. Les feuilles arrachées voltigent serrées comme les gouttes de pluie; les nuées crèvent avec une violence incroyable; les cannes à sucre, les girofliers jaunissans et les caféiers qu'ils abritent, tombent dans la plaine, au versant des collines, comme si la faux ou la hache les avait moissonnés et abattus. Les grandes forêts, avec leurs chevelures de lianes, s'ébranlent comme des mâts avec leurs cordages; voici les arbres séculaires qui roulent en avalanches pêle-mêle avec des blocs de pierre précipités du haut des mornes par les ruisseaux débordés; les torrens deviennent des rivières, les rivières forment des lacs. Les toitures des maisons sont enlevées tout comme la natte qui couvre la case des noirs. L'île entière est dans la confusion; on sent le danger sans le voir; on redoute le jour qui fera connaître l'étendue du désastre; on attend avec impatience la lumière qui va éclairer des scènes de désolation et de deuil. Ce n'est plus du vent, c'est une trombe, une puissance irrésistible, une force presque palpable qui rompt et renverse, qui déracine et démolit. La vague monte à son tour et mugit avec un bruit surnaturel; elle lance les cailloux avec l'écume, remue et déplace des roches énormes, anéantit des ouvrages consolidés par un travail de vingt années. Les digues scellées avec tant d'art, elle les crève en une nuit et les range le long de la plage, comme le flot régulier défait les petites murailles de ga-

lets que les enfans des pêcheurs élèvent sur le sable à marée basse. Les torrens qui tombent du sommet des promontoires dans les gouffres furieux jettent à l'océan des masses volcaniques détachées de leurs bases. La voix humaine est perdue dans ce tumulte, le bras de l'homme est impuissant à lutter contre les élémens en colère. Le jour revient, mais le soleil est invisible; les nuées abaissées sur l'île comme sur une proie se lancent dans les ravins; l'horizon borné ne présente qu'un épouvantable chaos de lames bondissantes, battues en tous sens par des tourbillons, brisées à leur sommet par des rafales, confondues dans cette brume impénétrable qu'attire la mer. C'est une triste journée; des récoltes détruites pour bien des années, des villages inondés à moitié, de limpides ruisseaux transformés en marais fangeux, des plaines dévastées comme si un troupeau d'éléphans eût foulé aux pieds les cannes si bien venantes, des familles sans asile sous un torrent de pluie, des esclaves blessés fuyant au hasard : voilà le spectacle qu'offre l'île le lendemain de ces nuits cruelles.

Cependant la mer ne révèle pas encore tous les maux qu'elle a causés; bientôt le temps se remet, et c'est alors, quand le soleil vainqueur brille plus radieux, quand le plus petit oiseau reprend son chant, c'est alors que l'on voit poindre au large, sur les vagues fatiguées, de pauvres navires tout désemparés, celui-ci privé de sa haute mâture, celui-là coulant bas, remorqué par un bâtiment de guerre plus robuste, moins avarié; ainsi deux blessés regagnent le camp après la bataille. Combien de matelots ont péri à bord de cette flotte ballottée pendant trente-six heures par l'ouragan! Durant huit ou dix jours, reviennent lentement au mouillage, l'un après l'autre, les navires absens; on les compte à mesure qu'ils reprennent leur place, mais, hélas! tous ne reparaissent pas : on a vu des coups de vent où il n'en est pas réchappé plus de deux sur dix. L'espoir s'affaiblit avec le temps; voilà qu'enfin, au lieu du trois-mâts attendu, du brick cherché par les longues-vues des capitaines tout autour de l'île, la vague rapporte sur le sable une *guibre* avec un nom peint en lettres dorées, un canot renversé, des cadavres mutilés par les requins : souvent même la mer garde tout, esquif et matelots.

Avec le beau temps, la joie et le courage raniment les cœurs; on se distrait, en réparant bien vite, autant que cela se peut, les dégâts de l'ouragan. Les noirs reviennent danser sur la plage tranquille, les pirogues de pêche sillonnent de nouveau la mer calmée; on retire des eaux les ancres abandonnées au moment de l'appareillage par les navires qui ont sombré, et sur ces ancres rouillées, déposées dans le

sable comme autant d'épitaphes, les marins viennent s'asseoir pour causer de la famille absente, du foyer qui les attend, oublieux du péril de la veille et sûrs du lendemain, car il a été donné à l'homme de ne pas graver dans son esprit, en caractères ineffaçables, le souvenir des calamités qui l'empêcheraient d'avoir confiance dans la vie. Grace à Dieu, ces ouragans sont rares; c'est de loin en loin, deux ou trois fois par siècle, qu'on signale ces horribles tempêtes qui détruisent les plantations de girofliers et de caféiers; mais les coups de vent qui causent la perte des navires se renouvellent plus fréquemment. Croit-on, après cela, que les Anglais se soient montrés bien généreux en nous laissant l'île Bourbon?

Nous avons dit que la colonie ne compte pas de ville importante; on serait plus juste en reconnaissant qu'elle n'a pas de capitale, de cité qui, par sa position choisie, son étendue, la beauté de ses édifices, l'emporte d'une manière décisive sur toutes les autres. Les casernes, l'hôtel du gouverneur, deux petits forts, le collége, le jardin de botanique, font de Saint-Denis le chef-lieu de l'administration centrale; mais, resserrée entre le grand ravin de sa rivière et une petite plaine de sables, bâtie à la pointe extrême de la partie *du vent*, sur un promontoire étroit, elle compte, parmi ses neuf cents maisons, bien des cases, et parmi ses douze mille habitans, bien des individus de sang mêlé. Aussi Saint-Paul, chef-lieu de la partie *sous le vent*, ayant pris dans ces derniers temps un accroissement rapide, a quelque prétention de détrôner sa rivale. On n'y compte pas moins de dix mille habitans, mais la rade de Saint-Paul offre, par de certaines brises, des dangers à l'appareillage; les navires sont plus exposés à s'y heurter que sur celle de Saint-Denis, et c'est là un grand obstacle à la prospérité d'une ville maritime. Saint-Pierre se glorifie de sa petite rivière, capable de recevoir des barques d'un médiocre tonnage, de sa belle position au milieu de magnifiques sucreries. Les négocians et les planteurs de ce gros bourg veulent recevoir les navires directement d'Europe, privilége restreint assez sagement aux deux chefs-lieux de l'île, dans le but de développer sur le moins de points possible l'industrie, qui ne peut naître et prospérer dans des bourgades. Ces rivalités sont nuisibles en ce qu'elles divisent les volontés du conseil, et bonnes peut-être en ce qu'elles exaltent le patriotisme local; vues à distance, elles paraissent mesquines, bien qu'elles soient grandioses encore en comparaison des petites susceptibilités d'amour-propre qui partagent en deux villes distinctes les quartiers nord et sud de Pondichéry. Il y a dans l'esprit humain en général et dans le caractère

français en particulier une certaine dose de vanité qui se fait jour partout, à tout propos.

L'île est divisée en deux arrondissemens : la partie *du vent* et la partie *sous le vent*. Celle-ci, moins arrosée, moins sillonnée de ruisseaux et de torrens, moins rafraîchie par les brises et par les pluies, a des aspects plus variés, plus étranges; les dattiers de Saint-Paul, les sables de l'Étang salé, appartiennent à l'Afrique. Celle-là, coupée de plus de ravins, égayée de plus de cours d'eau, parce que les nuées arrêtées au passage par les pitons arrosent ses versans, est plus riante aussi, mieux plantée de forêts, plus variée dans ses cultures. Les cocotiers et les palmistes y viennent plus beaux; le jacquier d'Asie y donne en abondance ses énormes fruits, plus goûtés des créoles que des étrangers. De ce côté, les montagnes, moins abruptes, inclinées, pour ainsi dire, par l'effort constant des vents collisés, s'allongent en pente adoucie, avec de longues collines où l'œil embrasse un bel amphithéâtre de plantations. On sent par là le frais paysage de *Paul et Virginie*. Deux routes lient ensemble ces deux parties distinctes de l'île : l'une, nommée *route de ligne*, praticable seulement pour les piétons, tourne les montagnes à peu près à mi-côte; l'autre, dite *route royale*, entretenue à grands frais et sur laquelle peuvent rouler les voitures en maints endroits, fait le tour de l'île et traverse tous les cantons, en suivant presque partout le bord de la mer. C'est celle qu'on doit prendre pour voir la colonie sous ses divers aspects.

Une diligence entretient un service régulier entre Saint-Denis et Saint-Benoît, quand le permet le débordement des ruisseaux, et en particulier les capricieuses inondations de la rivière des Pluies, car il a été impossible de construire des ponts sur ce cours d'eau, dont les rives sont trop basses. Tant que les nuées ne font que crever paisiblement sur l'île, les torrens ne se gonflent pas d'une manière démesurée; mais, quand le tonnerre gronde vers la cime des montagnes, il y tombe de si prodigieux déluges de pluie, que l'on voit, selon l'expression locale, descendre la rivière, et l'on juge de la force des torrens par les blocs de pierre qu'ils roulent dans leur chute. Des masses d'une écume jaunâtre, suspendues à de grandes hauteurs, se précipitent avec fracas dans la plaine, se répandent à droite et à gauche à mesure que le lit du ruisseau est moins encaissé, et alors c'est à qui se hâtera de franchir, sur les gros cailloux déjà à moitié submergés, ces rivières grossissantes, que les voyageurs attardés sont réduits bientôt à passer sur les épaules des noirs, au risque d'être entraînés dans la mer. Les derniers venus n'auront rien de mieux à faire que de

s'asseoir patiemment sur le bord, en attendant que le petit fleuve ait fini de couler, et souvent même il ne leur sera plus loisible de retourner en arrière, s'ils se sont imprudemment laissés prendre entre deux ruisseaux.

A quelques milles de Saint-Denis, on traverse Sainte-Marie, dont les jolies habitations, enfouies sous les cocotiers, se mirent dans une rivière limpide; Sainte-Suzanne, dont les champs sont entourés de haies épineuses pleines de petites lianes aux fleurs jaunes, humble village au milieu de riches plantations; puis on aborde les vergers de Saint-André. Là s'élèvent de beaux girofliers, hauts de six à huit mètres et cachant sous leur feuillage dense et menu les caféiers d'un vert foncé. Quand le clou de girofle a formé sous la feuille sa tête en étoile, on secoue l'arbre, on fait tomber la précieuse épice sur des toiles tendues à terre, on cueille à la main ce qui résiste encore à l'ébranlement donné aux branches. C'est de novembre à janvier que cette dernière récolte a lieu dans toute la colonie, puis vient celle du café. La fève, d'abord blanchâtre et molle, se colore et se durcit sous un soleil tropical, malgré sa pulpe épaisse, qu'il faut bien se garder d'enlever quand la maturité est parfaite, sous peine de perdre tout l'arôme. Au temps de la découverte, on trouva dans l'île une espèce de caféier sauvage, qui fit supposer plus tard, avec raison, que l'arbuste cultivé pourrait réussir; jusqu'alors on ne s'était guère occupé que de planter du tabac, de semer des grains nourriciers et d'élever des bestiaux. En 1717, M. Dufougerais-Grenier (son nom mérite d'être cité) apporta de Moka et introduisit l'espèce qui a donné depuis de si beaux résultats; mais, malgré l'abri que lui prête le giroflier, l'arbuste fragile a eu tant à souffrir des ouragans durant le dernier siècle, les terres ont été si épuisées par une culture continuelle, et enfin la canne a si bien tenté les colons par l'abondance et la régularité des récoltes, car l'orage les peut détruire seulement pour une année, que peu à peu les sucreries se sont multipliées au détriment des plantations de café. Il est à craindre que les habitans de Bourbon ne regrettent désormais d'avoir négligé une culture parfaitement adaptée à leur climat, et qui n'est point exposée, comme la canne, à une concurrence redoutable. L'introduction du giroflier et de bien d'autres arbres à épices est due, comme on le sait, à M. Poivre; les premières graines furent distribuées aux habitans en 1772.

On laisse derrière soi Saint-André, village assez considérable, dont les maisons dispersées, faites en bois, la petite église isolée sur une place, les alentours couverts d'une végétation serrée, rappellent ces

hameaux naissans du sud des États-Unis, destinés à devenir en quelques années des villes florissantes. Bientôt on arrive, par une belle route bordée de haies touffues, de jacquiers, d'arbres émondés, de longues allées conduisant à des habitations, près de la rivière du Mât. Les deux bords de ce large torrent sont joints par un pont en fer suspendu; du milieu de ce balcon, jeté là sur un des plus beaux cours d'eau de toute l'île, en se tournant vers l'intérieur, on jouit d'un magnifique coup d'œil. A gauche, une immense plantation de cannes à sucre s'étend depuis le bord de la rivière jusqu'aux collines abruptes; à droite, des champs de maïs semés sur les hauteurs entraînent le regard vers des forêts qui tapissent un versant pareil à ceux que couvraient encore les sapins séculaires sur les rives de l'Hudson, il y a quinze ans. Devant soi, on voit se rétrécir peu à peu, puis se refermer brusquement, un défilé menaçant, un prodigieux ravin qui conduit au cœur même de l'île, à Salazie, aux eaux thermales, vers des régions verdoyantes, malgré les feux des tropiques, et fraîches comme la Suisse. Qui ne serait attiré vers ces gorges mystérieuses, où l'on ne distingue plus l'épaisse et monotone fumée des sucreries, mais bien celle qui s'élève de la cabane du *petit habitant*, et reporte l'esprit aux temps des flibustiers? Avant de cheminer sur la route de Salazie, reposons-nous sous cet arbre aux feuilles longues et lisses; ouvrons ce fruit, recouvert d'abord d'une pulpe épaisse, puis d'un brou, d'une enveloppe rouge, puis enfin d'un enduit pareil à la cire, et il nous restera dans la main une noix de muscade. Ainsi, dans cette île on récolte, ne serait-ce qu'en échantillon ou pour la consommation locale, les fruits les plus rares : le gingembre des Moluques, le poivre de Malabar, la muscade malgache que donne le *raven-sara*, le cacao de Guayaquil, et jusqu'au li-tchi de la Chine, fruit délicieux que les empereurs, à l'occasion de leur couronnement, envoyaient chercher dans les provinces du sud.

A Saint-André, il m'avait été impossible de me procurer un cheval; je me vis donc réduit à continuer mon voyage à pied; ma valise était sur le dos d'un Congo de traite, vêtu d'une chemise bleue en cotonnade de Pondichéry. Ce noir poussait si loin l'insouciance de sa race, que ses jambes le portaient sans que sa tête sût vers quel lieu; aussi, avec un pareil guide, m'arriva-t-il de m'égarer souvent. Nous descendîmes par une pente rapide sur les bords de la rivière, près de cette forêt que j'avais admirée du pont : là comme partout, la cognée était au pied des arbres. Un quart de l'île restait en bois il y a cinq ans; mais, avec cent machines à vapeur employées à la fabrication du sucre, ne prévoit-on pas que le déboisement sera complet avant un siècle? et alors où en

seront les terres, qui déjà ont perdu de leur fertilité par suite de la destruction partielle des forêts? On ne pense pas assez combien de gouttes de pluie chaque arbre soutire par ses branches levées en l'air, combien de petits filets d'eau il couve sous ses racines. Dans un pays à mousson, les terres déboisées ne peuvent arrêter l'évaporation; il résulte de là que les bienfaits de ces arrosemens périodiques ne se font pas sentir pendant toute la durée de la saison sèche; ce n'est pas tout que de recevoir les richesses du ciel, il faut savoir les ménager. Toutefois la nuée versait une telle masse de pluie au moment où je m'enfonçais dans les gorges, qu'il était permis de croire que le sol resterait éternellement trempé. Des charrettes pleines de cannes que l'on portait au moulin, embourbées jusqu'à l'essieu, ne pouvaient, malgré l'effort des mules et le jurement des nègres, avancer d'un pas; un torrent furieux venait interrompre la route : je le traversai sur le dos d'un colossal Yolof, moyennant quelques sous, mais non sans une certaine crainte qu'il ne me jetât dans l'eau par inadvertance ou par malice. Le chemin, plus resserré, adossé à la montagne, n'était plus lui-même qu'un ruisseau, assez limpide du reste, dans lequel il fallait se résigner à faire des lieues. Aux flancs du morne du *Bras-Panon*, d'une saillie sur laquelle se penchaient de gracieux palmistes, une cascade de hauteur démesurée se lançait avec bruit; partout, le long de la route, d'autres chutes en fer à cheval, en entonnoir, impétueuses ou lentes, vomissaient à l'envi sur nos têtes le trop plein des nuages; à tout prendre, c'était, sous un pareil climat, un beau spectacle; la blancheur des eaux contrastait avec la couleur sombre des montagnes, et, jusque sur les pitons par instans découverts, on voyait ruisseler quelque chose de pareil à des gouttes de sueur au front d'un géant. Ces mille cascades chantaient en chœur; les unes, se précipitant d'une faible hauteur dans la rivière même, rendaient un son caverneux et grave, auquel d'autres plus hardies répondaient avec un bruit presque métallique en bondissant d'une pointe élevée sur des roches nues. Par instans aussi, les nuages chassés par le vent de la mer dépassaient le Gros-Morne; le soleil dardait ses rayons au fond du défilé; peu à peu le murmure des eaux allait en diminuant, les cascades affaiblies cessaient de couler; les gouttes de pluie restaient suspendues aux feuilles des arbres, étincelantes comme des millions de perles; tout semblait sourire dans cette nature calmée, rafraîchie, renouvelée; une lumière éblouissante éclairait à ravir ce paysage sévère dans ses lignes, gracieux dans ses détails. A peine, parmi les fruits rouges du framboisier sauvage, quelque rare volatile

faisait-il entendre son ramage. Aux premiers temps de la colonie, dit-on, les oiseaux trop nombreux détruisaient les grains et les fruits, et la compagnie obligea le planteur à déposer chaque année, comme tribut, une certaine quantité de têtes et de becs; qu'on joigne à cette obligation le goût du créole pour la chasse, et l'on comprendra parfaitement que les oiseaux aient à peu près disparu de l'île. Le merle, ou plutôt le moqueur des montagnes, est devenu si sauvage, il se cache si loin des habitations désormais, qu'on a songé depuis trois ans à astreindre les chasseurs aux formalités du port d'armes; dans les plantations, la perdrix s'est multipliée, parce qu'elle n'a à redouter aucun des ennemis quadrupèdes ou ailés qui la persécutent d'ordinaire dans le voisinage des forêts. Un seul oiseau de proie, d'une espèce voisine de celle du faucon et encore très peu répandue, habite ces pics où l'on s'attendrait à trouver le vautour chauve des Cyclades et l'aigle brun des Apalaches.

Après bien des détours, après avoir monté et descendu sur les pierres, dans l'eau, bien des côtes et des rampes que les malades, en se rendant aux eaux, traversent à dos de noir avec l'espérance de revenir à pied, après avoir franchi bien des ponts de bois jetés sur des ravins, entre deux coteaux abruptes richement boisés, j'arrivai dans une contrée où la culture commence à faire des progrès. Pour mettre le pied sur les plantations de Salazie, il faut gravir un escalier de racines singulièrement glissantes au temps des pluies; au-delà de ce rempart, ce sont des orangers, des pêchers, des caféiers, des haies de *jamroses* aux fruits odorans et colorés, en forme de poires, des champs de maïs au milieu desquels les troncs d'arbres encore debout rappellent les défrichemens de l'Indiana et de l'Illinois. Muni des pleins pouvoirs du maître absent, je m'installai dans une petite habitation, et je pus m'y reposer de la course du jour, servi par un esclave malais, chef des noirs, par des Yambanes, reconnaissables aux coches dont leur nez est hérissé, et par des Mozambiques grossiers et robustes. Cette mention d'un esclave malais étonnera sans doute les Européens; mais c'est un fait, malheureusement très vrai, que l'enlèvement de ces Asiatiques sur leurs propres côtes par des négriers auxquels la traite, dans les pays africains, n'offrait pas d'assez considérables bénéfices. Ce fait est grave; les excuses peu valables qu'on allègue en faveur du commerce des esclaves vendus par des vainqueurs et sauvés d'une mort certaine par les traitans qui les achètent, ces excuses ne peuvent même pas servir à ceux qui ont volé honteusement des enfans à main armée. Au reste, sauf de bien rares exceptions, la traite a cessé

depuis quinze ans, grace aux mesures énergiques prises par les gouvernemens; c'est un grand pas de fait vers la solution du problème qui occupe maintenant les nations civilisées et chrétiennes.

Le lendemain matin, aux premiers rayons du soleil colorant les hautes cimes et refoulant les brumes sur le lit des ruisseaux, je déjeunais sous la galerie, quand un jeune homme de bonne mine, le chapeau de latanier sur les yeux, la veste blanche sur le dos, passa, faisant pieds nus une sorte de course au clocher à travers les bois et les champs. C'était un chasseur de chèvres; l'île de France a des cerfs, mais, je le parierais, les Anglais nous envient ce *sport* particulier qui consiste à poursuivre à pied, par monts et par vaux, le plus agile des quadrupèdes. Le créole, nous voulons dire le *petit blanc*, le paysan, l'ouvrier né dans la colonie, a les instincts de ses ancêtres, jetés par aventure sur des terres désertes. Au péril de sa vie, il ira dénicher le fou dans les trous des rochers, plutôt que de cultiver son champ; plutôt que de travailler dans un atelier, il se livrera aux plus dangereux, aux plus fatigans exercices. Restreint dans son île envahie par les cultures, pour satisfaire cette passion de mouvement, il gravira les montagnes, comme l'oiseau qui pointe faute de pouvoir étendre son vol. Or, dans la chasse aux chèvres, il s'agit de prendre la bête vivante, de la dompter, de la conquérir au troupeau; le créole part pieds nus, sous prétexte qu'aucune chaussure ne résisterait aux ronces et aux cailloux, s'avance au milieu des buissons les plus touffus, les plus inextricables, franchit les ruisseaux en sautant d'une pierre sur l'autre, ou se sert du lit des torrens comme d'une route pour pénétrer au cœur de la montagne; là où une fissure profonde dans le rocher interrompt sa marche, il saisit une liane et s'élance par l'effet du balancement par-delà l'abîme. De la région des palmistes, il passe, à six cents toises au-dessus du niveau de la mer, dans celle des *calumets*, espèce de roseau plus mince et presque aussi élevé que le bambou, dont il coupe un nœud pour en faire un tuyau de pipe; de là, il monte dans la région des mimosas, puis enfin dans celle des bruyères. Sur sa route, il dépiste quelque vieux bouc à barbe grise signalé dans le canton pour s'être montré imprudemment certain soir à des hauteurs fabuleuses, sur une roche pelée. Cette recherche a demandé plusieurs jours; il a fallu camper, allumer là haut un grand feu qui d'ailleurs indique aux villages la position du hardi chasseur. Dès qu'il a vu la bête, le créole ne la quitte plus; il s'attache à ses pas, la relance de ravin en ravin, la force à descendre, la harcèle dans ses repaires les plus cachés, jusqu'à ce que, lui ayant coupé la retraite, il se jette dessus comme un limier.

L'animal se débat; mais, plutôt que de lâcher la patte qu'il a saisie, le chasseur se laisse traîner à travers les broussailles, glisser sur le ventre aux flancs du précipice, et, à force de persévérance, il ramène triomphant au milieu des habitations sa proie vaincue par une lutte prolongée. Les déchirures, les contusions, les blessures, sont des choses dont on parle à peine, si ce n'est pour s'en glorifier.

Dans leurs expéditions aventureuses, les chasseurs rencontrent parfois des nègres marrons qui leur servent de guides; le temps est passé sans doute où des bandes de noirs cantonnés dans les hauteurs de Saint-Benoît et de Saint-André faisaient la nuit des descentes dans les habitations pour enlever les femmes, piller et inquiéter le maître, enfin pour se procurer des vivres. L'île, mieux explorée, plus peuplée, n'a guère d'asiles inconnus où l'esclave fugitif puisse vivre en paix, dans une liberté achetée au prix des plus rudes privations, souvent même à des hauteurs où souffle éternellement une brise glaciale. Le noir marron est repris de nos jours au bout de quelques semaines par les batteurs d'estrade, ou livré par ses propres compagnons; on ne voit plus guère de ces camps, tantôt habités, tantôt déserts, dont les abords, soigneusement cachés, recélaient un piége terrible, de petites pointes de bois durcies au feu, sur lesquelles se blessaient cruellement les pieds nus des créoles en patrouille. Un des derniers exemples de marronnage organisé est celui-ci : sur un escarpement de la partie *du vent*, des esclaves déserteurs avaient trouvé une caverne dans laquelle ils imaginèrent de descendre au moyen d'une forte liane qui pendait à l'entrée; après maintes incursions dans les campagnes, l'un d'eux, jeune garçon de quinze ans, quitta la bande et dénonça les fugitifs. Se mettant lui-même à la tête d'une patrouille, il arriva au-dessus du ravin, et secoua la liane; à ce signal connu s'avancèrent tous les fronts d'ébène; les esclaves trahis furent ramenés au travail et châtiés selon le caprice du maître.

Ceux qui dirigent les chasseurs sont les survivans de ces bandes détruites; leur nombre est extrêmement limité. Abandonnés de guerre lasse par la justice, fort inoffensifs d'ailleurs, les marrons vivent de fruits sauvages, des petits oiseaux qu'ils tuent sans bruit avec une espèce d'arbalète, et s'en vont quelquefois cueillir, le soir, dans des lieux plus exposés, les bananes qui mûrissent dans les jardins envahis de leurs devanciers. Ce qu'ils demandent au chasseur pour récompense de leurs services, ce sont, non des pièces d'or ou d'argent, qu'en feraient-ils? mais un couteau, une marmite, une couverture. L'un d'eux est déserteur depuis vingt-cinq ans; il y a pour lui prescription;

qui songe à le réclamer, qui le reconnaîtrait après une absence si longue? Ces derniers *marrons* sont devenus à peu près sauvages; pareils aux vieux sangliers qu'on nomme *solitaires*, ils se fuient les uns les autres, ou du moins ils vivent dans des repaires distincts, pour plus de sécurité. Désormais leur indifférence est si complète pour ce qui se passe dans les régions habitées, qu'ils ne descendraient même pas de leurs mornes le jour où l'émancipation serait proclamée; par instinct, ils préféreraient sans doute jouir jusqu'au bout de la liberté qu'ils ont conquise.

A l'époque de l'année où je visitai les sources de Salazie, le village destiné aux malades est entièrement désert; des planches clouées sur les portes et sur les fenêtres indiquent au voyageur que nulle part il ne trouvera un abri, si ce n'est sous un hangar, situé près du bassin de la source, le long d'un ruisseau d'une limpidité merveilleuse. Il y a fort peu d'années que ces eaux thermales, connues seulement des noirs vagabonds et des chasseurs, ont attiré au centre de l'île les malades, non-seulement de la colonie, mais encore de Maurice. Vers le même temps aussi se formait le treizième canton, celui de Salazie; il se compose d'une vallée de deux lieues et demie à trois lieues de diamètre, environnée circulairement de hautes montagnes, rempart inaccessible dressé par la nature et interrompu seulement au nord-est par une étroite issue qui donne passage à la rivière du Mât. « Cette vallée, disent les *notices* publiées par la marine, coupée elle-même par cette rivière du Mât et par de nombreux cours d'eau, offre un sol montueux, dont l'élévation au-dessus du niveau de la mer varie de 600 à 1,200 mètres, et dont la fertilité est partout remarquable. Des observations régulières faites sur le climat ont constaté une température généralement inférieure de 10 degrés à celle de Saint-Denis, où le thermomètre ne descend pas au-dessous de 13 degrés et ne s'élève pas au-dessus de 26, offrant ainsi un *hiver* encore plus doux que celui de Toulon et un *été* pareil à celui de Bordeaux. » Ces indications paraissent justes : le point sur lequel se réunissent les malades pour recouvrer la santé doit être le plus sain et le plus tempéré d'une île déjà salubre et douée d'un climat assez égal; mais le déboisement des collines environnantes pourra faire de ce bassin un pays d'autant plus aride et triste que les brises de la mer y arrivent plus difficilement.

Avec les huit principales montagnes, dont la plus basse, le piton d'Entre-Deux, n'a pas moins de 1,924 mètres, et la plus élevée, le piton des Neiges, atteint la hauteur de 3,150 mètres, à peu près celle

de la *Cumbre* entre Mendoza et le Chili; avec les accidens multipliés qui découpent un terrain essentiellement volcanique, on conçoit que Bourbon soit l'une des îles du monde les plus pittoresques. A une élévation de 1,660 et de 2,330 mètres se rencontrent les plaines des Fougères et des Chicots, et d'autres plateaux échelonnés selon le caprice d'une nature bizarre. Ailleurs, les vallées plus adoucies permettent aux planteurs de superposer trois étages de cultures; à mesure que le nombre des habitans augmente, les défrichemens se poursuivent; aussi peut-on supposer que maintenant le tiers au moins des terres de l'île sont exploitées (1). Sur les bords de la mer mûrissent les fruits de l'Inde, des Détroits et de Madagascar. Vers les régions supérieures croissent les fruits de l'Europe méridionale; les mangues de Bourbon sont plus goûtées que celles de Madras, de Bombay même, plus variées d'espèce qu'à l'île de France. Les pêches en plein vent n'ont pas autant de saveur que celles des bords de la Loire et des jardins de Paris; mais mûries à point par un soleil du tropique, elles ne le cèdent en rien aux *duraznos* des îles du Parana, et tout voyageur qui parcourt à pied la route si fatigante qui conduit de Saint-Leu à Saint-Paul, dans la partie *sous le vent*, a pu apprécier les excellentes grenades rouges et blanches semées par le hasard dans les ravins.

Après avoir exploré le canton des eaux thermales, il faut redescendre le long de la rivière du Mât, gravir une colline abondante en *vaquouas* (plante dont on se sert pour tresser les sacs à café), puis, laissant derrière soi les terres basses du Champ-Borne, qui s'avancent dans la mer comme un delta, longer la plage et traverser la rivière des Roches sur un pont suspendu. Une belle route, taillée dans le roc, vous conduit à Saint-Benoît, petite ville irrégulièrement bâtie sur la rivière des Marsouins, l'une des plus belles, des plus profondes et des plus larges de l'île. Au-delà de ce chef-lieu, le terrain devient plus difficile à cultiver; les ruisseaux plus encaissés se creusent à travers des blocs de pierre un lit inégal, taillé perpendiculairement dans des roches basaltiques qui se dressent en colonnes régulières. Les

(1) En 1836, le sol de Bourbon se trouvait réparti ainsi qu'il suit :

Culture.	65,702 hectares.	231,550 hectares.
Savanes	14,010 —	
Bois et forêts. . . .	55,921 —	
Terrains incultes . .	95,887 —	

Les terres cultivées formaient ainsi près du tiers du territoire de la colonie.

champs sont semés de morceaux de laves si rapprochés, que pour y planter la canne à sucre il faut faire un trou avec une barre de fer; mais la fertilité du sol est assez grande pour que, sans autre préparation, la plante y atteigne son parfait développement. D'ailleurs, nulle part on n'emploie la charrue; la pioche et la gratte suffisent à remuer une terre qu'on a soin de graisser. Dans les terrains les plus ardus, un noir ne creuse guère par jour plus de cent trous; alors les frais trop considérables obligent le propriétaire à renoncer à la culture; il trouve un bénéfice plus sûr à louer ses noirs aux habitations voisines. Les terres abandonnées se couvrent aussitôt d'une espèce de sensitive qui se referme sous les pas du promeneur et s'incline de manière à tapisser le roc. On repose aussi le sol fatigué en y semant l'herbe de Guinée, qui fournit aux bestiaux une nourriture abondante; mais on ne peut se dissimuler que ces terres si fécondes ne soient déjà singulièrement appauvries. Après avoir donné jadis quatre-vingt-dix et cent pour un, le blé rend aujourd'hui trente et quarante, et cela tient en partie aux sécheresses produites par le déboisement des régions supérieures. Cependant il est une branche d'industrie qui pourrait prospérer dans l'île, comme le prouve un essai déjà tenté : c'est l'éducation des vers à soie. Un colon fixé à quelques lieues de Saint-Benoît, guidé par l'étude des principaux ouvrages sur la culture du mûrier et les travaux de magnanerie, et surtout par le traité spécial tiré des auteurs chinois (dont la traduction, due à M. Stanislas Julien, a été reproduite dans toutes les langues de l'Europe), a obtenu de la soie d'une qualité supérieure, si fine, qu'on n'a pu la filer à Paris. Parmi les diverses espèces de mûrier, le multicaule est celui qui paraît avoir le mieux réussi; il donne une feuille large, tendre et nourrissante.

Toute cette côte montueuse rejette la route assez près de la mer; on sent qu'on s'éloigne de la capitale; on rencontre de moins en moins ces boutiques d'épicerie, pareilles aux *pulperias* des pampas, où le noir s'enivre avec de mauvais rhum et de l'arack distillés dans les *guildiveries* trop nombreuses de la colonie. Le paysage devient plus accidenté; la culture n'a pu changer l'aspect extraordinaire de ces collines tourmentées, que les volcans ont sillonnées de crevasses et de fissures. Une fois sur la rive droite de la rivière de l'Est, qu'on prendrait pour un des ruisseaux formés de neiges qui tombent du sommet des Andes dans les vallées de l'Aconcagua, on traverse des bois mal venus, dont la racine plonge dans la lave refroidie depuis des siècles. Au-delà de cette ancienne *coulée* s'élève le village de Sainte-Rose, vraie patrie du créole; ce canton, le dernier de la partie *du vent*, a

pour pointe extrême le Piton-Rond, de forme conique, au pied duquel s'étendent de splendides sucreries. Rien n'est triste et mélancolique comme cette plage bornée par une barrière de lave que la mer attaque sans cesse avec un bruit lamentable. Des routes praticables pour les chariots contournent les hauteurs jusqu'aux environs de l'anse aux Cascades, creusée au pied du Piton-Rouge. On est arrivé au désert qui sépare les deux parties de l'île, en s'interposant entre elles sur toute la pointe sud-est.

Ce désert, ce sont les *Brûlés* anciens et nouveaux; là, le chemin cesse de mériter son nom de route royale. Au-delà de la rivière du Bois-Blanc, commencent des forêts singulières, assises sur des laves qu'on croirait à peine refroidies; ces laves sont transparentes comme le verre, au point de faire craindre qu'elles ne se brisent sous les pieds des chevaux, ou ne fléchissent comme une matière encore en fusion. Une végétation extraordinaire s'est développée sur ce sol jadis couvert d'une couche de feu; parmi les arbres torturés dont le tronc noueux reproduit tous les efforts des racines qui se tracent un passage sous cette croûte solide, parmi les crevasses où les eaux pluviales se conservent transparentes sous les branchages enchevêtrés, se dresse le tronc blanc du *takamaka*, dépouillé de son écorce, mort depuis long-temps. C'est sans doute la présence multipliée de ces squelettes de la forêt qui a fait donner à la localité le nom de Bois-Blanc. A mesure qu'on gravit la colline, la route disparaît sous les fougères, sous les herbes, sous une épaisse moisson de graminées plus hautes que la tête du cavalier. De petits nègres, perdus dans ces gigantesques touffes de plantes tropicales, s'appelaient, comme des perdreaux dans les blés, quand je débouchai au trot sur la cime du *Rempart*, limite de la forêt. Je fis halte dans une cabane, où deux créoles au chapeau pointu préparaient des lignes de pêche. Tandis que je déjeunais avec un poisson enveloppé dans une feuille de bananier et un morceau de pain détrempé par la pluie, mon guide changeait le vin en eau, c'est-à-dire qu'il remplissait au ruisseau voisin une bouteille vidée par lui sur la route. Après le nuage reparut le soleil. Les deux créoles descendirent vers la mer, et bientôt je pus les voir, perdus à des profondeurs infinies au-dessous de l'escarpement où je me reposais, sauter avec leur frêle pirogue sur les vagues agitées; ils retirèrent de l'eau, au bout des lignes, de ces beaux poissons d'un rouge brillant qui fourmillent autour de l'île. La pêche est pour les *petits blancs* une véritable passion; s'ils n'ont pas de pirogue, ils s'en vont à l'embouchure des rivières prendre dans des filets les petits poissons

qui arrivent par myriades à certaines époques, ou bien, remontant les cours d'eau, ils cherchent l'anguille, que son instinct porte à tourner le dos à la mer, à atteindre les bassins assez profonds, pour ainsi dire suspendus à moitié du chemin des montagnes, où l'on s'étonne de la rencontrer. Dans les habitations situées sur le bord de la plage, il y a aussi un noir pêcheur chargé d'alimenter la table des produits de la mer et des ruisseaux (1). L'Océan doit nourrir l'insulaire.

Le Rempart du Bois-Blanc est véritablement un mur coupé à pic, planté de très beaux arbres éclaircis par la hache, à travers lesquels on découvre le *Brûlé*, se déroulant depuis les flancs du piton de Fournaise jusqu'à la mer. Arrivé là, le cœur manque pour traverser cette sombre et morne solitude qui n'est ni dorée comme le désert, ni nuancée de lichens comme les roches les plus arides. Le soleil, plus brûlant encore après l'orage, faisait mieux sentir le prix des frais ombrages du Rempart. Je conçois parfaitement que beaucoup d'habitans de l'île se soient arrêtés sur la hauteur, sans aller au-delà. Il fallut, au pas de ma mule fatiguée, suivre la rampe par laquelle on descend en pente douce sur le champ de lave : n'ayant plus d'autre ombre que celle de mon chapeau, j'en conclus qu'il était midi. Cependant il soufflait du large une brise vivifiante; la chaleur ne semblait point étouffante comme au Bengale, mais ferme et presque agréable comme sur le littoral du Pérou. La grande difficulté, c'était de faire passer une mule prudente et circonspecte à travers les mille crevasses du sol; rebelle à toute direction de ma part, la bête s'obstinait à choisir la route : tantôt tendant le pied pour sonder des pâtés de lave enroulés comme d'énormes colimaçons, tantôt se rassemblant pour franchir avec confiance une large fissure, elle trottait, et marquait avec les mouvemens de son oreille les impressions d'un instinct curieux à étudier.

Cette plaine désolée était, il n'y a pas long-temps, couverte de forêts, depuis le pied de la Fournaise jusqu'à la mer, comme les contrées environnantes. Un soir, le volcan se couronna de flammes et de fumée; de la forge en travail se mirent à ruisseler avec un pétillement extraordinaire des torrens, des rivières de feu; puis la lave, s'avançant ici par avalanches et là par larges nappes, enleva les grands bois tout debout et comme implantés sur cette matière incandescente, dont

(1) Le produit annuel de la pêche peut s'élever à cent cinquante mille kilogrammes de poissons frais; cette industrie occupe environ cinq cents individus libres et esclaves, et emploie près de deux cents embarcations.

la brûlante chaleur crispait leurs feuilles et tordait leurs branches. Les arbres, précipités dans la plaine, jusque sur la plage, disparurent absorbés sous ces masses en fusion que la mer arrêta au milieu de leur course, et changea en roches solides avec un fracas épouvantable. De bien loin à la ronde, on arrivait pour contempler cette lutte acharnée de deux élémens; les navires étaient éclairés dans leur marche par ces lueurs empourprées qui faisaient pâlir les étoiles, et les navigateurs carguaient leurs voiles afin de jouir du magnifique spectacle qui frappait leurs yeux d'une façon inattendue. Il ne fallut peut-être qu'une nuit pour changer en désert tout un pays boisé; autour du cratère, qui se repose pendant l'hivernage et lance sa fumée pendant la saison sèche, on distingue les lignes violettes et noires tracées par les flots de lave. Sur des hauteurs abritées par un ravin, par une fissure, paraissent encore de grands takamakas blancs et morts comme ceux du Vieux-Brûlé, dans les troncs desquels niche, dit-on, le paille-en-queue, ce bel oiseau des tropiques au plumage argenté. Le fait me semble douteux; cependant j'ai vu beaucoup de ces hôtes de la plage voler au-dessus de ma tête en se dirigeant vers ces arbres dépouillés où les oiseaux de terre n'oseraient plus se poser.

Le piton de Fournaise est l'un des moins hauts de l'île : on lui donne 2,200 toises d'élévation, c'est-à-dire un peu plus des deux tiers du piton des Neiges, le seul où l'on trouve de la glace en toute saison; ce dernier est un volcan éteint comme la plupart de ces autres cimes chenues si souvent voilées par les nuages de la mousson. Saint-Denis et Saint-Paul ont aussi leurs *pays brûlés*, et plusieurs personnes pensent que, les cratères s'étant successivement refermés en commençant par le nord-est de l'île, la Fournaise, située à la pointe sud-est, ne tardera pas à s'éteindre à son tour; mais peut-on assigner aux plus inexplicables phénomènes de la nature une marche, une direction absolues? L'espace envahi par la dernière *coulée* a environ deux lieues d'étendue du Rempart à la pointe de Tremblet. En s'arrêtant à cette pointe, la lave a bouleversé le sol. Bondissant par-dessus des roches, elle les a déplacées ou recouvertes de façon à laisser du côté de la mer des grottes profondes envahies à moitié par des arbres et des lianes, tant la végétation est vigoureuse et prompte à reprendre le dessus dans les régions tropicales. Sur ce point, le chemin n'est plus praticable. Arrivé sur un roc abrupte d'où je ne pouvais plus faire descendre ma monture, assailli par un grain furieux, je n'eus plus d'autre ressource que de laisser sur son piédestal la mule revêche et de chercher un abri dans les grottes. La pluie augmentant, l'eau ruisselait et formait des

lacs. Tout à coup, de dessous une pirogue neuve renversée près du cap, je vis sortir six grands créoles, charpentiers et bûcherons, qui vinrent se réfugier près de moi. Leur patois, leur accent, les traits assez réguliers de leurs visages d'un blanc mat, leurs façons et leurs propos, tout me rappelait les *petits habitans* de la Haute-Louisiane, du Bas-Canada, de l'Illinois. Comment se fait-il que ces Français anciens aient pris à la fois sur une île d'Afrique et sur le continent américain des allures semblables? D'où vient qu'en s'éloignant d'un type commun, ces familles, qui se sont rapprochées de la nature, aient marché parallèlement? Ne faudrait-il pas conclure de là que la civilisation, en perfectionnant le caractère des peuples, leur donne ces nuances tranchées, ces différences si sensibles qui les distinguent les uns des autres?

Tout en fumant leur petite pipe de boucanier, à laquelle ils s'empressèrent à l'envi de me laisser allumer un *chiroute* de manille, objet nouveau pour eux, les bûcherons me donnèrent des renseignemens sur la route à suivre; ils me citèrent l'un après l'autre les quarante espèces de bois propres à la construction et aux travaux d'art que fournit leur île; mais comment présenter à des Européens des noms comme ceux-ci : bois blanc, bois de nate, bois de pomme, bois de nèfle, etc? On reconnaît là les anciennes appellations appliquées par les premiers habitans à des espèces nouvelles; les savans sont venus trop tard pour changer ces naïves nomenclatures, qui sont les mêmes dans toutes les colonies. Les pièces de bois que ces bûcherons travaillaient devant moi, ils les amenaient des hauteurs voisines tout équarries en les faisant glisser à force de bras; puis ils les creusaient en pirogues qui, conduites par une pente rapide de la pointe sur la plage, étaient hissées à bord d'une barque et dirigées sur Saint-Pierre. Tout à coup la barque à l'ancre au pied du rocher, ne pouvant plus résister à la violence des vagues, se mit à fuir devant la tempête; ma mule, résignée, demeura seule comme le point de mire de l'orage. Il ne fallut pas moins des six bûcherons pour la forcer à rentrer dans le sentier; mais je m'aperçus bientôt que sa corne était rongée au vif par l'effet de cette lave rude comme une lime. Quand les animaux souffrent, ils ne se plaignent pas, ils résistent et protestent.

Sur cette pointe lointaine, pays neutre à peu près entre les deux arrondissemens, les hôtels manquent, et on a recours à l'hospitalité créole; au petit hameau de Saint-Philippe, qu'on traverse à la sortie de ce désert, c'est au presbytère qu'on va frapper. Sur les grandes habitations, il y a des pavillons isolés du principal corps de logis où le

voyageur, l'ami, l'hôte convié séjournent volontiers dans une liberté parfaite sans être astreints à se rapprocher de la famille plus qu'ils ne le désirent. Là se trouveront rangés quelquefois sur les rayons d'une bibliothèque nos poètes les plus choisis; alors c'est un double plaisir de lire des vers là où il ne s'en fait pas. D'ailleurs une colonie, quelque pittoresque que l'ait faite la nature, n'est jamais un lieu très poétique par lui-même : là où il n'y a ni monumens, ni objets d'art, on est par trop heureux de se réfugier dans les livres, surtout lorsqu'on tombe en pleine récolte chez un planteur absorbé par la vue du sirop qui coule de ses cannes.

Une fois le Grand-Brûlé franchi, nous voilà dans la partie *sous le vent;* moins découpée de petites anses, la côte s'allonge presque en ligne droite sous le flot plus régulier qui la bat. Bientôt se déploient les vastes sucreries de Vinceńdo, qui font le pendant de celles du Piton-Rond : plus loin fument les usines de la ravine à l'Angevin; le boulanger mulâtre, qui s'en va sur son âne distribuer les pains aux portes des maisons, annonce qu'on se retrouve en pays civilisé. Une route monotone, parce qu'elle traverse des terres cultivées, amène le voyageur au milieu du village de Saint-Joseph, et l'on regrette presque les nuées de l'autre rive, tant le soleil est piquant sur ces chemins poudreux; et puis, quoi de plus niais que de galoper en escarpins, un parasol à la main, devant de belles et riches demeures bien fermées, bien ombragées, où chacun se repose sur des nattes en attendant le soir? Comment frapper à ces volets demi-clos pour demander au passage une orangeade, un simple fruit qui mettrait tant de valets en rumeur? La cabane vous attire mieux; le voyageur sent que le pauvre, heureux et fier du verre d'eau qu'il offre, montrera un certain empressement à l'accueillir. Les grands champs de cannes vertes, au milieu desquels surgissent les têtes de noirs, sont tristes à l'œil; ils offrent trop crûment le symbole du rude travail de l'esclave sans salaire et de l'opulence du maître. Mais ce qui me frappa devant ces maisons, entourées de jardins parfois délicieux et assises au bord de la mer, ce qui leur donne un air de gaieté, ce sont des volières charmantes pleines de jolis oiseaux apportés, comme les arbres de l'enclos, de toutes les parties du monde. Dans un pays dépeuplé de volatiles, on a senti le besoin d'entendre autour de soi le gazouillement si vif et si joyeux dont on ne peut se passer là où il n'y a pas d'hiver, et par suite pas de printemps. A Saint-Pierre, à Saint-Denis, à Saint-Paul, j'ai admiré ces volières où le chardonneret d'Europe, trop connu pour que nous l'admirions, rivalise avec le cardinal et le bengali; je ne pouvais

les voir sans me rappeler les cages dorées suspendues aux voûtes des églises à Lima.

Grace à l'extraordinaire variété des sites, le paysage change d'un village à l'autre; au sortir des plantations coupées de distance en distance par des collines, par des ravins, par des cours d'eau habilement ménagés, on aperçoit Saint-Pierre, la troisième ville de la colonie. Ce qui la distingue des autres, c'est une apparence de port; l'embouchure de la rivière d'Abord abrite les caboteurs de la côte durant la saison dangereuse. Ces caboteurs sont en petit nombre, car on porte à peine à cent le nombre des marins appartenant au pays, et cela s'explique. Les navires, n'étant pas plus exposés autour de l'île que dans les deux rades, s'en vont eux-mêmes de quartier en quartier chercher leur chargement; alors le cabotage est à peu près supprimé. Les sucres, cueillis dans la banlieue richement cultivée, sont emmagasinés dans de vastes hangars le long du quai; de beaux attelages de mules amènent leurs lourdes charges par des routes pleines de poussière, mais bien entretenues. Saint-Pierre est un canton opulent, joyeux, qui paraît avoir moins souffert que les autres des mauvaises récoltes et des spéculations hasardées. Depuis le bord de la mer jusqu'à une ligne de montagnes d'un bleu foncé, nettement découpées dans un ciel magnifique, c'est-à-dire sur l'espace de plusieurs lieues, s'étendent de belles plantations arrosées avec soin. Il s'échappe du flanc de ces roches azurées des ruisseaux d'une limpidité extrême et assez puissans pour être employés comme moteurs dans les usines. L'eau, conduite par des canaux faits de planches, suspendus parfois à de grandes hauteurs, tombe sur la roue démesurée qui met en mouvement les cylindres destinés à broyer les cannes. Dans toute la partie *sous le vent*, moins abondante en rivières, on a su utiliser les plus petits ruisseaux; aussi de toutes parts entend-on murmurer l'eau qui bondit dans les fossés, comme si elle était heureuse de courir à son gré, après avoir servi aux besoins de l'homme.

Appuyée comme Saint-Denis sur un ravin profond creusé verticalement par la rivière d'Abord, décorée d'une place carrée où la garnison s'exerce à l'ombre des arbres verts, coupée de rues régulières, de jardins, la ville de Saint-Pierre se pavane le long de sa plage de sable et de galets; elle est assise là comme la capitale de la région des sucres qui s'étend depuis la fin des *Brûlés* jusqu'aux cafeteries de Saint-Leu. Quand on a dépassé Saint-Louis, hameau charmant à cause des ruisseaux qui coulent à pleins bords de chaque côté de la rue, aussi frais, grace à leur rapidité, que le soleil est brûlant, on ne tarde

pas à apercevoir sur la droite, au fond d'une vallée sablonneuse, le colossal établissement du Gol, qui doit englober toutes les sucreries du canton. On est surpris de voir des chameaux amenés de Mascate se promener dans une cour côte à côte avec les mules du Poitou. Si ce n'était la rareté des fourrages, il est probable qu'on verrait aussi des éléphans sur cette île, qui, moins rapprochée de l'Europe, dont elle relève, que des quatre autres parties du monde, tire ses bestiaux, ses bêtes de somme et de trait, ses chevaux de selle, indistinctement et à son choix, de France, d'Arabie, de Sydney, de Madagascar, de Buénos-Ayres (1). Vu des hauteurs voisines, l'étang salé du quartier de Saint-Louis, allongé en croissant sur le bord de la mer, avec laquelle il communique en certaines saisons, et comme envahi par les monticules mouvans d'un désert tout africain, présente un aspect de désolation absolue, de grève stérile et d'eau impotable dont l'île offre peu d'exemples; mais il lui fallait cela pour être complète.

Comme je redescendais la colline élevée que contourne la route en livrant aux regards une immense étendue de flots scintillans et de sables dorés, je vis s'avancer vers moi un convoi assez nombreux de nègres des deux sexes conduits par des gendarmes et les menottes aux mains. Si vous demandez quels sont ces malfaiteurs, on vous répondra : des noirs marrons, jeunes filles à tête folle, au cœur ardent, vieillards au front gris, aux regards sournois, coupables de s'être ennuyés à bêcher les cannes à sucre, et d'avoir cédé à l'instinct qui les portait à fuir. Pendant la halte du jour, on les fera s'asseoir sous un hangar, les pieds sur une barre de fer à laquelle s'adaptent des grilles, et là, bien scellés, ils prendront un repas quelconque sous la surveillance des gardiens. De pareilles rencontres, et elles ne sont pas rares, vous font tout à coup tourner les regards vers la France avec une amertume inexprimable. Quelque chose vous dit au fond de votre cœur révolté que le temps de l'esclavage est fini, par cela seul que, partout où il règne, la loi naturelle est logiquement abolie. Moins sensible que moi à une misère dans laquelle il vivait lui-même, mon guide regarda passer ses camarades d'un œil qui semblait dire : C'est bien fait pour vous, misérables! Et cette stupidité en lui, fruit nécessaire de l'esclavage, m'affligeait cruellement. Mais détournons nos regards

(1) Le nombre des bestiaux est évalué environ à 60,000, parmi lesquels les chevaux, les mules et les ânes entrent à peu près pour 11,000. On a essayé aussi d'acclimater le buffle de Malabar dans la colonie. Les esclaves possèdent en outre plus de 70,000 porcs.

de ces spectacles honteux pour l'humanité : chassons loin de nous le souvenir de ces histoires, de ces faits qu'on voudrait n'avoir ni vus ni entendus; continuons notre route par-delà la ravine des Avirons, qui sert de limite aux dunes. La nuit vient, le soleil se cache derrière les mornes, qui projettent jusque sur l'Océan leurs ombres immenses; peu à peu, sur le ciel un instant désert, s'allument les planètes et les constellations de l'hémisphère austral; au-dessus de nos têtes scintillent les deux groupes d'étoiles à demi nébuleuses que les marins appellent dans l'Océan Pacifique *les Magellans*, dans l'Océan indien *Maurice* et *Bourbon*. La lune, comme accrochée sur la cime d'un cratère éteint, laisse tomber ses lueurs étranges à travers les ravins, les fissures des montagnes; à cette heure, tout travail a cessé dans l'île; le noir, qui siffle en courant à travers les cannes, est parti en course pour son propre plaisir, non pour le service du maître; insouciant de la menace et du châtiment, tant que les ténèbres le cachent, il vagabonde.

Saint-Leu, joli bourg resserré entre la plage et des collines abruptes, bâti parallèlement à la mer, ne consiste guère qu'en une longue rue plantée de ces cèdres effilés qui décorent les quais de Pondichéry. C'est le grand entrepôt des cafés de la partie *sous le vent;* les produits de cette côte, moins battue par la tempête, n'ont pas la saveur alcaline qu'on reproche avec un peu de prévention peut-être à ceux de la partie *du vent*. Toutefois, on conçoit qu'un terrain plus sec, plus semblable à celui de l'Yemen, soit aussi plus favorable au développement et à la maturité parfaite d'un fruit apporté de cette contrée. Les gourmets non-seulement distinguent, en le buvant, sur quelle partie de l'île a été cueilli le café, mais encore se vantent de reconnaître le *crû*, l'habitation, le coin du champ où la fève a mûri. Sans pousser aussi loin l'art de la dégustation, on ne peut s'empêcher d'admettre l'excellence des cafés de l'île Bourbon et de déplorer cette manie qu'ont eue les planteurs de substituer, en maints endroits, à la culture d'un arbuste qui faisait leur véritable richesse, celle de la canne à sucre, multipliée dans tant de colonies d'une façon extraordinaire et remplacée même dans des latitudes tempérées avec quelque succès (1). Ceci explique le cri

(1) Les cafeteries de Bourbon, qui donnaient, en 1832, 1,129,750 kilogrammes, ne rapportaient plus, en 1836, que 928,200 kilogrammes, tandis que les sucreries présentent pendant la même période une progression croissante dont le chiffre s'élève de 19,264,900 kilogrammes à 23,384,116 kilogrammes. La culture du giroflier semble être la seule qui se soit maintenue d'une façon à peu près égale; la moyenne, pendant le cours des mêmes années, a été de 403,506 kilogrammes. Cette précieuse denrée est expédiée en grande partie dans les Indes, d'où la colonie tire en retour

de détresse poussé par-delà les mers par les colons épouvantés d'une concurrence qui coïncide si malheureusement avec les dépenses énormes dans lesquelles ils viennent de s'engager en établissant des moulins à vapeur.

On peut considérer le canton de Saint-Leu comme le plus chaud de toute l'île; quand le soleil darde en plein sur la mer calmée, le thermomètre, qui ne monte pas à Saint-Denis au-delà de 26 degrés, doit, sur cette côte brûlante, s'élever à 30 au moins. On se croirait alors à ces derniers jours de l'été à Calcutta, où les cigognes s'en vont d'un vol hardi chercher quelque fraîcheur dans les régions supérieures de l'atmosphère, se balançant à des hauteurs prodigieuses sous un ciel bleu comme celui de l'Égypte. Aussi je plains le voyageur qui, comme moi, sera réduit à gravir à pied, sur une route pavée de larges pierres glissantes, des collines arides, déboisées, suspendues au-dessus de la Grande-Ravine. C'est par un sentier en zig-zag, heureusement ombragé de *mimosas* à la partie culminante, qu'on arrive avec d'horribles fatigues à la ravine des Trois-Bassins. Mais aussi quelle nature! quels paysages variés, quels horizons splendides renouvelés incessamment! Il faut bien que le soleil soit à l'unisson des grandes scènes qu'il éclaire. En rentrant au milieu des plantations de cannes, largement coupées d'avenues immenses dans lesquelles s'épanouit la rose de Bengale en longues allées, on retrouve par instans la mer scintillante comme un miroir d'argent; des navires descendent péniblement la côte en louvoyant; la brise les abandonne, et ils restent immobiles avec leurs grandes voiles aplaties sur les mâts, tandis que le goëland et le paille-en-queue effleurent les flots de leurs ailes. A la pureté de l'atmosphère, on prend confiance dans ce climat tropical, qui a le bien rare privilége d'être à la fois magnifique et salubre. Aucune maladie

presque tout le riz dont elle a besoin pour nourrir ses noirs. L'île Bourbon cueille elle-même environ 800,000 kil. de riz, dont la récolte a lieu deux fois par an (de février en mai, d'octobre en novembre); mais elle en reçoit de Madagascar à peu près 2 millions et des Indes 12 millions de kilogrammes. On voit combien il s'en faut qu'elle se suffise à elle-même sous ce rapport. La quantité de blé que produit la colonie est aussi fort au-dessous de ses besoins, bien que, sur une population de cent mille ames, quinze mille personnes au plus mangent du pain; la douane permet l'introduction des grains du Bengale et des farines américaines. Le cacaoyer a cessé d'être cultivé d'une manière spéciale; mêlé çà et là aux giroflier, aux caféiers, il donne à peine 10,000 kilogrammes. Enfin le coton, qui, par son prix trop élevé (1 fr. 40 cent. le kil.), ne peut soutenir la concurrence avec celui des États-Unis, de l'Inde, de l'Égypte, à cause de la cherté des transports surtout, a disparu à peu près complètement.

endémique n'afflige la colonie; le chiffre des mortalités (2, 36/100 p. 100, ou environ un 42e, fourni par toute la population libre, dont les deux tiers au moins se composent d'Européens de naissance ou d'origine) est à peine égal à celui que présentent les calculs analogues faits sur l'ensemble des départemens de la France (1). Dans toute l'île, on ne rencontre pas d'animaux féroces ou nuisibles; les singes n'y viennent pas comme à Maurice dévaster les plantations, et le serpent, le fléau de l'Inde, n'y menace ni l'homme, ni les bestiaux. De vieux colons vous diront tout bas dans l'oreille qu'on a découvert depuis quelques années des reptiles déposés sur la plage par des Anglais; mais nos voisins ne sont pas Carthaginois à ce point : ils se contentent, dans leur sollicitude pour la race noire, d'inquiéter les habitations par certaines brochures rédigées dans un esprit d'émancipation sur lequel on ne se méprend guère.

A l'embouchure de la rivière de Saint-Gilles, qu'on traverse au sortir du quartir de Saint-Leu, et dans l'anse de ce nom, le gouvernement avait songé à creuser un port, mais l'expérience a prouvé qu'il faudrait au moins six années et bien des millions pour achever ce travail. Pour comble de malheur, cet abri offert aux navires les eût entraînés loin de la capitale et à une distance assez considérable de toute ville. Ici, nous avons à gravir encore une colline très élevée, dominée à des hauteurs infinies par le Brûlé de Saint-Paul, puis par le Grand-Bénard, le second des pics de l'île; sur le revers opposé de cette colline, on jouit d'un panorama vraiment merveilleux. A droite, au-delà des vallons escarpés qu'arrose le Bernica, et sur lesquels s'échelonnent en gradins des plantations de toute espèce, café, girofle, maïs, se profilent des montagnes abruptes, sombres, développées en demi-cercle jusqu'à la mer. A leur pied s'étend un delta formé par les cailloux que promènent les torrens et que repoussent les vents alisés; à travers cette plaine pierreuse, impossible à cultiver, serpente la rivière des Galets, tantôt réduite à un filet d'eau, tantôt débordée. Dans ce vaste tableau se trouve circonscrit un autre paysage qui en est le premier plan; il se compose de la ville de Saint-Paul vue à vol d'oiseau, découpée de vergers, cernée par son grand lac, assise devant une belle rade où se balancent de nombreux navires. A mesure qu'on descend par la rampe taillée dans le roc comme un escalier, la

(1) Sur 3,426 esclaves ayant dépassé l'âge de soixante ans en 1836, il s'en trouvait 258 de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans, et 23 de quatre-vingt-dix à cent ans. On est surpris de ces exemples de longévité dans une race qui habite les régions tropicales et sort en grande partie des régions les plus malsaines de l'Afrique.

mer disparaît en s'affaissant, les montagnes grandissent, la ville dans laquelle on entre présente à l'œil satisfait des fleurs et des fruits qui s'épanouissent et se colorent au milieu du frais ombrage des jardins. Quelques champs de riz à moitié inondés verdissent par endroits. Comme pendant aux cocotiers que baignent des eaux douces empruntées au lac, se dressent près des flots salés de l'Océan, par bouquets ou isolés, des dattiers dont les grappes énormes feraient bondir de joie l'Arabe exilé de son désert. En voyant l'admirable position de cette ville, la gaieté de ses rues, l'air d'aisance que respirent ses maisons avec leurs enclos baignés de larges fossés, on conçoit qu'elle aspire à devenir la capitale de l'île. Le gouvernement français avait même eu l'idée, pour calmer les prétentions des habitans, de transporter à Saint-Paul la résidence des cours judiciaires; mais ceux de Saint-Denis firent entendre des plaintes si amères, qu'il fallut revenir à l'ancien ordre de choses. Aux États-Unis, quand une ville a pris par son commerce assez d'accroissement, on choisit quelque place naissante et moins favorablement située pour en faire le chef-lieu de la province; mais peut-on établir deux capitales dans une colonie dont la population blanche ne suffirait pas à former ce que nous appelons une ville de troisième ordre?

A l'extrémité du delta dont nous avons parlé, est situé le hameau de la Possession, ainsi nommé du lieu où prirent terre pour la première fois les navigateurs français. Entre ce petit établissement, le plus ancien de l'île, et la capitale, se dresse un amas de montagnes aussi inhabitables que le Grand-Brûlé, auquel elles correspondent, en formant la limite opposée de la partie *sous le vent*. Une route, praticable à dos de mulet, traverse ces hauteurs sauvages, largement crevassées par les pluies de l'été et par les bouleversemens qu'ont opérés sur cette pointe les volcans depuis long-temps éteints. Au lieu de suivre ce pénible sentier, montons à bord d'une de ces barques échouées sur les galets; elles nous conduiront à Saint-Denis, malgré une mer toujours houleuse, malgré le calme et les grains, sous la direction d'un créole, pilote expérimenté; les avirons, un peu lourds pour nos bras, sont mus par des noirs de bonne humeur, qui chantent des refrains bizarres. On suit une côte presque partout inabordable, excepté sur quelques points, à l'embouchure de vallées étroites, où les pêcheurs se bâtissent des huttes. A en juger par ces noms, la *ravine de la grande chaloupe*, *la ravine à Jacques*, *la ravine à malheur*, on devine qu'il a dû se passer par là, au temps des flibustiers, de curieuses et tragiques histoires. C'est par l'une de ces gorges que

les Anglais, je crois, débarquèrent une partie de leurs forces en 1810, afin de tomber sur Saint-Denis du haut des mornes. Du cap des Lataniers, on file sur le cap Bernard, muraille de rochers perpendiculaires trouée par le flot en cavernes profondes; la mer y mugit comme sur les points les plus sauvages de la côte de Bretagne. Mais déjà on découvre la rade, les navires de guerre mouillés en tête de la ligne, les chaloupes de *batelage* qui portent du bord au quai les passagers et les marchandises, les ponts volans fixés sur pilotis à une vingtaine de toises dans la mer, abaissant au-dessus des barques les poulies qui enlèvent, aux cris des noirs, les sacs de riz, les caisses, les vaches et les mules. Cette ville, qu'on avait trouvée si petite en débarquant d'Europe ou des Indes, semble avoir grandi aux yeux de celui qui vient de faire le tour de l'île.

La situation de Saint-Denis est moins attrayante que celle de Saint-Paul; cependant la petite capitale, couronnée de montagnes en amphithéâtre, se présente bien et rappelle un peu Valparaiso. La rivière, dont la source se cache aux environs de la plaine d'Afouge et de la plaine aux Chicots, au flanc d'un piton volcanique, arrive brusquement dans la vallée par un défilé d'une profondeur effrayante, qui va s'élargissant jusqu'à la mer; sur la rive gauche se prolonge un ravin escarpé, couvert dans toute sa longueur de jardins où mûrissent peut-être les meilleurs fruits de la colonie. D'en bas, cette muraille basaltique, tapissée de verdure, incrustée de rampes et de chemins en pente douce, que bordent les agaves et les acacias, semble un gracieux parterre suspendu au sommet d'un rempart. D'en haut, l'œil plonge sur le ruisseau, sur ses bords bien ombragés, où des moulins se cachent au milieu des plus frais bosquets. La ville est assise entre une grève de sables fins, plantée d'arbres verts, et ce demi-cercle de montagnes, dont la base, près du Fort-Blanc, se revêt de bois touffus. La plaine des exercices et la poudrière se trouvent au-dessous de cette petite forêt, j'allais dire de ce *máqui*, car c'est sous son ombre que j'ai lu *Colomba* (1). Dans la ville, il n'y a pas d'édifice qui mérite d'être cité; les rues de la partie marchande, coupées à angle droit, sont bordées, vers le centre, de boutiques, de magasins, tous européens, et se terminent par de jolies habitations d'un aspect moins uniforme; la claire-voie, le *barreau*, s'ouvre sur des bosquets; des allées tournantes conduisent au pavillon, souvent fait de planches, mais propre, aéré, bien adapté au climat. Parmi les productions des îles et des continens voisins, on

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er juillet 1840.

remarque surtout le *ravenala* de Madagascar, l'arbre du voyageur, aux fruits lisses et écailleux, aux longues feuilles en éventail, qui a la propriété de conserver dans son tronc poreux une grande quantité d'eau. En remontant la principale rue qui part de la mer, on arrive au Jardin du Roi, qui est fort petit, mais arrosé de bassins (1), et distribué avec goût. Les promenades du matin y sont charmantes et instructives même, quand on a pour cicerone le directeur, M. Richard, qui, après avoir étudié la botanique et pratiqué l'horticulture dans les quatre parties du monde, est venu continuer ses travaux sur cette île curieuse, déjà explorée par lui dans toutes ses localités. Il donne ses soins particuliers à des pépinières établies dans le but de fournir aux colons les arbustes à fleurs et les arbres à haute tige, qui sont le plus bel ornement des lieux cultivés.

La circonférence de l'île est de quarante-huit lieues; la population totale s'élevait en 1837 à 109,330 individus, dont 39,817 libres et 69,513 esclaves; ce qui ne donne guère qu'un habitant par deux hectares. Le nombre des affranchissemens, qui, de 1830 à 1843, a été, dans nos quatre colonies, de 39,820, paraît moins satisfaisant à Bourbon qu'à la Martinique et à la Guadeloupe (2) : on y compte en tout à peu près 10,000 individus de couleur libres; mais ils ne forment pas là comme aux Antilles, comme à la Nouvelle-Orléans, comme au Brésil surtout, une classe à part, indépendante par caractère, souvent menaçante. On a essayé d'introduire dans la colonie, à côté de ces travailleurs émancipés, des Indiens de la côte de Coromandel et de l'Orissa. Les premiers engagemens n'ayant pas été faits avec assez de discernement et de sagesse, les nouveaux venus, *koulies* et *parias*, peu satisfaits de leur sort, ont déserté l'île. De plus de 3,000 qu'ils étaient en 1830, il n'en est pas resté 1,500; aujourd'hui, c'est de loin en loin qu'on rencontre un turban rouge dans les bazars et sur les chemins. Cependant l'île voisine n'en a pas moins de 10,000 à 15,000, et bien qu'une première tentative ait été pour nous infructueuse, la question des immigrations s'est représentée d'elle-même, à propos de l'émancipation des noirs. La commission spéciale chargée d'examiner les questions relatives à l'esclavage et à la constitution politique des colonies a rédigé, sous la présidence de M. le duc de Broglie,

(1) La ville de Saint-Denis est approvisionnée d'eau par le canal Saint-Étienne, qui a 255 mètres de longueur.

(2) Le nombre des affranchissemens, depuis la fin de 1830 jusqu'à la fin de 1837, a été de 3,000 environ.

de longs et sérieux rapports sur ces matières pleines d'intérêt. Les débats sont ouverts; de leur côté, les planteurs de Bourbon ont envoyé un délégué à l'île de France pour y chercher des argumens contre les tendances abolitionistes de l'Europe. En attendant, le nègre *de pioche* est coté, comme dans les autres colonies, au prix de 1,500 francs environ.

Saint-Denis a un collége royal dans lequel cent cinquante élèves environ reçoivent une instruction pareille à celle que l'Université donne à la jeunesse française. Outre les maîtres d'usage, cette institution renferme un professeur de droit et un instructeur militaire; six bourses dans les colléges et les écoles spéciales de la métropole sont accordées à la colonie, au profit des élèves qui les ont méritées par leur zèle et leurs succès. L'instruction primaire est confiée tant à des instituteurs (appartenant quelquefois à la classe des hommes de couleur libres) qu'aux frères des écoles chrétiennes. Les sœurs de la congrégation de Saint-Joseph distribuent en grande partie l'enseignement aux jeunes filles. Ces dames ont aussi une maison à Pondichéry, et leurs services dans l'Inde ont été si bien appréciés, que la ville de Madras les a accueillies, et la capitale du Bengale les a demandées. La justice est administrée par une cour royale, deux cours d'assises et deux tribunaux de première instance; six juges de paix résident dans les principaux quartiers de l'île. En dehors de l'administration judiciaire et politique, il s'est formé dans la colonie des associations charitables destinées au soulagement des familles pauvres, car il y a de la misère même dans les pays où les besoins sont le moins multipliés. Les petits blancs, il faut bien le dire, montrent une extrême répugnance pour le travail manuel, qui, d'après leurs préjugés, les assimilerait aux noirs. Ainsi, l'esclavage est une des causes pour lesquelles l'industrie reste languissante dans l'île, ceux qui devraient être les meilleurs ouvriers fuyant par instinct les ateliers et repoussant toute apparence de sujétion.

La garnison, qui ne consistait qu'en deux compagnies d'artillerie, une demi-compagnie d'ouvriers et un demi-bataillon du deuxième régiment de marine (1), a été augmentée en 1841, dans la prévision des évènemens à venir; ce sont les soldats eux-mêmes qui ont défriché le terrain et préparé les baraques pour leurs compagnons attendus.

(1) Quand un petit roi de la côte de Madagascar, forcé par les Hovas de fuir son pays, mit sous la protection de la France l'île de Nose-Bey, sur laquelle il s'était réfugié, on envoya, pour garder le pavillon, un détachement de la garnison de la colonie.

Les troupes de la garnison sont réparties dans les principales localités de l'île; chaque village a son canon qui règle, le matin et le soir, le mouvement de la rade et l'heure de la retraite pour les noirs. A ces troupes réglées on doit ajouter les milices, qui s'élèvent environ à sept mille hommes; un cinquième se compose d'hommes de couleur, parmi lesquels on compte plus de vingt officiers. Quand le gouverneur va, au nom du roi, qu'il représente, ouvrir la session, il est escorté par un détachement de cavalerie, compagnie supplémentaire, formée de la jeunesse élégante et riche comme la 13e légion de Paris. Le service se fait généralement avec zèle et régularité. Le petit blanc surtout se montre empressé à remplir les devoirs de citoyen; au premier appel, il descend la montagne, pieds nus, tenant sur l'épaule le fusil soigneusement enfermé dans le fourreau de cuir. Il n'a pas d'uniforme, mais ses habitudes de chasseur, sa fierté personnelle, qui le porte à se placer si fort au-dessus de la classe mêlée, en ont fait et en feraient encore un bon soldat. Il a donné plus d'une preuve d'énergie et de patriotisme dans les évènemens dont l'île a été le théâtre de 1793 à 1818.

Depuis le commencement de la révolution jusqu'en 1803, la colonie se gouverna elle-même. Au gouverneur déposé se substitua une *assemblée coloniale*, laquelle se mit à suivre de son mieux le mouvement qui s'opérait en France; cependant son zèle pour les idées de liberté se trouva en défaut sur un point important; les agens du pouvoir central envoyés pour proclamer sans façon l'abolition de l'esclavage ne purent pas même débarquer dans l'île. Les premiers élans de l'enthousiasme révolutionnaire une fois calmés, les modérés l'emportèrent; bientôt cependant il y eut contre eux une réaction terrible; cent huit des principaux habitans, condamnés à la déportation, prirent le chemin des Seychelles; une frégate anglaise se trouva là, qui coula leur navire et se chargea de faire périr dans les flots ceux auxquels le parti vainqueur avait voulu laisser la vie. Devenue une petite république, la colonie traita d'égale à égale avec les puissances, reçut les ambassadeurs de Tippoo-Saheb et lui fournit des secours. Elle-même se fit représenter près du nabab par un agent qui l'aida dans ses guerres contre les Anglais; cependant la garnison était réduite à cent cinquante hommes!

Grace aux corsaires qu'elle lançait vers les côtes de l'Inde, grace aussi à l'admission des navires étrangers sur ses rades, l'île, abandonnée de sa métropole, continua de prospérer. Sous l'administration du gé-

néral Decaen, arrivé à l'île de France en septembre 1803, ce brillant état de choses se soutint encore jusqu'à ce que les croisières ennemies trop multipliées vinssent mettre un terme au double genre de commerce qui enrichissait la colonie. En juillet 1810, les Anglais débarquèrent par deux côtés sur Bourbon, au nombre de quatre mille; une centaine de soldats européens, soutenus de deux compagnies mobiles de créoles et de 1,200 miliciens, leur opposa une vive résistance. La victoire resta à l'ennemi, qui quatre mois plus tard s'emparait aussi de l'île de France. En 1815, l'île Bourbon nous fut rendue; les habitans, las de ces changemens de maîtres, adoptèrent le nouveau régime qui rendait au pays son ancien nom. Aux cent-jours, la population et les troupes refusèrent de reconnaître l'autorité impériale d'une part, et de l'autre dédaignèrent d'obéir aux Anglais qui sommaient la colonie de se mettre sous la protection fort équivoque du pavillon britannique. Le blocus fut continué, puis l'ennemi se retira trois mois après, mais non sans avoir capturé le long de la côte quelques navires désarmés.

Il s'en faut de beaucoup que l'île Bourbon, appauvrie depuis quelques années, puisse rivaliser de luxe avec l'île de France, sa voisine; ici l'influence anglaise se fait sentir. Entre le Port-Louis, les Indes orientales et le Cap, des relations incessantes sont établies, qui donnent à la localité un mouvement, une animation qu'on ne peut s'attendre à trouver dans les petites villes de Saint-Denis et de Saint-Paul. Tout au plus même si l'on rencontre à Bourbon cette gaieté que les employés civils et militaires de Madras viennent chercher à Pondichéry, et que la Louisiane, devenue américaine, avait su conserver si long-temps. Il semblerait que les colons s'ennuient sur leur île, tant ils sont enclins à braver les périls et les fatigues d'une navigation de trois mois, à franchir une distance de près de quatre mille lieues pour venir en Europe jouir du produit de leurs récoltes; désormais les communications multipliées et faciles attirent le planteur en France, comme elles entraînent le provincial à Paris. Aussi les rues des petites villes, celles de la capitale même, sont peu bruyantes; à peine le soir verra-t-on quelques promeneurs assis sur le quai, les yeux tournés vers la mer souvent menaçante, respirer le frais un instant pour revenir dans l'intérieur de la famille passer l'heure des visites. Alors, à travers les arbres du jardin, derrière les feuilles si larges agitées par une brise légère comme des rideaux de verdure, on entendra le piano redire les contredanses et les galops de la saison passée; mais la grande voix de l'Océan domine cette musique, et l'on se croirait captif sur cette

plage où la vague semble crier un éternel qui vive! A ces mêmes heures, la grosse et folle joie retentit dans les faubourgs, dans les baraques échelonnées le long du ravin, aux bords de la rivière; c'est là qu'habitent de jeunes filles de couleur, esclaves encore comme l'indique leur pied nu qui s'échappe de dessous la robe de soie, et libres de mener la vie qu'elles veulent, pourvu qu'une somme fixe soit remise au maître à la fin de la semaine; des mulâtresses libres, connaissances anciennes des navigateurs de la mer des Indes, chez qui les marins des vieux temps se réunissent pour causer de négriers chassés par les croiseurs, ou de traitans qui cherchent fortune au pays des Hovas; enfin des personnes de sang croisé, malgache ou indien, au teint foncé, mais aux traits fins, à la longue chevelure soyeuse, d'origine libre, parfaitement distinctes du type africain par la délicatesse du profil et la petitesse du pied. Toute cette population, qu'il ne faut pas confondre dans une même classe, a cela de commun, que ses désirs ne s'étendent pas au-delà du rocher sur lequel la nature l'a fait naître; elle forme avec les petits blancs, répandus dans les campagnes, la portion vraiment stable des indigènes. Enfin, dans les rues plus écartées, quand la nuit s'avance, la mandoline grossière, faite d'un arc de bois auquel pend une calebasse vide, résonne çà et là, râclée par un noir en gaieté qui bondit en répétant son refrain, et applique l'instrument à son oreille comme pour se saturer de ces sons peu harmonieux qui lui rappellent l'Afrique. Le matelot attardé, qui n'est pas rentré à bord au coup de canon, fuit, traqué par les patrouilles, et l'étranger inconnu est réduit à s'aller distraire aux théâtres ambulans qui s'établissent dans les trois principales localités de la colonie, lorsque s'y arrêtent par hasard quelques acteurs en tournée revenant de Batavia au Bengale; à ces artistes se joignent quelques amateurs, et le vaudeville se joue tant bien que mal.

A Bourbon, les agrémens de la vie consistent dans la douceur du climat, dans la paix d'un intérieur respecté, dans les relations amicales avec des voisins égaux en position, unis par la communauté d'intérêts. Toutefois, ce qui distingue particulièrement la petite colonie africaine de celles qu'a conservées la France dans les îles et sur la côte d'Amérique, c'est que, plus isolée, abandonnée même de la métropole durant une période de crise, elle a dû à ses propres efforts, à ses seules forces, le développement de sa culture, la prospérité remarquable dont elle a joui; il est arrivé de là que ses habitans ont dans le caractère beaucoup d'indépendance. L'émancipation des noirs, proclamée

à l'île Maurice et au cap de Bonne-Espérance par une nation qu'ils ont droit de dire hostile, a indisposé les colons contre cette mesure, devant laquelle ils reculent toujours, au lieu de s'y préparer. Il leur semble presque, et l'erreur est fâcheuse, que la France s'unit avec un peuple poussé par un mauvais vouloir pour les dépouiller d'une propriété consacrée par les lois. Ils ont eu peur même de l'enseignement religieux, distribué aux noirs avec discernement, sous le contrôle de l'autorité : oubliant ainsi que le maître, s'il doit, dans son intérêt propre, les secours du médecin à son esclave, est tenu en sa conscience de l'initier, d'autre part, aux espérances futures, qui lui feront supporter plus patiemment sa condition exceptionnelle. Les entraves que nos lois apportent au commerce des colonies ne sont pas, malheureusement, de nature à dissiper ces préventions à l'égard des dispositions de la métropole. Cependant la jeunesse aisée de Bourbon, qui vient en grande partie terminer ses études en France, puisera sur le continent européen des idées plus justes; deux mille cinq cents enfans des deux sexes, qui reçoivent dans la colonie même les bienfaits d'une éducation première, devront aussi secouer ces préjugés. Le pouvoir à peu près absolu dont jouit le maître sur son habitation dès sa jeunesse explique ces fantaisies, ces caprices, qui le portent tantôt à une excessive indulgence, tantôt à une grande rigueur envers ses esclaves. Il est si difficile d'être toujours équitable quand on a l'habitude de commander sans contrôle. Avec cette préoccupation du maintien de l'autorité, on verrait disparaître les dissonances fâcheuses qui choquent dans le caractère du colon, car il suffit d'avoir voyagé dans un pays de plantations pour savoir combien le créole est naturellement hospitalier, charitable et humain. On peut aussi juger du respect qu'inspire le blanc aux esclaves par la remarque suivante : sur un total de 412 crimes commis par ceux-ci, c'est-à-dire par une population à moitié sauvage de près de 70,000 individus, pendant une période de cinq années, on ne compte que *douze* voies de fait envers des hommes libres.

Favorisée de la nature sur plus d'un point, puisqu'elle a des volcans sans tremblemens de terre, un climat salubre sous les tropiques, un sol fertile et propre à toute espèce de cultures, l'île Bourbon voit aborder par an 150 et 200 navires, dont environ 90 partis des ports de France. Deux à trois mille navigateurs la visitent chaque année; chaque année aussi elle échange avec la métropole et les pays voisins une population flottante de plus de mille individus; son mouvement

commercial était naguère de plus de trente millions de francs (1); malgré son éloignement de nos côtes, elle entretient avec la France des relations multipliées, journalières. Ce qu'elle a perdu de son importance en survivant pour ainsi dire à nos désastres au-delà du Cap, ne doit-elle pas le regagner à nos yeux, en se montrant comme l'unique point dans ces mers où nous ayons des troupes blanches, l'unique lieu où nous soyons chez nous? Si les anciens travaux du port ordonnés par Labourdonnais ont disparu aux premiers ras-de-marée, si la digue, construite à force d'argent, renversée à son tour avec les navires qu'elle devait protéger, n'offre désormais qu'un danger de plus aux approches des terres, ne trouvera-t-on pas de nos jours le moyen de disposer aux abords d'une crique, dans une anse, derrière un promontoire, un abri quelconque où les marins ne soient pas livrés sans défense aux ouragans? Est-il convenable que nos navires de guerre soient réduits dans la saison mauvaise, ou par suite d'avaries, à se réfugier au cap de Bonne-Espérance, ou à demander asile à ceux qui sont maîtres aujourd'hui de l'île de France? Après avoir été une annexe de Madagascar, de cette grande terre à laquelle elle emprunte encore des bestiaux et du riz, la petite île, au pis-aller, ne pourra-t-elle à son tour profiter de quelque port sur cette côte, qui soit comme une dépendance de la colonie? Faudra-t-il là-dessus demander conseil aux Anglais, qui, après avoir renoncé depuis long-temps à toutes leurs prétentions sur le pays des Hovas et des Séclaves, songent de nouveau à s'établir au fond de la belle rade de Diégo-Suarez!

TH. PAVIE.

(1) La moyenne du mouvement commercial dans les dix dernières années donne les chiffres suivans :

Importation dans la colonie.	13,268,481 francs.
Exportation de la colonie.	17,409,732 —
TOTAL. . .	30,678,213 francs.

Le nombre des individus salariés, sans y comprendre ceux qui dépendent du service militaire, est de 309. Le total des recettes locales s'est monté à 2,149,563 fr., et celui des dépenses à 2,932,428 fr.

LITTÉRATURE

DU MOYEN-AGE.

JOINVILLE.

Au moment où une restauration habile va nous rendre, dans toute sa beauté primitive, la Sainte-Chapelle, ce type classique de l'architecture chrétienne, ce parthénon du moyen-âge; au moment où se répand dans le public le bruit de la découverte du cœur de saint Louis, peut-être y a-t-il une sorte d'à-propos à rappeler cette naïve biographie du pieux et grand roi qu'a tracée la main d'un serviteur dévoué et fidèle. Rien dans notre littérature du moyen-âge n'a obtenu un renom plus populaire que les mémoires du sire de Joinville. Parce qu'on en a beaucoup parlé et fort bien parlé, n'est-il plus permis d'en rien dire? Je ne le pense pas. L'histoire littéraire est comme toute autre histoire : sans se défaire, elle se refait perpétuellement. On ne prétend point à remplacer ceux qu'on aurait tout au plus l'ambition trop orgueilleuse peut-être de continuer. Et dans ce qui a été le mieux vu, il reste toujours quelque chose à saisir pour peu qu'on sache regarder.

Les savans débats qu'a fait naître l'espoir d'avoir retrouvé le plus noble reste d'une sainte dépouille ne sont pas encore terminés. Tandis

que l'érudition poursuit son œuvre avec ardeur, voici non point une œuvre d'érudition, mais une étude purement littéraire sur l'historien de saint Louis. Du moins, cette modeste étude repose sur une base plus certaine que la découverte, hélas! controversée. En effet, que le cœur de saint Louis soit ou ne soit pas enfoui sous les dalles de la Sainte-Chapelle, assurément il respire dans les récits de Joinville.

Si l'on faisait l'histoire de notre ancienne littérature par province, celles qui tiendraient le premier rang seraient la Normandie et la Champagne. Les ducs de Normandie accordèrent aux poètes une faveur qui rappelait le goût de leurs aïeux pour les scaldes scandinaves. Grace à la conquête de Guillaume, sur l'une et l'autre rive de la Manche, le dialecte normand devint la langue littéraire. De là, aux XIIe et XIIIe siècles, cette foule de poètes normands et anglo-normands, parmi lesquels figure en première ligne maître Wace de Jersey. Les comtes de Champagne furent aussi des princes puissans et amis des lettres. L'un d'eux, Thibaut VI, a laissé dans les annales de notre poésie un nom d'une célébrité populaire; d'autres trouvères champenois, tels que Quenes de Béthune (1), auraient peut-être encore mieux mérité cet honneur. Enfin, les deux plus anciens auteurs de mémoires, les deux historiens des croisades, Villehardouin et Joinville, naquirent en Champagne. Ce serait, s'il était besoin de la faire, une victorieuse réponse à un dicton ridicule que l'esprit charmant de La Fontaine, héritier à quelque égard de la vieille veine gauloise des conteurs et des trouvères champenois, suffit à réfuter.

Il était naturel que la vie littéraire se développât autour des principaux centres de la vie féodale. La Normandie, aventureuse et conquérante, où s'étaient conservés peut-être quelques restes des anciennes habitudes poétiques des rois de la mer, la Normandie fut le berceau de la poésie française. La poésie française apparaît pour la première fois à la bataille d'Hastings; là, par la bouche d'un ménestrel guerrier, qui porte le nom de *Taillefer* et semble de la famille des scaldes belliqueux qui chantaient aussi en combattant, elle entonne la chanson héroïque de Ronceveaux. La Champagne, pays de commerce où les célèbres foires de Troyes attiraient les marchandises de l'Orient, où se montrèrent de bonne heure les instincts positifs de la démocratie, où un épicier écrivait, au XIVe siècle, que, s'il n'y avait point de gentilshommes, le monde vivrait en paix; la Champagne, terre comparativement prosaïque, produisit la prose française, qui date de Villehar-

(1) Voy. M. P. Paris, *Romancero français*, p. 77 et suiv.

douin, maréchal de Champagne, et dont les origines rappellent tout d'abord le souvenir de l'aimable et bon sénéchal de Joinville.

Jean, sire de Joinville, naquit vers 1224. Sa vie embrassa presque tout le XIIIe siècle et se prolongea dans le XIVe, car il vivait encore en 1315. C'est de son histoire de saint Louis qu'il faut tirer ce qu'on peut savoir de sa propre histoire. Heureusement il mêle souvent à la narration des évènemens publics les incidens de sa vie domestique; ce mélange forme un des grands charmes de son récit. Ainsi, avant de nous emmener avec lui en Terre-Sainte, il nous raconte la naissance de son fils.

« Toute cette semaine fûmes en fête et en caroles, car mon frère, le sire de Vaucouleurs et les autres riches hommes (1) qui là étoient, donnèrent à manger chacun l'un après l'autre, le lundi, le mardi, le mercredi. » La croisade apparaît au milieu de ces fêtes hospitalières, de ces réjouissances du foyer. Le pieux et vaillant dessein est exprimé avec une simplicité qui émeut. « Je leur dis le vendredi : « Seigneurs, je m'en vais outre-mer, et je ne sais si je reviendrai. » Puis le bon sire demande si on a quelque argent à réclamer de lui, et s'en rapporte à chacun *sans débat*. Comme il ne voulait emporter *nul denier à tort*, il alla à Metz mettre en gage une grande portion de sa terre. Metz était alors ce qu'il est encore, une ville où les juifs habitaient en grand nombre. Ce fut très probablement entre leurs mains que Joinville laissa ses biens. On voit comment les croisades ont causé la division et l'épuisement de la propriété féodale, car tous les chevaliers ne revenaient pas de la croisade, et beaucoup de gages demeuraient dans les mains des juifs, qui les vendaient en détail.

Avant de partir, le nouveau croisé voulut visiter les lieux du voisinage célèbres par diverses reliques. C'est là qu'est ce trait si touchant et qu'on ne peut se dispenser de citer, bien qu'il l'ait été souvent : « Et cependant que j'allai à Blanchincourt et à Saint-Urbain, je ne voulus onques retourner mes yeux vers Joinville, pour que le cœur ne m'attendrît du beau châtel que je laissois et de mes deux enfans. » En lisant ces simples lignes, quel cœur ne *s'attendrirait* à cette douleur si naïvement exprimée du bon seigneur qui quitte son tant beau châtel, du père qui quitte ses deux enfans?

On le retrouve ensuite à la croisade; il raconte ce qui advint pendant les six années qu'elle dura. Au retour, il quitte le roi à Beau-

(1) *Riche* a encore ici le sens germanique de *puissant : reckern, ricos hombres.* — Avec le temps, la puissance a voulu dire l'argent.

caire, avec un peu de précipitation, tant il est pressé d'aller rejoindre son cher Joinville.

Plusieurs fois il vint à la cour de France, notamment pour négocier le mariage de Thibaut, comte de Champagne, avec Isabelle, fille de saint Louis. Quand le roi de France appela ses barons à une seconde croisade qui devait finir encore plus tristement que la première, Joinville se défendit d'y prendre part, alléguant d'abord une fièvre quarte, puis tout ce que ses vassaux avaient souffert d'une semblable expédition. L'enthousiasme pour les entreprises d'outre-mer commençait alors à s'épuiser; on le sent aux excuses de Joinville. Certes, ce n'était pas faute de courage qu'il refusait de répondre à l'appel du roi, car, en 1315, âgé de quatre-vingt-dix ans, requis par Louis-le-Hutin, en sa qualité de sénéchal de Champagne, de marcher contre les Flamands, il ne déclina point ce service dont son âge l'aurait pu dispenser, se contenta de demander un mois de délai, et rejoignit l'armée. On a la lettre dans laquelle il se justifie de n'être pas parti sur-le-champ; elle rappelle d'une manière touchante la familiarité tendre à laquelle saint Louis l'avait accoutumé. Le vieillard s'en excuse au jeune roi avec une bonhomie naïve. « Sire, ne vous déplaise de ce que je, au premier parler (1), ne vous ai appelé que *mon seigneur*, car autrement n'ai-je fait à mes seigneurs les autres rois qui ont été avant vous. »

Joinville écrivit ses mémoires très tard, après l'an 1305; il avait alors quatre-vingts ans. Il y avait plus de cinquante ans qu'il était revenu de la croisade. On doit admirer la vivacité et la chaleur de ses souvenirs. Cette date explique aussi son goût pour les petits récits, défaut et grace de la vieillesse. On aime à voir, après un demi-siècle, le vieux sénéchal rendre un dernier hommage au roi qui fut son ami et qu'il va rejoindre.

Tout nous dit qu'il fut fidèle à cette mémoire; le nom de Joinville reparaît à l'occasion des honneurs qu'elle reçut si justement de l'église. On voit avec plaisir le sire de Joinville figurer parmi ceux qui déposèrent pour la canonisation du saint roi. Certes nul document n'eût été plus propre à faire apprécier ses vertus que le récit ingénu de celui qui ne le quitta presque pas durant six années, et qui retrace avec tant de charme l'héroïsme du guerrier, la débonnaireté du monarque et la candeur du saint. Lui-même nous apprend que dans ses songes il revoyait son maître chéri et se plaisait à le recevoir en son château de Joinville. Il avait fondé une petite chapelle dans laquelle

(1) Au commencement de ma lettre.

il entretint durant tout le reste de sa longue vie un service pour perpétuer le culte de ses souvenirs. Son livre fait aussi partie de ce culte domestique; il en est un naïf et immortel monument.

Il y a deux personnages dans cette histoire, Joinville et saint Louis. Ces mémoires sont, pour ainsi parler, des mémoires à deux. Joinville n'a pas craint de placer son honnête figure à côté de la douce et noble figure du roi. Il a fait comme ces peintres qui laissent leur portrait dans leur tableau. Sans qu'il y tâche, l'auteur paraît à chaque page avec une simplicité charmante. D'abord on reconnaît le dévot croisé se préparant au pèlerinage armé par un pèlerinage pacifique aux lieux renommés dans les alentours. L'homme d'armes cite la sainte Écriture; l'enjoué conteur prend un ton grave pour raconter ce qu'il a entendu dire à un écuyer qui, pendant l'expédition, était tombé dans la mer : « Comme il commença à cheoir, il se recommanda à Notre-Dame, et elle le soutint par les épaules jusqu'à temps que la galère du roi le recueillit. » Peut-être cet écuyer avait-il lu la légende du larron au gibet dont la sainte Vierge soutint les pieds de ses blanches mains. Joinville dit encore qu'un jour, tandis que l'abbé de Cheminon dormait, Notre-Dame replaça sa couverture sur sa poitrine, de peur que le vent ne l'incommodât. Telle était la croyance du temps à ces histoires légendaires que la poésie racontait. L'auteur y joint les récits merveilleux que les croisés rapportaient d'Orient. Il croit que le Nil sort du paradis terrestre. « On y trouve, dit-il, des filets où l'on pêche l'aloès, la rhubarbe, le girofle et la cannelle, que le vent abat dans le paradis terrestre, d'où elles viennent en droite ligne par le fleuve. » Colomb croyait aussi que les fleuves du continent américain avaient leur source dans le paradis terrestre.

Un jour, comme Joinville assistait avec ses chevaliers à une messe célébrée pour l'ame d'un des leurs mort durant la croisade, il les reprit de parler pendant l'office divin. Ceux-ci répondirent en plaisantant qu'ils remarieraient la femme du défunt, « et je leurs dis, poursuivit Joinville, que ces paroles n'étoient ni bonnes ni belles, et que tôt avoient oublié leur compagnon... Le lendemain, Dieu en fit telle vengeance que tous furent tués, » et il ajoute « par quoi il convint leurs femmes remarier toutes. » Une petite pointe de gaieté perce dans sa dévotion sincère, et montre, comme on voit, l'humeur de l'homme de guerre à côté de la foi du croisé. Quelquefois ces libertés vont assez loin, comme dans le récit qu'il fait de son altercation théologique avec le roi sur le péché mortel. Le roi, qui le savait moult subtil en matière de religion, avait fait venir des frères pour l'endoctriner. Devant eux,

saint Louis demanda au sénéchal s'il n'aimerait pas mieux être lépreux que de faire un péché mortel? A quoi Joinville répondit sans hésiter qu'il aimerait mieux en faire trente. Le roi laisse partir les frères, et le gronde avec une adorable bonté.

Joinville n'est point fanfaron. Pris par les Sarrasins, qui le voulaient tuer, et ayant senti le coutel à la gorge, il dit bonnement : « Et alors, pour la peur que j'avois, je commençai à trembler bien fort. » Dans un autre moment, lui et quelques barons pensant qu'on va leur trancher la tête, chacun se confesse à son voisin. Joinville avoue ingénument que, sorti de là, il ne se souvint ni des aveux qu'il avait pu faire, ni des péchés du chevalier qui s'était confessé à lui, et auquel il avait donné l'absolution.

L'aimable narrateur ne sort pas du ton familier, souvent légèrement enjoué, où il excelle. Il ne prend jamais les formes un peu solennelles de Villehardouin; il ne dit jamais *sachez, oyez, vous vissiez;* rien chez lui qui rappelle la gravité de l'histoire ou de l'épopée : il se tient entre les mémoires et le fabliau. Les transitions ne l'embarrassent pas plus en écrivant que s'il contait près de la grande cheminée du château de Joinville. S'est-il écarté de son sujet, il y rentre sans façon, en reprenant, du ton de la conversation : Or, revenons à notre matière et disons..... Il cause en effet pour son plaisir, à son humeur et à sa fantaisie. Au moment de nous apprendre les résultats très curieux du voyage des frères mineurs envoyés par saint Louis auprès du roi des Tartares, il s'interrompt en disant : « Pourriez ouïr moult de nouvelles *que je ne veux pas conter,* parce qu'il ne me conviendroit de rompre ma matière que j'ai commencée qui est telle. » Et alors il se met à parler de ses affaires, de l'état de ses finances, qui l'intéressent plus que les frères mineurs et le grand khan de Tartarie. Avec tout l'abandon et le sans-gêne du discours, il s'écrie par deux fois : « J'avois oublié de vous dire. » On ne croit pas lire; il semble qu'on entend parler. Ce n'est pas encore l'histoire; mais la causerie française est née. Notre littérature, à son début, fit un effort pour s'élever au style sérieux et soutenu, à la noblesse, à la grandeur, dans la poésie sauvage et parfois sublime de la chanson de Roncevaux, dans la prose grave et fière de Villehardouin; mais soit que cette tentative fût prématurée, soit qu'elle fût contraire au génie de notre nation, elle eut peu de suite. Le fabliau l'emporta sur l'épopée historique, les mémoires sur l'histoire épique. La grande éducation classique que reçut la littérature française au XVIe et au XVIIe siècle, l'imitation des modèles espagnols, les pompes du siècle de Louis XIV, le grandiose de la religion,

imprimèrent à notre prose une majesté qui n'était peut-être pas entièrement dans sa nature; elle en reçut parfois trop de raideur et de faste. Il semble qu'à l'autre extrémité de notre histoire littéraire la simplicité badine, le ton familièrement railleur de son premier âge, ont reparu, mais avec la marque des années, dans l'esprit, il faut en convenir, bien français, d'un conteur merveilleux, de Voltaire.

Joinville ne se montre qu'en passant et sans y songer; mais il revient sans cesse, il s'arrête avec amour sur la figure du bon roi. Saint Louis remplit les mémoires de Joinville comme Henri IV remplit les mémoires de Sully. C'est encore étudier Joinville que d'étudier saint Louis dans l'ouvrage consacré à le peindre, car c'est réfléchie dans l'ame de l'écrivain que nous apercevons l'ame du roi. La physionomie que le portrait donne au modèle révèle la manière du peintre.

Nul grand fait n'a manqué d'historien, et il y a peu d'hommes véritablement grands auxquels ait manqué un biographe. Charlemagne, l'empereur des temps barbares, a eu Éginhart; saint Louis, le roi du moyen-âge, a eu Joinville. Saint Louis a été plus heureux. Éginhart, venu à une époque de renaissance classique, renaissance dont il était lui-même un produit et un instrument, obligé d'écrire dans une langue savante, parce que sa langue n'était pas encore formée, a laissé dans sa peinture un certain vague qui tient à l'emploi d'un idiome mort et à l'imitation de l'antiquité; plus d'un trait expressif prouve qu'il aurait pu être Plutarque, malheureusement il a préféré copier Suétone. Il a pensé à Auguste, tandis que le nouveau César posait devant lui. Parfois le reflet de la pourpre romaine jette un faux jour sur le visage de l'empereur franc. Joinville, homme de guerre et non pas clerc, écrit dans sa langue maternelle. Il est venu dans un temps qui avait sa vie littéraire propre, et, heureusement pour lui, il ignore l'antiquité. Précisément parce qu'il n'avait lu ni Plutarque ni Suétone, il leur a ressemblé. Il a été, comme eux, un conteur d'anecdotes qui caractérisent et de petits faits qui peignent, mais un conteur plus véritablement naïf que Plutarque, rhéteur vertueux, et surtout que Suétone, rhéteur corrompu.

On doit convenir qu'il ne nous montre pas saint Louis tout entier. Avec lui on ne voit pas le législateur, le politique, mais on voit admirablement le saint, l'homme et le guerrier. Quelles que fussent la sagesse et la générosité de saint Louis, il ne put échapper à l'entraînement des passions fanatiques de son temps. On le voit avec douleur infliger une peine physique aux juremens et aux blasphèmes, comme si mutiler une créature humaine n'était pas un blasphème

en action plus odieux au père des hommes qu'un serment prononcé par habitude, ou quelques paroles insensées dont la misérable audace ne saurait atteindre le créateur du ciel et de la terre. Le même écart de l'esprit religieux se retrouve dans cette anecdote rapportée par Joinville, et qui pourrait faire juger sévèrement de la tolérance de saint Louis : — Un chevalier, qui assistait à une conférence destinée à convertir des juifs, demanda brusquement à un rabbin s'il croyait à un des mystères de la religion chrétienne; celui-ci répondit qu'il n'y croyait point. Alors le chevalier, pour tout argument, lui asséna un grand coup sur la tête, dont le juif fut assommé. Le roi approuva fort cette étrange sorte de syllogisme, et dit : « L'homme lay (le laïque), quand il entend parler de la foi chrétienne, ne doit la défendre que de l'épée, de quoi il doit donner parmi le ventre tant comme elle y peut entrer. »

Hâtons-nous de trouver dans Joinville la preuve que, si saint Louis paya parfois un tribut aux idées fanatiques de son temps, il savait s'élever au-dessus de ces idées par une tolérance qui devançait les lumières du clergé contemporain. Comme, à la suite de la croisade des albigeois, certains propriétaires du midi refusaient une absolution qu'on voulait leur vendre au prix de leurs terres, des évêques de France s'en plaignirent au roi, lui disant que la *religion périssait entre ses mains*, et lui demandèrent de contraindre les récalcitrans. Saint Louis, le pieux saint Louis, finit par leur répondre « qu'il ne le feroit, car ce seroit contre Dieu et toute *raison* s'il contraignoit les gens à se faire absoudre quand les clercs leur faisoient tort. » Le bon sens et l'humanité de ces paroles avaient quelque mérite dans un temps si voisin des barbaries de Montfort.

Saint Louis, pour parler de la sorte, n'avait qu'à écouter son ame. Jamais il n'en fut de plus tendre. Après la bataille de la Massoure, ayant demandé des nouvelles de son frère, le comte d'Artois, qui y avait péri, on lui répondit que ce frère bien-aimé était en paradis, et on s'efforçait de distraire sa douleur en le félicitant sur les avantages qu'il retirerait de cette bataille. « Le roi répondit que Dieu fust adoré de ce qu'il lui donnoit, et lors lui tombèrent des yeux des larmes moult grosses. » Saint Louis ne bornait pas cette tendresse de cœur à ses proches; l'esprit du véritable christianisme lui enseignait le prix de la vie des hommes. Près de l'île de Chypre, le navire qui portait le roi reçut un coup de mer violent. Les mariniers et les barons lui conseillaient de descendre à terre. « Lors dit le roi : Seigneurs, j'ai ouï votre avis et l'avis de mes gens; or, vous dirai-je le mien, qui est tel :

si je descends de la nef, il y a dedans telles cinq cents personnes et plus qui demeureront en l'île de Chypre pour la peur du péril de leur corps, car il n'y a personne *qui autant n'aime sa vie comme j'aime la mienne*, et qui jamais par aventure en leur pays ne rentreront. Donc j'aime mieux mon corps, et ma femme et mes enfans mettre en les mains de Dieu, que je fisse tel dommage à si grand peuple, comme il y a céans. »

Il n'est pas besoin de citer beaucoup pour rappeler la bonhomie et la simplicité de saint Louis. C'est le côté par où, grace à Joinville, il est le plus présent à tous les souvenirs. Qui ne se l'est représenté rendant la justice sous un arbre du bois de Vincennes? Je me bornerai à une anecdote moins connue et dans laquelle Joinville figure honorablement. Elle nous montre avec quelle liberté familière il parlait au roi, et avec quelle sincérité candide le roi scrutait sa conscience et profitait d'un conseil. Au retour de la croisade, l'abbé de Cluny fit don de deux chevaux au roi, et le lendemain vint s'entretenir des affaires de son couvent. « Le roi l'ouït moult diligemment et longuement, » dit Joinville, et il ajoute : « Quand l'abbé s'en fut parti, je vins au roi et lui dis : Je vous viens demander, s'il vous plaît, si vous avez ouï plus débonnairement l'abbé de Cluny, parce qu'il vous donna hier deux palefrois. — Le roi pensa longuement et me dit : Vraiment oui. — Sire, fis-je, savez-vous pourquoi je vous ai fait cette demande? — Pourquoi? fit-il. — Pour ce, fis-je, que je vous conseille que défendiez à votre conseil juré qu'ils ne prennent (rien) de ceux qui auront à besogner devant vous, car soyez certain, s'ils prennent, ils en écouteront plus volontiers et plus diligeament ceux qui leur donneront, ainsi comme vous avez fait l'abbé de Cluny. »

On est bien moins accoutumé à l'idée de la vaillance de saint Louis qu'à celle de sa bonté. Joinville, son compagnon d'armes, a vivement exprimé l'ardeur de héros et l'impétuosité de soldat qui le précipitaient dans les rangs des Sarrasins. « Jamais, dit-il, je ne vis homme si beau sous les armes (1), » et il le montre dépassant de la tête toute sa suite, un haume d'or sur son chef, une épée d'Allemagne en sa main. Cet emportement guerrier achève de dessiner par un contraste heureux la figure du saint monarque. Il ne faut pas se représenter Louis IX toujours récitant des prières ou agenouillé dans un confessionnal : il faut le voir, comme l'a vu Joinville, dans le désordre et la poussière de la mêlée; il faut le voir aussi encore plus héroïque dans sa

(1) « Onques ne vis si bel armé. »

captivité, bravant la mort et la torture, et disant à ceux qui l'en menacent, comme eût dit un martyr des premiers âges du christianisme : « Je suis votre prisonnier, vous pouvez de moi faire votre volonté. » Les infidèles lui demandent un serment, et, bien que décidé à le tenir, il refuse de le prêter, parce que les imprécations qu'il aurait fallu prononcer contre ceux qui l'auraient violé lui semblaient une profanation de la croix.

Touchant la prise de Constantinople, on peut comparer au récit de Villehardouin celui du Grec Nicetas, qui ne voit dans les croisés que des impies qui profanent les églises, des barbares qui détruisent les monumens, des *ennemis du beau*. La narration de Joinville, rapprochée de celles des historiens arabes, n'offrira pas un si grand contraste. Ici les croisés avaient à faire à des ennemis plus généreux; si la haine des Grecs, excusable contre des vainqueurs, avait méconnu l'héroïsme des Francs, et n'avait vu que la brutalité qui l'accompagnait, l'enthousiasme religieux et national des écrivains mahométans n'a pu être aveugle aux vertus de saint Louis. Déjà les musulmans avaient su apprécier la vaillance du roi Richard; cette vaillance était devenue proverbiale dans l'Orient, et, comme nous l'apprend Joinville, « quand un cheval s'effrayoit d'un buisson, on lui disoit : Cuides-tu (penses-tu) que ce soit le roi Richard? » De même, les Sarrasins rendirent hommage à l'héroïque constance du roi prisonnier, qu'ils appelaient comme par excellence *le Français*. Des anecdotes, peut-être légendaires, que rapportent les historiens arabes, le montrent conservant sa noblesse et sa fierté dans le malheur. Ces historiens lui font refuser les vêtemens d'honneur que lui envoyait le sultan, et répondre qu'il était aussi riche en domaines que son vainqueur, et qu'il ne lui convenait pas de revêtir les habits d'un autre. Suivant M. Reynaud, tous les historiens, excepté un seul, Macrisi, représentent le caractère du saint roi sous un jour avantageux, et proclament la fermeté de son ame; tous rendent hommage à sa piété. « Il était très pieux, dit l'un d'eux, et c'est de là que les chrétiens avaient tant de confiance en lui. » Il était donc un saint, même pour ses ennemis, et s'est vu presque canonisé par les infidèles. Dans une anecdote rapportée par l'historien Gemal-Eddin, on retrouve jusqu'à cette bonhomie mêlée de finesse ingénue que Joinville excelle à retracer.

« Un émir dit un jour à saint Louis, suivant Gemal-Eddin, qui tenait le fait de l'émir lui-même, comment a-t-il pu venir dans l'esprit d'un homme aussi pénétrant et aussi sensé que le roi de se confier ainsi à la mer sur un bois fragile, de s'engager dans un pays musulman dé-

fendu par de nombreuses armées, et de s'exposer, lui et ses troupes, à une perte presque certaine. A ces mots, le roi sourit et ne répondit rien; l'émir poursuivit : —Un de nos docteurs pense que celui qui expose deux fois sa personne et ses biens sur la mer doit être regardé comme un fou, et que son témoignage n'est plus recevable en justice. Là-dessus le roi sourit encore et dit : « Celui qui a dit cela a raison, et sa « décision est juste. » — Joinville n'eût guère dit autrement que Gemal-Eddin. Le saint Louis de cette anecdote est bien celui auquel nous ont accoutumés les récits du sénéchal. Le silence, le sourire, la bonhomie de l'aveu, peut-être un peu d'ironie chrétienne méprisant doucement cette prudence des infidèles, tout est charmant dans ce petit portrait arabe de saint Louis.

Si j'écrivais l'histoire des évènemens et non celle des lettres, je pourrais relever dans Joinville plusieurs faits qui ne manquent pas d'importance. Il parle de cette curieuse ambassade envoyée à saint Louis par des princes tartares, pour l'engager à former une ligue commune contre les Sarrasins, fait qu'on avait révoqué en doute, et qu'Abel Rémusat a confirmé d'une manière si éclatante en traduisant les lettres de plusieurs souverains mongols à des rois de France, lettres qui sont déposées dans nos archives.

Joinville peint avec beaucoup de vivacité les mœurs et les habitudes de l'Orient. On voit combien elles se sont peu modifiées. En lisant les batailles qu'il raconte, on croit assister à une campagne de l'Algérie; une chose cependant a changé : nous faisons mieux cette guerre qu'on ne savait la faire au temps de Joinville; du reste, ses Sarrasins ressemblent parfaitement à nos Kabyles. Sa peinture des Bédouins est excellente encore aujourd'hui; il les montre enveloppés de leurs burnous blancs qu'il compare à des surplis; même usage de couper les têtes, qu'on leur rachetait pour un besan d'or, coutume très propre à les encourager, par cette prime maladroite, dans leur habitude barbare. Si les chevaliers étaient étonnés à la vue de ces guerriers couverts de vêtemens flottans qui se précipitaient sur eux avec de grands cris, ceux-ci ne l'étaient pas moins de voir leurs ennemis bardés de fer planter en terre leur bouclier, et, derrière ce rempart, se mettre à l'abri des lances. Cette tactique défensive n'allait point à leur idée de la vaillance et à leur fougue indisciplinée; elle leur semblait un effet de la crainte, et Joinville nous apprend qu'ils maudissaient leurs enfans en leur disant : « Ainsi sois-tu maudit, comme les Francs qui s'arment par peur de la mort. »

En somme, le grand mérite de Joinville, c'est la naïveté et la viva-

cité du récit. Son livre n'a pas le sérieux de l'histoire, il n'offre pas même la suite des mémoires. Ce sont des souvenirs écrits avec charme, dans lesquels paraissent un grand évènement et un grand homme. Joinville avait bien eu au commencement l'idée d'une composition historique méthodiquement divisée en deux parties : dans la première, il devait traiter de tout ce qui concernait les vertus religieuses et la politique de saint Louis, dans la seconde, raconter ses *chevaleries;* mais l'écrivain ne s'est pas attaché à réaliser très strictement son programme. Ce qui tient à la religion, à la justice, au gouvernement, est exposé en quelques pages; arrivé à la croisade, Joinville y demeure, et ses souvenirs ne tarissent plus.

Pour bien apprécier le caractère des mémoires du sire de Joinville, il faut les comparer avec la narration de son devancier Villehardouin. D'abord, l'individualité du narrateur domine beaucoup moins dans celle-ci. Villehardouin a beaucoup plus de cette qualité que les Allemands appellent l'*impersonnalité*, et dont ils ont fait avec raison la condition dominante de l'épopée. Joinville, en se mettant en scène, introduit dans son récit un intérêt plus dramatique. Villehardouin peint les évènemens d'un point de vue supérieur et désintéressé; il y tient sa place, il y paraît à son rang, mais il ne les rapporte pas à lui, il ne se fait pas centre de ce qu'il raconte. Joinville se raconte lui-même; il n'a garde d'oublier ses coups d'épée et ses aventures. Une circonstance du récit rend bien sensible cette différence des deux historiens. Villehardouin parle rarement de lui et ordinairement à la troisième personne. Joinville parle de lui souvent et toujours à la première. Leur position aussi est différente. Le maréchal de Champagne et de Romanie est un des chefs de la croisade; le sénéchal est dans la foule des seigneurs. Avec le premier, on embrasse d'en haut l'ensemble de combats et de négociations dont se compose l'entreprise; avec le second, on ne voit qu'un point, on est dans la mêlée. L'un peint de grandes lignes de bataille, l'autre des charges et des rencontres de cavalerie à la Vandermeule. Joinville est familier jusqu'à l'enjouement et jusqu'au bavardage; Villehardouin est toujours grave et ne sourit jamais, il ne sourit pas plus que la visière de son casque; son récit marche, pour ainsi dire, sur une ligne droite, il ne se détourne jamais; comme un soldat bien discipliné, il suit le drapeau. Joinville est un volontaire qui caracole sur les flancs de l'armée; il s'éloigne et revient, il quitte la grand' route et y rentre. Au lieu de cette trame de la narration de Villehardouin, qui se déroule dans sa majestueuse simplicité, il croise et mêle les fils de son récit, et, comme

il dit, les entrelace. C'est ce que Froissard fera encore plus que lui, car, en s'éloignant de la manière grave et calme de Villehardouin, Joinville approche de la manière vive et sautillante de Froissard.

Ces trois historiens montrent la chevalerie sous un aspect différent. Chez Villehardouin, la chevalerie est héroïque et religieuse, elle n'offre nulle trace de galanterie; elle n'en est pas encore à l'âge de la grace: on ne parle point des dames. Chez Joinville, il en est tout autrement; c'est à elles qu'on pense dans la mêlée, et le bon comte de Soissons s'écrie, tandis que le feu grégeois pleut sur les croisés : « Par la creiffe-Dieu, sénéchal (c'est ainsi qu'il avait coutume de jurer), encore parlerons-nous de cette journée en chambre des dames. » Saint Louis lui-même reconnaît courtoisement leur empire. Il dit à un émir qu'il ne sait si la reine voudra payer sa rançon, car elle est sa dame (*domina*), discours qui dut bien étonner le musulman. Du reste, la chevalerie est tellement dans les mœurs, que Joinville la voit partout. Pour lui, les mameloucks sont des chevaliers; il appelle le sultan d'Emèse le meilleur chevalier qui fût en toute payennie. Froissard en dira autant des princes maures d'Afrique. Qu'on s'étonne après cela que dans les romans du moyen-âge on transformât en chevaliers tous les infidèles! et cette dénomination appliquée aux adversaires des croisés n'était pas entièrement fausse. Notre chevalerie, quoi qu'on en ait dit, est chrétienne d'origine et n'est point venue des Arabes; néanmoins il est certain que les musulmans avaient aussi une certaine chevalerie née de leur religion et de leurs mœurs. Sans remonter à leur héros populaire Antar et aux premiers conquérans de l'Espagne, il y avait du chevalier dans Saladin. Selon Joinville, les Sarrasins offrirent aux chrétiens de jouter sous les murs d'Acre. Les deux chevaleries se rencontrèrent aux croisades, et, malgré les haines religieuses, elles se reconnurent pour sœurs et se saluèrent en se combattant.

Joinville se complaît au récit des combats singuliers. Tandis qu'un véritable duel chevaleresque a lieu sous les murs d'Acre entre des Sarrasins et des chrétiens, un chevalier, voyant huit hommes qui regardaient le combat, va les attaquer. Joinville ajoute avec complaisance : « Et les trois beaux coups fit-il devant toutes les femmes qui étaient sur les murs. » On croit entendre Froissard raconter une apertise d'armes.

Encore une ressemblance de Joinville et de Froissard. Froissard s'émerveille des fêtes, de la parure des chevaliers et des dames, de la *braverie;* il ne fait pas grace au lecteur d'une aune de velours ou de satin. Villehardouin ne voit que des armures, et, s'il parle une fois de

vêtemens précieux, de pierreries, c'est pour montrer, après la prise de Constantinople, toutes ces richesses entassées pêle-mêle en monceaux aux pieds des Francs. Joinville décrit, comme l'aurait fait Froissard, les pompes de la grande cour tenue à Poitiers, et le costume de tous les seigneurs qui mangèrent avec le roi. Ainsi ces trois historiens correspondent aux trois phases de la chevalerie et les représentent. La chevalerie est austère dans Villehardouin, elle est sérieuse et guerrière; elle combat pour vaincre l'ennemi et non pour le plaisir de faire briller son épée. De la devise qui plus tard fut la sienne : *Dieu et les dames*, elle n'a encore écrit sur son bouclier que le premier mot. Dans Joinville, elle est déjà galante, enjouée, se plaisant aux joûtes, aux combats singuliers applaudis par les dames, au luxe des armes, aux éblouissemens des parures et des fêtes. Dans Froissard, elle aura presque perdu tout objet sérieux, et sera comme un luxe de vaillance, une mode de défis, d'entreprises, d'aventures souvent inutiles; elle se complaira comme son historien dans la magnificence et l'éclat, elle cachera parfois sa rude cuirasse sous une robe de brocard. Toute son histoire est donc contenue dans ces trois noms, Villehardouin, Joinville, Froissart. Si l'on comparait la chevalerie à un grand arbre, Villehardouin en serait la racine et le tronc, Joinville la fleur, Froissard le feuillage touffu et retentissant, mais un feuillage d'où la sève commence à se retirer, un feuillage déjà diapré des teintes variées de l'automne et qu'un souffle fera tomber.

J.-J. Ampère.

DU

MOUVEMENT CATHOLIQUE.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

VII. — LES PRÉDICATEURS ET LES PUBLICISTES.

La société politique et l'église ont chacune leur tribune; l'une a la presse, l'autre la chaire, c'est-à-dire la parole en action, l'enseignement dans sa forme la plus directe et la plus puissante. Comme toutes les choses de ce monde, fussent-elles même d'institution divine, la chaire catholique a subi de notre temps des vicissitudes diverses. La restauration, en la faisant servir d'instrument politique, provoqua contre elle de vives hostilités; les missions n'aboutissaient souvent qu'au scandale, et, soit indifférence dans les masses, soit absence de talens élevés dans le clergé, la chaire catholique n'agissait guère que sur la population des campagnes et sur les femmes. Les conférences de M. Frayssinous ont seules laissé trace, et ce succès fut légitime. M. Frayssinous en effet, en s'adressant à la jeunesse, à la population virile, substitua à l'affirmation intolérante la discussion calme et réfléchie, et, fidèle aux traditions des grands esprits du catholicisme, il travailla à l'accord de la foi et de la raison, en se plaçant, en dehors des questions irritantes, sur le terrain de la démonstration rationnelle.

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 janvier.

Depuis 1830, pendant ces dernières années surtout, la chaire a pris un retentissement nouveau. Le clergé a compris que la politique, transportée dans le sanctuaire, ne ferait que compromettre sa parole, et, à de rares exceptions près, il s'est renfermé dans l'enseignement religieux. L'autorité ecclésiastique elle-même s'est montrée sévère sur ce point, plus sévère pour les sermons que pour les livres et les journaux, et l'on assure que tout récemment un prédicateur de la maison des jésuites de Paris a reçu de son ordre même des remontrances vives pour s'être permis dans sa chaire quelques digressions légitimistes. Par un contraste remarquable, tandis que l'enseignement des séminaires s'immobilisait dans son passé, l'enseignement par la prédication, en se trouvant face à face avec la société moderne, tentait de se mettre avec elle en rapport plus direct; mais ici, comme en bien d'autres points, le clergé a pris souvent l'exagération pour le progrès, et la fougue romantique, traquée par le bon sens et le bon goût, a fait comme les grands coupables du moyen-âge; elle s'est réfugiée dans l'église, et lui a demandé le droit d'asile. Deux écoles sont aujourd'hui en présence : l'une, l'école de la tradition, procède, par la méthode du moins, des orateurs sacrés des XVIIe et XVIIIe siècles; l'autre, qu'on pourrait appeler l'école humanitaire, se rapproche des allures libres, discursives, de la prédication du XVIe siècle, mais en s'abstenant du côté trivial et agressif. Cette dernière école s'occupe beaucoup moins de combattre l'erreur que d'affirmer la vérité, de peur d'irriter par la lutte les résistances du doute. On dirait que, tout en proclamant la renaissance et le triomphe des idées catholiques, elle craint de compter, parmi ceux qui l'écoutent, plus d'indifférens que de croyans fidèles, et, pour ne point effrayer une foi mal assise encore, elle évite la dureté des reproches, dépouille le catholicisme de son côté sombre et menaçant, de ses doctrines d'exclusion. Elle admettrait presque, avec certains théologiens modernes, le salut des infidèles et la mitigation des peines des damnés, et elle cherche, avant tout, à agir sur les classes élevées et intelligentes par la charité et le sentiment. MM. Deguerry, Cœur, Combalot et Lacordaire sont les représentans les plus connus de l'école humanitaire et romantique, école un peu confuse du reste et diversement accidentée. En effet M. Cœur, gallican et cartésien, a vivement attaqué M. de Lamennais, et c'est de M. de Lamennais que procèdent directement MM. Lacordaire et Combalot. D'abord avocat et converti plus tard par l'*Essai sur l'Indifférence*, M. Lacordaire a pris une part très active à la rédaction du journal *l'Avenir*. Lorsque M. de Lamennais se fut séparé de l'église, M. Lacordaire, resté sur le terrain de l'orthodoxie, n'a point cessé cependant de côtoyer en bien des points l'homme éminent dont il avait partagé les illusions, les enthousiasmes, et avec lequel il avait noblement soutenu la lutte contre de mesquines persécutions. Les premiers succès oratoires de M. Lacordaire datent de 1834. Il ouvrit à cette époque des conférences dans l'église du collége Stanislas : les auditeurs étaient nombreux, l'espace manquait à la foule; douze cents jeunes gens signèrent une adresse à M. de Quélen pour le prier d'ouvrir Notre-Dame au jeune et

brillant orateur. M. de Quélen hésita; le parti qui avait fait tomber *l'Avenir* était tout puissant; on intrigua pour écarter l'ancien disciple du *moderne Arius* sans tenir compte de ses rétractations récentes; il fallut en quelque sorte forcer les portes de la cathédrale, et aujourd'hui même M. Lacordaire trouve encore, dans une certaine partie du clergé, une hostilité sourde, et qui se déguise mal parfois. Du reste, en se faisant moine, il s'est rendu en quelque sorte indépendant des intrigues de sacristie. Abbé de l'ordre de Saint-Dominique, il a rang d'évêque dans l'église, et, sans cette circonstance, il eût peut-être été vaincu depuis long-temps et réduit au silence par ceux même qui paraissent ses amis. Nature spontanée, généreuse, mais irréfléchie et souvent contradictoire, M. Lacordaire est en quelque sorte le Savonarole de la chaire moderne. Il fait de la science, de l'histoire, de l'algèbre théologique, du socialisme chrétien, de la politique humanitaire, exalte tour à tour la ligue ou la révolution, et proclame le peuple français une sorte de peuple de Dieu qui aura tout au moins en paradis une place réservée. Doué d'une grande force d'action oratoire et d'un regard lumineux, M. Lacordaire étonne plus qu'il ne persuade, car sa logique est ordinairement très contestable, et ses idées, souvent brillantes, manquent de suite et de puissance. Sous le froc du dominicain ou le camail du chanoine, on retrouve toujours l'ami de M. de Lamennais; en acceptant toutes les gloires, toutes les conquêtes des temps nouveaux, M. Lacordaire cherche à ramener à Dieu les passions généreuses qui s'en sont écartées depuis cinquante ans, et il voit dans les principes révolutionnaires des effets altérés ou méconnus des principes catholiques. En un mot, M. Lacordaire est moins un théologien qu'un tribun religieux qui veut réconcilier la société civile avec l'église, par l'accord de la liberté et de l'autorité. C'est toujours le programme et la devise de *l'Avenir*.

M. Combalot a été quelque temps le rival de M. Lacordaire; aujourd'hui il est complètement effacé. On ne peut lui refuser quelques-unes des qualités qui donnent la vie à la parole et la font écouter; mais lorsqu'en traversant la décoration extérieure, on pénètre jusqu'au fond même de l'enseignement, on reconnaît vite que l'idée manque de puissance et d'initiative, qu'elle est souvent triviale, et que ce qu'il y a de plus vivant et de plus remarquable dans les sermons de M. Combalot, c'est encore une sorte d'écho plus ou moins affaibli des doctrines de *l'Avenir*. N'est-ce pas là un nouveau symptôme de cette confusion qui est partout dans le mouvement religieux de notre temps, que de voir des idées, des aspirations qui ont effrayé l'église, et qu'elle a proscrites, se réfugier dans la chaire des orateurs les plus applaudis? Du reste, M. Combalot, pour faire pénitence sans doute de son ancien *lamennésianisme*, s'est mis à la remorque de MM. Védrine et Desgarets, et afin de donner la mesure de sa logique et de son tact, il s'est croisé contre l'Université: il a fait sa brochure. Pourquoi M. Combalot, qui s'intitule le *missionnaire apostolique*, n'a-t-il pas dit dans sa chaire ce qu'il a écrit dans son petit livre? Aurait-il craint par hasard le scandale ou l'interdiction?

M. de Ravignan, le représentant le plus distingué de l'ancienne école, a

la gravité, la correction, la méthode des prédicateurs de l'ordre des jésuites auquel il appartient. Tandis qu'on entrevoit avec M. Lacordaire comme un ordre nouveau d'idées qui cherche confusément à se développer dans le catholicisme, M. de Ravignan au contraire, soumis aux règles inflexibles de la tradition, représente tout un passé qui lutte et se raidit contre l'esprit des temps nouveaux. Par l'austérité des manières, l'attitude ascétique, le recueillement, M. de Ravignan a quelque chose d'un saint. Ses prédications agissent sur les femmes beaucoup plus vivement que sur les hommes, peut-être parce que cette empreinte de sainteté qui se révèle dans toute sa personne, et les nobles ardeurs de sa charité, parlent à l'imagination plus vivement que sa logique ne parle à l'esprit. M. de Ravignan a surtout de la méthode; aucune vue originale ou profonde ne le distingue : son argumentation, quoique serrée, pèche souvent par la base, et ses subtilités dans la discussion des points fondamentaux du dogme, qu'il veut toujours approfondir et expliquer, ont même alarmé quelques catholiques, qui ont formulé des plaintes à ce sujet. Quand il attaque le scepticisme ou l'hérésie par la preuve historique ou le fait humain, M. de Ravignan est vraiment remarquable; loin de récuser la raison, il invoque sans cesse son témoignage dans la démonstration des vérités religieuses, et en se plaçant à ce point de vue, il a prêché dans le même carême le contraire de ce que prêchait M. Bautain, car M. Bautain n'est pas seulement professeur de philosophie à Strasbourg, directeur du collége de Juilly, orateur au Cercle catholique, il est aussi prédicateur, et, sans y regarder bien long-temps, on pourrait, dans ses sermons, retrouver parfois ce souffle mystico-sceptique qui a passé sur ses livres, comme on y retrouverait quelques comparaisons médicales qui rappellent ses analyses physiologiques.

Si l'on comparait, si l'on soumettait à l'examen les sermons des différens prédicateurs de Paris, pour ne parler que de cette ville, on aurait souvent occasion de s'étonner des contradictions qui s'y rencontrent; l'orthodoxie elle-même pourrait s'effrayer; la philosophie, si elle était hostile, trouverait aisément plus d'un sujet de polémique, et si elle osait se défendre autrement que par d'humbles protestations, ne serait-elle pas en droit de justifier sa liberté par la liberté de la chaire, et de demander au moins l'accord et l'unité à l'enseignement qui a pour base le principe de foi et d'obéissance? Du reste, si les prédicateurs contemporains ne nous rendent ni Massillon ni Bourdaloue, s'ils restent même inférieurs à MM. Frayssinous ou de Boulogne, il faut reconnaître que leur activité est vraiment infatigable, et quelques-uns d'entre eux rappellent ces évêques *régionnaires* des premiers temps de l'église, dont la vie était pour ainsi dire la parole en action. Nous citerons surtout, parmi les plus fervens missionnaires, MM. Dufêtre, vicaire-général de Tours et de Bordeaux, de Forbin-Janson, évêque de Nancy, Bourrel et Guyon. C'est en général à Lyon, dans la maison dite des *Chartreux*, que se sont formés la plupart des orateurs chrétiens contemporains. Sous la restauration, le ministère de la chaire était un acheminement vers l'épiscopat; aujourd'hui, les évê-

ques sont choisis surtout parmi les *administrateurs*, et les membres du clergé qui se distinguent dans la prédication restent en général exclusivement missionnaires. Paris appelle de temps en temps de la province les orateurs qui s'y sont fait connaître par leurs succès, et c'est là une épreuve décisive, car les réputations apostoliques ont besoin aujourd'hui, comme les réputations profanes, de la consécration de la capitale. La province, à son tour, tient à honneur d'avoir pour ses carêmes ou ses grandes fêtes patronales des prédicateurs de Paris, et les conseils de fabrique s'imposent à cet effet des sacrifices souvent considérables; mais les prédicateurs parisiens n'agissent en général que médiocrement sur la vieille piété de la province : il y a même des dévotes qui se permettent de les trouver un peu *comédiens*, de ne pas les comprendre, de s'étonner qu'ils parlent, comme M. Cocquereau, de Napoléon, et de leur préférer le curé de la paroisse. Quant aux curés de campagne, ils sont, pour la plupart, on peut le dire, au-dessous de la mission que leur impose l'enseignement évangélique, et leur bienfaisance seule fait excuser leur faiblesse. Il y a là cependant un grand et beau rôle; seulement il faudrait, avant tout, comprendre son auditoire, se mettre à sa portée, à la portée de ses besoins moraux, et ne pas prêcher par exemple le détachement des richesses à de pauvres paysans qui gagnent, dans les jours heureux, 1 franc 50 centimes.

Quoi qu'il en soit de l'influence plus ou moins grande exercée de notre temps par la chaire catholique sur le mouvement religieux, influence qu'on a, du reste, ce me semble, singulièrement exagérée, cet enseignement ne pouvait suffire aux sentinelles perdues de la réaction. On a donc cherché une autre tribune, et pour prêcher librement de toute autre chose que de morale et de charité, on s'est jeté sur la presse. Les prêtres, en assez grand nombre même, sont descendus dans cette arène nouvelle; les mondains s'étaient faits théologiens, les théologiens se sont faits journalistes. Aujourd'hui, pour quelques membres du clergé, le journalisme est devenu comme une sorte de succursale de la chaire, car on a reconnu, et MM. Allignol le disent positivement, que le journal a plus d'influence que le sermon. Il est plus facile d'ailleurs de rédiger au courant de la plume quelques homélies politiques, que de méditer une instruction religieuse vraiment profitable. Cette tendance à intervenir au nom du catholicisme dans la polémique quotidienne est de jour en jour plus marquée; sur tous les points, la réaction ultra-catholique intrigue et s'agite pour prendre pied dans la presse et y régner par les opinions les plus diverses. Ainsi, il y a peu de temps, on cherchait, à Paris, à fonder une association pieuse qui devait se composer de trente membres au moins, tous riches et actifs, et dont la mission eût été de lancer plus vivement les journaux dans le mouvement ultra-catholique. Voici un fait plus significatif encore, et qui témoigne hautement qu'on ne recule devant aucune alliance. Dans la réunion annuelle des actionnaires du *Populaire*, organe officiel du communisme, rédigé par M. Cabet, le directeur de ce journal a fait savoir à l'assemblée qu'on lui avait offert le cautionnement

de 50,000 francs exigé pour la publication hebdomadaire, à la condition que *le Populaire* prendrait une teinte catholique. L'offre a été refusée (1). Peut-on, je le demande, servir utilement la cause de la religion en se mêlant ainsi aux luttes passionnées? Donner à la croyance la couleur d'un parti, quel qu'il soit, n'est-ce pas la rendre suspecte, hostile même à tous les partis contraires? La plupart des hommes qui se sont ainsi délivré à eux-mêmes, dans le journalisme, l'investiture de l'apostolat, avaient-ils en eux cette sincérité de convictions religieuses, ce calme, cette force de doctrines, ce détachement qu'on est en droit de demander à ceux qui s'attribuent une mission si haute? Quelques-uns même n'auraient-ils point compromis la cause qu'ils croient servir? Pour répondre à ces questions, il suffira de jeter un coup d'œil rapide sur la situation de la presse religieuse. Nous examinerons d'abord les journaux quotidiens qui se publient à Paris, puis les recueils périodiques, et nous passerons ensuite à la province.

Depuis 1830, la réaction catholique a tenté dans la presse de nombreux essais, et, malgré des sacrifices d'argent considérables, la plupart des entreprises n'ont eu qu'une existence éphémère. Parmi les journaux religieux qui se sont successivement éteints depuis douze ans, un seul, *l'Avenir*, a fait bruit; rédigé par MM. de Lamennais, Gerbet, Lacordaire, de Salinis, de Scorbiac, de Coux, de Montalembert, ce journal avait pris pour mission d'arracher à sa léthargie l'église immobilisée dans la tradition, afin de la mettre en rapport avec les idées nouvelles, et de rallier en même temps autour du dogme catholique la philosophie égarée dans les systèmes individuels et les doutes vagabonds. C'était là une grande pensée, mais une pensée dangereuse pour l'église, car de ce point de vue il fallait démontrer clairement dès l'abord que l'affirmation catholique suffit à tous les développemens de la science, de la philosophie, de la société moderne; laisser à cet égard le moindre doute dans les esprits, c'était admettre implicitement la nécessité, sinon d'une révélation nouvelle, du moins d'une profonde évolution dans la tradition dogmatique. *L'Avenir* demandait de plus la séparation complète de l'église et de l'état, la liberté illimitée de la presse, la liberté d'enseignement, la suppression du traitement du clergé. Ce fut un coup de tonnerre dans les nuages; les témérités du programme, l'alliance de l'idée politique et de l'idée religieuse créèrent des impossibilités de toute espèce : *l'Avenir* tomba devant elles. Ultramontain en religion, radical en politique, et opposé par là au parti récemment vaincu, le journal de M. de Lamennais eut contre lui la majorité de l'épiscopat, qui alors datait tout entier de la restauration; le clergé inférieur, qui s'alarmait avec raison de la suppression des traitemens; le parti conservateur, qui avait lu dans le programme de *l'Avenir* cette phrase au moins irréfléchie : « Nous avons applaudi à toutes les révolutions faites, nous applaudissons à toutes les révolutions à faire; » le parti radical, car il est difficile, quoi qu'on en ait dit, d'im-

(1) *Le Populaire*, n° du 20 juillet 1843.

poser à des esprits révolutionnaires le joug de l'autorité religieuse; Rome enfin, parce qu'elle craignait un schisme, et qu'à côté des intérêts de l'église, elle avait d'autres intérêts encore à ménager. De là une guerre sourde partie de tous les points : procès de la part du pouvoir, anathème de la part de Rome, proscription de la part de l'épiscopat. MM. de Lamennais, Lacordaire et de Montalembert se rendirent auprès du saint-siége pour demander, au nom de la liberté, un appui que le saint-siége leur refusa. C'était de la chevalerie rétrospective; il fallut se rétracter, et se séparer après amende honorable. MM. de Salinis et de Scorbiac allèrent professer à Juilly, M. de Coux à l'université de Louvain; M. de Montalembert reçut un bref du pape qui le félicitait d'avoir reconnu ses erreurs, et il entra au bercail de *l'Univers*. Quant à M. de Lamennais, il prit fièrement la route des abîmes.

L'Avenir avait remué des idées; aujourd'hui les journaux qui s'annoncent comme les gardiens de la croyance s'en tiennent tous, sans exception, à des déclamations vagues et sentimentales, à des dithyrambes sur la renaissance religieuse, qui sont contredits le lendemain par des doléances sur l'impiété du siècle. C'est une véritable anarchie, où le catholicisme est avant tout exploité comme moyen d'opposition politique; en effet, tous les journaux de la réaction catholique ne sont unanimes qu'en un point, la guerre au pouvoir établi. Les uns sont franchement, ouvertement hostiles. Les autres, tout en s'abstenant d'attaques compromettantes, n'acceptent néanmoins le gouvernement qu'avec des restrictions mentales, sous bénéfice d'inventaire, et, comme le dit un de ces journaux, *en réservant les droits*. Le légitimisme plus ou moins avoué, telle est l'opinion dominante : c'est là un fait qu'on ne cherche plus à déguiser, et comme preuve il suffira de citer cette phrase de *l'Univers*, qui, à défaut d'autre science, connaît du moins son parti : « Qui dit royaliste en France dit presque toujours légitimiste et catholique (1). » *L'Univers*, on le sait, est aujourd'hui le moniteur officiel du néo-catholicisme; à ce titre, la première place lui appartient dans cette statistique de la presse religieuse. Examinons donc son passé, ses doctrines, ses tendances actuelles.

L'Univers fut fondé en 1832 par M. l'abbé Migne, qui dirige aujourd'hui, comme nous l'avons vu, l'imprimerie catholique du Petit-Montrouge. Alarmé du schisme que les doctrines de M. de Lamennais avaient jeté dans le clergé, M. Migne voulait trouver un moyen terme entre les opinions extrêmes : il déclarait dans son programme qu'il ne servirait aucun parti ni politique, ni religieux, qu'il était seulement catholique, et qu'en jugeant les doctrines, il couvrirait les personnes du manteau de la charité. *L'Univers*, depuis, s'est étrangement écarté de son point de départ. Instruits par le naufrage récent de *l'Avenir*, les rédacteurs du nouveau journal se gardèrent de l'ardeur qui avait perdu leurs devanciers, et ils fondèrent le succès de leur œuvre sur sa médiocrité même. *L'Avenir* avait tenté d'être l'organe de l'église, *l'Univers* affecta de n'être que l'écho de la sacristie; la plupart des articles étaient

(1) N° du 1er septembre 1843.

fournis par des prêtres, surtout par les secrétaires des évêchés, et quelques jeunes laïcs, néophytes inexpérimentés. *L'Univers,* à ses débuts, paraissait trois fois par semaine, et il végéta ainsi plusieurs années obscurément, sans doctrines, sans but apparent, et avec une teinte légitimiste, entre *l'Ami de la Religion* et le *Journal des Villes et des Campagnes.* Ballotté de chute en chute et de propriétaire en propriétaire, il passa, vers 1836, sous la direction de M. de Saint-Chéron, qui appartenait à la presse gouvernementale, et qui donna à la feuille dont il était le principal rédacteur politique une couleur dynastique assez fortement prononcée. M. de Saint-Chéron prêcha au clergé l'obéissance au pouvoir établi; les légitimistes, et par conséquent une certaine portion du clergé, se déclarèrent alors contre *l'Univers,* qui fut même interdit dans quelques séminaires. On essaya, par des offres avantageuses, de mettre la main sur le journal, mais ces offres furent loyalement repoussées par M. de Saint-Chéron. Alors le parti légitimiste désappointé fonda *l'Union catholique* pour neutraliser auprès du clergé l'influence de *l'Univers.* Le rédaction de *l'Union* fut confiée à des jeunes gens riches, journalistes amateurs, qui résolurent d'emblée un problème qu'on aurait pu croire insoluble : ce problème, c'était de faire un journal plus médiocre encore que *l'Univers.* Malgré cette nullité, à cause de cette nullité peut-être, *l'Union* avait rallié un certain nombre de lecteurs, lorsqu'après deux ans, au premier embarras, les rédacteurs, qui avaient dépensé plus de deux cent mille francs, perdirent tout à coup patience; après avoir hésité quelque temps entre *la Quotidienne* et *l'Univers,* ils se décidèrent enfin pour *l'Univers,* et offrirent à l'administration de ce dernier journal leur collaboration et leurs abonnés. L'offre fut acceptée. et l'on vit alors, chose inouie dans les annales de la presse, une feuille quotidienne s'absorber dans celle qu'elle avait mission de combattre et de détruire. *L'Univers* ajouta à son titre celui d'*Union catholique,* et cette fusion lui attira de divers côtés des interpellations fort vives. La situation était délicate et complexe; forcé de ménager ses anciens et ses nouveaux abonnés, de concilier ses nouveaux et ses anciens rédacteurs, *l'Univers* se trouva dans la situation d'un bedeau qui, placé entre un marguillier constitutionnel et un curé légitimiste, voudrait éviter de se prononcer de peur de se compromettre. Il fallut se prononcer cependant. *La Quotidienne* avait accusé vivement les rédacteurs de *l'Union* de manquer à leur mission légitimiste en s'associant à un journal qui avait exploité au profit de l'opinion dynastique les croyances de ses lecteurs; *l'Univers* répondit en s'humiliant qu'il *n'avait jamais* été, qu'il ne serait jamais *ce qu'on appelle un journal dynastique,* et qu'il n'avait soutenu aucune opinion qui pût blesser un *légitimiste raisonnable et chrétien* (1). M. de Saint-Chéron quitta vers ce moment la rédaction en chef, et la modération dans laquelle il avait cherché (sans y réussir toujours) à maintenir le journal fit place à l'esprit d'aven-

(1) Voir, pour cette polémique, les nos des 6 et 8 février 1843.

ture. Ainsi, légitimiste à l'origine, dynastique au moment où il hérita une partie de la rédaction et des abonnés du *Journal Général de France, l'Univers,* par une conversion nouvelle, redevint quasi-légitimiste en se fondant avec *l'Union catholique.* Les variations politiques de ce journal ne sont pas de nature à nous rassurer sur la fixité de ses doctrines religieuses. A défaut de suite et de logique, nous y chercherions en vain, nous ne dirons pas la charité, mais les simples convenances qu'on est toujours en droit de demander à la polémique. C'est dans ses colonnes que guerroient, comme rédacteurs habituels ou comme correspondans officieux, les écrivains qui combattent à l'extrême avant-garde de la réaction catholique; on dirait une espèce de synode où les trois ordres sont représentés : le clergé par MM. de Chartres, de Châlons et M. l'archevêque *in partibus* de Chalcédoine; la noblesse par MM. de Montalembert, de Riancey (1), H. de Bonald; la haute et moyenne bourgeoisie littéraire, par MM. Guiraud, Avond, Veuillot, etc. M. Veuillot, que nous connaissons déjà comme touriste et comme romancier, reparaît ici comme critique littéraire, comme polémiste politique et religieux, car la polémique, lui-même nous l'apprend dans ses confessions, a fait le charme de ses belles années, lorsqu'il combattait *pour la charte* dans la presse ministérielle de la province, et plus tard dans la presse ministérielle de Paris. Ce qui manque surtout à *l'Univers,* c'est une direction forte et élevée, c'est le calme et la bonne foi; l'esprit d'invective compromet sans cesse ce qu'il peut y avoir de juste dans la thèse qu'il soutient; il combat pour la domination du clergé, mais sans avouer hautement son but: de là des réticences et des contradictions perpétuelles, l'affirmation, et quelle affirmation! à la place de la discussion, les déclamations fougueuses à la place des doctrines.

En philosophie, veut-on savoir ce que pense *l'Univers?* Il ne pense pas, et cependant il est souvent question de philosophie dans ses colonnes; mais deux mots seulement, le panthéisme et le rationalisme, font tous les frais de sa science. Tout philosophe qui n'exagère pas de Maistre ou de Bonald est panthéiste ou rationaliste, par conséquent damné, et responsable des crimes qui se jugent en cour d'assises. Or, s'il est vrai, comme le prétend *l'Univers,* qu'il y ait de nos jours un antagonisme ardent entre la religion et la philosophie, entre la raison et la foi, quel doit être le véritable but du travail des intelligences catholiques? N'est-ce pas l'accord de la foi et de la raison? Attaquer sans cesse au nom de la religion la liberté de la pensée, n'est-ce pas provoquer les libres penseurs à la guerre, et les amener tôt ou tard à s'attaquer à leur tour aux croyances par le doute philosophique? Déclarer en outre, au nom de l'autorité, que la philosophie ne peut s'accorder

(1) Dans la première partie de ce travail, on a imprimé que MM. de Riancey étaient fondateurs du Cercle catholique; c'est l'Institut catholique que nous avons voulu dire, dont MM. de Riancey ont été les plus actifs promoteurs.

avec la religion, le répéter tous les jours à un siècle positif et raisonneur, n'est-ce pas reprendre en sous-œuvre la thèse de Voltaire qui soutenait, au nom du sens commun, que la religion est incompatible avec la philosophie? Ici, on le voit, *l'Univers* est plus nuisible qu'utile à la cause qu'il veut servir. Il en est de même dans la question de la liberté d'enseignement; *l'Univers*, dans cette polémique irritante, s'est perdu au milieu des théories, des propositions les plus contradictoires, accusant ici le gouvernement, et là complimentant M. le ministre de l'instruction publique, mais pour l'attaquer le lendemain, lui reconnaissant *du bon*, et lui reprochant presque dans la même colonne de vouloir *décatholiciser* la France. Le ton général de cette polémique est devenu de jour en jour plus aigre et plus menaçant. Au lieu de discuter les principes, *l'Univers* s'attaque aux personnes; au lieu d'examiner avec impartialité les titres, les droits, les devoirs respectifs de l'église et de l'Université, il immole, en le calomniant, l'enseignement laïque à l'enseignement clérical. Enfin, comme l'a dit M. l'archevêque de Paris, à l'occasion de certains pamphlets dont *l'Univers* s'est constitué l'avocat : « On a pris un ton très injurieux, ce qui est une manière peu chrétienne de défendre le christianisme. »

Étranger en philosophie à toute discussion sérieuse, compromettant dans la question de la liberté de l'enseignement pour le principe même de la liberté, *l'Univers*, dans sa critique, est toujours exclusif, le plus souvent passionné et violent. Cette critique n'est en général qu'une sorte de casuistique intolérante qui, laissant de côté toutes les questions théoriques, toutes les questions d'art, s'attaque de parti pris aux écrivains qui ne partagent pas les engouemens de la réaction ultra-catholique. Sans nul doute *l'Univers* a raison quand il proteste contre les tendances de cette littérature éhontée qui spécule, pour battre monnaie, sur tous les vices de la nature humaine; mais ce qui peut se rencontrer de juste et de vrai dans ces reproches est toujours atténué par l'exagération et le mauvais goût; car, en blâmant certains écarts de la littérature contemporaine, *l'Univers* dépasse souvent, et de bien loin, le cynisme des écrits qu'il condamne. Telle est l'intolérance irréfléchie de ce journal, qu'il accusait dernièrement M. de Lamartine d'avoir tiré de sa *harpe des outrages pour le Dieu du Sinaï*, *des blasphèmes contre le Dieu du Calvaire*. Ce ne sont là cependant que des aménités; on peut en juger par les *propos divers* que *l'Univers* publie en feuilletons, dans ses numéros du dimanche, sans doute pour sanctifier à sa manière le jour consacré.

En ce qui touche les matières religieuses, c'est encore la même exagération, le même chaos, la même absence de doctrines et d'unité; *l'Univers* prête au pape des sentimens qui ne sont pas les siens, quand il soutient, par exemple, que le saint-siége reconnaît les pouvoirs de fait et réserve les droits; il exalte des livres que Rome met à l'index, il rapporte des miracles que le *Diario di Roma* déclare apocryphes. Ce qu'il comprend surtout dans la religion, c'est l'*opus operatum* du culte extérieur, l'adoration du *sacré cœur*, du *précieux sang*. En ce point, on peut dire qu'il est presque maté-

rialiste. Lorsqu'il se trouve, comme cela lui arrive parfois, en opposition avec quelques membres du haut clergé qui ne partagent pas les ardeurs inconsidérées de MM. les évêques ses correspondans, *l'Univers* fait des réserves et se rejette dans l'ultramontanisme. M. de Lamennais protestait au nom de l'humanité contre l'église; *l'Univers* proteste contre l'autorité diocésaine au nom du pape; c'est une manière commode de cumuler les profits de la révolte et les mérites de l'obéissance. Le journal de M. de Chartres ne voit dans les libertés de l'église gallicane que des *libertés enchaînantes,* suivant le mot de M. l'archevêque de Cologne; il demande pour le clergé français l'influence *sociale* du clergé belge. Ce n'est qu'un acheminement vers une organisation bien autrement menaçante, car *l'Univers* déclare que l'église est supérieure à l'état *de toute la distance qui sépare un édifice divin des constructions humaines,* et il part de là pour établir la prédominance nécessaire et absolue *de ce qui est parfait sur ce qui ne l'est pas,* c'est-à-dire de la société ecclésiastique sur la société civile. Ainsi, sur quelques points que porte l'examen, *l'Univers* est toujours au-delà des limites du juste et du vrai; sa philosophie est nulle, sa religion étroite, crédule, intolérante; sa critique littéraire sans portée, et l'on se demande avec surprise comment il s'est rencontré dans l'épiscopat des hommes assez étourdis, malgré la gravité de l'âge et du caractère, pour prendre sous leur patronage *l'excellent journal,* comme ils disent, qui, loin d'être utile aux intérêts sérieux du catholicisme, ne peut servir au contraire qu'à le compromettre vis-à-vis des catholiques sincères et des indifférens. Il en est de la plupart des écrivains de ce journal comme des architectes maladroits qui dégradent les cathédrales en voulant les restaurer, et ce n'est pas sans raison que M. Dubourg, archevêque de Besançon, disait : « le journalisme prétendu religieux nous perd. » *L'Univers,* qui exagère toujours, a la prétention de parler au nom de trente millions de fidèles : à en juger par le nombre de ses lecteurs, cette prétention paraît fort contestable. En effet, *l'Univers,* qui se publie en deux éditions, l'une quotidienne, à l'exception du lundi, à 50 fr., l'autre, trois fois la semaine dans le format in-4°, au prix de 30 fr., n'atteint guère, malgré la facilité et l'économie de ces deux modes de souscription, qu'un chiffre de 3,000 abonnés (1).

(1) Selon la statistique du timbre, la moyenne d'émission de *l'Univers* par jour serait de 2884 pour l'année 1843; nous aimons mieux la porter plus haut, bien que ni la moyenne du timbre, ni celle que nous donnons ne soit rigoureusement exacte, si nous considérons que *l'Univers,* qui ne paraît pas le lundi, donne cependant, avec ses deux formats, 104 numéros de publication de plus par an que les autres journaux quotidiens, c'est-à-dire que, tout en gardant le silence le lundi, il paraît (l'édition de six fois la semaine et celle de trois fois comprises) en réalité 469 fois au lieu de 365. La semaine, pour la publication de *l'Univers,* a donc neuf jours au lieu de sept; pour être plus clair, il arrive que, deux fois la semaine, ce journal (même en défalquant 52 numéros pour son silence du lundi) paraît deux fois en un jour, en deux formats différens. Or, un journal qui paraît 104 fois de plus dans l'année que les

Ici c'est la question religieuse qui domine, et nous avons vu comment elle est comprise. Dans les autres journaux quotidiens qui se sont ralliés au parti ultra-catholique, la religion n'est qu'un appendice assez insignifiant de la politique. L'autel n'est là que pour étayer le trône. La cause de Dieu est devenue solidaire de la cause de César. Voyons donc ce qu'on veut pour César et ce qu'on veut pour Dieu.

A l'extrême avant-garde, nous rencontrons M. de Genoude et la *Gazette de France*, car M. de Genoude a l'ubiquité dans le mouvement catholique. Nous l'avons vu voltairien, traducteur, commentateur de la Bible, presque poète, apologiste, érudit, touriste, romancier; nous le retrouvons encore ici avec ses horizons multiples et changeans, publiciste, et tout à la fois légitimiste et radical. Comme légitimiste, M. de Genoude est secondé à la *Gazette* par MM. de Lourdoueix, de Beauregard et Nettement, qui marchent au premier rang des défenseurs du dogme monarchique de la restauration. La *Gazette* s'adresse, dans son parti, à ceux qu'on pourrait appeler les *politiques*, c'est-à-dire à ceux qui ne reculent, pour le triomphe de leur cause, ni devant les moyens extrêmes, ni devant les transactions compromettantes. M. de Genoude, et c'est lui-même qui nous l'apprend, ayant été forcé de choisir entre la presse et la chaire (1), et de renoncer à l'une ou à l'autre, a choisi la presse, immolant ainsi le prêtre à l'homme de parti. Purement idéologue, intelligente, mais intelligente sans être logique, la *Gazette*, après la révolution de juillet, a compris que, pour se mêler à la vie nouvelle, il fallait invoquer d'autres principes que ceux qu'elle invoquait depuis quinze ans. M. de Châteaubriand avait rêvé l'alliance de la liberté moderne et de la vieille monarchie; M. de Genoude, qui n'a jamais le mérite de l'initiative, a parodié M. de Châteaubriand, mais en faussant, en exagérant sa pensée. Il a tenté de se rallier par la démocratie, et de concilier dans un éclectisme malencontreux quatre-vingt-neuf et dix-huit cent quinze. Depuis lors, la politique de la *Gazette* n'a été qu'une antinomie, un non-sens perpétuel. Les radicaux ont ri de sa démocratie; les légitimistes l'ont accusée de jacobinisme; elle s'est trouvée ainsi constamment placée entre une profession de foi radicale et une rétractation royaliste, et elle a répondu tour à tour aux journaux légitimistes qu'elle n'était pas démocrate, aux journaux radicaux et conservateurs qu'elle n'était pas légitimiste, et même qu'elle ne l'avait jamais été. De la sorte elle a dépensé toute sa force et son activité à justifier, à commenter, à désavouer ses doctrines, et les légitimistes raisonnables et sincères lui ont reproché de compromettre, par la nature et les tendances de ses attaques contre le gouvernement, les plus simples notions du pouvoir. Déconsidérée dans son propre parti, qui ne l'emploie que comme une sorte de *ma-*

autres journaux doit faire timbrer plus de feuilles et obtenir ainsi une moyenne plus forte qu'elle n'est réellement, sans avoir pour cela quotidiennement une plus grande circulation.

(1) *Gazette de France*, n° du 22 octobre 1843. Lettre à M. de Locmaria.

chine infernale, elle s'est mise en guerre ouverte contre tous les journaux de sa nuance. En réclamant pour elle-même, c'est-à-dire pour M. de Genoude, la direction de son parti à l'exclusion des royalistes parlementaires, la *Gazette* a rompu avec le comité légitimiste, qui l'a formellement désavouée; et quelque temps après, M. de Locmaria lui signifiait dans *la Quotidienne,* au nom de la cour de l'exil, le témoignage d'une haute improbation. Pour répondre à tous ces reproches, que fait la *Gazette?* Elle organise dans la presse départementale des adhésions à ses doctrines, et reproduit, en les empruntant aux *gazettes* de la province, des apologies qui étaient parties toutes faites de Paris pour les départemens. En politique, la situation de la *Gazette* est donc fausse sur tous les points : elle ne représente ni un principe ni une idée; isolée dans son parti et sans sympathies au dehors, fatale à la cause qu'elle veut servir, parce qu'elle l'affaiblit en la divisant, elle est peu redoutable à ceux qu'elle attaque. En religion, son rôle, quoique plus modéré, est complètement insignifiant. Le catholicisme y ramène toujours à la politique, et la discussion roule tout entière sur quelques propositions banales : — le gouvernement a érigé l'impiété en système; — l'église est tyrannisée; — il faut lui rendre son ancienne constitution, et faire au clergé une plus large part dans les affaires du pays. — C'est une occasion d'insister sur l'éligibilité des prêtres, et ici encore nous apercevons, comme corollaire, M. de Genoude, que les quarante-six voix de Périgueux n'ont point désabusé des illusions de la candidature. La *Gazette* a quelquefois, il faut lui rendre cette justice, des velléités de gallicanisme; mais il convient de se rappeler qu'elle a été mise à l'index dans les états romains, et ce gallicanisme n'est peut-être qu'une affaire de rancune. Il est d'ailleurs tellement replié, tellement discret, qu'il devient complètement insaisissable. Malgré ses divagations, ses rétractations, ses réticences, les impossibilités de toute nature qui s'élèvent autour d'elle, les hostilités qu'elle rencontre dans son propre parti, la colère des uns, l'ironie des autres, l'indifférence du plus grand nombre, la *Gazette* entonne tous les jours un chant de triomphe : elle s'imagine naïvement qu'elle représente la France, que son opinion est en progrès, tandis que son chiffre de circulation va décroissant. D'après les tableaux du timbre, la *Gazette* émettait en 1837 une moyenne de 5,506 numéros; en 1838, cette moyenne n'est plus que de 5,000; en 1843, elle est réduite à 3,558. Le chiffre du progrès de la *Gazette* dans les provinces et hors de France, d'après les tableaux de la poste, n'est pas moins concluant : en 1838, la *Gazette* déposait à la poste une moyenne de 4,700 numéros; dans le dernier semestre de 1843, elle en a déposé 2,946. Il est vrai de dire que ce déclin de la *Gazette* a aussi une autre cause dans l'interdiction qui l'a frappée à Rome et dans les états sardes.

M. de Genoude, dans *la Nation,* subit une transformation nouvelle. De légitimiste et de radical qu'il était, il s'est fait *national*, tout en restant ce qu'il était précédemment; et comme il commençait sans doute à comprendre lui-même que le pays ne l'écoutait plus quand il le prêchait au nom de la

monarchie indépendante et de la *liberté indépendante*, il a fondé *la Nation* pour se faire écouter *au nom des droits et des intérêts de tous*, en enrôlant dans ce journal, en sa nouvelle qualité de démocrate, d'anciens rédacteurs de journaux républicains. La gloire et les intérêts de M. de Genoude sont sans doute au nombre des grands intérêts du pays, car *la Nation* est en quelque sorte une glose, un commentaire perpétuel des opinions et des variantes du propriétaire de la *Gazette*. Quoique s'annonçant comme très distincte de la *Gazette*, *la Nation* n'en est cependant qu'une annexe intime. La même rédaction, la même composition servent aux deux journaux, qui sont imprimés dans le même atelier; les friandises politiques que la *Gazette* a offertes le soir comme un souper à ses lecteurs sont servies de nouveau le lendemain dans le *journal des intérêts de tous* avec un rabais de cinquante pour cent, et ce que *la Nation* donnait le matin, la *Gazette* le redonne le soir. Il peut y avoir confusion dans les principes, mais il y a du moins économie sur les frais. Dans la *Gazette*, la religion n'est qu'un accessoire de peu d'importance; dans *la Nation*, qui est cependant *spiritualiste* et qui *représente l'ame*, on s'en passe. Dieu s'efface complètement devant M. de Genoude, lequel est déclaré solennellement un *instrument providentiel*, en attendant sans doute qu'on le proclame un messie. Les prophètes du néo-catholicisme auraient-ils lu dans les lointains de l'avenir que le ciel veut faire de M. de Genoude le Monck ecclésiastique et plus tard le cardinal-ministre d'une restauration future? Qui sait? M. de Genoude lui-même a rêvé, dit-on, ces hautes destinées, et la calotte rouge du cardinal de Bérulle, qui figure dans son reliquaire, cache peut-être à ses yeux un mystérieux présage. En attendant qu'il soit cardinal-ministre, M. de Genoude, malgré son activité, ses efforts, n'a pu acquérir en politique la moindre situation, et il en est à peu près de ses journaux comme de ses candidatures. La *Gazette* décline, et *la Nation* est loin de prospérer. Cette feuille, pour se mettre en rapport avec le pays et arriver à la publicité, n'a pas trouvé de meilleur moyen que de se placer dans la compagnie et sous la protection des denrées coloniales. Elle se débite dans les boutiques qui sont le cimetière ordinaire des journaux et des livres, au prix modeste de 10 centimes, sans trouver pour cela beaucoup de chalands, car, malgré une adjonction récente, *la Nation* ne figure sur les tableaux du timbre que pour une moyenne de 2886 numéros par jour dans le dernier semestre de 1843 (1), et, d'après les tableaux de la poste, elle expédiait, avant sa réunion avec *l'État*, 510 exemplaires, ce qui donne environ 6 abonnés par département. Depuis cette fusion, son chiffre postal est de 1015; elle servirait donc 500 abonnés de *l'État*, qui ne sont rien moins qu'assurés à *la Nation*.

La *Gazette de France*, on l'a vu, veut Henri V et la démocratie; *la Quotidienne*, à son tour, demande avec Henri V la charte de 1814. Placé sous

(1) Sa moyenne normale n'est en réalité, pour les quatre premiers mois du dernier semestre de 1843, que de 2435.

le patronage de MM. Berryer, de Noailles et de Valmy, ce journal, organe semi-officiel de Goritz, a aujourd'hui pour rédacteur en chef M. de Locmaria, qui a été attaché à la personne de M. le duc de Bordeaux. Contrairement à la *Gazette*, *la Quotidienne* attribue à la royauté la puissance constituante, et une origine autre que la volonté nationale; tout en restant fidèle à son passé, tout en suivant franchement et loyalement sa ligne, *la Quotidienne*, qui est au moins modérée dans son légitimisme rétrospectif, a tenté de faire quelques pas en avant, et elle a pris le titre de *Moniteur de l'Avenir;* mais les jeunes gens qui ont apporté dans la rédaction quelques idées de progrès ont été vite forcés de l'abandonner, comme s'il était impossible, dans le parti légitimiste, de marcher avec le présent sans renier le passé et compromettre la cause. Le principal but de ce journal est aujourd'hui de conserver aux opinions royalistes *leur caractère de droiture et de sincérité*. Il y a du bon quelquefois dans la thèse que soutient *la Quotidienne;* malheureusement, en défendant au bénéfice d'un parti l'impeccabilité du pouvoir, elle n'est d'accord ni avec l'histoire, ni avec la logique, et elle introduit sans cesse dans la discussion des antinomies et des non-sens. Au point de vue religieux, *la Quotidienne* est sans aucun doute le plus raisonnable des journaux du parti. Elle a bien quelquefois des velléités d'intolérance, elle déclame contre les protestans, la liberté des cultes, mais c'est là un fanatisme pacifique, heureusement tempéré par une sorte de scepticisme mondain qu'elle a hérité de M. Michaud. Les exagérés du parti lui ont même adressé à ce sujet quelques admonitions, et la *Revue de Saint-Paul* l'a comparée « à une marquise du vieux Versailles, qui met du rouge, qui a sa loge aux Bouffes, et qui va en équipage à la messe de midi. » Quant à nous, nous ne pouvons que féliciter *la Quotidienne* de s'être attiré la colère de la *Revue de Saint-Paul:* c'est un signe presque infaillible que sur quelques points elle est dans le vrai, et, en effet, si dans la politique elle sacrifie la liberté à l'autorité, il faut lui rendre cette justice, qu'elle défend, dans les questions religieuses, l'accord de la foi et de la raison. C'est M. Laurentie qui l'a placée et maintenue dans cette dernière voie; par malheur, tout en proclamant que la religion n'a pas de parti, *la Quotidienne*, qui regarde trop peu aux contradictions, déclare en même temps que les hommes de foi, le catholicisme, le clergé, ne peuvent rester en dehors de la lutte engagée depuis cinquante ans entre les principes de 89 et les principes de la restauration, et elle est arrivée à cette conclusion : que combattre les doctrines constitutionnelles, c'était servir l'église. Ici comme partout, dans cette agitation des partis, la religion nous a ramenés sur le terrain de la politique et de la politique légitimiste. Du reste, en comparant à six années de distance le chiffre des abonnés de *la Quotidienne*, il est facile de s'assurer que le parti qu'elle représente s'immobilise et s'éteint dans un cercle infranchissable, et qu'il n'a point à espérer dans le pays des soutiens nouveaux. En 1838, *la Quotidienne* est portée sur les tableaux du timbre pour une moyenne de 3,500 numéros par jour; en 1843, cette moyenne est d'environ 3,016.

Plus en arrière que *la Quotidienne*, *la France*, *journal des intérêts monarchiques et religieux de l'Europe*, a été fondée en 1833 par MM. de Blacas et de Sémalé. Dans sa constitution actuelle, *la France* est un véritable démembrement protestant de *la Gazette*. Cette feuille a pour rédacteurs principaux MM. Lubis et Dollé, qui, après avoir été attachés au journal de M. de Genoude, ont fait scission avec ses doctrines, et ont soutenu contre la *Gazette* une polémique très vive. *La France*, qui s'adresse surtout au torysme provincial, représente le parti du passé dans son immobilité la plus complète; absolutiste et ultramontaine, elle ne veut pas même de la charte de 1814, n'accepte pas les abdications de Rambouillet, et ne reconnaît que Louis XIX. Quoique représentant les *intérêts religieux de l'Europe*, *la France* ne donne au catholicisme qu'une place très restreinte; l'autel n'y figure que comme l'utile appui du trône. Ce journal ne se soutient que par les sacrifices de son parti, car les 1,400 numéros environ qu'il fait timbrer par jour ne sauraient suffire à le faire vivre.

Il nous reste maintenant, dans la presse semi-quotidienne de Paris, le *Journal des Villes et des Campagnes* et *l'Ami de la Religion*. Le *Journal des Villes et des Campagnes*, qui s'adresse principalement aux maires et aux desservans des communes rurales, s'abstient, en politique comme en religion, d'émettre des idées. Légitimiste timorée et sourdement taquine, cette feuille appartient à cette classe de publications qui vivent par les vieilles habitudes et les opinions effacées, par la modicité du prix et l'indulgente charité des abonnés, par leur âge même, sans se renouveler, sans faire un pas, et en s'adressant aux lecteurs arriérés de la province. Le *Journal des Villes et des Campagnes*, à peine connu dans Paris, est cependant de tous les organes de la presse religieuse celui qui réunit le plus d'abonnés : il figure sur les envois de la poste pour 6,390 exemplaires; la nullité serait-elle donc, auprès d'une certaine classe de lecteurs, un élément de succès? Bien qu'il ne dépasse guère l'humble niveau du *Journal des Villes et des Campagnes*, et que sa circulation soit beaucoup plus restreinte, *l'Ami de la Religion*, qui a émis, d'après les tableaux de la poste, 1,286 numéros dans les derniers mois de 1843, a cependant plus d'importance, car, s'il fallait en croire *l'Univers*, il serait aujourd'hui l'organe semi-officiel de l'archevêché. Cette feuille, qui s'intitulait, sous la restauration, *l'Ami de la Religion et du Roi*, fut fondée en 1814 par M. Picot, *au moment où la liberté reparut sur le sol de la France avec les princes légitimes*. MM. de Lamennais et Frayssinous en furent les premiers collaborateurs, ainsi que MM. de Boulogne, Clausel de Montals, aujourd'hui évêque de Chartres, Affre, archevêque de Paris, Lecuy et de Salinis. A la révolution de juillet, *l'Ami de la Religion et du Roi* devint tout simplement *l'Ami de la Religion*, et depuis il n'a jamais repris son ancien titre d'*ami du roi*. Lorsque M. Picot se fut affaibli par l'âge et la maladie, un jeune ecclésiastique, relevé d'interdit par M. Affre et appuyé du crédit de M. de Genoude, essaya d'en prendre la direction; M. de Genoude lui-même en est devenu depuis l'un

des propriétaires, mais sans arriver néanmoins à exercer sur la rédaction aucune influence. Aujourd'hui, c'est M. Henrion, ancien rédacteur du *Moniteur des Villes et des Campagnes*, qui rédige en chef *l'Ami de la Religion*. La politique de ce journal est insaisissable et fuyante, et sa position fausse et embarrassée, attendu qu'il courtise l'opinion légitimiste, en évitant de se compromettre vis-à-vis de l'opinion dynastique. Modéré par la forme, mais hostile dans le fond, *l'Ami de la Religion* fait la guerre à sa manière en justifiant les violences d'autrui. Sous la restauration, le *Mémorial* l'accusait de gallicanisme; on n'a point aujourd'hui à lui adresser le même reproche, car il professe pour les doctrines ultramontaines les sympathies les plus vives, et il tient surtout à établir que le clergé ne sépare pas sa cause de celle des jésuites. « Si le clergé, dit-il, se laisse ainsi enrôler sans réclamations dans le corps que Voltaire appelait les grands grenadiers du pape, c'est qu'apparemment il n'est pas fâché de vivre en pareille compagnie, ce qui est vrai, en effet, et pas du tout de nature à le déprécier. » Ne dirait-on pas vraiment que les journaux religieux ont pris à tâche de compromettre, aux yeux du pays, la cause qu'ils défendent? Si l'on considère, du reste, la circulation des journaux catholiques et légitimistes pris en masse, on a tout lieu de croire que le pays ne leur accorde qu'une mince attention, et l'on pourrait citer tel journal de la presse libérale et dynastique qui, à lui seul, laisse bien loin derrière lui, par le chiffre de son émission, tous les organes quotidiens du parti. Voici un tableau qui édifiera les plus incrédules à cet égard.

TABLEAU COMPARATIF DU MOUVEMENT DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Pendant le second semestre de 1843.

TITRES DES JOURNAUX.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Gazette de France. . . .	3,871	3,871	3,833	3,548	3,166	3,064
L'Univers.	2,581	2,581	3,333	2,581	2,581	3,226
La Quotidienne.	3,226	2,419	3,333	3,226	2,500	3,419
La France.	1,290	1,613	1,666	1,290	1,333	1,290
La Nation.	2,580	2,580	2,000	2,580	4,000	4,194 (1
Journal des Villes et des Campagnes.	8,067	6,266	6,166	6,200	6,667	5,875
L'Ami de la Religion. .	1,666	1,666	1,537	2,307	1,666	1,666
Total de l'émission par jour.	23,281	20,996	21,868	21,732	21,913	22,734

Encore l'action de ces journaux se fait-elle peu sentir à Paris, dans le centre même du mouvement intellectuel et politique; elle ne s'étend guère

(1) Cet accroissement de *la Nation*, d'octobre à novembre, s'explique, comme nous l'avons dit, par l'adjonction du journal *l'État*.

que sur la province et hors de France, dans les monarchies absolues, qui les tolèrent presque exclusivement. C'est ce que prouve aussi la statistique postale du dernier semestre de 1843.

MOUVEMENT POSTAL DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Pendant le second semestre de 1843.

TITRES DES JOURNAUX.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Gazette de France. . .	2,995	3,005	3,005	2,910	2,865	2,810
L'Univers.	2,220	2,210	2,335	2,290	2,300	2,335
La Quotidienne.	2,065	2,125	2,405	2,440	2,465	2,510
La France . . , ...	1,050	1,045	1,135	1,095	1,100	1,075
La Nation.	460	515	560	505	1,050	980
Journal des Villes et des Campagnes	6,500	6,350	6.390	6,340	6,365	6,400
L'Ami de la Religion. .	1,340	1,301	1,307	1,258	1,253	1,257
Total des envois par jour.	16,630	16,551	17,227	16,838	17,398	17,367

D'après les tableaux ci-dessus, constatant le mouvement des abonnés et les envois par la poste de la presse catholique et légitimiste pendant le second semestre de 1843, voici la moyenne de chaque journal :

Pour la Gazette de France. .	3,558 abonnés,	dont	2,946 envoyés par la poste.	
— l'Univers.	2,813	—	2,281	—
— la Quotidienne.	3,020	—	2,335	—
— la France.	1,413	—	1,083	—
— la Nation.	2,986	—	678	—
— le Journal des Villes et des Campagnes.	6,540	—	6,390	—
— l'Ami de la Religion.	1,751	—	1,286	—
TOTAL. . .	22,081	—	16,999	—

Les recueils périodiques destinés à seconder le mouvement catholique, à l'appuyer par la littérature, comme les journaux quotidiens par la politique, se sont singulièrement multipliés dans ces derniers temps; à de très rares exceptions près, ces recueils ne font que reproduire les exagérations que nous avons trouvées presque partout dans les livres. Ici encore, c'est une sorte de cénacle où les écrivains semblent se dédoubler constamment pour se représenter sans cesse dans les publications les plus diverses, et souvent à des points de vue tout-à-fait différens. Aucun nom nouveau n'est sorti de cette mêlée littéraire, et si l'on y rencontre quelques hommes vraiment distingués, c'est qu'ils ont été recrutés au dehors. Douze à quinze recueils mensuels, bi-mensuels ou hebdomadaires, se publient en ce moment à Paris, et, sur ce nombre, il n'en est guère que trois, les *Annales de philosophie chré-*

tienne, l'Université catholique et *le Correspondant,* qui se recommandent à l'attention des esprits sérieux, car il faut laisser en dehors du mouvement qui nous occupe le *Journal de la Société de la Morale chrétienne,* organe d'une association indistinctement composée de protestans et de catholiques, et qui se trouve ainsi placé sur un terrain neutre. Les *Annales de philosophie chrétienne,* qui datent de 1830, sont destinées à faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du christianisme. Ce recueil, dirigé par M. Bonnety, a pour collaborateurs MM. Seguier de Saint-Brisson, Quatremère, Guiraud, de Paravey, Eugène Boré, Drach, bibliothécaire de la propagande à Rome, quelques ecclésiastiques français et plusieurs cardinaux romains. Les *Annales,* qui figurent sur les envois de la poste pour 700 exemplaires, reproduisent par la traduction les principaux travaux publiés dans les journaux catholiques de l'Europe, et quoique assez vivement hostiles au libre examen et à l'école éclectique, elles apportent dans la discussion, à défaut d'une critique élevée, une mesure d'autant plus louable qu'elle est de jour en jour plus rare. Dans *l'Université catholique,* nous rencontrons la plupart des écrivains qui travaillent aux *Annales;* quelques-uns des rédacteurs de *l'Univers,* MM. de Riancey, de Montalembert, ainsi que MM. de Salinis, de Scorbiac, de Villeneuve-Bargemont, président de l'Institut catholique, de Genoude et Gerbet. *L'Université catholique* reproduit les cours de la faculté de théologie et les conférences des cercles religieux; elle donne des articles de critique sur les livres qui se rattachent d'une façon plus ou moins directe au catholicisme, et des études sur les principaux personnages et les grandes époques de l'église. Le plan de cette publication est bien conçu; par malheur, aucune idée supérieure ne domine; chacun peut à son gré donner un libre cours aux exagérations de sa pensée, et il résulte de cette absence de discipline et de mesure des contradictions souvent choquantes. Cette remarque s'applique également, en certains points, au *Correspondant,* mais en réservant une plus large part à l'éloge. *Le Correspondant,* qui date de 1843, n'est que la reprise en sous-œuvre d'une publication périodique qui a paru sous le même titre pendant les dernières années de la restauration. Dans sa constitution nouvelle, *le Correspondant* a rallié l'élite des jeunes écrivains du mouvement catholique; la philosophie, la politique, la science, la littérature et les arts y sont traités en même temps que les questions religieuses. Ce recueil n'accepte pas, n'exalte pas sans examen toutes les publications néo-chrétiennes; bien au contraire, il a blâmé souvent, et même avec sévérité, des livres que *l'Univers* prônait avec amour, et lorsqu'il use d'un droit légitime en combattant ceux qui *sont placés en dehors de ses convictions,* il apporte du moins dans la polémique la réserve et la convenance. Malheureusement, dans la littérature catholique, les modérés ne sont pas les plus nombreux, et il est difficile de se défendre de l'irruption de ces enfans perdus qui guerroient dans toutes les sorties. *Le Correspondant* n'a point toujours échappé à ces sortes d'invasions; qu'il y prenne garde cependant : l'esprit d'aventure,

d'hostilité systématique, l'enthousiasme irréfléchi, ne feraient que compromettre ce qu'il y a de sage et de vrai dans ses doctrines. Qu'il reste fidèle au programme tracé par M. de Champagny, qu'il donne aux questions morales, aux questions pratiques, une étendue qui jusqu'à ce jour ne nous paraît pas suffisante, et, de ce point de vue, il rendra, nous n'en doutons pas, de véritables services à la cause qu'il soutient.

Maintenant, passons vite, car il ne reste dans la presse périodique que des recueils qui n'arrivent pas jusqu'à la véritable publicité. Les uns, tels que *le Prédicateur catholique*, ont plutôt leur place parmi les livres de piété que parmi les journaux; les autres, tels que *le Presbytère*, la *Revue des Paroisses*, la *Revue Catholique*, échappent par leur nullité à tout examen sérieux. Malgré de grandes prétentions, le patronage de douze prélats, l'envoi gratuit de quarante volumes pour six abonnemens, et la recommandation de *l'Univers*, *la Lecture*, qui s'est déjà éteinte après quelques mois d'une existence inaperçue, court grand risque de mourir une seconde fois. Notons encore, pour mémoire, la *Bibliographie Catholique*, le *Bulletin de Censure*, annexe de *la Lecture*. Ces deux recueils sont comme une sorte de *sacré collége* au petit pied, qui prononce la mise à l'index, sans trop s'inquiéter de savoir si ses jugemens seront ratifiés par Rome. Le *Bulletin de Censure* est légitimiste et ultramontain; il réhabilite la chouannerie, *cette autre Vendée non moins noble que la première, mais moins connue et moins appréciée*. Il déclare aussi que M. Capefigue serait le premier historien de notre temps, s'il écrivait moins, et ses jugemens critiques sont tous de la même force. *Le Monde Catholique*, récemment éclos, est une entreprise de M. de Genoude, qui n'a point assez de deux journaux quotidiens pour épancher ses idées. M. de Genoude étant un *instrument providentiel*, ainsi que le dit *la Nation*, on ne s'étonnera pas que *le Monde Catholique* s'annonce comme un de ces signes précurseurs qui se manifestent dans les grandes crises de l'humanité, comme la colonne lumineuse, *l'étoile des mages* qui doit éclairer la Chine et l'Océanie. En attendant, les clartés de cette étoile ne brillent pas d'un vif eclat dans les départemens, car *le Monde Catholique* ne figure dans les envois de la poste que pour un chiffre de 129 exemplaires. Il en est de même de la *Revue de Saint-Paul*, qui est à *l'Univers* ce que *le Monde Catholique* est à la *Gazette*, une succursale insignifiante. La *Revue de Saint-Paul*, organe de la confrérie de ce nom, a donné le dernier mot des excentricités et de l'intolérance du néo-catholicisme; elle joue à l'Erostrate contre toutes les gloires littéraires acceptées du public, et réhabilite toutes les médiocrités inconnues. Mystique, prude et crédule, la *Revue de Saint-Paul* défend les miracles des jésuites, demande le huis-clos pour les expositions du Musée, attendu que *les Pasiphaë des Grecs* étaient plus morales que les statues modernes, et en outre elle met les almanachs à l'*index*, sous prétexte qu'ils apprennent aux paysans à être vertueux sans le secours de leur curé. Il n'est pas besoin d'insister plus long-temps. La science ou la littérature, on le voit, n'ont rien à demander à la plupart de ces recueils, qui n'offrent que la négation ou la

contradiction de la science. Les croyances sincères, à leur tour, n'y vont pas chercher l'édification, sachant bien qu'elles n'y trouveront que les colères de la polémique, et un véritable catholicisme *in partibus infidelium*, qui n'est pour les uns qu'une affaire de mode, un sujet d'articles, pour d'autres qu'une spéculation. La dispersion même de ces apôtres naufragés qui signent aujourd'hui un roman et demain une homélie, qui prêchent la charité chrétienne et la haine politique, accuse un état moral plus grave et plus triste peut-être que la persistance dans la frivolité. Les publicistes religieux ont donc vu, pour la plupart, le but qu'ils poursuivent échapper à leurs efforts. On ne se lasse pas néanmoins, et tout récemment encore il vient de paraître un nouveau journal religieux, *le Bien Social*, qui mérite d'être distingué, sinon pour le talent de la rédaction, du moins pour les tendances. *Le Bien Social*, qui s'adresse tout à la fois au clergé secondaire et aux ouvriers, est en hostilité directe avec *l'Univers* et *l'Ami de la Religion*. Cette feuille proteste vivement contre le pouvoir discrétionnaire des évêques; elle demande pour l'église la constitution des premiers âges, les élections canoniques par les fidèles, et, à défaut de conciles ou d'officialités, l'établissement dans chaque diocèse d'un jury ecclésiastique.

Pour compléter le mouvement de la presse catholique pendant le dernier semestre de 1843, nous joignons ici le tableau des envois, dans les départemens et hors de France, des recueils périodiques religieux publiés à Paris. On peut compter, pour avoir la moyenne d'émission de ces recueils, un tiers en sus pour Paris et les envois par la librairie; toutefois, il est difficile de fixer cette moyenne, car, à l'exception de deux ou trois, ces recueils ne figurent pas dans les statistiques du timbre.

MOUVEMENT POSTAL DES RECUEILS RELIGIEUX

Pendant le second semestre de 1843.

	Juillet.	Août.	Septemb.	Octob.	Novemb.	Décemb.
Annales de Philosophie chrétienne.	689	674	691	670	684	687
Bibliographie Catholique.	884	837	898	865	874	886
Université Catholique.	689	646	589	594	604	601
Revue Catholique.	457	554	550	437	437	434
Le Correspondant (1).	»	»	»	»	»	»
Revue (actuellement Moniteur) des Paroisses.	»	»	»	»	»	205
Revue de Saint-Paul.	»	»	»	»	»	192
Le Monde Catholique.	»	»	»	»	»	129
La Lecture.	»	»	»	»	»	65
Bulletin de Censure.	»	»	»	»	»	50 (2)

(1) Nous ne donnons pas le chiffre du *Correspondant*, qui commençait alors à paraître.

(2) Nous n'avons pu nous procurer que le chiffre d'envoi de décembre de ces cinq derniers recueils.

Nous n'avons pas compris dans ce tableau quelques autres recueils qui restent généralement en dehors du mouvement des idées et de la polémique, ou qui se renferment dans des spécialités, comme *le Presbytère*, véritables petites affiches des visites diocésaines, des ordinations et des cérémonies pieuses, le *Journal des Conseils de Fabrique*, consacré surtout aux questions de droit relatives à l'administration temporelle des paroisses, etc. Nous laissons également de côté la *Revue Ecclésiastique*, organe du jansénisme parisien, qui proteste vivement contre la réaction ultra-catholique.

La cause des croyances sérieuses n'est ni plus heureusement ni plus impartialement défendue dans la province, et là, comme à Paris, les journaux qui se proclament les soutiens du catholicisme appartiennent, à de très rares exceptions près, à l'opinion légitimiste. Après la révolution de juillet, on le sait, le parti vaincu, essayant de relever son drapeau, avait ouvert dans chacun des principaux centres des anciennes provinces une tribune pour défendre ses opinions et disposer les esprits à la réalisation de ses espérances; mais la nouvelle restauration fut indéfiniment ajournée : le parti légitimiste se partagea en deux grandes fractions, l'une passive, peu sympathique sans doute à la dynastie régnante, mais composée avant tout d'hommes d'ordre et de conservation, qui désertèrent les champs de bataille et se bornèrent à attendre et à espérer; l'autre, active et militante. C'est cette dernière fraction qui soutient aujourd'hui de sa bourse dans la province les journaux catholico-légitimistes restés sur la brèche. Il est évident néanmoins que la lutte stérile des treize dernières années l'a considérablement lassée, et qu'elle perd chaque jour du terrain. Les organes les plus ardens qu'elle avait fondés n'ont pu se soutenir, et on a vu successivement disparaître les *Gazettes de Normandie, de Bretagne, du Maine, du Rouergue, du Quercy, le Mémorial Angevin*, la *Gazette de Bourgogne*, la *Gazette de Lorraine*, le *Journal du Bourbonnais*, et quelques autres encore. Le contre-coup de la scission opérée par la *Gazette* s'est fait vivement sentir dans la province; la plupart des feuilles des départemens ont reproduit tous les accidens des guerres intestines du parti, et ces divisions sont devenues pour ces feuilles une cause active d'affaiblissement.

Aujourd'hui, sur les deux cents journaux politiques des départemens, le parti catholico-légitimiste en compte une vingtaine environ. En voici d'abord la statistique géographique. — Région du midi : Rhône, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Hérault, Vaucluse, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Gironde, 9 journaux. — Région de l'est : Doubs, Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, 5 journaux. — Région du centre : Cher, Loiret, Puy-de-Dôme, 3. — Région de l'ouest : Côtes-du-Nord, Loire-Inférieure, 4. — Région du nord : Somme et Nord, 4.

Au premier rang, dans la région du midi, se place à Marseille la *Gazette du Midi*, qui est en guerre ouverte avec la *Gazette de France*. Ce journal, qui paraît six fois par semaine, apporte dans la polémique religieuse une grande vivacité. Il cherche à engager les évêques dans une résistance col-

jective, et demande pour le clergé français l'organisation du clergé belge. Quoique rédigée avec talent par M. Abel, qui a refusé la direction de *la Quotidienne*, la *Gazette du Midi* n'a cependant qu'une action restreinte qui ne s'étend guère au-delà d'un petit cercle d'amis, à tel point qu'aux dernières élections municipales elle n'a pu faire accepter aucun de ses candidats. L'*Écho du Midi*, journal hebdomadaire de Montpellier, quoique catholique fervent, est peu répandu et sans influence. Le *Mémorial Agenais* se distingue également par la ferveur de son prosélytisme, son hostilité contre l'Université, et ses mystiques tendresses pour les jésuites. La *Gazette du Bas-Languedoc*, à Nîmes, *la Guyenne*, journal quotidien de Bordeaux, et la *Gazette du Languedoc*, à Toulouse, se font remarquer par une rédaction plus habile. Cette dernière feuille passe pour recevoir de temps en temps des communications de M. de Villèle. Plus religieux et en même temps d'un légitimisme beaucoup plus modéré que ces trois journaux, l'*Écho de Tarn-et-Garonne*, qui évite de se prononcer sur une foule de questions que le parti légitimiste regarde comme vitales, a été souvent attaqué par la *Gazette du Languedoc*. Quant à *l'Éclaireur du Midi*, rédigé à Avignon par une corporation religieuse, les frères de saint Augustin, c'est moins un journal qu'une sorte d'almanach mystique, digne en tous points de figurer dans la *Bibliothèque Bleue*. *L'Éclaireur du Midi*, dont le prix est fixé à trois francs par an, traite, et nous reproduisons les termes mêmes du prospectus, des matières de haute philosophie, des miracles, de la magie, des possessions du démon, et de tous les phénomènes surnaturels qui embarrassent les théologiens. Après la théologie vient la médecine; *l'Éclaireur* déclare cette dernière science impie et matérialiste, et propose une réforme complète dans la thérapeutique : sa méthode consiste à faire jeûner les médecins pour guérir les malades. Soyons indulgent cependant pour *l'Éclaireur*, car il est plus ridicule que méchant.

Dans les départemens du centre, M. l'abbé Gaillard publie, à Bourges, la *Gazette du Berry*, qui s'est rangée sous la bannière de la *Gazette de France*, dont elle adopte toutes les théories; *l'Orléanais*, qui s'imprime à Orléans, est très hostile à la dynastie nouvelle; *l'Union provinciale*, qui s'est formée par la réunion de l'ancien *Journal du Bourbonnais* et de la *Gazette du Centre*, a pour but, comme son titre l'indique, de rétablir l'unité dans le parti légitimiste. Cette feuille est rédigée avec talent par M. de la Guéronière, ce qui n'empêche pas son influence de décroître de jour en jour. Les trois journaux que nous venons de citer réunissent à grand'peine, pour toute la France centrale, un total de mille abonnés.

Dans la région de l'ouest (Vendée et Bretagne), la situation de la presse catholico-légitimiste n'est guère plus prospère, et il est à remarquer que les journaux qui ont le plus d'influence et de considération sont aussi les plus modérés. C'est là un fait significatif, et qui prouve, non pas que l'esprit catholique se soit affaibli dans ces contrées, mais seulement que le catholicisme, comme le comprennent certaines gazettes, n'a pas toujours les sympathies des populations. Deux journaux, *l'Impartial* et *le Français de*

l'Ouest, se publient dans les Côtes-du-Nord, l'un à Dinan, l'autre à Saint-Brieuc. *L'Impartial*, qui est très ardemment hostile, a moins d'influence et d'abonnés que *le Français de l'Ouest*, qui apporte beaucoup plus de réserve et de bonne foi dans la polémique. Il en est de même à Nantes : *l'Hermine*, qui est d'une couleur fortement prononcée, voit chaque jour ses abonnés passer à *l'Ouest monarchique*, dont le légitimisme est beaucoup plus modéré. *L'Impartial*, *le Français de l'Ouest*, *l'Hermine* et *l'Ouest monarchique* émettent environ treize cents numéros. Il faut ajouter la *Revue de l'Armorique*, recueil mensuel, qui a la prétention de représenter le catholicisme breton, mais qui ne représente en réalité que les idées excentriques, le légitimisme anti-universitaire, l'érudition anti-philosophique et le style armoricain de M. de Courson, qui en est le principal rédacteur.

Dans la région de l'est, Lyon a *le Réparateur*, *l'Union des Provinces*, *l'Institut Catholique*, revue mensuelle, ainsi que les *Annales de la propagation de la foi*, dont nous avons parlé plus haut, et qui sont tout-à-fait en dehors de toute polémique irritante. *L'Union* et *le Réparateur* n'ont aucune influence. *Le Réparateur* s'est rangé sous le drapeau de *la Quotidienne*, et par là il se trouve en guerre continuelle avec *l'Union*, qui a adopté le programme de la *Gazette;* les deux adversaires ont été cependant d'accord sur quelques points, comme par exemple quand il s'est agi d'attaquer M. l'abbé Pavy, doyen de la faculté de théologie, ou M. le cardinal de Bonald, à l'occasion de la réception qu'il avait faite à M. le duc de Nemours. *L'Institut Catholique*, qui compte plusieurs ecclésiastiques parmi ses rédacteurs, est avant tout un recueil littéraire qui ne dépasse guère le modeste niveau des mémoires d'une académie de province. La *Gazette de Lorraine et de Metz*, rédigée par M. de Puymaigre, est franchement légitimiste, mais sur une meilleure voie que la plupart des organes du même parti. La *Gazette de Lorraine* s'est prononcée contre la *Gazette de France*. Son influence est restreinte, mais honorable. *L'Espérance, courrier de Nancy*, proteste de son dévouement à la cause de l'ordre, de sa soumission franche au pouvoir établi; elle est catholique avec ardeur, mais tolérante. La *Revue de l'Est* est à peu près de la même nuance. Quant à *l'Abeille*, journal hebdomadaire de Strasbourg, ce n'est qu'un écho de *l'Univers*. Cette feuille, rédigée par un ecclésiastique, a souvent de ces colères qui ne raisonnent pas, qui ne pèsent pas les mots, et qui vont jusqu'à l'insulte et à la dénonciation. Rien n'égale sa haine contre l'Université, si ce n'est son fanatisme contre les protestans, et cette irritation n'est pas sans danger dans les localités où deux cultes sont en présence. Les protestans de leur côté, tout en prêchant la tolérance, ne joignent pas toujours l'exemple au précepte : dans les deux camps, les croyances sont agressives, et c'est une singulière lutte que celle de ces deux cultes, étrangement abusés parfois, qui tour à tour s'attaquent avec des chants de triomphe, en déclarant, du côté des catholiques, que le protestantisme se meurt, et qu'il va disparaître; du côté des protestans, que le catholicisme

n'est plus aujourd'hui qu'une ruine dont les dernières pierres s'écroulent. Dans les départemens du nord, les journaux n'ont point de ces haines intolérantes, ce qui tient sans doute à l'absence de cultes dissidens. Ils sont avant tout fort ardens en fait de légitimisme. Cette opinion est représentée, dans le département de la Somme, par la *Gazette de Picardie*, et dans le département du Nord par la *Gazette de Flandres et d'Artois*, *l'Émancipateur* et la *Feuille de Douai*. La *Gazette de Picardie* s'occupe peu du catholicisme, et n'a d'influence que sur le torysme campagnard de la province, qui du reste est inoffensif en politique et passablement indifférent en religion. Les journaux du nord au contraire sont catholiques très ardens et fortement imprégnés parfois de l'esprit belge. Ils exercent dans la campagne une certaine influence, mais dans les villes leur action est complètement effacée par celle des journaux de la gauche.

Au milieu de cet engagement général, les jésuites ne pouvaient rester inactifs; mais les jésuites sont prudens, et pour insulter le pays avec tous les bénéfices de la sécurité, ils se sont placés au-delà de la frontière. C'est à Fribourg qu'ils ont établi leur quartier-général; c'est là qu'ils publient leur journal *l'Invariable, nouveau Mémorial catholique*. Jamais la haine contre la France, ses institutions, les hommes qui font sa force et sa gloire, ne s'est exhalée en termes pareils; *l'Invariable* porte pour épigraphe : *Ubi crux, ibi patria*. Et en effet il n'y a que des hommes sans patrie qui puissent se permettre de pareils blasphèmes contre un grand peuple auquel ils ont appartenu peut-être. Le clergé français a-t-il donc peur des jésuites jusqu'à ne point oser protester contre ces inqualifiables pamphlets qu'on propage effrontément dans les diocèses du midi?

La force et l'avenir ne sont pas de ce côté : dans les questions scientifiques, comme dans les questions littéraires, les journaux les plus avancés de la réaction ultra-catholique ont compromis leur influence par l'exagération et une hostilité systématique; dans les questions religieuses, ils méconnaissent complètement et l'histoire du passé, et l'esprit de leur temps, et l'esprit même du christianisme; car leur prosélytisme se fonde avant tout sur l'exclusion, et en même temps qu'ils veulent dominer dans l'enseignement, pour régner plus tard dans l'état, ils cherchent à confisquer le ciel à leur profit, en mettant au ban de la société chrétienne les hommes qui n'ont pas leurs ardeurs. En politique, ils s'appuient sur des principes morts, d'une part sur le légitimisme, de l'autre sur les doctrines ultramontaines. Mais on ne ressuscite pas les principes qui ont fait leur temps. La révolution de 1830 a jugé sans appel le dogme du droit divin, comme la révolution de 89 a décidé dans la société civile la prédominance de l'état sur l'église. De scission en scission, l'opinion légitimiste en viendra nécessairement à un effacement complet; les dissidences des journaux qui la représentent, l'extinction successive des *gazettes*, ne sont certes pas de nature à rassurer cette opinion sur son avenir. En dehors d'un cercle restreint, où il s'hérite et se perpétue

par tradition de famille, le légitimisme est impuissant à se recruter dans les générations nouvelles, et dans la presse il cherche en vain à former des publicistes. La lutte, depuis longues années, est soutenue par les mêmes hommes, MM. de Genoude, de Beauregard, Lourdoueix, Laurentie. L'ultramontanisme est-il plus heureux? Quels publicistes a-t-il ralliés? MM. de Montalembert et Veuillot. En résumé, cette phalange est-elle assez compacte, assez forte, pour imposer au pays soit le légitimisme radical de la *Gazette*, soit le monarchisme rétrospectif de la *Quotidienne*, ou l'ultramontanisme de *l'Univers?* Au fur et à mesure qu'elle se lance plus vivement à l'attaque, qu'elle subordonne de plus en plus la religion aux intérêts des partis, la presse catholique s'affaiblit, car les esprits sages qui se sont ralliés au mouvement religieux la désavouent et s'en éloignent. La disette de publicistes est, après la difficulté de s'entendre, le plus grand embarras du parti. Il faut croire du reste qu'on est en général, dans le cénacle militant, peu satisfait du journalisme religieux tel qu'il est aujourd'hui constitué, car on s'agite de plus en plus pour fonder de nouveaux journaux; des membres du clergé en assez grand nombre seraient disposés, dit-on, à se jeter plus vivement dans la presse, bien résolus, comme le disait récemment un abbé qui donne des articles aux feuilles bien pensantes, à porter dans la polémique *la force du lion* et *la prudence du serpent*.

VIII. — CONCLUSION.

Était-ce exagération de dire au début de ce travail qu'il fallait faire deux parts dans le mouvement religieux de notre temps, et distinguer d'un côté le catholicisme sérieux et sincère, qui se renferme dans le temple, dans la famille, dans la conscience, le catholicisme de l'aumône, de l'espérance, de la prière, — et de l'autre un catholicisme mondain, politique et littéraire, qui substitue les écarts de l'imagination à l'idée pratique, les colères de la polémique aux enseignemens de la charité ou de la morale, le rêve à la doctrine? Nous avons cherché de bonne foi, à travers tous les ordres d'idées, les forces militantes du parti religieux, du parti qui intrigue et s'agite, qui dogmatise et qui veut régner. Nous sommes partis de la Bible, des mystères inaccessibles, pour arriver aux questions pratiques, aux intérêts qui se débattent autour de nous. Quels sont les résultats? où sont les œuvres durables?

Dans la science ecclésiastique, l'érudition, la critique sacrée, ont-elles été maintenues à la hauteur de leur passé? se sont-elles élevées même jusqu'au niveau de la critique protestante? Que sont devenues les traditions qui ont donné à l'église gallicane les Calmet, les Sacy, les Thomassin, les Fleury, les Mabillon? Les apologistes modernes ont-ils égalé, je ne dirai pas Bossuet ou Pascal, ce serait trop demander sans doute, mais dans une sphère plus

humble, Bergier ou M. Frayssinous? Le parti religieux n'a plus même aujourd'hui ce qu'il avait sous la restauration. L'école monarchique ou mystique a-t-elle dépossédé, dans l'histoire, l'école des libres penseurs? La philosophie est attaquée au nom de l'orthodoxie; qu'est devenue la philosophie, qu'est devenue l'orthodoxie elle-même dans les livres publiés sous la bannière du parti catholique? On parle au nom de l'autorité, de l'unité, et l'anarchie est dans les doctrines; ici des panthéistes, là des sceptiques illuminés, une affirmation intolérante ou une certitude effrayée qui tremble devant la raison. Les utopistes qui ont inscrit le nom du Christ sur le fronton de leurs systèmes n'ont fait que ressuciter les hérésies des siècles les plus troublés du moyen-âge. La religion, mutilée dans ses dogmes, altérée dans sa morale, s'est pliée à tous les caprices de leurs rêves; au lieu de la charité chrétienne, ils ont proclamé la fraternité de Babeuf, oubliant qu'il n'y a dans ce monde d'égalité absolue que devant Dieu et devant la mort, et que le christianisme, qui place le bonheur au-dessus des biens périssables, ne pouvait se démentir en réclamant le partage des richesses au nom de la félicité humaine. Les mystiques, les prophètes, les thaumaturges apocryphes, n'ont fait qu'irriter les doutes en outrageant le bon sens, et au milieu de cette mêlée confuse, le catholicisme a été surtout compromis par ceux qui l'affirment souvent sans le comprendre. Cette foi saine et forte qui part du cœur et de l'esprit, et qui seule peut donner l'inspiration, a été remplacée dans la littérature par une religiosité maladive, par une sorte de paganisme mystique qui cherche à concilier les défaillances, les colères des passions humaines et les élans artificiels d'une croyance inquiète. Les publicistes ont cherché avant tout dans le catholicisme le souffle de la vie pour des principes dont l'ame s'est retirée, et en dernier résultat ils ont établi une solidarité compromettante entre la religion et une cause politique à jamais perdue. Aucune doctrine forte et vivante n'est sortie de ce mouvement; c'est une agitation impuissante, une fécondité stérile, qui se dérobe souvent par sa nullité à l'analyse et à la contradiction sérieuse.

Lorsqu'après avoir cherché les idées, on en vient à compter les hommes, on se demande où sont les grands noms, les noms qui font autorité. Les vieux lutteurs, comme M. de Châteaubriand, ont déposé leur ceste; ils croiraient déroger en descendant dans cette arène, et ils laissent les hommes nouveaux, qui leur succèdent sans les remplacer, se débattre contre l'impuissance et la faiblesse. En passant en revue les forces que le parti religieux met en ligne, en voyant les mêmes noms se représenter au même instant dans la philosophie, l'histoire, le roman, le journalisme, on se demande si ce n'est pas folie d'espérer la victoire avec une aussi faible armée. Sans doute des écrivains distingués se rattachent à la cause du catholicisme. Il suffira de nommer MM. de Carné, de Cazalès, Foisset, de Champagny, de Cavour, de Montreuil, Ozanam, etc. : ces noms seront acceptés par les hommes sages de tous les partis, parce qu'ils représentent les convictions élevées

et tolérantes, et la saine modération; mais par cela même, les écrivains que nous venons de citer restent en dehors de tout ce fracas, de toutes ces colères, sachant bien que, pour éclairer le pays, il ne faut pas le calomnier, qu'on ne fait pas descendre par l'insulte les vérités morales ou religieuses dans les ames rebelles, et que l'esprit qui doute, comme le pauvre qui souffre, a besoin de charité. Les hommes sages d'ailleurs dans le catholicisme ne se révoltent pas aveuglément contre ces conquêtes des temps modernes qui ont coûté la ligue, la réforme, les dragonnades, et qui ont reçu la solennelle consécration de la révolution française; ils ne cherchent pas à faire reculer violemment la société pour l'immobiliser dans la tradition, mais ils marchent avec elle: et n'est-ce pas en effet le véritable triomphe de la civilisation que de constituer, dans la sphère des faits humains, une société progressive, sous un dogme immuable?

Au milieu de cette lutte ardente, une certaine portion du clergé est descendue imprudemment dans la lice d'où se retiraient les hommes sérieux. Le clergé a-t-il des forces plus imposantes à présenter pour la bataille? A l'extrême avant-garde marchent les jésuites; mais les jésuites ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes: les juger d'après leur passé, c'est les faire plus grands qu'ils ne sont. Ils n'ont aujourd'hui d'importance que par les souvenirs historiques et la proscription, qu'on pourrait lever sans danger, car elle n'est qu'un inutile anachronisme. Le temps n'est plus où ils tenaient dignement leur rang dans les lettres et dans les sciences, où ils allaient mourir pour la foi sur les terres lointaines et conquérir le Paraguay. Les intrigans ultramontains ont remplacé les martyrs, et les rois dépossédés du Nouveau-Monde sont réduits à faire des miracles. A une époque où tout s'accomplit par la publicité, ils se cachent dans l'ombre. Pour régner sur l'état par la conscience des rois, il leur faudrait la monarchie absolue; pour régner sur les croyances sincères ou sur les sciences, il leur faudrait autre chose que *l'Invariable* ou les prodiges de Fribourg. Les institutions du pays, d'ailleurs, sont assez fortes pour n'avoir rien à craindre des *constitutions* de Loyola. Aujourd'hui le clergé s'appuie sur eux, les justifie et les défend. Quand on veut faire la guerre et qu'on entre en campagne, c'est une nécessité de recruter partout des auxiliaires; mais en réalité le clergé n'aime pas les jésuites, parce qu'il les craint et qu'ils sont en dehors de son action. Il les évoque comme des morts d'un autre âge, auxquels il ne demande que le prestige de leur passé. S'ils redevenaient puissans, on le verrait aussitôt se tourner contre eux. C'est ce qui arrive en Italie, et surtout à Rome et à Turin, les deux grands centres du jésuitisme italien.

Auprès des jésuites, que trouvons-nous dans l'église parmi ceux qui combattent? Quelques évêques respectables sans doute par leurs vertus personnelles, mais égarés par des entraînemens irréfléchis; vieux par les années, jeunes encore par l'ardeur, ils veulent pour l'église l'organisation de l'ancienne monarchie: ils s'épuisent à lutter contre un fantôme, contre l'ombre du XVIIIe

siècle, et de l'enseignement terrible de nos révolutions ils n'ont gardé que l'amertume des souvenirs, comme si l'expérience devait toujours se perdre le lendemain de la leçon; puis, au-dessous de l'épiscopat, quelques prêtres souvent compromis vis-à-vis de l'église elle-même; des théologiens journalistes, des ultramontains censurés par le pape, des humanitaires romantiques qui prennent l'exagération pour le progrès, des radicaux que la démocratie repousse, et surtout des légitimistes.

Qu'y a-t-il donc au fond de cette agitation cléricale? Des ambitions rétrospectives et impossibles. On a rêvé la théocratie de Grégoire VII et de Boniface VIII. On veut prendre une bonne part du gouvernement en attendant qu'on le garde tout entier; et pour atteindre à ce but on cherche à démontrer que l'état est impuissant à régir la société, on demande l'intervention active de l'église dans les affaires du monde, au nom de la liberté, au nom de la supériorité de l'église, au nom de sa dignité, de la force d'unité et d'action qui est en elle; pour lui donner la souveraineté, on répète qu'elle est esclave. Ces ambitions sont-elles légitimes? ces plaintes sont-elles fondées? Peut-on servir ainsi la cause des croyances sérieuses? Examinons, et, sans discuter de vaines théories, restons sur le terrain des faits.

On réclame la puissance pour l'église, au nom de la liberté des peuples; en a-t-on le droit? L'histoire des derniers siècles est là pour répondre. Sans doute, et le nier serait un blasphème, l'Évangile a donné la liberté au monde en même temps qu'il lui révélait la pitié. Sans doute aussi l'église marchait à la tête de la civilisation et des conquêtes libérales des peuples, quand les évêques déclaraient en présence du servage féodal que les hommes ne sont serfs que de Dieu; mais peu à peu elle a déserté cette mission pour s'allier avec l'autorité plus ou moins despotique des gouvernemens qui vivaient auprès d'elle. Tandis que dans les choses de l'intelligence elle se préoccupait exclusivement de la foi aux dépens de la conception, elle sacrifiait, dans les choses de ce monde, la liberté à l'autorité, et en même temps que la science croissait en dehors du dogme, la liberté se développait en dehors de la religion, de sorte que chacun de ses progrès semblait une victoire contre l'église. En prenant comme corps politique sa part des abus de la vieille monarchie, elle fut confondue dans sa cause, enveloppée dans sa défaite, frappée avec elle; si les peuples se sont montrés inquiets, c'est qu'ils prenaient leurs souvenirs pour des pressentimens, et qu'ils croyaient voir à côté des prêtres les vaincus de la veille. Ce sont là, en histoire, des faits élémentaires; par malheur, l'église a le tort grave d'oublier obstinément les faits humains de son passé, et en cherchant aujourd'hui à se constituer en parti, en voulant intervenir de nouveau dans les affaires politiques, elle méconnaît le principe qui fait dans le présent sa sécurité et sa grandeur.

L'église, dit-on, est asservie, tyrannisée, et l'on a même écrit récemment qu'on reviendrait *bientôt au temps de Dioclétien*, si l'on ne prenait garde. Peut-être trouverait-on d'ardens courages qui s'offriraient pour le martyre,

mais certes on ne trouverait pas de bourreaux, car les persécutions sont également impossibles aujourd'hui, au nom de l'incrédulité comme au nom de la croyance. L'église, je le demande, a-t-elle jamais été plus libre, plus respectée? On regrette pour elle la constitution de l'ancienne monarchie! Pour être juste envers notre temps, il suffit de comparer la conduite suivie par les parlemens vis-à-vis du clergé et celle que suit à son égard le gouvernement qui nous régit. Refus de prières, refus de serment, déclamations violentes, invectives passionnées, on n'a rien épargné au pouvoir dans les premières années qui suivirent la révolution de juillet. Le pouvoir a-t-il songé un seul instant à punir ou à réprimer? Quels sont d'ailleurs, entre les mains de l'état, les moyens de répression? L'appel comme d'abus! Est-il, je le demande, une arme plus inoffensive, et n'a-t-on pas vu tout récemment que ceux qu'elle frappe ne se tiennent pas pour blessés? On accuse le gouvernement *d'ériger l'impiété en système!* C'est méconnaître avec une insigne mauvaise foi la réalité des faits, car, dans les sessions législatives, les orateurs du gouvernement ont en toute occasion soutenu le clergé contre les attaques du vieux libéralisme, et l'on n'a point oublié ces paroles prononcées à la tribune par un homme d'état : « Le pouvoir doit rechercher l'alliance de la religion, car la religion, pour un fanatique qu'elle fait, donne à la société cent citoyens soumis aux lois, amis de l'ordre, ennemis du trouble et du cynisme. » S'il y a lutte aujourd'hui entre les deux puissances, de quel côté sont parties les premières hostilités? L'état est-il jamais intervenu dans le domaine spirituel de l'église? Ceux même qui protestent avec le plus ed colère contre le concordat, et qui se disent enchaînés, commencent par déclarer *que le concordat n'entraine point obligation*, et ils agissent en conséquence. Aux termes de la loi, le nombre des élèves dans les colléges ecclésiastiques est fixé à 20,000; il est aujourd'hui, assure-t-on, plus que triplé; a-t-on cherché à appliquer les dispositions restrictives des lois? L'église se plaint de manquer de tribunes; elle a cependant 40,000 paroisses, un nombre double de chapelles, 600 séminaires ou colléges ecclésiastiques placés en dehors de tout contrôle, et quand l'état, pour éclairer une discussion législative, demande à l'église des détails qu'il est en droit d'exiger aux termes même de la loi, l'église refuse de répondre, et l'état n'insiste pas. L'église jette l'interdit sur les colléges : l'Université songe-t-elle à se venger par des exclusions? Elle s'empresse au contraire d'ouvrir ses rangs aux prêtres que leur savoir appelle à la difficile mission d'élever et d'instruire la jeunesse française. Est-ce là de la tyrannie?

Pour refuser à la société civile le droit de se gouverner par elle-même, on l'accuse de manquer d'unité, de force, et on lui montre la société spirituelle. Pourtant, cette admirable hiérarchie, cette discipline morale, qui ont fait dans le passé la force de l'église, n'ont-elles pas reçu de nos jours plus d'une atteinte? et ne trouve-t-on pas dans la société ecclésiastique elle-même cette sourde inquiétude, cette impatience du présent, ces tiraillemens qui tra-

vaillent la société civile? « Qu'elle est belle, disait Bossuet, cette église gallicane pleine de science et de vertu; mais qu'elle est belle dans son tout, qui est l'église catholique! » Aujourd'hui, pour une notable portion du clergé, le gallicanisme est presque une impiété, et, dans l'épiscopat même, c'est faire acte de courage que de le défendre, comme l'ont fait récemment MM. Affre et d'Astros. Qu'on y prenne garde cependant, car, en voyant ainsi les gallicans et les ultramontains en présence, le pays a droit de se montrer défiant, de demander de quel côté est la majorité, et quels sont parmi ses prêtres ceux qui acceptent une patrie. Mais cette scission n'est pas la seule : dans les luttes que ces derniers temps ont soulevées, on a vu des évêques, qui prenaient le protectorat des violences, s'insurger contre leurs métropolitains, parce qu'ils prêchaient la modération; les uns blâment, tandis que les autres approuvent; les plus sages sont impuissans à contenir les aventureux, et personne n'a la franchise ou le courage de désavouer ceux qui se compromettent. Dans l'épiscopat, il y a souvent désunion : le clergé inférieur, à son tour, a formulé contre l'épiscopat des plaintes amères, en l'accusant de gouverner suivant les lois du bon plaisir, de tyranniser les prêtres à charge d'ames. Les desservans, de leur côté, ne s'accordent pas toujours avec les curés de canton, et l'église a aussi sa démocratie qui murmure. Pour porter remède à cet état de choses, pour limiter l'autorité épiscopale, on a demandé le rétablissement des officialités, des synodes diocésains, la création d'un jury ecclésiastique dans chaque diocèse, les élections des évêques par les assemblées générales des fidèles. Nous n'avons pas à examiner ici jusqu'à quel point ces reproches peuvent être fondés; nous voulons constater seulement que les embarras qui travaillent la société civile ont aussi pénétré dans l'église, et certes ce n'est pas le concordat, comme on veut le faire croire, qui en est la seule cause; nous voulons constater que, dans son gouvernement comme dans le gouvernement de l'état, l'autorité n'est point acceptée sans conteste, et qu'elle est, comme le monde, inquiète et agitée en ce qui touche son organisation temporelle, ses intérêts positifs. Les uns demandent pour elle une dotation fixe, les autres la suppression de tout traitement; on veut ici qu'elle accepte la protection de l'état, là qu'elle le rejette et se sépare. A-t-on bien songé aux conséquences qu'une telle séparation entraînerait pour l'église? Ces conséquences sont faciles à prévoir. Dans les populations où deux cultes dissidens sont en présence, on ne tarderait pas à voir se ranimer, je ne dirai pas une lutte, mais une concurrence déplorable, qui aboutirait inévitablement aux plus graves désordres; en réduisant les prêtres à vivre d'aumônes, on les condamnerait à la simonie, on les ferait descendre au niveau des moines mendians du moyen-âge; les cultes seraient mis au rabais, et l'église livrée à la merci de tous les partis : une moitié de la France peut-être resterait sans prêtres, tandis que l'autre serait abandonnée à toutes les influences d'un prosélytisme qui sans aucun doute ne serait pas exclusivement religieux, et l'on aurait de la sorte une France ca-

tholique comme l'ancienne Vendée ou la Belgique, à côté d'une France sans culte comme celle de 93. Au lieu de demander la suppression des traitemens, il serait plus convenable d'en demander l'augmentation, car, de tous les cultes, c'est le culte catholique qui est le moins rétribué. Les 800 francs que reçoivent les desservans des communes rurales sont loin de suffire, et ce n'est pas l'argent que donne l'état, mais la perception du casuel, qui porte atteinte à la dignité de l'église. En élevant les traitemens d'une faible somme, il serait facile de placer le clergé secondaire dans une position tout à la fois meilleure et plus convenable, et d'arriver même à la suppression du casuel, qui donne à peine une moyenne de 250 francs aux desservans des campagnes. Dans l'intérêt de l'église comme dans l'intérêt du pauvre, qui s'étonne et se plaint de payer pour qu'on l'enterre et qu'on prie, il y a là plus d'un abus à réformer.

Est-ce au nom de la supériorité intellectuelle que le clergé peut réclamer aujourd'hui la suprématie dans l'état? Interrogeons dans le clergé même les hommes qui veulent sa grandeur, et ils nous répondront que *le clergé est dépassé par le siècle*, que *lui seul est demeuré stationnaire pendant que tout était mouvement autour de lui*, et que *son autorité sur les peuples ne tient presque plus qu'à des vertus personnelles* (1). Quelle est la cause de cet affaiblissement? D'une part, la manière même dont le clergé se recrute, de l'autre la faiblesse de l'enseignement clérical, et l'hostilité traditionnelle contre les sciences. En effet, sous l'ancienne monarchie, la noblesse et le tiers-état donnaient en grand nombre des sujets à l'église; par l'éducation première, le clergé se trouvait initié à l'esprit des classes élevées, comme il s'initiait plus tard, par les fonctions du sacerdoce, aux besoins et à l'esprit du peuple. Aujourd'hui le torysme, tout en recherchant l'alliance du clergé, ne lui donne pas ses enfans; les classes moyennes se tournent vers d'autres carrières, et les prêtres appartiennent en général à la population des campagnes. Certes ce qui manque aux humbles conditions, ce ne sont pas les vertus, mais les ressources de ces lumières que l'instruction des premières années de la vie peut seule donner, et l'enseignement des séminaires ne suffit pas à combler cette lacune : il ne suffit pas à élever le clergé au niveau des autres classes de la société. Dans les écoles secondaires ecclésiastiques, la direction des études est confiée à des professeurs dont la capacité n'est point éprouvée par des examens, et qui passent, sans fixité, des fonctions du sacerdoce aux fonctions de l'enseignement, ce qui est très distinct. Dans les grands séminaires, les choses en sont au même point où elles étaient il y a soixante ans; on y trouve les mêmes livres, les mêmes méthodes, sans changemens ni améliorations, et, comme le disent MM. Allignol, « les prêtres qui en sortent ressemblent à des hommes qui viendraient

(1) *De l'État du Clergé*, par MM. Allignol frères, prêtres desservans, 1839. Introduction.

d'un autre siècle ou d'un pays étranger : ils sont également étonnés de l'inutilité des connaissances qu'ils ont acquises, et de la nécessité de celles qu'ils n'ont pas. » Dans la plupart des séminaires, on ne trouve pas même de cours d'éloquence sacrée : les plus distingués des prédicateurs contemporains ont fait ailleurs leur éducation oratoire. Ainsi M. Lacordaire est sorti du barreau, et M. de Ravignan du parquet. Lorsque les prêtres entrent dans la vie active, les soins de leur ministère les enlèvent à l'étude, et souvent, au lieu de cultiver la science, ils l'attaquent, faute de la connaître. Enfin, comme dernière preuve de cette sorte d'engourdissement intellectuel, il suffit de comparer les questions qui ont occupé, agité l'ancienne église, et celles qui l'agitent aujourd'hui. Dans le passé, elle combat pour des idées; le jansénisme lui-même touche, par la grace, aux plus hauts problèmes de la destinée humaine : l'église est encore dans le mystère et l'infini. Aujourd'hui, elle combat pour son influence politique, pour des passions. En présence de cette situation, supposons donc un instant que le gouvernement du pays soit livré au parti catholique : comment sortirait-il de cette tâche difficile? comment pourrait-il espérer d'asseoir et de régler les élémens divers qui travaillent la société? De quelles mains partirait cette direction supérieure, de quel centre partirait cette unité, sans laquelle un gouvernement est impossible? Supposons que l'enseignement de la jeunesse française soit livré au clergé; trouverait-il dans son sein des maîtres à la hauteur de leurs fonctions? Il donnerait l'instruction religieuse; mais donnerait-il l'instruction scientifique? serait-il même en mesure de donner l'instruction littéraire?

Quoi qu'il en soit de ce chaos, de ces ambitions toutes mondaines, de ces colères, de cette inquiétude, nous sommes loin de penser, comme le disent les protestans, que le catholicisme est ébranlé par sa base, et que, si les esprits éclairés de notre époque ont abjuré à son égard l'hostilité du XVIIIe siècle, ce n'est là qu'un symptôme d'indifférence; il faut voir dans ce respect autre chose que le sentiment impartial de la justice qui commence pour les morts. Le catholicisme a traversé des épreuves bien autrement difficiles, il en est sorti victorieux, et, s'il y a aujourd'hui anarchie, indiscipline, violence même parmi ceux qui se réfugient dans ses consolations, dans ses espérances, c'est qu'au milieu de l'avénement tumultueux des idées nouvelles, après 93 et la restauration, les déceptions de la politique et les déceptions non moins amères de la science, sous l'empire de tant de souvenirs, de tant d'influences diverses, il était difficile de trouver sa voie, de la suivre en droite ligne, et de garder la mesure. On ne saurait méconnaître qu'en France comme dans le reste de l'Europe, au-dessus des révolutions politiques, il s'accomplit une révolution philosophique et religieuse qui est comme la cause des changemens qui s'opèrent ailleurs. A côté de l'esprit d'examen qui a atteint ses dernières limites, il y a aujourd'hui dans les ames le besoin profond d'une certitude religieuse, d'une autorité morale. A côté des bienfaits de la civilisation, il y a les misères qu'elle traîne à sa suite, et au milieu

de toutes ces aspirations, de toutes ces souffrances, des partis qui s'agitent. Au lieu de réveiller entre l'église et l'état un déplorable antagonisme, il est plus sage et plus rationnel de constater que, dans des sphères différentes, leur mission est la même, que d'un côté comme de l'autre l'asservissement et le triomphe absolu sont impossibles, et, de ce point de vue, les devoirs de tous sont nettement tracés.

Dans toutes les questions qui s'agitent au sein de la société, alors même que l'on parle au nom des intérêts éternels, il faut toujours donner quelque chose aux passions humaines, et l'on conçoit les regrets du clergé quand on songe à tout ce qu'il a perdu; mais il n'y a que les imprudens et les brouillons qui puissent rêver aujourd'hui, pour l'église, la domination qu'elle a exercée dans le passé, car, pour lui rendre ce que regrettent quelques-uns de ses membres, il faudrait une révolution aussi complète, aussi profonde que celle qui l'a dépossédée, et cette révolution est impossible. Il n'y a point place en France, comme en Belgique, pour un parti religieux. Le clergé pouvait légitimement aspirer à gouverner, lorsque, seul dans le chaos du monde barbare, il représentait l'unité, l'autorité morale; aujourd'hui il n'a rien à faire dans le gouvernement de l'état. Son unique mission est dans le bien pratique, dans la charité; c'est par les consolations de la vie, par les mystères et les espérances de la mort qu'il enveloppe pour ainsi dire la société : qu'il se renferme donc dans ce rôle supérieur qui doit satisfaire les ambitions les plus nobles et les plus hautes. En se plaçant en dehors des partis, quels qu'ils soient, il sera sacré pour tous. Aujourd'hui le catholicisme n'a point à rentrer dans le monde par la lutte; il n'a rien à craindre du pouvoir temporel, il n'a rien à craindre du protestantisme : pourquoi chercher alors, par d'intolérantes provocations, à le mettre en état d'hostilité flagrante contre des idées, des institutions qui ont les sympathies du pays? — Le clergé réclame une plus large part dans l'enseignement; il la réclame au nom de la religion, de la morale, de l'avenir des générations nouvelles : de ce point de vue, son ambition est légitime, mais du moins qu'il la justifie · qu'il s'élève par son savoir au niveau des autres classes. Sans chercher à dominer le siècle, qu'il marche avec lui, qu'il constitue quelques-uns de ces centres qui ont fait sa gloire; qu'il nous rende, dans l'érudition, les bénédictins, dans les études classiques, l'Oratoire, dans les sciences spéculatives, Port-Royal; qu'il s'appuie sur des écrivains, des orateurs réellement puissans. Il a de grandes vertus, qu'il ait aussi une science élevée, et la civilisation lui tendra la main comme à son allié le plus utile.

Quant au gouvernement, son véritable rôle, ce nous semble, est de rester fidèle à sa mission conciliatrice, qui est d'unir modérément les partis en les contenant. Lorsqu'elle a effacé l'épiscopat des aptitudes à la pairie, la révolution de juillet a montré que la séparation politique de l'église et de l'état était un fait accompli et irrévocable, et par là elle a rendu service à la religion elle-même, en replaçant le clergé dans l'église, c'est-à-dire dans le bien

pratique; mais il faut l'y maintenir, il faut distinguer surtout les deux tendances du mouvement religieux; les hommes modérés, les catholiques sincères qui n'exploitent pas la croyance au profit des passions d'un parti, ne combattent pas pour la domination cléricale, et restent sagement en dehors des violences. A ceux-là, le gouvernement doit ouvrir les voies, il le peut sans danger; mais ce serait une grave erreur de se montrer prévenant, comme on l'a fait quelquefois, pour ces exagérés dénués de lumières, qui ont toutes les idées d'un autre temps, fanatiques dans un siècle sans fanatisme, débris remuans de toutes les anciennes factions, qui tirent, comme on l'a dit, le coup de fusil de l'émeute par les fenêtres de la sacristie. De ce côté, le gouvernement et toutes les conquêtes de la civilisation ne trouveront jamais que d'irréconciliables ennemis. Il est surtout un fait sur lequel il convient d'insister : le parti religieux, qui se rencontre en ce point avec le parti radical, accuse l'état de sacrifier les intérêts moraux aux intérêts matériels, d'abandonner à des instincts funestes la jeunesse du pays, d'oublier ceux qui souffrent, et il s'annonce comme pouvant seul donner à la société cette direction, cette éducation morale qui fait la grandeur et la vie des peuples. Sans doute la supériorité intellectuelle, et nous espérons l'avoir démontré en ce qui touche les ultra-catholiques, n'est pas du côté des partis extrêmes. Il y a là néanmoins, pour le pouvoir temporel, à côté de reproches souvent injustes, un avertissement qui a bien aussi sa portée; car à quels dangers n'exposerait-on pas le pays, si, par une fausse sécurité, on laissait les partis prendre l'initiative des réformes et des améliorations commandées par la marche du temps?

CH. LOUANDRE.

DE

LA QUESTION COMMERCIALE

EN ANGLETERRE.

A M. le Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Il y a lieu de se féliciter, monsieur, de la tentative qui a été faite dans le discours de la couronne pour nous ramener à l'alliance platonique avec l'Angleterre. Cette tentative a posé nettement deux questions sur lesquelles il était bon que les sentimens du pays fussent expliqués. Entrerait-on dans une nouvelle alliance de confiance avec l'Angleterre? Quelles dispositions, quel esprit doit apporter la France dans ses rapports avec le royaume-uni? La décision morale qui est sortie sur ces deux questions du débat de la chambre des députés a d'autant plus de portée et mérite d'autant mieux d'être constatée, que ce débat a été plus modéré, plus calme, plus dégagé des émotions qui passionnaient le parlement les années précédentes. Ces deux délicates questions ont été, en effet, pleinement éclaircies et résolues par les exposés habiles

de M. Billault, par les profonds et lumineux aperçus de M. Thiers, par les explications atténuantes de M. Guizot, par les harcelantes interpellations et les tranchantes saillies de M. Dupin, où le sentiment national éclatait si heureusement dans sa rude spontanéité. On ne conçoit pas, lorsqu'on a été témoin de cette sage et brillante discussion, comment il avait pu entrer dans l'esprit de quelqu'un de vouloir conduire une assemblée d'hommes sensés à recommencer une de ces alliances dont on ne peut démontrer l'utilité, puisqu'on ne saurait les définir, où l'on annonce d'avance la confiance, — chose puérile, puisque la confiance demande des gages précis et ne se justifie que par des résultats, — chose encore plus périlleuse, puisque, faisant contracter un bail à terme indéfini par une sorte de blanc seing moral, elle endort ceux qui en sont dupes dans une fausse sécurité, et les conduit par l'imprévoyance à d'infaillibles déceptions.

La chambre repousse cette alliance indéterminée, cette alliance de laisser-aller et d'aveuglement; elle fait plus, et c'est surtout le point qu'il importe à mes yeux de bien mettre en relief. On lui demandait de professer pour l'Angleterre une sorte de sentiment équivalent à ce qu'est une cordiale sympathie, une affectueuse et réciproque bienveillance entre les individus. C'est ici que s'est placée la distinction profondément juste, tracée par un trait piquant de M. Dupin. Les sentimens personnels que les deux souverains et les deux ministres échangent entre eux, n'ont rien de commun avec ceux que les deux peuples peuvent éprouver l'un pour l'autre. Que la reine d'Angleterre fasse une visite au roi des Français, que M. Guizot soit l'ami de lord Aberdeen, ce sont des choses que la France estimera très heureuses, si on sait les faire tourner à son avantage; mais cela ne prouve pas qu'elle doive avoir la moindre inclination de cœur pour l'Angleterre, parce que les sentimens des peuples sont réglés surtout par leurs intérêts. On peut faire un pathos plus ou moins éloquent sur les mystères de l'entente cordiale et les caractères de la vraie paix : les intérêts veulent attacher un sens précis aux mots, pour savoir à quoi les mots les engagent. L'intimité cordiale découle-t-elle naturellement, comme paraissaient le donner à entendre certaines expressions de M. le ministre des affaires étrangères, des rapports fréquens, des affaires nombreuses que deux peuples ont entre eux? Les États-Unis nous offrent, à cet égard, un exemple remarquable. Ils ont avec l'Angleterre des rapports plus nombreux, des intérêts plus mêlés que nous. La plus grande partie de leur commerce est engagée avec le royaume-uni; ils ont des frontières contiguës avec les colonies an-

glaises; ils sont liés avec l'Angleterre par la communauté d'origine, de religion, de langue : cependant on n'entend pas dire que les États-Unis soient ou ambitionnent d'être en intimité avec l'Angleterre. Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, d'aller consulter des exemples; il suffit d'écouter le simple bon sens. Dans des alliances sérieuses, on a en commun des intérêts sérieux, on poursuit ensemble des résultats importans : pour atteindre ces résultats, on désire naturellement trouver dans ses alliés le plus de force possible, afin que l'alliance ait la plus grande efficacité possible; et tant que l'alliance dure, on ne répugne pas, on concourt même avec plaisir à accroître leurs forces. Ce désir mutuel, cette bienveillance réciproque, entrent évidemment pour beaucoup dans la signification des mots *entente cordiale*. Si l'on veut prouver à la France qu'elle doit vivre avec l'Angleterre dans cette entente cordiale, il faut lui indiquer sur quel point elle doit aider l'Angleterre à s'accroître. Nous faisons, comme l'Angleterre, de l'industrie et du commerce, nous sommes, comme l'Angleterre, une puissance maritime : il est vrai que nous faisons moins d'industrie et de commerce qu'elle, et que nos marines marchande et militaire sont inférieures aux siennes; est-ce pour cela que nous devons souhaiter à l'Angleterre un accroissement de forces, et, si nous voulons être conséquens dans l'entente cordiale, que nous devons même l'aider à l'obtenir? Je laisse résoudre cette question par nos industriels, par nos négocians, par nos braves marins. J'observe seulement que, s'ils pouvaient y répondre affirmativement, il y a apparence que notre ministre aurait signé le traité de commerce que sir Robert Peel lui demandait l'année dernière, que le traité du droit de visite aurait été ratifié, que lord Aberdeen n'aurait pas à subir les importunes sollicitations de M. Guizot pour l'abrogation des conventions de 1831 et 1833. Il y a plus, et je comprends que ceci ne peut être dit par les hommes d'état qui sont ministres aujourd'hui, par ceux qui seront ministres demain : s'il y a des raisons qui ne permettent pas à la France d'aider l'Angleterre à accroître ses forces, les mêmes raisons lui feront toujours voir avec plaisir ces forces diminuer; les mêmes raisons lui défendront d'adopter dans ses rapports avec le royaume-uni un système qui pût prévenir cette diminution. C'est une question délicate, mais très simple. Je ne doute pas que la France ne fût enchantée de rendre des services à l'Angleterre, si c'était un moyen de s'en rendre de considérables à elle-même; mais dans une situation donnée (et nous allons voir si telle n'est pas la situation présente), si l'Angleterre traversait une crise d'où sa supériorité dût sortir amoindrie, la France devrait bien prendre

garde de rien faire qui, de près ou de loin, pût aider l'Angleterre à réparer ses pertes, à se dégager de ses difficultés. Voilà comment raisonnent les intérêts de la France à l'endroit de l'entente cordiale. Cela peut être de l'égoïsme très sec; je m'en accommode volontiers, si c'est de l'égoïsme clairvoyant, et je ne laisse pas dire que ce n'est pas un égoïsme légitime. Heureux, monsieur, les hommes d'état qui s'en pénètrent; les égoïstes de cette sorte sont simplement ceux qui méritent d'être appelés patriotes. On peut être l'adversaire ou l'ami des hommes qui occupent le pouvoir; mais, quelque sentiment que l'on ait pour eux, on est forcé de leur souhaiter cet égoïsme, d'aussi bon cœur que l'on souhaite le bien de son pays.

De cet égoïsme, que je n'inspire pas des ressentimens du passé, j'exclus l'hostilité comme la confiance cordiale, parce que j'en exclus la passion ou le pur sentiment, qui, dans un sens comme dans l'autre, ne font que des fautes. Que les hommes d'état qui gouvernent les deux pays s'estiment et s'aiment, je ne m'en plains pas, parce que c'est une garantie pour le maintien des rapports pacifiques; mais que les deux pays se tiennent dans une telle disposition d'esprit qu'ils soient prêts à se rendre mutuellement toute sorte de bons offices et de services, la France se tromperait grossièrement, si elle l'attendait de l'Angleterre : elle déserterait ses intérêts, si elle s'abandonnait pour sa part à cette folle générosité. La vigilance, une vigilance constante à ne pas laisser échapper un seul des avantages que les circonstances pourront la mettre à même de reprendre sur l'Angleterre, voilà, monsieur, la disposition dans laquelle la France doit se maintenir. Il ne faut pas la confondre avec l'hostilité aux passions belliqueuses. Entre une confiance imprévoyante, entre une amitié téméraire et la haine irréfléchie et turbulente, il y a un milieu pour la prudence et l'habileté, un milieu où s'inspirent la vraie politique et la sage conduite. C'est cette situation d'esprit, composée de sagacité, d'application, de persévérance, qu'on loue chez les individus qui, à travers les luttes de la vie, parviennent à se rendre maîtres du succès et à mettre la fortune de leur côté.

Je ne crois pas qu'à aucune époque plus qu'aujourd'hui il ait été important que ce sentiment fût bien compris par la France et inspirât les hommes qui ont le maniement de ses affaires. Il se passe en Angleterre des faits dont il est impossible qu'une politique clairvoyante, habile, ne puisse retirer pour la France de solides profits. La politique qui n'aurait pas compris cette situation, qui ne l'aurait pas étudiée avec soin, et, faute d'en avoir démêlé les conséquences, compromet-

trait les bénéfices que les affaires de la France bien conduites ont droit d'en espérer, cette politique assumerait une effrayante responsabilité. Aussi, pour éclairer le pays, pour attirer la pensée des hommes d'état sur ces grands intérêts, regardons-nous comme un des premiers devoirs de la presse d'éclairer sur toutes ses faces la situation de l'Angleterre, de conduire l'attention au-delà de l'écorce superficielle des faits, jusqu'aux nécessités profondes et puissantes qui dirigent les mouvemens apparens.

Une chose frappe d'ailleurs l'esprit dans la vie politique de l'Angleterre, c'est la simplicité en même temps que la colossale grandeur des intérêts, des mobiles, des ressorts. Il n'y a jamais eu, je crois, d'affaires aussi grandes que les affaires actuelles de l'Angleterre; il n'y a jamais eu d'affaires plus nettement posées, dont il fût plus facile de saisir l'enchaînement, de déterminer les conséquences, de comprendre les nécessités. Je ne sais si l'unité de la politique anglaise est un avantage pour le gouvernement de l'Angleterre; mais il est certain qu'elle rend plus facile la politique des nations rivales, puisqu'elle permet à celles-ci, dans leurs relations avec le royaume-uni, de calculer rigoureusement et de prévoir sûrement la portée de leurs actes.

Cette unité d'intérêt se concentre et s'enracine chaque jour davantage dans la question commerciale, toute la politique anglaise en procède et y retourne. Le budget est étroitement solidaire de l'état du commerce; la vie des millions d'hommes que l'industrie agglomère dans ses ateliers en dépend. Pour ses finances, c'est-à-dire pour le ressort même de sa puissance dans le monde; pour sa tranquillité intérieure, c'est-à-dire pour la sécurité de sa constitution sociale, la politique anglaise est forcée de veiller avec une sollicitude incessante à la question commerciale. Les capitaux ayant des exigences au moins toujours égales, et la somme des besoins des ouvriers s'augmentant par l'accroissement continu de la population manufacturière, tandis que la concurrence du dedans et du dehors diminue sans cesse les profits, il faut accroître la production, et pourvoir au placement d'une quantité plus considérable de produits. Or, le souci de l'extension du placement des produits britanniques est la grande et la première affaire de la politique anglaise. Cette nécessité impérieuse, inexorable, communique à la politique anglaise cette persévérance dans ses entreprises, cette audacieuse impétuosité contre les obstacles qui la heurtent, dont nous lui faisons honneur comme de grandes qualités, mais qui ne sont que des qualités forcées. Tous les mouvemens de la politique anglaise sont dominés par cette impulsion fatale, et, pour les

bien comprendre, il faut étudier, mesurer à son origine même la force de cette impulsion; c'est dire qu'il faut toujours avoir l'œil ouvert sur la situation, les besoins et les tendances du commerce britannique.

Et ne croyez pas, monsieur, que cette tâche demande de longues recherches, de profondes méditations. Par l'organe de ses journaux, de ses économistes, de ses hommes d'état, l'Angleterre publie chaque jour elle-même les difficultés et les nécessités de sa position. Il suffit de recueillir ces révélations, de les comparer entre elles, de n'en pas perdre le souvenir, pour en tirer les inductions qui doivent éclairer nos propres intérêts. Je viens appeler aujourd'hui votre attention sur un document de ce genre. Vous penserez sans doute, comme moi, que l'importance de la question qu'il traite, la profondeur avec laquelle elle y est discutée, et la position de l'homme dont il émane, M. Gladstone, le ministre du commerce du cabinet Peel, sont des motifs suffisans de ne pas le laisser passer inaperçu. M. Gladstone, dans le numéro du *Foreign and Colonial Review* qui vient de paraître, analyse dans leurs causes les vices et les dangers de la situation commerciale de l'Angleterre, et indique les principales mesures que cette situation réclame. Après sir Robert Peel, il n'y a pas en Angleterre d'autorité plus compétente sur ces matières que M. Gladstone; les mesures qu'il conseille ne sont pas les suggestions sans portée d'un utopiste; elles sont d'une réalisation assurée, et dès cette session sans doute le parlement britannique aura à se prononcer sur plusieurs de ces mesures.

Aux yeux de M. Gladstone, la situation commerciale de l'Angleterre est gravement inquiétante. Il annonce bien que le commerce se relève peu à peu de la dernière crise, dont « la sévérité, l'étendue et la durée, ont, dit-il, été sans exemple; » mais il voit plutôt dans cette crise le paroxisme d'un mal permanent qu'une souffrance passagère. « Il serait funeste, suivant lui, de conclure de la cessation du paroxisme que les organes de la vie ne sont pas lésés, qu'il ne demeure pas un mal latent et profondément enraciné, qui réclame un changement de système et un régime plein de soins. » C'est pour cela que M. Gladstone cherche à sonder les causes permanentes de ce désordre économique révélé par des crises si fréquentes.

Les crises sont précédées de faits accidentels qui souvent les provoquent ou les aggravent; il n'est pas sans intérêt de voir d'abord de quelle manière et jusqu'à quel point ces circonstances extérieures influent sur l'ébranlement des affaires commerciales de l'Angleterre.

Ces circonstances accidentelles sont ordinairement ou une mauvaise récolte, ou une fluctuation du crédit, ou le contre-coup d'une crise commerciale qui éclate dans un autre pays. L'influence d'une mauvaise récolte est peut-être la plus funeste. Une mauvaise récolte est pour le capital national une perte sèche, une perte dont la valeur est déterminée par le prix total des produits exportés à l'étranger pour payer la quantité de blé qui manque aux besoins du pays. Qu'on juge des conséquences de faits semblables, lorsque les pertes qu'ils entraînent s'élèvent, comme cela est arrivé pour quatre mauvaises années, de 1838 à 1841, à environ un milliard de francs. Les mauvaises récoltes ne font pas seulement perdre au fermier ses avances et son travail, elles jettent dans l'industrie une perturbation prolongée. Dans le cours ordinaire des transactions commerciales entre diverses contrées, il y a de la part de chacune de ces contrées une demande des productions des autres proportionnée aux demandes que celles-ci leur adressent de leur côté. Lorsqu'il y a en Angleterre une mauvaise récolte, cet équilibre est rompu, et voici ce qui arrive. Si le déficit de la récolte crée pour l'Angleterre la nécessité de demander du blé à l'étranger pour une valeur d'un million de livres sterling par exemple, il ne s'ensuit pas pour cela que les marchés étrangers feront à l'Angleterre une demande nouvelle et extraordinaire d'un million de marchandises anglaises; nullement. L'Angleterre doit un million à l'étranger. Ceux de ses négocians qui ont fait venir le blé donnent une prime, afin de se procurer le papier sur l'étranger dont ils ont besoin pour s'acquitter envers leurs correspondans. Une hausse sur le papier agit comme une prime pour l'exportation, et c'est ainsi que l'importation extraordinaire de blé étranger est suivie d'une exportation extraordinaire de marchandises anglaises. Mais cette exportation, dépassant les besoins des marchés étrangers, surcharge bientôt ces marchés. Les prix des marchandises anglaises s'avilissent; à l'impulsion soudaine imprimée au commerce extérieur succède la stagnation. Une plus grande quantité de marchandises paie une moins grande quantité de la dette contractée avec l'étranger. La balance des paiemens demeure défavorable à l'Angleterre. La prime donnée pour le papier sur l'étranger devient assez considérable pour couvrir les frais du transport des espèces; les métaux précieux sont exportés; les banques resserrent leurs émissions, afin de conserver ou de réparer leurs réserves. Le resserrement de la circulation fait tomber les prix sur le marché intérieur; les marchandises ne peuvent plus se vendre, et les manufactures suspendent leurs travaux.

Tel est le retentissement des mauvaises récoltes. Le système de crédit de l'Angleterre en rend les conséquences plus désastreuses encore. Ce système fait de la circulation de ce pays la plus susceptible, la plus variable de l'Europe. Les fluctuations, les mouvemens alternatifs d'expansion et de resserrement que subit l'intermédiaire que les émissions des banques fournissent aux échanges, sont une des causes les plus directes et les plus puissantes des embarras commerciaux du royaume-uni. Toutes les fois que ces fluctuations dépassent celles auxquelles la circulation serait normalement exposée, si elle était purement métallique, les embarras surgissent. Au moment de l'expansion, il est vrai, les affaires sont prospères; nul doute qu'il faudrait se louer de la supériorité d'élasticité que les émissions des banques ont sur les espèces, si le mouvement de cette élasticité devait être permanent. A mesure que l'intermédiaire des échanges devient plus abondant, il diminue de valeur; c'est un désavantage pour les propriétaires de revenus fixes, mais c'est un avantage pour les possesseurs de capitaux actifs directement employés à la reproduction. En effet, les prix des produits s'élèvent; cette hausse progressive encourage les producteurs qui travaillent sur leur crédit ou avec des capitaux empruntés; elle excite la spéculation sur les marchandises, et tant qu'elle dure, elle entretient une activité féconde dans tous les départemens de l'industrie. Pourtant l'abondance de l'intermédiaire des échanges, l'expansion des émissions des banques sur lesquelles cette hausse des prix repose, ne sont que des excitations artificielles, enivrantes, qui ne peuvent se maintenir, et qui, lorsqu'elles passent, sont suivies d'une dépression correspondante. Aussi long-temps que le monde commercial continuera à prendre les métaux précieux pour la mesure de la valeur, la circulation en papier, à quelques oscillations temporaires qu'elle soit soumise par des émissions désordonnées, devra toujours finir par se conformer à son étalon métallique. Toutes les fois qu'une expansion anormale réduit la valeur de la circulation anglaise par rapport aux circulations étrangères, qu'elle rend l'argent moins cher en Angleterre qu'à l'étranger, l'argent est exporté d'Angleterre, de fortes saignées sont faites aux réserves des banques; celles-ci, pour remplir leurs caisses, sont obligées de resserrer plus ou moins promptement leurs émissions; malheureusement l'argent qui en est sorti pendant qu'il était moins cher en Angleterre qu'à l'étranger ne peut y être ramené que si la valeur de la circulation du papier est relevée au-dessus du pair étranger. Les banques se sauvent ainsi; mais alors commencent les souffrances de l'industrie : une hausse dans

la valeur de l'argent a pour contre-coup inséparable la baisse, l'avilissement des prix et la diminution des profits et des salaires industriels. Alors ceux qui travaillent sur des capitaux empruntés, ceux qui avaient fait des achats à long terme, qui avaient contracté des engagemens lorsque les prix étaient élevés, et qui sont obligés de les tenir lorsqu'ils ne peuvent vendre leurs marchandises qu'à vil prix, se trouvent plongés dans des embarras ruineux qu'aucune prudence ne pouvait prévoir, auxquels aucune habileté ne peut se dérober. Les spéculations fondées sur la hausse antérieure subissent de désastreux échecs; les spéculations sur l'avenir, ces opérations importantes des capitaux commerciaux, sont suspendues, car il devient dangereux d'acheter sur un marché où la tendance est à la baisse. Ainsi les affaires s'arrêtent, et le travail industriel subit une halte ou un ralentissement dont la population qui vit de salaires éprouve les effets les plus douloureux.

L'Angleterre est encore exposée à de graves périls par ses rapports avec l'étranger. Il est incontestable que la diminution de ses exportations pour les États-Unis a été une des causes les plus considérables de la dernière crise. En 1839, l'Angleterre exportait aux États-Unis pour plus de 220 millions de francs de produits; en 1840, elle n'y exporte qu'un peu plus de 100 millions, et en 1842, un peu moins de 90. On comprend ce qu'ont dû souffrir les classes si nombreuses engagées dans le commerce avec les États-Unis, et, le resserrement du marché étranger causant un resserrement correspondant dans le marché intérieur, comment le choc s'est fait sentir dans tous les rouages de la machine économique de l'Angleterre. Le mal a dû être énorme sans doute, mais les alarmes qu'il doit inspirer pour l'avenir sont plus graves encore. M. Gladstone exprime son anxiété à cet égard en des termes qui méritent d'être médités : « L'homme d'état qui voit de loin, dit-il, doit considérer avec effroi les conséquences que peut avoir un état de choses qui place la prospérité commerciale de l'Angleterre sur le sable mouvant et perfide de ses rapports avec les marchés d'un pays rival. Si la diminution de notre exportation pour les États-Unis a contribué pour une très grande part à la crise récente, quelle n'eût pas été la profondeur du désastre occasionné par une suspension totale de nos exportations pour ce pays! et combien serait lamentable la ruine qui s'appesantirait sur l'Angleterre, si une guerre ou un embargo arrêtait l'importation du coton de l'Amérique du Nord, nécessaire à nos manufactures! La probabilité d'un évènement semblable peut être éloignée, mais il suffit seulement qu'il soit possible pour

exciter nos alarmes et nous porter à élargir, dans le plus bref délai, le cercle d'où nos manufactures les plus importantes tirent leurs matières premières. »

Telles sont, dans leurs principes et dans leurs conséquences, les trois principales des causes accidentelles qui provoquent les crises commerciales en Angleterre. C'est assurément pour un pays une situation assez fâcheuse que d'être soumis à l'action périodique d'influences de cette nature. Cependant le mal sérieux de l'Angleterre est ailleurs encore. Ces influences, d'autres pays, les États-Unis surtout, les ont subies, et cependant elles n'ont pas produit sur eux les mêmes désastres. Certes les annales du commerce ne mentionnent pas de catastrophe plus violente que celle qu'a fait éclater, il y a peu d'années, sur l'Union américaine la déconfiture de ses banques; il est certain cependant que cet ébranlement a produit beaucoup moins de maux aux États-Unis que le simple contre-coup n'en a suscité en Angleterre. S'il y a eu aux États-Unis d'effrayans bouleversemens de fortune, la condition des masses n'a pas été profondément affectée; les capitaux et le travail ont continué à trouver de l'emploi dans ce champ illimité. Comment donc s'expliquerait-on les souffrances si cruelles et si générales qui ont frappé le peuple anglais à la suite de la crise américaine, s'il ne fallait pas attribuer à un mal permanent, qu'ils ne font qu'aggraver, la terrible puissance des accidens temporaires auxquels les observateurs superficiels attribuent exclusivement ces désastres? Voilà la question que M. Gladstone est amené à se faire, et il n'en dissimule pas la gravité. « Un pays, ajoute-t-il, dans lequel une portion considérable de la population est sous la dépendance du commerce étranger est exposé à des dangers plus formidables que des détresses temporaires. Des causes de décadence plus profondes peuvent y agir lentement, d'une manière imperceptible, avec une nécessité fatale. Une altération dans les grandes voies de communication, des inventions faites à l'étranger, l'acquisition par des états rivaux d'une puissance supérieure dans l'application du travail, et des coalitions hostiles : ces causes peuvent aujourd'hui comme autrefois conduire à ces révolutions du monde commercial, à ces renversemens des dominations industrielles dont les cités italiennes, la ligue hanséatique et la république de Hollande ont été successivement victimes. »

Les causes permanentes de souffrance ou de décadence, pour le commerce britannique, sont au nombre de trois : la concurrence que les industries étrangères font à l'industrie anglaise, la concurrence que les capitaux et les travailleurs se font en Angleterre même, enfin

les tarifs hostiles opposés aux produits anglais sur les marchés extérieurs. Il n'est pas difficile de comprendre comment ces causes opèrent et les résultats qu'elles amènent. Les effets des progrès de la concurrence étrangère sur l'industrie anglaise ont été indiqués récemment dans cette *Revue*, d'après une autorité souveraine en ces matières, celle de M. Huskisson (1). Permettez-moi, monsieur, de les résumer ici.

Le revenu total de l'industrie se divise en deux parties. L'une de ces parties revient au capital qui procure les élémens sur lesquels ou au moyen desquels la reproduction industrielle s'opère : les économistes l'appellent profit; l'autre est donnée aux mains qui ont concouru à la reproduction industrielle par le travail : c'est le salaire. Pour que l'industrie soit prospère, il faut que le fonds que le capital et le travail se partagent soit assez considérable pour que le capital puisse y trouver un profit suffisant, et le travail un salaire suffisant. Or, l'étendue de ce fonds est réglée, dominée par deux choses, par la concurrence étrangère et par la proportion qui existe entre la quantité de marchandises fabriquées dans le pays qui sont expédiées aux marchés étrangers, et le montant des équivalens que les consommateurs étrangers peuvent ou veulent envoyer en échange. Tout ce que peut faire la liberté du commerce, pour accroître le fonds où se puisent les profits et les salaires, c'est de laisser opérer ces causes régulatrices dans leur force spontanée et naturelle. La liberté du commerce, c'est la concurrence dégagée de toute entrave; plus grande est la liberté du commerce, et plus sûrement, plus complètement la concurrence, soit étrangère, soit domestique, de ceux qui fournissent les marchés étrangers, détermine la somme du revenu que les classes adonnées à l'industrie ont à se partager.

Des marchandises de même nature et de même qualité se vendent sur les mêmes marchés aux mêmes prix. C'est entre ce niveau et la somme des frais matériels de la production que se trouve le fonds que les profits et les salaires se partagent. Le résultat d'une concurrence active et heureuse est de diminuer ce fonds dans les pays le moins favorisés. Or, depuis que la paix a permis à des concurrences redoutables de lutter sérieusement soit par leurs forces naturelles, soit à l'aide de protections artificielles, avec l'industrie britannique, celle-ci a vu le fonds où elle puise ses profits et ses salaires se réduire dans la mesure même des progrès accomplis par ces concurrences. « A chaque

(1) Livraison du 15 août 1843. *Politique commerciale de l'Angleterre.*

pas, dit M. Gladstone, que font les pays industriels étrangers vers le moment où ils atteindront la puissance du travail manufacturier en Angleterre, la différence qui a existé, quant aux revenus de l'industrie, entre l'Angleterre et ces pays, doit décroître... Si la puissance du travail manufacturier s'augmentait notablement en France, une portion considérable du peuple anglais, à moins d'être rapidement portée dans les terres inoccupées de nos colonies, disparaîtrait de la face du monde. Nous ne devons jamais perdre de vue ce fait, que la force croissante de la concurrence étrangère diminue graduellement les revenus de l'industrie en Angleterre. »

La concurrence intérieure produit le même résultat que la concurrence étrangère; elle diminue les fonds où s'alimentent les profits et les salaires. C'est un fait d'expérience constante, que, lorsque la production dépasse la demande, les prix, les profits et les salaires tombent. Or, l'excès de production n'est pas, comme on le suppose souvent à tort, un encombrement général de toutes marchandises, une trop grande abondance de toutes choses. L'excès de la production est une production disproportionnée. Si les équivalens donnés par les pays étrangers en échange des produits manufacturés anglais pouvaient suivre la rapidité avec laquelle les capitaux et le travail britanniques peuvent accroître la quantité de ces produits, il n'y aurait pas excès de production; le capital et le travail pourraient être indéfiniment en activité sans qu'il en dût résulter une baisse dans les profits ou dans les salaires. Telle n'est pas la condition de l'Angleterre par rapport aux autres pays commerçans du monde. La richesse et la population se sont accrues plus rapidement en Angleterre que chez les autres peuples. En Angleterre, le pouvoir de produire des marchandises manufacturées a été plus rapidement développé que le pouvoir de produire des matières brutes dans les pays étrangers. Il s'en est suivi une production disproportionnée de marchandises anglaises par rapport à la demande étrangère, — des encombremens occasionnels, des périodes de stagnation et de réveil, — des alternatives d'excitation et d'abattement, — des banqueroutes et la détresse lorsque les marchés étrangers ont été encombrés, — des profits et des salaires élevés lorsque ces marchés n'ont plus été assez abondamment fournis; — le commerce extérieur a été soumis à une sorte de fièvre intermittente. Les économistes qui voient dans la liberté absolue du commerce une panacée universelle prétendent qu'elle suffirait pour donner au capital et au travail tout l'aliment qu'ils réclament. Ils ne prennent pas garde que la concurrence intérieure, lors même qu'elle ne serait pas accompagnée de

la rivalité étrangère et des tarifs hostiles, peut être poussée jusqu'à occasionner une production en disproportion avec les besoins des marchés étrangers, et conduire ainsi aux funestes résultats que nous venons d'indiquer. Ils ne prennent pas garde que dans un pays comme l'Angleterre, dont l'industrie agit sur des matières premières qu'elle est obligée d'importer du dehors, l'activité de cette industrie, l'emploi du capital et du travail sont strictement déterminés par la quantité d'alimens et de matières premières produits pour l'exportation dans les pays étrangers. Pour que la liberté du commerce pût étendre en Angleterre l'emploi du capital et du travail au point que la concurrence intérieure, à quelque degré d'intensité qu'elle fût portée, ne réduisît pas les revenus de l'industrie, il faudrait que le capital et le travail employés dans les pays étrangers à produire les matières premières s'accrussent aussi rapidement que le capital et le travail employés en Angleterre à la préparation des marchandises manufacturées. Or ce n'est pas ce qui arrive : la supériorité industrielle que l'Angleterre conserve encore porte en elle-même un principe de réaction. Un plus prompt accroissement de richesses y crée la tendance à une production disproportionnée. Les capitaux employés en Angleterre à la production des marchandises manufacturées s'accroissent plus rapidement que les capitaux employés dans les autres pays à produire les objets destinés à être échangés pour ces marchandises. L'accroissement de l'offre dépasse celui de la demande. La valeur des marchandises anglaises diminue relativement aux frais de production qu'elles ont coûtés, et la conséquence nécessaire est une diminution du fonds d'où les profits et les salaires sont dérivés.

Voilà ce qui arriverait forcément encore, même dans la supposition arbitraire et si aimée des Anglais, que le royaume-uni concentrerait en lui toute la puissance manufacturière du monde, et que les autres peuples se voueraient exclusivement à la tâche de lui fournir les matières premières sur lesquelles agit son industrie; mais cette supposition est bien éloignée de la nature des choses et de la réalité. Les principaux états du monde, ayant déjà chez eux des élémens d'industrie dont les progrès avaient été retardés jusqu'à ce siècle par l'inattention et l'ignorance de leurs gouvernemens, par les vices de leurs constitutions politiques, ou par la guerre, n'ont pas voulu abdiquer bénévolement les conditions de puissance et de richesse que l'industrie assure. Ils ont cultivé leurs manufactures, et, pour les mettre à même d'atteindre progressivement au degré auquel l'Angleterre a vu s'élever les siennes, ils les ont momentanément aidées contre la concurrence an-

glaise, en opposant à celle-ci sur leurs marchés des tarifs protecteurs. Cette politique, simultanément adoptée par tous les grands pays du monde, aggrave chaque jour les embarras du commerce anglais; elle tend à comprimer par une triple opération l'industrie britannique. Dans les contrées que l'Angleterre voudrait voir uniquement appliquées au travail agricole, elle empêche le capital d'être employé à accroître la production des matières premières destinées à être échangées contre la quantité de marchandises manufacturées apportées sur les marchés par le capital plus rapidement accru de l'Angleterre; elle diminue la demande des produits anglais, en substituant, dans les marchés protégés, des manufactures indigènes aux manufactures anglaises, et elle force le manufacturier anglais à vendre ses marchandises sur les marchés étrangers à des prix inférieurs aux prix obtenus par les produits similaires des manufacturiers indigènes, du montant des droits d'importation qu'il est obligé de payer. Les tarifs hostiles qui enlacent l'Angleterre contribuent ainsi à déprimer chez elle la valeur des produits du travail et à diminuer les revenus de l'industrie.

Le mal inhérent à la situation commerciale de l'Angleterre est donc bien défini; c'est la diminution progressive des profits du capital et des salaires du travail. Cette diminution résulte de causes qui ne sont pas de simples accidens; elle est la conséquence de la concurrence naturelle que se font les capitaux anglais, dont la force d'accroissement et de reproduction est plus rapide que la force d'accroissement des capitaux appliqués par les autres pays à la production des matières premières nécessaires à l'industrie britannique. Elle est la conséquence de la concurrence étrangère, qui, par ses progrès continus, va amoindrissant lentement peut-être, mais constamment, la consommation des produits anglais, et qui est secondée dans cette opération par les tarifs protecteurs. Dans cet état de choses, qu'un accident survienne, une mauvaise récolte, un mouvement un peu vif dans la circulation, une crise dans un pays étranger, aussitôt le mal latent éclate avec une effrayante énergie, et ce sont surtout les classes qui vivent de salaires qui en éprouvent les plus douloureuses atteintes. C'est, en effet, principalement sur le salaire que retombe la diminution des revenus de l'industrie, car, lorsqu'une réduction trop forte frappe les profits du capital, le capital se déplace, il émigre, il va dans les autres parties du monde, où des profits suffisans, dont la promesse repose souvent sur des bases illusoires, lui sont offerts, tandis que le salaire représente des masses humaines qui s'augmentent sans cesse, qui se déplacent très difficilement dans les temps prospères, et ne peu-

vent même être éclaircies que par la mort, lorsque les gages ne suffisent plus à leur subsistance. Il n'est pas nécessaire d'indiquer les périls que recèle une situation semblable, tout le monde les aperçoit. Comment les prévenir? Voilà la question, et certes c'est pour un avenir plus ou moins éloigné le *to be or not to be* de l'Angleterre. Y a-t-il des remèdes qui puissent extirper le mal? Trouvera-t-on du moins des agens assez énergiques pour le neutraliser? M. Gladstone en a cherché; nous allons voir ceux qu'il propose. Mais, avant de les examiner, disons un mot du rappel absolu des lois sur les céréales, mesure extrême, radicale, qu'une agitation puissante et qui étend chaque jour son influence propose comme une infaillible panacée aux difficultés de l'Angleterre.

Le plus grand vice du rappel absolu des lois sur les céréales, c'est de ne pas toucher sérieusement aux causes permanentes des embarras de l'industrie britannique. Le rappel des lois sur les céréales arrêtera-t-il la tendance des revenus de l'industrie anglaise à diminuer? En d'autres termes, empêchera-t-il les industries étrangères de faire des progrès dans leur rivalité avec les manufactures britanniques? Donnera-t-il aux capitaux employés à l'étranger à la production des matières premières une force d'élasticité et d'expansion égale à celle des capitaux anglais, et préviendra-t-il la production disproportionnée dans le royaume-uni? Il est bien manifeste que non. Il y a plus : il serait possible que le rappel absolu et inconditionnel fût pour les autres pays une invitation à maintenir leurs tarifs élevés. Qu'arriverait-il, en effet, lorsque les ports anglais seraient ouverts sans restriction au blé étranger? Le prix du blé s'élèverait dans les pays producteurs, en Russie, en Autriche, par exemple, au taux qu'il aurait en Angleterre, moins les frais de transport. Les prix s'élevant, ces pays seraient à même d'acheter avec le prix de la même quantité de blé qu'auparavant une quantité plus considérable de matières premières nécessaires à leurs manufactures. Leur puissance manufacturière s'accroîtrait donc.

Le rappel des lois sur les céréales, opéré progressivement, de manière à obtenir des avantages réciproques pour les manufactures anglaises de la part des pays producteurs de blé, peut concourir, dans telle circonstance donnée, à alléger les embarras de l'industrie britannique. Il n'est pas prouvé au contraire que le rappel absolu, qui jetterait une perturbation profonde dans les immenses intérêts engagés dans l'agriculture, fût vraiment profitable à l'industrie. Cependant l'association pour le rappel des lois sur les céréales devient une puissance.

Il est singulier qu'en Angleterre, au même moment, deux grands intérêts placent leurs griefs et leurs réclamations sous la sauvegarde de menaces extrêmes et irréalisables. L'Irlande menace d'une révolution politique, l'industrie d'une mesure économique vraiment révolutionnaire. Cette tactique prouve l'étendue des souffrances qu'elle veut guérir; pour que les mécontentemens réussissent à exciter les passions en se donnant des espaces si immenses, il faut que les réformes aient aussi un champ immense à parcourir pour les satisfaire. Cette tactique ne dit pas réellement ce qu'elle paraît dire. Le rappel de l'union signifie qu'il faut que l'Irlande soit gouvernée par l'Angleterre de manière à n'avoir plus à souhaiter de se gouverner elle-même. Le rappel des *corn-laws* signifie qu'il faut que l'aristocratie propriétaire du sol et qui gouverne trouve des remèdes aux maux de l'industrie, si elle ne veut pas que l'industrie cherche dans sa ruine un soulagement désespéré à ces maux. En attendant, les intérêts industriels se concertent, se disciplinent dans la ligue du *corn-laws repeal.* Cette association a besoin d'argent pour étendre ses moyens d'action, l'industrie la commandite; dans un seul *meeting*, les manufacturiers de Manchester lui donnent 375,000 francs par souscription, et c'est sur le levier politique qu'elle fait sentir immédiatement sa force. Trois élections ont eu lieu récemment : elles se sont faites sous son influence; elle a prouvé, dans celle de la Cité de Londres, combien cette influence est puissante. Aux approches de cette élection, elle tenait des *meetings* tous les jours; elle a envoyé à cinq reprises aux quinze mille électeurs de la cité des brochures, des imprimés, où la grande question qu'elle veut résoudre était présentée et discutée. Elle offrait des récompenses considérables à quiconque pourrait apporter contre le concurrent du candidat de la ligue des preuves de corruption électorale; enfin elle a emporté l'élection.

Lorsque des intérêts justement inquiets prennent une attitude et une organisation aussi menaçantes, la temporisation, l'indécision, ne sont plus permises au gouvernement; il faut qu'il prépare des mesures efficaces. On peut voir, dans celles que propose M. Gladstone, le système dans lequel sir Robert Peel est sans doute disposé à s'engager.

Les mesures recommandées par M. Gladstone, dans le *Foreign and colonial Review*, sont de deux sortes : les unes touchent aux tarifs, les autres à la politique coloniale de l'Angleterre. Les premières ont plus spécialement pour but de diminuer les frais de la production industrielle et d'amortir les effets des rivalités étrangères; l'intention

des secondes est plutôt de fournir des alimens nouveaux et illimités aux capitaux et aux travailleurs, dont la concurrence en Angleterre produit de si grands désordres. Quant aux tarifs, M. Gladstone propose une altération immédiate, le rappel des droits sur tous les produits étrangers employés comme matériaux ou comme instrumens dans les divers degrés de la reproduction, et une modification conditionnelle en perspective, conçue de manière à inviter les pays étrangers à adopter le principe de la liberté réciproque du commerce. Les mesures coloniales indiquées par le président du bureau du commerce sont les plus importantes. Il s'agirait de placer le commerce entre le royaume-uni et ses dépendances extérieures, comme entre chacune de ces dépendances et toutes les autres, sur le pied du commerce intérieur, c'est-à-dire de supprimer tous les droits prélevés par l'Angleterre sur les produits de ses colonies, et de réaliser entre toutes les parties du vaste empire britannique une complète unité commerciale. M. Gladstone veut aussi que le gouvernement prenne de larges dispositions pour agrandir le développement colonial de l'Angleterre et faciliter le transport des capitaux et des travailleurs du royaume-uni sur les terres inoccupées des plus lointains domaines de la couronne britannique.

Je n'insisterai pas plus que M. Gladstone sur les remaniemens de tarifs : l'effet en est certain ; relativement aux modifications conditionnelles proposées aux contrées étrangères, afin d'amortir leur rivalité manufacturière en les invitant à faire des concessions aux produits anglais, j'observe que M. Gladstone se tait sur les traités de commerce dont sir Robert Peel parlait encore l'année dernière avec tant de confiance, et dont il a bien fallu se résigner à voir la conclusion indéfiniment ajournée. Le gouvernement anglais n'a pas plus de motifs de compter sur des réductions de tarifs importantes pour ses intérêts, de la part des nations qui sont en rivalité avec son industrie. Il est plutôt menacé sur plusieurs points d'une tendance inverse, et, par exemple, le congrès du *Zollverein* tenu à Berlin durant l'automne de l'année dernière ne doit pas lui avoir inspiré à cet égard de médiocres inquiétudes. L'esprit qui a régné dans cette assemblée lui présage en effet une prochaine et considérable augmentation de droits sur des articles pour lesquels le tarif de l'union des douanes avait été libéral jusqu'à ce jour, les cotons filés et les fers.

La mesure la plus efficace pour neutraliser les causes permanentes des embarras de l'Angleterre paraît être à M. Gladstone l'établissement d'une liberté commerciale aussi complète entre toutes les parties de

la domination anglaise que celle qui règle aujourd'hui les rapports de l'Irlande avec la Grande-Bretagne. Déjà les exportations de l'Angleterre pour ses colonies forment le tiers de ses exportations totales. L'extension de ce commerce augmenterait évidemment les revenus de l'industrie métropolitaine. L'accroissement de la puissance du travail dans les pays qui cherchent à rivaliser avec l'industrie anglaise augmente l'intensité de la concurrence; elle y réduit la valeur des produits manufacturés de l'Angleterre par rapport aux produits bruts que ces pays lui fournissent. Lorsque cet accroissement a lieu dans les colonies anglaises qui possèdent des ressources agricoles encore inexploitées, l'industrie métropolitaine n'a à craindre aucune concurrence; au contraire, elle reçoit de ces colonies des produits bruts dont le prix est réduit par rapport aux produits fabriqués anglais. L'accroissement du commerce colonial est donc à l'abri de la pression exercée par les concurrences étrangères et les tarifs hostiles; il présente un autre avantage d'une grande importance, il adoucit la concurrence intérieure et prévient la production disproportionnée. C'est dans l'accroissement du commerce colonial que l'Angleterre, selon M. Gladstone, doit chercher un remède à l'intensité de la compétition intérieure qui, indépendamment de toute autre cause, a diminué et diminue les revenus de l'industrie. Toutes les fois que le commerce colonial s'étend, une portion du capital et des travailleurs métropolitains passent aux colonies; ce déplacement éclaircit en Angleterre le champ du travail et empêche la production disproportionnée, puisqu'il diminue l'offre du travail, tandis qu'il en accroît la demande. Il semble donc que le remède le plus efficace et le plus convenable pour parer aux désordres du système économique de l'Angleterre serait une translation, une émigration progressive des capitaux et des travailleurs du royaume-uni aux colonies. Le transport des capitaux et des travailleurs du royaume-uni dans les colonies, surtout sous un régime de liberté commerciale absolue entre la métropole et ses dépendances, doit être beaucoup moins difficile que leur émigration dans les pays étrangers. Plus il sera rendu facile, et plus la tendance à la production disproportionnée diminuera. Le jour où les capitaux et les travailleurs pourront aller aussi facilement de l'Angleterre aux colonies qu'ils vont aujourd'hui de Londres dans le Lancashire, ce jour-là voici ce qui arriverait : une portion considérable des capitaux et des mains qui cherchent maintenant à s'employer dans les districts manufacturiers, où ils augmentent la production des marchandises manufacturées et le besoin des matières brutes, seraient transférés dans les parties incultes des

colonies, et ils y créeraient une plus grande abondance de matières premières et une demande de produits manufacturés. L'équilibre qui doit exister pour une production prospère entre l'offre et la demande serait rétabli.

L'émigration des capitaux et de la main-d'œuvre dans les colonies ne serait pas moins efficace contre les effets de la concurrence étrangère. Voici comment cette concurrence produit ses effets les plus funestes. Il y a des marchandises pour la fabrication desquelles l'Angleterre possède sur les autres pays un avantage décidé; il y en a d'autres pour la production desquelles l'avantage est disputé ou appartient aux pays étrangers. Le capital et la main-d'œuvre appliqués aux manufactures, dépassant, en Angleterre, la proportion requise pour satisfaire la demande des produits dans lesquels l'industrie britannique a la supériorité, sont obligés d'aller chercher de l'emploi dans les branches de l'industrie où les étrangers excellent, où les profits des étrangers sont plus considérables que ceux de l'Angleterre. La concurrence blessant ainsi l'industrie britannique sur son point le plus faible, il s'ensuit que les revenus de cette industrie, et par conséquent les profits des capitaux et les salaires du travail, sont inférieurs à ceux qu'obtient la rivalité étrangère. Au contraire, s'il était possible de rendre les immenses colonies de l'Angleterre d'un accès facile à cette richesse, à cette population dont l'accumulation dans des limites trop resserrées produit de si cruelles souffrances, de nouvelles sociétés se fonderaient, des marchés nouveaux s'ouvriraient aux produits de la mère-patrie, l'industrie ne serait plus forcée de s'engager dans les branches de la production où la supériorité appartient aux étrangers. La concurrence étrangère cesserait de peser sur le point le plus faible de l'industrie anglaise, et de régler par-là le niveau de ses revenus. Un grand et rapide développement donné à la colonisation permettrait peut-être à l'Angleterre de neutraliser l'effet des tarifs hostiles. Si les millions d'acres de terrain fertile, aujourd'hui couverts de forêts dans le Canada, étaient semés de chanvre et de blé; si les pâturages naturels de l'Australie procuraient à l'Angleterre des approvisionnemens plus considérables de laine, de peaux et de suif; si les forêts et le lin indigène de la Nouvelle-Zélande, amélioré par la culture, fournissaient les matériaux de l'équipement de la marine anglaise; si les possessions fertiles, mais aujourd'hui dépeuplées, du royaume-uni dans l'Afrique orientale, sous la latitude des états de l'Union américaine qui produisent le coton, affranchissaient l'industrie anglaise de la dépendance périlleuse dans laquelle elle se trouve placée vis-à-vis de

la puissance rivale qui lui fournit la matière première du plus important de ses produits, — les conditions des échanges de l'Angleterre avec les pays d'où elle a tiré jusqu'à ce jour ces élémens de la reproduction seraient changées. L'Angleterre demanderait à la Russie, aux États-Unis, par exemple, une moins grande quantité de leurs produits; la valeur de ces produits, par rapport aux marchandises anglaises, diminuerait; le capital et la main-d'œuvre britanniques trouvant un nouvel emploi dans le développement de la colonisation, et d'autres débouchés pour leurs produits manufacturés dans les besoins des nouveaux colons, l'abondance des produits fabriqués anglais diminuerait sur les marchés de la Russie et des États-Unis, et leur valeur y augmenterait. Si le développement colonial prenait même une extension assez considérable pour que le capital et la main-d'œuvre y trouvassent un emploi suffisant, le manufacturier n'exporterait plus ses marchandises qu'à des prix suffisamment élevés pour couvrir le montant des droits d'importation imposés par les états étrangers. Si ce résultat était atteint, si l'Angleterre bornait son commerce d'exportation aux marchandises pour lesquelles son habileté supérieure et des avantages naturels lui confèrent une espèce de monopole, les droits d'importation imposés par les pays étrangers ne tomberaient plus, comme aujourd'hui, sur le producteur anglais, mais sur le consommateur étranger. L'effet des tarifs hostiles dans la diminution du fonds d'où l'industrie anglaise tire les profits de son capital et les salaires de sa main-d'œuvre serait complètement neutralisé.

La prévision de pareilles éventualités est un rêve doré dans lequel il n'est pas malaisé de comprendre qu'une imagination anglaise doive se complaire avec délices. Ce rêve peut-il se réaliser? y a-t-il des moyens pratiques de donner au développement de la colonisation une impulsion immédiate et puissante? Je ne suis point étonné que M. Gladstone, en se posant cette question, l'appelle *la question des questions*, et la signale comme la plus importante qui, dans la situation économique du royaume-uni, puisse être soumise aux méditations des hommes d'état éclairés et patriotes. M. Gladstone la résout affirmativement; la solution qu'il indique mérite d'attirer l'attention ailleurs qu'en Angleterre.

Le courant actuel de l'émigration déverse déjà annuellement un nombre assez considérable d'hommes sur les territoires immenses que l'Angleterre possède dans toutes les parties du globe; mais ce nombre est encore bien insuffisant pour l'exploitation des colonies anglaises et pour le soulagement de l'industrie métropolitaine. L'émi-

gration annuelle est d'environ cent mille ames, tandis que la population s'accroît de trois cent mille ames dans la même période; c'est que le flot de l'émigration spontanée, abandonnée à elle-même, est entravé par des obstacles qu'il s'agit précisément de faire disparaître. Ces difficultés sont au nombre de deux : les frais et les inconvéniens d'un long voyage maritime, — les pertes et les privations qu'il faut subir en formant des établissemens au milieu de terres désertes et couvertes de forêts, privées de routes et éloignées des marchés. M. Gladstone croit qu'on peut venir à bout de l'une et de l'autre.

Il est évident que le gouvernement seul, qui a un intérêt si grand à développer la colonisation, a aussi des moyens d'action suffisans pour vaincre ou aplanir ces difficultés. Il faut qu'il tienne les possessions qu'il veut coloniser prêtes pour une exploitation immédiate, il faut qu'il fasse arpenter avec soin ces terres fertiles couvertes de forêts ou encore en friche qui peuvent fournir un travail prospère à des millions d'hommes, il faut qu'il les fasse couper de routes aboutissant aux marchés, qu'il les divise en lots, qu'il y fasse percer des éclaircies pour l'emplacement des bâtimens à construire, qu'il fasse élever des églises et des hôtelleries et quelques édifices publics dans les sites que devront occuper les villes ou les villages futurs. Les colonies, ainsi préparées à une exploitation immédiate, dégagées des obstacles qui découragent l'émigration livrée à ses seules forces, attireront sans doute les capitaux et les travailleurs. L'obstacle des frais et des inconvéniens d'un long voyage maritime peut être levé en partie par le gouvernement, s'il fait de ses navires de guerre, aujourd'hui oisifs dans les ports ou inutilement occupés, un vaste pont flottant d'une rive à l'autre de l'Océan; s'il donne aux capitalistes qui feraient des achats de terre dans ses colonies le passage gratuit sur ses vaisseaux; si aux émigrans des classes ouvrières il assure, outre le passage gratuit, de l'emploi dans les travaux publics nécessaires à la préparation de l'exploitation coloniale, pendant une période fixée, au terme de laquelle le libre passage leur serait encore offert pour retourner dans la mère-patrie.

M. Gladstone considère, avec raison suivant nous, comme si importante pour l'Angleterre la circulation des capitaux et de la main d'œuvre que créerait l'extension des colonies, que, dût le gouvernement s'imposer de coûteuses avances pour la provoquer, il regarderait ces sacrifices comme amplement compensés par la grandeur des résultats. Mais l'initiative des mesures qu'il propose ne coûterait aucun sacrifice au gouvernement. M. Gladstone affirme et prouve que l'état

rentrerait bientôt dans ses avances, que les frais de la préparation de l'exploitation coloniale seraient immédiatement couverts par les valeurs que créerait cette préparation féconde.

M. Gladstone dit, à bon droit, que la découverte de ce principe, — que les dépenses préparatoires de la colonisation peuvent être défrayées par la valeur vénale qu'elles donnent aux terres abandonnées d'un pays nouveau, — doit être regardée, dans la situation présente de l'Angleterre et du monde, comme une des plus importantes améliorations pratiques qui aient été encore effectuées dans la science sociale. Ce principe n'est pas une simple conjecture; l'expérience l'a confirmé. L'émigration spontanée, livrée à ses propres forces, crée déjà, dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord et de l'Océanie, des valeurs vénales actuelles. En 1795, les États-Unis mirent fin aux concessions gratuites de terres publiques. Depuis cette époque jusqu'en 1840, date des dernières statistiques officielles, la vente des terres, dans l'Union, a produit la somme énorme de 580 millions de francs. Dans les colonies australiennes, la vente des terres publiques a produit, de 1833 à la fin de 1841, 50 millions de francs. Or, pour faciliter l'exploitation de ces terres, le gouvernement ne s'était pas chargé de ces premiers travaux qui découragent, lassent et dépassent quelquefois la patience et les moyens des émigrans livrés à leurs seules ressources; il est donc indubitable que, s'il entrait dans le système indiqué par M. Gladstone, il obtiendrait des prix plus élevés sur la vente des terres auxquelles il donnerait une valeur immédiate, et qu'il rentrerait ainsi bientôt dans ses premiers débours. Ses avances, pour employer la métaphore de M. Gladstone, se reproduiraient avec usure comme une semence jetée sur un terrain fertile.

L'habile ministre du commerce ne se contente pas d'indiquer dans des termes généraux les mesures systématiques qu'il propose; pour en mieux faire sentir la facilité pratique, il donne un exemple précis de l'application immédiate de ces mesures.

L'Angleterre a, sur la côte orientale de l'Afrique, entre le 29e et le 32e degré de latitude sud, de vastes possessions désignées sous le nom de pays de Natal, et auxquelles on a donné plus récemment le nom de province de Victoria. Cette province contient une surface de plus de six millions d'acres; au nord de la province de Victoria s'étend une autre contrée immense où plusieurs grandes rivières prennent leurs sources, et la superficie totale des régions qui ont été acquises par l'Angleterre, dans cette partie dépeuplée de l'Afrique, par des achats ou des traités, est évaluée, dans des appréciations

très exactes, à plus de cinquante-cinq millions d'acres. Les voyageurs anglais font de ces régions les descriptions les plus brillantes. Elles sont très fertiles, les minéraux y abondent, et on ne peut douter, dit M. Gladstone, que dans ces contrées magnifiques des millions de capitaux et des millions de bras ne pussent être employés à créer des élémens de reproduction. C'est sur ce territoire que M. Gladstone donne un aperçu de la réalisation de ses mesures. Voici comment la colonisation devrait, suivant lui, y être préparée et conduite. Un corps de cinq cents pionniers militaires, sous la conduite d'un ingénieur-général, devrait d'abord être envoyé au petit comptoir de Port-Natal, le seul établissement que les Anglais aient encore formé dans ces contrées. Ces pionniers recevraient des instructions pour fixer l'emplacement de la ville métropolitaine; dès leur arrivée, ils construiraient un débarcadère, un quai, des hangars, une hôtellerie où les émigrans pussent s'arrêter au débarquement. La situation de la ville une fois déterminée, une partie des pionniers y construiraient une église, une école, et les bâtimens publics nécessaires. Pendant ce temps, les arpenteurs diviseraient les terres environnantes et les rendraient propres à être immédiatement occupées, en y traçant des routes qui permissent de transporter avec sûreté et à peu de frais les productions et les marchandises des districts ruraux à la ville, et les travailleurs agricoles attachés à cette expédition préliminaire cultiveraient un espace de terre suffisant pour fournir aux émigrans attendus un approvisionnement de nourriture végétale.

Dès que l'arrivée de l'expédition à sa destination et le commencement des travaux préliminaires seraient connus en Angleterre, le gouvernement offrirait le passage libre pour Port-Natal sur ses vaisseaux à toute personne déposant en Angleterre le prix de cinquante acres de terre dans la nouvelle colonie. On offrirait également à ces personnes le passage gratuit des travailleurs choisis par elles, en raison d'un travailleur marié pour chaque lot de cinquante acres, dont le prix aurait été déposé. Les ouvriers qui voudraient émigrer dans la nouvelle province auraient promesse d'être employés pendant trois ans aux travaux publics pour un salaire équivalent à la paie et aux rations reçues par chaque pionnier, avec la faculté du retour gratuit dans leur patrie à l'expiration de ce terme. Ces arrangemens pris, le gouverneur et le corps des premiers émigrans, composé de capitalistes et de travailleurs en proportion convenable, partiraient d'Angleterre. A l'arrivée du gouverneur à Port-Natal, la ville et les sections de terre préalablement préparées pour l'occupation seraient im-

médiatement mis en vente, aux prix réglés par le ministre des colonies. Il est certain que des mesures ainsi ordonnées écarteraient de l'établissement de la colonie ces pertes de temps et d'argent devant lesquelles reculent dans l'état actuel des choses un grand nombre de personnes. Les avantages du système réalisé ne peuvent être contestés. Une question cependant reste à résoudre : c'est la question financière; c'est celle de l'étendue des avances que ces mesures imposeraient au gouvernement métropolitain.

M. Gladstone prouve par l'exposition des faits qui se sont passés aux États-Unis et dans les établissemens australiens, exposition dans laquelle il nous serait inutile de le suivre, que les fonds dépensés dans un pays neuf pour préparer la colonisation immédiate créent une valeur bien suffisante pour en procurer le remboursement; et dans l'application de ses plans à l'exemple qu'il a choisi dans l'Afrique orientale, voici comment il explique le virement financier qui s'opérerait. Il suppose que le gouvernement fixât le prix de l'acre de terrain à Natal à 31 sh. 3 d., et qu'il s'agît d'établir une population de dix mille colons dans cette province; l'expérience des États-Unis prouve qu'une population de ce chiffre occuperait 100,000 acres de terres, qui, au prix du gouvernement, produiraient 150,000 liv. st. M. Gladstone ne demande au gouvernement qu'une avance de 100,000 liv. st. pour former cet établissement de dix mille ames. Il a été démontré, en effet, que dans la Nouvelle-Galles du sud, bien plus éloignée de l'Angleterre que l'Afrique orientale, 1,000,000 liv. st. aurait été suffisant pour établir une population de cent mille colons. Or, en même temps que cette première émigration s'établirait, l'ingénieur en chef se servirait de la somme produite par la vente du premier district de 100,000 acres, pour payer l'intérêt des billets de l'échiquier que le gouvernement aurait consacrés aux premières avances, et pour préparer un second district de même étendue, dont la vente à de nouveaux émigrans rembourserait le gouvernement. Ainsi, avec une simple avance de 100,000 liv. st. (2,500,000 francs), le ministre du commerce anglais se chargerait d'établir rapidement et facilement une colonie prospère de vingt mille ames. Il nous est impossible, à nous Français, en voyant que des résultats si féconds peuvent être obtenus à si peu de frais par une politique intelligente, d'étouffer une pensée amère, lorsque nous considérons avec quelle insouciante prodigalité on jette chez nous les millions dans des îlots stériles, dans des mers lointaines où aucun intérêt commercial de quelque valeur n'appelle nos capitaux et nos navires. On voit combien est facile la réalisation

des mesures suggérées par M. Gladstone; qu'on juge des résultats dont elles seront suivies, si elles sont appliquées non-seulement en Afrique, mais au Canada, dans la Terre-Neuve, dans la Nouvelle-Hollande. Ce plan, généralement et promptement réalisé, neutraliserait sans doute les causes profondes de détresse dont l'action lente, mais continue, mine la situation économique de l'Angleterre. M. Gladstone a raison de dire que l'Angleterre atteindrait alors à un degré de prospérité et de puissance sans exemple jusqu'à ce jour, et que, par elle et avec elle, la civilisation chrétienne couvrirait la terre comme les flots couvrent la mer. Je comprends qu'enivré par cette éblouissante perspective, il termine cette belle et profonde étude sur les besoins de son pays par ce cri éloquent : « A tes vaisseaux, ô Angleterre! lève-toi et remplis les desseins des cieux! »

Je ne sais, monsieur, ce qui adviendra des prévisions ou plutôt des vœux de M. Gladstone; il ne me paraît pas que la France ait la moindre raison de désirer que ces vœux soient satisfaits. Je ne peux, je l'avoue, me défendre d'une vive émotion, en voyant les vaillans efforts du peuple anglais aux prises avec les nécessités qui le pressent; ce sentiment me conduit à l'admiration et à une sorte de sympathie personnelle pour ces hommes d'état qui, s'assimilant avec un admirable patriotisme les intérêts de leur pays, ne cessent pas un instant d'être à la hauteur du rôle qui leur a été assigné dans ce drame imposant par la fécondité et l'étendue de leurs vues, par l'intrépidité et l'énergie de leurs résolutions. Mais leurs ambitions avouées ne tardent pas à me rappeler les dangers qu'elles suspendraient sur la France, si le succès les couronnait, tandis que l'ardeur même de leurs efforts me signale les difficultés dont la France peut et doit se servir pour empêcher ce succès. L'Angleterre s'apprête à de grandes mesures : les progrès des nations civilisées qui ont compris, éclairées par un instinct qui n'est pas trompeur, que l'indépendance politique est solidaire de l'indépendance commerciale et industrielle, lui ferment les marchés; pour remplacer ces marchés, elle va tenter d'en enfanter elle-même de nouveaux. Dans ces circonstances, quelle attitude doivent prendre ces nations, et la France en première ligne? Qui osera dire que ce doive être celle de la *cordiale entente*, que nous devions aider les Anglais « à couvrir la terre de leurs colons, comme les flots couvrent l'océan? » Je ne crois pas, monsieur, qu'il fût plus convenable d'entamer les luttes qui se décident par le canon; mais il me semble que, pour faire avorter ces projets, la marche que ces nations ont à suivre leur est indiquée par la situation, et n'est rien moins que difficile : il s'agit simplement

de garder celle qu'elles ont adoptée depuis 1815, et qui, grace aux avantages que la paix leur a procurés, force précisément l'Angleterre à tous ces efforts désespérés. Du reste, l'Angleterre elle-même le leur dit : son mal vient de l'exubérance de ses capitaux; leur tactique doit être d'attirer chez elles une partie de ce trop-plein de capitaux avant qu'il aille se déverser dans les solitudes où l'Angleterre manifeste l'intention de se créer, par des moyens extraordinaires, des marchés nouveaux. Ce n'est donc pas le moment pour les nations industrielles rivales du royaume-uni, et je le dis en songeant à la loi de douanes dont la présentation prochaine nous a été annoncée par M. le ministre du commerce, ce n'est pas le moment de se départir du système protecteur à l'égard des produits anglais. Notre tactique nous est toute tracée; elle se résume en deux mots : il faut que nous forcions les capitaux à ne trouver dans le royaume-uni qu'un emploi de plus en plus difficile, et que nous leur offrions au contraire chez nous des emplois avantageux. Rien ne nous est plus aisé. Nous avons encore à mener à fin de grandes entreprises, nos chemins de fer, par exemple, qui offrent des profits assurés aux capitaux qui les accompliront. Ces entreprises ont besoin de grands capitaux, et en fait de capitaux l'Angleterre a de trop précisément ce qui nous manque. Sachons entreprendre, et entreprenons à temps, et nous pouvons être certains que les capitaux anglais prendront le chemin de notre pays avant d'aller s'absorber dans les *bakwoods* du Canada, ou dans les plaines incultes de l'Afrique orientale. Les grands capitaux, les capitaux qui se trouvent entre les mains des riches banquiers, des riches négocians, M. Gladstone ne doit pas se le dissimuler, n'ont pas les goûts colonisateurs. Ce sont les petits capitaux, les petits pécules, l'histoire de l'Angleterre le prouve, qui colonisent. Les gros capitaux dédaignent les patiens, les minutieux labeurs du défrichement des forêts ou des prairies vierges; au contraire, les grandes affaires, les faciles bénéfices du jeu des grandes spéculations les attirent. Nous avons sous ce rapport encore un bel élément à leur offrir, nous avons de grands services à leur demander; mais la situation est délicate et décisive: gardons-nous de la compromettre par des lenteurs, par des fautes, et dans cette appréhension, c'est l'unique leçon que nous voudrions faire ressortir de ce travail, soyons attentifs, appliqués, vigilans. Les hommes d'état anglais, M. Huskisson, qui avait vu se développer les causes des difficultés qui pressent l'industrie britannique et en avait prévu les conséquences, M. Gladstone, qui, témoin des conséquences, est remonté aux causes, nous en avertissent : il va se

passer, il se passe dans le monde économique quelque chose de semblable à ces révolutions qui ont transféré successivement la suprématie commerciale (à laquelle la puissance politique est si intimement unie) des républiques italiennes à l'Espagne, de l'Espagne à la Hollande, de la Hollande à l'Angleterre. Pour profiter de ces situations si importantes, ce n'est pas un dogmatisme politique prétentieux, ce n'est pas le fanatisme des théories, qui sont nécessaires; c'est un peu de cette inspiration pratique, de ce coup d'œil du génie qui, dans toutes les affaires de ce monde, remporte les victoires, tandis que le talent de bien dire n'est pas toujours accompagné du mérite de bien faire, et que les règles ont souvent le malheur de se faire battre. Aussi, monsieur, d'autres ont pu souhaiter à la révolution de juillet les dramatiques émotions qui accompagnent les agitations sociales, ils l'auraient aimée aux mains d'un Mirabeau ou d'un Danton; d'autres aussi auraient souhaité pour elle les mouvemens retentissans, les gloires éclatantes des entreprises guerrières, ils n'auraient pas refusé à ce prix un dictateur militaire : — quant à moi, désirant pour mon pays, et les améliorations sociales que les progrès pacifiques assurent, et la vraie puissance qui procure la vraie gloire et se fonde sur l'habile gestion des intérêts matériels, je souhaiterais, en ce moment, à nos excellentes institutions représentatives d'être maniées par un Colbert.

E. Forcade.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1843.

Les débats provoqués par le dernier paragraphe de l'adresse, et le vote de ce paragraphe après deux épreuves douteuses, ont tellement modifié la situation générale, qu'ils sont devenus l'évènement dominant, le seul sur lequel, dans ces jours de vive émotion, ait consenti à s'arrêter l'attention publique. Une majorité relative de 14 voix, une scission soudaine au sein de la chambre, l'union de la gauche et de la droite devenue désormais régulière et presque légitimée : ce sont là en effet des choses d'une assez grande importance pour absorber toutes les préoccupations du pays.

Il ne faut pas néanmoins oublier ce qui a précédé ces grandes scènes et cette péripétie singulière. Pour tracer avec quelque exactitude le tableau de la situation nouvelle qui tend à se dessiner, il faut remonter plus haut, il faut, en dehors des débats si tristement dramatiques des deux dernières journées, se rendre un compte exact des résultats acquis par la discussion générale du projet d'adresse.

Cette discussion, d'autant plus longue qu'elle n'a porté sur aucun point nettement défini, a offert un spectacle que la France seule est en mesure de donner au monde. Magnificence de la parole, éclat de tous les talens, rien n'a manqué à ces débats, et pourtant, jusqu'à l'incident final qui a ouvert soudain tant de perspectives inattendues, le pays s'en était peu ému, trop peu ému même, à notre avis. Il a cru par momens assister à une lutte purement oratoire. A en juger en effet par cette universelle tiédeur, par cette substitution de la stratégie parlementaire aux convictions ardentes d'un autre temps, on aurait pu croire que les ambitions et les vanités personnelles avaient tari chez nous la source de toutes les passions profondes.

Ce jugement supposerait pourtant une appréciation bien superficielle. Le débat général de l'adresse a peu saisi l'opinion, parce qu'il ne pouvait, dans

aucune de ses parties, aboutir à un résultat immédiat; mais pour les esprits réfléchis, il a nettement caractérisé la position, et par cela même il l'a changée. La chambre a été tellement ferme sur les principales questions extérieures, qu'il n'y a désormais aucune illusion à entretenir sur la possibilité de tourner ces graves difficultés, et que le cabinet doit accepter la politique de la chambre dans l'esprit et dans les termes même où elle entend qu'elle soit faite. D'un autre côté, des hommes considérables de l'opposition ont exposé, sur les grands intérêts du pays, des vues entièrement nouvelles. Ce sont là des tendances vagues encore, mais qui ne peuvent manquer de se préciser plus nettement; ce sont des germes que le temps développera et que l'avenir fera éclore.

On ne saurait nier que le cabinet n'ait ouvert la session dans les conditions les plus favorables pour rallier et accroître la majorité qui l'appuie depuis trois ans. La tranquillité est profonde, les lois sont partout obéies, aucun intérêt n'est en souffrance, et nulle complication extérieure n'est venue, depuis six mois, susciter d'embarras sérieux au ministère. Le cabinet a fait annoncer aux chambres dans le discours de la couronne l'établissement de l'équilibre financier, annonce que les explications données par M. Lacave-Laplagne ont confirmée de la manière la plus satisfaisante. Aucune question de réforme n'est arrivée à maturité, et la gauche était contrainte de vivre sur des redites qui enlèvent à ses journaux toute action puissante.

Dans un tel état de choses, l'avantage était assuré au cabinet dans le débat intérieur. Aussi, en abordant la tribune après dix-huit mois de silence, M. Thiers s'est-il gardé de réclamer des mesures législatives déterminées, ou des modifications profondes dans la conduite générale du gouvernement. Il s'est beaucoup moins occupé du pays que de la chambre, et s'est attaché à établir, par les précédens de la session dernière, que le ministère ne possédait pas dans le parlement une base d'opérations assez large pour exercer une action utile et puissante. Après avoir constaté que la majorité le laissait vivre sans lui permettre de gouverner, il a montré l'importance qu'aurait pour le pouvoir lui-même et pour la liberté de son action l'union des deux centres, si elle pouvait un jour être réalisée dans des conditions qui n'imposassent de sacrifices d'honneur ou de principe ni à l'un ni à l'autre. Ne voulant pas s'engager dans des développemens que sa position personnelle aurait rendus plus difficiles, l'habile orateur s'est borné à prendre pour devise l'association de la pensée du progrès à celle de la conservation.

Si M. Thiers avait développé ce thème à la session dernière, il aurait été de nature à faire une grande impression à la chambre, et peut-être à déplacer immédiatement la majorité. La législature était nouvelle, les engagemens n'étaient pas pris, les fautes commises dans de récentes transactions diplomatiques étaient alors un embarras fort sérieux, et pouvaient paraître un obstacle aux négociations dont la chambre avait imposé le principe au cabinet comme une condition formelle de son concours : tout cela était de nature à décider un changement qui eût détendu la situation sans la modi-

fier profondément. Mais, lorsque les hommes indépendans de la majorité se trouvèrent placés entre le silence de M. Thiers et les paroles de M. Dufaure, entre l'impossibilité de compter sur un concours indispensable et l'obligation de prendre pour drapeau la réforme électorale; lorsque, parmi les ministres du 12 mai, les uns se furent déclarés impossibles et que les autres se furent rendus tels, il n'y eut plus qu'un parti à prendre, celui de sacrifier loyalement les questions de personnes aux questions de choses, et de rentrer dans les rangs du parti conservateur, dont on n'avait jamais entendu se séparer.

C'est dans cet état de choses que s'est ouverte la session actuelle. Depuis la crise des fonds secrets en 1843, le ministère du 29 octobre compte une année de plus, une année pacifique et prospère, dont on ne saurait sans injustice refuser de lui tenir compte. Ce qui était possible l'année dernière aux yeux d'un certain nombre de membres de la majorité avait cessé de l'être cette année, et, avant les complications inattendues de ces derniers jours, le moment semblait passé de poser au sein du parti conservateur de simples questions de personnes. Ceci explique pourquoi le premier discours de M. Thiers, si habile et si spirituel qu'il soit, a produit sur la chambre une impression beaucoup moins décisive que sa belle allocution sur les affaires étrangères; ceci fait comprendre l'effet des paroles de M. le ministre de l'intérieur, et le rejet de la question de confiance posée sous un double aspect, mais dans un même but, par MM. G. de Beaumont et Billault.

Cependant, si au milieu du débat général de l'adresse il paraissait impossible d'admettre une scission au sein de la majorité pour un simple intérêt de portefeuille, il est des questions d'un ordre fort supérieur, où celle-ci s'est réservé une indépendance que chaque jour vient attester d'une manière éclatante. Ces questions-là sont les plus dangereuses pour l'existence du cabinet. C'est ce terrain que choisira l'opposition, dans le double intérêt de son avenir et de la dignité du gouvernement représentatif. Ces questions se résument dans trois idées très nettes et parfaitement comprises de tous, à savoir : la reprise officiellement annoncée de l'alliance anglaise, les négociations arrêtées pour la révocation des traités de 1831 et 1833 sur le droit de visite réciproque, enfin les conventions commerciales à passer directement avec la Grande-Bretagne, ou à consentir à son profit au-delà des Pyrénées.

On peut affirmer, sans crainte d'être démenti par l'évènement, que telle sera pour long-temps la base de tous les débats sérieux au sein de la chambre; on peut aller plus loin, et prédire qu'une crise ministérielle ne s'ouvrira probablement que sur l'un ou l'autre de ces trois grands intérêts, quelque faible que soit le chiffre de la majorité ministérielle depuis le vote final de l'adresse, à moins que des fautes de conduite ne viennent tout à coup imprimer aux affaires un aspect nouveau et imprévu.

Le ministère était en mesure d'aborder la discussion des affaires étrangères avec quelques résultats favorables. L'Angleterre avait donné au gouvernement et à la dynastie de 1830 un témoignage de royale courtoisie dont

l'effet n'a pas été sans importance en Europe. De grands évènemens s'étaient accomplis en Espagne, en dehors de l'action de la France, mais assurément à son profit. Le cabinet était en mesure de garantir le maintien de l'œuvre de Louis XIV, et la cour de Naples, pour la première fois depuis 1830, se séparant hautement de l'Autriche, secondait les vœux du cabinet des Tuileries en consentant à retirer son éclatante protestation contre la violation de la loi salique. En Grèce, une révolution fort imprévue avait rétabli un accord momentané entre la France et l'Angleterre : un nouvel état constitutionnel venait augmenter la liste des gouvernemens libres, alliés naturels de la monarchie de 1830; l'Orient continuait à dormir de ce sommeil agité qui précède les grandes crises, et la France avait obtenu des réparations rigoureusement suffisantes pour les insultes adressées à son pavillon par un fanatisme plus imbécile encore que sauvage.

Si le cabinet n'était en mesure de se prévaloir d'aucun acte éclatant consommé dans l'intervalle de la session, il n'avait non plus à répondre d'aucune faute, et la Providence le mettait dans le cas de recueillir le fruit des heureux évènemens survenus au-delà des Pyrénées. Elle avait voulu que la France, en quelque sorte en dépit d'elle-même, retrouvât en Espagne une influence indispensable au salut de ce malheureux pays.

C'était là une bonne situation, et l'opposition n'avait aucune chance raisonnable d'en enlever le bénéfice au ministère. Celui-ci l'aurait recueillie d'une manière beaucoup plus entière, s'il ne l'avait compromise par le ton quelque peu emphatique du discours du trône. La chambre aurait reconnu sans difficulté le bon accord actuel entre la France et l'Angleterre, elle n'aurait pas hésité à en féliciter la couronne dans l'intérêt de la paix du monde. Mais passer de là à une déclaration d'entente cordiale et d'association intime, revenir aux termes et aux souvenirs de l'époque antérieure à 1840, rédiger le paragraphe de manière à laisser croire que cette manifestation n'était pas circonscrite à certains faits déterminés, qu'elle était la formule même de la politique française, c'était se créer des embarras faciles à éviter, c'était s'exposer à s'affaiblir dans le pays en espérant se fortifier en Europe.

L'acte précipité de décembre de 1841 avait eu de cruelles conséquences pour le cabinet. Il avait failli provoquer une crise entre l'Angleterre et la France, bien loin de rapprocher les deux peuples : n'était-il pas à appréhender que des déclarations intempestives et des expressions trop bienveillantes ne vinssent encore augmenter les embarras, au lieu de les faire disparaître?

L'opposition s'est emparée de ce thème; elle l'a développé avec habileté, et souvent avec succès. En parlant à la chambre une langue que celle-ci écoutera toujours avec une vive sympathie, celle d'une politique, non pas hostile à l'Angleterre, mais indépendante de l'influence britannique, M. Billault a fait preuve de facultés de tribune qui le placent désormais au nombre des hommes qui comptent par eux-mêmes, et non plus comme appoints

d'une combinaison principale. M. Billault, ainsi que M. Jules de Lasteyrie, dans un discours trop peu écouté, ont établi qu'en Grèce, comme en Espagne, la bonne harmonie était le résultat de circonstances accidentelles, et nullement le fruit d'une identité d'intérêts entre le cabinet de Londres et celui de Paris. A Athènes, l'Angleterre a dû s'entendre avec la France pour ne pas livrer la révolution grecque à la Russie, et pour conserver la prépondérance que lui donne le triomphe du parti constitutionnel, qui est le sien; à Madrid, il serait difficile de prétendre que l'entente cordiale existât la veille de la chute d'Espartero; si elle a commencé le lendemain, c'est qu'il est de première nécessité pour l'Angleterre de refaire, sur ce théâtre, sa position, si gravement compromise, et que le concours de la France lui est utile pour cela. Quant à l'avenir, la Grèce et l'Espagne sont deux puissances maritimes dont l'Angleterre ne peut souhaiter ardemment le progrès, puisqu'elles sont l'une et l'autre nos alliées naturelles. La Grèce et l'Espagne sont appelées à choisir entre deux modes d'existence, le système industriel et le système agricole. Il faut que l'Espagne redevienne grande puissance coloniale, ou qu'elle accepte les conditions du Portugal; il faut que le traité de Méthuen s'étende à toute la Péninsule, ou que celle-ci ferme ses marchés et ses ports à l'importation et à la contrebande anglaises. Dans une situation aussi clairement indiquée, conclure d'un accord d'un moment à une harmonie permanente, c'est, ou se résigner d'avance à de grands sacrifices, ou manquer de pénétration en face des complications que ne manquera pas d'amener un très prochain avenir.

Ces observations, présentées par M. Billault avec un remarquable talent de parole, ont fortement impressionné les diverses parties de la chambre. La majorité a paru se préoccuper surtout de la crainte de nous voir acheter dans la Péninsule, au prix d'un traité de commerce déguisé sous une modification de tarifs, la concession qui nous est faite relativement au mariage de la reine Isabelle II, mariage qui devra appeler au trône d'Espagne l'un des descendans directs de Philippe V, ce qui implique toutes les branches de la maison de Bourbon, excepté celle qui règne en ce moment sur la France. Il n'a fallu rien moins que les affirmations réitérées de M. le ministre des affaires étrangères pour dissiper les inquiétudes de la chambre relativement à la Péninsule, et surtout pour la rassurer contre l'éventualité d'une négociation commerciale directe entre la France et l'Angleterre. Sur ce point, les déclarations de M. Guizot ont été si formelles, que la plus extrême défiance pourrait seule désormais soupçonner ses intentions. Sir Robert Peel en sera donc pour ses discours et ses vaines assurances au parlement britannique. Nous verrons bientôt comment il expliquera les uns, et se justifiera des autres.

Ici se présente une des difficultés que va bientôt rencontrer le cabinet français. A l'ouverture du parlement britannique, le chef du gouvernement anglais sera mis en demeure de s'expliquer sur ses rapports avec la France. Il devra exposer dans quel sens et dans quel esprit a pu être accepté le prin-

cipe de la négociation relative au rappel des traités de 1831 et 1833; il devra dire ce qu'il attend, dans l'intérêt du travail national, de l'intimité établie avec la France. Les assurances antérieures de sir Robert Peel seront pour lui une source d'embarras dont il y aurait de sa part bien du désintéressement à ne pas rejeter une partie sur notre propre cabinet. Les whigs et les radicaux entendent entreprendre cette année une campagne des plus sérieuses. L'état alarmant de l'Irlande, le développement de la grande ligue des céréales, la nullité des résultats obtenus par les tories, les torts, les griefs et les malheurs du temps, vont devenir le thême d'accusations spécieuses. En protégeant le cabinet français, force sera donc à sir Robert Peel et à lord Aberdeen de songer fort sérieusement à se protéger eux-mêmes. Sous ce rapport, les débats du parlement anglais ne pourront manquer d'exercer une grande influence sur les discussions de notre chambre.

Dire ce que M. le ministre des affaires étrangères a déployé de ressources et de talent dans cette lutte magnifique, serait chose difficile; il faut avoir assisté à ce spectacle pour s'en faire une juste idée. Une épreuve plus délicate était réservée à M. Guizot : c'était de lutter directement contre M. Thiers sur cette grande question des alliances, qui résume en elle seule la politique tout entière. Tout dans un tel débat était d'un intérêt saisissant : les difficultés, les situations respectives, le contraste des talens, la portée d'un tel duel dans la chambre et dans l'opinion.

M. Thiers a pris son parti avec une décision remarquable. Moins soucieux de défendre toutes ses opinions antérieures que de se créer une situation forte et nouvelle, il a présenté l'alliance anglaise comme une sorte d'épisode et d'accident transitoire dans la politique générale de la France et dans l'histoire du gouvernement de 1830. L'alliance intime avec la Grande-Bretagne n'est plus en janvier 1844, pour l'illustre orateur, ce qu'elle était en janvier 1840, lorsqu'il inaugurait par une brillante apologie l'avénement du cabinet du 1er mars; ce n'est plus une pensée systématique et immuable, une sorte de religion politique. Si cette association temporaire était commandée par l'isolement où la révolution de juillet avait jeté la France, elle était naturellement destinée à s'affaiblir du jour où cette révolution se trouvait assez forte et assez sûre d'elle-même pour contenir toutes les passions qui aspiraient à la détourner du cours de ses destinées régulières et pacifiques. Pendant six années, l'Europe n'eut guère à vider que des questions sorties du grand ébranlement de 1830 : ce fut le bon temps de l'alliance anglo-française, car les deux pays, liés par une communauté de principes politiques, poursuivaient alors une œuvre vraiment commune, le maintien de la paix du monde. Mais dès l'année 1836, ce travail était terminé, car le sol européen avait cessé de trembler. La force des choses amena dès-lors les deux alliés à porter des vues particulières et distinctes dans les combinaisons poursuivies jusqu'alors en commun, quelle que fût d'ailleurs la loyauté des deux gouvernemens et la sincérité de leur dévouement à l'alliance. Ébranlée sur les affaires d'Espagne, celle-ci se trouva un jour rompue sur

les affaires d'Orient, et la paix subit en 1840 la plus redoutable épreuve qu'elle ait traversée depuis plus de vingt-cinq ans. Au sortir de cette crise, l'intérêt manifeste de la France, autant que le soin de sa propre dignité, lui commandait une politique réservée, indépendante, une politique en rapport avec la situation nouvelle que les évènemens lui avaient faite. Cette indépendance était d'autant mieux indiquée, que, selon la judicieuse observation de M. Thiers, les points qui pouvaient réunir la France et l'Angleterre avaient, dans les principales questions européennes, fait place aux intérêts destinés désormais à les diviser. L'instinct public avait recommandé cette attitude d'isolement et d'attente; cette attitude avait reçu l'assentiment non équivoque de la chambre, elle avait été hautement acceptée par le gouvernement lui-même. La convention des détroits et le traité du 20 décembre 1841 furent une double dérogation à cette pensée universellement accueillie par l'opinion publique, et cette dérogation même a créé pour le cabinet les embarras contre lesquels il se débat. De ce vaste ensemble de faits et d'idées, M. Thiers a conclu qu'il fallait revenir à la pensée de 1841 et donner pour base à la politique pacifique, que tout le monde aspire à maintenir, non plus une alliance impossible, mais la modération même des vœux de la France, et l'entière liberté de son action extérieure.

Une telle déclaration dans la bouche de l'ancien président du 1er mars est un véritable évènement. C'est un programme et un engagement pour l'avenir. Jusqu'à ce jour, M. Thiers n'avait donné ni l'un ni l'autre, et hors du cercle d'intimité où sa véritable pensée avait pu se produire dans sa liberté, elle restait incertaine et obscure pour le pays. Une déclaration aussi générale que celle qu'il vient de faire ne suffit pas sans doute pour fixer le sens d'un grand nombre de questions, et ne saurait servir de base à la composition immédiate d'un cabinet; mais c'est un système qui se révèle, et dans ce sens on doit louer l'acte de M. Thiers comme un éclatant hommage aux véritables principes du gouvernement constitutionnel. Il n'est pas d'homme sérieux, à quelque opinion qu'il appartienne, qui ne doive s'en féliciter hautement.

Le résultat instantané de cette déclaration a été d'amener le chambre et le cabinet à définir d'une manière plus nette et plus précise le sens et la portée des négociations qu'on paraît avoir acceptées à Londres pour la révision des traités de 1831 et de 1833. Ce que la chambre veut, c'est replacer le plus promptement possible la marine française sous la protection exclusive du pavillon national. C'est à cette condition qu'elle subordonne la cordiale entente et la reprise de ses relations amicales avec l'Angleterre; ce qu'elle réclame, ce n'est point une modification aux formes de la visite en mer, mais la suppression solennelle de ce droit exorbitant. Telle est la pensée à laquelle le ministère, par l'organe de M. Guizot, s'est vu conduit à donner un entier assentiment. Toute négociation ouverte à Londres sur une autre base que celle-là serait contraire à l'intention formellement manifestée par le parlement français avec l'assentiment des membres du gouvernement, et

deviendrait le texte d'une accusation légitime contre le ministère. L'avenir du cabinet actuel repose donc principalement sur cette question : on doit le comprendre à Londres comme à Paris. La majorité ne reculera pas sur ce point; c'est à la fois dans le pays sa force et son honneur. Elle se respecte trop pour livrer l'une, et elle n'est pas assez insensée pour sacrifier l'autre.

De tous les reproches qu'on peut adresser à cette majorité, le moins fondé est assurément celui d'être une majorité sans indépendance. S'il y a dans le parti conservateur une masse inerte, dénuée d'initiative et d'esprit politique, une sorte de lest gouvernemental qu'on a pu, avec quelque vérité, qualifier de mobilier ministériel, rien ne serait plus mal fondé qu'une telle désignation, appliquée à la fraction nombreuse de l'opinion conservatrice qui forme l'appoint nécessaire de la majorité ministérielle. Tant de lois rejetées l'année dernière l'ont constaté jusqu'à l'évidence. Nous craignons fort que des échecs du même genre ne viennent le constater encore cette année. Peut-être même faut-il s'inquiéter un peu de cette tendance d'une opinion gouvernementale à marcher selon ses caprices et à se créer une facile popularité aux dépens du ministère qu'elle maintient néanmoins aux affaires. Un des torts véritables du cabinet est d'avoir accepté, sans la combattre, cette dangereuse disposition. La majorité pèse d'un poids immense sur la politique étrangère par le *veto* tacite qu'elle s'est réservé : les négociations de Londres pour la révocation du droit de visite ne sauraient manquer de provoquer de sa part une intervention décisive à une époque peu éloignée. Elle est en mesure d'exercer une action non moins souveraine sur les points les plus délicats de la politique intérieure.

Le ministère n'a pas assez compté avec ses scrupules et ses habitudes d'indépendance, en se refusant, malgré les avertissemens d'un grand nombre de ses amis politiques, à toute modification dans le dernier paragraphe de l'adresse. Accepter une atténuation quelconque d'un texte devenu en quelque sorte sacramentel par l'adhésion unanime de la commission était peut-être une résolution grave, et qui pouvait soulever des objections. On s'exposait à donner ainsi une sorte de triomphe à un parti fort disposé à accepter les succès factices en compensation de ceux que l'opinion lui refuse, on perdait jusqu'à un certain point le bénéfice de l'accablante victoire de M. le ministre des affaires étrangères sur l'éloquence éclipsée de M. Berryer, et l'on relevait un peu les hommes que la chute d'un grand orateur avait entraînés dans sa ruine. Mais que de considérations puissantes ne venaient pas se placer en face de celles-là! Livrer une seconde bataille, était-ce s'assurer une seconde victoire? Était-il prudent de rompre sur une telle question le faisceau des opinions dynastiques dans la chambre, et le maintien d'une expression que personne ne défendait en elle-même, tant elle dépassait la juste mesure, valait-elle une si profonde et si funeste division? Quel eût été l'effet moral de la loi de régence votée, après deux épreuves, avec 190 boules noires au fond de l'urne? Ne fallait-il pas aussi tenir grand compte de l'effet moral qu'allait produire un tel débat sur la portion

inoffensive et modérée du parti légitimiste, sur celle qui, dans presque toutes les circonstances, prête au gouvernement de 1830 un concours loyal et sincère? Légitimer l'association électorale de la droite et de la gauche, donner une apparence de justification aux folles théories de certains publicistes, amener enfin l'opposition constitutionnelle à couvrir de son vote et de sa protection le parti dont elle était jusqu'ici le plus énergique adversaire, c'est là une résolution qui déplace dans le pays et dans la chambre presque toutes les positions anciennes, et dont la portée ne peut être mesurée en un jour. De plus, voir une telle résolution passer après deux votes incertains, par l'effet seul de l'abstention des légitimistes, c'est en perdre tout le bénéfice moral pour n'en recueillir que les conséquences dangereuses. Et combien la responsabilité ne s'aggrave-t-elle pas encore lorsqu'on songe à la légèreté avec laquelle cette rédaction malheureuse a été accueillie, à la faiblesse avec laquelle elle fut un instant abandonnée, à l'inexplicable entêtement avec lequel elle a plus tard été reprise et soutenue! Ceci est un grief sérieux dont la commission de l'adresse porte sa lourde part avec le cabinet lui-même.

Une scission dans la majorité, que les provocation quotidiennes d'un dévouement plus fougueux qu'éclairé peuvent rendre plus profonde encore, tel est le résultat immédiat de ce déplorable épisode du grand débat de l'adresse. Cette scission a amené plusieurs boules noires dans l'urne; elle a éloigné du vote définitif quelques hommes plus consciencieux ou plus timides, et une majorité ne s'est rencontrée pour répondre au discours de la couronne que grace aux amis restés fidèles à la bannière isolée de M. Dufaure. Le concours silencieux porté par celui-ci au ministère n'est peut-être pas de nature à rassurer beaucoup le cabinet.

Dans une telle situation, il n'est pas étonnant que la confiance publique soit quelque peu ébranlée, et que la possibilité de combinaisons nouvelles ait sérieusement préoccupé les esprits. Nous dirons sur ce point toute notre pensée. Le ministère est sans doute affaibli dans la chambre; mais là n'est pas le péril, là n'est pas du moins le principe d'une chute immédiate. Il se peut qu'aux yeux d'un autre pouvoir le cabinet ait aussi perdu sa force morale et commence à devenir une difficulté. Si cela était, le danger serait plus imminent, et la crise ne serait plus suspendue que par la difficulté de pourvoir aux nécessités du lendemain.

Le cabinet va faire sans doute de grands efforts pour se rasseoir sur un terrain si soudainement ébranlé; c'est son droit et son devoir. Il a dans son sein d'assez grands talens et d'assez hautes renommées pour entreprendre une pareille tâche, quelque difficile qu'elle puisse paraître. Le droit et le devoir de l'opposition modérée, aux mains de laquelle une éventualité plus ou moins prochaine peut faire passer les affaires, seront aussi de se préparer à ce grand changement par des alliances et des rapprochemens honorables, par des projets utiles et des vues hautement avouées devant la chambre et le pays. Il importe peu à la France que le portefeuille soit aux

mains de tels ou tels hommes. Ce qui lui importe, c'est que le pouvoir soit respecté, que son action soit efficace, et qu'aucune des conditions du gouvernement représentatif ne soit méconnue. Ceci nous amène, malgré nous, à parler du fait qui depuis vingt-quatre heures occupe particulièrement l'attention publique. Un homme, que sa loyauté a fait estimer de tous les partis, se trouve, par suite d'un vote consciencieux, conduit à se démettre de ses fonctions diplomatiques. Des circonstances connues de tous aujourd'hui contraignent M. de Salvandy à protéger sa liberté morale par un sacrifice qui, dans une telle circonstance, lui aura peu coûté. On dit qu'en recevant cette triste nouvelle, la chambre a été profondément émue. Des interpellations, qu'il sera malheureusement difficile de contenir dans les bornes des convenances, seront, dit-on, adressées au cabinet par des membres de la gauche sur un fait où un grand nombre de fonctionnaires publics voient un précédent fort significatif pour eux-mêmes. L'honorable ambassadeur du roi à Turin n'est pas le seul agent du gouvernement qui, après de vaines instances près du ministère pour obtenir une modification au dernier paragraphe de l'adresse, ait ostensiblement voté contre ce qui lui paraissait moins une condamnation qu'une injure; on assure même qu'après avoir ainsi satisfait à sa conscience, M. de Salvandy a publiquement déposé une boule blanche lors du vote sur l'ensemble de l'adresse. Une conduite aussi mesurée, qui n'est pas un moment sortie des limites de ce *vote silencieux* reconnu par tout le monde comme l'attribut inaliénable du fonctionnaire-député, n'était pas de nature à faire prévoir la pénible situation faite à l'un des vice-présidens de la chambre, et cet incident peut devenir une complication fort sérieuse. Nous nous abandonnons à ces réflexions avec d'autant plus de liberté, qu'à nos yeux la démission de l'honorable M. de Salvandy est tout-à-fait un cas de responsabilité ministérielle. Comment, en effet, ne pas penser que la royauté, d'ordinaire si équitable et si bienveillante envers les hommes dont elle ne saurait mettre en doute le dévouement, n'ait pas, dans ces circonstances, reçu des impressions fâcheuses, agi d'après certaines suggestions? Nous croyons enfin que le cabinet lui-même n'a pas assez calculé la portée d'un acte qui a blessé si vivement l'indépendance parlementaire.

Résumons en quelques mots la situation que ces derniers jours ont préparée, et que l'évènement d'hier a plus nettement dessinée : au moment où la majorité avait accepté le cabinet, et ne faisait plus de réserves que sur quelques questions de politique étrangère, il se trouve qu'une conduite irréfléchie fait perdre au ministère le bénéfice de trois années de durée, et remet les personnes en discussion plutôt encore que les choses. Il y a huit jours, le cabinet pouvait redouter le contre-coup des débats du parlement britannique, la suite des négociations entamées à Londres, en un mot des périls graves sans doute, mais éloignés par leur nature même : aujourd'hui il se trouve compromis par des faits d'un ordre secondaire, il est vrai, mais d'une portée immédiate, et des fautes bien faciles à éviter menacent de lui être plus funestes que les coups de ses plus redoutables ennemis.

CHARLES NODIER.

La mort est à l'œuvre et frappe coup sur coup. Hier la tombe se fermait sur Casimir Delavigne, elle s'ouvre aujourd'hui pour Charles Nodier. La littérature contemporaine, qu'on dit si éparse et sans drapeau, ne se donne plus rendez-vous qu'à de funèbres convois. La mort de Charles Nodier n'a pas semblé moins prématurée que celle de Casimir Delavigne, et quoiqu'il eût passé le terme de soixante ans, ce qui est toujours un long âge pour une vie si remplie de pensées et d'émotions, on ne peut, quand on l'a connu, c'est-à-dire aimé, s'ôter de l'idée qu'il est mort jeune. C'est que Nodier l'était en effet; une certaine jeunesse d'imagination et de poésie a revêtu jusqu'au bout chacune de ses paroles, chaque ligne échappée de lui; le souffle léger ne l'a pas quitté un instant. Quand il n'était point brisé par la fatigue et succombant à la défaillance, il se relevait aussitôt et redevenait le Nodier de vingt ans par la verve, par le jeu de la physionomie et le geste, même par l'attitude. Il y a de ces organisations élancées et gracieuses qui ressemblent à un peuplier : on a dit de cet arbre qu'il a toujours l'air jeune, même quand il est vieux. Dans des vers charmans que les lecteurs de cette *Revue* n'ont certes pas oubliés, Alfred de Musset, répondant à des vers non moins aimables du vieux maître (1), lui disait, à propos de cette fraîcheur et presque de cette renaissance du talent :

Si jamais ta tête qui penche
Devient blanche,
Ce sera comme l'amandier,
Cher Nodier.

Ce qui le blanchit n'est pas l'âge
Ni l'orage;
C'est la fraîche rosée en pleurs
Dans les fleurs.

Nous-même, nous n'avions pas attendu le jour fatal pour essayer de caractériser cette veine si abondante et si vive, cet esprit si souple et si coloré,

(1) *Revue* du 1er juillet et du 15 août 1843.

ce merveilleux talent de nature et de fantaisie (1). On ne trouvera pas que ce soit trop d'en rassembler encore une fois les traits si regrettables et plus que jamais présens à tous, en ce moment de mystère et de deuil où le moule se brise, où la forme visible s'évanouit.

Charles Nodier était né à Besançon, en avril 1780; il fit ses études dans sa ville natale, et, sauf quelques échappées à Paris, il passa sa première jeunesse dans sa province bien-aimée. Aussi peut-on dire qu'il resta Comtois toute sa vie; au milieu de sa diction si pure et de sa limpide éloquence, il avait gardé de certains accens du pays qui marquaient par endroits, donnaient à l'originalité plus de saveur, et l'empreignaient à la fois de bonhomie et de finesse. Sa jeunesse fut errante, poétique, et, on peut le dire, presque fabuleuse. Là-dessus les souvenirs des contemporains ne tarissent pas; quand une fois le nom de Nodier est prononcé devant le bon Weiss (aujourd'hui inconsolable), devant quelqu'un de ces amis et de ces témoins d'autrefois, tout un passé s'ébranle et se réveille, les histoires, les aventures s'enchaînent et se multiplient, l'odyssée commence. Combien elle abondait surtout aux lèvres de Nodier lui-même, dans ces soirées de dimanche où debout, appuyé à la cheminée, un peu penché, il renonçait à sa veine de whist décidément trop contraire ce soir-là, et consentait à se ressouvenir! Bien que dans ses *Souvenirs de Jeunesse,* et dans cette foule d'anecdotes et de nouvelles publiées, il n'ait cessé de puiser à la source secrète et d'y introduire le lecteur, on peut assurer que, si on ne l'a pas entendu causer, on ne le connaît, on ne l'apprécie comme conteur qu'à demi. Sa jeunesse donc essaya de tout, et risqua toutes les aventures, politique et sentimentale tour à tour, passant de la conspiration à l'idylle, de l'étude innocente et austère au délire romanesque, mais arrêtant, coupant le tout assez à temps pour n'en recueillir que l'émotion et n'en posséder que le rêve. Nul plus que lui n'évita ce que les autres prudens recherchent et recommandent si fort, la grande route, la route battue; mais il connut, il découvrit tous les sentiers. Que de miel, que de rosée à travers les ronces! En ne songeant qu'à pousser au hasard les heures et à tromper éperdument les ennuis, il amassait le butin pour les années apaisées, pour la saison tardive du sage. Nous en avons joui à le lire, à l'écouter; lui-même en a joui à y revenir.

De toutes ses vicissitudes, de tous ses travaux, de tous ses essais, de toutes ses erreurs même, il était résulté à la longue, chez cette nature la mieux douée, un fonds unique, riche, fin, mobile, propre aux plus délicates fleurs, aux fruits les plus savoureux. De toutes ces aimables sœurs de notre jeunesse qui nous quittent une à une en chemin, et qu'il nous faut ensevelir, il lui en était resté deux, jusqu'au dernier jour fidèles, deux muses se jouant à ses côtés, et qui n'ont déserté qu'à l'heure toute suprême le chevet du mourant, la Fantaisie et la Grace.

Aucun écrivain n'était plus fait que Nodier pour représenter et pour expri-

(1) *Revue* du 1er mai 1840.

mer par une définition vivante ce que c'est qu'un homme *littéraire*, en donnant à ce mot son acception la plus précise et la plus exquise. Nos hommes distingués, nos personnages éminens dans les grandes carrières tracées, ne se rendent pas toujours bien compte de ce genre de mérite compliqué, fugitif, et sont tentés de le méconnaître. L'exemple de Nodier est là qui les réfute aujourd'hui, et de la seule manière convenable en telle matière, c'est-à-dire qui les réfute avec charme. Être un esprit *littéraire*, ce n'est pas, comme on peut le croire, venir jeune à Paris avec toute sorte de facilité et d'aptitude, y observer, y deviner promptement le goût du jour, la vogue dominante, juger avec une sorte d'indifférence et s'appliquer vite à ce qui promet le succès, mettre sa plume et son talent au service de quelque beau sujet propre à intéresser les contemporains et à pousser haut l'auteur. Non, il peut y avoir dans le rôle que je viens de tracer beaucoup de talent *littéraire* sans doute, mais l'esprit même, l'inspiration qui caractérise cette nature particulière n'y est pas. Tout homme né littéraire aime avant tout les lettres pour elles-mêmes; il les aime pour lui, selon la veine de son caprice, selon l'attrait de sa chimère : *Quem tu Melpomene semel*. Il laisse la foule, si elle lui déplaît, et s'en va égarer ses belles années dans les sentiers. Les sujets qu'il choisit, et sur lesquels sa verve le plus souvent s'exerce, ne lui arrivent point par le bruit du dehors et comme un écho de l'opinion populaire; ils tiennent plutôt à quelque fibre de son cœur, ou il ne les demande qu'à l'écho des bois. Ce sont parfois des poursuites, des entraînemens singuliers dont les hommes positifs, les esprits judicieux et qui ne songent qu'à arriver ne se rendent pas bien compte, et auxquels ils sourient non sans quelque pitié. Patience! tout cela un jour s'achève et se compose. Cet intérêt qui manquait d'abord au sujet, le talent le lui imprime, et il le crée pour ceux qui viennent après lui. Ce qui n'existait pas auparavant va dater de ce jour-là, et l'élite des générations humaines saura le goûter. Qui donc plus que Nodier a prodigué en littérature, même en critique, ces créations piquantes, imprévues, non point si passagères qu'on pourrait le croire? elles s'ajouteront au dépôt des pièces curieuses et délicates, dont les connaisseurs futurs, les Nodier de l'avenir s'occuperont.

Nous disons que Nodier fut toujours le même jusqu'à la fin, toujours le Nodier des jeunes années : nous devons faire remarquer pourtant que sa vie littéraire se peut diviser en deux parts sensiblement différentes. Il ne vint s'établir à Paris qu'au commencement de la restauration, et, pendant ces années politiques ardentes, il n'aurait point fallu demander à cette imagination si vive le calme souriant où nous l'avons vu depuis. En usant alors à la hâte ce surplus des passions dont le milieu de la vie se trouve souvent comme embarrassé, il se préparait à cette indifférence du sage, à cette bienveillance finale, inaltérable, à peine aiguisée d'une légère ironie. Fixé à l'Arsenal depuis 1824, il put, pour la première fois, y asseoir un peu son existence, si long-temps battue par l'orage; sa maturité d'écrivain date de là. Il était de ces natures excellentes qui, comme les vins généreux, s'améliorent

et se bonifient encore en avançant. Plus sa destinée continua depuis ce premier moment de s'établir et de se consolider, plus aussi son talent gagna en vigueur, en louable et libre emploi. Nommé il y a dix ans à l'Académie Française, il y trouva une carrière toute préparée et enfin régulière pour ses facultés sérieuses, pour ses études les plus chéries. Ce qu'il avait entrepris et déjà exécuté de travaux et d'articles pour le nouveau Dictionnaire historique de la langue française ne saurait être apprécié en ce moment que de ceux qui en ont entendu la lecture; ce qui est bien certain, c'est qu'il gardait, jusque dans des sujets en apparence voués au technique et à une sorte de sécheresse, toute la grace et la fertilité de ses développemens; il n'avait pas seulement la science de la philologie, il en avait surtout la muse.

Pour nous qui ne le jugions que par le dehors, il ne nous a jamais paru plus fécond d'idées, plus inépuisable d'aperçus, plus sûr de sa plume toujours si flexible et si légère, qu'en ces dernières années et dans les morceaux mêmes dont il enrichissait nos recueils, fiers à bon droit de son nom. Il avait acquis avec l'âge assez d'autorité, ou, si ce mot est trop grave pour lui, assez de faveur universelle pour se permettre franchement l'attaque contre quelques-uns de nos travers, ou peut-être de nos progrès les plus vantés. Le docteur *Néophobus* ne s'y épargnait pas, et ceux même qui se trouvaient atteints en passant ne lui gardaient pas rancune. Le propre de Nodier, son vrai don, était d'être inévitablement aimé. Il faut lui savoir gré pourtant, un gré sérieux, d'avoir, en plus d'une circonstance, opposé aux abus littéraires cette expression franche, cette contradiction indépendante qui, dans une nature de conciliation et d'indulgence comme la sienne, avait tout son prix.

Le dernier morceau qu'il ait donné à cette *Revue,* le dernier acte de présence de Nodier, ç'a été ses agréables stances à M. Alfred de Musset :

J'ai lu ta vive Odyssée
Cadencée,
J'ai lu tes sonnets aussi,
Dieu merci!...

On peut dire de cette jolie pièce mélodieuse, touchante, et dont le rhythme gracieux, mais exprès tombant et un peu affaibli, exprime à ravir un sourire déjà las, qu'elle a été le chant de cygne de Nodier :

Mais reviens à la vesprée
Peu parée,
Bercer encor ton ami
Endormi.

Nodier, depuis bien des années, et même sans qu'aucune maladie positive se déclarât, ressentait souvent des fatigues extrêmes qui le faisaient se mettre

au lit avant le soir, chercher le sommeil avant l'heure. Il aimait le sommeil, comme La Fontaine, et il l'a chanté en des vers délicieux, peu connus, et que nous demandons à citer, comme exemple du jeu facile et habituel de cette fantaisie sensible.

LE SOMMEIL.

Depuis que je vieillis, et qu'une femme, un ange,
Souffre sans s'émouvoir que je baise son front;
Depuis que ces doux mots que l'amour seul échange
Ne sont qu'un jeu pour elle et pour moi qu'un affront;

Depuis qu'avec langueur j'assiste à la veillée
Qu'enchante son langage et son rire vermeil,
Et la rose de mai sur sa joue effeuillée,
Je n'aime plus la vie et j'aime le sommeil :

Le sommeil, ce menteur au consolant mystère,
Qui déjoue à son gré les vains succès du temps,
Et sur les cheveux blancs du vieillard solitaire
Épand l'or du jeune âge et les fleurs du printemps.

Il vient; et, bondissant, la jeunesse animée
Reprend ses jeux badins, son essor étourdi;
Et je puise l'amour à sa coupe embaumée
Où roule en serpentant le myrte reverdi.

Comme un enchantement d'espérance et de joie,
Il vient avec sa cour et ses chœurs gracieux,
Où, sous des réseaux d'or et des voiles de soie,
S'enchaînent des esprits inconnus dans les cieux;

Soit que dans un soleil où le jour n'a point d'ombre,
Il me promène errant sur un firmament bleu,
Soit qu'il marche, suivi de sylphides sans nombre
Qui jettent dans la nuit leurs aigrettes de feu :

L'une tombe en riant et danse dans la plaine,
Et l'autre dans l'azur parcourt un blanc sillon;
L'une au zéphyr du soir emprunte son haleine,
A l'astre du berger l'autre vole un rayon.

C'est pour moi qu'elles vont; c'est moi seul qui les charme,
C'est moi qui les instruis à ne rien refuser.

Je n'ai jamais payé leurs rigueurs d'une larme,
Et leur lèvre jamais ne dénie un baiser.

Ah! s'il versait long-temps, le prisme heureux des songes,
Sur mes yeux éblouis ses éclairs décevans!
S'il ne s'éteignait pas, ce bonheur des mensonges,
Dans le néant des jours où souffrent les vivans!

Ou si la mort était ce que mon cœur envie,
Quelque sommeil bien long d'un long rêve charmé,
La nuit des jours passés, le songe de la vie!
Quel bonheur de mourir pour être encore aimé!...

Ainsi pensait-il depuis que s'étaient enfuies les belles années dans lesquelles le poète s'accoutume trop à enfermer tout son destin. Le souvenir, la réminiscence, le songe, venaient donc à son aide, et lui obéissaient au moindre signe, comme des esprits familiers et consolans. Plus d'une fois, nous l'avons vu, le matin, à quelque réunion d'amis à laquelle il était convié et dont il était l'ame; il arrivait au rendez-vous, fatigué, pâli, se traînant à peine : aux bonjours affectueux, aux questions empressées, il ne répondait d'abord que par une plainte, par une pensée de mort qu'on avait hâte d'étouffer. La réunion était complète, on s'asseyait; c'est alors qu'il s'animait par degrés, que sa parole facile, élégante, retrouvait ses accens vibrans et doux, que le souvenir évoquait en lui les ombres de ce passé charmant qu'il redemandait tout à l'heure au sommeil; le conteur-poète était devant nous; nous possédions Nodier encore une fois tout entier. Depuis des années, il avait si souvent parlé de la mort, et nous l'avions en toute rencontre retrouvé si vivant par l'esprit, qu'on ne pouvait se figurer qu'il ne s'exagérât pas un peu ses maux, et à lui aussi on pourrait appliquer ce qu'on disait de M. Michaud, que la durée même de nos craintes refaisait à la longue nos espérances. On était tenté surtout de répéter avec M. Alfred de Musset :

Ami, toi qu'a piqué l'abeille,
Ton cœur veille,
Et tu n'en saurais ni guérir
Ni mourir.

Mais non, il y avait plus que la piqûre de l'abeille; l'aiguillon fatal était là. C'est trop long-temps insister et nous complaire à de gracieux retours que la gravité de la fin dernière vient couvrir et dominer. Nodier est mort en homme des espérances immortelles, en homme religieux et en chrétien. Ces idées, ces croyances du berceau et de la tombe, étaient de tout temps demeurées présentes à son imagination, à son cœur. Entouré de la famille la plus aimable et la plus aimée, d'une famille que l'adoption dès long-temps n'avait

pas craint de faire plus nombreuse, de ses quatre petits-enfans qui jouaient la veille encore, ne pouvant rien comprendre à ces approches funèbres, de sa charmante fille, sa plus fidèle image, son œuvre gracieuse la plus accomplie, Nodier a traversé les heures solennelles au milieu de tout ce qui peut les soutenir et les relever; si une pensée de prévoyance humaine est venue par momens tomber sur les siens, elle a été comprise, devinée et rassurée par la parole d'un ministre, son confrère, l'ami naturel des lettres. Les témoignages d'intérêt et d'affection, durant toute sa maladie, ont été unanimes, universels; il y était sensible; il croyait trop à l'amitié qu'il inspirait pour s'en étonner. Il exprimait pourtant, parfois, et de son plus fin sourire, du ton d'un Sterne attendri, combien tout cela lui paraissait presque disproportionné avec une vie qui lui semblait, à lui, avoir toujours été si incomplète et si précaire. Ainsi l'auraient pensé d'eux-mêmes Le Sage ou l'abbé Prévost mourans (1).

Nodier allait être déjà un mort illustre. C'est un honneur de ce pays-ci et de cette France, on l'a remarqué, que l'esprit, à lui seul, y tienne tant de place; que, dès qu'il y a eu sur un talent ce rayon du ciel, la grace et le charme, il soit finalement compris, apprécié, aimé, et qu'on sente si vite ce qu'on va perdre en le perdant. Comme le disait une femme de goût, ce serait un grand seigneur ou un simple écrivain, le duc de Nivernais ou Nodier, on ne ferait pas autrement : en France, à une certaine heure, il n'y a que l'esprit qui compte. Oui, l'esprit charmant, l'esprit aidé et servi du cœur. L'intérêt public, celui du monde proprement dit, celui du peuple même (on l'a vu aux funérailles de Nodier), cet intérêt d'autant plus touchant ici qu'il est plus désintéressé, éclate de toutes parts; le nom de celui qui n'a rien été, qui n'a rien pu, qui n'a exercé d'autre pouvoir que le don de plaire et de charmer, ce nom-là est en un moment dans toutes les bouches, et tous le pleurent.

S.-B.

(1) Je glisse au bas de la page ce mot humble, ce mot touchant, que je préfère à d'autres mots plus glorieux, parce qu'il sent l'homme à cette heure de vérité, ce mot toutefois qu'il faudrait être lui pour prononcer comme il convient, avec sensibilité et ironie, avec un sourire dans une larme; il s'agissait de ces marques d'affection et d'honneur qui lui arrivaient en foule et ne cessèrent plus, dès qu'on le sut en danger : « Qui est-ce qui dirait, à voir tout cela, que je n'ai toujours été qu'un pauvre diable? » — Comme Cherubini dans le tableau d'Ingres, il ne voyait pas la Muse immortelle qui debout était derrière.

V. DE MARS.

L'INDE ANGLAISE

EN 1843.

L'Inde a deux faces : l'une, tournée vers le passé, se cache derrière le voile mystérieux que déchira un instant le glaive d'Alexandre; l'autre, tournée vers l'avenir, s'éclaire de jour en jour d'une façon plus complète aux rayons que l'Occident projette sur elle. Dans ce curieux pays, une organisation moderne tout européenne, résultat de la conquête, se superpose à un régime social invariablement suivi depuis l'antiquité la plus reculée. Plus habile, mais assurément moins préoccupée d'idées civilisatrices que la nation dont elle a anéanti l'influence dans l'Inde, l'Angleterre, au lieu de reculer lentement les limites de ses possessions à mesure qu'elle a modifié le caractère et les mœurs d'un peuple soumis, se plaît, comme faisait Rome, à subjuguer province sur province, à décider du sort des rois barbares. Elle procède par voie d'agrégation : c'est au temps qu'elle laisse le soin d'assimiler les vaincus aux vainqueurs; mais l'avenir lui appartient-il? Comment donc asseoir un jugement sur l'état actuel de ce vaste empire, dont l'aspect change incessamment? comment étudier sous son double point de vue cette contrée multiple, où tant d'élémens contraires sont en lutte? Pour arriver à résoudre quelques-uns des problèmes que présente l'une des plus anciennes sociétés de l'Asie, matériellement gouvernée

par une compagnie de marchands européens, il faut recueillir avec soin les données éparses dans les récits des voyageurs, dans les relations des évêques protestans et des missionnaires catholiques, et même dans les pages moins sérieuses que les touristes sèment derrière eux. Il n'a point encore été publié sur l'Inde, que nous sachions, d'ouvrage complet, écrit en dehors de l'influence de tout préjugé hostile, de toute partialité; mais chacun peut le faire pour soi, les matériaux ne manquent pas. Prêtre, voué durant de longues années aux travaux apostoliques, l'abbé Dubois, après avoir étudié la religion qu'il devait combattre à l'égal de celle qu'il cherchait à faire triompher, nous conduit de l'autel païen où trône le brahmane à la hutte infecte du paria. Sceptique et railleur, ne prenant au sérieux aucune des trois croyances qui se partagent l'Inde, Jacquemont traverse la contrée au galop, à la façon d'un officier anglais, et esquisse à grands traits, de main de maître, les scènes qui se succèdent sous ses yeux. L'évêque anglican Hebert, voyageur de haut rang, s'occupe, dans son charmant voyage, des monumens et de la société des villes, mais n'attache guère ses regards sur le peuple qu'il coudoie avec son palanquin. Plus gracieuse, éprise d'une nature qui se reflète dans ses pages poétiques, miss Emma Roberts, morte si jeune à Sattarah il y a quatre ans, peint avec une certaine sympathie cette population asiatique qui s'étonnait de la voir s'aventurer au milieu d'elle, et la conviait volontiers à ses fêtes. A ces noms que nous citons ici pour exemple, combien d'autres célèbres à juste titre viennent s'ajouter encore! Il existe sur chaque province des documens précieux; chaque cour indépendante ou tributaire est représentée dans cette masse de mémoires pour servir à une histoire générale de l'Inde moderne.

Mais au point où en sont les choses aujourd'hui, lorsque la compagnie, encouragée par la faiblesse des royaumes environnans et par les dissensions, souvent fomentées à dessein, qui appellent ou préparent son intervention sur tant de points à la fois, franchit témérairement peut-être les limites que les hommes prudens et éclairés assignaient à sa domination, l'Europe s'émeut au bruit de ces petits trônes qui croulent l'un après l'autre. Il lui importe de connaître les causes d'une puissance dont les effets l'étonnent; ce n'est plus le passé, c'est à peine le présent qu'elle veut qu'on lui montre, mais les destinées futures de l'Inde anglaise. Dans ces circonstances nouvelles, l'ouvrage dont nous essayons de rendre compte, *l'Inde anglaise en* 1843 (1),

(1) Pour paraître prochainement en deux volumes in-8°, quai Malaquais, 15, au

a le rare bonheur de trouver l'attention tout éveillée sur les questions qu'il traite. L'auteur, hâtons-nous de le dire, s'est préparé consciencieusement, par un séjour de neuf ans dans l'Inde, à paraître devant un public dont il semble avoir, long-temps d'avance, deviné les instincts. Fils d'un officier dans la brigade irlandaise de Dillon, au service de la France, lequel choisit, en 1789, la côte de Coromandel pour le lieu de son émigration, et d'une créole française de Pondichéry, M. le comte de Warren naquit à Madras. En 1815, son père vint à Paris rejoindre les Bourbons; puis, forcé de faire un second voyage dans l'Hindostan, il laissa en Lorraine ce jeune fils, qui gardait dans son esprit un irrésistible désir de revoir la terre magique « où fleurit le citronnier, où l'orange dorée se colore sous le sombre feuillage. » Au souvenir de ces serviteurs bronzés, coiffés de turbans de mousseline blanche, qui l'endormaient dans son berceau, vint se mêler chez l'enfant, avec l'âge, l'envie d'explorer une contrée où la France a brillé d'un si vif éclat et que la France oublie, comme si Bussy, Dupleix, Labourdonnais, étaient morts depuis vingt siècles! Un refus d'admission à un premier examen pour l'École Polytechnique, une seconde épreuve plus heureuse, mais qui ne présentait pas dans l'avenir d'assez grands avantages, décidèrent le jeune élève à tourner définitivement ses regards vers l'Orient, pays de rêves et de chimères, que l'on voit en songes, que l'on regrette après l'avoir quitté, et dont cependant on a hâte de sortir!

Mais quel moyen, pour un Français, de voir et de connaître l'Inde? Un seul, celui que conseilla à l'auteur le comte Dupuys, ancien gouverneur de nos établissemens dans cette partie de l'Asie. « Pour pénétrer les mystères de l'Inde, lui dit-il, il vous faut devenir Anglais; votre père a servi l'Angleterre, il y a trouvé des maîtres généreux qui récompensent bien ceux qui les servent consciencieusement. Faites comme lui; servez-les avec énergie, zèle et loyauté, au prix, s'il le faut, de votre santé et de votre vie. Puis, plus tard, si vous en revenez, vous pourrez, sans trahison, raconter ce que vous aurez vu.... » Ces avis, M. de Warren les a suivis en tous points. Après avoir erré quelques mois dans les rues de Londres, devant ces hôtels d'une opulente aristocratie, dont les portes hospitalières sont rigoureusement fermées à qui a les mains vides de recommandations puissantes,

comptoir des imprimeurs-unis. L'auteur a bien voulu nous communiquer à l'avance les bonnes feuilles de son livre, qui nous semble destiné à produire une vive sensation sur les esprits sérieux.

réduit à s'embarquer comme *midshipman* à bord d'un navire marchand, le futur officier des armées indiennes, prêt à mourir d'une maladie causée par le découragement et le chagrin, renaît en apercevant les minarets et les pagodes de Madras. Il débarque enfin sur le sol natal, maudissant la mer comme un naufragé, heureux de retrouver une famille qui l'attend et le console.

Nous n'accompagnerons pas le voyageur dans ses pittoresques excursions le long de la côte de Coromandel; cette partie de son récit, abondante en descriptions variées, en piquantes anecdotes jetées çà et là avec une certaine précipitation, n'est guère qu'un prélude. On sent que l'écrivain reprend possession des lieux; il raconte avec autant de joie que de surprise les réunions dans les riches *villas*, le contraste des deux sociétés européenne et hindoue, la familiarité des oiseaux qui assiégent les maisons dans les villes. Sa vie n'est pas assise encore; attendons que, revenu d'un premier éblouissement, il cesse peu à peu d'esquisser des paysages et des scènes d'intérieur pour peindre ce pays mieux connu dans des tableaux sérieux et étudiés. En mettant de côté ces premiers chapitres, on peut diviser l'ouvrage en trois sections : 1° le précis historique de l'histoire du royaume de Golconde; 2° le service militaire dans l'Inde; 3° les considérations générales sur la puissance britannique.

I.

C'est à Hyderabad, capitale du nouvel empire de Golconde, que l'auteur va attendre une nomination de sous-lieutenant dans les armées anglaises. Dès en partant, il apprend d'un compagnon de voyage, capitaine du génie, le secret de voyager comfortablement dans ces contrées sauvages où l'on ne trouve des abris que de loin en loin. « Le capitaine traînait à sa suite une armée entière; quatre chameaux et une dizaine de bœufs portaient quatre tentes, dont l'une carrée, large de vingt pieds sur tous les sens, servait de salon et de chambre à coucher; une autre plus petite était envoyée chaque soir, une étape en avant, afin d'y trouver le déjeuner préparé après la course du matin; une troisième et une quatrième servaient de chambre de bains et de cuisine. Plusieurs chariots marchaient aussi à la suite, portant des bagages sans nombre, tables, chaises, lits de camp, batterie de cuisine, vaisselle, argenterie, porcelaines, caisses de vin et de bière. Enfin, sous un groupe d'arbres, on voyait, attachés à des piquets, plusieurs chevaux de selle arabes que nous montions successivement pour faire environ

cinq lieues par jour, afin de donner au convoi le temps d'arriver. » Ceci posé, le lecteur n'a plus d'inquiétude sur les fatigues d'un voyage au centre de la presqu'île indienne. Sous sa tente, l'officier anglais trouve tout le luxe, tout le comfort auxquels il est habitué dès son enfance. En 1839, nous avons entendu des passagers du *steamer* de Bombay s'indigner tout haut de ce qu'on ne trouvait pas d'eau de seltz sur les bords de la mer Rouge! Mais, le long du chemin, les voyageurs firent une de ces rencontres qui sont pour toute la vie une terrible leçon. Dans le vieux fort d'Ongole, à demi ruiné, couronné de longues plantes parasites, végète un capitaine, chassé de son corps « pour avoir cédé à une tentation fatale et friponné au jeu. » Attaché au second régiment de vétérans indigènes, il n'a plus d'avancement à espérer; l'officier qui passe ne frappe pas à sa porte, et il vit là avec une épouse dévouée, entouré d'enfans qu'il élève avec le plus grand soin, plein du souvenir de sa faute, dans la solitude la plus absolue! Ceux qui se donnent à travers le monde pour les dominateurs souverains doivent, on le devine, veiller scrupuleusement au maintien de l'honneur. Il y a deux ans, un conseil de guerre renvoya en Europe un lieutenant convaincu de s'être présenté ivre à la parade.

Bientôt nous arrivons sur les bords du Crichna aux eaux sacrées, qui roule des diamans, de l'or, des pierres précieuses, et prend sa source dans la chaîne occidentale des Ghattes, chez les Mahrattes, pour venir se perdre sur la côte opposée, à l'entrée du golfe de Bengale. C'est dans des paniers ronds, faits de joncs et de feuilles de palmiers, qu'on traverse, en pirouettant d'un côté sur l'autre, ce fleuve, dont le courant trop rapide engloutirait des barques de forme allongée. Le Crichna sert de limite méridionale à ce royaume de Golconde, successivement entamé par les Mahrattes, par les Maissoriens et surtout par les Anglais. Son territoire est aujourd'hui de quarante-sept mille sept cents lieues carrées, sa population de douze millions d'habitans. Une fois au bord du fleuve, le pays devient plus sauvage. « Les traces des bêtes féroces, particulièrement celles du tigre, se rencontrent à chaque pas.... Les villages, plus rares, sont tous entourés de palissades, et près de chaque hameau s'élève à dix pieds au-dessus du sol une cage en bois, d'où les chasseurs guettent le passage du monstre qui vient rôder la nuit près des habitations de l'homme. » Transis de frayeur, les porteurs de palanquins s'arment chacun d'une torche enflammée et poussent des cris effroyables en courant de toute leur vitesse. Dans cette contrée dangereuse, nos voyageurs sont rejoints par des cavaliers irréguliers du *nizam* (souverain du royaume) montés sur de jolis

chevaux, habillés de vert, coiffés du turban écarlate, armés de la longue lance et du sabre recourbé. « C'est l'adresse et non la force, dit l'auteur, qu'ils emploient dans le maniement de cette dernière arme; je les ai vus, sans aucun effort apparent, couper un mouton en deux d'un seul coup. » Rien n'annonce, au milieu de ce sol aride planté de palmiers *társ* (dont on extrait la liqueur enivrante connue sous le nom de *toddy*), le voisinage de la capitale de l'empire de Golconde, si ce n'est le nom de *shah-rasta* (route royale) donné par emphase à un sentier à peine praticable.

Mais tout à coup se détachent sur le ciel des tropiques les coupoles, les dômes, les quatre aiguilles de la grande mosquée (le *tcharminar*, les quatre minarets); à gauche, on arrive par une avenue macadamisée près de Secunderabad; le long d'un beau lac artificiel s'étendent les jolies maisons des officiers anglais de l'armée auxiliaire; plus à droite encore, en suivant une route qui traverse un pays délicieux de végétation et coupé de montagnes toutes couronnées de quelque ruine célèbre dans l'histoire ou dans les légendes pieuses, on se trouve à Bolarum, autre groupe de villas ombragées; c'est là le cantonnement des troupes propres du nizam. « On remarquera que par cette disposition, le haut et puissant seigneur *soubadar* (vice-roi) du Dekhan, souverain indépendant d'Hyderabad, se trouve séparé de son armée par celle de ses alliés, qui le tiennent *échec et mat!* » Tel a été le sort de tous les souverains de l'Inde qui ont, de gré ou de force, entamé la partie avec les Anglais; heureux encore quand ceux-ci, violant les règles du jeu, n'ont pas pris le roi après lui avoir enlevé ses cavaliers et ses tours, son armée et ses forteresses.

Le royaume de Golconde (d'Hyderabad), aujourd'hui dans sa décrépitude, ne compte pas plus d'un siècle d'existence. Sheyed-Koulikhan, chef d'un corps mogol dans l'armée impériale, à la fin du règne d'Aurang-Zeb, est appelé par Mohamed-Shah, arrière-petit-fils de ce dernier, à la vice-royauté du Dekhan. Profitant des troubles qui désolent l'héritage du grand-mogol, Koulikhan érige son fief militaire en souveraineté indépendante (1732), et règne sur toute la presqu'île au sud du Crichna, excepté sur les tribus mahrattes de la côte occidentale. Il meurt à l'âge de cent quatre ans, et laisse à ses cinq fils un magnifique royaume, que ceux-ci se disputent en appelant à leur aide les compagnies marchandes établies sur le littoral. Mais un testament, vrai ou faux, signé du vieux prince et une patente obtenue du grand-mogol donnent à son petit-fils Mouzuffer-Jung des droits à la couronne contestée. Ces droits qu'il ne peut

soutenir, il les appuie sur son alliance avec Dupleix, et dès-lors la France se trouve mêlée à une interminable guerre de succession. Les Anglais prennent parti pour le prétendant naturel, l'aîné des fils de Koulikhan, Nasir-Jung. Vaincu et fait prisonnier par son oncle, le jeune souverain fut délivré par un corps de huit cents Français, qui tombèrent au milieu des cent mille hommes du soubadar comme un obus. Dans sa reconnaissance, Mouzzuffer-Jung céda à la France un district aux environs de Pondichéry, celui de Karikal, et la ville de Mazulipatam, puis retourna dans ses états suivi d'un corps de trois cents Européens, de deux mille cipayes, et de dix pièces de canon. Leur chef était ce Bussy, courtisan, diplomate, homme de guerre, qui domina de tout l'ascendant de sa supériorité le faible nabab dont il fut le soutien. Voici ce que dit de lui l'historien oriental Seer-Mutakkaen : « Il se plaisait à mêler la pompe asiatique à l'élégance française; il portait des habits de brocard couverts de broderies et un chapeau galonné, des souliers de velours noir richement brodés. Quand il se laissait voir aux yeux du peuple, c'était au fond d'une immense tente haute de trente pieds, assez vaste pour contenir six cents hommes; il était alors assis sur un fauteuil orné des armes du roi de France et placé sur une estrade élevée, couverte elle-même d'un tapis brodé de velours cramoisi; à droite et à gauche, mais assis sur des chaises, on voyait une douzaine de ses principaux officiers. A l'entrée de la tente se tenaient sa garde européenne et sa garde hindoue.... Il montait, pendant les marches ou les revues, un magnifique éléphant, tandis qu'une troupe de poètes et de musiciens le précédait, chantant ses louanges et les récens exploits des Français, ou bien de vieilles ballades guerrières. » Ce luxe, cette splendeur tout orientale, cette marche triomphale du général français monté sur un éléphant à la manière d'un satrape, ne nous éblouissent pas comme le naïf écrivain, mais nous aimons à retrouver dans ses lignes le portrait en pied d'un de ces hommes étranges, aventuriers par l'esprit, patriotes par le cœur, qui se grandissent de tous leurs efforts en honneur de la patrie, qui, hélas! ne songe guère à eux! C'est dans les salons, dans les réunions de la cour à Hyderabad que vit encore le souvenir de Bussy. Par son influence, il avait obtenu pour la compagnie française la cession de quatre importantes provinces qui nous rendaient maîtres, le long des côtes d'Ovissa et de Coromandel, d'une étendue de pays de deux cents lieues sur une profondeur moyenne de vingt, territoire compact, défendu par la mer et par des montagnes inaccessibles, hérissé de forteresses. « Notre empire, ajoute l'auteur du livre,

s'élevait alors sur une base si puissante, qu'il fallut à nos rivaux quarante ans d'efforts et de victoires pour se placer à la même hauteur. »

Après avoir arrêté un instant nos regards sur ce passé trop brillant, nous traverserons tout un siècle pour examiner les états du *nizam* sous leur point de vue actuel, subissant le protectorat de la compagnie anglaise, bien autrement onéreux que la direction toute puissante de Bussy. Le *régime subsidiaire* auquel est soumis aujourd'hui le pays d'Hyderabad mérite d'être apprécié. C'est à la fois une occupation acceptée, une alliance dont tous les avantages sont pour la plus forte des deux parties contractantes, et qui fait passer sans secousse sous le joug de la dépendance le pays allié. Quand on défriche les forêts d'Amérique, on *cerne* les arbres; au moyen d'une forte entaille, on arrête la sève au-dessus des racines, la tige se dessèche, et le tronc, miné à sa base, tombe renversé au premier vent d'hiver. La compagnie procède de la même façon; tout en laissant le sceptre aux mains d'un souverain nominal, elle l'isole de son peuple, lui impose des ministres, le sépare de ses armées, si bien qu'au moindre souffle d'une colère imprudemment provoquée, le roi sent crouler ce trône sans appui, sur lequel il ne peut se soutenir que dans une immobilité absolue. La ruine sera d'autant plus rapide, le pays passera d'autant plus vite sous la dépendance immédiate de la compagnie, que le nabab se prêtera moins docilement au triste rôle qu'on lui fait jouer. Parfois aussi la compagnie, occupée à combattre des ennemis dangereux, retarde le moment où elle ouvrira ses bras à de paisibles alliés, fatigués d'obéir à l'intérieur aux caprices d'un monarque abruti par la séquestration. Voici ce qu'écrivait sir Henry Russell, résident à la cour du nizam de 1811 à 1820, dans une lettre adressée aux directeurs : « Une alliance avec nous, basée sur le système subsidiaire, si elle contribue à l'agrandissement de notre pouvoir, amène aussi inévitablement la destruction finale du gouvernement qui s'y soumet. Cela tient à la démoralisation produite par un état de dépendance dans le caractère du prince et de ses ministres. Les qualités qui conviennent au ministre d'un peuple libre sont d'une nature trop noble, trop hardie, trop patriotique, pour trouver place dans le cœur du ministre d'un peuple vassal et esclave. Le prince, quel que soit son caractère, qui n'a rien à craindre de ses sujets ou de l'étranger, ne se respectera pas longtemps lui-même; le meilleur homme du monde deviendra un détestable ministre, s'il conserve son pouvoir après que sa responsabilité aura cessé..... Quand le mal aura atteint un certain degré, un seul et dernier remède se présentera, ce sera de faire table rase, d'abattre

l'édifice qui s'écroule, et de prendre possession du pays pour nous-mêmes. » Dans ces lignes si sages, on voit la carrière pleine d'abus et de déplorables résultats que suit la compagnie; les conséquences d'un pareil système sont franchement dévoilées dans les phrases suivantes, tracées par le même résident : « Du moment où nous établissons un gouvernement subsidiaire, nous nous trouvons sur une pente fatale où nous ne pouvons plus nous arrêter... Notre pouvoir tend naturellement à s'étendre; notre intérêt est de retarder cette marche rapide. Nous n'avons rien à craindre du dehors; c'est dans chaque accroissement de territoire que nous trouvons, que nous nous créons des dangers..... L'empire que nous avons conquis suivra la loi commune de toutes les usurpations; il ne peut rester stationnaire; du jour que nous cesserons d'avancer, nous reculerons; *chaque pas vers le sommet nous rapproche de la pente opposée*..... Où sont aujourd'hui dans les domaines de la compagnie les hautes classes et les classes moyennes? elles sont non-seulement détruites, mais complètement anéanties..... Si notre passage n'est marqué que par des ruines, si nous ne savons rien élever, conserver doit être la devise de nos hommes d'état; étayer, toujours étayer, voilà la meilleure marche à suivre. »

A côté de ces réflexions dictées par la plus saine politique, en fouillant dans les archives de la cour des directeurs, combien de documens on découvrirait que la justice et la raison désavoueraient, combien de trames sourdement préparées pour armer les uns contre les autres ces princes ineptes et jaloux que la compagnie couronne et déposé à son gré! Abrutissement du prince, destruction des classes supérieures, occupation des emplois par des Européens au détriment des *natifs*, appauvrissement de la contrée : tels sont les résultats du système subsidiaire pour le pays occupé, d'après les propres paroles d'un résident. C'est ainsi que l'Angleterre civilise l'Inde!

Est-il un spectacle plus attristant que de voir une nation, en Europe si prude, si ardente à s'occuper du bonheur des peuples, à porter en tous lieux son pieux patronage, faire en Asie le plus hideux métier? A ces petits sultans pressés de jouir d'une position précaire qui dépend du caprice de la compagnie, même de la volonté du gouverneur-général, l'Angleterre verse l'or à pleines mains; elle les enivre d'encens et les couvre d'humiliations; elle assiste à la décomposition de ces empires, à l'extinction de ces races qui s'étiolent dans l'ombre où elle les tient enfermées! Ce n'est pas de ceux qui frappent avec le glaive, mais de ceux qui font mourir sous les guirlandes de fleurs, qu'il faut se défier. Est-il une ironie plus cruelle que de soutenir un trône, de

ramener à la vie une dynastie expirante, parce qu'on n'est pas prêt à recueillir son héritage? Voulez-vous savoir pourquoi la compagnie, si désintéressée, se plaint de temps en temps d'être obligée d'ajouter à son territoire un empire qui se donne à elle, comme le cerf, pour se sauver de la meute, se livrerait au chasseur? M. de Warren nous l'apprendra : « C'est qu'effectivement le jour où la compagnie se reconnaît maîtresse d'une province est aussi le jour où elle cesse d'en dévorer la substance. Les vassaux couronnés sont les instrumens violens dont elle se sert pour épuiser tout le sang, toutes les richesses d'un pays; ils sont aussi des mannequins politiques qui servent à tromper la haine des peuples. Un nouvel empire est-il converti en province anglaise, qui soldera ce contingent de troupes dont la dépense va retomber sur la compagnie? Ce n'est pas la nouvelle province, elle est épuisée; d'ailleurs on veut avoir l'honneur d'une administration plus libérale; l'*aman* (tarif constant et déterminé de perceptions) remplace l'*ijarah* (mode arbitraire); une perception équitable succède aux odieuses avanies. Il n'y a plus de dividendes à envoyer aux actionnaires de Leaden-Hall-Street, plus rien pour défrayer le luxe d'une armée et d'une magistrature sybarites. Il faut trouver un nouveau *protégé* pour lui attacher ces sangsues, et c'est ainsi que le cercle va s'étendant toujours. »

Assurément il ne faut pas confondre l'Angleterre avec la compagnie : Londres désapprouve souvent, au point de vue spéculatif toutefois, ce qu'a fait Calcutta; mais, en y regardant de près, ne voit-on pas que ce système machiavélique, si largement développé au milieu des possessions de l'Inde, est la conséquence extrême et rationnelle de la politique anglaise au service d'un gouvernement absolu? Le nombre des états protégés est considérable; tous sont atteints à divers degrés de cette consomption qui les tuera successivement. Voici, d'après l'auteur de *l'Inde anglaise en* 1843, la liste de ceux qui subsistent encore et leurs bulletins comparés : « Les Sikhs indépendans et quelques états du Radjpoutana en sont encore aux premiers symptômes. Dans les états de Scindiah, de Sattarah, de Baroda, le mal a fait des progrès. A Hyderabad, à Indor, à Nagpour, à Aoude, à Joudhpour, à Jeypour, dans le Bundelcund, les peuples sont arrivés au dernier degré de misère. Le Mysore, Kutch, Travancore, Cochin, n'existent plus que de nom; ce sont tout simplement des provinces anglaises, dont les radjas se contentent du rôle de collecteurs, et reçoivent sur le montant des revenus une plus forte solde que les collecteurs anglais ordinaires. »

Enfin, là où une armée dont tous les officiers sont Anglais a remplacé les troupes indigènes, que deviendront les gentilshommes, les grands? Leurs propriétés sont des fiefs militaires; ils ne peuvent, sans honte, congédier cet entourage nombreux, composé généralement de serviteurs nés dans la famille. La classe intermédiaire, détruite depuis long-temps par le fait de la féodalité, renaîtra-t-elle? L'industrie locale rivalisera-t-elle avec l'industrie anglaise? Le cultivateur est-il encouragé à se prémunir par un travail plus assidu contre ces famines qui enlèvent un vingtième de la population? Le pays se dépeuple et s'appauvrit; la campagne se change en désert dans maints endroits. A mesure cependant que la contrée perd de ses ressources, les besoins de la compagnie deviennent croissans; en sera-t-elle donc réduite un jour à nourrir elle-même ces peuples qui l'ont enrichie, qui, pour elle ou par sa faute, se trouveront dépouillés de leur dernière pièce d'argent?

Un certain faste, cette pompe éblouissante sous laquelle l'Orient cache ses plaies et ses misères, règne cependant encore dans les cantonnemens et dans la ville même d'Hyderabad. Dans les cottages (*bangalaws*) des officiers, séparés entre eux par les baraques ou les huttes des *lignes* indigènes, dans ces petits palais ornés de péristyles, on retrouve la gaieté militaire, mais surtout l'étiquette anglaise, plus sérieusement observée dans un pays où le prestige européen est le secret de la force. Le service du contingent est le plus lucratif de toute l'Inde, un capitaine y touche les appointemens que nous donnons à un maréchal de France. Cette double armée qui veille à la sûreté du *nizam*, à peu près comme la sentinelle placée à la porte d'un donjon veille à celle des prisonniers, se compose de dix mille cinq cents hommes, dont environ treize cents Européens, c'est-à-dire qu'une poignée d'Anglais somptueusement rétribués tient en chartre privée le souverain d'un pays plus étendu que la France. Il y a des faits bien connus qu'on ne répète jamais sans un profond étonnement, et si étranges, qu'on oublie, en les énonçant, d'en rechercher les causes. Mais entrons dans la capitale, et sans suivre le voyageur dans toutes les exhibitions, les danses, les présentations auxquelles il va assister, voyons-le monter sur son éléphant, sur cette masse intelligente qui se laisse conduire par la voix plus qu'aucun autre quadrupède. « Outre le cornac accroupi sur un coussin, derrière les larges oreilles qui s'agitent en éventail, l'éléphant a son laquais, son *groom*, qui le suit à pied pour faire avec lui la conversation, pour l'avertir des mauvais pas, lui recommander d'être prudent, l'encourager quand il se fatigue,

lui défendre de jouer avec sa trompe, surtout de rien voler dans les boutiques, et lui promettre, s'il est sage, des feuilles fraîches au retour. » Au reste, cette monture convient parfaitement dans les rues populeuses, souvent encombrées de chariots, de mendians, de chiens sans maîtres, de palanquins; sur le siége aérien, on se dégage un peu des tourbillons de poussière, des exhalaisons étouffantes que produit une foule compacte sous le soleil des tropiques. Hyderabad a, comme Dehly, comme Agra, des monumens d'une époque de splendeur, mosquées, arcs de triomphe, remparts à créneaux aux portes massives comme ceux de Moka et du Caire; là se retrouvent les ornemens semés avec profusion, les balcons, les tourelles, les coupoles, qui éblouissent l'œil et laissent dans le souvenir les illusions d'un rêve. Tous ceux qui ont visité quelque ville d'Orient conviendront sans peine qu'il est impossible d'en faire la peinture exacte; dans l'Inde surtout, où l'architecture musulmane, pleine de fantaisie et de grace, se mêle à l'architecture brahmanique, torturée, surchargée de figures grimaçantes, où l'arabesque idéale, avec ses courbes sans nombre, ses angles brisés, s'interrompt pour faire place au mystérieux portique tout animé de bas-reliefs monstrueux, comment se rendre compte des détails d'une si féerique décoration? La description d'Hyderabad, la visite au ministre Chandoulal, le récit de la fête et des danses dans le palais de ce fonctionnaire, composent un des plus intéressans chapitres du journal de M. de Warren; même après tout ce qui a été dit sur ces matières, on ne se lasse pas de regarder derrière le voile qui recouvre de si curieuses scènes d'intérieur. A propos de la *natche* (danse de bayadères), dont Chandoulal régala ses hôtes, nous citerons un passage remarquable qui nous a vivement frappé par le souvenir d'un spectacle analogue dont nous avons été témoin nous-même : « Je remarquai bientôt qu'outre la foule qui s'étendait devant nous, il y avait d'autres spectateurs qui, pour être invisibles, ne prenaient pas moins d'intérêt à la *natche*, et révélaient leur présence par des chuchotemens et des éclats de rire étouffés. C'étaient, derrière certains treillis en bois ouvrant sur le salon, les dames du harem de Chandoulal et de son fils... Il paraît que la vanité de quelque jeune mère avait excité une discussion sur la convenance d'envoyer des enfans recueillir l'admiration des *gentilshommes européens*. Une porte s'ouvrit bientôt pour laisser passer deux domestiques et deux enfans. Une *ayah* (bonne) portait un nourrisson entre ses bras; sur la tête de l'enfant était une calotte enrichie de broderies éblouissantes; son petit corps était chargé d'autant d'ornemens qu'on en pouvait placer.

Venait ensuite un *khitmadgar* (serviteur) conduisant par la main une jeune fille de cinq ans, littéralement écrasée de pierreries; ses oreilles, son nez, ses bras, ses chevilles, en étaient si surchargés, que ses mouvemens avaient perdu de leur liberté. Son teint n'était ni blanc, ni noir, mais plutôt d'un jaune doré et diaphane; les cils et les bords des paupières avaient une ombre de *sourmah* (collyre), qui donnait un air de langueur à ses grands yeux noirs en amandes; les bouts de ses doigts étaient teints avec de l'*hennah* en rose foncé. Elle n'avait point la vivacité ordinaire d'un enfant de cet âge, ne paraissant faire aucun mouvement de sa propre impulsion, mais restant volontiers assise, les yeux fixés sur les étrangers ou sur les danseuses avec un sourire calme et rêveur. »

Nous avons vu, un soir, un de ces enfans transformés en écrin s'endormir oublié sur un sopha; on eût dit une fleur artificielle d'or, de moire, de pierreries. Quant au ministre Chandoulal, petit vieillard rusé et avare, vrai type du banquier asiatique (forcé à la fin de se démettre d'une position que l'épuisement général des revenus publics ne rendait plus tenable), voici l'un des stratagèmes auxquels il avait recours pour acquitter ses dettes. Fort embarrassé de payer à un prêteur une somme de cinq millions de francs, il le prie de rassembler ses notes et de passer à son *office* pour régler le compte. A peine arrivé, le banquier trop confiant est jeté dans un cachot, où la faim le force à signer un reçu général. « Pendant ce temps, on faisait détruire chez lui tous ses livres de compte, qui auraient pu témoigner contre le ministre devant le résident, sans oublier de saisir le numéraire qui se trouvait momentanément dans la caisse! » Tel était le ministre chargé de diriger les affaires d'un prince tenu en tutelle par les Anglais. Comment un peuple ainsi pressuré ne demanderait-il pas tôt ou tard à accepter sans examen le joug d'une conquête entière?

Ce qui répand sur toute cette partie du livre un intérêt particulier, c'est que le territoire du *nizam* est l'un des moins explorés de nos jours par les Français. On peut le considérer comme le dernier parmi ces vice-royautés puissantes entre lesquelles se partageait l'empire du grand-mogol. Sur cet arbre mort et desséché de la tige aux racines, il demeure comme un fruit plus que mûr, prêt à tomber dans la main qui s'ouvre pour le recevoir.

II.

Le voyageur (M. de Warren n'a pas d'autre titre encore) parcourt toute la province d'Aurangabad jusqu'aux caves d'Ellorah. Dans ce *tour*, il se façonne de plus en plus aux habitudes asiatiques. Ce qu'il apprend lui-même chemin faisant, ce qu'il voit, ce qu'il admire, toutes ces impressions sans cesse renouvelées auxquelles on s'habitue trop bien en voyage pour ne pas les regretter un jour dans le calme de la vie, forment comme les pages d'un album charmant. Le lecteur les feuilletera avec plaisir, et nous ne pouvons résister au désir d'en extraire cette curieuse exquisse des mœurs des *bheels*, sorte de voleurs dont l'adresse incroyable déjoue toutes les précautions. Déjà Jacquemont les avait peints ainsi : « Ils rampent à terre dans les fossés, dans les sillons des champs, imitent cent voix diverses, réparent, en jetant le cri du jackal, un mouvement maladroit, puis se taisent, et un autre, à quelque distance, imite le glapissement de l'animal dans le lointain. Ils tourmentent le sommeil par des bruits, par des attouchemens, et font prendre au corps et à tous les membres la position qui convient à leurs desseins. » C'est ainsi qu'ils dépouillent le voyageur du drap même dans lequel il s'enveloppe durant son sommeil. Ce fait, pour paraître incroyable, n'en est pas moins vrai; nous l'avons entendu de la bouche même d'un collecteur qu'un de ces *bheels* était parvenu à jeter, au moyen d'un parfum très subtil, dans une somnolence léthargique. Laissons du reste M. de Warren achever le tableau : « Les mouvemens du *bheel* sont ceux du serpent; dormez-vous dans votre tente, dont un domestique, couché en travers de chaque porte, défend l'entrée : le *bheel* viendra s'accroupir en dehors, à l'ombre et dans un coin, où il pourra entendre la respiration de chacun. Dès que l'Européen s'endort, le voleur est sûr de son fait; l'Asiatique ne résistera pas long-temps à l'attrait du sommeil. Le moment est venu; le *bheel* fait à l'endroit même où il se trouve une coupure verticale dans la toile de la tente; il passe comme une ombre sans faire crier le moindre grain de sable. Il est parfaitement nu, son corps est tout huilé; un couteau poignard est suspendu à son cou. Il se blottira près de votre couche, et avec un rare sang-froid et une dextérité incroyables il pliera le drap à très petits plis près du corps, de manière à occuper le moins de surface possible. Cela fait, il passe de l'autre côté et

chatouille légèrement le dormeur, qu'il semble magnétiser, de manière que celui-ci se retire instinctivement et finit par se retourner en laissant le drap plié derrière lui. Si l'Européen se réveille et veut saisir le voleur, il trouve un corps glissant qui lui échappe comme une anguille; si pourtant il parvient à le saisir, malheur à lui, le poignard le frappe au cœur, il tombe baigné dans son sang, et l'assassin disparaît. » Les Anglais emploient pour détruire cette race terrible un système de corruption assurément bien permis, et la poursuivent avec une énergie soutenue qui la fera disparaître un jour avec celle des *thugs* ou *étrangleurs*.

Mais nous avons hâte d'arriver au moment où le récit prend un caractère plus vif et plus sérieux. « Au mois d'avril 1832, dit le narrateur, il m'avait été accordé d'acheter une sous-lieutenance dans le 55e régiment de l'armée anglaise, suivant le tarif ordinaire de 11,000 francs, faveur insigne, puisqu'au moment où je l'obtenais, près de cinq mille concurrens étaient sur les rangs, tous l'argent à la main. » Les compagnons d'armes du nouvel officier pourvoient gracieusement à son équipement; l'un lui donne une vieille tente, l'autre un *poney* arabe; le voilà qui part pour rejoindre le 55e régiment (cantonné à Bellary, chef-lieu des districts cédés par le *nizam*) avec une suite mesquine de dix serviteurs et une faible escorte de quatre cipayes. Dès le second jour, le jeune sous-lieutenant explore les ruines du vieux Hyderabad (Seroonagar), à deux lieues de la ville actuelle, et les tombes de la dynastie des Koutabshah, semées dans une plaine « au pied de la forteresse de Golconde, petite aire de vautours pittoresquement élevée sur un massif de rocher. » Mais n'approchons pas de ce rideau de murailles assez basses qui courent sur la crête des rocs; c'est là que le *nizam* cache ses trésors; aucun Européen n'y pénètre, sous aucun prétexte; un coup de fusil éloignerait à l'occasion le téméraire qui s'approcherait trop des remparts. Descendons plutôt dans ce parterre d'immortelles soigneusement cultivées. Au fond d'une niche creusée dans un petit obélisque de granit, brûle une lampe qu'entretient souvent un fakir musulman : ce tombeau, vénéré du peuple, est celui de Raymond, officier français au service du *nizam* dans des temps plus heureux.

De cet ancien officier, confondu dans le souvenir des Hindous avec les nababs du pays, aux officiers anglais, dont les constans efforts tendent à trancher le plus possible avec les naturels, la distance est grande. L'esprit français a un besoin irrésistible de fraterniser avec l'étranger, de se l'assimiler en faisant parfois les premières avances.

Cette propension, fort louable en elle-même, nous concilie peut-être l'affection des peuples, mais nuit à l'influence que nous pouvons avoir sur eux par la familiarité qui en est la suite. La discipline de nos armées est aussi toute différente de celle qui régit les troupes de nos voisins. « Quant au corps d'officiers, dit M. de Warren, au lieu d'être une monarchie absolue dont le colonel est le chef, c'est une république avec une hiérarchie et une charte constitutionnelle... Cette hiérarchie n'existe que sous les armes, devant l'ennemi, sur le champ de manœuvre, ou au conseil de guerre. Partout ailleurs, il y a égalité parfaite entre tous les officiers; ils sont égaux à titre de *gentilshommes*... Un officier est amené devant un conseil de guerre pour avoir oublié sa qualité de *gentleman* comme pour avoir manqué à ses devoirs militaires. » Pour entretenir cet esprit de corps, tous les officiers non mariés et ceux dont les femmes n'habitent pas la garnison ont un cercle et une seule table d'hôte en commun (*the mess*), entretenus par un système de *fonds perdu* appartenant à la masse. « La table d'hôte est comme une parade militaire dont aucun officier ne peut s'absenter, à moins qu'il ne certifie sur l'honneur s'être rendu à une invitation particulière ou avoir été retenu pour cause de maladie. » On conçoit que les fonctions de président, remplies à tour de rôle par tous les officiers, quel que soit leur âge, sont délicates; elles initient de bonne heure le jeune sous-lieutenant à cette science si raffinée de l'étiquette anglaise. Là, point de discussions, point de conversations sur l'art militaire, mais la causerie du grand monde; les grades disparaissent; il n'y a plus de lieutenans-colonels ni d'enseignes, mais des gentilshommes. Un officier est cassé pour avoir dîné avec des sous-officiers; ceci s'explique quand on songe comment se recrute l'armée anglaise, ce qu'est le soldat anglais, qui trouve dans l'enrôlement « un port de sauvetage sur la route de Botany-Bay! » Chez nous, le soldat est un militaire qui n'est pas encore officier; dans l'armée anglaise, c'est un mauvais sujet qui ne le sera jamais. Il y a si peu d'enrôlemens volontaires chez nos voisins qu'on y peut considérer les soldats, et nous tenons cet aveu de ceux qui les commandent, comme des hommes à moitié perdus, auxquels une discipline sévère redonnera les qualités que la patrie réclame d'eux, l'obéissance, le courage, l'honneur. Pour y parvenir, on apprivoisera le militaire en le nourrissant selon les exigences de son appétit d'homme du nord, en le payant bien, en lui ôtant tout sujet de plainte, bien plus qu'en lui montrant la gloire comme récompense de ses services et de ses privations. Il n'y a pas possibilité de conduire de la même façon le soldat enrôlé pour toute sa vie par la

supercherie d'un raccoleur et le citoyen que le sort appelle sous les drapeaux pour servir pendant quelques années.

Quant aux cipayes, ils sont précisément dans des conditions toutes différentes de celles où se trouve le soldat européen. Là, le brahmane et le paria combattent et manœuvrent côte à côte; servir dans les armées de la compagnie est un honneur pour l'Hindou. « Les heures du service une fois passées, dit M. de Warren, c'est-à-dire dès sept heures du matin, l'étranger qui traverserait les lignes d'un cantonnement ne se douterait guère qu'il est dans un quartier militaire. Les cipayes quittent aussitôt leur uniforme, vont la poitrine et les pieds nus comme les gens du peuple, en caleçons (*paedjamas*), la petite calotte sur la tête. Point d'armes entre leurs mains durant tout le jour; elles sont déposées après l'exercice dans de petits magasins.... Non que les officiers se défient de la loyauté de leurs soldats, on ne se défie que de leur sens commun, on les regarde comme des enfans. » Aussi les guerres un peu sérieuses prouvent bien vite quels soldats sont ces cipayes, dont on vante la discipline. Là où le commandement du chef demande à être pour ainsi dire interprété par l'intelligence de chaque combattant, ils hésitent, reculent même, incapables qu'ils sont d'aller au-delà de l'ordre énoncé. Ce n'est pas tout de faire l'exercice avec la précision d'un automate; il faut, en maniant son arme, sentir ce que l'on peut être avec son secours.

Nommé interprète à la suite d'un examen, le sous-lieutenant Warren vit peu à peu s'abaisser autour de lui cette barrière qui s'était élevée d'abord au mot malsonnant de *Frenchman*. Trois mois après son arrivée à Bellary, dès le début dans sa nouvelle carrière, voici la découverte que fit le jeune officier : « Dès que je fus jugé capable de prendre mon tour de garde, on me détacha pour commander le poste de la citadelle, confié alternativement aux officiers de sa majesté britannique et à ceux de la compagnie.... C'est un service de deux jours, très recherché à cause de la pureté et de la fraîcheur de l'air dont on jouit à cette élévation. En recevant les ordres écrits des mains de mon prédécesseur, et en prenant possession des localités, je fus extrêmement surpris d'y trouver un prisonnier d'état, dont il était assez singulier que mes camarades ne m'eussent jamais entretenu. C'était le nabab, souverain légitime de Karnaul, petite principauté située au nord-est des provinces cédées, et qui à cette époque jouissait encore d'une espèce d'indépendance. Ce malheureux était victime d'une de ces grandes iniquités qui signalent à chaque pas la politique anglaise. A la mort de son père, l'ami et le protégé des Anglais, il avait revendiqué ses

droits à la principauté comme fils aîné et seul fils légitime. Ses droits avaient été d'abord reconnus; il avait même reçu l'investiture des mains du collecteur, et atteignait déjà les bords de l'Hundry, petite rivière qui séparait son royaume du territoire de la compagnie. Sur l'autre rive, il voyait déjà s'élever sa capitale, le palais de son père; mais une sourde intrigue était suscitée contre lui par son frère naturel.... Malheureusement aussi *il avait révélé une intelligence et des talens qui le faisaient craindre;* on cherchait un prétexte pour revenir sur l'engagement contracté. Le hasard voulut que cette nuit même le nabab surprît l'infidélité d'une de ses femmes; il était musulman, son sabre lui fit justice des coupables. Ce fut un crime tout trouvé.... Sur la rive droite, il était encore l'hôte des Anglais, et avait enfreint leurs lois. On le ramena prisonnier à la citadelle de Bellary, tandis que son frère montait sur le trône. »

Ce bâtard, créature des Anglais, remercia ses protecteurs en organisant une conspiration gigantesque qui fit grand bruit dans l'Inde en 1839; le hasard seul la fit découvrir, « et il fallut l'étouffer dans des flots de sang. » Mais revenons au prisonnier, qui se consumait depuis six ans déjà *in carcere duro*. La compagnie, sourde à ses plaintes, ne voulait pas même le juger. « Par un raffinement de cruauté, tout rapport direct avec sa mère et ses femmes lui fut interdit; on ne lui laissait qu'une modique somme de cinq cents francs par mois qu'il recevait de sa mère. Doué d'une singulière intelligence, d'une instruction extraordinaire chez un natif, il éprouvait un besoin de société qui lui faisait rechercher même celle des officiers qui se relevaient pour le garder, malgré la dureté et l'insolence qu'il rencontrait souvent; il ne pouvait se passer de communiquer, d'échanger ses idées.... On peut dire qu'il mendiait le contact, la conversation de ceux chez qui il devait espérer plus d'éducation. » Le pauvre nabab s'était pris d'une amitié extraordinaire pour le jeune officier français; il ne le quittait pas durant les quarante-huit heures de service. « Quand, après une soirée consacrée à son jeu favori (le jeu d'échecs), je me jetais enfin sur mon lit de camp, il s'asseyait à mes pieds pour me regarder dormir et protéger mon sommeil contre les insectes. » Une circonstance se présenta bientôt qui fit sentir à M. de Warren les pesantes obligations de l'état qu'il avait embrassé. Laissons-le raconter lui-même : « Jamais le nabab n'avait pensé un instant à éprouver ma fidélité à mon drapeau; mais un jour, espérant avoir détourné mon attention, il avait fait dire à une de ses femmes, la plus dévouée, la plus chérie, dont il était séparé depuis sept ans, de se présenter à la citadelle sous le dé-

guisement d'un marchand de fruits, auquel la consigne permettait d'entrer. J'avais remarqué dès le matin chez mon hôte et mon prisonnier une excitation fébrile extraordinaire; il ne tenait pas en place un instant, me répondait d'un air distrait et regardait par ma fenêtre ouverte.... Dès qu'il aperçut le marchand déguisé, il me quitta sous quelque prétexte pour me cacher son émotion et attendre le résultat dans *l'espèce de tanière* où il était logé. J'avoue que j'avais deviné son secret, et, tout en veillant à ce qu'il ne m'échappât pas, je faisais des vœux sincères pour le succès de son stratagème; mais le même trouble qui avait trahi le mari fit découvrir la femme : interrogée par le sergent de garde, elle balbutia. Sa grace involontaire, sa timidité et la délicatesse de ses traits firent deviner son sexe. Je fus bientôt appelé pour vérifier son laissez-passer et obligé de la repousser moi-même du seuil où elle était arrivée. Je ne revis plus ce jour-là mon pauvre nabab; il resta absorbé dans sa douleur. Le lendemain, il reparut triste, mais calme, trop délicat pour se plaindre, et aussi aimant que jamais! »

Ce touchant épisode, jeté là au milieu du récit tumultueux et gai de la vie des camps, est du nombre de ceux qui, sous la plume de M. de Vigny, prennent les proportions du drame et mettent dans leur véritable jour la grandeur et la servitude militaires. Mais ici cette anecdote, simplement racontée, n'excite pas seulement la pitié en faveur du prisonnier d'état; elle révèle la honteuse cruauté d'un gouvernement qui, dans son hypocrisie, suppose un crime pour retrancher du monde un prince trop digne de régner.

Maintenant suivons l'historique de la campagne qui rendit cette même compagnie maîtresse du territoire de Coorg. Ce petit état est un fief érigé en royaume au profit d'un prince qui avait lâchement trahi Tippou dans l'espoir de grandir par la ruine du sultan de Mysore. Son fils lui succéda, « mais la sœur du nouveau prince, mariée à un homme de quelque importance, s'enfuit sur le territoire de la compagnie et commença une série d'intrigues près du gouvernement de Madras, pour détourner la succession en sa faveur. Entre autres accusations qu'elle avançait contre son frère, elle prétendit qu'il la poursuivait d'un amour incestueux. *La moralité de la compagnie s'en émut;* elle fit des remontrances auxquelles le radja répondit avec mépris. On pensa dès-lors sérieusement à l'avantage qu'on retirerait de la possession de son territoire et surtout de celle de son trésor que l'on croyait très riche. » La compagnie avait besoin d'un prétexte, et elle sut le trouver. Le radja refusait de livrer quelques réfugiés poli-

tiques! — La guerre est déclarée; trois colonnes s'avancent pour envahir le petit territoire, en pleine mousson, à travers ces Gatthes que les torrens coupent et déchirent, au milieu de coteaux couverts encore de forêts gigantesques et primitives. Voici en quelques lignes l'aspect du pays dans lequel s'engageaient les trois colonnes; ce tableau, pris sur nature, nous le montrera comme les soldats l'apercevaient eux-mêmes au travers d'une clairière : « Outre les embûches de l'homme, nous avions à craindre tous les hôtes de la forêt, et en première ligne le tigre et l'éléphant, qui s'en disputent la souveraineté. A chaque pas, le bruit de notre approche faisait lever devant nous des daims, des paons, des coqs de bruyère; un sanglier énorme traversait le sentier et plongeait avec fracas dans les broussailles. Des bandes nombreuses de singes nous accompagnaient et nous devançaient, sautant de branche en branche avec une agilité comparable à celle des oiseaux, grimaçant et babillant. Plus d'un fusil retenu par la discipline s'abaissa involontairement pour nous venger de leurs outrages; plusieurs fois leur nombre, le bruit et l'agitation de leurs ébats nous firent croire à la présence de l'ennemi... Parfois aussi de vieux teks complètement blanchis par l'âge, déracinés et arrêtés à moitié dans leur chute par d'autres arbres, témoignaient que la hache n'avait jamais pénétré dans ces lieux sauvages; ailleurs, c'était à peine si nous pouvions avancer entre les gerbes serrées des bambous et les broussailles qui accrochaient et déchiraient nos uniformes. Quand, à de longs intervalles, se présentait une clairière ou le bassin défriché d'un torrent, nous traversions généralement un misérable village entouré d'une palissade, ou plus souvent encore une collection de huttes établies sur les arbres parmi le feuillage, d'où les habitans veillaient à la sûreté de leurs champs et défendaient plus facilement leurs moissons contre les ravages des bêtes féroces. » On reconnaît bien là le centre de ce pays sauvage, plein de légendes terribles, que les Hindous des anciens temps désignaient tout entier par le nom de *forêt*, et qu'ils peuplaient d'êtres malfaisans. Il y avait donc là deux ennemis à combattre; le plus terrible, c'était le pays, souvent inaccessible, où il eût été assez aisé d'arrêter l'armée. La colonne du nord, celle dans laquelle servait M. de Warren, réduite au tiers de ses bagages par ordre supérieur, pour être plus leste, ne traînait à sa suite que 2,500 *camp followers* (serviteurs du camp) et 1,038 bêtes de somme, dont 200 chameaux et 8 éléphans. Le nombre des combattans, il est vrai, n'atteignait pas le chiffre de 2,500. Quand les bagages sont au grand complet, la moindre petite armée se change en une masse de

peuple qui affame les routes. Tout ce matériel est destiné à tenir à portée du soldat européen le comfort auquel on l'accoutume, non précisément par tendresse pour lui, mais parce que la compagnie a déboursé pour son passage, son enrôlement, son éducation, une certaine somme dont il représente l'intérêt. N'est-il pas d'ailleurs l'élément indispensable des armées indiennes? On le met à la tête des indigènes pour les entraîner, pour leur donner l'élan. Chaque fois que les cipayes vont au feu, la première charge coûte la vie à plus d'un des officiers européens qui les commandent; moutons dociles, il leur faut le bélier dont ils suivent les pas. Souvent aussi on les voit, ébranlés par une résistance inattendue, battre précipitamment en retraite, abandonner dans la mêlée l'officier qui s'est jeté en avant; le remords, la honte, leur arrachent des larmes, mais le fusil échappe de leurs mains : ils sont terrifiés. Par sa valeur, par sa supériorité personnelle, le soldat blanc est aux yeux des naturels le symbole de l'organisation, de la tactique et de la persévérance européennes; initié par son intelligence aux plans dont il travaille à assurer le succès, il voit le but et concourt de son mieux à l'action principale. Le soldat hindou résume toutes ses qualités en une seule : l'obéissance. S'il combat, s'il se lance sous les balles, s'il se fait tuer avec courage, c'est par obéissance : le respect pour ses chefs, il le conserve jusque dans le désordre d'une insurrection; mais il lui faut des chefs, sans quoi l'armée hindoue cesse à l'instant même d'exister. Ces troupes indigènes ne sont bonnes « qu'à imposer par leur nombre et par leur tenue aux peuplades de l'Inde dont elles sont sorties; » à elles les corvées, les ennuis, les détails du service; « elles sont comme les jambes de l'armée, tandis que les Européens en sont les bras, la tête et le cœur. »

L'éducation du cipaye est donc plus longue et plus difficile que celle du soldat européen, à quelque nation qu'il appartienne. Dans ce pêle-mêle d'Hindous, de musulmans de toutes castes, il se rencontre des hommes braves auxquels convient surtout la guerre d'avant-garde, telle qu'il la fallait faire dans ces montagnes couvertes de forêts; mais une panique est toujours à craindre dans les rangs de ces Orientaux à l'imagination ardente, faciles à impressionner, portés à subir les influences d'une nature gigantesque, souvent terrible. Le passage suivant fait voir le soldat indigène sous son double aspect : « Pour éviter les surprises, les deux flancs étaient protégés par la compagnie de carabiniers d'élite du 24e indigène. Ces derniers étaient des soldats éprouvés dont une longue habitude de la guerre de montagne avait trempé le courage et tout-à-fait consommés dans leur métier. Ils avan-

çaient comme des serpens, souvent sur leurs genoux ou à plat ventre, en rampant à travers les tiges. Quoique incapables, comme tous les Indiens, d'un conflit personnel ou corps à corps, ils avaient du sang-froid et supportaient patiemment le feu. Leur conduite en ce jour et dans toutes les occasions fut admirable. Je ne puis en dire autant du reste de notre petite troupe. Vers sept heures du matin, un premier coup de fusil tiré sur la tête de la colonne produisit une telle confusion dans la partie indigène de l'avant-garde, que les cipayes se mirent à exécuter sans aucun ordre un feu roulant à droite et à gauche sur nos propres éclaireurs. Ce fut avec une peine extrême que nous parvînmes à faire cesser cette fusillade, véritable disgrace pour ces soldats effrayés, qui, dans leur terreur, tiraient sur le fourré devant eux sans apercevoir aucun objet. »

Engagées dans des défilés menaçans, dans des forêts impénétrables, les divisions d'attaque ont à passer sous les balles que lancent sur elles les fusils à mèche des tirailleurs ennemis, perchés au haut des arbres, dans des huttes. Çà et là aussi pleuvent quelques flèches. Sur une crête escarpée s'élève la forteresse de Bakh; malgré le courage des officiers qui ébranlent les palissades d'une main désespérée, l'assaut est repoussé avec des pertes considérables; les montagnards ont détruit à peu près les deux premières colonnes; les vautours par milliers s'entassent sur les cadavres dont le coutelas recourbé des Coorgas a enlevé les têtes. Une odeur pestilentielle monte du fond de ces gorges redoutables où une armée anglaise vient de faire la triste épreuve des désastres qui l'attendent au pays des Afghans. Au milieu de ce triomphe, le radja de Coorg perd courage; il a peur, non d'un ennemi qu'il vient de battre, mais de la colère grossissante de cette compagnie qui lui enverra sans doute redemander compte de ses légions. Après avoir engagé la lutte, la force morale lui manque pour la continuer. Ce fait explique le succès à peu près certain des armes anglaises dans l'Inde, toutes les fois qu'elles se dirigeront vers ces princes isolés, déjà dépendans, qui n'attendent aucun secours du dehors. Pour la compagnie, il suffira de sacrifier de l'argent et quelques hommes, et tôt ou tard la partie sera gagnée.

A ce souverain victorieux « on laissa la vie et un revenu d'un million, sous la condition de demeurer le reste de ses jours à Bénarès. » Une réduction considérable des impôts attacha au gouvernement anglais ce petit peuple dont l'énergie et la bravoure avaient paru redoutables; un nouveau point d'appui était trouvé pour agir plus sûrement contre les populations des montagnes toujours mal soumises. Cepen-

dant le radja doit quitter sa résidence; les troupes qui l'attendent sont rangées devant le palais; les heures s'écoulent; sous un soleil foudroyant, des soldats tombent frappés d'apoplexie. Que se passait-il donc dans la demeure du prince? Le voici : « on sut enfin qu'une scène des plus déchirantes se passait dans l'intérieur de cette demeure royale. Le prince ne s'était rendu et n'avait ordonné à ses troupes victorieuses de nous livrer les passages que sous l'espérance, on ajoutait même sous la promesse formelle que ses erreurs seraient pardonnées, et qu'on ne le dépouillerait pas entièrement de ses états.... La nouvelle que sa déchéance était prononcée lui avait été communiquée seulement le jour où l'on devait l'arracher à ses foyers. Alors sa douleur, sa rage, ses regrets d'avoir cru à la générosité anglaise ne connurent plus de bornes. Il se roulait dans des convulsions horribles, s'arrachant les cheveux, se tordant les mains, déchirant ses vêtemens. »

Comment, dans l'Inde surtout, se trouve-t-il des princes qui croient à la générosité anglaise? Le pauvre radja se vit menacé; il lui fallut monter dans son palanquin aux dorures royales, et son visage était baigné de larmes; il détourna les yeux pour les porter sur son palais, sur la campagne, sur ces forêts natales qu'il ne devait plus revoir. — Ses sujets le virent partir pour l'exil avec les marques de la plus profonde douleur; selon l'usage hindou, « ils se prosternaient dans la poussière en en criant : Samy! Samy! Dieu! Dieu! » Et une dynastie de plus alla s'éteindre aux bords du Gange, dans cette ville sainte où l'Inde enterre l'un après l'autre tous ses rois! — C'est ainsi que la compagnie combat, triomphe et traite avec les radjas. Cette expédition de Coorg n'est qu'un bien petit épisode de ses guerres dans l'Inde, mais il a le mérite de mettre en relief tous les traits caractéristiques d'une campagne de ce genre : le courage incontestable des officiers anglais, la faiblesse des troupes indigènes, les fautes commises par les chefs supérieurs, souvent fort ignorans des localités, le bonheur qui accompagne presque partout les armes de la compagnie, et enfin son inflexible politique.

III.

Maintenant, abordons le tableau général de l'empire britannique dans l'Inde. C'est à la Russie que M. de Warren paraît s'adresser dans cette dernière partie de son livre; nous avouons franchement que,

dans le cas où cette puissance tomberait sur l'Hindoustan par le nord de l'Asie, il nous paraît douteux qu'elle fît pire, mais peu probable qu'elle fît mieux que la compagnie anglaise. Doit-on remettre entre les mains de la Russie, même par hypothèse, le sort des rois et des peuples dont on désire sincèrement le bien-être? Toutefois, quand on est dans l'Inde, le contraste de la faiblesse matérielle des Anglais avec la force positive et numérique des Hindous est si frappant, qu'on se demande si les choses dureront toujours ainsi; en tournant ses regards autour de soi, on voit la Russie seule apparaître sur l'horizon: c'est donc à elle qu'on fait signe à tout hasard. Il faut convenir aussi que la présence d'un officier cosaque à Bokara, d'un aventurier russe vers le pays des Afghans cause dans les trois présidences une rumeur considérable; la compagnie est trop habile dans l'intrigue pour ne pas s'émouvoir au contact même passager d'un sujet du czar avec quelques-uns de ces khans auxquels elle n'a pas fait peur encore. Mais au point de vue français, les récriminations contre un gouvernement machiavélique s'adressent plus volontiers à l'humanité tout entière; dévoiler un fait honteux, le mettre en évidence sous les yeux du monde, c'est châtier le coupable par sa faute même.

Voilà un siècle et demi que la *compagnie de commerce*, s'écartant de son but premier et principal, travaillait à se transformer en une *compagnie de gouvernement*. Les intérêts devinrent si compliqués, les relations pacifiques et hostiles avec les pays voisins se multiplièrent tellement, qu'il devint impossible de diriger du fond de l'Europe cette immense machine administrative. Le ministère anglais dut renoncer à se charger des affaires d'un gouvernement qui exigeait des études spéciales et parfois des actes qui ne pouvaient dignement émaner d'un cabinet européen. Par un acte de 1833, « la compagnie, renonçant au monopole du commerce avec la Chine, s'est interdit aussi tout négoce, et a été solennellement investie du *gouvernement immédiat de l'empire hindou-britannique* jusqu'au 30 avril 1854. Une royauté à la fois représentative et aristocratique, une corporation qui compte parmi ses membres des femmes et même des étrangers, régit cet empire colossal. Trois mille cinq cent soixante-dix-neuf possesseurs d'actions principales confient le soin de leurs intérêts à la cour des propriétaires, d'où émane à son tour la cour des directeurs; cette dernière cour s'assemble une fois par semaine et vote au bulletin secret: voilà l'organisation fondamentale de la compagnie. Le président et le vice-président, assistés, s'ils le jugent convenable, d'un troisième collègue, composent le comité secret qui, réuni et subordonné au bureau, dé-

cide exclusivement et en dernier ressort de la paix et de la guerre, des traités et des négociations avec tous les princes et gouvernemens de l'Inde, ou *avec tous les autres princes* et *gouvernemens quelconques*, ou *sur la politique à observer avec tous ces princes* et *gouvernemens;* en un mot, de toutes matières qui demandent le silence et le secret. » A ce conseil s'ajoute le bureau du contrôle par lequel la couronne se réserve de prendre part aux délibérations et de surveiller la politique du gouvernement suprême des Indes. Ce bureau est censé recevoir la première communication de toutes les questions à examiner; nous disons censé, parce que le contraire a presque toujours lieu. « Ce système, dit M. de Warren, a pour but de produire un accord et une harmonie apparens dans le jeu de ce gouvernement à deux têtes, et dégage la cour des directeurs comme aussi le bureau du contrôle de leur responsabilité respective devant la loi; ce qui leur importe plus encore, il les dégage de leur responsabilité devant le public, qui reste tout-à-fait dans l'ignorance de la manière de voir de chacune des autorités directrices, et ne sait par conséquent à qui attribuer le blâme des mauvais résultats qui peuvent suivre. »

La charte de 1833 a défini d'une façon plus précise la position du conseil des directeurs vis-à-vis du bureau de contrôle. Le gouverneur-général, nommé en réalité par le souverain sur la présentation des directeurs, n'en jouit pas moins d'une immense étendue de pouvoirs; les attaques très vives auxquelles il est si souvent en butte de la part des journaux de l'Inde prouvent combien est grande la responsabilité qui pèse sur lui.

Le système suivi par la compagnie pour se substituer peu à peu aux princes indigènes, le plus habituellement sans avoir recours à la force, est aussi simple « que régulier dans son cours et certain dans ses résultats. » Prêter l'appui de ses troupes aux radjas contre la turbulence de ses propres sujets ou les invasions de l'étranger, augmenter ces *subsides* à mesure que la mauvaise administration des souverains semble les rendre plus nécessaires; avoir bientôt en main toute la force militaire de l'état protégé; se faire céder à la fin, pour acquitter la solde toujours arriérée des troupes, une partie du territoire ou une partie du pouvoir civil : ceci équivaut à avancer à un prodigue tout l'argent qu'il dépense en folies, pour rester un jour maître de son patrimoine. A ce mode d'usurpation déjà peu honorable, on peut en ajouter un autre, auquel la compagnie a recours fréquemment pour dissoudre la puissance trop compacte d'un état voisin : c'est de tenir à sa portée un prétendant dont elle fait valoir les droits à tout propos,

et qu'elle lance avec ses propres forces sur le territoire convoité. « Aujourd'hui, chacun des gouvernemens indigènes qui subsistent encore, petit ou grand, libre ou asservi, a toujours au cœur de la capitale, à la porte du palais du prince, au milieu de sa vie intime, son germe de destruction, qui se révèle sous la forme d'un envoyé, d'un chargé d'affaires ou d'un résident, avec son cortége ordinaire, une force subsidiaire ou simplement une escorte. Le plus souvent, ce résident exerce sur le prince soumis à sa tutelle une autorité d'abord soigneusement dissimulée, mais dont le voile devient de jour en jour plus transparent. C'est quelque chose entre l'ordre et le conseil, conseil s'il est accepté, ordre s'il y a résistance. » Ces résidens, il faut bien le dire, jouent, à la cour qu'ils surveillent, le rôle que les Anglais supposent si volontiers être celui des voyageurs qui demandent à visiter l'Inde, le rôle d'espion. Espionnés à leur tour par le gouvernement suprême, ils lui doivent un compte exact de toutes leurs démarches autant que de tous les évènemens sans exception dont ils sont témoins. Leur nombre est immense, si l'on songe que chez les Sicks, dans le Bundelcund et dans les états radjpoutes, on compte près de cent agens accrédités, tous rivalisant de zèle pour servir la cause qui leur est confiée, et cela pour deux raisons : la première, c'est que cette carrière diplomatique conduit aux premiers emplois; la seconde, c'est que l'esprit patriotique et national a de fortes racines dans le cœur des Anglais. Ils le poussent jusqu'à l'égoïsme même, en subordonnant à l'intérêt de leur pays celui du monde entier.

Aujourd'hui, deux cent vingt royaumes, principautés et fiefs principaux, dépendans ou tributaires, subissent d'une façon plus ou moins directe le joug de la compagnie. Leur histoire est écrite tout entière dans ce peu de mots qui divisent en quatre catégories les princes indigènes : « 1° princes indépendans quant à l'administration intérieure de leurs états et non dans le sens politique; 2° princes dont les états sont gouvernés par un ministre choisi par le gouvernement anglais et placé sous la protection immédiate du représentant ou agent qui réside à la cour du souverain nominal; 3° princes dont les états sont gouvernés par le résident lui-même ou par des agens de son choix; 4° princes dépossédés et pensionnés, conservant le titre d'altesses, *inviolables dans leurs personnes, et affranchis de la juridiction des cours*, excepté en matières politiques. » — Certes, voilà pour l'orgueil anglais un beau spectacle : toute une légion d'altesses abdiquant entre les mains de la compagnie l'indépendance politique, la direction des affaires de l'intérieur, l'ombre d'une autorité quelconque, enfin ce

misérable trône auquel le prince nominal se tient cramponné jusqu'au dernier jour! Un danger intérieur allait grandir à la longue, et menacer l'empire en l'attaquant au cœur; la race née du mélange des Européens avec les familles indigènes pouvait s'interposer entre les maîtres et les sujets. Le préjugé de la couleur est venu frapper de réprobation toute une classe utile de citoyens, et la refouler au pied de l'échelle sociale; puis, pour ne pas l'irriter, pour ne pas se l'aliéner d'une façon définitive, on l'a casée dans des positions subalternes, où elle végète assez heureuse de son sort, sous le patronage intéressé des classes régnantes. A elle les emplois d'écrivains dans les bureaux publics, dans les maisons de commerce, côte à côte avec les indigènes.

Dans cette position unique au sein de l'Asie, les Anglais ont-ils amélioré l'état moral et physique des peuples? Doit-on, avec les uns, applaudir à la conquête qui substitue la domination plus douce d'un gouvernement chrétien à la tyrannie brute d'un despote asiatique? Mais suffit-il de renverser un trône pour réformer les désordres des mœurs, les abus inhérens au paganisme? Si les nations soumises directement à la compagnie ne sont plus pressurées par leurs rois et par leurs ministres, ne doivent-elles pas, tout épuisées qu'elles sont, subvenir aux frais d'une administration nouvelle? Doit-on, avec les autres, accuser l'Angleterre de tous les maux qui pèsent sur des pays depuis si long-temps en proie à un germe de destruction, qui se démembrent au moindre choc d'une puissance établie? Pas davantage; mais on peut reprocher à la compagnie d'avoir agi avec un égoïsme révoltant, d'avoir laissé de côté toute idée civilisatrice pour spéculer sur les peuples et sur les provinces, de ne s'être point occupée de mettre un terme à cette misère croissante qui épouvante le voyageur au milieu du luxe effronté dont s'entourent les Européens. On peut lui reprocher de marcher à l'aventure sans semer le bien autour d'elle, de telle sorte que, si sa puissance croulait tout à coup, il ne subsisterait rien qui fût à sa louange dans cette vaste portion de l'Asie.

Quel est donc l'avenir d'une puissance qui s'étend à l'aveugle sans pousser des racines solides, qui s'appuie avant tout sur la faiblesse incroyable des peuples dont elle règle les destinées? Le gouvernement de l'Inde s'est fait asiatique dans sa politique odieuse, espérant que les nations de ces contrées supporteraient sans indignation des actes auxquels elles seraient habituées. « En 1840, l'héritier présomptif de Bardwan est emprisonné et traité comme un imposteur, parce qu'il réclame l'héritage de ses pères, impudemment vendu pour 25 millions de francs à un de ses oncles. Le radja de Sattarah ne veut

point gorger l'avarice des agens de la compagnie; on l'accuse de trahison, on le dépouille de ses états, on le relègue à Bénarès. » Ces faits et bien d'autres, consignés dans le livre de M. de Warren, prouvent que le gouvernement de l'Inde est aux abois sous le rapport des finances; la guerre de Chine est une preuve plus éclatante encore de ce parti pris de recourir aux expédiens. Sans le commerce de l'opium, nous disaient des Anglais de Calcutta, le Bengale ne peut plus subvenir à ses dépenses; d'ailleurs l'empereur de Chine a traité notre bien-aimée reine Victoria de *reine des barbares!* Voilà un argument péremptoire dont la seconde partie surtout est d'une remarquable logique. Malheureusement le territoire de la compagnie est appauvri plus qu'on ne pourrait le croire; Montgomery-Martin estime à un million de livres sterling le capital retiré de la circulation de l'Inde depuis cinquante ans. Tandis que le laboureur et les classes inférieures sont exposés, par la moindre sécheresse, à mourir de faim, la caste noble et guerrière, privée de ses emplois, de ses grades dans les armées, languit et s'irrite. Qu'on ne s'y trompe pas; ce qui rayonne encore dans ces lointaines contrées, c'est plus l'éclat mourant des temps passés que l'œuvre d'une splendeur nouvelle. L'Inde n'est plus le pays des trésors et des richesses, mais un domaine épuisé que l'Angleterre livre aux jeunes fils de ses grandes familles patriciennes. Bien qu'elle ait changé de rôle, la compagnie est restée marchande; aussi rien ne peut lui être plus fatal que l'humeur conquérante d'un gouverneur-général.

Avec tout cela, les Anglais peuvent-ils croire qu'ils soient aimés de leurs sujets asiatiques. Quand aucune classe de la société n'a gagné en masse à leur présence dans l'Inde, quand les travaux entrepris par les empereurs n'ont été ni continués, ni restaurés par eux, la crainte est l'unique sentiment qu'ils inspirent. Mais ce sentiment n'est-il pas du nombre de ceux dont on peut revenir? Supposons qu'après avoir rencontré, au-delà du cercle dans lequel elle s'étend, des populations plus braves (et cela s'est vu déjà), plus capables de résistance, la compagnie s'arrête, cesse de se montrer conquérante et victorieuse; son prestige s'efface; les peuples soumis rougissent de leur faiblesse. Dans le cas où une influence étrangère exciterait à la révolte les habitans des plus distantes provinces, où les troupes indigènes refuseraient de tourner leurs baïonnettes contre la poitrine de leurs coreligionaires, à quel nombre se trouveraient réduites ces colossales armées? Enfin ne peut-il pas arriver que la Russie, traversant le désert où elle a une fois déjà laissé ses canons, se montre menaçante aux frontières du

nord, promette aux khans, quitte à les tromper ensuite, aux hordes des montagnes, une augmentation de territoire et le pillage des grandes villes? Alors comment trouver des ressources dans une population mécontente, subitement prise d'une terreur mêlée d'espérance? comment compter sur le dévouement des cipayes, attaqués par des troupes disciplinées ayant au même degré qu'eux l'obéissance passive, et de plus qu'eux la force physique? A voir comment elle agit, on supposerait facilement que la compagnie anglaise a hâte de jouir de la brillante position qu'elle a su se faire. « C'est notre retraite de Russie que nous ferons en quittant le Caboul, » disait un officier anglais lors de la première expédition. Ce mot est sérieux; il condamne les armées anglaises à pousser toujours en avant, jusqu'à ce qu'elles rencontrent l'obstacle qui les fera reculer indéfiniment.

Non seulement en Europe, mais dans l'Inde, il y a plus d'un esprit sérieux que l'aspect d'une si éclatante prospérité inquiète. La population qui dort au pied du Vésuve, enivrée par la magnificence du climat, s'épouvante au premier nuage de fumée que lance le volcan; la sécurité dont jouissent aux bords du Gange les Anglais conquérans est troublée par le plus léger murmure qui se fait entendre au fond des provinces. Il ne faut qu'une étincelle pour enflammer ces poudres un peu mouillées, il est vrai. Un jour que nous traversions la plaine qui sépare Chaul des Gatthes occidentales, il nous arriva de faire halte près des tentes où campaient de jeunes officiers de la compagnie. Après le déjeuner et la sieste, ceux-ci, ennuyés de rester dans l'inaction, s'arment chacun d'une des longues lances piquées par l'escorte autour du pavillon, et s'en vont, vêtus de larges caleçons blancs, transpercer les chiens du village. Quand l'animal restait fixé au fer de la lance, l'officier l'en détachait en le poussant du pied. Ce brutal plaisir souleva l'indignation des Hindous; ils reculaient devant les chiens sanglans qui venaient expirer entre leurs jambes. — Hélas! nous dit un compagnon de voyage anglais et employé de la compagnie, c'est par de semblables niaiseries qu'on rappelle aux populations le souvenir du joug de l'étranger. — Et réfléchissant en lui-même aux actions bien plus graves que cette pécadille ramenait dans son souvenir, il ajouta : Qui sait comment nous expierons un jour notre hautaine puissance?

Les causes de cette future expiation, qu'il prévoit aussi, c'est dans l'examen impartial des évènemens, dans l'appréciation des systèmes financiers et administratifs, que M. de Warren les découvre; il étudie surtout, et c'est là une des parties les plus intéressantes de son livre, les relations de la compagnie avec ses sujets indirects; il passe en revue

l'organisation sociale et militaire du gouvernement anglo-indien, remet sous les yeux du lecteur les invasions des Afghans et des Mogols, en comparant l'état de l'Inde à ces diverses époques avec l'état actuel des mêmes contrées. Entre autres questions, il pose celle-ci : l'Angleterre a-t-elle bien mérité des peuples de l'Asie, sous le point de vue d'amélioration morale? quels progrès a-t-elle fait faire aux lumières, comment a-t-elle répandu le christianisme au milieu des musulmans et des païens? La compagnie n'a-t-elle plus d'ennemis à redouter dans le sein même de ses possessions? Au milieu des embarras sans nombre qu'elle se crée chaque jour, sa position devient plus en plus difficile; il s'est rencontré des guerres coûteuses, celle contre les Birmans, la fatale campagne de l'Afghanistan, l'expédition du Scinde, hautement blâmée, qui fait craindre déjà que la puissance britannique ne marche à pas précipités vers une époque de décadence dès long-temps pressentie. Dans le cas d'un revers qui l'obligeât à chercher dans une alliance étrangère un appui contre les menaces des peuples asiatiques, vers qui l'Angleterre se tournerait-elle? « J'ai voulu, dit M. de Warren dans sa conclusion, en lui dévoilant la vérité sur toutes les questions de l'Inde, en ne lui offrant que la vérité, mais toute la vérité, lui ouvrir les yeux sur l'étendue du danger qu'elle a bravé, qu'elle brave encore, dissiper le nuage que l'encens national élève sans cesse autour d'elle, et qui l'a si récemment égarée jusqu'aux bords de l'abîme. Je voudrais la forcer, en l'effrayant, à se jeter dans les bras de la France et enchaîner désormais leurs destinées! » Soit; mais la France n'oubliera pas, en lisant certains passages de *l'Inde anglaise en* 1843, quel est le caractère du peuple qu'un intérêt puissant contraindrait à réclamer un jour le secours de son amitié.

Pour les hommes réfléchis, pour ceux qui interrogent les causes, cette dernière partie de l'ouvrage de M. de Warren sera pleine d'intérêt. Ses conjectures, d'ailleurs, sont basées sur les chiffres d'une statistique exacte. En examinant nous-même avec attention ce travail sur l'Inde anglaise actuelle, voici ce qui nous a frappé. D'abord on oublie trop que la puissance britannique est née d'hier en Asie; comme elle a jeté ses plus profondes racines dans un temps où la France, en proie aux convulsions révolutionnaires, ne voyait pas si loin, nous avons été tout surpris, après la tourmente, de trouver l'édifice debout, d'autant plus qu'il avait été construit à nos dépens. Considérant dès-lors l'établissement des Anglais dans l'Inde comme un fait accompli, les autres nations, et la France avec elle, se sont prises à regarder avec éblouissement ces lointaines conquêtes, dont le bruit leur arrivait à peine après

l'expédition finie, car un des grands mérites de la politique de la compagnie, c'est d'être prompte : le coup est porté avant qu'on ait vu l'étincelle, parce que, quand les armées marchent, la diplomatie, pour choisir une expression honnête, a tracé la route. Or, si les États-Unis, qui couraient, il y a dix ans, à toute vitesse dans la voie d'une étonnante prospérité, se sont arrêtés déjà, faute d'avoir prévu ces accroissemens subits, que doit-on penser de l'avenir d'une puissance aussi faiblement appuyée que celle des Anglais dans l'Inde, et fatalement poussée à s'agrandir encore? D'un côté, elle rencontre des ennemis qu'elle n'ose plus attaquer, les Birmans : la première campagne a coûté trop cher en hommes et en argent; de l'autre, des princes qui commandent à des tribus contre lesquelles (au dire des officiers) ne peuvent lutter ses soldats indigènes : les émirs du Scinde; tribus turbulentes qu'on a imprudemment cherché à conquérir, après avoir violé les traités d'alliance à plusieurs reprises. Dans toute la partie du nord-ouest, les Anglais ne peuvent rien toucher sans se trouver en contact plus ou moins immédiat avec la Perse; la Perse, c'est presque la Russie. Il y a un autre terrain encore où cette dernière puissance peut engager incessamment la lutte avec l'Angleterre; nous voulons parler de la Chine. La Russie, seule privilégiée entre les nations d'Europe à la cour de Péking, ne peut manquer de s'opposer de toutes ses forces aux envahissemens que les Anglais tentent sur le littoral. Dès-lors on sent de quel côté doit être l'avantage. La zone supérieure de l'Asie entière appartient à la Russie mieux que le cœur de ce riche continent n'appartient à l'Angleterre; quand la compagnie aura déblayé peu à peu son territoire des princes et des dynasties encore debout, elle se trouvera face à face avec un peuple qui sera resté le même, que la misère éloignera de plus en plus des conquérans. Quand auront cessé d'exister ces petites cours qui animent çà et là cette société mourante, qui abritent le résident en lui prêtant de leur autorité, où seront les points d'appui? Tôt ou tard, ils disparaîtront, ces radjas, ces nababs dont la la compagnie a besoin pour diviser le pays, pour fomenter des intrigues; cet immense territoire ne sera donc plus qu'une seule ferme, exploitée par un nombre infiniment petit de propriétaires. Alors qui accusera-t-on des maux dont auront à souffrir tant de millions d'habitans? Si quatre officiers européens ont pu à eux seuls consolider le royaume de Lahore pour un temps, ne peut-il pas se rencontrer des aventuriers qui se mettent à la tête des populations soulevées? Avec leur armée indigène, les Anglais ont répandu autour d'eux l'esprit militaire plus qu'ils n'auraient dû peut-être, et cela faute d'avoir assez

de troupes blanches. Or, comme c'est des soldats européens que dépend le sort de l'Inde, la puissance anglaise est sérieusement menacée du jour où la fantaisie prendra à un conquérant du Nord d'envoyer ses légions par la route que suivit Alexandre. Alors, mais trop tard, la compagnie regretterait d'être seule sur le continent asiatique, sans voisin qui puisse faire cause commune avec elle. Il est donc temps qu'elle cesse de s'attirer la haine des indigènes et l'indignation de l'Europe par sa politique révoltante, et que l'Angleterre, de son côté, s'attache à ne pas éteindre le dernier germe de sympathie dans le cœur des peuples qui devraient être ses alliés naturels.

Il est difficile d'ailleurs d'apprécier ici la quantité et la valeur de tous les matériaux que renferme l'ouvrage de M. de Warren. Voyageur, il raconte ce qu'il a vu; militaire, il déroule le tableau de l'organisation des armées dans lesquelles il a servi avec zèle et dévouement, non sans quelque part de gloire; quitte envers son drapeau, il raisonne sur les faits, déduit l'avenir du présent. Il y a sur ce dernier point une distinction à faire : révéler ce qu'une position exceptionnelle a pu nous amener à découvrir, dévoiler des secrets, c'est trahir; publier ce que l'on a appris au grand jour, en compagnie de toute une armée, ce qui est consigné dans les annales d'un gouvernement, c'est écrire l'histoire. Enfin, avec les notes recueillies sur sa route, tracer un journal, et des évènemens observés tirer des conséquences, c'est user de son droit. Si cet ouvrage excite quelques murmures de l'autre côté de la Manche, la faute n'en est pas à l'auteur, mais au gouvernement de l'Inde, qui ne peut guère apparaître aux yeux de l'Europe, dans la nudité de sa politique, sans honte et sans remords.

****

ÉTUDES

SUR LES ÉCONOMISTES.

I.

ÉCONOMISTES FINANCIERS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

VAUBAN, *Projet d'une Dîme royale.* —
BOISGUILLEBERT, *Détail de la France; Factum de la France; Opuscules divers.*
— JEAN LAW, *Considérations sur le Numéraire et le Commerce; Mémoires et Lettres sur les Banques; Opuscules divers.*
— MELON, *Essai politique sur le Commerce.* —
DUTOT, *Réflexions politiques sur le Commerce et les Finances.*

Édition nouvelle, avec des Notices historiques sur chaque auteur, des Commentaires et des Notes explicatives,

DE M. EUGÈNE DAIRE.

Un moyen aussi sûr qu'agréable pour apprendre une science, c'est d'étudier son histoire. Le premier aperçu d'une grande découverte, les tâtonnemens, les erreurs au début, les illuminations soudaines, la lumière jaillissant du choc des idées, la part qu'il faut faire au hasard comme au génie, en un mot les leçons de l'expérience, composent un cours d'instruction plus saisissant et souvent plus profitable que la sèche exposition des principes abstraits. Appliqué à l'économie politique, ce genre d'étude offre un avantage de plus. En suivant le

mouvement graduel de la science administrative dans les œuvres de ceux qui en ont été les maîtres, on voit éclore, pour ainsi dire, les doctrines et les lois qui nous régissent, et, tout en apprenant la théorie, on se familiarise avec les difficultés de la pratique. L'idée de réunir en collection les écrits des économistes les plus célèbres, de façon à en former une sorte d'encyclopédie économique, fait donc honneur à l'éditeur qui l'a conçue : pour notre part, nous applaudissons à une entreprise dont les publications successives nous fourniront matière à d'intéressantes études.

Avant la formation des écoles systématiques qui ont reconnu pour chefs Quesnay et Smith, les écrivains politiques, attribuant naïvement les misères de leur temps au désordre des finances, ou à la pénurie des espèces, concentraient leurs méditations sur l'impôt et les mouvemens du numéraire. C'est en mémoire de cette tendance qu'on les qualifie aujourd'hui d'*économistes financiers*. Cette première série, confiée à l'intelligente révision de M. Eugène Daire (1), reproduit cinq publicistes, dont les écrits, rares et négligés de nos jours, ont fait grande sensation au commencement du dernier siècle : Vauban, plus instructif qu'aucun autre de ses contemporains sur l'état de la France pendant la seconde période du siècle de Louis XIV; Boisguillebert, qui entrevit les vérités fondamentales de la science; Law, le hardi financier du régent; Melon, le théoricien du système mercantile, et Dutot, praticien expérimenté, qui eut l'honneur de poser les vrais principes sur la nature des monnaies, et sur le rôle qu'elles accomplissent dans la circulation.

Accoutumés aujourd'hui au mécanisme régulier de nos institutions fiscales, à une répartition des charges équitable ou du moins jugée telle par la majorité des théoriciens, à une perception facile et bienveillante, à une comptabilité que les autres nations nous envient, à une publicité surabondante (2), nous avons peine à concevoir la situation financière de l'ancienne monarchie. En étudiant la gestion de la fortune publique, on éprouve un vague frisson d'épouvante, comme au récit de quelque brigandage ténébreux. Ne nous hâtons pas toutefois d'accuser nos pères : transportons-nous dans le monde où ils ont

(1) Cette première série est comprise en un seul volume grand in-8°, compact, de plus de 1,000 pages. Chez Guillaumin, libraire, galerie de la Bourse, 5.

(2) Il a été distribué, pendant l'avant-dernière session, à chacun des hommes politiques, 10,230 pages de comptes et de documens, presque tous relatifs aux finances.

vécu; sachons tenir compte de cette fatalité qui les a entraînés, sans qu'ils eussent pour se guider la lumière de l'expérience.

La révolution qui renversa la féodalité pour constituer la société moderne est, au point de vue de la science économique, un phénomène des plus curieux à observer. La féodalité était un système en vertu duquel les fonctions sociales, et particulièrement le service militaire, étaient conférés héréditairement et soldés par le revenu de la propriété donnée en fief. Depuis le haut baron jusqu'à l'homme de main-morte, chacun récoltait les fruits de son lot de terre, à charge de paraître en armes et de fournir son service au premier appel de son supérieur. Un prélèvement sur les revenus annuels, des droits perçus arbitrairement sur les divers actes de la vie civile, les amendes et confiscations judiciaires, constituaient le budget du seigneur. Or, indépendamment de la politique des rois et de la rébellion de la bourgeoisie, un seul fait qui s'accomplissait sourdement dans les régions inférieures de la société aurait suffi pour ruiner l'organisation féodale : nous voulons parler de la dépréciation des monnaies, qui ne cessa d'amoindrir les rentes ou autres redevances féodales estimées en argent. « L'augmentation de la valeur (nominale) de l'argent (1), dit le comte de Boulainvilliers dans sa XIIe *Lettre sur les états-généraux*, et la différente évaluation de la monnaie, avaient tellement affaibli le produit des fiefs, qu'au lieu d'une pleine et entière subsistance qu'ils donnaient auparavant à leurs possesseurs, d'où s'ensuivaient l'obligation et la possibilité du service, ils se trouvaient diminués de plus des trois quarts de leur valeur primitive. » La perte était déjà évaluée aux quatre cinquièmes du temps de saint Louis; ce que nous appelons aujourd'hui un sou est à peu près la deux millième partie du sou d'argent, qui était la vingtième partie de la livre de poids, à l'époque des premières inféodations. Les plus grands seigneurs eussent été conduits insensiblement à une extrême détresse, s'ils n'avaient pas comblé par des rapines le déficit de leurs finances. Malgré cette ressource, leurs embarras furent parfois si grands, qu'ils supplièrent les rois de leur permettre d'*abréger leurs fiefs;* c'est-à-dire d'en réaliser une partie par des ventes faites aux roturiers ou à des gens d'église. Presque tous les princes, et particulièrement Philippe-

(1) Les anciens publicistes emploient souvent dans un même sens ces mots opposés : *augmentation* ou *affaiblissement* de la monnaie ; c'est qu'en augmentant la valeur nominale attribuée à une pièce, on affaiblissait sa valeur intrinsèque et réelle.

le-Bel, Charles V et Louis XI, encouragèrent une tendance conforme à leur politique secrète. Peu à peu, le service féodal se trouva désorganisé et insuffisant. Ce fut alors que la royauté s'attribua fièrement la tutelle des intérêts généraux. Sur les champs de bataille, les soldats du roi, troupes réglées et permanentes recrutées à prix d'argent, formèrent le noyau de nos belles armées nationales; dans l'ordre civil et judiciaire, les hommes du roi, c'est-à-dire les fonctionnaires salariés et révocables, remplacèrent les agens héréditaires de la féodalité. Ainsi se constitua le monarchisme moderne, régime économique dans lequel les services publics furent rémunérés par un appointement fixe en argent, au lieu d'être soldés comme précédemment par le revenu éventuel d'un domaine.

L'obligation d'entretenir une armée, de soudoyer une administration de plus en plus compliquée, n'était pas une difficulté médiocre, surtout à une époque où on ignorait les moyens d'activer la circulation du numéraire. Les ressources particulières du souverain étaient bornées : le morcellement du territoire, l'antagonisme des provinces, ne permettaient pas même de songer à l'établissement d'un budget national. La royauté n'était pas alors, comme elle le devint plus tard, une incarnation de la puissance publique, et sa voix eût été méconnue, si elle eût réclamé loyalement, et au nom de la patrie commune, que chacun supportât un impôt proportionné à ses ressources. Les intendans de la couronne ne parvenaient donc à équilibrer les dépenses et les recettes qu'à force d'empiètemens, de subterfuges et d'expédiens imaginés au jour le jour. Au produit primitif du domaine royal s'ajoutèrent la taille des gendarmes pour l'entretien des troupes réglées, les droits de franc-fief, ou subside de guerre fourni par les fiefs qui n'étaient plus desservis, les droits d'amortissement payés par les roturiers acquéreurs de fiefs, les bénéfices souvent frauduleux sur les monnaies, la composition des juifs et des lombards, les cotisations des francs-bourgeois, les amendes et les confiscations. Une infinité de redevances, perçues de gré ou de force, constituèrent à la longue un budget de recettes assez respectable. En somme, prendre partout et autant qu'on pouvait était la seule maxime du souverain; se soustraire autant que possible aux charges publiques était la première loi des sujets. Les troubles civils du XVIe siècle, les interminables guerres du siècle suivant, les dilapidations, les prodigalités, l'insouciance coupable, ne firent qu'envenimer le désordre des finances, qui fut la plaie de l'ancienne monarchie.

A la mort de Louis XIV, l'impôt perçu par le fisc royal s'élevait à

166 millions; mais ce chiffre représentait pour l'époque une somme quatre fois plus forte, au plus bas mot, qu'elle ne le serait de nos jours. A ne considérer que la valeur métallique de l'argent, on trouve que 33 livres tournois, taillées alors dans un marc d'argent, équivalent à 50 francs de notre monnaie; en second lieu, c'est être modeste que d'évaluer au double l'augmentation du prix des denrées et de la main-d'œuvre depuis cent cinquante ans. Le budget royal de 1715 représenterait donc, en monnaie du jour, 630 millions de francs. Or, cette charge, supportée par une population qui ne dépassait pas de beaucoup dix-neuf millions d'ames, équivaut aux plus gros budgets de notre temps. Les subsides perçus au nom du roi ne dispensaient pas d'ailleurs de la dîme ecclésiastique, de certaines redevances féodales, et des diverses contributions particulières à chaque profession, à chaque localité. Il y a plus : pour compenser les exemptions ou les faveurs accordées aux privilégiés, il fallait augmenter d'autant la cotisation des contribuables vulgaires, de sorte que pour la plupart de ceux-ci le fardeau devenait parfois intolérable. Ainsi, la *taille*, impôt fondamental qui correspondait à nos deux contributions foncière et mobilière, n'était perçue que partiellement sur les biens nobles et ecclésiastiques. Les pays d'état, c'est-à-dire les provinces d'acquisition récente, qui avaient conservé une sorte de représentation, comme l'Artois, la Franche-Comté, l'Alsace, n'acquittaient que la taille réelle ou territoriale; les pays d'élection, soumis au bon plaisir des *élus* de la couronne, payaient en outre la taille personnelle, frappée arbitrairement sur les revenus, quelle qu'en fût la nature. Aucune loi ne réglait l'assiette de l'impôt, et l'inégalité de province à province était moins choquante encore que l'inégalité d'homme à homme. On envoyait dans chaque paroisse des officiers qui proportionnaient la cotisation de chacun à la fortune qu'on lui attribuait. Alors commençait entre les agens du fisc et les contribuables une ignoble comédie, un assaut de ruses et de prévarications. Il pouvait être facile aux personnages influens de gagner le contrôleur par séduction ou par menaces; pour les petites gens, la principale affaire était de dissimuler leur aisance. Les familles laborieuses enfouissaient leur argent et affichaient les dehors de la pauvreté. La délation d'un voisin jaloux eût suffi pour les plonger dans un abîme de tribulations. Nous n'exagérons pas. « Si quelqu'un s'en tire, dit Vauban, il faut qu'il cache si bien le peu d'aisance où il se trouve, que ses voisins n'en puissent avoir la moindre connaissance. » — « Il n'était pas rare, ajoute le digne maréchal, de voir le riche campagnard se priver du nécessaire, s'exposer au vent et

à la pluie avec un habit en lambeaux, persuadés qu'ils étaient qu'un bon habit serait un prétexte infaillible pour les surcharger l'année suivante. » Quant à la manière d'opérer les recouvremens, hors le fer et le feu, dit encore Vauban, tous moyens étaient bons pour contraindre le taillable à s'exécuter. L'arrivée des collecteurs mettait, pour ainsi dire, un village en état de siége. Ne pouvant s'abuser sur la haine qu'ils excitaient, les commis n'osaient pas s'aventurer isolément, et c'était par escouades de six à sept hommes bien armés qu'ils allaient réclamer, au nom du roi, l'entrée de chaque maison.

Les aides, les traites ou douanes, les gabelles, la ferme des tabacs, ou, pour parler le langage de notre temps, les contributions indirectes, affermées à des compagnies de traitans rapaces, donnaient lieu à des abus non moins irritans pour les particuliers, non moins funestes à la prospérité publique. On calcula au siècle dernier que, pour faire entrer 30 millions dans les caisses de l'état par le moyen des aides, la dépense effective était de 60 millions, le préjudice causé aux propriétaires de 80 millions, c'est-à-dire qu'on sacrifiait 140 millions pour en gagner 30. Le sel, que Vauban appelle « une manne dont Dieu a gratifié le genre humain, » était tellement enchéri par les impôts, que le paysan, au lieu de spéculer sur les salaisons, se privait d'assaisonner ses propres alimens. Il y avait même beaucoup de provinces où cette triste économie n'était pas possible. C'étaient les pays dits de *grande gabelle*, où tout chef de famille était forcé d'acheter annuellement le *sel du devoir*, c'est-à-dire une certaine quantité de sel qu'on lui envoyait d'autorité, et qu'il devait payer, quels que fussent d'ailleurs les besoins de sa consommation. En affermant à une compagnie l'exploitation financière d'une contrée, il fallait l'autoriser à circonscrire cette localité par des barrières; de là ce réseau de douanes intérieures qui entravait tout essor commercial. Le hasard ou la faveur augmentaient ou diminuaient les charges de chaque canton. Il y eut, par exemple, un moment où, dans l'élection de Mantes, on devait acquitter onze droits divers pour parvenir à la vente des boissons; aussi la consommation y tomba-t-elle en peu de temps de soixante mille pièces de vin à quatre mille. Boisguillebert a calculé que les produits de la Chine ou du Japon importés en France augmentaient à peine dans la proportion de 4 à 1, tandis que les liqueurs expédiées à l'intérieur d'une province à l'autre subissaient une augmentation de vingt fois leur valeur, de sorte, ajoute-t-il, que les paysans du nord de la France, condamnés à boire de l'eau, auraient pu acheter du vin, si, au lieu de s'adresser aux vignerons de l'Orléanais, ils avaient pu s'ap-

provisionner tout simplement au Japon ou en Chine. Quoique les théories économiques en faveur recommandassent le commerce extérieur, il n'y avait pas moins de vingt-six droits à payer avant de pouvoir exporter par mer les produits des fabriques françaises ou débarquer les cargaisons étrangères.

Après tant d'indignités, il était rare qu'on parvînt à mettre les recettes au niveau des dépenses. On avait souvent recours, pour combler le déficit, à des expédiens ruineux ou ridicules. On escomptait les revenus des années suivantes; on vendait aux villes des exemptions ou des monopoles; on battait monnaie avec des lettres de noblesse; on instituait, pour les vendre, des charges nouvelles auxquelles on attachait un traitement, emprunts déguisés qui transformaient les créanciers de l'état en fonctionnaires inutiles. « Toutes les fois que votre majesté crée un office, disait à Louis XIV le facétieux Pontchartrain, Dieu crée un sot pour l'acheter. » Dieu créa en effet des hommes qui se glorifièrent d'être appelés « contrôleurs aux empilemens des bois, jurés crieurs d'enterrement (cette seule charge produisit 800,000 livres), visiteurs du beurre frais, essayeurs du beurre salé, etc. » Ces extravagances avaient leur côté dangereux. Ces offices entraînaient des exemptions personnelles qui dérobaient aux charges publiques la plupart des hommes enrichis dans les affaires. Sous l'administration de Colbert, on comptait quarante-cinq mille familles pourvues d'offices : le mal était sans doute plus grand au temps où écrivaient Vauban et Boisguillebert.

Tel était, par rapport à la vie matérielle, ce règne dont l'éclat politique et littéraire nous éblouit encore. Ne semblerait-il pas, comme le dit ingénieusement M. Daire, qu'au temps de Corneille et de Racine, de Pascal et de Bossuet, le ciel eût fait naître chez nous tant de grands hommes à la fois pour qu'on y prît en patience les mauvaises institutions? Quand même la France n'eût pas été épuisée par des guerres désastreuses, sa déplorable administration eût suffi pour la réduire aux dernières extrémités. Il est difficile de lire sans épouvante ce que disent Vauban et Boisguillebert des misères de leur temps. « Par toutes les recherches que j'ai pu faire, dit le maréchal, j'ai remarqué que près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement; que des neuf autres parties il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là; que des quatre autres qui restent, les trois sont fort malaisées ou embarrassées de dettes et de procès, et que dans la dixième, où je mets les gens d'épée ou de robe, les ecclésiastiques, la noblesse, les gens en

charge, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles. » Une enquête faite dans l'élection de Vézelay, mais dont les résultats paraissent applicables à d'autres cantons, révèle que « la septième partie des maisons est à bas, la sixième partie des terres en friche, et les autres mal cultivées. » Dans un mouvement de généreuse indignation qui prête à sa parole inculte une sorte d'éloquence, Boisguillebert s'écrie : « Faut-il attendre la paix pour sauver la vie à deux ou trois cent mille créatures au moins qui périssent toutes les années de misère, surtout dans l'enfance, parce que les mères manquent de lait faute de nourriture, ou qui, dans un âge plus avancé, n'ayant que du pain et de l'eau, sans lit, sans vêtemens, et dépourvues de forces suffisantes pour le travail, qui est leur unique revenu, succombent avant même d'avoir atteint le milieu de leur carrière? »

Dans une pareille confusion, il n'eût pas été possible d'observer les ressorts du gouvernement, et toute tentative pour asseoir systématiquement les bases d'une science nouvelle eussent été prématurées. Les hommes de bien qui se laissaient émouvoir au spectacle de la détresse publique n'étaient frappés que d'un seul fait, le désordre des finances. Ainsi furent-ils conduits à ce genre de travaux qui justifie leur titre d'*économistes financiers*. Vénérables précurseurs des économistes théoriciens, ils s'en tinrent à une sorte d'empirisme qui consiste à exposer le mal sans remonter à son principe, et à en chercher le remède avec sincérité. Au rebours des écoles qui devaient régner par la suite, ils s'occupent beaucoup moins de la production des richesses que d'une équitable répartition de la fortune acquise. Toutes leurs sympathies sont pour les faibles, et ils se constituent d'office les avocats de ceux qu'on opprime, sans le moindre espoir de popularité.

Aussi, quoique les mémoires économiques de Vauban et de Boisguillebert ne puissent plus nous intéresser qu'à titre de renseignemens historiques, il est difficile de les lire sans une émotion respectueuse. L'ingénieur qui a laissé l'un des plus grands noms dans son art, celui dont les conceptions se distinguent, au jugement de Carnot, par un prodigieux agencement « de combinaisons profondes et de chefs-d'œuvre d'industrie, » l'infatigable soldat qui construisit trente-trois places neuves, restaura trois cents places anciennes, conduisit cinquante-trois siéges, et paya de sa personne dans cent quarante actions vigoureuses, le maréchal de Vauban déployait dans l'exercice des vertus civiques un genre de mérite beaucoup plus rare que l'intrépidité militaire. Obligé par les fonctions qu'il remplit si dignement

pendant plus d'un demi-siècle à parcourir la France dans tous les sens, il ne s'éloigne jamais d'un cantonnement sans y avoir recueilli toutes les informations qui peuvent intéresser un homme d'état : toujours accompagné de secrétaires, de copistes, de calculateurs, de dessinateurs, il sacrifie une partie de sa fortune pour constater les faits relatifs à la guerre, à la marine, aux finances, au commerce, à la religion, à la politique générale; mais s'agit-il de s'éclairer sur le sort du pauvre? c'est lui-même qui se charge de l'enquête. Au comble de la gloire et de la faveur, à une époque où Louis XIV lui ordonne expressément de se ménager, parce qu'il considère sa santé *comme une affaire d'état*, Vauban consacre ses *Oisivetés* (1) à parcourir les hameaux et les campagnes : il pénètre sous le chaume ou dans l'échope, interrogeant le laboureur sur le prix des journées, le marchand sur les chances de son trafic, provoquant partout la confiance par sa commisération affectueuse, consignant les griefs, recevant les avis, écoutant au fond de son propre cœur le retentissement de toutes les plaintes. Ce genre d'investigation suggéra, dit-on, aux ministres de Louis XIV l'idée de faire recueillir par les intendans des provinces les documens de nature à jeter quelque lumière sur la condition matérielle des populations; documens conservés en manuscrits, et dont le grand ouvrage du comte de Boulainvilliers sur l'*État de la France* n'est qu'un extrait raisonné. A ce titre, il serait juste de saluer le noble guerrier comme le créateur de la statistique en France, et de reconnaître, avec M. Daire, que si nous avons trouvé le nom, c'est Vauban qui a inventé la chose.

Ce qui attache le lecteur dans les écrits économiques de Vauban, c'est sa sympathie ardente pour le menu peuple qui souffre, pour « cette *partie basse* qu'on accable et qu'on méprise, et qui pourtant est la plus considérable par son nombre et par les services effectifs qu'elle rend; car c'est elle qui, par son travail et son commerce, et par ce qu'elle paie au roi, l'enrichit et tout son royaume; c'est elle qui fournit les soldats, les matelots, et grand nombre d'officiers, etc. » N'est-il pas remarquable de retrouver dans ces paroles adressées à Louis XIV par un de ses courtisans les principes qui devaient, en 1789, faire la fortune politique de Sieyès? Des généreux sentimens

(1) Vauban compléta ainsi une précieuse collection, qu'il distribua, en forme d'archives, sous ce titre modeste : *Oisivetés de M. de Vauban, ou Ramas de plusieurs mémoires de sa façon sur différens sujets.* Quelques biographes ont avancé que ce recueil ne formait pas moins de quarante volumes in-fo. Les tomes II et III seulement ont été conservés, et se trouvent à la Bibliothèque royale.

qui animaient la grande ame de Vauban découle le *Projet d'une dîme royale*. Son bon sens et son équité naturelle, autant que ses habitudes d'observation, lui ayant fait découvrir les misères produites par le désordre des finances, il crut entrevoir la possibilité de remplacer le privilége en matière d'impôt par un système qui égalisât les charges publiques et soulageât les citoyens accablés, sans porter préjudice au trésor. Ce système a pour base, selon l'auteur dont nous conservons religieusement les paroles, « une obligation naturelle aux sujets de toute condition de contribuer à proportion de leur revenu et de leur industrie, sans qu'aucun d'eux s'en puisse raisonnablement dispenser. » En conséquence, il propose de remplacer la multitude des taxes arbitraires et vexatoires comprises sous les dénominations de *tailles*, de *capitations*, d'*aides*, de *traites foraines* et de *dixièmes*, par une contribution unique, en nature ou en argent, dont la quotité flotterait, selon les circonstances, du dixième du revenu au maximum, jusqu'au vingtième en minimum. Cette contribution devait provenir de quatre sources différentes : 1° la dîme de tous les fruits de la terre, prélevée en nature, sans admettre d'exceptions en vertu de la qualité des personnes ou des priviléges locaux; 2° dîme estimée en argent sur le produit des propriétés bâties, des industries, des rentes, des salaires, pensions, appointemens, profits d'office et autres revenus, depuis le prince et le prélat jusqu'à l'homme de peine (1) et au laquais; 3° impôt modique sur le sel, égalisé dans sa quotité, et rendu uniforme dans sa perception pour toutes les provinces et toutes les classes de citoyens; 4° revenus fixes comprenant les domaines, parties casuelles, droits féodaux, amendes, péages et autres impôts éventuels, auxquels les innovations paraissaient difficilement applicables.

Vauban n'émettait de telles idées que pour obéir à sa conscience. Il ne s'abusait pas sur les chances du succès; lui-même énumère les obstacles qui feront échouer son système dans un chapitre supplémentaire, édité pour la première fois par M. Daire. Il prédit la colère des nobles, atteints dans leurs priviléges; l'opposition des hauts fonctionnaires, menacés dans leur despotisme; les intrigues des gens de finance;

(1) L'ame de Vauban se peint dans ces lignes, écrites à l'occasion de la contribution à prélever sur les classes ouvrières : « Il faut bien prendre garde, dit-il, qu'il y a des artisans bien plus achalandés les uns que les autres, plus forts et plus adroits, et qui gagnent par conséquent davantage, et d'autres qui gagnent moins, et dont les qualités sont cependant égales. Ce sont toutes considérations dans lesquelles on doit entrer le plus avant qu'on pourra, avec beaucoup d'égards et de circonspection, et *toujours avec un esprit de charité.* »

l'inertie de ces faux hommes de bien, qui n'affectionnent que leur aisance et leur tranquillité égoïste : il sent bien que l'heure n'est pas venue de soustraire le pauvre peuple « à cette armée de traitans, de sous-traitans, avec leurs commis de toute espèce, sangsues d'état, dont le nombre serait suffisant pour remplir les galères, mais qui, après mille friponneries punissables, marchent la tête levée dans Paris comme s'ils avaient sauvé l'état. » En effet, un arrêt du conseil ne tarda pas à ordonner la saisie et la destruction du *Projet de dîme royale*. « Ce ne fut donc pas merveille, dit à ce sujet le duc de Saint-Simon, si le roi, prévenu et investi de la sorte, reçut très mal le maréchal de Vauban lorsqu'il lui présenta son livre. On peut juger si les ministres lui firent meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire unique en son genre, sa vertu, l'affection que le roi y avait mise jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du bien public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua de la sorte sans ménagement. Le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes graces de son maître, pour qui il avait tout fait. Il mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible jusqu'à ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. » Les arrêts de condamnation portent la date du 14 février et du 19 mars 1707, et Vauban mourut le 30 de ce dernier mois. Ainsi l'intrépide guerrier succomba de cette même faiblesse qu'on a reprochée à un timide poète : comme Racine, il mourut d'une disgrace.

Pierre Le Pesant, sieur de Boisguillebert, est à peine connu. On sait vaguement qu'il était lieutenant-général au bailliage de Rouen, qu'après avoir consacré ses loisirs de jeunesse à des traductions ou à des fantaisies littéraires, il concentra ses méditations sur les affaires publiques. Un livre qu'il publia en 1697, sous le titre de *Détail de la France*, passa inaperçu. Tel doit être le sort de presque tous les plans de réforme financière qui, en général, ne peuvent être bien compris que par ceux qui ont intérêt à ne pas les admettre. Le duc de Saint-Simon raconte que Boisguillebert, « dont l'esprit vif avait du singulier, » sollicita du contrôleur des finances Pontchartrain l'honneur de lui exposer ses idées : « Je sais bien, dit-il, que son excellence me prendra d'abord pour un fou, mais en second lieu elle se rendra à mon système. — Je m'en tiens au premier point, » répondit le pétulant ministre

en tournant le dos au donneur d'avis. Malgré cet échec, les convictions de Boisguillebert s'exaltèrent au spectacle d'une misère toujours croissante. Il consacra dix ans de sa vie à refondre son livre avec de nouveaux développemens, à lui donner une forme plus incisive, après quoi il publia son nouveau travail sous ce titre, qui sent le pamphlet : *le Factum de la France*. Le contrôle des finances était alors confié à Chamillart. Ce ministre bien intentionné, mais timide et irrésolu, parce qu'il était d'une intelligence médiocre, manda Boisguillebert, applaudit à ses idées, mais s'excusa d'en faire l'essai, prétextant l'impossibilité d'opérer une réforme radicale en temps de guerre. Boisguillebert répondit, non au ministre, mais au public; il osa lancer, comme *Supplément au Détail de la France*, une brochure de quelques pages, dans laquelle il fait une vive énumération des abus les plus désastreux, et se demande *s'il faut attendre la paix* pour y porter remède (1). Il ne fallait pas un médiocre courage pour risquer un pareil écrit en 1707, précisément à l'époque où un arrêt du conseil frappait l'illustre Vauban. La vengeance fut toutefois modérée; de puissans protecteurs en amortirent les coups. Boisguillebert, menacé dans sa fortune par un exil en Auvergne, obtint peu de temps après l'autorisation de reprendre sa charge à Rouen. Il y mourut en 1714, honoré par ses concitoyens comme magistrat dévoué, mais injustement dédaigné comme écrivain politique. Tous les historiens littéraires l'ont négligé; Voltaire seul a cité son nom jusqu'à huit fois, et toujours avec un accent de mépris qu'il est difficile de s'expliquer.

Les idées pratiques de Boisguillebert ont une telle affinité avec celles de Vauban, que les malveillans ont fait crime au maréchal d'avoir prêté à un rêveur obscur l'autorité de son nom. Toutefois, Saint-Simon affirme que ces deux citoyens, également passionnés pour le bien public, se rencontrèrent au même but sans se connaître. Comme Vauban, Boisguillebert propose de remplacer les divers genres de contribution par un impôt du dixième prélevé sur tous les biens ou revenus sans exception; mais il veut avec raison que cette dîme soit toujours perçue en numéraire et jamais en nature. Le maréchal dévoile les faits qui le révoltent avec la franche indignation d'un noble soldat; le magistrat rouennais, en accomplissant son devoir de citoyen, cède souvent à cette curiosité philosophique qui veut approfondir les phénomènes et systématiser ses découvertes. Sa puissance analytique est médiocre, et

(1) Tous les paragraphes de cet opuscule commencent par cette formule : Faut-il attendre la paix pour...

son style n'a pas assez de consistance pour donner du corps à des notions abstraites; mais une sagacité naturelle lui fait entrevoir les vrais principes sur l'essence et la source de la richesse publique, sur le rôle des métaux précieux employés comme numéraire, sur les avantages de la libre circulation des espèces et des marchandises, sur la liberté du commerce des grains, sur le danger des impôts vicieux. Tandis que chacun expliquait à sa manière une détresse sans exemple dans les époques antérieures, Boisguillebert osa dire : Une succession de guerres ruineuses, les folles prodigalités de la cour, ont pu augmenter la misère publique, mais elles n'en sont pas la cause première. Si l'argent est rare, c'est qu'il est enfoui et non pas, comme on le suppose, exporté dans les pays étrangers. D'ailleurs, l'or et l'argent que vous prétendez accaparer ne sont utiles que comme moyens d'échanges; ils contribuent à l'enrichissement d'un pays, mais ils ne constituent pas sa richesse véritable, si ce n'est pour l'Inde et le Pérou, dont ils sont les productions naturelles. L'impôt, dont vous vous plaignez avec raison, n'est accablant que parce qu'il est mal réparti; le secret de la régénération, c'est l'abolition de toutes les mesures fiscales qui paralysent l'agriculture et le commerce; c'est tout simplement « la permission accordée au peuple de labourer et de commercer, ou, en d'autres termes, de s'enrichir. » Tels sont, en substance, les enseignemens qui ressortent des œuvres de Boisguillebert. Sans partager l'exagération de M. Daire, qui voit en lui le « Christophe Colomb du monde économique, » on ne saurait refuser à l'auteur du *Détail de la France* cette puissance d'observation qui dénote l'inventeur. Il est probable que si Boisguillebert avait été compris et apprécié par ses contemporains, s'il avait ressenti cette excitation fécondante que le succès détermine, il eût le premier tracé le cadre de la science économique et mérité pleinement les éloges de M. Daire, qui distingue en lui « le premier anneau de cette chaîne savante formée par les noms illustres de Quesnay, de Smith, de J. B. Say, de Malthus, de Ricardo et de Rossi. »

La réforme proposée demeura comme non avenue. Ne nous hâtons pas de mettre en cause les ministres de Louis XIV. Bien qu'excellentes au point de vue du sens commun et de la justice absolue, les idées de Vauban et de Boisguillebert soulevaient dans la pratique des difficultés à peu près insurmontables. Les abus invétérés et passés dans les mœurs acquièrent une sorte de légitimité qui les protége en les élevant au niveau des droits naturels et imprescriptibles. Un gouvernement régulier n'accepte pas facilement l'odieux d'une mesure

qui doit ressembler à une spoliation, et laisser des victimes saignantes. Les grandes réformes qui déplacent tous les intérêts exigent pour être accomplies l'enthousiasme d'une révolution. Reconnaissons que l'égalisation des impôts, opérée par entraînement en 1789, n'eût pas été praticable au commencement du siècle. Comment obtenir le consentement des provinces d'état, qui n'avaient reconnu la souveraineté de la couronne qu'à la condition de conserver leurs anciens usages, surtout en matière de fiscalité? Comment heurter de front un corps comme le clergé, aussi puissant par ses richesses que par son ascendant moral? Quant à la noblesse, payer une contribution en argent lui semblait une sorte de flétrissure; c'eût été reconnaître que le gentilhomme n'était plus digne de *payer de sa personne*. Ce sentiment respire dans une réfutation du livre de Vauban, publiée en 1716, en forme de *Réflexions sur le Traité de la Dîme royale*, ouvrage auquel le nouvel éditeur aurait dû faire quelques emprunts, autant par esprit d'équité que parce qu'il abonde en renseignemens curieux. Une page qu'on nous pardonnera de détacher d'un livre à peu près inconnu fera sentir l'accent d'une parole vraiment noble. « Pour ce qui est de la noblesse, la charte de ses priviléges qu'on veut déchirer est écrite du plus pur de son sang. Elle en a joui sans interruption depuis l'établissement de la monarchie, et c'est le seul avantage et la seule distinction qui lui restent. Y aurait-il de la justice à l'en priver? La seule raison qu'on apporte contre elle est que tous les sujets indistinctement sont obligés de contribuer aux besoins de l'état; mais cette maxime, bien loin de lui être contraire, lui est entièrement favorable; car si les roturiers paient la taille, et si les gentilshommes en sont exempts, de combien les roturiers ne jouissent-ils pas d'autres avantages dont les gentilshommes sont privés? Les roturiers ont le commerce et les arts qui peuvent les enrichir, et cela est défendu aux gentilshommes, à peine de déroger et de perdre les priviléges de leur noblesse. Les roturiers ne sont aucunement dans l'obligation de servir dans les armées; les gentilshommes, qui y sont engagés par honneur et par leur naissance, n'ont que des occasions de se ruiner dans le service. Si donc les premiers contribuent de leur bien, les autres ne contribuent pas moins du leur, quoique d'une manière différente, et outre cela, de leurs personnes, de leur sang, de leurs vies. Or, bien loin que la maxime invoquée puisse servir à priver les gentilshommes de l'exemption de la taille, il serait plus nécessaire, pour les mettre à cet égard en égalité avec les roturiers, d'augmenter leurs priviléges. » L'argumentation est pressante, il faut l'avouer. M. Daire a tort de

dire que ce prétendu *impôt du sang* n'était plus alors qu'une locution traditionnelle, et qu'en réalité les roturiers marchaient sous les drapeaux comme les nobles. Le soldat, recruté à prix d'argent, était nourri et soldé pour exercer volontairement un état de son choix, tandis que le seigneur en possession d'un fief devait prendre du service forcément et à ses frais. Il est évident que le métier des armes eût suffi pour ruiner les nobles, s'ils n'avaient pas eu pour se refaire les profits secrets du métier de courtisan.

Une considération qui contribua à paralyser les projets de réforme plus encore que le respect des droits acquis, ce fut la crainte d'irriter les gens de finance. Ils étaient déjà les maîtres de la paix et de la guerre, ces hommes qui, suivant le mot de Voltaire, soutiennent l'état, comme la corde soutient le pendu. Le rigide Vauban avait beau s'écrier : « Il faut se boucher les oreilles, aller son chemin et s'armer de fermeté. » Il ignorait qu'un coffre-fort ne se prend pas d'assaut comme une citadelle. Dans les pays franchement despotiques, l'équilibre est de temps en temps rétabli par des coups d'état frappés sur les spoliateurs. Il n'en est pas de même aux époques où les formes de la justice sont respectées; alors ceux qui abusent le plus scandaleusement de leur prépondérance pour violer les lois de l'éternelle justice, sont les plus habiles à se retrancher sous la protection de la loi écrite. A mesure que les sociétés avancent, et que les relations, en se compliquant, agrandissent le rôle du crédit, le maniement de la fortune publique exige plus de fermeté et de vigilance. La lutte ténébreuse qu'il faut soutenir contre les traitans et les agioteurs devient d'autant plus fatigante pour le ministre des finances fidèle à son devoir, qu'il ne pourrait pas, comme ses collègues, retremper ses forces dans l'excitation de la popularité. Une mesure accueillie par un assentiment général mettrait en défiance ceux qui spéculent sur les abus, et elle soulèverait, de la part des hommes d'argent, une coalition avouée ou occulte, qui serait un embarras pour le gouvernement, sinon un danger pour le pays.

Pour combler l'abîme du déficit sans écraser les contribuables, sans froisser les privilégiés, sans effaroucher les gens de finance, il ne fallait rien moins qu'un magicien. Un homme aussi éblouissant par le prestige de ses manières que par la supériorité de son esprit se trouva précisément à la hauteur de ce rôle. Ce fut l'Écossais Jean Law. Fils d'un riche orfèvre d'Édimbourg, Law se trouva maître à vingt ans d'un patrimoine qui assurait son indépendance. Culture intellectuelle, verve d'élocution, maintien imposant, charme de la figure, rare

adresse aux exercices corporels, il réunit cet ensemble de qualités dont se compose alors le type du parfait gentilhomme. Il partage son oisiveté élégante entre le jeu, les intrigues d'amour et la fréquentation des cercles politiques. Les suites d'une affaire d'honneur le forcent à s'expatrier. Il visite en peu d'années Amsterdam, Paris, Venise, Gênes, Florence, Naples et Rome, déjà ruiné et réduit aux ressources éventuelles de son industrie, mais trouvant toujours le moyen de bien mener la vie, affichant, comme par le passé, les bonnes graces du cavalier libertin, le magnanime sang-froid du beau joueur, la pénétration du roué politique; se faisant remarquer surtout par une aptitude innée à résoudre les problèmes de finance. A force de combiner les chances aléatoires, le jeu devient pour lui une profession lucrative : c'est ordinairement avec 100,000 livres qu'il se présente à une table de pharaon, et, pour compter plus vite, il fait fabriquer à son usage des jetons d'or de 18 louis. Cependant les spéculations du tapis vert sont loin de lui suffire : il ouvre à son intelligence une carrière plus digne d'elle. Le jeu sur les effets publics, métier ténébreux dont les secrets ne sont connus alors que d'un très petit nombre d'adeptes, lui procure en peu de temps des bénéfices considérables, à tel point qu'après des prodigalités qui l'égalent aux plus grands seigneurs, il peut réaliser, à son arrivée en France, 1,600,000 livres, c'est-à-dire 2,857,000 francs de notre monnaie.

Le genre d'existence que Law s'était fait avait attiré son attention sur l'essence et la fonction du numéraire, sur la mystérieuse puissance du crédit. Sans être précisément ce que nous appelons aujourd'hui un économiste, il avait acquis sur les phénomènes économiques des notions qui manquaient alors à la plupart des hommes d'état. A une époque de crise et de détresse presque générale, l'heureux agioteur, fasciné le premier par ses théories, se crut appelé au rôle de réformateur. Il commença par mettre ses lumières au service de son propre pays. La banque d'Écosse, constituée en 1695, sur des principes vicieux, essayait de se régénérer. A cette occasion, Law s'empressa de formuler ses découvertes financières dans un volumineux mémoire intitulé : *Considérations sur le Numéraire et le Commerce*, travail qu'il présenta lui-même au parlement écossais, sans réussir à le faire adopter. Ce mémoire, qui est l'ouvrage le plus étendu de l'auteur et l'expression la plus complète de sa doctrine, développe les idées qui suivent : — La monnaie est le principe du travail et de la richesse; les métaux précieux ne remplissent que par abus le rôle d'agens de la circulation. Il dépend du prince de les remplacer par du

numéraire en papier, et cette substitution sera sans danger, pourvu que la quantité du papier émis ne dépasse pas les exigences de la situation commerciale. Non-seulement cette émission procurera d'énormes bénéfices au gouvernement qui s'en réservera le monopole, mais elle mettra en rapport toutes les forces productives du pays, parce qu'il deviendra possible d'avancer un capital d'exploitation à tous ceux qui auront une garantie quelconque à offrir.— Cette doctrine, on le voit, est une exagération erronée et dangereuse des principes sur lesquels repose la science du crédit, exagération excusable d'ailleurs chez celui qui le premier entrevoit, dans l'extase du génie, une idée nouvelle et féconde. Quant aux moyens d'application, Law savait mesurer son système aux circonstances politiques. En Écosse, par exemple, il proposait l'institution d'une banque territoriale qui aurait livré aux propriétaires du papier ayant cours obligatoire jusqu'à concurrence d'une certaine portion de la valeur de leurs terres. Repoussé par ses compatriotes, il fit vainement des offres de service au gouvernement anglais, à l'empereur d'Allemagne, au duc de Savoie, aux ministres de Louis XIV. Il trouva enfin accès auprès du régent, et ce prince qui, dit-on, s'était parfois enfermé avec un chimiste pour chercher la pierre philosophale, put croire un instant qu'il l'avait trouvée dans les axiomes du financier écossais.

Que risquait-on d'ailleurs à faire une tentative? Le grand roi laissait à son successeur un royaume complètement ruiné. Le capital de la dette publique, divisé en rentes consolidées et en dettes flottantes représentées par du papier à terme, était de 2,356,000,000 liv., qui équivaudraient à plus de 4 milliards de notre monnaie. Quoique l'impôt figurât sur les états pour une somme de 166 millions, les revenus libres ne dépassaient pas ordinairement 68 millions; pour l'année courante, cette faible ressource avait été absorbée à l'avance : à peine pouvait-on espérer un recouvrement de 4 à 5 millions pour les derniers mois de l'année. Les revenus des exercices suivans étaient également amoindris. Or, la moyenne des dépenses publiques était alors d'environ 200 millions par année : il y avait à prévoir en outre les échéances des billets royaux, qu'on évaluait à 700 millions. Quant aux emprunts, il n'y fallait pas songer. Louis XIV, peu de temps avant sa mort, avait été obligé de jouer, auprès des traitans et des maltotiers, le rôle de courtisan pour obtenir une somme de 8 millions, qu'on daigna lui donner en échange de 32 millions d'effets royaux, c'est-à-dire à raison de 400 pour 100! Le seul dénouement qu'il fût

possible de prévoir, c'était la banqueroute, remède désespéré auquel il est toujours temps de recourir. Dans cette extrémité, le régent se livra corps et ame à l'Écossais, de même qu'un siècle plus tôt on se fût donné au malin génie.

Il serait ici hors de propos de reproduire l'histoire du fameux *système*, la plus vaste, la plus aventureuse, la plus bizarre des expériences financières qu'une nation ait jamais risquées. Nous ne rappellerons pas les extravagances de la rue Quincampoix, ni cette espèce de miracle qui fit que, pendant plusieurs mois, tout le monde méprisa l'or et l'argent, ni cette frénésie qui poussa une action de 500 livres jusqu'à 20,000 livres, pour la laisser retomber plus tard au-dessous d'un louis, ni enfin l'ébahissement stupide du public après le bouleversement général des fortunes. Tous les détails désirables sur les opérations du financier écossais sont consignés dans la notice de M. Daire. Ce travail fort étendu met les faits à la portée des lecteurs de toutes les classes; mais il doit être particulièrement apprécié par ceux qui savent combien il est difficile de parler la langue des affaires sans sacrifier l'élégance et la précision. Nous reprocherons seulement à M. Daire le ton d'aigreur qu'il ne peut s'empêcher de prendre en contrôlant le récit du plus célèbre de ses devanciers : ces rectifications, qui n'ont pas l'accent d'une controverse bienveillante, sont des discordances nuisibles à l'effet général du morceau. S'il était vrai que M. Thiers eût commis quelques inexactitudes en crayonnant capricieusement le portrait de Law, il faudrait rappeler avec insistance qu'il a prodigué dans cette esquisse ces traits heureux qui donnent du relief à une physionomie, et communiquent à des études positives la séduction d'une fantaisie littéraire.

Une sorte de rancune traditionnelle poursuit encore la mémoire de Law : on dirait qu'après plus d'un siècle les gémissemens de ses innombrables victimes trouvent encore des échos. Toutefois, en s'élevant au-dessus des passions individuelles, on doit reconnaître que le passage du hardi novateur n'a pas été sans quelque profit pour la France. Lorsqu'il fut admis dans les conseils du régent, la situation était désespérée, à tel point que les plus habiles n'entrevoyaient d'autres issues qu'une banqueroute ouverte ou une révolution dans l'état des personnes. On redoutait une crise dangereuse : grace au *système*, la banqueroute et la révolution s'accomplirent en effet, mais à l'insu de tout le monde, et dans le délire d'une sorte d'orgie au sortir de laquelle personne n'avait le droit de se plaindre. Le gouvernement se trouva

libéré d'une grande partie du fardeau qui l'accablait (1); tous les capitaux du pays ayant été remués, la circulation long-temps suspendue avait repris son cours. Quelle que soit d'ailleurs la sévérité du juge, la circonstance atténuante ne manque pas à l'accusé. C'est sa bonne foi, son désintéressement Il aurait pu mettre en réserve des trésors; il ne s'abaissa pas jusqu'à prévoir un revers de fortune. Lorsqu'il dut fuir devant l'exécration publique, il quitta ce pays où il avait apporté une fortune considérable avec 800 louis, produit d'un remboursement inattendu qui lui fut fait à l'instant du départ. Retiré à Venise, il vécut neuf ans encore dans un état de pénurie, interrompu seulement par les bonnes chances du jeu.

Le publiciste nous intéresse ici plus que l'homme d'état. Nous avons déjà dit que Law ne fut pas, à proprement parler, un écrivain économiste; on ne retrouverait pas en lui un de ces maîtres qui se placent en présence du public et prennent la plume dans l'intention de vulgariser une découverte. Tous ses écrits sont des mémoires à l'appui des opérations qu'il méditait. Ses *Considérations sur le Numéraire*, soumises au parlement d'Écosse comme introduction à son projet de banque territoriale, n'ont été traduites en français que postérieurement, par M. de Sénovert, le premier collecteur de ses œuvres (2). Ses divers *Mémoires sur les Banques et les Monnaies*, adressés au régent ou à ses conseillers, ne sont que des exposés de motifs du *système;* les lettres publiées dans les journaux du temps tiennent lieu de prospectus à l'adresse du public. Ces écrits fort ingénieux révèlent une remarquable perspicacité : ils contiennent néanmoins des erreurs de doctrine qui, dans l'application, devaient aboutir à une catastrophe. Law acceptait sans contrôle les idées qui régnaient de son temps en matière de politique commerciale. Sous l'influence de ce *système mercantile* qui avait pour but l'accumulation des métaux précieux, il croyait qu'une nation, de même qu'un particulier, est d'autant plus riche qu'elle possède plus de numéraire; son erreur était de croire que

(1) On avait remboursé le capital des rentes sur l'état avec des actions de la Compagnie des Indes. Cette opération ayant été faite au plus fort de la hausse, il arriva que les rentiers crurent faire une excellente affaire en recevant, au cours de 5,000 livres, des actions de 500 livres.

(2) Cette première édition (1790) a servi de base à la réimpression de M. Daire. Celle-ci est enrichie de quatre *Lettres sur le nouveau système des Finances*, publiées par Law dans le *Mercure de France* de 1720, et d'un *Mémoire* fort remarquable *sur les Monnaies*, que Forbonnais nous a conservé, en l'insérant dans ses propres œuvres.

le capital mobile destiné aux échanges, faible portion de la richesse d'un pays, en constitue à lui seul la richesse entière. Avancer d'une manière absolue, comme on l'a fait souvent, même depuis Law, que « toute augmentation de numéraire ajoute à la valeur d'un pays, » c'est émettre un axiome fort dangereux. L'accroissement du capital circulant est à la vérité un grand bienfait pour les peuples arriérés à qui manque l'argent, le premier outil du travail : chez ceux-ci, à mesure que le mouvement des capitaux est accéléré, toutes les entreprises, jusqu'alors languissantes, semblent vivifiées par enchantement; les bras inoccupés trouvent facilement un emploi utile; on remarque une sorte d'épanouissement général, qui se manifeste surtout par un accroissement de population. Supposez au contraire, chez un peuple déjà enrichi par l'industrie, une augmentation subite et excessive du numéraire; il n'en résultera qu'une perturbation nuisible à tous les intérêts, et particulièrement à ceux de la classe pauvre. Le cercle des spéculations profitables étant épuisé, le capital surabondant cherchera à s'utiliser à tout prix; il se fera concurrence à lui-même, et se dépréciera par sa profusion. Un prompt renchérissement de toutes les marchandises aura pour effet de déranger l'équilibre des fortunes et de rendre impossibles les relations commerciales avec l'étranger.

On était si loin d'un pareil excès, au commencement du XVIIIe siècle, qu'il était difficile de le prévoir, même théoriquement. Pour les administrateurs, l'augmentation du numéraire était vraiment le grand problème à résoudre. Comment atteindre ce but? Les anciens financiers croyaient, sur la foi des docteurs de l'église, qu'une pièce n'est qu'un signe représentatif, qu'un billet dont l'effigie du prince est la signature, et dont la matière est indifférente. En conséquence, ils refondaient la monnaie pour faire deux ou trois pièces avec une; ou, plus simplement, ils se contentaient de *remarquer* les anciennes pièces pour leur attribuer une valeur plus élevée. Law comprit fort bien que la pièce de monnaie est un billet portant en lui-même sa garantie, c'est-à-dire que sa valeur conventionnelle a pour base sa valeur intrinsèque comme métal. Mais, précisément parce que l'or et l'argent, en leur qualité de marchandises, sont soumis à des variations de hausse et de baisse, de rareté et de surabondance, Law prétendit qu'il y aurait avantage à les remplacer par de la monnaie de papier. De la sorte, disait-il, le nouvel agent de la circulation, le papier, émis sous bonne garantie et avec une sage réserve, conserverait une valeur strictement déterminée, et serait toujours proportionné aux besoins du pays, par la facilité qu'on aurait d'étendre ou de restreindre l'émis-

sion. Il restait, dans cette hypothèse, à trouver la garantie du papier-monnaie. L'ambition de ceux qui demandent aujourd'hui l'extension illimitée du crédit était déjà le rêve de Law. Il voulait mobiliser, en les représentant par des billets, les valeurs qui, par leur nature, sont exclues de la circulation. En Écosse, il conseillait de donner pour gage au papier de la banque la propriété territoriale; en France, il croyait constituer un fonds de réserve suffisant avec le produit éventuel de l'impôt et les bénéfices présumés des grandes compagnies privilégiées pour le commerce maritime. Ces garanties pourraient être suffisantes pour de simples obligations cotées sur la place, et transmises de gré à gré, comme des coupons de rente ou des actions de commerce; elles cessent d'être valables pour du papier-monnaie ayant une valeur précise et un cours obligatoire. Veut-on que le papier tienne lieu de monnaie? Il faut lui assurer une garantie certaine et immédiatement réalisable. Si les billets de la banque de France sont préférés à l'argent, c'est qu'on sait bien que l'encaisse de cet établissement, ses lingots et son portefeuille constituent une valeur *disponible* supérieure à ses émissions. Si, au lieu d'un trésor métallique, la banque possédait une richesse dix fois plus grande en fonds de terre, l'incertitude de la réalisation ne manquerait pas de faire subir une dépression à ses effets. Quant à la promesse de proportionner le numéraire aux demandes du commerce, de façon à ce que « la monnaie ne soit jamais ni à trop bon marché, ni trop chère, » c'est encore une illusion. Outre qu'il n'est pas facile d'apprécier les besoins de la circulation, il n'y a, ce nous semble, qu'un moyen de retirer des mains du public le papier surabondant; c'est de le rembourser avec des valeurs réelles. Or, nous ne concevons pas comment ce remboursement pourrait avoir lieu, si on opérait la démonétisation de l'or et de l'argent qui a été, suivant M. Daire, l'idée fixe de Law. Au lieu de pouvoir resserrer la circulation des billets en temps de crise, il arrive presque toujours, au contraire, qu'on est obligé d'en augmenter le nombre pour compenser leur avilissement. Ce fut ainsi que Law le premier se trouva entraîné à lancer pour plus de deux milliards et demi de billets de banque, sans compter les actions des compagnies, et que la république, malgré sa bonne foi, fabriqua pour quarante-cinq milliards d'assignats. Beaucoup d'économistes répètent encore d'après Ricardo, l'un des oracles de la science que « le numéraire est parfait quand il ne consiste qu'en papier, mais en papier parfaitement égal en prix à la quantité de métal fin de toutes les pièces qu'il représente. » C'est émettre

un vœu concevable en théorie, mais sans application durable dans la pratique.

La destinée de Law fut de tous points bizarre. Cet homme qui avait rendu service à la France par des opérations suspectes de fraude fut, comme publiciste, utile à la science par des théories entachées d'erreur. Dégoûtés pour jamais des innovations, les hommes d'état s'enfoncèrent systématiquement dans l'ornière de la routine, et, jusqu'à la crise de 1789, vécurent au jour le jour des plus déplorables expédiens financiers. Mais, dans l'élite du public, l'attention demeura vivement excitée sur les phénomènes du crédit et sur l'importance des opérations commerciales. Les cercles littéraires s'applaudirent de trouver dans les problèmes d'économie sociale un texte de controverse en harmonie avec l'exaltation philanthropique de la philosophie régnante. Au premier rang des ouvrages en faveur desquels la vogue se déclara, il faut placer l'*Essai Politique sur le Commerce*, qui eut quatre éditions en peu d'années. L'auteur, Jean-François Melon, employé dans les conseils de la régence, et plus tard secrétaire particulier de Law, n'est toutefois qu'un bel-esprit enclin au paradoxe et d'une médiocre pénétration. S'il déploie une certaine habileté de vulgarisation, c'est moins parce qu'il possède les secrets de la logique et de l'art d'écrire que parce qu'il sacrifie au mauvais goût pour se mettre à l'unisson des esprits vulgaires. S'agit-il, par exemple, de résumer l'histoire financière de la régence? il emprunte le jargon allégorique des mauvais romanciers de son temps. Le bramine *Elnaï* (Law) veut faire le bonheur des habitans de l'île de Formose (les Français); père de la belle *Panima* (la banque), princesse douée d'une puissance magique, il la marie au prince des Formosans *Aurenko* (le régent);.... etc. Cet épisode, imaginé sans doute pour égayer un sujet sérieux, peut donner une idée d'une *Histoire allégorique de la Régence*, qui fut le début littéraire de l'auteur. Ces niaiseries sont moins choquantes peut-être que certaines contradictions, certains paradoxes de Melon. Il se déclare pour la liberté du commerce dans l'intérêt du consommateur, et, après un éloge de l'esclavage, il conclut à la possibilité de son rétablissement en Europe. Il soutient que l'altération des monnaies, si fréquente et si funeste au moyen-âge, est licite et avantageuse, parce que cette mesure, étant profitable aux débiteurs, tourne au profit du gouvernement qui a toujours des dettes, et du peuple lui-même, où les débiteurs sont toujours en plus grand nombre que les créanciers. Dans un chapitre sur l'industrie, un des plus piquans de l'ouvrage, il

semble entrevoir les merveilles de cette attraction passionnée si chère aux fouriéristes, et il recommande le mélange des hommes et des femmes dans les ateliers « La nature, dit-il, a mis dans les deux sexes un désir réciproque d'être ensemble, de se plaire et de se servir mutuellement. Ce que la galanterie et la politesse font faire à des hommes du monde, le paysan le fait grossièrement pour la paysanne : il veut paraître fort à porter la hotte, comme le chevalier à porter la cuirasse. Lorsque des hommes et des femmes travailleront ensemble à la construction d'un canal ou d'un grand chemin, le travail sera plus animé et moins dur. Otez-en un sexe, l'autre aura peu d'empressement à y aller. » Ces bizarreries, il est juste de le dire, sont rachetées par quelques idées judicieuses et fécondes. On ne pouvait d'ailleurs éviter de comprendre l'*Essai sur le Commerce* dans une collection des écrivains économiques qui ont fait époque. Suivant la remarque de M. Daire, Melon est le véritable théoricien de l'école mercantile, et le grand succès obtenu par son œuvre permet de la considérer comme un écho des doctrines politiques en faveur dans les hautes classes de la société après les orgies de la régence et le bouleversement du fameux *système*.

Un service dont il faut savoir gré à Melon a été de provoquer des études et des publications utiles, notamment les *Réflexions sur le Commerce et les Finances* de Dutot, qui à son tour a été combattu par le fameux financier Paris-Duverney. Tout ce qu'on sait de Dutot, c'est qu'il était caissier de la Compagnie des Indes pendant la gestion de Law. Homme de savoir et de pratique, plus à portée qu'aucun autre d'observer les effets de la circulation des espèces, il crut faire acte de bon citoyen en protestant contre des doctrines pernicieuses dont un gouvernement inhabile et corrompu n'eût pas manqué d'abuser. Nous avons déjà parlé de cette complaisante théorie en vertu de laquelle les espèces métalliques ne cessèrent d'être affaiblies, en France comme dans le reste de l'Europe, depuis les premiers âges des monarchies modernes jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Précisons les faits. Sous les premiers successeurs de saint Louis, avec une livre d'argent au poids, on taillait environ sept livres de compte : aujourd'hui, avec un demi-kilogramme équivalent de la livre, on fabrique une valeur de 100 francs. Comme théoricien, Law avait vivement condamné cet expédient désastreux ; il avait eu l'honneur de démontrer que toute pièce de monnaie est une marchandise dont la valeur d'échange est indépendante de la volonté du souverain. Arrivé au pouvoir, il tourmenta les espèces avec plus d'impudence

qu'aucun de ses devanciers; mais ce n'était plus pour spéculer sur la dépréciation. Uniquement préoccupé de faire prévaloir sa monnaie de papier, il voulait destituer, pour ainsi dire, la pièce d'argent de sa valeur intrinsèque, en lui imprimant des variations convulsives. Ainsi, en 1720, une pièce d'une livre émise par le gouvernement se composait un jour de la 61e partie d'un marc d'argent, quelques jours après de la 130e; puis elle remontait jusqu'à la 14e partie, pour déchoir rapidement jusqu'à la 173e. Ces manœuvres audacieuses étaient de nature à laisser sur la mémoire de l'Écossais une sorte de flétrissure.

Ce fut peu de temps après que Melon, disciple de Law, émit sur la circulation du numéraire les principes que nous avons déjà eu occasion de condamner. Sans nier absolument que les espèces métalliques eussent cette valeur intrinsèque qui leur sert de garantie, il soutenait que les falsifications pouvaient, en certaines circonstances, tourner à l'avantage du pays, et qu'alors il entrait dans les devoirs de l'homme d'état de les pratiquer. A une époque d'inexpérience presque générale, son argumentation était spécieuse : elle avait séduit Voltaire lui-même. Le judicieux Dutot prit alors la plume pour établir qu'on ne doit pas plus toucher aux monnaies qu'aux autres mesures, et, depuis la publication de son livre, il ne s'est plus trouvé un administrateur assez inconsidéré pour spéculer sur la détérioration du numéraire. Il faut distinguer, dans les *Réflexions sur les finances*, la portion dans laquelle Dutot se propose de disculper Law, son protecteur, de celle où l'intelligent caissier expose les résultats de sa propre expérience. Dans son plaidoyer en faveur d'un maître qu'il admirait, Dutot a insinué des erreurs de doctrine et des allégations de faits qui ont été rudement réfutées par Paris-Duverney, l'ennemi personnel de Law. Dans sa thèse économique, au contraire, l'auteur fait preuve d'une remarquable sagacité. Il a l'art d'appuyer le raisonnement abstrait par des recherches d'érudition qui relèvent son livre en lui communiquant l'inépuisable intérêt des traités historiques. Veut-il prouver, par exemple, que l'altération des monnaies est aussi préjudiciable aux princes qu'aux sujets? il constate minutieusement le total des revenus publics, la valeur relative de l'or et de l'argent, et le coût des denrées principales à diverses époques de notre histoire. Avec ces élémens de comparaison, et après une infinité de calculs, il arrive à conclure que les rois du XVIe siècle, quoique percevant en tributs des sommes *nominalement* inférieures à celles qui étaient perçues par leurs successeurs, se trouvaient en réalité plus riches; qu'ainsi le budget de

Louis XV, estimation faite de la puissance relative du numéraire à diverses époques, était inférieur de 66 millions à celui de Louis XII, de 128 millions à celui de François Ier, de 124 millions à celui de Henri II, de 163 millions à celui de Henri III (1). Ces calculs ne se prêtent pas à une vérification rigoureuse; mais, fussent-ils inexacts, ils auraient encore le mérite de constater les effets de l'avilissement progressif des valeurs monétaires, phénomène sur lequel on a le tort de fermer les yeux aujourd'hui, et qui mériterait pourtant d'être pris en considération sérieuse, surtout dans l'intérêt des classes pauvres : car il pourrait arriver que les abus du crédit produisissent à la longue, au profit des gens de finance, à peu près les mêmes effets que ces falsifications d'espèces pratiquées au moyen-âge par le souverain.

Une réaction devait suivre inévitablement la prétendue réforme financière. On entrevit d'instinct que la spéculation la plus propre à enrichir véritablement la France serait l'exploitation des ressources naturelles de son territoire. Cette idée eut pour interprètes les *physiocrates*, qui les premiers réduisirent en corps de doctrine la science des intérêts matériels, et lui donnèrent le nom d'*économie politique*, qui lui est resté. Les écrivains de cette estimable école, Quesnay, Mercier de la Rivière, Letrosne, Mirabeau le père, Dupont de Nemours, Turgot, fourniront matière à de prochaines publications que nous ne manquerons pas d'examiner. L'intérêt qui s'attache à la première série est de bon augure pour celles qui vont suivre. M. Daire, il y a justice à le répéter, a fait preuve de zèle et d'intelligence dans l'accomplissement de sa tache laborieuse. Ses notices biographiques sont bien étudiées et de bon style; ses notes, abondantes sans profusion, éclaircissent tout ce qui a rapport aux lois, aux doctrines, aux locutions tombées en désuétude. Ces retours continuels du temps passé à l'époque présente ont permis à l'auteur de constater les progrès de la science, et de signaler les problèmes dont la solution est encore à désirer. Ses sympathies franches et généreuses ne se défendent pas assez, dans l'expression, des habitudes d'un libéralisme un peu déclamatoire. Dans les allusions fréquentes aux choses de ce temps, l'aigreur de la polémique quotidienne perce un peu trop peut-être pour

(1) Dans cette évaluation, Dutot laisse en dehors l'argent absorbé par l'intérêt des dettes publiques. Il ne compte que la partie disponible et applicable aux dépenses courantes. Il prend aussi en considération les acquisitions territoriales de la France pendant le XVIIe siècle.

un livre qui mérite de rester comme un monument scientifique. Au surplus, il ne faut pas trop blâmer chez un écrivain cette nuance de fanatisme pour la science qui occupe toutes ses pensées : elle a pour cause l'excitation d'un travail opiniâtre, et témoigne de la sincérité de ses convictions.

Ceux qui étudieront ces économistes primitifs que nous avons essayé de faire connaître, en garderont sans doute une impression que nous avons continuellement ressentie pendant le cours de notre travail : c'est qu'en observant les sciences économiques à leur point de départ, on demeure convaincu qu'elles ont déjà beaucoup fait pour l'amélioration matérielle des sociétés, et qu'au tableau des abus et des misères du temps passé, on se sent disposé à plus d'indulgence pour les hommes et pour les choses de notre temps.

A. Cochut.

SOUVENIRS

D'UN NATURALISTE.

L'ILE DE BRÉHAT. — LE PHARE DES HÉHAUX.

En quittant, il y a deux ans, l'archipel de Chausey et le port de Saint-Malo (1), je m'étais bien promis de revenir tôt ou tard sur les côtes de Bretagne. Quatre mois de recherches et d'études avaient pu me faire connaître, il est vrai, la richesse zoologique de ces plages sablonneuses, de ces criques protégées par leurs promontoires de granite; mais constater l'existence d'êtres nouveaux, décrire leurs formes plus ou moins bizarres, surprendre même chez eux les habitudes les plus inattendues, ne suffit pas à la zoologie moderne. Plus exigeante que par le passé, cette science demande que le naturaliste porte la pince et le scalpel dans les profondeurs de l'organisme; elle veut qu'armé du microscope, il aille saisir jusque dans l'intimité des tissus les premières manifestations de cette force inconnue et pourtant réelle que nous appelons la vie, et l'étude approfondie du moindre animal entraîne de longues journées de travail. Aussi dans ma première excur-

(1) Voyez, dans la livraison du 1er mai 1842, *l'Archipel de Chausey*.

sion avais-je laissé beaucoup à faire. Mes cahiers m'offraient bien des notes incomplètes, mes cartons bien des croquis inachevés, espèces de points de rappel recueillis à la hâte, et dont plusieurs m'annonçaient quelque mystère à éclaircir, quelque vérité à reconnaître. Je résolus de combler ces lacunes : restait à déterminer le lieu de ma future station. Grace au magnifique atlas de l'hydrographie française, je pus explorer sur le papier toute cette ceinture de récifs qui semble jetée autour de la vieille Armorique comme pour la défendre à la fois de la fureur des flots et de l'attaque des vaisseaux ennemis. Au milieu de ces mille petits îlots si minutieusement représentés par les habiles ingénieurs dont M. Beautemps-Beaupré a dirigé les travaux pendant cinquante ans, le petit archipel de Bréhat, au nord-ouest de Saint-Brieuc, attira mon attention par les rapports qu'il offrait avec celui de Chausey. Cette ressemblance me parut de bon augure, et sans plus hésiter je partis pour le département des Côtes du Nord.

De Paris à Saint-Brieuc, mon voyage n'eut rien que de très ordinaire. Arrivé dans cette ville, il fallut quitter la diligence et me mettre en quête d'un véhicule qui pût me transporter avec armes et bagages jusqu'à Paimpol, petit port de mer d'où je comptais gagner l'île de Bréhat. Ce ne fut pas sans quelque peine que je découvris une sorte de patache passablement délabrée que semblait pouvoir à peine traîner à vide un maigre cheval blanc de la plus petite taille. Craignant de rester à mi-chemin, j'hésitais à me confier à cet équipage. Cependant le propriétaire me jurait ses grands dieux que je serais mené train de poste : faute de mieux, je dus me résigner à le croire, et fus bien agréablement surpris en reconnaissant qu'il avait dit vrai. Mon petit cheval était de véritable race bretonne et en conséquence descendait en droite ligne de ces anciens chevaux gaulois que dès avant les conquêtes de César les Romains connaissaient et estimaient autant que les célèbres coursiers de l'île de Crète. Au premier coup de fouet, il partit au grand trot; au second, il prit le galop. Mon cocher, alerte et bavard comme un majoral espagnol, entretint cette ardeur par une multitude d'encouragemens moitié français, moitié bas-bretons, assaisonnés de nombreux coups de fouet. Aussi ne quittâmes-nous notre allure rapide que pour monter ou descendre les côtes raides qu'on trouve à chaque pas, et nous franchîmes les douze lieues qui séparent Saint-Brieuc de Paimpol presqu'aussi promptement qu'eussent pu le faire les messageries royales.

Au sortir de Saint-Brieuc, la route s'enfonce dans une gorge étroite et profonde. La nature schisteuse des montagnes qui l'enserrent se

révèle tout d'abord par leurs profils irréguliers, bien différens des lignes sévères du granite ou des formes arrondies que revêtent presque toujours les grès et les calcaires. Pourtant, tout abrupte et sauvage qu'était le terrain, il n'en avait pas moins pour moi le plus grand de tous les charmes : le charme des souvenirs. Je croyais revoir une de ces vallées des Cévennes où s'écoula mon enfance. C'étaient ces mêmes montagnes aux arêtes vives, aux angles aigus, aux lignes brusquement brisées; ces mêmes arbres à la végétation pénible, mais robuste, disputant la surface du sol aux roches qui pointent de toutes parts en pyramides aiguës chargées de touffes de bruyères ou de ronces aux longs festons épineux. C'étaient, partout où une source venait à sourdre de terre, ces prés en pente jetés sur le flanc de la montagne comme des pièces de tapis vert, et où les bestiaux peuvent à peine paître, tant ils sont escarpés et glissans. Sur le bord du chemin, dans le creux des rochers, au pied des arbres, je retrouvais les plantes, les fleurs que j'avais tant de fois cueillies en jouant. Pour compléter la ressemblance, un ruisseau au cours tortueux courait au fond de la vallée. Ses eaux de cristal rebondissaient sur les cailloux, bouillonnaient autour des grosses pierres, et de loin en loin s'élançaient en cascade du haut d'une chaussée, après avoir donné le mouvement, on pourrait presque dire la vie, à quelque usine dont j'entendais bruire les rouages ou retentir les marteaux. Ah! que l'habitant des pays plats vante la fertilité de ses plaines, la majesté de ses fleuves, la richesse de ses cités; jamais il ne connaîtra le sentiment d'amour qui fait battre le cœur de l'enfant des montagnes à la vue du moindre site qui lui rappelle sa première patrie.

La route s'éleva d'abord peu à peu sur les rampes de cette vallée; puis une montée rapide nous conduisit sur un plateau accidenté que nous ne quittâmes plus. L'aspect du pays changea subitement. Je venais de traverser une de ces fissures produites dans l'écorce du globe par la poussée intérieure des granites, et qui conservent encore des traces de cette origine violente. Maintenant j'arrivais à des terrains déposés par l'action des eaux, et tout autour de moi accusait ce mode de formation. La surface du sol était ondulée et arrondie : dans les tranchées de la route, sous une couche de terre végétale, j'apercevais, disposés en assises parallèles, des lits de cailloux dont la nature indiquait qu'ils avaient jadis fait partie des roches voisines. A la solitude d'une gorge sauvage succédait un paysage de physionomie plus douce, plus animée, et non moins pittoresque. Le chemin serpentait au milieu des collines couvertes de riches moissons, ou traversait de

vastes jachères que divisaient des haies d'aubépine, de longues lignes de chênes, dont les troncs robustes s'élevaient sur d'étroites bandes de gazon semées de mille fleurs champêtres. Au bruit de notre voiture, le pinson effrayé gagnait une branche élevée, et là, rassuré par la distance, semblait nous saluer de son chant joyeux, tandis que la grosse alouette huppée nous laissait approcher d'aussi près qu'un moineau de Paris, puis s'élançait d'un coup d'aile sur quelque motte de terre, d'où elle nous suivait du regard en hérissant son petit panache de plumes grises Le ciel lui-même prêtait à la variété du paysage. Les teintes changeaient à chaque instant, tantôt animées par un soleil brillant, tantôt assombries, lorsque cet astre se cachait derrière quelque gros nuage chassé par le vent d'ouest. Ce vent, d'abord très supportable, devint de plus en plus piquant; il pénétra sous ma veste de toile, et, à la sensation particulière qu'il m'apportait, je devinai l'approche de l'Océan. En effet, au détour d'une colline, à l'extrémité d'une courte vallée couverte de prairies et semée de bouquets d'arbres, j'aperçus sa belle nappe d'eau, semblable à un immense tapis verdâtre que les vagues blanchissaient çà et là en se brisant sur quelque roche submergée.

Une demi-heure après, j'étais à Paimpol, et le lendemain je voguais vers Bréhat sur un petit caboteur qui fait le service de l'île. A mon arrivée, je songeai à m'assurer d'abord la nourriture et le logement. Je trouvai bientôt l'un et l'autre; seulement la chambre n'était pas meublée, et il me fallut louer un lit à l'un, une table à l'autre, des tréteaux et des planches à un troisième. Enfin mon installation fut complète, et je pus déballer livres, instrumens et bocaux. Ces préliminaires avaient employé la journée, et je dus remettre au lendemain mon premier voyage de découvertes. Dès l'aube, j'étais sur pieds et cherchais quelque point culminant d'où je pusse embrasser de l'œil l'ensemble de mon île. Ce fut en vain. Bréhat est un véritable petit continent; elle a ses plaines, ses plateaux élevés, ses chaînes de montagnes qui se masquent les unes les autres, le tout en miniature bien entendu et sur une échelle proportionnée à l'étendue de l'île, qui est d'environ trois quarts de lieue du nord au midi. Il fallut donc me résoudre à l'examiner en détail, et, après un coup d'œil jeté sur ma carte, je commençai mes excursions.

Prise dans son ensemble, l'île de Bréhat présente à peu près la forme d'un huit de chiffre profondément découpé par mille petites baies, hérissé de mille petits caps. Elle était autrefois partagée en deux îles distinctes que séparait pendant le flux un bras de mer d'une vingtaine

de mètres de large. A l'époque où Vauban parcourut nos côtes pour organiser leurs moyens de défense, il fit jeter entre les deux îlots une large chaussée qui assure à toute heure les communications. Le golfe qui sépare ainsi les deux portions du sud et du nord est une anse boueuse assez bien abritée contre les vents du nord, appelée *la Corderie*. Toutefois, les marins préfèrent avec raison le *Port-Clos*, autre petite baie creusée dans la berge la plus méridionale en face des côtes de Bretagne. Ici, la terre, qui s'était élevée peu à peu en pente douce en avançant vers la mer, semble s'entr'ouvrir tout à coup et s'allonger en formant deux promontoires escarpés qui se replient comme pour mieux protéger un vaste bassin circulaire. Aussi, lorsque par les plus fortes marées de l'équinoxe et sous l'impulsion puissante des vents, l'Océan tout entier semble se ruer sur l'île et l'entoure d'une blanche ceinture d'écume, dans le Port-Clos la surface de l'eau est à peine ridée par le contre-coup des vagues, que ses digues naturelles rejettent à droite et à gauche.

A l'exception des deux points que je viens de nommer, et d'un ou deux autres où peuvent atterrir de très petits navires, tout le pourtour de l'île ne présente qu'une côte abrupte et rocheuse, où les simples chaloupes ont quelque peine à aborder. Le granite se montre ici sous toute sorte de formes et de variétés, associé à quelques espèces de roches voisines. La pegmatite, dont la décomposition fournit le kaolin, se présente tantôt en minces filons croisés en tout sens, tantôt en masses d'un beau rouge et cristallisée à gros grains. D'autres filons de siénite d'une épaisseur assez considérable sillonnent la masse générale dans une direction assez constante du nord-est au sud-ouest. Çà et là, on rencontre le quartz sous la forme de rognons d'un blanc mat ou de veines aussi transparentes que le plus pur cristal. Quelques grains de fer à l'état d'oxide se mêlent à ces formations rocheuses. Au reste, rien ici ne rappelle la structure homogène et compacte qui a valu au granite de Chausey sa réputation méritée. La roche de Bréhat, fendillée en tout sens, variant de qualité d'un pouce à l'autre, ne saurait être l'objet d'une exploitation sérieuse.

Cette différence dans la structure des roches de Bréhat et de Chausey nous explique celle qu'on observe dans l'aspect général des côtes de ces deux îles. A Chausey, les puissantes assises du granite, lentement désagrégées par les courans et les vagues, laissent debout des blocs énormes qui, dans leur désordre, ont quelque chose de sombre et d'imposant. A Bréhat, rien de semblable : les roches isolées méritent tout au plus le nom de grosses pierres. A Chausey, les points où la mer

déferle avec violence font naître dans l'esprit de l'observateur l'idée d'un grand cataclysme; on dirait les fragmens d'un monde brisé. A Bréhat, ce sont aussi des ruines, mais des ruines qui n'ont rien de surhumain. J'ai vu en Alsace ou en Allemagne telle tour féodale dont les débris le disputaient en grandeur aux rochers de ces falaises, aux galets de ces grèves à la fois tristes et mesquines.

Plusieurs îlots, un nombre infini de rochers groupés autour de Bréhat, forment un petit archipel qui se prolonge vers le sud-ouest jusqu'à l'embouchure de la rivière de Pontrieux, et que l'île principale partage dans toute sa largeur en deux moitiés inégales. A l'est se trouvent Logodec, Lavrec, Raguenez-Meur, séparés de Bréhat par un bras de mer tortueux qu'on nomme *la Chambre;* à l'ouest, Béniguet, Raguenez-Bras, Grouezen, sont placées en ligne droite le long d'un second chenal, le *Kerpont*, célèbre dans le pays par la violence de ses courans. Aucune de ces îles n'égale à beaucoup près Bréhat en étendue et en importance. Béniguet seule porte quelques maisons de ferme, et compte une trentaine d'habitans. Les autres sont désertes. Toutefois, elles n'en sont pas moins exploitées, et le moindre rocher qui porte à son sommet quelques pieds carrés de gazon est une propriété où paissent tantôt des bêtes à corne ou à laine, tantôt seulement quelques chèvres, qui peuvent y satisfaire pleinement leur instinct d'animaux grimpeurs.

Il paraît qu'à une époque reculée, les habitans étaient répartis sur tout l'archipel d'une manière plus égale. Sur plusieurs de ces roches isolées, on aperçoit les restes d'anciennes masures, demeures de pêcheurs ou de contrebandiers. L'île Verte, placée sur la lisière orientale de l'archipel, possédait même autrefois un monastère qui relevait de la riche abbaye de Beauport. Sans pouvoir préciser l'époque où fut fondé cet asile religieux, il est aisé de reconnaître au seul aspect de ses ruines qu'élevé dans des temps de troubles, c'était presque autant une citadelle qu'un couvent. Les constructions occupent toute la surface de l'île, et surplombent de toutes parts au-dessus d'un précipice profond. Même à basse mer, le rocher qui les porte est presque entièrement entouré par les vagues et baigné par des courans impétueux. Le seul point abordable est protégé par deux grosses roches isolées qui font l'office de brise-lames. C'est là qu'était le débarcadère dont on voit encore les deux digues parallèles formées d'énormes blocs de pierre brute. Une rampe très raide conduisait du rivage à une porte étroite et voûtée à plein cintre percée dans un mur de trois mètres d'épaisseur. A droite et à gauche, cette unique entrée était

commandée par deux tours dont les fondations se devinent sous les décombres et les herbes sauvages. Une allée en ligne droite, faisant suite à la porte, partageait en deux moitiés à peu près égales les bâtimens dont l'étendue était considérable. Rien pourtant n'est resté debout de cet antique édifice. Le passage dont je viens de parler est encombré de ronces et de fenouils; des champs de blé et de pois aux fleurs papillonnacées ont pris la place des vastes salles dont quelques murs nous révèlent encore la distribution. A l'extrémité qui regarde la pleine mer, sur un rocher à pic de toutes parts, s'élèvent pourtant encore les murailles d'un étroit donjon. Était-ce un dernier refuge? était-ce une tour de vigie, et le fanal qui brillait à son sommet annonçait-il aux marins battus par l'orage des frères bienfaisans prêts à les secourir, ou des pirates avides d'une sanglante épave, comme les moines de Chausey? Je l'ignore. J'ai vainement interrogé les plus vieux pêcheurs sur les solitaires de l'île Verte. Cénobites pieux ou brigands hypocrites, la tradition se tait sur leur compte, et ne se rappelle même plus l'époque et la cause de la destruction du monastère.

Cachée pour ainsi dire derrière sa ceinture de granite, et ne montrant au dehors que le sommet de ses collines, toujours terminées par un dôme de rochers, Bréhat, vue à distance, présente l'aspect d'une terre inhospitalière incapable de nourrir le moindre habitant. Quelques pas faits dans l'intérieur de l'île ont bientôt détruit cette erreur. Sur cette base de pierre s'étend une couche de terre végétale dont l'industrie a su admirablement mettre à profit l'excellente qualité. J'ai vu bien peu de pays en France où le terrain fût aussi complètement et aussi utilement occupé. Sans doute sur bien des points le squelette de l'île se fait jour sous la forme de lourdes masses ou d'aiguilles aiguës, mais jusqu'à leur base s'étendent des prairies, des champs de blé ou de légumes, dont la riche végétation annonce un sol des plus fertiles. Pour communiquer d'un point à un autre, on a réservé des chemins qui se croisent en tout sens, et dont les dimensions sont strictement calculées sur les besoins d'une localité où l'on ne voit pas une seule charrette, pas même un cheval. Deux hommes peuvent à peine marcher de front dans la plupart de ces sentiers. Le plus large de tous, celui qu'on pourrait appeler la route de première classe, et qui s'étend d'une extrémité à l'autre de l'île, permet à peine à deux vaches de se croiser en passant. Tous sont d'ailleurs nettement dessinés au milieu des champs qu'ils traversent, entretenus comme les allées d'un jardin, et cette circonstance contribue beaucoup à donner à l'aspect général

du pays un air d'aisance et de propreté bien différent de la misère, de la saleté généralement regardées comme les inséparables compagnes du paysan bas-breton.

Au milieu de cette riche et riante campagne sont dispersés çà et là de petits groupes d'habitations décorés du nom de villages, et ayant tous des noms où les consonnances en *ker* et en *ec* se réunissent d'une manière généralement fort peu harmonieuse pour des oreilles françaises. Le plus considérable s'appelle *le Bourg*. C'est là que se trouvent la mairie et l'église, ces deux édifices où, dans le plus humble hameau comme dans la plus fière cité, se passent les plus graves évènemens de la vie humaine. C'est là que sont deux écoles tenues par des sœurs et des frères des écoles chrétiennes Trois ou quatre cabarets très régulièrement fréquentés le dimanche, un cabinet de lecture où l'on reçoit deux journaux, achèvent d'assurer la suprématie du Bourg, et en font réellement la capitale de l'île. Au reste, ici comme dans les autres villages, le pays conserve sa physionomie caractéristique. Les rues, étroites et fort mal alignées, il est vrai, sont constamment très propres. Les maisons, presque toutes précédées d'une petite cour, entourées d'un jardin planté de fleurs et d'arbres fruitiers, rappellent sous bien des rapports les habitations rurales de l'Alsace, cette province la plus réellement riche de la France entière.

La description qui précède s'applique surtout à la moitié méridionale de l'île. Dès qu'on a dépassé la chaussée de Vauban et les premières maisons qui la suivent, le paysage change brusquement; tout devient plus sévère, plus âpre. Les rochers sont plus nombreux, plus élevés, et, à mesure qu'ils occupent un plus grand espace, la terre perd à la fois en quantité et en qualité. La végétation est moins active, les moissons moins belles; l'avoine remplace le froment, et finit par abandonner le sol aux ajoncs et aux fougères. Les habitations semblent obéir à la même influence; elles deviennent de plus en plus étroites et basses : les cours, les jardins disparaissent, et à *Kerwaera*, dernier village qu'on rencontre en allant vers le nord, ce ne sont plus que de simples huttes en pierre sèche à peine cimentées avec la boue du rivage, et couvertes de gazon. Les habitans eux-mêmes ont dans toute leur personne quelque chose de rude, presque de farouche, qui contraste avec la politesse des gens du sud. Dans le midi, tout le monde parle, ou au moins comprend le français; au nord, j'ai rarement réussi à me faire entendre lorsque je demandais le moindre renseignement. Bien plus, j'ai su plus tard qu'il y avait encore dans le

nord des coutumes toutes locales, qu'on y employait des mots bretons inusités dans le reste de l'île, et qu'enfin on distinguait à l'accent seulement les habitans du nord et ceux du midi de Bréhat.

A quelque distance de Kerwareva se trouve la *pointe du Paon*, qui forme l'extrémité nord de l'île, et le seul endroit de la côte où se montrent quelques-unes de ces beautés sauvages si communes à Chausey, si rares à Bréhat. En revanche, elles n'en frappent peut-être que davantage et revêtent un caractère vraiment grandiose. Au-delà des dernières maisons du village, l'empire de l'homme semble cesser pour céder la place aux deux élémens, l'air et l'eau, qui se disputent cette terre désolée. On traverse d'abord une lande déserte où des fougères rabougries partagent une mince couche de terre végétale avec les plantes d'un marécage rendu constamment saumâtre par l'écume des vagues. Bientôt les fougères elles-mêmes disparaissent. Quelque humbles qu'elles se fassent, elles sont encore trop hautes pour supporter sans être balayées les ouragans qui frappent de plein fouet ce sol incliné. Un gazon fin et ras comme du velours les remplace sans pouvoir cependant arriver jusqu'à l'extrême pointe. Ici, la mer règne seule en souveraine, ou plutôt elle lutte sans cesse contre le géant qui la brave et protège seul cette partie de l'île contre ses empiètemens.

Le Paon se compose de deux énormes bancs de granite qui surgissent du fond de la mer et s'élèvent bien au-dessus des terres voisines en s'inclinant l'un vers l'autre comme pour se prêter un mutuel appui contre leur ennemi commun. Entre eux deux la mer s'est ouvert un passage étroit et à pic qui rappelle la brèche de Roland. Le voyageur avance d'abord entre ces deux murailles, de plain-pied avec la grève, sans trouver d'autres obstacles que quelques grosses pierres polies par le frottement des eaux; puis, au bout de quelques pas, un clapotement souterrain l'avertit de ne pas aller plus avant. Devant lui s'ouvre un abîme sans fond, large à peine de deux pieds à son origine, mais qui s'élargit vers la haute mer et s'évase en un gigantesque entonnoir. Un bloc de granite de plusieurs centaines de milliers de kilogrammes, détaché par quelque tempête, est tombé du haut de la berge et repose comme un pont massif sur les deux rives du gouffre. Lorsqu'une lame arrive du large, les flots, resserrés de plus en plus entre ces murs de roc, accélèrent leur course, se renflent en passant sous le pont, et dans cet effort, dont rien ne saurait calculer la puissance, ils soulèvent l'énorme masse. Mais la lame se brise en lançant jusqu'au ciel une blanche colonne de fumée et d'écume; le pont retombe sur ses inébranlables culées pour se soulever et retomber de nouveau.

Cette lutte dure depuis des siècles peut-être; elle doit se terminer par la rupture du bloc, à moins que les murailles qui surplombent, ébranlées elles aussi par la mer, ne viennent à crouler et à couvrir de leurs vastes ruines et la pierre et le trou du Paon.

Le site remarquable dont j'ai cherché à donner une idée jouit à Bréhat et sur les côtes voisines d'une immense réputation. On lui attribue le don de pouvoir dévoiler l'avenir. La jeune fille qui veut savoir combien elle doit encore attendre avant d'échanger sa bague de simple fiancée contre l'anneau de mariage, se rend seule à la pointe du Paon un jour de grande marée à l'heure de la basse mer. Elle ramasse un caillou sur un point particulier de la grève et le lance dans le gouffre, en se tenant à l'entrée du passage. Si le caillou tombe au fond de l'abîme sans rebondir contre le roc, elle s'en retourne bien joyeuse, car à coup sûr elle se mariera dans l'année. Au contraire, chaque battement de la pierre contre le granite annonce une année de retard, et d'ordinaire la pauvrette revient le cœur gros après avoir consulté l'oracle. En effet le trou du Paon, creusé par affouillement entre les deux bancs de rocher, n'est rien moins que perpendiculaire. Pour lancer une pierre de façon à atteindre le fond sans toucher aux parois, il faut une certaine adresse qu'on rencontre rarement chez les femmes, et que d'ailleurs, dans le cas dont nous parlons, il est expressément défendu d'employer.

L'île de Bréhat forme à elle seule une commune et compte environ quinze cents habitans. Cette population isolée dans son petit coin de terre réunit à l'esprit mesquin et cancanier des petites villes le caractère égoïste et exclusif des insulaires. Le Bréhatain ne se croit pas Français : il se regarde à peine comme Breton, et, pour le plus riche propriétaire comme pour le plus misérable journalier, tout étranger est une sorte de paria dont on évite la société. Les gens du peuple étendent cette espèce d'interdit jusqu'à leurs compatriotes de la côte voisine, malgré la communauté de mœurs et surtout de langage. Pendant mon séjour, une jeune fille du continent, engagée comme domestique, refusa de continuer son service dans Bréhat, parce que, disait-elle, pas une femme, pas une fille ne voulait lui adresser la parole quand elle les rencontrait à la fontaine ou au sortir de l'église. Peut-être un esprit de localité aussi prononcé s'expliquerait-il en remontant à l'origine même de la population qui le présente. Les Bréhatains forment une variété très distincte dans la race bretonne. Chez eux, on rencontre rarement ces têtes rondes, ces visages pleins, ces yeux bleus, ces cheveux blonds ou rougeâtres, qui semblent être les traits caractéristiques

du type breton. En revanche, on y voit beaucoup de figures à l'ovale allongé et purement dessiné, qu'accompagnent de grands yeux noirs et expressifs, de belles chevelures noires ou châtaines. Ces traits semblent trahir une souche méridionale. Il ne serait pas surprenant que les Basques, ces hardis navigateurs du moyen-âge, eussent laissé des traces de leur passage sur les côtes de Bretagne, où les appelait tous les ans la pêche de la morue, du maquereau et de la baleine, et que la race bréhataine fût le résultat de la fusion des sangs vascon et armoricain.

Du reste, les observations précédentes n'ont guère porté que sur les femmes. A Bréhat, tout homme naît marin, et, dès qu'il peut s'embarquer comme mousse, il part. Plus tard, il revient dans son île natale pour épouser une compatriote, sans que le mariage l'attache davantage à la terre. Il ne se fixe que lorsque le poids des années le force à renoncer aux fatigues de la vie de matelot. Aussi la population indigène de l'île se compose-t-elle presque uniquement de femmes, d'enfans, de vieillards, et ces derniers sont tous des marins retraités. En 1832, on comptait à Bréhat un contre-amiral, six capitaines et plusieurs lieutenans de vaisseau. A cette époque, le choléra vint frapper presque toute cette génération de vieux soldats qu'avaient épargnés les longues guerres de la république et de l'empire. Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques lieutenans et un seul capitaine de vaisseau, petit-fils du brave Cornic, de cet officier bleu également célèbre par son courage et par les persécutions que son mérite lui attira de la part des gentilshommes de l'escadre rouge.

L'émigration de la population mâle laisse à la charge des femmes, indépendamment des soins du ménage, tous les travaux de la campagne. Aussi à l'exploitation des terres joignent-elles le soin de se procurer les combustibles nécessaires pour braver les intempéries des saisons et préparer les alimens. Or, sur une terre ainsi occupée, on n'a ni l'espace ni le temps pour laisser croître des arbres dont le revenu se ferait attendre des années entières. A Bréhat, on ne voit que des arbres à fruits. Le bois de chauffage vient en entier du continent, et comme son prix est fort élevé, il est réservé pour le salon des gens riches. A la cuisine et dans la maison du paysan, on brûle les ajoncs, les fougères recueillis sur les points les moins fertiles de l'île. On y ajoute des fucus arrachés au rivage, des bandes de gazon enlevées et séchées avec leurs racines. Malheureusement, l'un et l'autre ont l'inconvénient de donner beaucoup de fumée et une odeur très désagréable : aussi leur préfère-t-on généralement le *bois d'herbes*. Ces

derniers mots exigent quelques explications. J'avais été surpris, dès les premiers jours de mon arrivée, de voir partout un grand nombre de vaches et de ne rencontrer nulle part les traces peu agréables que ces animaux laissent d'ordinaire sur leur passage. Je reconnus bientôt que les résidus de la digestion de ces ruminans étaient soigneusement recueillis par les Bréhataines, qui les pétrissent avec de la paille hachée et se servent de ce mélange pour suppléer au bois qui leur manque. Pour le sécher, on en fait de grosses pelottes qu'on applique contre un mur ou un rocher de manière à ce qu'elles s'aplatissent et y restent adhérentes jusqu'au moment où le soleil les détache en leur enlevant leur humidité. Souvent j'ai vu des maisons, d'ailleurs très bien tenues, revêtues de haut en bas de cette singulière tapisserie dont la présence aurait cadré beaucoup mieux avec les idées religieuses des Hindous qu'avec celles que nous avons en France relativement à la propreté. Au reste, on m'a assuré que le bois d'herbes donnait un feu clair et vif, exempt de fumée et de toute mauvaise odeur.

A côté des vrais enfans de l'île se trouve une population étrangère, véritable colonie isolée au milieu des insulaires. Centre important pour la surveillance des côtes, Bréhat sert de principal point de relâche aux cotres de la douane, et possède un nombreux détachement d'employés sans cesse en lutte de ruses et d'activité avec les contrebandiers. Appelée à jouer un rôle sérieux dans le cas d'une guerre maritime, elle renferme plusieurs fonctionnaires dépendans de l'administration de la guerre. Comme une véritable citadelle, Bréhat a son commandant de place, qui n'est qu'un simple sous-officier; sa garnison, composée de dix-sept hommes en comptant le sergent et le caporal qui la commandent; son sous-intendant, qui n'est rien moins que le maire lui-même; son garde du génie, bon bourgeois qui veille au recrépissage des batteries de côte. Il ne règne pas grand accord entre ces petites autorités militaires, qui toutes ont des prétentions à la suprématie, et leurs querelles s'envenimeraient davantage sans l'esprit calme et pacificateur du garde d'artillerie, le seul dont les fonctions aient une importance réelle à cause du matériel assez considérable qui lui est confié.

Le climat de Bréhat est d'une douceur remarquable. Il y neige très rarement, et ce n'est que dans les années exceptionnelles que la terre conserve pendant quelques jours sa blanche parure d'hiver. Aussi trouve-t-on dans cette île plusieurs plantes généralement regardées comme l'apanage des climats méridionaux. Les myrtes, entre autres, viennent ici en pleine terre, acquièrent un développement considérable, et, déployés en espalier sur les façades des principales maisons, les

tapissent de leur verdure luisante, que relèvent les riches festons des rosiers à mille fleurs. Cependant Bréhat est à peu près sous le même degré de latitude que l'Alsace. Strasbourg est même de quelques lieues plus avancé vers le sud, et, tous les ans, la rivière qui traverse cette ville gèle assez solidement pour supporter de nombreux patineurs, ce qui suppose un froid de sept à huit degrés au-dessous de zéro soutenu pendant quelques jours. Cette différence de température présentée par deux localités placées à la même distance du pôle, s'explique par un de ces grands phénomènes de physique générale dont nous avons entretenu nos lecteurs dans un article précédent (1). C'est le *gulf-stream* qui donne à la Bretagne en général, à Bréhat en particulier, ce climat si extraordinaire au premier coup d'œil. On se rappelle peut-être que ce grand courant d'eau échauffée par les feux de l'équateur et du tropique, après s'être échappé du golfe du Mexique, revient vers l'Europe, et qu'une de ses branches, poussée vers le nord par la presqu'île espagnole, vient se briser sur les côtes de la Bretagne. Là, elle pénètre dans la Manche, et entoure Bréhat de ses ondes encore tièdes. Mais si elle protége cette petite île contre les rigueurs de l'hiver, elle lui amène, en revanche, une humidité extrême, et la science médicale trouvera dans ce fait l'explication des affections rhumatismales, surtout des ophtalmies rebelles qui désolent une grande partie de la population.

Assez semblable à la grande île de Chausey par la nature du sol, par le climat, par les productions, Bréhat s'en distingue surtout par une étendue huit ou dix fois plus considérable. En tenant compte de cette circonstance dans l'examen des animaux qui la peuplent, nous trouvons qu'on peut faire à ces deux îlots l'application d'une de ces belles lois de zoologie générale que le génie seul a pu révéler à notre grand Buffon, et qui, long-temps niées par les naturalistes, se confirment chaque jour davantage à mesure que la science fait de nouveaux progrès. Buffon a posé en principe que le nombre et la taille des espèces animales vivantes sur un continent, sur une île, sont en rapport avec l'étendue de terre qui leur est départie, de telle sorte qu'elles deviennent à la fois plus petites et moins nombreuses à mesure que l'espace habitable diminue. Eh bien! cette proposition est vraie pour le cas dont nous parlons. On rencontre à Bréhat toutes les espèces de mammifères, d'oiseaux et de reptiles propres à Chausey. Chacune de

(1) Voyez, dans la livraison du 1er mars 1843, *la Floride*.

ces classes acquiert en outre quelques représentans : la première, l'hermine et le putois; la seconde, plusieurs espèces de fauvettes et le merle noir; la troisième, la couleuvre commune et la salamandre. Les oiseaux de rivage semblent pourtant faire une exception. Ici, leurs espèces sont plus rares et de moindre taille qu'à Chausey; mais cette contradiction apparente s'explique par ce fait que les chenals de Bréhat sont bien moins poissonneux que ceux de cette dernière île, et que par conséquent rien n'attire les oiseaux pêcheurs, que leurs habitudes errantes distinguent d'ailleurs des vrais représentans de la faune indigène.

Les mammifères de Bréhat présentent un autre fait remarquable. Le genre *rat* y compte deux espèces, la souris et le rat noir. Or ce dernier devient de plus en plus rare, et tend chaque jour à disparaître du continent européen par suite d'une révolution non moins sanglante, mais moins généralement connue que celles qu'amena jadis dans nos empires l'invasion des barbares du Nord. Pendant des siècles, la souris, seul rat connu des anciens, a vécu à nos dépens, sans redouter d'autres ennemis, dans sa vie quasi-domestique, que l'homme qu'elle pillait et le chat, que celui-ci avait appelé à son aide contre un adversaire rendu redoutable par sa petitesse et sa timidité même. Vers le milieu du moyen-âge, le rat noir, venu on ne sait d'où, se répandit en Europe, et attaqua la souris, qui, trop faible pour résister, dut partager avec lui ses antiques domaines, heureuse encore d'échapper à une destruction complète, grace aux étroites galeries où son adversaire ne pouvait la poursuivre. Au commencement du siècle dernier, un nouveau rat, le surmulot, apporté de l'Inde par les navires de commerce, vint à son tour déclarer la guerre au rat noir. Plus fort, plus féroce et surtout plus fécond, il gagna rapidement du terrain. Le surmulot parut en Angleterre en 1730. Il ne se montra en France que vingt ans plus tard, et à l'époque où Buffon écrivait son immortel ouvrage, on ne trouvait ce rat que dans les environs de Paris; il n'avait pas encore pénétré dans la ville. De nos jours, au contraire, on ne trouve plus que lui non-seulement dans la capitale, mais encore dans presque toute la France. Ami de l'eau et nageant très bien, il a suivi le cours des fleuves, et remontant leurs moindres affluens, il s'est répandu partout. Traqué par lui dans toutes ses retraites, le rat noir a été anéanti dans plusieurs de nos provinces, et s'est réfugié dans les moulins, dans les fermes isolées. A Chausey, je n'en ai pas vu un seul, tandis que le surmulot y abonde. Ce dernier ne tardera pas sans doute

à traverser l'étroit bras de mer qui sépare le continent de Bréhat, et certainement dans quelques années le dernier rat noir de cette île sera tombé sous la dent de son vorace congénère.

Quelque intérêt qui s'attachât d'ailleurs à ces populations terrestres ou aériennes, ce n'étaient pourtant pas elles qui m'attiraient à Bréhat, et dès le lendemain de mon arrivée j'arpentais le rivage laissé à sec par la marée, ma boîte de ferblanc en bandoulière, mes poches garnies de tubes et de flacons, ma large spatule de fer à la main. Les premières heures de cette exploration furent vraiment cruelles. Encore plein du souvenir des richesses zoologiques que le *Sacaviron* de Chausey semble étaler avec tant de complaisance, je ne sus voir d'abord autour de moi qu'une pauvreté désolante. Les chenals de Bréhat, sans cesse sillonnés par des courans d'une extrême violence, présentent un aspect particulier. Partout où la mer se déploie en liberté, les rochers qu'elle mine et désagrège se brisent en fragmens trop petits, trop mobiles, pour abriter de nombreux habitans; les sables sont trop bien lavés pour pouvoir les nourrir. Sur les points abrités, au contraire, elle dépose les détritus arrachés ailleurs sous la forme d'une vase demi-fluide que recouvrent d'immenses prairies de zostères, tapis perfide prêt à céder sous les pieds qui le foulent avec une confiance imprudente. Je n'apercevais nulle part ni ces sables vaseux si chers aux annélides, ni ces grottes pittoresques où pendent comme des stalactites vivantes les ascidies simples ou composées, les éponges, les alcyons. Mon cœur se serra, je l'avoue. Pourtant je ne perdis pas courage; je persévérai dans mes recherches; j'interrogeai tout ce qui m'entourait. Peu à peu l'espoir me revint et ne tarda pas à faire place à une certitude d'autant plus douce, que mes craintes avaient été plus vives. Je découvris quelques points où le sable et la vase, mélangés dans de justes proportions, me promettaient d'amples récoltes. Je reconnus que des populations entières trouvaient un abri dans ces fentes de rocher que je venais de maudire de si bon cœur. Certes, pour les poursuivre dans leurs retraites, il fallait faire un vrai métier de carrier. Je prévoyais de rudes fatigues, mais je comptais sur la récompense : la peine ne m'effrayait pas. Sans tarder, je me mis à l'ouvrage, et dès ce premier jour je rentrai au logis avec de riches et nombreux matériaux de travail.

Au point où en est arrivée la science moderne, les animaux inférieurs présentent un immense intérêt. Dans mon article sur l'archipel de Chausey, j'ai cherché à montrer comment l'anatomiste, qui décrit les instrumens matériels de la vie, comment le physiologiste, qui

cherche à pénétrer l'intimité de leur structure, à se rendre compte de leur mode d'action, trouveront chez ces êtres simplifiés des données qu'ils chercheraient vainement ailleurs pour résoudre les problèmes que leur a posés la nature. La connaissance approfondie de ces espèces trop long-temps négligées n'est pas moins nécessaire au zoologiste qui, vraiment digne de ce nom, fait marcher de front l'anatomie et la physiologie, qui ajoute à ces deux sciences l'étude des rapports qui relient entre eux les êtres vivans. Qu'on me permette ici de développer ma pensée.

Lorsque, après un premier inventaire des espèces animales, les naturalistes en vinrent à se faire quelques idées d'ensemble, un premier fait, celui de la supériorité et de l'infériorité relative des êtres qu'ils étudiaient, dut les frapper tout d'abord. Comme termes extrêmes de comparaison, ils avaient d'une part les mammifères, de l'autre les vers et les zoophytes. Les nombreux intermédiaires qu'ils apercevaient entre ces deux limites firent naître l'idée d'une série animale non interrompue, s'étendant par une succession de dégradations progressives depuis l'homme, dont l'intelligence et l'organisation perfectionnées comprennent et dominent la nature, jusqu'à l'éponge, jusqu'à ces êtres ambigus que semblent se disputer les trois règnes. Cette doctrine était claire, elle paraissait logique; elle fut généralement adoptée. Mais la nature, toujours simple dans les lois qui la régissent, l'est bien rarement dans la manifestation de ces lois. Pas plus dans la production des êtres vivans que dans la création des corps organiques, elle ne s'est astreinte à suivre une ligne droite, en laissant le vide à droite et à gauche, au-dessus et au-dessous. Non, elle a créé en tous sens. La science, dans ses progrès incessans, ne tarda pas à reconnaître cette vérité, et de nos jours les mots, — *série zoologique, échelle animale*, — ne sont plus employés par l'immense majorité des naturalistes que dans un sens figuré et tout relatif.

Si l'unité de la série animale est une chimère, quelle idée générale devons-nous substituer à cette conception de nos prédécesseurs? Quelques détails deviennent ici nécessaires. Au premier examen d'une expèce quelconque, on aperçoit en elle deux sortes de caractères. Les uns l'isolent des espèces voisines et l'individualisent dans l'espace et le temps; les autres rattachent entre elles un certain nombre de ces individualités et les réunissent en groupes plus ou moins bien circonscrits. Ce que nous venons de dire des espèces s'observe également dans ces groupes élémentaires, et, par l'appréciation des caractères de plus en plus généraux, le naturaliste arrive à des groupes de plus en

plus élevés jusqu'au *règne*, qui embrasse toutes les divisions secondaires appelées *sous-règnes*, *embranchemens*, *classes*, *ordres*, *familles*, *tribus* et *genres*. Trouver la subordination de ces groupes divers, reconnaître leurs rapports vrais par une exacte appréciation de leurs ressemblances et de leurs différences, mesurer en quelque sorte leur plus ou moins de proximité et d'éloignement, tel est le problème que s'est posé la science de nos jours, problème d'une difficulté immense, vers la solution duquel nous marchons sans doute, mais, il faut bien le dire, avec une lenteur qui tient au fond même des choses.

Il s'écoulera bien des siècles peut-être avant que les naturalistes aient une connaissance assez complète de tous les animaux pour pouvoir établir définitivement ces groupes primaires, secondaires, tertiaires. Il en est pourtant quelqus-uns que dès aujourd'hui on peut regarder comme bien fixés. Or, lorsque nous étudions un de ces groupes vraiment naturels, lorsque nous en pesons et apprécions tous les caractères, notre esprit se crée, pour ainsi dire, involontairement l'image d'un type idéal ou virtuel qui réunirait ces caractères au plus haut degré possible. Entre ce type et sa manifestation dans les espèces existantes, il y a toujours une différence. C'est ainsi que l'homme et la femme n'ont jamais présenté la réalisation complète des beautés que les peintres et les sculpteurs ont rêvées, qu'un petit nombre d'entre eux ont imparfaitement réussi à retracer sur la toile ou à ciseler dans la pierre.

Dans tous les groupes naturels, on rencontre un certain nombre d'espèces qui présentent à un haut degré le cachet caractéristique de leur type. Il en est d'autres, au contraire, chez qui cette empreinte semble s'effacer. Or, les modifications subies par le premier type peuvent être le résultat de trois causes différentes, agissant ensemble ou séparément. Les caractères distinctifs peuvent s'affaiblir et disparaître; ils peuvent s'exagérer; ils peuvent se compliquer de caractères étrangers qui viennent à la fois détruire les rapports existans et en établir de nouveaux. Tant que ces altérations ne dépassent pas certaines limites, l'animal, tout en s'écartant de son type virtuel, s'y rattache de près ou de loin. Puis un moment arrive où, ces limites franchies, on voit naître un type nouveau. Lorsque les changemens dont il s'agit résultent de la suppression des caractères essentiels du premier groupe, de l'apparition de caractères très différens ou même opposés, les types ne conservent entre eux que peu ou point de rapports. Il n'en est pas de même lorsque les modifications proviennent seulement de l'exagération ou de l'amoindrissement d'un caractère déjà existant. Alors

le nouveau type ne sera pour nous qu'un dérivé du premier, et, quelque grandes que soient les dissemblances apparentes qui le distinguent, il sera toujours possible de remonter à la source d'où il émane. Ainsi, pour citer quelques exemples, les mammifères, les oiseaux, les poissons, se rattachent, il est vrai, à un même type primitif, celui des animaux vertébrés; cependant ils forment trois types nettement tranchés. Au contraire, les chauve-souris qui se meuvent dans l'air, les baleines qui fendent les flots, ne sont pour cela ni des oiseaux ni des poissons : ce sont seulement des mammifères modifiés pour voler ou pour nager; ce sont de simples dérivés du grand type des mammifères. On comprend d'ailleurs que le nombre de ces dérivés n'a rien de fixe et que chaque type primitif peut en engendrer plusieurs, dont la divergence sera d'autant plus prononcée, que les modifications qui leur donnent naissance seront plus profondes et d'une nature plus diverse.

Dès-lors l'ensemble des êtres que nous étudions nous apparaît comme décomposé en un certain nombre assez restreint de types primitifs, autour desquels se disposent dans un ordre et à des distances variées leurs dérivés immédiats. Ceux-ci, à leur tour, s'environnent de dérivés secondaires, et ainsi de suite. Les espèces existantes viennent toutes se ranger dans ce règne animal théorique, en se distribuant chacune selon son degré de ressemblance avec son type virtuel. C'est ainsi que les soleils, groupés de mille manières, gravitent les uns sur les autres, et voient circuler autour d'eux leurs planètes, tantôt isolées, tantôt escortées de satellites. Sur la terre comme dans le ciel, nous trouvons la nature fidèle à ces admirables lois d'analogie qu'elle observe dans toutes ses grandes manifestations, et nous voyons à la surface de notre globe un ensemble aussi magnifique que celui dont l'aspect frappe d'admiration notre esprit et nos sens dans l'immensité de l'espace.

Le type virtuel absolu de l'animalité n'a jamais eu de réalisation. L'animal parfait, s'il pouvait être de ce monde, devrait réunir les qualités les plus rares disséminées chez un grand nombre d'espèces différentes. Il devrait se mouvoir sur la terre avec la sûreté et la vélocité du ziggetai, cette espèce sauvage du genre *cheval*, que les Mongols donnent pour monture au dieu du feu; il devrait fendre les airs avec la rapidité du martinet, et pouvoir soutenir son vol comme les oiseaux de haute mer, comme ces frégates qu'on rencontre à deux cents lieues de toute terre, et qui parcourent ainsi plus de quatre cents lieues sans arrêter un seul instant le jeu de leurs ailes, dont la longueur les em-

pêche de se reposer à la surface des flots. L'animal parfait devrait pouvoir plonger au fond des mers et fendre leurs vagues orageuses avec la rapidité du dauphin, avec la persistance du requin, qui suit un navire d'Europe en Amérique, faisant ainsi tout d'une haleine un voyage de huit ou neuf cents lieues, dont ses mille détours triplent ou quadruplent l'étendue. A ces facultés, qui toutes sont du ressort de la locomotion, il devrait joindre la force de l'éléphant ou de la baleine, l'odorat infaillible du chien de chasse, le toucher délicat des chauve-souris, l'ouïe si fine de la taupe, la vue perçante du condor, qui, planant au-dessus des Cordillières, découvre la plus faible proie broutant dans la plaine à quatre mille mètres au-dessous de lui. Pour attaquer et se défendre, il réunirait aux griffes redoutables du tigre, à ses terribles mâchoires, la cuirasse impénétrable du crocodile, la dent envenimée du crotale et du fer-de-lance. Enfin, tous ces attributs divers se trouveraient ensemble dans un corps où la grace du jeune chat s'allierait à la majesté calme du lion au repos, que pareraient les couleurs éclatantes du colibri, de l'oiseau-mouche ou de l'oiseau-du-paradis.

Tous les animaux existans n'ont avec l'être fantastique dont nous venons d'esquisser les principaux traits que des analogies partielles. Les types virtuels, auxquels se rapportent les espèces réelles, sont eux-mêmes bien loin d'en approcher; mais il en est qui s'en éloignent plus ou moins. De là des types supérieurs et des types inférieurs; de là aussi des types qui, bien que fort dissemblables, n'en sont pas moins égaux. La recherche de ces divers degrés de perfection des types, de la subordination qui en est la suite, est peut-être la partie la plus difficile des études zoologiques. Pour s'y livrer avec succès, le naturaliste ne doit jamais perdre de vue le principe de *la division du travail*, que la comparaison suivante rendra plus facile à comprendre. Tant que l'industrie humaine est à l'état de première enfance, le même homme ensemence son champ avec la bêche qu'il s'est forgée : il récolte et fait rouir le chanvre, le teille et le file. Puis il se construit un métier informe, se fabrique une navette grossière et tisse tant bien que mal la toile qui devra le vêtir. Plus tard, il trouve à se pourvoir d'instrumens plus parfaits chez un voisin qui passe sa vie à ne faire que des outils aratoires, des métiers ou des navettes. Plus tard encore, il vend son fil au tisserand qui n'a jamais manié ni le marteau du forgeron, ni la pioche du cultivateur, ni la scie du menuisier. A mesure que chaque phase du travail est confiée à des mains unique-

ment consacrées à elle seule, en d'autres termes, *à mesure que le travail se divise*, le produit final devient de plus en plus parfait.

Eh bien! il en est de même chez les animaux. Pour assurer la nutrition et la reproduction, c'est-à-dire la conservation de l'individu et celle de l'espèce, bien des fonctions secondaires sont nécessairement mises en jeu. Pour que leur accomplissement soit à la fois facile et entier, il faut que chacune d'elles dispose d'un organe ou instrument physiologique spécial. En d'autres termes, *il faut que le travail fonctionnel soit divisé autant que possible*. Tel est le caractère général des types les plus élevés, par exemple de la plupart des mammifères. Au contraire, dans les types inférieurs, deux ou plusieurs fonctions sont attribuées au même organe, et enfin, dans les éponges, les amybes, ces derniers représentans du règne animal, toutes les fonctions sont confondues dans une masse organisée, vivante, mais où l'on ne distingue plus qu'une pulpe homogène résultant de la fusion complète de tous les élémens organiques.

Il suit de là qu'un animal, qu'un organisme se dégrade *toutes les fois que la division du travail fonctionnel tend à diminuer*. Ce second principe, qui n'est pour ainsi dire que la réciproque du premier, n'a pas moins d'importance dans les études zoologiques. En effet, il fait comprendre comment à un type quelconque peuvent se rattacher d'autres types de plus en plus dégradés; il donne une signification précise à cette épithète d'*inférieur*, trop souvent appliquée d'une manière vague. Les mammifères, par exemple, sont sans contredit plus parfaits que les poissons. Ces deux types se dégradent en outre chacun de son côté : il existe des mammifères et des poissons supérieurs, des mammifères et des poissons inférieurs, et ce que nous disons de ces deux classes s'applique à toutes les grandes divisions du règne animal.

C'est pour avoir méconnu les principes que nous venons d'exposer en peu de mots que la plupart des plus illustres maîtres sont tombés dans de graves erreurs. On trouve, il est vrai, dans les écrits de plusieurs d'entre eux quelques expressions qui semblent annoncer qu'ils étaient arrivés à en avoir une notion confuse; toutefois personne ne les avait nettement formulés et n'en avait fait l'application avant M. Milne Edwards, qui, dans ses cours, dans ses ouvrages, et notamment dans l'introduction de sa grande histoire des crustacés, s'est exprimé à ce sujet de la manière la plus explicite. Si de mon côté je suis arrivé à des résultats analogues, c'est bien certainement parce que j'ai suivi l'exemple donné il y a près de vingt ans par ce naturaliste,

c'est parce que je suis allé, comme lui, sur le bord de la mer, étudier avec persévérance les animaux inférieurs.

En effet, les types sont d'autant plus fixes qu'ils sont plus parfaits. Chez les animaux qui s'y rattachent, la machine organique est très compliquée, et, pour obtenir un grand nombre de dérivés, la nature semble ne pas avoir besoin de porter atteinte aux caractères essentiels. Dans les vertébrés, par exemple, dont le type primordial donne naissance aux quatre classes des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons, le plan général ne subit que des modifications assez secondaires. Les formes extérieures changent pour faciliter tel ou tel mode de locomotion; le poumon se métamorphose en branchie pour permettre la respiration dans l'eau, et pourtant depuis le singe, le plus voisin de l'homme par son organisation, jusqu'au dernier des poissons, on retrouve presque les mêmes fonctions remplies par un nombre à peu près égal d'organes disposés d'une manière analogue, sinon identique. Celui dont les études s'adressent d'ordinaire aux animaux supérieurs ne saura jamais jusqu'où peut s'étendre la dégradation organique, et lorsqu'il se permettra quelques excursions dans les régions inférieures, il sera naturellement conduit à rejeter, comme ne lui appartenant pas, la plupart des derniers dérivés d'un type primitif. Ce fait nous explique comment Cuvier, malgré tout son génie, a si complètement méconnu certains rapports, comment il a relégué des mollusques et des articulés parmi les zoophytes, sans se douter de ce qu'il y avait d'erroné dans ce rapprochement.

Il n'en est plus de même dans les groupes appartenant au type primordial des invertébrés. Mollusques, articulés, rayonnés, ces trois embranchemens présentent dans chacune de leurs classes des différences fondamentales, des caractères parfois opposés. Au sommet de chacune de ces séries, nous trouvons des animaux chez qui la division du travail est portée aussi loin peut-être que chez les vertébrés eux-mêmes. Puis, à mesure que nous nous éloignons de ces points culminans, les fonctions se restreignent ou se confondent, les appareils se simplifient, l'organisme tout entier se dégrade, et, sur les limites extrêmes, nous voyons apparaître une multitude d'êtres ambigus dont rien n'est plus embarrassant que de déterminer les véritables rapports. On dirait que la nature se pose ici à elle-même les problèmes les plus insolubles en apparence, pour se donner le plaisir de jouer avec les difficultés, tantôt les surmontant de front, tantôt les éludant par les détours les plus inattendus, par les combinaisons les plus merveilleuses. Chaque type, restant le même au fond, s'incarne pour ainsi dire dans

mille formes diverses, et le naturaliste qui lutte avec ce véritable Protée se trouve à chaque instant en défaut. Qu'il ne perde pourtant pas courage, qu'il poursuive le dieu sous toutes ses métamorphoses; il le forcera tôt ou tard à livrer ses secrets, et lorsque, fort de ses révélations, il rentrera dans l'étude des animaux plus élevés, il verra bien des ténèbres se dissiper, il franchira bien des barrières jusque-là regardées comme insurmontables.

Prenons pour exemple de ce qui précède un des groupes de premier ordre appelés par Cuvier *embranchemens*, prenons l'embranchement des articulés. Le caractère essentiel de ce groupe consiste dans une tendance de l'organisme à se partager en anneaux disposés en chapelet à la suite les uns des autres, et à répéter dans chaque anneau exactement les mêmes formes, les mêmes organes. De plus, dans l'articulé, tous les organes sont pairs, de telle sorte que, si nous partageons en deux cet animal dans le sens longitudinal, les deux moitiés latérales du corps sont exactement symétriques. Voyons maintenant dans quelles limites ces conditions du type virtuel sont remplies ou modifiées.

Un premier coup d'œil nous fait reconnaître dans l'embranchement des articulés deux grandes divisions. Dans la première, celle des *articulés à membres articulés*, les anneaux, au lieu de former exactement le chapelet, se réunissent, se soudent les uns aux autres en constituant des groupes d'organes. Le corps de l'animal se trouve ainsi partagé en trois parties qui représentent les trois grandes régions du corps des mammifères, c'est-à-dire la tête, la poitrine, le ventre, et qui ont reçu les noms correspondans de tête, de thorax et d'abdomen. Ces trois portions du corps, toujours bien distinctes dans les insectes, peuvent se fondre en quelque sorte l'une dans l'autre. Ainsi, dans les myriapodes ou mille-pieds, on ne distingue plus le thorax de l'abdomen; chez les arachnides, qui comprennent toutes les araignées et les scorpions, c'est au contraire la tête qui se soude avec le thorax. Ces trois classes respirent l'air en nature, tandis que les crustacés, homards, écrevisses, etc., sont essentiellement aquatiques. Nous ne tenons compte ici que d'un bien petit nombre de caractères. Que serait-ce si, pénétrant dans l'intérieur, nous embrassions l'ensemble de ces organismes! Nous verrions l'air, ce fluide sans qui rien de vivant ne peut exister, tantôt se répandre dans le corps tout entier par un admirable réseau de *trachées*, canaux dont la structure ressemble exactement à celle de nos élastiques de bretelles, tantôt n'agir sur la masse du sang qu'il doit vivifier que par l'intermédiaire d'un seul organe

appelé branchie ou poumon, selon qu'il est intérieur ou extérieur. Le sang se montrerait à nous, tantôt renfermé dans les vaisseaux, tantôt répandu dans le corps entier et baignant de toutes parts les organes qu'il doit nourrir. Nous verrions des besoins de toute sorte faire naître une multitude d'instincts et nécessiter des appareils organiques variés de cent manières différentes, et chacune des classes que nous avons nommées plus haut s'entourerait, sous nos yeux, d'un système de groupes dépendans de types divers, dont les derniers représentans se confondent pour ainsi dire sur les limites de ces petits mondes.

Les insectes, les myriapodes, les arachnides, les crustacés, comprennent les articulés les plus parfaits. Les annélides et les vers, qui forment la seconde grande division de cet embranchement, celle des *articulés annelés*, appartiennent à des types très inférieurs. Aussi varient-ils bien davantage et dans leurs formes extérieures et dans leur organisation. Dans mes souvenirs de Chausey, j'ai cherché à donner une idée du groupe des annélides errantes, ces amazones guerrières, à l'humeur vagabonde, à la vie indépendante. Je ne vous ai rien dit de leurs sœurs, les annélides tubicoles, modestes recluses qui au sortir de l'œuf commencent à se construire une demeure d'où elles ne sortiront jamais. Cette habitation, que la propriétaire allonge et élargit d'après les besoins de sa taille, est un tube tantôt calcaire, tantôt composé d'une matière assez semblable à du cuir ou à du parchemin mouillés. Il enveloppe exactement l'annélide, qui monte et descend dans son intérieur sans avoir besoin de se replier sur elle-même, car ses pieds sont construits de telle sorte qu'ils se meuvent avec la même aisance et la même rapidité dans les deux sens. Ces animaux passent donc leur vie dans une position assez semblable à celle d'un enfant au maillot. Exactement fermé en arrière, leur tube présente antérieurement une ouverture circulaire, seule fenêtre par où nos solitaires peuvent jeter un regard sur le monde qui les entoure, saisir au passage la proie qui doit leur servir de nourriture, et exposer leur sang à l'action vivifiante de l'eau qui remplace pour elles l'air que nous respirons. Aussi ne les traitez ni de curieuses, ni de coquettes en les voyant montrer presque constamment leur tête si richement parée. Profitez au contraire de cette habitude qu'entraîne la nécessité pour observer de plus près ces formes merveilleuses. La loupe, le microscope, sont ici inutiles. Placez seulement dans un vase d'eau de mer ce morceau de roche, cette vieille coquille dont la surface s'est couverte de serpules, de vermilies, de cymospires. Voyez s'élever avec une prudente lenteur, au-dessus de chaque tube, cette petite plaque ronde qui

le ferme hermétiquement et empêche vos yeux de pénétrer dans l'intérieur. C'est le volet de la maison qui s'ébranle : l'animal va bientôt se montrer. Regardez : au-dessous de ces opercules, vous apercevez comme des boutons ici d'un violet sombre ou d'un riche carmin, là d'une teinte bleue ou orangée, plus loin panachés de toutes ces nuances. Voyez-les grandir, s'épanouir peu à peu et déployer leurs branches de mille couleurs, semblables, pour la forme, aux plumes de l'autruche ou du marabout. Vous venez d'assister à l'éclosion de véritables fleurs; mais, bien plus parfaites que celles de nos parterres, ces fleurs sont animées. Au moindre choc, au moindre ébranlement du liquide, ces pétales brillans se reploient, disparaissent avec la rapidité de l'éclair, et, rentrant dans leurs tubes de pierre, bravent les ennemis du dehors sous l'abri de leurs opercules.

Aux annélides errantes se rattachent les chétoptères, que l'on dirait avoir été écrasés au milieu du corps et qui dans trois anneaux portent sur le dos leur intestin tout-à-fait à découvert; les échiures, dont les affinités zoologiques ne se trahissent au dehors que par la présence de quelques crochets exsertiles et retractiles; les siponcles, dont le corps cylindrique ne présente plus ni membres ni la moindre trace de division en anneaux; les dujardinies, qui n'ont aucun organe respiratoire apparent, dont les pieds hérissés de longues soies ne servent nullement à la locomotion, et qui se meuvent dans le liquide à l'aide de petites couronnes de cils vibratiles disposées de chaque côté du corps comme les roues d'un bateau à vapeur. Aux annélides tubicoles appartiennent les chlorœma dont le sang est vert, dont le corps est entouré de poils feutrés dans une sorte de gelée transparente, et qui peuvent cacher leurs têtes, leurs branchies, dans une espèce de boîte formée de soies entrecroisées; les amphicora, qui ont des yeux à l'extrémité de la queue aussi bien qu'à la tête; les térébelles, qui réalisent la fable de Briarée, qui se construisent des demeures temporaires avec des grains de sable ou des débris de coquilles que leurs cent bras vont chercher quelquefois à plus de deux pieds de distance. A côté de ces deux groupes et formant deux types distincts, se placent les vers-de-terre, que tout le monde connaît, et les sangsues, dont la science médicale a poussé l'usage jusqu'à l'abus, et qu'il faut aujourd'hui envoyer prendre en chaise de poste jusque sur les frontières de l'Asie après en avoir entièrement dépouillé presque toutes les mares d'Europe.

Nous n'avons guère examiné jusqu'à présent que l'extérieur de nos annélides. Voulez-vous maintenant vous faire une idée de leur orga-

nisation? jetez les yeux sur cette *eunice sanguine*, magnifique espèce très commune à Bréhat, et dont la taille est quelquefois de deux pieds et demi. Vous croyez peut-être, d'après cette circonstance, qu'une anatomie détaillée de cet animal est chose assez peu difficile. Essayez, et vous ne tarderez pas à reconnaître votre erreur. Ce corps est divisé en anneaux qui n'ont guère qu'une ligne et demie de long sur huit à dix lignes de large. Chercher dans cet étroit espace les muscles qui meuvent l'animal, l'intestin qui l'alimente, les vaisseaux qui le nourrissent, les nerfs qui l'animent, est une entreprise d'autant moins aisée que tous ces tissus se ressemblent presque entièrement. Ne vous découragez pourtant pas; fixez votre annélide sur de la cire noire sous une mince couche d'eau : armez votre œil d'une simple loupe, vos mains de pinces très fines et d'aiguilles à cataracte en guise de scalpels; enlevez cette peau si richement irisée, et dont le microscope vous révélera la structure treillissée qui lui donne ses riches couleurs; puis découvrez couche par couche les organes qui se présenteront, et les découvertes que vous ferez paieront amplement vos peines.

Commencez par le système nerveux, cet appareil dominateur dont on a dit qu'il était l'animal tout entier. Voici d'abord le cerveau placé dans la tête, à la face dorsale du corps. Il envoie des nerfs aux yeux et aux antennes, organes de la vue et du toucher. En arrière, il donne naissance à un système nerveux secondaire qui se distribue en entier à la trompe et à l'œsophage; en avant, un autre système spécial se porte aux lèvres et leur communique sans doute la propriété de distinguer les saveurs. Sur les côtés naissent deux bandelettes qui forment un anneau autour de la cavité buccale, et viennent se rejoindre à la face ventrale sous l'appareil digestif. A partir de ce point commence une espèce d'échelle composée de deux cordons étendus d'une extrémité à l'autre du corps, et que rattache l'un à l'autre dans chaque anneau une masse oblongue appelée *ganglion*. Ces ganglions sont les centres nerveux qui animent les anneaux, et, pour tuer un de ceux-ci, il suffit d'enlever ou de détruire d'une manière quelconque le ganglion qui lui appartient. De chacun de ces centres partent de chaque côté cinq troncs nerveux qui distribuent leurs rameaux à l'intestin, aux muscles du corps et des pieds. Comme le nombre des anneaux est d'environ trois cents, il s'ensuit que notre annélide possède un cerveau ou centre nerveux principal, trois cents centres secondaires, et trois mille troncs nerveux, sans compter ceux des lèvres et de la trompe.

Passons à l'appareil destiné à l'alimentation. Au fond de cette bouche en forme d'entonnoir, voici une grosse trompe munie de muscles puissans et armée de huit mâchoires cornées. Prenez garde à vos doigts : ces dents recourbées et aiguës pourraient très bien percer votre épiderme et vous pincer jusqu'au sang. Au-delà de la trompe, vous apercevez un œsophage, puis une série de grandes poches dont chacune correspond à un anneau et se trouve séparée de ses deux voisines par un fort étranglement. Vous voyez que l'animal dont nous faisons l'autopsie n'a pas moins de deux cent quatre-vingts estomacs.

Entre les muscles et l'intestin, à la face dorsale du corps, admirez ces deux vaisseaux sinueux remplis d'un sang vermeil. Ce sont deux grandes veines qui reçoivent de chaque côté le sang qui a servi à la nutrition, et a par conséquent besoin d'être soumis à l'action de l'air. Un tronc veineux va le porter aux branchies que vous voyez former, de chaque côté du corps à partir du vingt-cinquième anneau, cette double série de houppes colorées alternativement d'une teinte écarlate ou ambrée, selon que le sang y afflue ou qu'il en est chassé. Un second vaisseau part de la branchie et vient s'ouvrir dans une grosse artère placée sur la ligne médiane au-dessous de l'intestin. De cette artère part de chaque côté et dans chaque anneau un gros tronc dont la base s'élargit, se renfle en ampoule, et par ses contractions chasse le sang dans les rameaux, qui le distribuent à tous les organes. Négligeons bien des détails : il reste encore à notre eunice, indépendamment des grands canaux qui vont d'un bout du corps à l'autre, cinq cent cinquante branchies, six cents cœurs, et autant d'artères et de veines principales.

Redoublons maintenant de patience; cherchons à débrouiller ces faisceaux musculaires entrecroisés qui forment la chair des anneaux, qui mettent en mouvement les pieds, leurs deux paquets de soies aiguës et tranchantes, leurs quatre acicules coniques et robustes comme des épieux de chasseur. La partie charnue de chaque anneau ne compte pas moins de trente muscles distincts. Nous en trouvons dix à chaque cloison interannulaire. De chaque côté, deux grands muscles, s'attachant au centre de l'anneau et à la base des pieds, portent ceux-ci en avant ou en arrière. Une poche musculaire, composée d'une dizaine de faisceaux, entoure chaque paquet de soies, ainsi que les acicules, et sert à les pousser au dehors; de chaque côté, huit muscles les ramènent en dedans et impriment des mouvemens aux diverses parties du pied. Ainsi chaque anneau est muni de cent vingt muscles, et si

nous tenons compte de ceux de la trompe et de la tête, nous trouverons que l'animal entier est mis en mouvement par plus de trente mille muscles.

Certes voilà une anatomie compliquée; aussi avons-nous examiné une des espèces qui se rapprochent le plus du type virtuel des annélides. C'est un terme de comparaison fort élevé dans le groupe, et la division du travail y est portée très loin. Prenons maintenant cette doyérine, qui me rappelle les roches de Chausey. Bien qu'elle n'ait que quelques lignes de long, notre microscope va lui donner plusieurs pieds, et nous distinguerons très facilement ses organes grossis dans la même proportion. Eh bien! voici déjà une simplification manifeste : la peau s'est convertie en une pellicule diaphane, les muscles du tronc se fondent en deux ou trois plans à peine distincts; ceux des cloisons interannulaires n'existent plus et sont remplacés par une simple membrane; ceux des pieds ne sont plus que des cordons homogènes de substance contractile L'appareil digestif, le système nerveux, sont à peu près les mêmes; en revanche, les organes circulatoires se réduisent à un seul tronc dorsal, et les organes de la respiration ont disparu. Observons maintenant cette aphlébine, prise dans les corallines de Bréhat. Ici la dégradation est bien plus manifeste encore : le corps ne forme plus qu'un sac où flotte un intestin presque droit; il n'y a plus de cloisons intérieures, plus d'organes circulatoires, et le liquide interne qui représente le sang n'est mis en mouvement que par des bandes de cils vibratiles placés en écharpe à la base de chaque pied.

Pour voir la dégradation du type des annelés atteindre sa dernière limite, il faut pénétrer dans la classe des vers proprement dits. Ici la plus grande taille s'unit souvent à une extrême simplicité d'organisation, circonstance qui ne se présente nulle part ailleurs à un aussi haut degré, pas même peut-être chez les rayonnés. La grande némerte nous en offre un exemple remarquable. Qu'on se figure un animal de trente à quarante pieds de long, large de cinq à six lignes, plat comme un ruban de fil, d'une couleur brune ou violâtre, lisse et luisant comme un cuir verni; telle est la némerte dont personne n'avait encore étudié l'anatomie, bien qu'elle fût connue déjà depuis plusieurs années. C'est sous les pierres, dans le creux des rochers, qu'on rencontre ce ver gigantesque roulé, pelotonné sur lui-même, et formant mille nœuds inextricables en apparence, qu'il noue et dénoue sans cesse par la contraction de ses muscles. Cet animal se nourrit en suçant les anomies, espèce de petites huîtres plates, adhérentes aux corps sous-marins. Quand il a épuisé celles qui se trouvent autour de lui, quand il veut

changer de place, il allonge au dehors son long ruban de couleur sombre, terminé par une tête assez semblable à celle d'un serpent, sans en avoir ni la large gueule, ni les dents redoutables. L'œil n'aperçoit aucune contraction, aucune cause apparente de ce mouvement, et le microscope seul peut nous apprendre que la némerte glisse dans le liquide au moyen de cils vibratiles excessivement fins qui hérissent toute la surface de son corps. Elle hésite, elle tâtonne, et finit par découvrir, quelquefois à quinze ou vingt pieds de sa première demeure, une pierre qui lui convient. Alors elle se déroule peu à peu pour se transporter dans son nouveau domicile, et, à mesure que le peloton se dévide sur un point, il se roule et se noue à l'autre extrémité. Ajoutons tout de suite que la contractilité des tissus de cet animal est tellement considérable, qu'une némerte de trente pieds conserve à peine un dixième de cette longueur après son immersion dans l'alcool, et n'a plus que deux pieds et demi ou trois pieds.

Tous les grands appareils de la vie sont représentés dans l'organisation des némertes, mais tous y sont réduits à leur plus simple expression. Le système nerveux ne forme plus cet anneau œsophagien regardé pendant long-temps comme caractéristique. Il se compose de deux ganglions latéraux d'où partent deux cordons s'étendant jusqu'à l'extrémité du corps et ne fournissant que de très petits filets. Deux grands vaisseaux placés sur les côtés accompagnent ces troncs nerveux, un troisième serpente sur la ligne médiane : tous trois sont simples et ne présentent aucune ramification. La bouche consiste en un orifice circulaire à peine visible; elle s'ouvre dans une longue trompe en boyau séparée par un étranglement de l'intestin terminé en cul de sac. Ainsi la même ouverture sert à introduire les alimens et à rejeter au dehors les résidus de la digestion. Comme pour compenser le peu de développement de ces organes, les ovaires placés des deux côtés du corps présentent au contraire des dimensions très considérables. Au reste, cette circonstance à elle seule est un indice d'infériorité pour l'animal qui la présente. En effet, ces espèces dégradées sont exposées à mille chances de destruction dans la première période de leur vie : plus tard, elles sont généralement destinées à servir de pâture à des espèces plus élevées. Aussi la nature pourvoit-elle largement à leur multiplication. Plusieurs d'entre elles, à l'époque de la gestation, se transforment littéralement en sacs ovigères. Pour le cas particulier dont nous parlons, je ne saurais estimer le nombre d'œufs que produit une némerte de huit à dix pieds, à moins de quatre ou cinq cent mille.

On comprend sans peine avec quelle ardeur je me livrais à ces études attrayantes, où chaque heure, pour ainsi dire, amenait son résultat. A Bréhat, d'ailleurs, je travaillais avec plus de suite et de courage qu'à Chausey. Logé chez le garde d'artillerie de l'île, je trouvais à échanger quelques pensées, et j'échappais ainsi au sentiment de l'isolement, un des plus énervans qui puissent frapper le cœur de l'homme. J'aimais à étudier dans la personne de mon hôte cette classe des sous-officiers, braves militaires qui rendent chaque jour à l'état des services aussi obscurs que pénibles, sans autre perspective qu'une modeste retraite, et pour quelques-uns la croix d'honneur. Detz était de ce petit nombre, et dans ses trente ans de service il avait bien gagné le bout de ruban rouge qui décorait sa boutonnière. Aujourd'hui, vrai soldat laboureur, il partageait son temps entre ses modestes fonctions de garde et son jardin. C'était pour moi un vrai plaisir que de le faire causer, et il s'y prêtait volontiers comme tous les vieux soldats. Bien des fois je me suis délassé de mes travaux en parcourant avec lui son petit domaine, tandis qu'il me parlait de ses guerres d'Allemagne, de ses souffrances sur les pontons anglais, de sa prise d'Alger, en s'interrompant de temps à autre pour me montrer avec orgueil quelque beau fruit de son industrie horticulturale.

Parfois aussi, lorsque mon corps et ma tête, par trop fatigués d'une longue course ou d'une dissection trop prolongée, me faisaient éprouver le besoin d'un repos complet, je me rendais sur le rivage, et, couché sur le gazon de quelque berge escarpée, je laissais mes pensées flotter à l'abandon. Oh! vous qui avez conservé quelque peu de ces illusions qu'emportent chaque jour une à une les tourbillons de ce monde, vous qui regrettez ce que vous en avez perdu, allez sur le bord de la mer, et sur ses grèves sonores vous retrouverez à coup sûr quelqu'un de ces rêves dorés qui bercèrent votre jeunesse. Vous surtout qu'a frappés au cœur quelqu'une de ces douleurs poignantes qui décolorent une vie entière, allez, allez sur le bord de la mer. Cherchez quelque plage solitaire, un archipel de Chausey, une île de Bréhat, où ne puissent vous atteindre les exigences de la société, et quand votre ame brisée débordera d'angoisse, gagnez quelque roche élevée d'où l'œil embrasse à la fois le ciel et l'océan : prêtez l'oreille à ces grandes harmonies que les vents et les flots semblent tantôt murmurer à voix basse, tantôt entonner en rugissant; laissez vos yeux suivre jusqu'à l'horizon les ondulations capricieuses des vagues, et quand elles se confondront avec les figures fantastiques des nuages, que vos yeux les suivent encore jusqu'au ciel où elles semblent mon-

ter. Abandonnez-vous au sentiment de l'infini qui s'emparera de tout votre être, et bientôt vos larmes couleront moins amères; vous comprendrez que, pour adoucir nos peines dans ce monde, rien ne vaut la contemplation de la nature et le spectacle sublime de la création qui nous ramène au créateur.

Souvent le crépuscule vint me surprendre au milieu de mes rêveries; souvent la nuit m'enveloppa de ses ombres et étendit sur ma tête son dais de sombre azur semé de constellations. Alors je voyais dans le lointain scintiller aussi une étoile allumée par la main de l'homme : je reconnaissais le fanal des Héhaux, ce phare dont tous les marins me parlaient avec enthousiasme, et dont pendant la journée je voyais la tour se dessiner comme une ligne noire sur la teinte blanchâtre du ciel. Je ne voulais pas quitter Bréhat sans le visiter. Quelques consultations m'avaient assuré la bonne volonté du lieutenant des douanes : je le priai de m'y conduire, et, par un beau jour d'octobre, nous partîmes du port de la Corderie sur une péniche que manœuvraient six robustes matelots. Le temps était admirable; le ciel sans nuages se reflétait dans l'Océan uni comme une glace et semblait en doubler la profondeur. Sous la double impulsion d'un vent léger qui gonflait nos deux petites voiles carrées, et du rapide courant que le reflux imprimait aux flots du Kerpont, notre péniche glissait sur les lames comme un traîneau sur la neige glacée. Parfois seulement nous traversions un remou tumultueux qui secouait en tout sens notre frêle embarcation, et nous révélait le voisinage de quelque rocher sous-marin; puis nous retrouvions une mer calme, et, sans avoir conscience de la vitesse de notre marche, nous voyions Bréhat s'enfoncer à l'arrière, tandis qu'à l'avant de notre chaloupe quelque roche, quelque île nouvelle semblait à chaque instant poindre des flots.

Dirigeant d'abord notre course vers le nord, nous laissâmes sur la gauche l'île de Saint-Modé, avec ses batteries où dorment, couchées sur le gazon, de lourdes pièces de gros calibre, prêtes à se réveiller au premier signal de guerre et à protéger de leurs boulets rouges l'entrée de la rivière de Pontrieux; avec sa chapelle, dont les saintes reliques ont, au dire des crédules habitans du voisinage, la vertu de chasser de l'île toute espèce d'insectes parasites. Nous filâmes ensuite rapidement entre Pen-ar-rest et le plateau des Sirlots, dont les roches cachées semblent autant de piéges tendus aux navires qui se rendent de Brest à Pontrieux. Portant alors au nord-est, nous vînmes côtoyer Roch-Louet et ses écueils, que rattache à la côte, distante de trois quarts de lieue, une digue naturelle de galets roulés, appelée le *Sillon*,

et qu'ont élevée les deux courans opposés, qui vont et viennent deux fois par jour dans les anses de Pontrieux et de Tréguier. Ici la marée nous abandonna : le vent tomba tout-à-fait, nos voiles vinrent battre le long de leurs mâteraux. Aussitôt nos marins se mirent à l'œuvre, et sous les coups cadencés de leurs longs avirons la péniche reprit sa course rapide, en laissant derrière elle un sillage blanchi d'écume. A mesure que nous approchions des Héhaux, le phare semblait s'allonger. Il élevait plus haut dans le ciel sa colonne de granite, sa lanterne de verre, protégées par cette baguette magique qui va jusqu'au sein des nuages chercher et éteindre la foudre. Bientôt nous abordâmes et pûmes contempler à notre aise le rocher géant que la main de l'homme a construit de toutes pièces sur ces *Épées de Tréguier*, naguère si redoutées des navigateurs, aujourd'hui guides certains du matelot pendant les sombres nuits de tempêtes.

Dans nos plus opulentes cités, le phare des Héhaux serait un monument remarquable. Seul au milieu de l'Océan, il acquiert, par cet isolement même, un caractère de grandeur sévère qui impressionne profondément. Qu'on se figure un plateau de granite où les courans et les orages ne permettent pas même aux goëmons de se fixer, et qu'accidentent çà et là quelques rochers aux formes tourmentées, aux flancs profondément sillonnés par les vagues. C'est là qu'est posée la tour. La base, en forme de cône, est surmontée d'une galerie circulaire. La partie inférieure s'évase en dessinant une courbe gracieuse, s'épate sur le sol comme la racine d'une gigantesque plante marine, et enfonce jusqu'au sein de la roche vive ses fondemens taillés au ciseau. Sur ce piédestal de dix-huit mètres de base se dresse un fût de colonne de huit mètres de diamètre, portant, en guise de chapiteau, une seconde galerie dont les appuis et la balustrade de pierre rappellent les machicoulis et les créneaux d'un donjon féodal. Du haut en bas, toute cette partie de l'édifice est en granite blanchâtre, dont les larges pierres, disposées en assises régulières, sont encastrées à queue d'aronde les unes dans les autres. Jusqu'au tiers de l'édifice, les assises sont en outre reliées entre elles par des dés de granite comme tout le reste, qui pénètrent à la fois dans deux pierres superposées. Toutes ces tailles ont été exécutées avec une précision telle que le ciment a été presque inutile pour fermer quelques vides imperceptibles, et que, de la base au sommet, le phare tout entier ne forme qu'un bloc unique, plus homogène, plus compacte peut-être que les roches même qui le supportent. Sur la plate-forme qui couronne cette magnifique colonne, à quarante-cinq mètres au-dessus

du niveau des plus hautes marées, s'élève une petite coupole de pierre à la fois solide et gracieuse, soutenue par des piliers que réunissent de larges vitraux. C'est dans cette cage de verre qu'est placé le fanal, qui porte jusqu'à neuf lieues en tout sens sa large ceinture de lumière.

Pendant le reflux, la mer se retire et laisse à découvert au pied du phare quelques centaines de mètres carrés; à l'heure du flux, elle le baigne de toutes parts. Alors la tour des Héhaux se dresse seule et isolée au milieu des flots, comme un défi jeté au démon des tempêtes par le génie de l'homme. Parfois on dirait que, sensibles à l'outrage, le ciel et la mer se liguent contre l'ennemi qui les brave par son impassibilité. Les vents impétueux du nord-ouest rugissent autour du fanal et lancent contre ses solides vitraux des torrens de pluie, des tourbillons de grêle ou de neige. Sous l'impulsion de leur souffle irrésistible arrivent du large des lames gigantesques, dont le sommet atteint quelquefois jusqu'à la première galerie; mais ces masses fluides glissent sur les surfaces rondes et polies du granite, qui ne leur laissent aucune prise : elles passent en lançant jusque par-dessus la coupole de longues fusées d'écume, et vont déferler en mugissant sur les roches de Stallio-Bras ou sur les galets du Sillon. Le phare supporte ces terribles assauts sans en être ébranlé. Cependant il s'incline comme pour rendre hommage à la puissance de ses adversaires. Les gardiens m'ont assuré que, lors d'une violente tempête, les vases à huile placés dans une des chambres les plus élevées présentent une variation de niveau de plus d'un pouce, ce qui suppose que le sommet de la tour décrit un arc de près d'un mètre d'étendue. Au reste, cette flexibilité même semble être un gage de durée. Du moins on la retrouve dans plusieurs monumens qui bravent depuis des siècles les intempéries des saisons. La flèche de Strasbourg, en particulier, courbe sous le souffle des vents ses longues ogives, ses sveltes colonnettes, et balance sa croix à quatre pointes, élevée à quatre cent quarante pieds au-dessus du sol.

Construire un monument sur ces roches où semblent se donner rendez-vous toutes les tempêtes de l'horizon, c'était fonder en pleine mer. On comprend ce que pouvait paraître avoir d'impraticable un pareil projet. Trois campagnes ont suffi cependant pour jeter les fondemens de la tour, pour poser la clé de la coupole. En vain les difficultés de tout genre sont venues en aide aux vents et aux flots : l'industrie humaine est sortie victorieuse de la lutte, et malgré mille peines, malgré mille dangers, pas un accident grave, portant sur les hommes ou sur les choses, n'est venu troubler la joie du triomphe.

Une seule fois, les prévisions de la science se trouvèrent en défaut. Pour faciliter l'arrivage des pierres qu'il fallait aller chercher à plusieurs lieues, et façonner à Bréhat, l'habile ingénieur qui avait fourni tous les plans, qui en surveillait l'exécution, voulut construire un débarcadère en bois sur le lieu même du travail. Quelques vieux marins firent vainement des objections à ce projet. M. Reynaud ne connaissait pas encore la mer, et fier d'avoir dompté le courant de fleuves rapides, il comptait sur ses poutres massives reliées par des crampons de fer et de bronze. Il fut bientôt forcé de reconnaître son erreur. Un jour, l'Océan se leva, et deux marées suffirent pour disperser comme des brins de paille ces lourds et solides matériaux. Le savant élève de nos écoles dut alors accepter les conseils d'un obscur charpentier de Bréhat. Une chèvre fut placée sur un rocher à pic, au pied duquel pouvaient arriver les gabarres, et l'on transporta les matériaux à l'aide d'un chemin de fer jeté sur le précipice qui séparait ce débarcadère naturel de l'emplacement de la tour.

Nous venons d'admirer l'extérieur du phare; suivez-moi maintenant dans l'intérieur, à l'aide de cette échelle formée de barreaux de cuivre enchâssés dans la pierre. Donnons en passant un coup d'œil à ces lourdes portes de bronze qui ferment hermétiquement l'entrée, et pénétrons sous ces voûtes qu'on dirait taillées à vif dans le roc. Nous sommes au premier étage. Autour de nous sont les magasins de bois, de cordages, et la menuiserie. Au-dessus nous trouvons les caisses de zinc renfermant la provision d'huile qui doit alimenter le fanal, et l'eau destinée à la boisson des gardiens. Au troisième étage sont placés la cuisine, le garde-manger de plain-pied avec la première galerie. Passons rapidement devant les trois chambres destinées aux gardiens; elles sont simples et propres sans rien offrir de remarquable. Mais nous voici au septième étage, et nous allons nous reposer un instant dans ce petit salon octogone lambrissé, parqueté, ciré. C'est la chambre destinée aux ingénieurs qui viennent inspecter le phare. Ici, au milieu de l'Océan, à cent pieds au-dessus des vagues, vous trouvez réunis le comfortable et presque l'élégance d'un appartement parisien. Voici des cadres à l'anglaise pour passer la nuit; voici des meubles d'acajou, une cheminée de bronze et de marbre. Vous reconnaissez dans les moindres dispositions l'intelligente économie qui préside à l'emménagement des navires, et sait doubler l'espace disponible en mettant à profit le moindre recoin.

Reprenons maintenant la spirale de pierre qui nous a conduits jusqu'ici; nous allons entrer dans la partie de l'édifice plus particulière-

ment destinée au service spécial de la tour. Le huitième étage renferme des vases à huile, des verres, des lampes de rechange, puis quelques beaux instrumens destinés aux observations météorologiques, un thermomètre, un baromètre, un chronomètre. Ici se termine l'escalier que nous venons de gravir, et sa cage est fermée par une voûte plate que supporte un mince pilier. Pour nous élever plus haut, il faut monter cette échelle de fonte, et nous arrivons dans la chambre de quart où chaque nuit veille un des gardiens. Vous jetez autour de vous des regards de surprise, vous ne comprenez rien à ces revêtemens, à ces incrustations de marbres de diverses couleurs qui couvrent la voûte, les murs, le parquet lui-même. Ce luxe, qui vous semble si fort hors de sa place, n'est pourtant que de la nécessité. L'appareil d'éclairage pénètre dans la chambre où nous sommes par une ouverture circulaire du plafond. Dès-lors une propreté minutieuse devenait nécessaire et ne pouvait s'obtenir qu'à l'aide de ces surfaces parfaitement polies. Franchissons enfin cette dixième et dernière série de marches. Nous voici sous la coupole, et vous avez sous les yeux un de ces magnifiques présens que la science fait de temps en temps aux hommes comme pour répondre à cette question décourageante qu'on lui adresse si souvent dans le monde : — A quoi bon? — Vous voyez l'appareil d'éclairage d'un *phare de premier ordre à feu fixe*. Ici je crois que quelques explications deviennent nécessaires pour vous faire comprendre la destination et l'effet des diverses parties d'un instrument où vous n'apercevez d'abord qu'une sorte de grand tonneau de verre dont les cercles seraient figurés par des prismes de la même substance, et qui porterait en dessus comme en dessous des espèces de jalousies formées de plusieurs rangs de petites glaces inclinées.

Bien plus adonnés à la navigation qu'on ne le croit d'ordinaire, les anciens avaient reconnu dès la plus haute antiquité la nécessité de signaux qui pussent indiquer aux marins les dangers à éviter, les passages où pouvaient s'engager sans crainte leurs petits navires toujours à portée des côtes. De la mer Noire à l'Océan, presque tous les promontoires étaient surmontés d'autels, de colonnes, de tours d'où s'échappaient pendant le jour des tourbillons de fumée, dont les feux guidaient les matelots pendant la nuit. Presque toujours ces phares antiques étaient en même temps des temples consacrés à quelque divinité dont ils prenaient le nom. Les prêtres qui les desservaient étaient les astronomes de ces temps reculés, et donnaient aux navigateurs des renseignemens pour parcourir les côtes voisines. Quelques savans de

nos jours ont cru voir dans cette circonstance l'explication de bien des fables mythologiques. Pour eux, le dieu Protée, consulté par Ménélas à son retour de la guerre de Troie, n'est plus qu'un de ces phares antiques que le prince grec, égaré dans sa route, vint reconnaître, et où il reçut les instructions nécessaires pour regagner sa patrie. Pour eux, l'œil unique des cyclopes rappelle les feux allumés sur les caps de la Sicile, et la tradition qui veut que ces géans aient expiré sous les flèches d'Apollon signifie qu'au lever du soleil on éteignait ces signaux pour la plupart inutiles en plein jour. Ces édifices étaient souvent très considérables; et la hauteur du phare élevé par Sostrate de Gnide, trois cents ans environ avant l'ère chrétienne, sur la côte basse d'Alexandrie, dépassait de beaucoup celle de toutes nos tours modernes.

Cette élévation exagérée n'était nullement nécessaire pour obtenir le but proposé. Pour qu'un fanal se voie du plus loin possible, la difficulté ne consiste pas à le placer très haut, mais bien à donner à la lumière une intensité telle qu'elle puisse traverser sans s'affaiblir outre mesure des espaces considérables. Or, sous ce rapport, les phares antiques, éclairés par des feux ordinaires, étaient des plus défectueux, bien que suffisans peut-être pour le timide cabotage, seul mode de navigation usité à cette époque. Lorsque la connaissance plus approfondie des étoiles, lorsque l'invention de la boussole eurent ouvert aux marins toute la surface des mers, le nombre des signaux put être diminué sans inconvéniens, en même temps qu'il était nécessaire d'en augmenter la portée. Dès-lors, le problème devenait complexe; il fallait augmenter l'intensité de la lumière, il fallait réunir les rayons qui, s'échappant en tout sens, se perdent dans l'espace, plongent au pied du phare ou éclairent en pure perte les terres voisines, et les ramener horizontalement vers la mer.

Bien des tentatives furent faites dans ce double but. La substitution des lampes à double courant d'air, inventées par Argand, fut un premier progrès. Un Anglais nommé Hutchinson imagina le premier, vers le commencement du XVIIe siècle, de placer derrière ces lampes un miroir métallique qui ramenait en avant une partie des rayons égarés. Un Français, le chevalier de Borda, porta au plus haut degré de perfection ce mode d'éclairage, en employant comme réflecteur un miroir *parabolique*, qui doit à la courbure particulière de ses parois la propriété d'envoyer dans la même direction tous les rayons émanés d'un centre lumineux placé à son foyer, et de projeter ainsi en avant une sorte de cylindre composé de tous les rayons partis de ce centre.

Mais cet avantage même entraînait un inconvénient des plus graves. Ce cylindre de lumière présentait à peu de chose près le même diamètre que le miroir lui-même. Comparé à l'espace des mers, ce n'était plus qu'un simple rayon dans la direction duquel il fallait se trouver placé pour apercevoir le phare. L'invention de Borda aurait donc été inutile sans une idée fort ingénieuse due à un ancien maire de Calais nommé Lemoine. Celui-ci imagina de placer l'appareil de Borda sur un axe mobile dont le mouvement de rotation présente successivement le miroir vers tous les points de l'horizon. L'observateur placé à une grande distance n'aperçoit le phare que pendant le temps employé par le cylindre de lumière réfléchie pour passer devant ses yeux, puis il tombe dans l'obscurité. Cette dernière circonstance, bien loin de nuire à l'effet qu'on se propose, présente au contraire de grands avantages. En disposant autour d'un même axe un certain nombre de réflecteurs munis chacun de sa lampe particulière, on obtient à chaque révolution de la machine autant d'éclats lumineux qu'il y a de miroirs, et entre chacun d'eux il reste un espace de temps où l'on est plongé dans les ténèbres. En variant le nombre et la durée de ces intervalles, on peut individualiser pour ainsi dire un certain nombre de phares, condition bien essentielle à remplir, puisque seule elle permet aux navires qui arrivent du large de reconnaître le point précis de la côte qui se trouve en vue, et par suite de se diriger en conséquence. Ces phares, dont le fanal paraît et disparaît ainsi alternativement, sont appelés *phares à feu tournant* ou *phares à éclipses*.

Malheureusement, l'éclairage de Borda ne s'applique qu'aux phares de cette espèce. On ne peut pas l'employer dans les *phares à feu fixe*, c'est-à-dire dans ceux qui doivent être visibles à la fois de tous les points de l'horizon. Ces derniers sont pourtant nécessaires, car on ne peut varier assez les éclipses et les éclats pour donner à chaque fanal un caractère particulier propre à le distinguer de tous les autres. Il restait donc beaucoup à faire. Depuis bien des années, il existait en France une commission des phares, dont les membres, occupés de mille autres fonctions, n'avaient presque rien fait pour la solution du problème, lorsque M. Arago proposa de se charger des expériences, à condition qu'on lui adjoindrait M. Mathieu, et Fresnel, que ses admirables découvertes sur les propriétés de la lumière semblaient désigner d'avance pour s'occuper de cette question. Grace au zèle désintéressé de ces trois hommes de science, on obtint de rapides et nombreux progrès. MM. Arago et Fresnel, en suivant les idées de Rumfort, perfectionnèrent d'une manière tout inattendue la lampe

à double courant d'air. Ils construisirent des appareils à quatre mèches concentriques abreuvées d'huile par un mouvement d'horlogerie dont le pouvoir éclairant est tellement considérable, qu'un seul d'entre eux équivaut à vingt-deux des meilleures lampes Carcel. Fresnel substitua aux miroirs de Borda, où la lumière est concentrée *par réflexion*, des lentilles que les rayons traversent et qui les amènent par *réfraction* dans la direction voulue. C'était toute une révolution.

La surface la mieux polie, frappée par une certaine quantité de lumière, en absorbe à peu près *la moitié*. L'autre moitié seule est réfléchie, et par conséquent peut être utilisée. En traversant une glace d'épaisseur médiocre, la même quantité de lumière ne diminue que d'*un vingtième* environ. Ces faits bien connus avaient déjà fait essayer en Angleterre l'emploi des lentilles de verre semblables à celles qui arment une loupe ordinaire Or, en leur conservant cette forme, on était obligé de leur donner beaucoup d'épaisseur, et dès-lors la lumière, en les traversant, s'éteignait encore plus que dans les réflecteurs métalliques. Aussi cette tentative, dont l'auteur même est inconnu, n'avait-elle eu aucune suite Afin de surmonter cette difficulté, Fresnel eut l'idée de décomposer ses lentilles en plusieurs élémens. Celui du centre fut une lentille ordinaire d'un assez faible diamètre, et par conséquent peu épaisse. Il forma les autres avec des prismes disposés tout autour en cercles concentriques, et dont les courbures étaient façonnées de manière que leur foyer coïncidait avec celui de la lentille elle-même. Tailler et polir ces grands cercles de verre eût été chose impossible : Fresnel les construisit de pièces séparées qu'il réunit avec de la colle de poisson. Ainsi se trouva réalisée une des conceptions de notre illustre Buffon, dont le génie semble avoir embrassé toutes les sciences. Lui aussi avait eu la pensée de faire des *lentilles à échelons;* mais, croyant nécessaire qu'elles fussent d'un seul morceau, il en avait regardé l'exécution comme impossible. La gloire de l'invention revient donc tout entière à Fresnel, et cela à d'autant plus juste titre, qu'il ignora les idées de Buffon jusqu'au moment où il eut réalisé ses propres conceptions théoriques.

Pour comprendre toute la supériorité du nouveau mode d'éclairage sur celui que donnent les miroirs de Borda, il suffit de jeter les yeux sur les chiffres suivans : une lentille à échelons, de 75 centimètres de diamètre, éclairée par une seule lampe à quatre mèches, porte les rayons à 12 lieues de distance; elle projette vers l'horizon 8 fois plus de lumière que le meilleur réflecteur, et l'effet qu'elle produit dans la

direction de son axe est égal à celui que donneraient 4,000 becs de gaz réunis.

Les lentilles que nous venons de décrire ne sont applicables qu'à des feux tournans, et sous ce rapport elles ressemblent aux miroirs paraboliques; mais un des grands avantages du système nouveau est de pouvoir être également employé pour les feux fixes. Il suffit, pour cela, de métamorphoser la lentille en un anneau renflé dans son milieu, puis de placer au-dessus et au-dessous un nombre suffisant de prismes analogues à ceux dont nous avons parlé plus haut. De cette manière, la lumière est lancée à la fois vers tous les points de l'horizon; seulement, au lieu d'être réunie en cylindre, elle forme une espèce de nappe horizontale. On comprend dès-lors que les phares à feu fixe ne sauraient avoir autant de portée que les phares à feu tournant. En effet, dans les deux appareils, la lampe est entourée par un anneau de verre de même hauteur, qui reçoit dans les deux cas à peu près la même quantité de lumière. Or, tandis que dans les phares à éclipses cette lumière est concentrée par les lentilles dans huit ou dans seize directions seulement, dans les phares à feu fixe elle se répand en liberté sur tous les points du cercle, et, éclairant une surface bien plus grande, elle s'affaiblit d'autant.

La lampe placée au centre d'un appareil fixe ou mobile envoie des rayons en tout sens; par conséquent, une grande partie passe au-dessus et au-dessous des lentilles. Pour éviter cette perte, Fresnel avait proposé de les recueillir sur des prismes réflecteurs qui ont la propriété de ne détruire qu'une faible quantité de la lumière qui les traverse. Cette idée a été appliquée, en effet, aux phares de petite dimension; mais on avait jusqu'à présent regardé comme impossible de travailler des prismes courbes d'une dimension suffisante pour pouvoir servir aux phares de premier rang. On remplaçait ces prismes par un système de glaces étamées concaves, disposées par zones horizontales au-dessus et au-dessous de l'appareil. Or, nous avons vu plus haut que la moitié de la lumière se trouve détruite par ce mode de réflexion; il était donc vivement à désirer que les anneaux prismatiques fussent exécutés sur une grande échelle. Un artiste de Paris vient de résoudre ce problème, regardé jusqu'à lui comme insoluble. Dans une des dernières séances de l'Académie des Sciences, M. François jeune a présenté un des huit fuseaux qui, par leur réunion, formeront la coupole réfléchissante du phare de Sherivore en Écosse, et qui sera construite entièrement d'après les idées de Fresnel. On comprendra toute l'im-

portance de ce perfectionnement, quand on saura que la lumière réfléchie par les glaces étamées était égale à celle que produisent 133 becs de gaz, et que celle que renvoie la coupole de M. François est représentée par 214 becs, ce qui donne une augmentation de 81 becs de gaz pour l'effet utile.

Les premières recherches de MM. Arago et Fresnel datent de 1819; quatre ans après, la lampe à mèches concentriques était inventée, les lentilles à échelons éprouvées, et l'on faisait l'essai du nouveau mode d'éclairage sur la tour de Cordouan, élevée à l'embouchure de la Gironde, sur ce même phare qui un siècle environ auparavant avait porté le premier feu à éclipses et à miroirs paraboliques. Le résultat répondit à toutes les espérances, et en 1825, à la suite d'un rapport remarquable du contre-amiral de Rossel, un plan général fut adopté pour l'éclairage des côtes de France. Vingt-sept phares de premier ordre ont été distribués sur cet espace d'environ quatre cents lieues. Ce sont ces phares qui, comme autant de sentinelles avancées, apprennent aux marins arrivant de la haute mer le nom de la côte voisine. Pour cela, ils ont été disposés de telle sorte, que toujours un feu fixe se trouve entre deux feux tournans, bien distincts l'un de l'autre. Cinq phares de second ordre, dix-sept du troisième et trente-cinq feux de port croisent leurs lumières dans les intervalles laissés entre les phares du premier rang, révèlent les dangers toujours plus multipliés à mesure qu'on approche de la terre, et indiquent les passes abordables. Partout les miroirs à réflexion font place aux appareils lenticulaires. Les autres peuples suivent l'exemple donné par la France : ils avaient copié jadis les appareils tournans de Lemoine, les réflecteurs de Borda; ils nous empruntent aujourd'hui les lentilles de Fresnel, la lampe de Fresnel et d'Arago, et c'est de Paris même que partent presque tous les appareils destinés à éclairer leurs rivages. Ainsi nous pouvons dire avec un juste orgueil que c'est de notre patrie que sont venus tous les progrès essentiels faits dans la question la plus importante peut-être pour la sécurité de la navigation, et par suite pour les intérêts du commerce et de l'humanité.

Après avoir examiné et admiré dans ses moindres détails le magnifique phare des Héhaux, je regagnai Bréhat et repris mes occupations journalières. Cependant la mauvaise saison arrivait à grands pas; je revenais souvent de mes courses trempé de pluie et transi de froid; il fallut songer au départ. Mon brave lieutenant de douanes mit encore une fois sa péniche à mon service, et je quittai Bréhat riche en des-

sins, en notes, en collections d'animaux soigneusement logés dans des tubes remplis d'alcool. Le trajet fut aussi heureux que rapide, et sans presque m'arrêter je me dirigeai vers Saint-Brieuc par la même route que j'avais parcourue trois mois auparavant. La campagne était belle encore; pourtant le déclin de l'année se faisait sentir et donnait au paysage cette physionomie douce et mélancolique si chère aux ames rêveuses. Les mille nuances de l'automne remplaçaient la livrée brillante, mais uniforme du printemps; les chênes commençaient à livrer au vent quelques feuilles jaunies; les oiseaux étaient partis avec les fleurs : de ces dernières, il ne restait que les corolles d'or des genêts mêlées aux grappes purpurines des bruyères, et, distincts sur le premier plan, ces arbustes, en mariant de loin leurs couleurs, revêtaient les collines d'une riche teinte d'ocre qu'animaient encore pour moi les rayons du soleil couchant.

A. DE QUATREFAGES.

DE

LA DISCUSSION DE L'ADRESSE

ET

DE LA SITUATION DES PARTIS.

Il y a six semaines, au moment où la session s'est ouverte, les ministres et leurs amis étalaient en tous lieux une confiance présomptueuse. A les entendre, la politique du cabinet avait remporté, au dehors comme au dedans, une victoire éclatante et définitive, une victoire telle que les adversaires de cette politique devaient eux-mêmes reconnaître leur défaite et se condamner au silence. Jamais d'ailleurs l'opinion publique n'avait été plus satisfaite, la vie politique plus éteinte, l'opposition plus divisée et plus impuissante. C'est tout au plus si deux questions spéciales, celle de l'Université et celle des légitimistes, pouvaient soulever quelques débats dans la chambre. Sur tout le reste, le cabinet n'avait pas un mot à dire. Il lui suffisait de monter au Capitole et de rendre grace à la fortune.

Assurément, cette opinion n'était pas celle des hommes politiques de quelque valeur, de ceux dont l'œil est assez pénétrant pour saisir la

réalité à travers de vaines apparences. Sous quelques faux semblans plus ou moins spécieux, ces hommes distinguaient très nettement une politique stérile au dedans, faible au dehors. Ils savaient aussi qu'une telle politique, quel que fût son succès passager, ne peut convenir long-temps à la France, dont elle mine, dont elle détruit à la fois la grandeur et les institutions; mais au milieu de l'abattement des esprits et de la fièvre des intérêts privés, ces hommes doutaient que le jour du réveil fût venu. S'ils comptaient faire entendre de généreuses protestations, c'était donc sans espoir d'un résultat immédiat et pour préparer un meilleur avenir; c'était aussi pour accomplir leur devoir envers eux-mêmes et envers leur pays. Ainsi, ministériels et opposition, tout le monde s'accordait sur un point : c'est que le cabinet n'était pas quant à présent sérieusement menacé, et que, selon toute probabilité, il traverserait facilement la session.

Depuis ce moment, aucun évènement extérieur ou intérieur n'est survenu. De plus, une adresse préparée par une commission presque exclusivement ministérielle a été votée sans un seul amendement. Cependant il n'est personne qui ne sente que la situation respective des partis est notablement modifiée. Il n'est personne qui ne voie que le parti ministériel, malgré sa victoire, est inquiet, troublé, travaillé par de sourds mécontentemens et des divisions intestines, tandis que l'opposition, malgré sa défaite, est pleine de confiance, d'énergie, d'activité. Il n'est personne enfin qui ne dise que le cabinet a reçu de cruelles blessures et qu'il est douteux qu'il y survive long-temps. D'où vient un changement si prompt et si complet?

Beaucoup de causes y ont concouru; mais ces causes peuvent toutes se réduire à deux. L'opposition, malheureusement divisée depuis dix-huit mois, a senti le besoin de se réorganiser, et s'est réorganisée. Le ministère a trouvé le moyen d'accumuler en trois semaines plus de fautes qu'il n'en aurait fallu jadis pour tuer trois ou quatre cabinets, des fautes qui ont fait toucher au doigt les erreurs fondamentales et les vices de sa politique. La réorganisation de l'opposition et les fautes récentes du ministère, voilà donc les deux faits qu'il s'agit d'abord d'examiner et de mettre en lumière. Il sera bon de rechercher ensuite ce qu'il convient de faire dans la situation nouvelle des partis, et comment la France peut sortir d'une situation pleine de difficultés et de périls.

En 1842, après une session où les diverses nuances de l'opposition constitutionnelle avaient paru se réunir sur un terrain commun, la chambre, on le sait, fut dissoute, et toutes les opinions durent se sou-

mettre au jugement du pays. Bien que partiellement faussé par de déplorables manœuvres, ce jugement fut tel que la retraite du ministère paraissait inévitable, quand un affreux malheur vint soudainement frapper la France, et confondre dans un sentiment commun tous les hommes dévoués au gouvernement de juillet. La question ministérielle disparut aussitôt devant la question dynastique, et l'opposition constitutionnelle tout entière consentit à ajourner ses justes griefs jusqu'au jour où la loi aurait, autant que possible, comblé le vide qui s'était fait auprès du trône et assuré l'avenir. C'était une noble, une bonne résolution, et qui devait porter ses fruits. Malheureusement, au dernier moment, une dissidence imprévue éclata entre la gauche et le centre gauche, non sur la personne ou les pouvoirs du régent futur, mais sur la manière dont la régence devait être constituée. Plus malheureusement encore, cette dissidence fut commentée, exploitée, envenimée, de telle sorte qu'entre les deux partis qui font la force de l'opposition, la bonne harmonie cessa d'être aussi complète. C'est dans cette situation que s'ouvrit la dernière session et que le ministère dut pour la première fois expliquer sa politique devant la chambre nouvelle et la faire approuver.

Voici, je crois, quelle était, à cette époque, la statistique réelle de la chambre. Las de soutenir une politique qui n'était pas la leur, M. Dufaure, M. Passy et leurs amis avaient définitivement rompu avec le ministère et passé dans les rangs de l'opposition. En joignant leurs votes à ceux des diverses oppositions, on arrivait à 220 voix; mais il n'en faut pas conclure que les 239 voix qui restaient appartinssent au ministère. Sur ces 239 voix, le ministère n'en pouvait revendiquer que 200 à peu près. Il y avait donc entre le parti ministériel et l'opposition trente à quarante députés peu bienveillans pour le ministère, peu disposés à l'appuyer, mais qui n'étaient pas encore décidés à le renverser. Je ne crois pas me tromper en affirmant que, si les deux fractions principales de l'opposition eussent été unies alors comme l'année précédente, la plupart de ces députés flottans se seraient joints à elle et auraient donné force au jugement du pays. Pourtant, il faut en convenir, les divisions plus apparentes que réelles de l'opposition constitutionnelle faisaient craindre son triomphe, et le silence des uns, comme les discours des autres, pouvaient inspirer sur les difficultés du lendemain d'assez légitimes inquiétudes. Le jour où la question de cabinet se posa sur les fonds secrets, le ministère, à sa grande surprise, eut donc 45 voix de majorité.

On pourrait, en décomposant cette majorité, retrancher encore

quelques-unes de ces 45 voix; mais ce serait un travail stérile, et il est plus simple de reconnaître qu'à cette époque il y avait dans la chambre, au moins jusqu'au jour où l'opposition reconstituée serait en mesure de prendre elle-même le pouvoir, une majorité décidée à laisser vivre le cabinet. Cette majorité était-elle également décidée à le laisser gouverner? C'est une autre question. M. Duchâtel, qui paraît penser qu'un cabinet, quand il vit, gouverne toujours assez, a trouvé la distinction fort ridicule. « Fallait-il donc, s'est-il écrié, que le cabinet se retirât parce que la loi des monnaies était rejetée? » Non sans doute; toutefois, en parlant ainsi, M. Duchâtel oubliait qu'outre la loi des monnaies, et sans rappeler l'enquête électorale et le droit de visite, le cabinet avait vu rejeter ou modifier profondément dans le cours d'une seule session quatre lois de chemin de fer, la loi du roulage, la loi du rachat des canaux, la loi des sucres, la loi des ministres d'état, le crédit pour les établissemens de l'Inde, ainsi que plusieurs autres crédits, c'est-à-dire à peu près toutes les lois d'un grand intérêt politique ou matériel. Il oubliait que dans les deux questions même qu'il lui plaisait de citer après coup comme questions de cabinet, celle de l'effectif et celle des îles Marquises, le ministère n'avait pu entrer au port qu'en jetant à l'eau une portion de son bagage. Il oubliait enfin qu'à une époque peu éloignée, M. Guizot et lui s'étaient fait une arme contre un autre ministère d'échecs bien moins graves et bien moins nombreux.

Quoi qu'il en soit, puisque le ministère d'une part et la majorité de l'autre trouvaient cette situation suffisamment digne et régulière, rien n'empêchait qu'elle se prolongeât en 1844 comme en 1843, surtout si, en 1844 comme en 1843, l'opposition restait désunie et presque silencieuse. Quand, au lieu de concentrer tous ses efforts sur quelques points, l'opposition se plaît à les diviser, à les éparpiller selon le caprice de chacune des fractions qui la composent; quand, ce qui est plus fâcheux encore, elle dépense en rivalités, en jalousies intestines, tout ce qu'elle a de puissance et de vitalité, il est bien clair en effet que le parti du ministère en profite pour se grossir et se consolider. En outre, l'expérience de tous les temps démontre que, dans les gouvernemens représentatifs, l'opposition ne vit et ne se fortifie que par la parole publique. L'opposition n'a point entre les mains la masse d'emplois et de faveurs à l'aide desquels le pouvoir est maître de satisfaire les ambitions et les vanités individuelles. Elle ne dispose pas davantage de tous ces fonds communs, qui, distribués plus ou moins arbitrairement dans le pays, entraînent et modifient tant de convictions.

Elle ne trouve pas enfin dans une hiérarchie régulièrement établie un instrument tout fait de discipline et de cohésion. Pour agir sur le pays comme sur elle-même, elle n'a qu'un moyen, la discussion. Si elle renonce à ce moyen, ou n'en use que faiblement et rarement, les opinions lui échappent comme les intérêts, et l'idée de sa défaite définitive pénètre bientôt tous les esprits. Or on sait qu'en France surtout la dispersion suit de près la défaite.

Pour que la nouvelle session ne ressemblât pas à la précédente, deux choses étaient donc indispensables, l'une que les deux principales fractions de l'opposition constitutionnelle oubliassent leur différend de 1842, l'autre que personne ne restât plus sous sa tente, et que la politique ministérielle rencontrât tous ses adversaires à la tribune. Or, il faut le dire à la louange de l'opposition constitutionnelle, elle était tout entière de cet avis quand la session s'est ouverte, et chacun par les mêmes motifs apportait à Paris la même détermination. Sans doute le centre gauche et la gauche constitutionnelle n'ont pas sur certaines questions une opinion identique; mais avant d'en venir à ces questions, il en est beaucoup à résoudre qui ne peuvent être le sujet ou le prétexte d'aucun dissentiment. Or, que dirait-on de deux alliés qui, poursuivant un but commun, mettraient bas les armes devant l'ennemi parce que plus tard ils peuvent cesser de s'entendre? Que dirait-on de deux voyageurs qui, ayant la même route à parcourir, refuseraient de monter dans la même voiture, parce que l'un pense à aller plus loin que l'autre, et que le temps peut venir où ils jugeront à propos de se séparer?

Dès l'ouverture de la session, il resta donc bien entendu qu'on ne donnerait pas plus long-temps au ministère le plaisir d'une dissidence où le présent serait follement sacrifié au passé ou à l'avenir. Il resta bien entendu aussi que chaque parti se produirait à la tribune, et que le pays serait mis en demeure de juger. On sait ce qui s'est passé depuis, et quelle belle, quelle utile discussion est venue consacrer, consolider à la tribune le rapprochement et la réorganisation de l'opposition. Il n'y a point d'exagération à dire qu'au moment où pour la première fois, depuis la loi de régence, M. Thiers a demandé la parole, tout le monde a compris que la situation était gravement modifiée. Elle l'était plus gravement encore quand M. Thiers est descendu de la tribune après avoir, avec tant de fermeté et de modération, relevé son drapeau. A dater de ce moment, il ne restait plus au sein de l'opposition constitutionnelle ni méfiance, ni défaillance, ni hésitation. Tous les liens étaient renoués, et le gouvernement repré-

sentatif rentrait dans sa situation normale, celle où la majorité ministérielle rencontre en face d'elle une minorité fortement constituée, et qui a pour organes ses orateurs et ses hommes d'état principaux.

Il faut pourtant en convenir, cet évènement, tout important qu'il fût, n'eût pas suffi pour ébranler en peu de jours le ministère, si, par une coïncidence singulière, au moment où l'opposition rentrait en campagne avec toutes ses forces, le ministère n'était venu lui-même en aide à l'opposition. Je n'ai pas besoin de dire que le premier secours qu'il lui porta fut au sujet de la dotation.

Je suis, je dois le déclarer d'abord, de ceux qui n'attachent pas une grande importance aux lois de cette nature. Je suis de ceux qui pensent que le pays pourrait mieux placer son esprit de résistance, et que, depuis trois ans notamment, il a laissé passer sans opposition des actes bien plus fâcheux; mais, en même temps, quand à deux reprises déjà l'opinion publique s'est si vivement prononcée, j'ai peine à comprendre qu'on pense encore à lui faire violence pour un si médiocre intérêt. Si pourtant les ministres étaient d'un autre avis, ils avaient une autre conduite à tenir, c'était de prendre la loi à leur compte, et de n'en rejeter sur personne l'impopularité. C'était, en un mot, de déclarer hautement à leurs amis qu'ils voyaient dans cette loi une condition indispensable de l'établissement monarchique, et qu'on ne pouvait la rejeter sans voter en même temps contre le cabinet. Peut-être une telle conduite n'était-elle pas la plus sage, la plus prudente; on ne pouvait du moins lui refuser d'être honorable et constitutionnelle. Dans l'état actuel des partis, il est même assez probable que le succès l'aurait récompensée.

Quoi qu'il en soit, je le répète, il fallait choisir entre deux dangers, entre deux courages. Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? Le voici. Là où la dotation plaisait, on s'est engagé, formellement engagé à la présenter dans un assez court délai. Là où la dotation déplaisait, on s'en est justifié, excusé, en alléguant une prétendue nécessité peu constitutionnelle! Les ministres peuvent, si cela leur convient, nier que les choses se soient ainsi passées. Il n'est pas un député qui, dans la salle des conférences, n'ait recueilli de la bouche de leurs amis les plus intimes des confidences telles que celle-ci : « C'est sans doute un grand malheur que la dotation soit présentée, et les ministres le sentent mieux que personne; mais ils ne peuvent pas faire autrement. » Puis cela dit, on entrait dans des détails, dans des explications qu'il ne convient pas de répéter. Ainsi, un ministère qui se dit parlementaire se donnait naïvement comme dominé par une autre volonté que la

sienne. Un ministère qui se croit monarchique mettait directement la couronne en face de la chambre. N'était-ce pas essayer de couvrir une faiblesse par une autre, et manquer à tous les devoirs à la fois?

On doit comprendre maintenant la scène si étrange qui eut lieu dans les bureaux lors de la discussion de l'adresse. Beaucoup de personnes ont cru que les ministres s'étaient concertés d'avance avec les députés qui attaquèrent la dotation. C'est une erreur; mais si la scène n'était pas expressément arrangée, il faut du moins y voir la conséquence des conversations et de l'attitude ministérielles. A force d'entendre les ministres se plaindre du fardeau qui leur était imposé et faire des vœux pour qu'une circonstance heureuse les en débarrassât, à force de les entendre répéter que la résistance devait venir de la chambre même, et qu'après tout l'opinion du parti conservateur serait prise en grande considération, n'était-il pas naturel, inévitable, que es membres de ce parti opposés à la dotation cherchassent le moyen de donner au cabinet une force qu'il ne trouvait pas en lui-même? Si je suis bien informé, avant de préparer la scène des bureaux, on songea à plusieurs moyens, notamment à une lettre ou à une démarche collective. Les bureaux cependant se réunirent pour nommer les commissaires de l'adresse, et l'explosion eut lieu. On sait que la commission acheva l'œuvre en exprimant un vœu unanime pour que le projet dont il s'agit fût définitivement abandonné. On sait aussi quelles singulières réponses le ministère opposa aux interpellations si vives et si pressantes de M. Thiers, de M. Billault, de M. Gustave de Beaumont. « En soi, nous croyons la dotation excellente, et la loi de régence ne saurait, selon nous, recevoir une meilleure consécration. De plus, il nous semble qu'au moment où viennent d'avoir lieu les manifestations de Belgrave-Square, cette mesure a une opportunité toute particulière. D'après cela, nous ne savons pas si nous la présenterons, et, dans tous les cas, ce serait dans un autre temps. » Tel est le résumé fidèle de ce que dirent sur cette question M. Duchatel et M. Dumon. Imagine-t-on des paroles plus étranges, plus imprudentes, qui caractérisent mieux la situation du cabinet?

Maintenant, en présence d'une telle conduite, d'un tel langage, est-il surprenant qu'un souvenir importun ait reparu, et que tout le monde se soit rappelé le temps où M. Guizot, soutenu par la plupart des ministres actuels, reprochait si amèrement au ministère du 15 avril de ne pas couvrir la royauté? C'est donc par le fait du ministère que la question du gouvernement parlementaire, cette question si vivement débattue en 1839, a repris tant d'à-propos. C'est par le fait du minis-

tère qu'elle est devenue le sujet d'abord d'une discussion sérieuse, puis d'un amendement qui, présenté et combattu comme impliquant le refus de concours, n'a pourtant été rejeté qu'à 20 ou 25 voix de majorité. Une fois cette question soulevée, il est d'ailleurs facile de comprendre que l'opinion publique ne l'ait pas restreinte à un seul fait. On s'est demandé si ce qui apparaissait avec clarté dans l'affaire de la dotation n'était pas vrai partout et toujours. Puis on s'est demandé si des ministres dont toute la politique consiste à suivre docilement l'impulsion qui leur est donnée tantôt par un pouvoir, tantôt par l'autre, sont bien propres à diriger au dehors et au dedans les affaires de la France. Assurément il serait insensé de dire qu'un ministère où siégent des hommes comme M. Guizot, M. Villemain, M. Dumon, n'est pas capable de couvrir la royauté; mais il y a deux manières de découvrir la royauté, sans le vouloir ou volontairement, par impuissance ou par calcul. Or, de ces deux manières, la seconde est la plus condamnable, puisqu'elle suppose le pouvoir de bien faire sans la volonté.

La question intérieure, dans ce qu'elle a de plus délicat et de plus fâcheux, avait été ainsi réveillée par la dotation. La question extérieure le fut par le discours de la couronne, dans ce qu'elle a de plus irritable et de plus grave. La politique extérieure du ministère actuel est suffisamment connue, et on ne peut pas dire qu'elle ait été plus mauvaise en 1843 qu'en 1842 ou 1841. Il faut même reconnaître qu'au moment où la session s'est ouverte, les apparences lui étaient assez favorables. Ainsi, en Espagne, la chute d'Espartero pouvait faire espérer que la France reprendrait quelque influence et lutterait à armes moins inégales contre les projets de l'Angleterre. En Grèce, grace à la résolution spontanée et intelligente de M. Piscatory, la France se trouvait associée au grand mouvement national qui venait de faire entrer ce noble pays dans la famille des états constitutionnels. Sur les autres points du globe, tout paraissait à peu près tranquille, et la visite de la reine d'Angleterre, sans avoir toute l'importance que le ministère semblait y attacher, tendait pourtant à effacer de déplorables souvenirs. Si donc, dans le discours de la couronne, le ministère eût parlé de tout cela simplement, froidement, sans en tirer aucune conséquence exagérée, il est probable que l'opposition eût gardé le silence, ou se fût contentée de faire ses réserves pour l'avenir. Malheureusement le ministère, si modeste dans ses actes, n'aime pas à l'être dans son langage. Bien qu'il sût mieux que personne quelle part il avait prise aux évènemens d'Espagne et de Grèce, il ne put résister au vain désir

de s'en parer aux yeux de la chambre et du pays. Il fit plus encore, et sans doute pour reconnaître la visite d'Eu, le principe de l'alliance anglaise, de cette alliance si durement rompue en 1840, fut proclamé de nouveau. Ce n'était rien moins que l'oubli des justes griefs de la France, que l'abandon de la politique défendue par M. Guizot lui-même, et adoptée depuis trois ans par les chambres.

Ainsi, par présomption ou par légèreté, le ministère jetait un défi éclatant à l'opposition et la forçait à rentrer dans la lice. Grace à cet acte hardi, la question extérieure changeait de face, et tout le monde se trouvait placé sur un terrain nouveau. Il ne s'agissait plus de savoir si en 1840 on avait ou non bien fait de reculer devant l'Europe et d'abandonner au premier coup de canon tout ce qu'on avait soutenu. Il ne s'agissait plus de savoir si la politique modeste et tranquille était préférable à une autre politique, et si la France, satisfaite de s'enrichir, devait renoncer désormais à toute espèce de grandeur. Il s'agissait de décider s'il lui convenait d'aliéner son indépendance et de rentrer dans une étroite union avec la puissance même dont elle avait tant à se plaindre. Il s'agissait de rechercher comment ce rapprochement s'était opéré, à quelles conditions, et s'il offrait quelques chances de durée et de sécurité. C'était, on le voit, toute la politique de la France sur laquelle la chambre avait à se prononcer.

Il faut se hâter de dire qu'averti par le mécontentement même de ses amis, le ministère ne tarda pas à battre en retraite. Dans le bon temps du gouvernement représentatif, quand les ministres étaient susceptibles, je me souviens qu'ils se donnaient beaucoup de peine pour que l'adresse reproduisît fidèlement les phrases significatives du discours de la couronne. Ils ne se donnent pas moins de peine aujourd'hui, mais c'est dans un dessein tout contraire : ainsi, dans les bureaux, M. Guizot commença par déclarer qu'il y avait une énorme différence entre *l'entente cordiale* et *l'union intime;* puis, dans les commissions des deux chambres, on travailla à découvrir deux mots qui, sans démentir positivement ceux qu'on avait employés, pussent passer aux yeux de quelques personnes pour les affaiblir et les atténuer. Ce fut donc au Luxembourg une *intelligence amicale*, au Palais-Bourbon un *accord de sentimens;* mais à travers ces transformations successives l'union intime apparut toujours, et le débat ne put être évité. Or, ce débat, voici, en le réduisant à ses termes les plus simples, en quoi il consistait.

En 1840, disait l'opposition, l'alliance anglaise, après quelques années de froideur et de relâchement, s'est rompue par un acte que

M. Guizot qualifiait alors de mauvais procédé, et qu'il veut bien aujourd'hui appeler une offense. Depuis ce moment, M. Guizot lui-même a proclamé à plusieurs reprises que le temps des alliances intimes était passé, et que la politique, non pas temporaire, mais permanente de la France, lui commandait le maintien absolu de son indépendance. Changeant soudainement d'attitude et de langage, M. Guizot vient proposer aujourd'hui de renouer les liens brisés en 1840, et d'aliéner une portion quelconque de cette indépendance, qui, l'an dernier encore, lui paraissait si précieuse. Il vient proposer en outre que l'offensé fasse le premier pas vers l'offenseur. C'est d'abord faire assez bon marché de la dignité de la France et de sa juste susceptibilité. Cela pourrait pourtant se justifier, si un grand intérêt le commandait, et si l'union intime des deux pays avait produit ou devait produire incessamment quelque résultat considérable; mais l'entente cordiale dont on s'applaudit, dans quelle partie du monde existe-t-elle réellement? Si c'est en Espagne, cette entente y est bien nouvelle, bien douteuse, puisque tout récemment encore l'Angleterre soutenait Espartero, et la France les ennemis d'Espartero; puisque, d'ailleurs, en supposant les questions politiques résolues, les questions commerciales subsistent, et que ces questions suffisent pleinement pour entretenir entre les deux pays une constante rivalité. Si c'est en Grèce, il est impossible de ne pas se rappeler qu'il y a quatre mois à peine les deux légations se traitaient en ennemies, et que, si elles marchent d'accord en ce moment, c'est parce que M. Piscatory, en homme d'esprit et de cœur, n'a pas craint, un certain jour, de compromettre sa responsabilité. Que veut-on dire, d'ailleurs, quand on affirme qu'en Grèce comme en Espagne les intentions des deux gouvernemens sont les mêmes, et leurs instructions identiques? Tout le monde sait qu'en Grèce comme en Espagne l'Angleterre a toujours eu, même au temps où l'alliance florissait, des vues opposées à celles de la France. Or, si des deux puissances, l'une a renoncé à sa politique traditionnelle, il est difficile de croire que ce soit l'Angleterre, et si c'est la France, il n'y a pas de quoi se vanter. Quant aux instructions, tout le monde sait encore qu'il y en a toujours de deux sortes, celles que l'on montre et celles que l'on ne montre pas, les unes officielles, les autres confidentielles. Quand, il y a deux ans, M. de Salvandy fut obligé de quitter l'Espagne par suite d'une difficulté d'étiquette, il y avait une lettre ostensible de lord Aberdeen, qui donnait raison à M. Guizot, et chargeait le ministre d'Angleterre à Madrid de soutenir M. de Salvandy. Or, malgré la lettre ostensible, le ministre d'Angleterre à Madrid

faisait précisément le contraire, et dirigeait toute l'intrigue. On n'a pas entendu dire que lord Aberdeen ait jugé à propos de destituer ou même de blâmer M. Aston. C'est un avertissement dont au besoin M. Lyons et M. Bulwer ne manqueront pas de profiter. Le ministère, au reste, n'est pas à cet égard aussi dupe qu'il veut le paraître, et, au moment même où il célèbre l'entente cordiale, il sait qu'à Athènes, comme à Madrid, il existe déjà entre les deux légations quelques germes de méfiance et de désaccord. Il sait que dans un temps prochain, quand la situation sera plus régulière ou plus troublée, ces germes se développeront, et que la vieille lutte recommencera. Au surplus, une occasion s'est présentée récemment de mettre à l'épreuve l'entente cordiale, et de voir si elle peut porter quelques fruits. Une des provinces qui forment en quelque sorte l'avant-garde de la civilisation, la Servie, avait fait une révolution toute nationale, toute populaire, et choisi un prince nouveau avec l'approbation de la Porte ottomane; mais la Russie, sous un vain prétexte et contre le vrai sens des traités, a voulu que la révolution fût réprimée et l'élection annulée. C'était une atteinte manifeste aux libertés de la Servie, aux droits de la Porte. La Servie et la Porte se sont donc unies pour invoquer contre la Russie l'appui des autres puissances. Cet appui, la France était disposée à le donner si l'Angleterre eût voulu se joindre à elle; mais l'Autriche, toujours dominée par la Russie, ne s'en souciait pas, et l'Angleterre a préféré l'avis de l'Autriche à celui de la France. Qu'a fait alors la France? Fidèle à l'entente cordiale, la France a bien vite joint ses conseils à ceux de l'Angleterre, et contraint la Porte à céder. Elle a même fait plus, dans le but sans doute de prouver son influence. Il y avait en Servie deux ministres populaires, amis particuliers du prince élu, et dont la Russie demandait l'éloignement. La France, par l'intermédiaire de son consul à Belgrade, leur a conseillé de s'éloigner, en prenant l'engagement de les faire bientôt rappeler. Par un sentiment tout patriotique, les deux ministres se sont éloignés, et, comme depuis un an la France ne paraît plus songer à eux, c'est à la Russie elle-même que leurs amis s'adreesent en ce moment pour obtenir leur rappel. Que la Russie l'accorde ou le refuse, elle n'en a pas moins gain de cause.

Ici des dissidences à peine dissimulées, là un accord tel quel, mais un accord stérile, inactif, voilà l'entente cordiale. Si de l'énumération des faits on passe à l'appréciation, on trouve d'ailleurs qu'il ne peut en être autrement. Pour qu'une alliance soit quelque chose de sérieux, il faut qu'elle repose sur des principes ou sur des intérêts; or,

quant aux principes, la chute des whigs et l'avénement des tories ont notablement changé la situation. Certes la France n'a pas à se louer des whigs, qui, contrairement à leur vieille politique, sont devenus en 1840 ses adversaires les plus acharnés. Les tories, au contraire, se montrent jusqu'à présent pleins de politesse et d'égards, du moins dans leur langage officiel. Il n'en est pas moins vrai que dans le règlement des affaires européennes il y avait pour la France plus de chances de s'entendre avec le cabinet des whigs qu'avec le cabinet des tories. Les tories, bien que fort modifiés, tiennent encore par beaucoup de fils à la sainte-alliance, et conservent pour les puissances absolutistes de secrètes sympathies. Qu'il s'élève en Europe quelques questions où les peuples soient d'un côté, les gouvernemens de l'autre, et ce n'est pas vers les peuples qu'ils se sentiront entraînés. Il est donc peu probable que dans l'état actuel des choses la France et l'Angleterre aient à soutenir en commun une lutte de principes. Restent les intérêts. Or, sur le terrain des intérêts, il est bien difficile que l'Angleterre et la France se rencontrent aujourd'hui. De 1830 à 1836, il y avait à résoudre en Europe certaines questions au sujet desquelles les deux pays avaient un intérêt commun. Ces questions ont disparu, et celles qui restent sont plutôt propres à diviser qu'à réunir. Nulle part on n'aperçoit donc les fondemens solides de l'entente cordiale; nulle part surtout on ne voit ce qui a pu conduire le cabinet à la proclamer avec tant de bruit et d'éclat, au risque même de la compromettre. Sans doute la politique de rancune ne vaut rien, et l'offense de 1840 ne doit pas empêcher la France d'agir en commun avec l'Angleterre, quand il y aura quelque grande chose à faire; mais c'est là une règle de conduite générale, et qui s'applique aux autres puissances européennes aussi bien qu'à l'Angleterre. Pourquoi donc choisir précisément celle dont on a le plus à se plaindre pour lui promettre une part spéciale dans ses affections? Le soin de notre dignité comme la saine politique, tout commandait une grande réserve. Si le ministère y a manqué, ce n'est pas une raison pour que la chambre y manque à sa suite.

Je viens de résumer en peu de mots les principaux argumens présentés par l'opposition dans les séances du 20 et du 22 janvier; mais ce qu'il est impossible de reproduire, c'est l'effet de ce grand débat. Par une discussion vive, pressante, nourrie de faits, M. Billault avait fortement ébranlé la chambre. Par une exposition large, calme, pénétrante, M. Thiers acheva de la convaincre. A mesure que le premier parlait, on voyait le trouble, le doute, l'inquiétude, parcourir les bancs ministériels; à mesure que le second avançait, il semblait qu'une vive

clarté, la clarté de l'évidence, illuminât l'assemblée tout entière, et que chacun oubliât les intérêts passagers de son parti pour ne plus songer qu'aux intérêts permanens du pays. Jamais, on peut le dire, démonstration n'avait été plus complète et plus saisissante. Et ce n'est pas seulement en France qu'on l'a jugée telle : partout où se lisent les journaux français, en Angleterre même, il n'y a eu qu'une voix et qu'un cri.

« L'entente cordiale n'existe nulle part, avait dit M. Billault. » — « Vous avez travaillé à rompre l'alliance anglaise quand elle était possible et profitable, avait dit M. Thiers ; vous voulez la rétablir quand elle est à peu près impossible, et qu'elle ne peut plus servir à grand'-chose. » A cette double accusation comment M. Guizot a-t-il répondu? M. Guizot, il faut le dire, n'a pas répondu du tout, bien qu'il eût pris, la première fois, vingt-quatre heures de réflexion, et que la seconde il arrivât fort préparé. Pas un des faits avancés par M. Billault qu'il ait contesté sérieusement ou mis en face d'autres faits; pas un des raisonnemens de M. Thiers qu'il ait essayé de réfuter. En répondant à M. Billault, il s'est contenté d'affirmer que l'accord existait entre les deux gouvernemens, et que cet accord avait déjà produit de grands résultats, entre autres l'ouverture de la Chine à la civilisation occidentale. Puis, dans une péroraison que les diplomates européens ont dû lire avec quelque surprise, il a annoncé « que l'éternel honneur du cabinet de sir Robert Peel et du cabinet du 29 octobre serait d'avoir inventé et inauguré la politique de la vraie paix, de celle qui est au fond des cœurs comme au fond des canons. » En répondant à M. Thiers, il est tout simplement revenu, après M. Duchâtel, à la guerre de 1840 et à la plaisanterie aussi ingénieuse que neuve de la guerre au printemps. Puis il s'est perdu dans quelques détails si insignifians, dans quelques explications si embarrassées, que toute réplique est devenue inutile. En parlant politique simplement et froidement, M. Thiers avait enlevé au ministère sa ressource ordinaire, celle de faire appel aux passions de la majorité, et d'évoquer avec succès la fantasmagorie de 1840. Or, quand cette ressource lui manque, le ministère n'a plus rien à dire.

Pour la première fois depuis trois ans, M. Guizot sortait donc du débat avec une infériorité marquée et un échec constaté. Est-ce à dire que M. Guizot ne soit plus ce qu'il était l'an dernier, un orateur de premier ordre et un tacticien consommé? Non certes; mais, comme d'autres exemples l'ont prouvé, il est des causes si mauvaises, des situations si fausses, que les plus grands talens y succombent. Dans

cette question d'ailleurs, comme dans celle du droit de visite, M. Guizot avait contre lui le sentiment intime et l'opinion réfléchie de la chambre presque entière. Aussi, pour qu'il obtînt le vote, deux choses devinrent nécessaires : l'une, que la commission, sur la provocation de M. Dupin, vînt manifester un demi-dissentiment et restreindre, si ce n'est désavouer, le sens attribué par M. Guizot au paragraphe de l'adresse; l'autre, que M. Guizot lui-même, au dernier moment, vînt annoncer que, si l'amendement était adopté, l'œuvre du cabinet était détruite et ne pouvait être continuée. A l'aide de la première de ces déclarations, on satisfit quelques membres de l'opposition qui s'abstinrent de voter; à l'aide de la seconde, on rallia nécessairement tous les membres ministériels. C'est ainsi que l'entente cordiale transformée et limitée finit par obtenir l'approbation de la chambre à 40 voix à peu près de majorité.

Assurément un tel vote, après un tel débat, ressemble moins à une victoire qu'à une déroute; cependant il y a quelque chose de plus grave encore : c'est la situation nouvelle qui en résulte pour le ministère. Au mépris d'un sentiment public auquel s'associaient beaucoup de ses amis, le ministère a proclamé dans le discours du trône la reprise de l'alliance anglaise, et obtenu de la chambre une phrase qui sanctionne en partie cette alliance; mais, pour que cette phrase fût votée, il a fallu qu'il donnât de dangereuses assurances et qu'il prît une lourde responsabilité. Quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise, il est aujourd'hui garant devant la chambre, devant la France, de l'accord annoncé. Que cet accord fléchisse à Madrid, à Athènes, à Constantinople, et tout le monde, opposition et majorité, s'unira pour lui en demander compte; tout le monde s'unira pour lui dire qu'il n'est pas permis, dans je ne sais quel petit intérêt, de compromettre les grands pouvoirs de l'état, et de leur faire prononcer des paroles que l'évènement vient bientôt démentir. De ses propres mains et sans que rien l'y forçât, le ministère s'est donc préparé des difficultés dont peut-être il s'est déjà ressenti. Croit-on en effet que le ministère, tout optimiste qu'il peut être, n'a pas remarqué comme toute la chambre, comme toute la France, le contraste des deux discours du trône à Paris et à Londres? Qu'on ne s'arrête point aux mots, si l'on veut, et qu'on prenne *les relations amicales* comme un équivalent de *la sincère amitié, la bonne intelligence* comme un synonyme de *l'entente cordiale*. Qu'on oublie même, s'il le faut, qu'à Paris il y avait un paragraphe spécial pour l'Angleterre, tandis qu'à Londres la France est confondue dans le même paragraphe avec les autres puissances. Toutes ces nuances

écartées, ne reste-t-il pas quelque chose de très significatif? A Paris, on annonce une entente cordiale, non pour rester oisif, mais pour agir en commun; et cette entente, on affirme qu'elle est déjà réalisée en Occident comme en Orient, à Madrid comme à Constantinople et à Athènes. A Londres, on parle seulement d'une bonne intelligence au moyen de laquelle on peut espérer que la paix ne sera pas troublée. Rien d'ailleurs d'Espagne ou de Grèce; rien d'une action commune en quelque lieu que ce soit. Ainsi, d'un côté une grande manifestation politique, de l'autre une politesse banale; d'un côté la main tendue avec effusion, de l'autre un coup de chapeau bien formel et bien sec.

Qu'après cela sir Robert Peel, dans son discours, cherche, par quelques paroles bienveillantes, à faire oublier la froideur du document officiel; que les orateurs ministériels et de l'opposition s'entendent pour prendre acte des paroles de M. Guizot et pour complimenter la France d'avoir *repris sa vieille politique nationale* et abjuré ainsi les erreurs de 1840; que lord Brougham, dans un des accès auxquels il est devenu si sujet, fasse de M. Guizot le plus grand ministre des temps modernes, et de ceux qui le combattent un vil ramas de factieux et d'intrigans : tous ces éloges, si chèrement achetés, peuvent être agréables à M. Guizot; mais qu'importent-ils à la France? Ce ne sont point, on le sait, quelques paroles de tribune qui engagent les uns envers les autres les gouvernemens et les peuples : ce sont les actes officiels qui émanent des grands pouvoirs. Or, que l'on compare ces actes, et que l'on dise s'ils ont le même sens et la même valeur. Il semble pourtant qu'après l'avance faite par la France au commencement de 1840, et qui ne reçut d'autre réponse que le traité du 15 juillet; il semble qu'après tout ce qui s'est passé depuis, ce n'était pas à la France de se montrer la plus cordiale et la plus empressée.

Je suis, au reste, fort loin de blâmer le ministère anglais. C'est un ministère sérieux, qui connaît la portée des mots et qui ne veut pas prendre légèrement de ridicules engagemens. Ce n'est donc pas ce ministère qui, en présence de deux pays indépendans et libres, viendrait faire parade de son influence et discuter publiquement le mariage ou la constitution qui leur convient. Ce n'est pas ce ministère qui, d'un accord apparent, momentané, à Madrid ou à Athènes, ferait un accord sérieux, durable, dont il se porterait garant. La reine d'Angleterre a des relations amicales avec le roi des Français; la bonne intelligence qui existe entre les deux gouvernemens promet la durée

de la paix : voilà la vérité simple. Le ministère anglais le dit dans le discours du trône, et ne dit rien de plus. Seulement, comme il connaît son monde, il y joint, dans le débat, pour le pays quelques complimens, pour les ministres un certificat de patriotisme qui, venant d'une telle main, est certes d'un grand prix. Aussitôt l'opposition bat des mains, vise le certificat, et tout est consommé. C'est, de la part de l'opposition comme de celle du ministère, une conduite parfaitement sensée, d'autant plus sensée qu'ailleurs on en tient une toute différente.

Sur la question du droit de visite, il faut le reconnaître, la position du ministère français était plus difficile. L'an dernier, la chambre a chargé M. Guizot, qui ne partageait pas son opinion, d'obtenir l'abolition du droit de visite. Il fallait donc que M. Guizot ouvrît une négociation; il fallait de plus que cette négociation fût prise par la chambre pour sincère et sérieuse. Or, avant le débat, on doutait qu'elle le fût, et M. Guizot devait avoir à cœur de prouver qu'une telle méfiance était injuste. De là sans doute les déclarations si positives, si explicites qu'il a apportées à la tribune. De là la reconnaissance du caractère essentiellement temporaire des traités et de la faculté qu'aurait la France de s'y soustraire en vertu de son propre droit, si elle ne parvenait pas à les rompre de bon accord.

En présence de telles paroles, l'opposition a dû retirer l'amendement qu'elle proposait; mais ces paroles, que M. Guizot ne s'y trompe pas, lui imposent l'obligation d'apporter l'année prochaine au plus tard une solution satisfaisante. Si l'on en croit ce qui s'est dit à la tribune anglaise, cette solution pourtant n'est ni prochaine ni probable. M. Guizot avait annoncé qu'une négociation était entamée, non pour modifier, mais pour abolir les traités de 1831 et 1833, en supprimant absolument le droit de visite. Lord Aberdeen annonce que le gouvernement français *a exprimé le vœu que des modifications fussent introduites dans les traités de* 1831 *et* 1833, *sans en diminuer l'efficacité.* Il ajoute que le gouvernement français, dans les propositions *qu'il fera* à ce sujet, prouvera sans doute son désir sincère de réprimer la traite. Selon lord Aberdeen, il ne s'agit donc que de modifications, et aucune proposition n'a encore été faite. Ce n'est pas là ce que la chambre comprenait quand, à la demande de M. Guizot, elle a voté unanimement le paragraphe de la commission.

Quoi qu'il en soit, je le répète, sur le droit de visite comme sur l'entente cordiale, M. Guizot a pris des engagemens sérieux, positifs, et qui ne pourraient pas être démentis impunément.

Je viens maintenant à la question qui, fort à l'improviste, et sans que personne s'y attendît, a failli renverser le cabinet.

Peu de jours avant la session, il y avait eu à Londres une manifestation légitimiste qui, avec ses grands et petits levers, avec son moniteur anglais, avec ses listes de nobles visiteurs, avec ses députations d'ouvriers et de paysans, avec ses allocutions aux fidèles de Normandie, de Bretagne ou de Provence, avait excité en France un tout autre sentiment que celui de la colère. Aussi, avant la discussion de l'adresse, tout le monde était-il d'accord pour reconnaître que la cause légitimiste y avait perdu, que la cause de la révolution de juillet y avait beaucoup gagné. Comme quelques députés, liés par leur serment à la dynastie et aux institutions nouvelles, s'étaient rendus à Londres et avaient pris une part quelconque à la manifestation, il paraissait pourtant naturel qu'une explication parlementaire eût lieu; il paraissait naturel aussi qu'une phrase de l'adresse donnât à la dynastie et aux institutions nouvelles une marque spéciale d'adhésion. C'est précisément ce qu'on avait fait en 1834, quand Charles X mourut et qu'un petit congrès légitimiste se réunit autour de sa famille exilée. Mais quelle direction serait donnée à l'explication parlementaire? quel caractère aurait le vote de la chambre? Voilà toute la question.

Le premier jour, on s'en souvient, fut à double titre un jour de deuil pour le parti légitimiste et de triomphe pour le ministère. D'une part, le parti légitimiste hésitant, incertain, troublé, subit dans la personne de son principal orateur un échec incontestable; de l'autre, M. Guizot parla avec une habileté, une mesure, une convenance à laquelle l'opposition rendit justice tout entière. Si l'on en fût resté là, ou si la phrase de l'adresse eût été au même diapason que le discours de M. Guizot, tout était bien, et la chambre, sans violence, sans injustice, donnait au parti légitimiste une utile leçon. Malheureusement cela ne pouvait suffire à certaines passions qui semblent aujourd'hui n'avoir plus aucun frein. Un moment ces passions avaient espéré obtenir de la chambre l'expulsion de ceux qu'on appelait les cinq députés parjures; puis elles s'étaient repliées sur le projet d'une loi exceptionnelle qui frapperait de peines sévères toute communication avec le prétendant; elles s'étaient enfin saisies avec ardeur d'un mot malheureux introduit par mégarde dans l'adresse. Outre qu'il était violent et injurieux, ce mot avait le grave inconvénient de placer les députés légitimistes dans l'alternative ou de renvoyer audacieusement à la chambre injure pour injure, ou de se déclarer moralement exclus. Aussi, le jour même où l'adresse fut lue, la chambre entière, ou peu

s'en faut, s'accordait-elle à le blâmer. Or, il était bien moins acceptable encore après les discours de M. Berryer et de M. Guizot.

Je ne crois pas me tromper en disant que telle fut pendant la discussion de l'adresse l'impression de la grande majorité de la chambre et du ministère lui-même. Le parti ministériel et les ministres redoutaient un débat qui pouvait jeter quelque division dans les rangs de la majorité et irriter les esprits. L'opposition, bien résolue à ne pas prêter indirectement les mains à un acte qu'elle avait si vivement flétri sous la restauration, à la mutilation de la représentation nationale, l'opposition n'en conservait pas moins une crainte, celle de paraître trop indulgente pour une blâmable manifestation. L'opposition, comme la portion modérée du parti ministériel, désirait donc vivement une transaction qui permît de réunir dans un vote commun tous les amis sincères de la dynastie et des institutions; tout ce qu'elle demandait, c'est que cette transaction respectât l'honneur de ses collègues légitimistes et l'inviolabilité de la chambre.

On sait que pendant une journée entière cette transaction fut acceptée par l'unanimité de la commission et parut approuvée du ministère; on sait aussi qu'en quelques heures, et par suite de résistances diverses, elle fut abandonnée, et que le mot proscrit la veille d'un commun accord redevint, aux yeux de la commission et du ministère, nécessaire au salut de la monarchie. Est-il besoin de dire quelles ont été les conséquences de cette funeste détermination? Pendant deux jours, la chambre livrée aux discussions les plus orageuses et aux plus violentes récriminations; les accusateurs devenus accusés à leur tour, les racines même de la constitution mises à nu; les deux principes de la souveraineté nationale et de l'inviolabilité royale placés en face l'un de l'autre et discutés publiquement; puis, après tout cela, le mot auquel on tenait tant rejeté par la majorité réelle de la chambre, et ne passant à une seconde épreuve que grace à l'abstention de vingt-cinq députés légitimistes; enfin, pour couronner l'œuvre, cinq députés exclus de la chambre et protestant hautement contre l'abus de la force. Ajoutez que l'adresse elle-même n'a passé qu'à une majorité absolue de 14 voix, majorité qui se fût évanouie, si 14 ou 15 députés de l'opposition n'eussent, par des considérations diverses, jeté une boule blanche dans l'urne; ajoutez encore que, peu de jours après, un des vice-présidens de la chambre, vivement interpellé en présence de la chambre même, au sujet de son vote, a dû, par une démission noblement donnée et noblement maintenue, défendre l'indépendance parlementaire, les principes constitutionnels, et sa propre dignité.

Réveiller contre le plus éminent des membres du cabinet des animosités nationales qui paraissaient assoupies; mécontenter, diviser, presque perdre la majorité; pousser la chambre dans une voie fatale, dans une voie révolutionnaire, celle des épurations et des mutilations intérieures; porter atteinte à l'indépendance parlementaire et aux principes constitutionnels, tout cela pour maintenir un mot qu'il désapprouve au fond de l'ame, mais qu'il n'a pas eu la force de refuser aux passions qui le dominent, voilà donc ce que le ministère a fait. A-t-il du moins, par une telle conduite, abattu le parti légitimiste et contrarié ses desseins secrets? Tout au contraire, ce me semble. Le parti légitimiste et son prince ne songent certes pas en ce moment à renouveler l'insurrection de 1832, et s'ils y songeaient, ce qui s'est passé, ce qui s'est dit à Londres suffirait pour les en détourner; mais le parti légitimiste et son prince veulent qu'on ne les oublie pas. De là la manifestation de Londres. Tout ce qui donne de l'importance à cette manifestation, tout ce qui fait qu'on s'en occupe en France et en Europe sert donc le parti légitimiste au lieu de lui nuire; c'est là le piége qu'il fallait éviter; c'est le piége où malheureusement le gouvernement est tombé. Avant l'adresse, le parti légitimiste paraissait lui-même assez embarrassé de sa petite campagne, et jurait qu'on ne l'y prendrait plus. Depuis l'adresse, il est irrité, ulcéré; mais la grandeur du débat et ses conséquences le relèvent à ses propres yeux. N'a-t-il pas en effet agité pendant trois jours la représentation nationale, soulevé les passions, divisé la majorité, ébranlé le cabinet? Ne va-t-il pas encore, par suite de la démission forcée de cinq de ses membres, occuper pendant un mois au moins la scène politique? Que pouvait espérer de mieux le jeune prince qui est venu inaugurer à Londres son rôle de prétendant?

On voit quel chemin le ministère a su faire en trois semaines. Par l'incident de la dotation, il a remis à l'ordre du jour la querelle si délicate du gouvernement parlementaire; par l'entente cordiale, il a fourni à l'opposition des armes formidables, tout en prenant des engagemens et une responsabilité qui vont peser sur toute sa politique; par la flétrissure et les démissions qui en ont été la conséquence, il a ranimé les passions, précipité la chambre dans une voie violente, mécontenté ses amis; par tous ces actes réunis enfin, il a considérablement réduit la majorité qui le soutenait. Est-ce à dire que le ministère doive tomber demain et qu'il ne reste plus qu'à ramasser ses dépouilles? C'est aller un peu vite; toutefois il est une chose incontestable, c'est que le système dont le ministère est l'expression tend de plus

en plus à s'user par ses propres excès et ne saurait durer long-temps; c'est en outre qu'en tombant, ce système entraînera nécessairement dans sa chute les hommes qui, depuis trois ans, se sont si docilement dévoués à le faire prospérer et fleurir. La prévoyance la plus vulgaire, la prudence la plus commune, commandent donc de se préparer à cet évènement.

Dans le débat politique qui, au début de la discussion, s'est élevé entre M. Thiers et M. Duchâtel, M. Duchâtel s'est placé sur un terrain où il était bien certain de n'être pas vaincu. Il a tout simplement soutenu qu'une majorité compacte et homogène vaut mieux qu'une majorité fractionnée et composée de nuances différentes; il a prouvé que cette majorité, quand elle est animée des mêmes sentimens et qu'elle tend au même but, a plus de force et d'autorité que si ses intentions étaient divergentes et qu'elle marchât dans des directions diverses. Ce sont là de ces vérités qui ne peuvent guère être contredites, et M. Duchâtel aurait pu se dispenser de les apporter à la tribune. Mais la question n'est pas là. Est-il vrai que, pour gouverner avec puissance, avec utilité, au dehors et au dedans, le ministère, quel qu'il soit, ait besoin de s'appuyer, non sur une majorité de quelques voix, mais sur une majorité nombreuse et qui lui donne le moyen de résister partout aux fantaisies comme aux exigences? Est-il vrai qu'à chaque élection générale, malgré les efforts toujours croissans du pouvoir, la chambre se coupe, à quelques voix près, en deux parties égales, l'une qui veut le *statu quo*, l'autre qui désire le progrès à divers titres et dans une mesure diverse? S'il en est ainsi, comme on ne peut le nier, quelle est la bonne politique? On peut, ainsi que l'a fait le ministère actuel, se placer exclusivement dans l'un des deux partis et refuser à l'autre toute espèce de concessions; mais, comme dans ce système on n'a qu'une majorité douteuse et incertaine, on se trouve nécessairement conduit au dilemme que voici : ou bien, marchant d'échec en échec, de faiblesse en faiblesse, on se contente de vivre sans exercer sur la chambre, sur le pays, sur les gouvernemens étrangers, l'influence et l'action nécessaires; ou bien, pour accroître sa majorité, on fait, par les moyens que chacun sait, appel aux ambitions, aux avidités subalternes, en un mot à tous les intérêts privés et locaux. Souvent même il arrive qu'une de ces conduites ne dispense pas de l'autre, et qu'on les pratique toutes les deux à la fois.

Qu'on ne s'y trompe donc pas, il ne s'agit nullement de savoir si, quand la chambre est coupée en deux portions presque égales, le mi-

nistère, quel qu'il soit, doit ou ne doit pas travailler à faire pencher l'équilibre de son côté : il s'agit de savoir si, pour y parvenir, il s'adressera à la partie élevée ou à la partie basse de la nature humaine, s'il transigera avec les opinions ou avec les intérêts; il s'agit de savoir lequel de ces deux systèmes est le plus honnête et le plus efficace, le plus moral et le plus utile. « Les paroles de la conversation, dit M. Duchâtel, sont souvent très différentes de celles de la tribune; mais la conversation joue un rôle dans les affaires de ce monde. » Cela est vrai, et, de plus, cela s'applique à l'une comme à l'autre des politiques qui se trouvent en présence. Or, si dans l'une de ces politiques la conversation s'efforce quelquefois de détruire des préjugés et d'apaiser des préventions réciproques, pense-t-on que dans l'autre son rôle soit aussi simple et aussi innocent? N'est-il jamais arrivé, par exemple, que, dans la conversation, l'on donnât fort clairement à entendre qu'il n'est point de fonds au budget pour les arrondissemens dont le député vote avec l'opposition? N'est-il pas arrivé que, toujours dans la conversation, on se servît d'argumens plus personnels encore et plus pressans? Si M. Duchâtel y tient, il est aisé de porter à la tribune la partie confidentielle, ou, pour parler son langage, le secret des deux politiques. On verra laquelle s'en trouvera le mieux.

Laissons, au reste, cette polémique et prenons les choses de plus haut. S'il y a aujourd'hui dans le pays, dans la chambre, une majorité homogène et indépendante, une majorité qui, en dehors de toutes considérations personnelles et locales, ait des opinions semblables, des vues identiques, un système propre; s'il y a une majorité qui, personnifiée dans un ministère de son choix, soit déterminée à appuyer ce ministère contre toutes les résistances, celles du dedans et celles du dehors, celles d'en haut et celles d'en bas, sans doute alors, selon les règles les plus élémentaires du système représentatif, le gouvernement appartient sans mélange et sans transaction à cette majorité. Mais tel n'est pas l'état de la chambre, tel n'est pas surtout l'état du pays, ainsi que les dernières élections l'ont clairement constaté. Qu'y a-t-il à faire dès-lors, si ce n'est de rechercher si, parmi des opinions aujourd'hui différentes et distantes, il n'y a pas des points nombreux de ressemblance et de rapprochement? Qu'y a-t-il à faire, si ce n'est de travailler à élargir ainsi la base sur laquelle repose le gouvernement au moyen de quelques concessions réciproques et d'une transaction raisonnable? Ce ne serait pas la première fois que, dans les gouvernemens représentatifs, la même nécessité aurait produit le même résultat. En 1827, c'est une majorité de transaction qui porta

M. de Martignac au pouvoir et qui l'y soutint contre le parti contre-révolutionnaire. C'est aussi une majorité de transaction qui, après la mort de lord Liverpool, vint se former autour de l'illustre Canning et lui donna le moyen de résister d'une part aux ultra-tories, de l'autre aux radicaux extrêmes. C'est enfin à l'aide d'une majorité de transaction que lord Melbourne a gouverné l'Angleterre de 1835 à 1841, et opéré dans son pays tant d'utiles réformes. De tels exemples sont concluans, pour ceux du moins qui tiennent compte des faits, et qui ne croient pas que les sociétés se gouvernent comme la géométrie se démontre, par des règles absolues.

Cependant, j'en conviens volontiers, il ne suffit pas de désirer une transaction pour qu'elle soit possible. Si donc le parti ministériel pur a pleinement raison sur tous les points; si dans les lois que nous devons à la révolution, à l'empire, à la restauration, à la révolution de juillet, il n'y a aucun abus à faire disparaître, aucune lacune à combler, aucune anomalie à corriger; si les réformes que sollicite l'opposition sont toutes insensées, funestes, destructives de l'ordre; si enfin la politique extérieure arrive partout et toujours aux dernières limites de la fermeté, de la prévoyance et de la dignité, je comprends qu'on hésite, qu'on recule, qu'on se refuse à toute espèce de transaction. Mais, de bonne foi, la majorité même de la chambre est-elle de cette opinion? Nous faisons une grande tentative, celle de faire marcher d'accord les institutions représentatives et la centralisation impériale, celle de marier ensemble un système et des lois conçus dans une pensée toute différente et tendant vers des buts opposés. Déjà, dans ce recueil même, les difficultés d'une telle entreprise ont été plusieurs fois signalées; déjà l'on s'est demandé si d'une part des fortunes si médiocres et des besoins si variés, de l'autre tant d'emplois et de faveurs de toute sorte à la libre disposition des ministres ne devaient pas engendrer une double tentation à laquelle il serait difficile de résister long-temps. Ce sont les électeurs qui font les députés, les députés qui font les ministres; mais en revanche ce sont les ministres qui distribuent les emplois et les faveurs aux députés, les députés qui les font obtenir aux électeurs. De ces deux dépendances en sens inverse, ne peut-il pas résulter quelque jour un arrangement sous-entendu qui vicie, qui corrompe à la fois les institutions représentatives et la centralisation? Combien d'électeurs et de députés sont dès aujourd'hui disposés à livrer la politique aux ministres, pourvu que ceux-ci leur livrent en échange l'administration! Combien de ministres paraissent prêts à accepter le marché, sauf à en faire un semblable de

leur côté avec un autre pouvoir! C'est là cette chaîne que M. Thiers a si énergiquement signalée, et qui chaque année devient plus pesante pour tout le monde.

Dans cette question seule, si on veut la creuser un peu, il y a matière à des réformes nombreuses, profondes, et qui satisferaient une portion notable de l'opposition. Cette question, d'ailleurs, n'est pas la seule. Sans doute, la liberté est grande en France; mais, il faut le dire, l'esprit de liberté a depuis quelques années singulièrement rétrogradé. Je n'en citerai qu'un exemple : en 1819, le parti libéral tout entier avait regardé comme la plus précieuse des conquêtes l'article de la loi de la presse qui, lorsqu'un fonctionnaire public se prétend diffamé à l'occasion de ses fonctions, saisissait de droit le jury et permettait la preuve. Voilà que tout à coup, en 1842, on est venu détruire cette conquête par un détour conforme peut-être à la lettre, mais certainement contraire à l'esprit de la loi. Eh bien! c'est à peine si l'opinion s'en est émue; c'est à peine si la chambre elle-même, quand une proposition a été faite l'an dernier sur ce sujet, a paru comprendre ce dont il s'agissait. Il serait pourtant déplorable que la révolution de juillet se montrât moins jalouse que la restauration elle-même des garanties sans lesquelles la liberté finirait un jour par n'être qu'un vain mot.

Je ne veux point ici faire un programme et choisir entre les réformes possibles; je veux seulement constater qu'il y en a de bonnes, de nécessaires, d'urgentes, qui, si on le désire, peuvent former un lien étroit entre diverses portions de la chambre. Quant à la politique extérieure, est-il besoin de prouver qu'entre une politique téméraire et la politique actuelle il y a beaucoup d'intermédiaires? Est-il besoin de prouver que, sans se précipiter follement dans des aventures périlleuses, il est possible de maintenir mieux qu'on ne le fait la dignité, les droits, les intérêts du pays? L'amour de la paix est certes un amour fort légitime et qui mérite d'être approuvé; il ne faut pourtant pas que cet amour trouble l'esprit au point de ne plus laisser place à aucun autre sentiment; il ne faut pas qu'il devienne la passion exclusive, le but unique et apparent de la vie, de telle sorte que les autres gouvernemens soient parfaitement rassurés d'avance, et ne puissent plus rien éprouver de la crainte qu'ils inspirent. Or, malheureusement c'est là que nous conduirait la politique actuelle, si jamais elle paraissait définitivement adoptée par le pays et par les chambres. Ce qui contrarie encore ses déplorables effets, ce sont les combats qu'il lui faut soutenir chaque année, c'est l'incertitude qui existe sur

sa durée. Retranchez ces combats, supprimez cette inquiétude, et il n'est plus un pays où la voix de la France puisse se faire écouter.

Je le répète donc, au dedans, au dehors, il y a des questions, beaucoup de questions, au moyen desquelles il serait facile d'opérer entre l'opposition et la portion libérale des centres un sincère rapprochement. Mais, si la difficulté n'est pas dans les choses, elle est, j'en conviens, dans les personnes; elle est dans les passions, dans les antipathies, qui, habilement exploitées, tendent à perpétuer, au grand détriment du pays, les divisions actuelles. La gauche en général paraît fort disposée à reconnaître qu'il y a dans le centre des hommes vraiment indépendans, vraiment libéraux, vraiment patriotes. Par malheur, le centre se presse peu de rendre à la gauche la même justice. Il reste donc établi au centre que quiconque s'assied à gauche a vers le désordre une tendance fatale, et se déclare par là même impropre au gouvernement. Rien n'est plus faux : si dans les rangs de la gauche il se trouve quelques-uns de ces hommes qu'en Angleterre on appelle « les impraticables, » c'est sans contredit la très petite minorité. La très grande majorité au contraire est tout autant que le centre amie de l'ordre, et sincèrement dévouée aux institutions et à la dynastie. La vraie différence, M. Thiers l'a dit, c'est que le centre penche plus vers la conservation, la gauche vers le progrès. Les hommes modérés du centre ne veulent pourtant pas tout conserver, ni les hommes modérés de la gauche tout réformer. C'est ce dont on s'apercevrait promptement, si les préventions réciproques pouvaient être écartées et qu'on se mît franchement à l'œuvre.

Il y a d'ailleurs une considération décisive, c'est que, dans l'état actuel des choses, le centre à lui seul est hors d'état de former une majorité forte, efficace, parlementaire. En voici, je crois, la principale raison. Une portion du centre a sur les limites réciproques de la prérogative royale et de la prérogative parlementaire des opinions qui, si elles pouvaient prévaloir, ôteraient bientôt au gouvernement représentatif toute puissance et toute vérité. Il suit de là que le centre est un excellent point d'appui contre le désordre et les idées follement démocratiques, mais un mauvais point d'appui contre les idées ultra-monarchiques et l'absorption de tous les pouvoirs dans un seul. Il suit de là encore qu'un ministère soutenu exclusivement par le centre peut gouverner tant que sa volonté et celle de la couronne sont d'accord, mais pas un jour au-delà. Le centre en un mot, pris dans sa totalité, n'est pas, comme le parti conservateur en Angleterre, un parti qui obéit toujours à sa propre impulsion, qui ne réalise que ses pro-

pres idées, qui ne suit que ses propres chefs. Selon beaucoup de ses membres, l'initiative est et doit être plus haut. Tout ce qui appartient à la chambre élective, c'est le droit de contrôle et de consultation.

Ce n'est pas le moment de discuter la valeur et la portée de ces théories. Il suffit de reconnaître qu'elles existent et qu'au centre surtout siégent leurs partisans. Or, quand il s'agit de modifier une politique, tout le monde comprend qu'on est exposé à rencontrer des obstacles ailleurs que dans la chambre. Comment vaincre ces obstacles, si une partie de la majorité sur laquelle on s'appuie les regarde comme sacrés? Il n'existe alors qu'un moyen, quelquefois employé : c'est d'emprunter les forces de l'opposition et de s'en servir momentanément contre son propre parti; mais un tel moyen n'est ni sûr, ni digne, ni durable. Il n'est pas applicable, d'ailleurs, quand c'est le système même qui est en cause, et non quelques mesures partielles. Il faut donc choisir entre deux nécessités : ou bien laisser les choses aller comme elles vont, ou bien, pour leur imprimer une autre marche, accepter le concours du centre gauche et de la gauche modérée. Tant qu'on n'en voudra pas venir là, on ne fera rien de sérieux.

Il n'est donc pas vrai, comme M. Duchâtel a voulu l'insinuer, qu'il s'agisse simplement de faire passer le pouvoir d'une main dans l'autre, ou, pour parler le langage des journaux, *de jouer mieux du même instrument*. Il s'agit d'asseoir le gouvernement sur une base plus large et plus ferme, et de rendre ainsi à la politique extérieure quelque dignité, à la politique intérieure quelque moralité; il s'agit de réformer des abus qui, si on les laisse croître et s'invétérer, seront bientôt plus forts que la législation, plus forts que le gouvernement tout entier; il s'agit enfin de rétablir le système parlementaire dans toute son énergie, dans toute sa sincérité. Ce n'est pas là un but médiocre et qui vaille peu la peine d'être poursuivi. Mais la question de conduite même, cette question dont M. Duchâtel parle si dédaigneusement, croit-on qu'elle n'ait pas son importance et sa valeur? Tout le monde pensait, il y a deux ans, que le recensement était bon et juste en principe. N'est-ce rien que de l'avoir mené de telle sorte qu'après avoir mis le pays en feu, il n'a produit aucun résultat, et que le gouvernement lui-même vient aujourd'hui reconnaître la nécessité de le recommencer, si l'on veut en tirer quelque parti? Il y a aussi un fait bien plus récent, bien plus décisif. Toutes les opinions constitutionnelles reconnaissent que les conseils municipaux doivent, autant que possible, rester étrangers à la politique. C'est d'ailleurs ce que répète

sur tous les tons le ministère quand il y a des élections à faire, surtout à Paris; voici cependant comme il prêche d'exemple.

Il y avait à Paris, dans le deuxième arrondissement, un maire fortement dévoué au gouvernement, et qui, dans les émeutes des premières années, avait bravement payé de sa personne. Le ministère écarte ce maire, malgré le vœu plusieurs fois constaté de l'arrondissement, parce qu'il siége au centre gauche, et pour plaire à un député ministériel. Il y avait à Sceaux un autre maire, qui est en même temps député de l'arrondissement, et qui, non moins que le premier, a fait preuve d'un ferme attachement à la dynastie et aux institutions. Le ministère ne renomme pas ce maire, membre aussi de l'opposition modérée, et, comme personne ne veut le remplacer, c'est lui qui, en qualité de premier conseiller municipal, administre la ville depuis trois ans. A Angers enfin, un honorable député qui siége encore au centre gauche est, comme ses deux amis politiques, privé des fonctions de maire et remplacé par un homme également honorable, mais qui n'a pour lui les sympathies ni du corps électoral ni du conseil municipal. Et quand de cette conduite au moins imprudente il sort les conséquences que l'on devait prévoir, quand à l'abus d'un droit on oppose l'abus d'un autre droit, quand deux prérogatives respectables se trouvent en conflit, on pousse les hauts cris, on déclame contre l'esprit de désordre, on s'en prend à tout, excepté à la vraie cause du mal. On fait même plus, et, dans cette nouvelle situation, on dit tout le contraire de ce qu'on avait dit. Lors des élections, on prétendait que les nuances politiques étaient indifférentes, et qu'il s'agissait seulement d'appeler aux fonctions municipales les plus honnêtes et les plus capables. Une fois les élections commencées, on soutient que les nuances politiques ont une grande importance, et que le ministère ne peut choisir pour maire un citoyen qui ne vote pas avec lui : d'où il suit logiquement qu'à chaque changement de ministère tous les maires devraient être changés. Et l'on ne voit pas que c'est là créer pour l'avenir le danger qu'on a l'air de redouter! On ne voit pas que c'est pousser fatalement les électeurs à s'enquérir désormais de l'opinion politique des candidats, non de leur aptitude! On ne voit pas qu'on prépare ainsi la ruine du principe même que l'on prétend soutenir.

Encore une fois, peut-on dire sérieusement que, dans une telle affaire, la question de conduite soit indifférente? Il est facile de comprendre qu'en ce qui touche à la politique extérieure, elle l'est moins encore, et que là surtout les plus petites fautes peuvent avoir les plus funestes conséquences, des conséquences quelquefois irréparables.

Ce qui s'est passé en 1839, ce qui s'est passé depuis trois ans en est une preuve évidente. Ainsi, le ministère l'a avoué, son but depuis trois ans est de rapprocher la France de l'Angleterre. C'est pour cela qu'il a signé le traité du droit de visite en 1841. C'est pour cela qu'en 1844 il a proclamé l'entente cordiale. Or, il n'est personne en France qui ne sache quels ont été les effets du traité de 1841. Il n'est personne qui ne pressente quels seront ceux de l'entente cordiale. Qu'est-ce donc qu'une conduite qui aboutit toujours à un résultat tout autre que le résultat désiré? Qu'est-ce qu'un cabinet qui fait habituellement le contraire de ce qu'il veut faire, et qui, en supposant même sa politique bonne au fond, trouve inévitablement le moyen de la frapper d'impuissance et de stérilité?

Il faut dire toute la vérité. Au fond, le pays n'a jamais approuvé ni la politique ni la conduite du cabinet; mais le pays aime la paix et l'ordre. En 1840, sous l'empire d'une préoccupation malheureuse, il a cru la paix compromise, et comme il n'y avait pas deux ministères qui voulussent alors se charger, en donnant à l'Europe pleine satisfaction, d'écarter toute chance de danger, le pays, avec une douloureuse résignation, a subi ce qu'il regardait comme une nécessité. Deux ans après, toute inquiétude de guerre ayant disparu, le ministère allait tomber, quand la mort de M. le duc d'Orléans est venue faire craindre pour l'ordre, et substituer la question dynastique à la question ministérielle. C'est sur ces deux catastrophes, celle de 1840 et celle de 1842, que le ministère a vécu; c'est en elles qu'il a puisé toutes les forces morales qui l'ont soutenu jusqu'ici. Il a d'ailleurs appelé à son aide d'autres forces, et, à mesure que les opinions s'éloignaient de lui, essayé de combler le vide en donnant pâture aux intérêts. Mais il est impossible qu'un jour ou l'autre un tel système ne soulève pas tout ce qu'il reste en France de sentimens élevés. On pouvait douter, il y a six semaines, que ce jour fût venu; on peut espérer aujourd'hui qu'il le sera bientôt. Tout le monde a remarqué que, dans la discussion de l'adresse, les députés ministériels votaient, mais qu'aucun ne parlait pour le ministère. C'est au point qu'un jour quatre orateurs de l'opposition ont occupé toute la séance, sans qu'une seule voix ministérielle s'élevât pour leur répondre. Qu'est-ce que cela veut dire, si ce n'est que les députés ministériels commencent à souffrir eux-mêmes de la cause qu'ils soutiennent, et que le vote silencieux est tout ce qu'ils se sentent capables de lui accorder? Quand une cause en est là, on peut affirmer que sa ruine est prochaine.

En résumé, sous l'unité apparente du ministère, on avait pu quel-

quefois distinguer deux tendances, l'une assez modérée, assez prudente, assez parlementaire, l'autre peu mesurée, peu prévoyante, peu constitutionnelle. De ces deux tendances, la seconde a définitivement pris le dessus. La conséquence, c'est que les hommes modérés, parmi les ministériels, sont pleins de trouble et de doutes; c'est que le ministère, naguère plein de vie, se sent blessé, et se voit contraint d'ajourner les lois les plus urgentes, celles qu'il comptait présenter dès le lendemain de l'adresse. Pendant ce temps, au contraire, l'opposition constitutionnelle marche d'un pas ferme et cimente chaque jour son union. En présence de tels symptômes, on aurait pu, à d'autres époques, prédire à coup sûr que la succession ministérielle était à la veille de s'ouvrir; mais ce ne serait pas la première fois depuis trois ans que les règles ordinaires du gouvernement représentatif se trouveraient méconnues. Il faut donc se borner à constater les faits, et attendre qu'il plaise à la chambre d'en tirer enfin la conséquence.

Si maintenant l'on demande quelle sera, dans le cas où le ministère tomberait demain, l'administration nouvelle, il est difficile de répondre. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'opposition regarderait un changement d'hommes comme fort indifférent, si le système devait rester absolument le même. C'est qu'au contraire, si le système est modifié, elle se défendra de toute répugnance personnelle et systématique. Il y a, dans les circonstances actuelles, avec les difficultés que tout le monde prévoit, peu d'empressement à prendre le pouvoir. Si ceux qui s'en chargent sont bien déterminés à tirer la politique des régions inférieures où elle végète, pour la replacer dans une sphère plus élevée et plus pure; si, regardant au dehors la paix comme un moyen, non comme un but, ils prennent quelque souci de la grandeur et de la dignité de la France; si, sincèrement constitutionnels et parlementaires au dedans, ils ne livrent aux influences d'en haut ou d'en bas ni le gouvernement ni l'administration, nul doute que l'opposition ne leur soit bienveillante, et ne les aide, quels qu'ils soient, dans une œuvre aussi honorable que difficile. Et, il est bon qu'on le sache, l'heure est venue où la conduite la plus honnête serait en même temps la plus habile. On a pu, pendant un certain temps, faire disparaître les intérêts généraux sous le débordement des intérêts privés; mais c'est un flot qui monte toujours, et qui, si on ne se hâte de l'arrêter, ne tardera pas à couvrir le gouvernement lui-même. Il y a là pour le prochain ministère un grand devoir à remplir, un devoir qui, s'il l'accepte résolument et franchement, finira par lui tourner à profit. C'est d'ailleurs une raison décisive encore pour qu'il lui soit interdit de s'appuyer

sur une majorité étroite et vacillante. Devant une telle majorité, les meilleures résolutions chancellent, les plus honorables intentions s'usent et s'évanouissent. Il y a d'une part quelques voix à gagner ou à conserver, de l'autre une puissante protection à ne pas perdre, et cette double nécessité impose partout des sacrifices et des compromis dont la vérité du gouvernement représentatif souffre autant que la morale publique et la saine politique.

Je suis frappé, en terminant, d'un contraste singulier. Parmi les hommes qui votent aujourd'hui avec l'opposition, il en est beaucoup qui ont prêté un concours énergique à la politique de Casimir Périer et de ses successeurs. Parmi les hommes qui votent avec le ministère, il en est beaucoup qui ont vivement combattu cette politique. D'où vient ce double changement? Si l'on en cherche la cause ailleurs que dans des considérations personnelles, voici comment on pourrait l'expliquer. Il y a des hommes qui ont cru qu'à mesure que le gouvernement s'éloignait des dangers de son origine, sa politique devait devenir plus fière et plus exigeante au dehors, plus libérale et plus conciliante au dedans. Il y a d'autres hommes qui ont été d'un avis tout contraire. Tandis que les premiers s'écartaient des rangs ministériels, les seconds venaient donc s'y ranger, et finissaient, en 1840, par regarder comme téméraire la politique qui leur paraissait timide en 1831, comme ultra-libérale la politique qui leur semblait alors presque contre-révolutionnaire. Ces deux tendances au reste sont de tous les temps et de tous les pays, et toujours il y a eu deux classes d'hommes politiques, ceux qui résistent au courant et ceux qui le suivent. C'est ainsi qu'on a vu, sous la restauration, certains libéraux ardens de 1818 devenir, après la campagne d'Espagne, partisans fougueux de la contre-révolution, et ne reprendre leurs principes constitutionnels qu'en 1828, sous le ministère Martignac. C'est ainsi, au contraire, que des hommes qui avaient soutenu vivement la restauration, quand on l'attaquait à main armée, furent les premiers à lui donner de salutaires avertissemens, quand, enivrée par le succès, elle entra follement dans la voie où elle s'est perdue. Le rôle des premiers, j'en conviens, est plus commode et plus avantageux. Reste à savoir s'il est aussi utile pour le pays.

Quoi qu'il en soit, si la portion modérée du centre pense qu'une majorité de 30 voix laborieusement acquise et chaque jour prête à s'évanouir est suffisante pour gouverner le pays avec puissance et grandeur; s'il lui semble que les affaires extérieures de la France soient conduites avec prévoyance, fermeté et dignité, les affaires in-

térieures avec prudence, mesure et moralité; si, après l'incident de la dotation et l'incident qui a amené la démission de M. de Salvandy, elle trouve que le principe constitutionnel est sauf, et la couronne vraiment couverte; si enfin le ministère est à ses yeux en état de remédier aux maux qui se manifestent, et de conjurer les dangers qui apparaissent; dans ce cas, cette portion du centre peut, en continuant de voter avec le ministère, non le faire gouverner, mais le faire vivre quelque temps encore. S'il lui paraît au contraire que, bonne ou mauvaise à l'origine, l'œuvre du ministère est finie, et qu'il ne peut plus que compromettre les grands intérêts qui lui sont confiés, il ne faut pas que de mesquines considérations l'arrêtent, et que de vaines frayeurs l'empêchent de faire son devoir. Il est permis de sourire quand on voit le ministère actuel prendre à son compte le raisonnement que les principaux de ses membres trouvaient si étrange en 1839, et prétendre que le jour où il tombera, l'ordre et la paix pourront bien tomber avec lui. Heureusement pour la France, l'ordre et la paix ont de plus profondes racines dans le pays. L'opposition d'ailleurs, je le répète, n'a aucun intérêt à renverser le ministère par surprise, par intrigue, et sans que chacun sache parfaitement ce qu'il fait. Il est même beaucoup de ses membres qui pensent que son triomphe, s'il est retardé, n'en sera que plus complet, et qu'elle obtiendra dans quelques mois ce qu'elle n'obtiendrait peut-être pas aujourd'hui. C'est donc aux hommes modérés du centre à voir ce qu'il leur convient de faire. L'opposition constitutionnelle attend fort patiemment leur détermination, et, dans tous les cas, reste plus que jamais convaincue que l'avenir lui appartient.

P. DUVERGIER DE HAURANNE.

LA POÉSIE

SYMBOLIQUE ET SOCIALISTE.

ODES ET POÈMES, par M. V. de Laprade.

Montesquieu accusait la poésie d'accabler la raison sous les agrémens, et cela dans un temps assez rapproché de Corneille, où l'on rencontrait encore des contemporains de Racine, de La Fontaine et de Molière. Pour se donner le malin plaisir de blesser quelques vanités poétiques qui s'épanouissaient autour de lui, et comme il y en a partout où l'on fait des vers, le spirituel président oubliait *Cinna*, *Athalie*, *le Chêne et le Roseau*, *le Misanthrope*, tous ces immortels chefs-d'œuvre, nés de la veille, qui n'étaient autre chose que le sublime du bon sens, la poésie de la raison. Bien plus, il fermait obstinément l'oreille aux mille échos bruyans qui répétaient à l'envi les vers si raisonnables de Voltaire. L'accusation de Montesquieu ne venait donc pas à propos; ce n'est pas au sortir du XVIIe siècle, de cet âge par excellence de la haute imagination unie au profond bon sens, et en présence de cette poésie philosophique, à laquelle on doit précisé-

ment reprocher de trop se complaire dans les régions du sens commun, de s'y cloîtrer en quelque sorte, et de tracer à l'aigle le vol du chapon, que l'on peut accuser la poésie de sacrifier au luxe le nécessaire, et de traiter la raison comme l'empereur romain traita ses convives, qu'il étouffa sous des fleurs. Porté contre la poésie en général, l'arrêt n'est pas seulement injuste, il n'est pas sérieux; appliqué à de certaines époques de l'art, il peut être fort équitable, et si aujourd'hui que, malgré de glorieuses tentatives, de grands et beaux succès, la poésie se perd dans les développemens, noie l'idée dans la description, et adore une petite divinité, récemment découverte, qui s'appelle le Vague; si aujourd'hui, disons-nous, Montesquieu, revenant au monde, répétait sa phrase sans l'aggraver, il serait indulgent.

De quelque côté que la critique porte ses yeux dans la littérature moderne, elle trouve des mécomptes. Sans doute, dans le lyrisme, nous avons fait d'inappréciables conquêtes, et la France a maintenant sous ce rapport des richesses dont elle est d'autant plus fière, qu'elle en avait long-temps regretté l'absence, car Lefranc de Pompignan et Jean-Baptiste Rousseau étaient pour elle un insuffisant héritage; mais il y a désappointement, parce que les chefs-d'œuvre qu'avait promis la magnificence des débuts ne sont pas arrivés, parce que les coups d'essai ont été les coups de maître, et qu'on ne pouvait pas logiquement supposer qu'à la maturité seraient réservés les tâtonnemens et les chutes. Pouvait-on croire que cette muse moderne qui s'annonçait si splendidement imiterait le mineur émancipé qui, mariant une expérience précoce à la chaleur de la jeunesse, marche dans sa force sans hésitation, éveille la confiance au cœur de tous, et attend d'avoir revêtu la robe virile pour prendre sa large part dans les erreurs et les fautes? C'est ce qui est arrivé pourtant, et la transition a été soudaine. On croyait arriver à un âge d'or de la poésie, et au premier tournant on s'est trouvé sur la pente d'une décadence.

Je ne crois pas que, dans notre histoire littéraire, il y ait beaucoup de phases plus curieuses, plus intéressantes que le mouvement poétique d'il y a vingt ans. Ce fut comme un camp qui se réveille et se lève en armes aux premiers rayons d'un beau soleil, aux sons de la diane; un camp de croisés, fervens et valeureux, qui allaient conquérir une Jérusalem. Le siége fut brillant, les actions d'éclat nombreuses, et je veux supposer que la Jérusalem a été conquise. Qu'a-t-on fait de la victoire? Le désordre n'est-il pas entré au camp avec le triomphe? N'a-t-on pas perdu chaque jour du terrain? N'est-on pas à la veille d'être chassé de la ville sainte?

Il est une qualité qu'on voit toujours briller en première ligne lorsqu'une littérature est en progrès ou à son apogée, et qui s'éclipse dès que le déclin commence : c'est la précision. Cette qualité consacre les autres; elle est le ciment sans lequel les monumens littéraires, si grandioses qu'ils soient d'ailleurs, tombent bientôt en ruines. Ne remontons pas à la source de toute poésie, et ne prenons pas l'antiquité pour exemple; n'est-il pas facile de prouver, même en ne sortant pas de ce siècle, que les poètes promis à la gloire future savent toujours mesurer l'image à la pensée et tracer des limites savantes à la phrase, au lieu de la laisser déborder à toute fantaisie? Les grandes lyres, muettes d'hier et déjà couronnées du laurier qui ne se flétrit pas, ont-elles ignoré cette loi du développement contenu, du détail qui dit assez et pas davantage? Goethe et Byron n'ont-ils pas au contraire possédé à un degré supérieur cette modération dans la puissance, cette réserve dans la force, qui sont le bon emploi du génie. Si c'est là le bon emploi, nous sommes au gaspillage, car notre poésie a rompu ouvertement avec la précision, et ne reconnaît plus ces limites, qui sont la plus habile combinaison de l'art : le style est devenu une mer sans rivages, *sine littore pontum*.

Quelquefois, et alors on ne saurait avoir des regrets trop amers, c'est lorsque l'inspiration ne fut jamais plus haute, le souffle intérieur plus puissant, qu'on met au jour des œuvres remplies en maint endroit de beautés sublimes, de moins en moins destinées à vivre pourtant, et qui ressemblent à ce pont magnifiquement audacieux, d'une seule arche, qui s'écroula sous le premier passant!

Le mal, aujourd'hui très profond, est venu d'une excellente chose; il est l'arrière-produit de cette rêverie qui fut d'abord une bonne fortune pour la littérature française. Voyez-vous, dans les allées du Luxembourg ou aux environs de Montmorency, ce promeneur au visage austère qui regarde les passans avec défiance et la nature avec amour? C'est Jean-Jacques qui, en ce moment-là même, introduit dans notre littérature un élément nouveau, et engendre, dans ce pays de France si sociable et si gai, cette mélancolie amoureuse de la solitude d'où sont sortis quelques beaux ouvrages et une détestable école. Il est vrai que notre langue poétique avait de la raideur et de la sécheresse, et que, pleine de clarté, elle manquait de ces grandes perspectives, de ces lointains horizons qui reposent et charment le regard. Le mouvement commencé par Jean-Jacques et continué avec éclat par Bernardin de Saint-Pierre et M. de Châteaubriand nous apportait ce que nous n'avions pas, et il faudrait le bénir, si en se prolongeant il n'avait

fini par absorber ces vives qualités de l'esprit français qui faisaient l'originalité de notre gloire. La rêverie est une maîtresse impérieuse et égoïste qui ne souffre pas de rivales et veut régner seule. Cependant, tant qu'elle resta dans le domaine de la prose, elle se laissa contraindre à quelques frais de pensées; la prose oblige. Mais, dès qu'elle passa dans le vers, elle se mit à l'aise et ne se contint plus, et alors commença le règne de cette poésie où les descriptions vides et sans fin se multiplient, et où la pensée garde le plus strict incognito. Dès ce moment, la plupart des imaginations poétiques dédaignèrent de toucher la terre, et, ne pouvant atteindre jusqu'au ciel, restèrent suspendues dans les régions intermédiaires, où, comme des harpes éoliennes caressées par les vents, elles rendaient des sons harmonieux et monotones, de telle sorte qu'après avoir lu le plus élégant de ces volumes d'élégies, il ne vous restait le plus souvent dans la tête qu'un bruit confus, comme si on avait entendu pendant plusieurs heures le murmure du ruisseau et le frémissement des feuilles. Voilà où en était la poésie lorsqu'on a essayé de la jeter dans une autre voie. Toutefois il semble qu'on ait mal choisi, si on a voulu la rajeunir et attirer à elle le lecteur qui se tenait à l'écart; le symbolisme et le socialisme sont le vrai royaume du vague, et entraîner la muse de ce côté, c'était la ramener aux carrières.

Après 1830, on essaya de tout en littérature et on se trompa souvent; on prit plus d'une fois le bizarre pour de l'original, et ce qui était oublié pour du nouveau. On passa le Rhin et la Manche, courant les aventures, à la poursuite de cette originalité si rare, qui est comme la Fortune de La Fontaine qu'il faut attendre chez soi. Notre monde littéraire ressembla alors à un de ces marchés européens où l'on voit des gens de tous les pays. Dans ce travestissement universel, le genre symbolique parut à son tour, et, il faut l'avouer, il fit son entrée d'une manière brillante, ce qui se conçoit de reste, si l'on pense qu'il eut pour interprète une imagination des plus éclatantes quand elle n'est pas confuse, une plume réellement grande quand elle touche juste. *Ahasvérus* fut spirituellement appelé *un grand espoir*, ce qui est exact, appliqué au talent de l'écrivain, non au genre de l'ouvrage. Animer la matière, lui donner une voix, faire converser l'étoile et le brin d'herbe, l'ogive et le plein-cintre, supprimer le temps, habiter l'infini, était, en France, une tentative d'une audace peu commune, qui ne pouvait réussir qu'une fois. *Ahasvérus* devait rester dans son étrangeté et son isolement, comme cet obélisque qu'on a bien pu installer sur une de nos places, mais dont il serait absurde de faire

des copies pour les dresser avec leurs hiéroglyphes devant tous nos monumens et nos palais.

Les mythes et les symboles appartiennent à l'enfance des sociétés; les civilisations avancées ont d'autres besoins, et il faut leur parler un autre langage. La pensée ne se cache plus au fond d'un sanctuaire, elle court le monde, et, si elle a encore un lieu de naissance, elle n'a plus de domicile, elle est partout au même moment. Grace à la presse, à ce missionnaire infatigable et gigantesque qui est sur tous les points à la fois, il y a communication instantanée d'idées, de sentimens et de passions entre tous les citoyens d'un même pays. On peut dire que le forum antique, immensément agrandi, n'a plus pour limites que les frontières du royaume. Une civilisation qui vit au milieu d'une telle publicité doit accueillir avec un médiocre empressement ce qui se présente sous la forme symbolique; et si on se plaît à cacher sa pensée sous des voiles, il est vraisemblable qu'on ne viendra pas l'y découvrir. On dira que le poète n'écrit pas pour tout le monde : non, sans doute; mais il s'adresse à tous les esprits d'élite, à toutes les belles ames, ce qui constitue un auditoire assez nombreux. Le poète moderne, qu'on ne s'y trompe point, n'est pas un prêtre d'Isis parlant, au fond d'un sanctuaire, à quelques initiés, auxquels il ne laisse entrevoir qu'une partie de ses mystérieuses croyances; c'est un citoyen armé d'une lyre qui se doit à toutes les intelligences qui peuvent le comprendre, à tous les cœurs qu'il peut émouvoir. — Mon Dieu! je n'ignore pas qu'il y a toujours, et surtout aujourd'hui, contre le mouvement des idées et des faits, des protestations solitaires, et qu'à côté de l'église universelle de la civilisation il existe toute sorte de petites églises avec leurs mystères, où des esprits superbes et puérils jouent au grand prêtre, et, recouvrant d'une broderie parfois assez riche des lambeaux usés de systèmes philosophiques qu'ils empruntent à l'Inde et à la Grèce, donnent emphatiquement ces vieilleries pour une religion nouvelle. A vouloir se mettre au service d'une de ces sectes obscures, un poète peut chanter, s'il le veut, sur le mode symbolique : il sera compris d'une douzaine d'adeptes, compris et admiré sans réserve, à charge de revanche; on fera fumer autour de lui un encens qu'on espère trouver le lendemain dans son encensoir. Les intelligences supérieures de la secte, s'il y en a, ne dédaigneront pas de prodiguer des éloges à des chants qu'elles croient avoir inspirés, de telle sorte que cette admiration envers autrui n'est que la vanité qui se rend hommage à elle-même. Quand c'est un esprit vulgaire qui se laisse prendre dans ces filets, cela importe peu; ce qui est plus triste,

c'est de voir des talens jeunes et élevés qui se jettent dans ces antres de Trophonius, ou une illustre renommée qui s'y traîne péniblement. — Oui, eussiez-vous été un habile et émouvant conteur, créant sans efforts de délicieuses épopées de la vie intime, dès que vous aurez revêtu le costume du sectaire et que vous donnerez tête baissée dans le socialisme extravagant, vous ne produirez plus que d'interminables poèmes où chaque personnage sera, il est vrai, une personnification sociale, mais où le génie du romancier s'éclipsera le plus souvent, et où l'ennui débordera plus d'une fois, symboliquement peut-être.

S'il fallait s'arrêter aux contradictions, on ne saurait trop s'étonner que la poésie la plus ardente, au moins en apparence, au perfectionnement de l'humanité, soit précisément celle qui se passionne le plus pour la nature et la solitude. Je sais qu'il y a une certaine philosophie qui enseigne, comme le terme le plus élevé de la sociabilité humaine, la communion indéfinie de l'homme avec la nature; cette philosophie donne le mot d'ordre sans doute, et voilà les poètes, si facilement inconséquens, qui se prennent à chanter la fraternité universelle, en fuyant les hommes. Le singulier contresens qu'un poète socialiste ou humanitaire, comme ils disent, s'enivrant de solitude comme d'opium, et ne descendant de la montagne que pour s'égarer dans les retraites profondes des bois! Le contresens n'est pas si étrange pour qui sait comprendre. La nature, pour nos poètes symboliques, c'est encore l'humanité. Tout a une ame intelligente, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, depuis le ruisseau de la prairie jusqu'au caillou du chemin. Comprenez-vous la profondeur du système, et en mesurez-vous toute la grandeur? Auprès d'une telle mythologie, la mythologie païenne est bien peu de chose, vraiment. Les naïades, les faunes, les satyres, dans les fleuves, au fond des grottes, sur la lisière des bois, étaient des hôtes en trop petit nombre : la nature était encore inanimée et déserte. Tout vit, tout parle; tout a une existence individuelle et une éloquence particulière. Les arbres de la forêt et les fleurs du jardin conversent entre eux et avec le poète. Prenez garde : tout cela est froid si vous le prolongez, et touche au ridicule si vous l'érigez en système. Ma foi! je crois que, sans se compromettre, on peut se moquer du poète anglais Darwin, qui, dans ses *Amours des Plantes*, représente le genêt *se promenant tranquillement devant des bosquets de myrte.*

Qu'obéissant à une fantaisie et sans songer à des conséquences, un poète fasse gracieusement dialoguer des fleurs, rien de plus innocent sans doute et de moins douloureux à contempler. Mais le rapport

change aussitôt si le poète, dans son culte passionné pour la nature, cherche à entrer en communication avec elle par tous les moyens possibles, se livre à la plus inconcevable des idolâtries, l'idolâtrie pour la matière, et aspire à s'y plonger, faisant le contraire du lion de Milton, qui s'en échappe, les naseaux fumans, la crinière bondissante; ce qui est un spectacle autrement beau et religieux.

D'après les observations qui précèdent, on peut voir que la poésie symbolique et socialiste est une voie malheureuse d'où la critique doit détourner le talent. Le poète et la muse, en ce temps-ci, compromettent si facilement leur avenir! Ils n'ont souvent qu'une lune de miel, nous ne l'avons que trop vu. On dirait qu'une fée malicieuse s'en mêle: le roi et la reine du commencement du conte, si riches et si heureux, deviennent d'un coup de baguette un couple qui s'est ruiné follement et fait mauvais ménage.

Autrefois, quand on débutait dans cette difficile carrière de la littérature, on ne manquait jamais d'aller consulter l'oracle, c'est-à-dire quelque talent dans sa gloire, un homme presque toujours simple quand il était grand, qui prenait la peine d'être sincère, et, en vous disant toute sa pensée, croyait ne remplir qu'un devoir. Les lettres de grand homme, en réponse à des dithyrambes d'enfant, où l'orgueil paie outre mesure la flatterie, n'étaient pas encore inventées. L'homme célèbre donnait avec d'autant plus de bonne foi des conseils au jeune homme obscur, que jeune et obscur il en avait demandé lui-même, et que célèbre il en demandait encore. Le jeune Racine était allé consulter Corneille; l'auteur de *Phèdre* allait consulter Boileau. L'écrivain avait donc à côté de lui une voix amie et sévère qui excitait et retenait tour à tour. Cette voix n'est pas de ce siècle; les conseils n'existent plus parce que l'amour-propre n'en demande pas et que l'égoïsme se soucie peu d'en donner. Chose singulière! c'est à une époque où les gens de lettres se sont associés pour la première fois dans l'histoire, qu'ils n'ont jamais été plus séparés les uns des autres. Chacun s'est retiré dans son orgueil, et l'on ne déroge pas jusqu'à se permettre ce que faisaient naïvement Racine et Molière. Le conseil privé de l'écrivain a disparu, il n'y a plus que le juge; ce qui est une raison pour la critique d'être plus que jamais vigilante et de dire la vérité à tous, surtout aux jeunes écrivains auxquels elle suppose de l'avenir.

M. de Laprade est de ce nombre, quoiqu'on ne trouve pas encore dans ce qu'il a déjà écrit ce qui constitue le véritable poète, une personnalité distincte. Maniant l'instrument poétique avec habileté, ayant le souffle abondant, rencontrant de beaux vers, l'auteur de *Psyché*

n'a pas eu d'emblée ce cachet individuel et profond qui n'est donné qu'aux élus, et il n'a pas su encore l'acquérir. Ses diverses compositions sont des reflets, souvent brillans, de foyers divers. Certes ce n'est pas l'imitation béate à l'usage de ces talens médiocres qui sont très heureux de reproduire tant bien que mal une illustre physionomie, comme ces élégans douteux qui se modèlent sur le roi de la mode. M. de Laprade sait ce qui lui manque et s'agite pour le trouver; mais quand le poète ne vient pas au monde avec une médaille frappée à son effigie, il ne l'achètera qu'au prix de bien des labeurs, et il lui faudra une rare force de volonté pour briser l'invisible réseau de réminiscences qui l'enveloppe partout où il porte ses pas. Les prédilections sont des piéges, les amitiés des obstacles, et il faut reprocher à M. de Laprade de ne pas assez se méfier de son penchant pour *Éloa*, *Jocelyn*, *Ahasvérus* et *Orphée;* quand ce n'est pas de l'un qu'il se souvient, c'est de l'autre, de telle sorte que sa poésie est comme une vallée un peu brumeuse que M. de Vigny, M. de Lamartine et M. Quinet ont traversée au point du jour, et où M. Ballanche demeure.

Avant ses *Odes et Poèmes*, M. de Laprade avait publié *Psyché*, et du premier pas était entré dans le poème symbolique en plein. On ne peut refuser au théosophe le droit de chercher le sens plus ou moins profond que l'antiquité avait voulu cacher sous cette fable de *Psyché*. Celui-ci l'expliquera d'une façon, celui-là autrement; la chasse au symbole est pleine de hasards et d'incertitudes : cet art ressemble assez à celui des augures. Néanmoins, de telles recherches peuvent avoir un intérêt philosophique, et lors même qu'on ne découvre pas l'explication exacte, on remue toujours des faits et des idées, ce qui a son côté utile. Mais l'intérêt philosophique et l'intérêt historique ne doivent pas être confondus avec l'intérêt dramatique, dont l'épopée, grande ou petite, ne peut point se passer. Si le poète faisait seulement une œuvre de philosophie ou d'histoire, s'il ne faisait pas avant tout une œuvre d'art, il écrirait pour convaincre, pour prouver, non pour charmer l'imagination et toucher l'ame, ce qui est son principal objet. La muse est une enchanteresse; l'auteur de *Psyché* ne l'ignore pas, il se trompe seulement sur la nature de l'intérêt; il pense à tort que la personnification d'une chose abstraite est un être réel avec un cœur et une ame, et, partant de là, il ose, sans craindre l'ennui, faire de sa *Psyché*, qui n'est rien moins que l'humanité, l'héroïne toujours en scène d'un long poème. — Les allégories, dans la rude guerre qu'on leur avait livrée, semblaient vaincues; elles se relèvent, et, pour se venger de leur défaite, ne reprennent pas modestement leur place en

un coin du poème : elles sont le poème tout entier. Sous ce nouveau régime, l'émotion a tout à perdre. Dès que les douleurs de l'héroïne sont une figure, ses pleurs ne me feront pas pleurer; quand elle déchirera ses pieds aux ronces du chemin, au lieu d'être ému, je me demanderai à quel ordre de faits cette image correspond dans la pensée de l'auteur, et je ne le devinerai peut-être pas. Enfin, malgré les beaux vers, *Psyché* sera froide, et la moindre paysanne serait plus touchante : par exemple *Marie*, de M. Brizeux.

Tout ce qui entoure *Psyché* n'est guère propre du reste à lui donner, aux yeux du lecteur, une vie véritable. Les cygnes, le fleuve, les saules et les roseaux, rompant leur silence habituel pour entrer en conversation avec la belle voyageuse, n'animent pas beaucoup la scène, on en conviendra. Ce qui manque dans les paysages de M. de Laprade, c'est un être vivant; et comme cette fantasmagorie des saules et des roseaux qui parlent est vite usée, et que cette conversation à grand orchestre de tous les objets de la nature devient bientôt monotone, le lecteur regarde autour de lui et s'aperçoit qu'il est dans un désert. Cependant la personnification des objets inanimés est plus facilement acceptable dans un poème où l'artiste, si l'on peut ainsi parler, est derrière la toile, que dans une de ces compositions où il est en scène, ce qui ne ressort que trop évidemment du nouveau volume de M. de Laprade, qui a laissé voir cette fois comment il entend les relations de l'homme avec la nature.

Notre poésie descriptive, au XVIIe et au XVIIIe siècle, ne fut qu'une copie peu intelligente de l'églogue latine. Segrais, Mme Deshoulières, Fontenelle, ne virent la nature qu'à travers les Bucoliques de Virgile. On faisait des idylles comme on eût fait autre chose, sans vocation, et je crois que si on ôte de Segrais ce vers :

> Un vieux faune en riait dans sa grotte sauvage,

qui pourrait tout aussi bien être d'André Chénier, il serait difficile de rencontrer chez lui un sentiment quelque peu profond de ce qu'il essayait de peindre. Mme Deshoulières ne voyait dans le monde champêtre que matière à petites allégories, et Fontenelle que matière à peintures galantes. Plus tard, pour Saint-Lambert, la nature fut un parc vu du salon, et pour Delille c'était un jardin. Tous nos écrivains de pastorales comprirent donc la nature comme des profanes ou comme des modernes, si l'on aime mieux; André Chénier seul la

comprit comme un initié, ou comme un ancien. Son idylle est née au pied de l'Hybla.

M. de Laprade a le sentiment profond de la nature, et, s'il l'eût dirigé avec prudence, il eût pu, dans ce genre, conquérir une belle place, quoique assez loin encore d'André Chénier; mais, entraîné par la passion du symbolisme, il a du premier coup mille fois dépassé les Grecs, et, pour vouloir trop comprendre et trop sentir, il sort du vraisemblable et du possible. Dans son enthousiasme irréfléchi, il arrive à une sorte d'illuminisme où il embrasse les arbres et s'écrie en s'adressant à un chêne :

Pour ta sérénité je t'aime entre nos frères.

C'est pousser un peu loin la fraternité. Toutefois ce n'est qu'appliquer le système de la communion indéfinie avec l'univers. Sous l'empire de pareilles utopies, il n'est pas étonnant que l'imagination se trouble, et que la nature devienne la forêt enchantée du Tasse où chaque arbre contient une apparition.

Le poème d'*Hermia* est plus calme, quoique la même doctrine soit au fond. *Hermia* est une personnification comme *Psyché*. Je suppose que le poète a songé à la nature, mais je me garde de l'affirmer; le lecteur en jugera. — Hermia est née d'un rayon du soleil de mai : Éloa était bien née d'une larme. Enfant, tout lui sourit; les oiseaux lui parlent, les plantes s'inclinent à son approche. A peine jeune fille, elle fuit sa chaumière dès l'aurore, et va se cacher dans les bois où elle s'assimile l'esprit des choses. Jamais on ne vit de beauté plus ravissante que la sienne, et tous les pâtres d'alentour épris volent lui offrir leur cœur et leur main : ils n'obtiennent ni un encouragement ni un sourire. Cependant elle a remarqué un jeune homme plus silencieux que les autres, et à celui-là elle permet de partager chastement sa solitude. Quel divin tête-à-tête! Hermia, qui a pénétré tous les mystères, déroule aux yeux de son amant ébloui ses sublimes découvertes, que le poète devrait bien nous faire connaître une bonne fois, car il en parle toujours sans les expliquer jamais. Elle sait tout, et de plus elle a tout senti, et cela à seize ans, ayant toujours vécu seule, et n'ayant jamais quitté les forêts. — Le temps passe vite quand on est ensemble et qu'on s'aime, et nos jeunes gens goûtent un pur et céleste bonheur dans la solitude, à peu près comme Laurence et Jocelyn. Mais un jour vient où la sagesse de l'amant est en défaut; la solitude, quoi qu'en dise le poète, est mauvaise conseillère; l'amant

enivré cueille un baiser sur les lèvres d'Hermia. Ce baiser est un larcin qui tue; la vierge violée ne peut survivre à sa pudeur : elle expire. Désolé, l'amant tresse un linceul de feuillage, et, le soir, il ensevelit dans la grotte la blanche trépassée. Depuis, il la pleure au fond des *forêts fraternelles*, où il attend le jour des éternelles fiançailles.

On voit que pour le fond c'est encore *Psyché*, et M. de Laprade aurait dû renouveler son mythe plus complètement. C'est toujours l'idéal qui s'enfuit quand on a voulu trop tôt l'étreindre. Les deux poèmes ne disent pas autre chose, et puisqu'ils reposent sur le même symbole, on peut reprocher à l'auteur d'avoir manqué de fécondité. Pour être juste, je me plais à reconnaître qu'il y a dans *Hermia* des détails charmans : il y a aussi des longueurs, et, au milieu de ces prolixités obscures, j'ai été poursuivi du souvenir de ce frappant tableau de M. Victor Hugo, en quarante vers tout au plus, intitulé : *la Vache*. Voilà qui est beau et précis et donne à penser. C'est une leçon pour tout le monde, et pour M. Hugo lui-même. Si c'est de la poésie symbolique, à la bonne heure, celle-là est intelligible et n'est pas comme ces poèmes dont l'auteur devrait donner une explication en prose avant d'entrer en matière, à l'exemple de ces musiciens modernes qui ne se bornent pas, dans leurs symphonies d'une nouvelle espèce, à exprimer des sentimens, ce qui est pourtant assez vaste, qui veulent encore exprimer des faits, à quoi ils ne réussissent guère, puisqu'ils sont forcés d'expliquer d'avance leur drame au public.

Si on imitait ce procédé, nous saurions ce que M. de Laprade veut dire quand il attend *le jour certain des noces éternelles*. Est-ce le paradis sur la terre, comme quelques prophètes socialistes l'ont annoncé? Est-ce l'ascension de l'humanité au trône de Dieu? C'est un secret. Ce qui n'en est pas un, c'est que le poète demande formellement

> Que chacun vive en tous comme tous en chacun,

et, deux vers plus bas, veut vivre sur la montagne, loin des souffles humains, afin apparemment de mieux communier avec les hommes. Le socialisme et le symbolisme réunis ne sont pas d'irréprochables logiciens; et séparément, donc?

Où M. de Laprade réussirait à merveille, s'il le voulait, ce sont les pièces volantes; là le faux système disparaît quelquefois, le talent reste. L'*Ode au Printemps* est vraiment délicieuse : cela est frais et parfumé, d'une inspiration naïve, et réjouit autrement le lecteur que

cet enthousiasme exagéré qui se répand sur les moindres objets de la nature, qui donne une pensée à ce qui n'en a pas, prétend échanger de l'amour avec la brise, la vallée, les parfums des fleurs, s'entoure de fantômes qu'il croit vivans, et, comme Ixion, n'embrasse que des nuées.

De temps à autre, après avoir chanté l'*Alma parens* et *Cybèle*, et s'être livré trop long-temps à des aspirations sans objet, M. de Laprade semble se prendre à un sujet véritable qui lui fournira le développement d'une pensée, et jette en avant le nom harmonieux et inspirateur de Sunium. Certes, c'est une occasion pour sortir du vague, pour répéter et agrandir le *Phédon*, formuler une croyance; le lecteur attend en vain que le jour se fasse; les vers élégans et sonores arrivent en foule, la pensée reste en chemin.

Sunium! Sunium! ô sacré promontoire
Que la mer de Myrto baigne amoureusement,
Ta cime a vu trôner le sage dans sa gloire!
Il a mêlé sa voix à ton gémissement!

Il venait là s'asseoir sur la roche dorée,
Le poète! il parlait avec un front riant:
Parfois, comme pour lire une page inspirée,
Il s'arrêtait, les yeux plongés dans l'Orient.

Ses disciples, drapés de leurs manteaux de laine,
Dans les myrtes en fleurs se groupant au hasard,
Recevaient en leurs cœurs, muets et sans haleine,
Le baume qui coulait des lèvres du vieillard.

Ces vers sont d'une belle forme; mais si le vase est élégamment sculpté, il est vide. Je vois un poète qui parlait avec un front riant: que disait-il? Je vois des disciples qui recevaient dans leurs cœurs muets le baume d'une sainte doctrine: quel était ce baume? M. de Laprade ne songe pas à nous l'apprendre: son lecteur est condamné à rester dans des régions crépusculaires, au moment où sa muse parle de divines clartés. Si, au milieu de ces imperfections, on ne désespère pas de l'avenir poétique de M. de Laprade, c'est qu'il est jeune et qu'il a souvent le sentiment du beau, qui est la conscience de l'artiste.

Quand on s'égare en littérature, il y a toujours un moyen de se

retrouver, c'est de revenir aux maîtres. — Quinte-Curce, je crois, raconte que dans la Bactriane, à certaines époques de l'année, il soufflait des vents furieux qui apportaient une si grande quantité de sable, que le pays en était couvert, qu'on ne voyait plus la trace des chemins, et que les Bactriens, pour ne pas se perdre, attendaient, avant de se mettre en route, le lever des étoiles, qui leur servaient de guides. — La poésie est aujourd'hui comme une Bactriane; de grands vents ont soufflé, le pays est couvert de sable; pour ne pas s'égarer, il faut imiter les Bactriens, et se guider d'après les astres toujours allumés et brillans, c'est-à-dire les modèles. Mais chacun a un choix particulier à faire dans les modèles, selon ses défauts et ses qualités. Ainsi l'auteur de *Psyché* et d'*Hermia*, qui flotte dans un vague universel, qui étreint passionnément le vide, et, donnant à profusion des ames à ce qui est inanimé, finit par ne pas comprendre l'ame humaine, devrait lire assidument Corneille et Molière, qui approfondissent si bien la vie. De même, comme son vers est plus sonore que substantiel, et qu'il a besoin de grandes compositions pour émettre peu d'idées, il devrait apprendre de quelques maîtres combien on peut enfermer de trésors dans un petit cadre, et feuilleter, chaque matin, une ode d'Horace, une fable de La Fontaine, voire une chanson de Béranger. Alors M. de Laprade rentrerait dans le vrai, et romprait avec ses utopies idéalistes d'une part, et de l'autre avec ses utopies socialistes, sous lesquelles les plus beaux talens doivent succomber.

Au premier abord, il semble que rien n'est plus facile que de savoir à quel rôle on est propre en poésie. Les qualités qui distinguent le poète lyrique du poète dramatique, par exemple, ou le poète élégiaque du poète philosophique, sont de nature si opposée, qu'il semble presque impossible de s'y méprendre. Nous avons vu pourtant de ces illusions qui n'aboutissent qu'aux plus tristes échecs. A ce jeu, le talent se décompose, et si on avait en soi la veine de Théocrite, du moment qu'on aspire à l'enseignement du *Phédon*, on gâte ses qualités de grace et d'élégance, qu'on ne sait pas racheter par la profondeur ou la nouveauté de la pensée; on pouvait chanter une charmante idylle dans la vallée, on a voulu monter au cap Sunium, et on tombe à mi-côte, en balbutiant quelques paroles obscures. — Qu'est-ce qui a fait croire à M. de Laprade qu'il pouvait se parer de la palme du philosophe? Suffit-il de parler de ses aspirations, de ses pensées sur l'invisible et sur l'avenir, pour avoir le droit d'entrer dans le domaine de la philosophie, le front levé et en conquérant? L'échec est au bout de ces

ambitieuses tentatives que rien ne justifie, et la corde qu'on a ajoutée imprudemment à sa lyre a détérioré l'instrument. En laissant le flot dans son lit naturel, il eût été pur et limpide; on le détourne, il roule de la vase. Les moins clairvoyans, ceux qui sont le moins habitués aux idées philosophiques, peuvent s'apercevoir que M. de Laprade, dans la philosophie, ne cherche le plus souvent que le mot, et, s'il affectionne tant le symbole, c'est qu'il est plutôt pour lui un tableau qu'une idée. L'essai est accompli, il n'a pas été heureux; que M. de Laprade y renonce.

Quoi qu'on fasse d'ailleurs, la poésie symbolique n'a pas d'avenir en France, et le socialisme, en l'accaparant, lui a porté un rude coup. Sans doute, il leur reste plus d'une campagne à faire; en France, on ne meurt qu'à la dernière extrémité. Mais l'insuccès redoublera leur extravagance, et nous verrons renaître toutes les folies philosophiques qui ont amusé ou affligé l'esprit humain. A la vue de ces égaremens, le public sensé reviendra de plus en plus à ce qui est réellement juste, réellement beau, et l'on sera plus que jamais convaincu, si on avait pu en douter un moment, que la vraie poésie est l'enthousiasme de la raison.

PAULIN LIMAYRAC.

DE

LA CRISE POLITIQUE

EN ESPAGNE

DEPUIS LA RETRAITE DU MINISTÈRE LOPEZ.

La guerre civile s'est brusquement rallumée dans le midi de l'Espagne. Hier encore, on s'étonnait que le ministère de M. Gonzalès-Bravo, qui ne se compose point, on le sait, de notabilités parlementaires, eût pris sur lui d'ajourner les deux chambres, de suspendre la constitution à la tribune même du congrès, de gouverner par ordonnances ni plus ni moins que si nous avions rétrogradé jusqu'au règne de Ferdinand VII. On craignait que l'insurrection ne vînt à protester contre des mesures si étranges, et l'évènement n'a point trompé ces prévisions douloureuses. L'état de siége est proclamé dans Carthagène et Alicante; les principaux exaltés sont arrêtés ou en fuite; pour étouffer le mouvement dans la province où il a éclaté, le cabinet Gonzalès-Bravo a ordonné la plus sévère répression qu'un gouvernement établi ait encore décrétée dans la Péninsule : il menace de demander compte aux capitaines-généraux et aux gouverneurs politiques, vaincus ou chassés par l'émeute, des progrès du soulèvement. En enjoignant de faire passer par les armes, sur la seule constatation de l'identité, les fauteurs de l'insurrection d'Alicante, il a suivi l'exemple des juntes révolutionnaires

de 1834 et de 1835. Désespérant de résoudre les problèmes si violemment agités en Espagne, la presse française, avec une réserve qui ne lui est pas ordinaire, hésite aujourd'hui pour la première fois à se prononcer sur tout ce qui se passe au-delà des Pyrénées. On serait tenté de croire que pour elle l'état présent de la Péninsule n'est plus qu'un pêle-mêle tumultueux de passions égoïstes, s'efforçant à l'envi d'étouffer les principes, un amas incohérent de contrastes dont il est impossible que l'on se rende raison.

Que M. Gonzalès-Bravo, en substituant l'arbitraire ministériel au gouvernement représentatif, ait fourni lui-même un prétexte au *pronunciamiento* d'Alicante, cela ne nous paraît point contestable; mais si l'on tient à découvrir la vraie cause des convulsions du moment, il faut remonter jusqu'à la crise d'où le ministère est sorti. Les mouvemens divers des partis, leur attitude à l'égard du cabinet Gonzalès-Bravo, les actes de ce cabinet, sa faiblesse apparente, sa puissance réelle, tout s'explique par les secrets incidens de cette crise, qui, dès l'instant où elle a commencé, n'a point cessé de remuer les esprits. Il semblera opportun, si l'on songe aux calamités qui en sont résultées déjà, de mettre à nu les misérables intrigues de palais qui ont enrayé, compromis en Espagne l'œuvre de la réorganisation politique et administrative. Par les fautes qu'ils ont pour ainsi dire pris à tâche de commettre dans les trois dernières journées de novembre, et depuis ces journées déplorables, les hommes influens des deux partis ont créé les embarras actuels. On ne peut les bien faire comprendre si l'on ne s'attache à définir la part de responsabilité qui revient à chacun d'entre eux dans les évènemens qui ont amené la chute de M. Olozaga et porté M. Gonzalès-Bravo à la présidence du conseil. Il n'entre point dans notre pensée d'incriminer ici aucun des deux partis : aucun, nous espérons en donner la preuve, ne répondra devant l'histoire de la terrible extrémité où des ambitions personnelles ont réduit la monarchie. C'est le plus grand malheur de l'Espagne que modérés et progressistes se laissent encore pour la plupart aveuglément mener par leurs chefs.

Nous ne reviendrons point sur des évènemens connus de l'Europe entière, ni par conséquent sur les causes qui ont amené la dissolution du cabinet Lopez. En un temps d'émeutes et de troubles, le cabinet Lopez avait été un gouvernement provisoire : il ne pouvait pas être un simple ministère, sous une reine déclarée majeure et en présence des cortès réunies. Il ne s'agissait plus de décrets révolutionnaires ni de mesures exceptionnelles; il fallait compter avec les chambres et s'occuper enfin sérieusement de réformer la législation du pays. C'était là une tâche que M. Lopez se trouvait absolument hors d'état d'accomplir. Il n'y a personne dans la Péninsule qui ne rende hommage aux rares qualités oratoires de M. Lopez, personne également qui ne lui conteste l'habileté politique et la science du gouvernement. M. Lopez est un tribun, non pas, il est vrai, à la façon de ceux qui, durant notre première révolution, menaient les assemblées législatives; il rappelle plutôt ces beaux parleurs de la constituante, que les sarcasmes de Mirabeau réduisaient

au silence quand il était question de prendre un parti et d'agir. M. Lopez est le Barnave de l'Espagne, mais un Barnave qui décidément ne tiendra pas ce qu'il a autrefois promis, un Barnave de soixante ans.

Le jour où d'un commun accord les modérés et les progressistes exigèrent que M. Lopez se retirât des affaires, M. Olozaga, déjà président du congrès, était le seul homme en Espagne qui, par la supériorité de son talent, par la fermeté de son caractère, dominât à la fois les deux partis. Jamais peut-être l'opinion publique ne s'était aussi manifestement et aussi unanimement prononcée en faveur d'un personnage politique, pas même à l'époque où M. Mendizabal obtint des cortès le vote de confiance dont il a tant abusé. Nous avons sous les yeux la plupart des journaux publiés pendant le mois de novembre à Madrid et dans les provinces : il n'en est pas un, et surtout parmi les journaux modérés, qui ne proclame M. Olozaga le ministre indispensable, l'arbitre suprême de la situation.

Le nouveau chef du cabinet ne conserva pas long-temps une position si forte et si brillante. On connaissait à peine les noms des hommes appelés aux affaires, que les deux partis se trouvèrent à la fois indisposés et froissés. On avait lieu de croire que les principaux départemens seraient confiés à quelques-unes des notabilités parlementaires : c'était le vœu bien manifeste des deux chambres, c'était en outre l'intérêt évident de M. Olozaga. L'ancien ambassadeur préféra suivre une politique toute contraire : à l'exception du général Serrano, qu'il se vit contraint de subir, il prit pour collègues des hommes à peu près inconnus jusqu'alors, et dont le titre unique était de vivre avec lui dans les termes de la plus intime amitié. Nous citerons un mot qui, à cette occasion, fit fortune dans les salons de Madrid et jusque chez la reine : « M. Olozaga, disait-on, a choisi ses ministres dans ses *tertulias*. » C'est ainsi que l'on nomme, en Espagne, les fêtes de famille où l'on réunit les cliens et les amis de la maison. M. Olozaga ne redoutait qu'un seul homme dans les deux chambres : c'était M. Cortina, qui, la veille encore, lui disputait sans désavantage le premier rang dans le parti progressiste. Par égard pour M. Cortina, il abandonna l'intérieur à M. Domenech, alcade constitutionnel de Madrid, dont les volontés ont toujours été conformes à celles du député de Séville, et qui, du reste, a bien mérité de l'Espagne en réorganisant la garde nationale de Madrid, si brutalement dissoute par Espartero. Mais la nomination de M. Domenech n'était point pour M. Cortina une concession suffisante; dès le jour où M. Olozaga mit le pied sur le seuil du pouvoir, les progressistes prirent vis-à-vis du cabinet une attitude menaçante dont ils ne se sont départis qu'au moment où le ministre déchu est venu implorer leur protection. Il n'en fut pas de même des modérés : pour les ramener à lui tout-à-fait, il suffit à M. Olozaga de s'engager à replacer la grande question des *ayuntamientos* dans les termes où Marie-Christine avait tenté de la résoudre.

M. Olozaga ne pouvait se dissimuler néanmoins les embarras qui résultaient

pour lui de la composition du cabinet, et il dut chercher à prévenir les conséquences d'une première faute. Alarmé des dispositions manifestement hostiles du parti progressiste, et craignant aussi peut-être que les modérés ne finissent par l'abandonner, le président du conseil essaya de se créer un appui dans l'armée et dans le pays. Voilà pourquoi sans aucun doute il rendit le décret qui reconnaissait les graces et les faveurs accordées par Espartero durant les derniers jours de son agonie politique. Dans les conditions difficiles où se trouvait le gouvernement de Madrid, cette mesure était des plus maladroites. De tous côtés, il n'était bruit encore que de menées et de conspirations espartéristes; de tous côtés, dans les provinces, dans les ports de mer, dans les grandes villes, dans la capitale du royaume, se constituaient en secret des juntes et des comités *ayacuchos*. Et c'était le moment que choisissait M. Olozaga pour relever les créatures et les amis de l'ancien régent, pour les imposer aux troupes qui les avaient repoussés elles-mêmes, et les mettre en présence des chefs qui venaient de les renverser! M. Olozaga brisait de gaîté de cœur la situation que lui avait faite l'alliance des deux partis. Modérés et progressistes se prononcèrent avec une égale énergie contre un décret qui ramenait en triomphateurs dans les rangs de l'armée et dans les branches diverses de l'administration bien des hommes qui ne devaient y reparaître qu'à titre d'amnistiés. Le mécontentement que les uns et les autres en éprouvèrent s'exhala brusquement, non dans les cortès il est vrai, mais dans les salons de Madrid et dans de simples réunions particulières. C'était une seconde faute que venait de commettre M. Olozaga. On s'est trompé toutefois en affirmant que cette mesure avait déterminé la crise qui devait emporter le nouveau ministère. La cause véritable de cette crise, ce fut la rivalité qui éclata au sein même du cabinet entre le ministre de la guerre et le président du conseil. Plus on y songe, et moins il est aisé de comprendre que M. Serrano et M. Olozaga aient perdu en de mesquines intrigues le temps qu'ils pouvaient consacrer à la réorganisation de leur pays. D'unanimes sympathies eussent bien vite récompensé leurs efforts; mais pour opérer les immenses réformes que réclame l'état de la Péninsule, il fallait des ministres et non point des courtisans. L'Espagne attendait des Turgot et des Colbert; elle ne trouva que des Villeroi et des Chamillard.

L'avénement de M.Olozaga aux affaires avait de beaucoup amoindri l'importance du général Serrano. Sous le ministère Lopez, c'était le jeune ministre de la guerre qui, en réalité, présidait le conseil; avant que M. Olozaga rentrât de son ambassade, il exerçait dans le palais une autorité à peu près absolue. Ce fut donc de sa part une preuve de modération incontestable que d'accepter un rôle tout-à-fait secondaire dans le cabinet de M. Olozaga. Mais si dans le président du conseil M. Serrano reconnaissait la supériorité du talent, s'il se résignait à ne point disputer la prééminence politique, il n'était pas de si facile composition à l'égard de la faveur royale. Il convient d'établir ici nettement quelle était chez la reine la position particulière de M. Olozaga

et de M. Serrano. Le crédit dont le général avait joui jusque-là, il en était redevable à son ami don Salvador Calvet, membre du sénat, et proche parent de Mme la marquise de Valverde, dame d'honneur de la reine, dont l'influence était prépondérante depuis la mort de Ferdinand VII. Dans la correspondance intime qu'elle entretenait avec quelques-uns de ses partisans, la reine Christine, redoutant l'influence que M. Olozaga pouvait prendre sur l'esprit de sa fille, recommandait instamment que l'on appuyât le plus possible le général Serrano. M.Olozaga avait au palais des amis plus nombreux et plus résolus que ceux du ministre de la guerre. A leur tête il faut placer Mme la marquise de Santa-Cruz, gouvernante de l'infante Marie-Louise-Fernande, que le premier ministre a plus tard accusée en plein congrès d'avoir préparé et précipité sa chute. Mme de Santa-Cruz ne dissimulait à personne ses dispositions bienveillantes envers M. Olozaga, pas même au général Narvaez. Narvaez, qui depuis long-temps est lié avec la marquise, se plaignant énergiquement à elle de l'appui qu'elle prêtait au président du conseil, Mme de Santa-Cruz lui répondit en riant qu'il n'était point de son siècle : « Dieu me pardonne, lui dit-elle, quel bon général vous auriez fait au moyen-âge! »

Dans cette lutte qui devait entraîner de si funestes conséquences, M. Olozaga ne tarda point à l'emporter. Il avait été le précepteur de la reine, il était maintenant le président du conseil. La reine n'accorda plus une faveur, une grace, qu'il ne l'eût approuvée, ou, pour mieux dire, imposée. M. Olozaga s'appliqua surtout à éloigner de la personne royale ceux qui, par leur position, étaient à même d'exercer la moindre influence, et non-seulement ses collègues, mais la marquise de Santa-Cruz elle-même et jusqu'au général Narvaez. Profondément blessé des procédés du premier ministre, le général ne venait plus chez la reine qu'à l'heure où il était obligé de lui demander le mot d'ordre en qualité de capitaine-général de Madrid. Nous devons dire à quelle occasion Narvaez cessa de se montrer au palais, si ce n'est pour remplir ses fonctions officielles; c'est là le fait qui a dénoncé au corps diplomatique et aux grands d'Espagne la contrainte morale que M. Olozaga s'efforçait de faire subir à la reine. Le général Narvaez n'ayant pu assister à un banquet où elle avait réuni les députés et les sénateurs, la reine voulut le dédommager en l'invitant à un second dîner politique qu'elle donnait au corps diplomatique. M. Olozaga refusa son consentement; la reine insista. Après avoir combattu long-temps la volonté de la reine, M. Olozaga dut enfin céder, et Narvaez reçut sa lettre d'invitation. Le jour où le banquet eut lieu, la jeune reine, ayant aperçu Narvaez parmi les convives, lui adressa naïvement ces paroles, qui témoignaient de la résistance que lui avait opposée son premier ministre : « Enfin te voilà venu, général! je savais bien qu'il en serait comme je l'entendais! » A ce repas, du reste, comme à celui où assistaient les députés et les sénateurs, et à tous les dîners politiques qui furent donnés par la suite, on remarqua les façons dégagées que M. Olozaga affectait de

prendre envers la reine, brusquant l'étiquette et les plus simples lois de la politesse, ne lui parlant qu'à la première personne et sur le ton d'un véritable tuteur de l'ancien théâtre espagnol. On ne sait point assez en France ce que sont les grands d'Espagne au XIXe siècle; étrangers pour la plupart à la conduite des affaires publiques, les fils dégénérés des ducs d'Albe, des Altamira, des Oñate, pratiquent de nos jours, non moins scrupuleusement que sous Philippe IV, le culte de la personne royale. Vous imaginez à quel point tous ces descendans de vice-rois, de connétables et d'amirantes durent être scandalisés de *ces manières de roturier,* comme on le dit plus tard assez plaisamment à la tribune des cortès.

Les efforts de M. Olozaga pour usurper à son profit la faveur royale, ses procédés envers Narvaez, le ressentiment de celui-ci, rien de tout cela n'était un mystère au palais et dans les salons politiques. Tout le monde également pouvait s'attendre à ce que M. Serrano, qui ne prenait pas plus que Narvaez la peine de cacher son ressentiment, saisirait la première occasion d'écarter du ministère M. Olozaga. M. Pidal, une des notabilités de la droite, fort estimé dans la Péninsule pour quelques travaux de législation et d'histoire, ayant été nommé à la présidence du congrès, le général Serrano crut le moment favorable; il alla trouver M. Olozaga et lui dit que la nomination de M. Pidal était un véritable échec pour le cabinet, qui, à son avis, devait immédiatement se dissoudre. Pour expliquer une démarche que les circonstances ne justifiaient d'aucune manière, M. Serrano a déclaré depuis que peut-être il s'était laissé entraîner un peu trop loin par son amitié pour M. Lopez, que le parti progressiste opposait à M. Pidal. L'excuse de M. Serrano ne nous paraît point admissible, et nous sommes convaincu qu'à un pareil moment le jeune ministre de la guerre ne se préoccupait guère des intérêts de M. Lopez. M. Olozaga ne prit point l'alarme; il répondit à M. Serrano qu'il envisageait de tout autre façon la situation du ministère; il démontra péremptoirement que, dans l'état où se trouvaient les deux grandes fractions de la chambre, — les progressistes s'obstinant à se retrancher dans une réserve peu rassurante, tandis que les modérés appuyaient franchement le cabinet, — c'était pour celui-ci une bonne fortune que la nomination de M. Pidal. M. Serrano n'avait absolument rien à répliquer à des raisons si concluantes : il n'insista point sur les difficultés qu'il venait de soulever au sujet de M. Pidal; mais, bien loin de se tenir pour battu, il exprima hautement le dégoût que lui inspirait la marche des affaires, et finit par déclarer que, si M. Olozaga ne se croyait point menacé dans son existence ministérielle parce que M. Pidal était nommé président du congrès, il ne conserverait point apparemment la même sérénité, si Narvaez cessait d'être capitaine-général de Madrid. M. Olozaga lui ayant demandé ce que signifiaient ces dernières paroles : « Eh bien ! cela veut dire, s'écria M. Serrano, que j'ai là dans mon portefeuille la démission du général Narvaez. » En prononçant le nom de l'homme qui naguère encore était le maître absolu de la

situation à Madrid et dans les provinces, et qui dès le lendemain pouvait le redevenir, M. Serrano croyait sans doute briser d'un seul coup la résistance de M. Olozaga. Il n'en fut rien pourtant; M. Olozaga ne parut pas même ébranlé. « La démission de Narvaez! Eh bien! donnez-la-moi, » dit-il en tendant la main au général Serrano. Celui-ci refusa de la lui remettre; et comme il ajoutait que c'était là une affaire extrêmement grave et à laquelle on ne pouvait assez réfléchir, M. Olozaga, élevant enfin la voix jusqu'au ton sur lequel M. Serrano avait mis l'entretien, interrompit brusquement le ministre de la guerre et lui dit : « Allons donc! je conseillerais également à la reine d'accepter votre démission, si vous jugiez à propos de la donner. » A une attaque si directe, M. Serrano ne contint plus le ressentiment qui, pendant trois semaines, s'était amassé en lui contre le premier ministre. Il se leva de son siége, courut à M. Olozaga, et, le saisissant fortement par le bras, il s'écria : « Personne ne m'a pris pour dupe qu'il ne me l'ait payé! » Et à l'instant il sortit du cabinet de M. Olozaga.

La nouvelle de cette rupture se répandit aussitôt dans le palais et dans la ville. Immédiatement après avoir quitté M. Olozaga, le général Serrano manda auprès de lui don Patricio Escosura, jeune écrivain des plus distingués de Madrid, alors employé au département des affaires étrangères, aujourd'hui sous-secrétaire d'état au ministère de l'intérieur. Par les soins de M. Escosura, un petit comité se forma bientôt dans les bureaux de la guerre : il se composait du général lui-même, de M. Escosura, de M. Ros de Olano, jeune brigadier de mérite, qui, à l'occasion de la majorité de la reine, est tout récemment venu à Paris complimenter l'ancienne régente, et du personnage qui jusqu'à la fin de la crise doit jouer le principal rôle; nous voulons dire le général Narvaez.

M. Serrano avait trop à cœur de venger l'insulte que venait de lui faire le premier ministre pour qu'il fût en état d'entendre les conseils de la modération. De son propre mouvement, il pria M. Escosura de rédiger sa démission, qui fut apportée à M. Olozaga par le sous-secrétaire d'état au département de la guerre, M. Gallego. Le président du conseil avait mesuré déjà toutes les conséquences de la faute qu'il venait de commettre, et il songeait à la réparer, non pas, il est vrai, en convenant de ses torts, un tel aveu eût trop coûté à son orgueil; il se contenta de répondre avec ce ton dédaigneux qui lui avait déjà enlevé tant de sympathies depuis la formation du cabinet : « Je ne puis accepter cela; le général ne m'a pas compris. » Ce n'était point assez pour fermer la blessure qu'il avait faite à un amour-propre non moins intraitable que le sien, et M. Serrano refusa obstinément de reprendre sa démission.

On conçoit aisément de quelles réflexions pénibles M. Olozaga dut être en ce moment assailli. Sa position, naguère si forte, se hérissait à l'improviste de difficultés inextricables; la retraite de M. Serrano portait le coup de grace à la coalition qui venait de pousser l'ancien ambassadeur aux affaires. N'avait-il pas, en effet, contre lui les deux représentans les plus notables de cette

coalition, le ministre de la guerre et le capitaine-général de Madrid? Dispensés à l'avenir de tout ménagement, les modérés et les progressistes allaient l'attaquer à face découverte. Mais c'était plutôt entre les deux partis que devait recommencer la bataille parlementaire. M. Olozaga avait si bien fait, durant son court ministère, qu'il s'était à la fois rendu impossible et comme chef et comme soldat. Jamais homme d'état ne s'était vu plus cruellement puni de son égoïsme : il avait voulu être seul dans sa puissance, il était seul dans son délaissement.

Si le gouvernement représentatif avait été plus solidement établi, plus sérieusement appliqué dans la Péninsule, M. Olozaga aurait fléchi sans doute : quoi qu'il en eût coûté à son amour-propre, il n'aurait point hésité à quitter le pouvoir; mais dans un pays comme l'Espagne, un homme de ce caractère ne pouvait point se résoudre à un si rude sacrifice, pour peu qu'il y eût jour à continuer la lutte. C'est l'histoire du *guerillero* qui, cerné de toutes parts, décharge en plein visage son coup d'escopette à qui le somme de se rendre. Il ne restait qu'un moyen d'ajourner le péril, sinon de le conjurer tout-à-fait : M. Olozaga le saisit avec empressement, si désespéré qu'il pût être. Ce moyen, c'était la dissolution des cortès. La nomination de M. Pidal n'a donc point décidé M. Olozaga, ainsi que l'a prétendu la presse entière en Europe, à prendre cette mesure capitale; nous avons déjà dit avec quels dédains il accueillit les alarmes que lui avait à ce sujet exprimées le général Serrano.

La dissolution une fois arrêtée dans l'esprit de M. Olozaga, on connaît la marche que les évènemens le condamnèrent à suivre. La démission de M. Serrano lui fut apportée par M. Gallego sur la fin de la journée du 27 novembre, et c'est dans la nuit du 28 qu'il obtint de la reine le décret de dissolution. Durant le très petit nombre d'heures qui s'écoulèrent entre le moment où la démission lui fut remise et celui où il exigea le décret, pouvait-il assembler le conseil pour prendre l'avis de ses collègues? Si peu qu'on y réfléchisse, on comprendra qu'il ne dut pas même y songer. Comment, en l'absence de M. Serrano, le seul membre populaire du cabinet, eût-il osé proposer une si importante mesure? Si M. Domenech, le ministre progressiste, avait demandé les raisons de cette absence, que lui eût répondu M. Olozaga? Deux autres ministres, MM. Luzurriaga et Cantero, amis intimes de M. Olozaga, ont insinué plus tard, à la tribune du congrès, que l'on avait quelquefois dans le conseil parlé de dissoudre les chambres. Que le conseil eût, en effet, agité cette question, cela même est fort contestable; mais ce qu'il fallait prouver surtout, c'est qu'après la rupture survenue entre M. Serrano et M. Olozaga, le conseil avait été réellement consulté, et si les deux amis du ministre déchu avaient osé produire une pareille assertion à la tribune, leur témoignage eût été immédiatement infirmé; on savait à Madrid qu'à la nouvelle de la dissolution, les collègues de M. Olozaga avaient, ni plus ni moins que tout le monde, éprouvé une grande émotion. Voici un trait qui donnera une idée exacte de la stupéfaction profonde où les jeta cette brusque détermination de leur chef. M. Calvet, ne pouvant croire que le conseil n'y avait eu aucune part, se

plaignait avec amertume d'un acte si exorbitant, dans la journée même du 29 novembre, au ministre de la justice, M. Luzurriaga. Aux reproches de l'honorable sénateur, M. Luzurriaga se récria énergiquement, et déclara qu'il n'en avait absolument rien su jusque-là. M. Calvet crut devoir insister; comme il faisait observer qu'une si importante mesure n'avait pu être prise que de l'avis exprès du conseil, M. Luzurriaga s'offensa des soupçons de M. Calvet, et répéta plus formellement encore qu'il n'en avait jamais été question, lui présent. « Puisqu'il en est ainsi, monsieur le ministre, lui dit alors M. Calvet, vous m'autorisez, je pense, à faire usage de votre déclaration dans le sénat. » M. Luzurriaga se garda bien de prononcer dans les cortès une seule parole qui lui pût attirer un démenti de M. Calvet.

M. Olozaga était si exclusivement préoccupé de la dissolution des deux chambres, que, dans les journées du 27 et du 28 novembre, il ne dit pas un mot à la reine de la démission du général Serrano. La reine était peut-être la seule personne qui n'en eût point encore entendu parler. Dès à présent, nous pouvons préciser les reproches que l'on est en droit d'adresser au ministre déchu. M. Olozaga s'est perdu par les difficultés purement politiques dont on eût dit qu'il se plaisait à s'entourer. Au fond de l'impasse où il se trouvait engagé, il rencontrait pour principaux obstacles les antipathies naissantes et déjà insurmontables des deux partis et des deux chambres; comme il répugnait à son orgueil de rebrousser chemin, et que d'ailleurs cela lui eût été absolument impossible, c'est en déconcertant les partis, c'est en écartant les chambres qu'il essaya d'échapper à cette inextricable complication. Quelques affamés de scandale se sont efforcés d'accréditer çà et là dans l'opinion une accusation bien autrement odieuse, et dont les adversaires déclarés de l'ancien ministre ont été les premiers à s'indigner. L'histoire ne daignera point accueillir ces rumeurs méprisables : il y a bien assez de la sellette où M. Olozaga est venu s'asseoir devant le congrès.

M, Ologaza avait pris un tel empire sur la volonté de la reine, que lorsqu'il entra dans son cabinet pour soumettre le décret de dissolution à sa signature, il ne s'attendait pas évidemment à une sérieuse résistance; il n'osa pourtant proposer tout d'abord un expédient si imprévu, si peu conforme à l'idée que la reine avait pu se faire de la situation des esprits, et par la loi qui la déclarait majeure, et par les circonstances qui avaient poussé M. Olozaga lui-même au pouvoir. L'embarras du ministre ne fut pas de longue durée; mais dans le premier moment il était si visible, que, malgré sa grande jeunesse, la reine finit par le remarquer. Ici commence la scène rapportée dans la fameuse déclaration du 29 novembre, et dont les débats de la tribune et de la presse ont fait connaître les moindres détails. Il avait été souvent question, depuis l'avènement de M. Olozaga aux affaires, du retour de Marie-Christine en Espagne; la reine n'avait point une seule conversation particulière avec le chef du cabinet, qu'elle ne le pressât de rappeler solennellement l'ancienne régente. Dans la soirée du 28 novembre, ce fut là également le sujet sur lequel elle mit l'entretien; et comme, cette fois, ses

instances étaient beaucoup plus vives que dans les journées précédentes, M. Olozaga l'interrompit en lui disant : « Je le veux bien, mais que me donnera pour cela votre majesté? » La reine ne prit point garde à l'interpellation; elle se plaignit amèrement de la mauvaise volonté dont M. Olozaga faisait preuve dans une occasion où il eût dû s'empresser de lui être agréable. Elle s'était imaginé d'ailleurs que le conseil avait implicitement tranché l'affaire. Le duc de Baylen venait d'être nommé tuteur par intérim de sa sœur, l'infante Marie-Louise-Fernande. Quelle signification pouvait avoir une nomination pareille, si la tutelle n'était point réservée en propre à sa mère? « Eh! laissez donc! s'écria brusquement le président du conseil, puisque vous ne voulez rien me donner pour cela. » Réduite au silence et tout entière à la surprise où la jetaient de si étranges paroles prononcées d'un ton plus étrange encore, la reine regardait fixement son premier ministre. Alors, sans l'y avoir autrement préparée, M. Olozaga tira de sa poche le décret de dissolution, dont il avait eu soin de dresser la minute, et lui dit : « Madame, le conseil, ne pouvant plus s'entendre avec les cortès actuelles, a décidé qu'elles seraient dissoutes; je suis chargé de soumettre à votre signature le décret qui les renvoie devant les électeurs. » Et chacun sait comment la reine signa.

Ce sont les procédés inqualifiables de M. Olozaga envers la reine qui ont soulevé en Espagne l'indignation générale. Il n'en pouvait pas être autrement dans le pays de Philippe V et de Charles III, où, en raison de l'impopularité qui, sur la fin du régime espartériste, s'attacha aux moindres actes du comte-duc, une grande réaction s'est opérée en faveur des idées monarchiques. L'accusation de lèse-majesté a été assez long-temps et assez bruyamment débattue à la tribune pour que nous soyons dispensé d'y revenir; il en est une autre qui, à la faveur du bruit, est passée pour ainsi dire inaperçue, et dont les orateurs et les publicistes du parti modéré auraient dû, ce nous semble, particulièrement s'occuper. Ils auraient dû montrer quels désastres eût infailliblement entraînés la folle campagne que méditait le chef du ministère contre la constitution et les chambres. Élues pendant la guerre civile, dans un pays excédé de réactions et d'émeutes, les cortès actuelles avaient reçu la mission expresse d'en finir avec les régimes exceptionnels et les gouvernemens révolutionnaires; elles s'étaient réunies à Madrid, bien résolues à étouffer l'esprit de bouleversement et de désordre qui passait à l'état chronique, par une application franche et sérieuse de la constitution votée en 1837; elles voulaient enfin entreprendre la rénovation de l'Espagne, non plus par le sommet et avec des idées générales, mais par la base et par les détails, en réformant, ou pour mieux dire en créant l'administration à ses moindres degrés et dans ses plus infimes parties. En plaçant M. Olozaga aux affaires, elles comptaient qu'il mettrait sa gloire à guider leurs délibérations laborieuses, à leur frayer la voie dans ce dédale immense d'institutions et de lois à détruire ou à promulguer. On ne pouvait pas tromper plus misérablement de plus nobles ni de plus légitimes espérances. Tel est le chef d'accusation qu'il eût fallu principalement développer à

la tribune, et sur lequel M. Olozaga n'aurait pas même essayé de se défendre. Quand Espartero prononça la dissolution des dernières cortès, ce fut M. Olozaga qui donna le signal de l'insurrection, en s'écriant, au congrès : « Dieu sauve le pays et la reine! » Et six mois après, parce qu'il se voyait menacé dans son existence ministérielle, c'était lui qui reproduisait dans ses plus tristes excès la politique d'Espartero!

Le décret avait été signé à neuf heures et demie environ, dans la nuit du 28 novembre, et jusqu'au lendemain à midi il n'en transpira pas le moindre bruit au palais. Déjà cependant on pouvait conjecturer autour de la reine qu'une scène extraordinaire s'était passée dans son cabinet entre elle et son premier ministre : durant toute la nuit, elle était demeurée obstinément plongée dans une profonde et silencieuse tristesse, dont on n'osa la distraire par des questions indiscrètes. Le jour venu, elle ordonna que l'on plaçât dans son cabinet une sonnette aboutissant à sa chambre : elle veilla elle-même à ce que cet ordre fût sur-le-champ exécuté. Le 29 novembre, à midi, le général Narvaez vint faire sa visite officielle. Depuis trois semaines, le général se retirait aussitôt après avoir reçu le mot d'ordre; ce jour-là, il demeura plus long-temps que d'habitude, pour demander à la reine si elle avait jugé à propos d'admettre la démission du général Serrano. « La démission de Serrano! s'écria la reine; et pourquoi donc Serrano veut-il se retirer? — Il est assez étrange, repartit Narvaez, que j'en donne la nouvelle à votre majesté; voici déjà plus de vingt-quatre heures qu'Olozaga aurait dû lui soumettre une affaire si grave. — Olozaga! s'écria la reine fondant tout à coup en larmes, Olozaga!... » Mais l'émotion l'empêcha de poursuivre. Narvaez ayant attendu qu'elle fût en état de s'expliquer, elle finit par lui raconter ce qui s'était passé la veille entre elle et le président du conseil.

Aux premières paroles de la reine, Narvaez fut saisi d'un si violent accès de colère, que le palais tout entier ne tarda point à être mis dans la confidence. Narvaez voulait d'abord aller trouver M. Olozaga pour le traîner aux pieds de la reine et le forcer à implorer son pardon. On parvint cependant à le contenir; et comme on lui représentait que c'était là se conduire à la façon d'un petit cadet de régiment, il s'écria : « Vous avez raison! Il faut une autre satisfaction à la reine d'Espagne, et je jure qu'elle l'aura! » Et après avoir pris les mesures nécessaires pour que l'accès de l'appartement royal fût désormais interdit au président du conseil, il se rendit immédiatement chez le général Serrano.

C'est Narvaez qui, dans les journées du 29 et du 30 novembre, a créé la situation actuelle. Ce personnage, très diversement jugé en Europe, mérite qu'à des portraits peu fidèles on essaie d'opposer une impartiale appréciation. Le général Narvaez a son rang marqué aujourd'hui parmi les plus hautes illustrations militaires de l'Espagne. Issu d'une des meilleures familles de la Péninsule, il a pu, durant la guerre civile, joindre au prestige de la naissance celui que donnent des services rendus au pays. Doué au plus haut degré de l'exaltation méridionale, Narvaez se fait remarquer par une

imagination ardente, par une activité prodigieuse, par une force indomptable de volonté, dans les provinces même de l'Espagne où ce sont là précisément les traits caractéristiques du génie national. Aux momens décisifs d'une expédition ou d'une crise politique, il a toujours fait preuve d'une énergie et d'une habileté incontestables; personne mieux que lui ne s'entend à relever une situation dont on désespère; il multiplie les expédiens, il crée les ressources; hommes et choses, il faut que sous son impulsion tout se rapporte au but qu'il veut atteindre et qu'en effet il atteint. Mais ces qualités, qui dans les occasions extraordinaires lui assignent une réelle supériorité, se convertissent en autant de défauts quand il s'agit d'étudier le terrain, de composer avec les difficultés, de tourner les obstacles, au lieu de les briser en s'y heurtant de front. Narvaez est un homme d'action; ce n'est point un homme de gouvernement, et encore moins un homme de tribune. Affable et prévenant dans l'intimité, à la tête de l'armée il s'est toujours montré d'une sévérité inflexible; il n'en est pas moins, parmi les chefs actuels, celui pour qui le soldat professe le plus sérieux attachement. Cela s'explique par la sollicitude que de tout temps il a témoignée en faveur de quiconque a servi sous ses ordres. C'est à ses yeux un titre imprescriptible que d'avoir marché sous sa bannière; il en résulte une étroite solidarité qui pour lui s'étend de l'officier-général au dernier *pecetero*. Dans un pays où l'armée a jusqu'ici fait et défait les gouvernemens, on conçoit de quelle irrésistible autorité se trouve investi l'homme qui a le cœur de l'armée.

Après la journée de Los Ardoz, où il porta le coup de grace à la cause espartériste, Narvaez était sans contredit maître de la situation en Espagne. Par lui-même ou par ses lieutenans, il n'est rien dont il ne fût aisément venu à bout. Mais l'œuvre de l'épée était faite; Narvaez ne pouvait pas songer, il ne songea pas à se charger de celle qu'il fallait désormais entreprendre : nous voulons dire la réorganisation politique du pays. Narvaez entra chaleureusement et avec toute la fougue de son caractère dans les vues de ceux qui faisaient des efforts sincères pour maintenir la coalition, victorieuse et tout enivrée encore de son triomphe; chacun parlait à Madrid de conciliation, de fusion entre les partis extrêmes; c'était l'entraînement du jour, auquel plus que tout autre s'abandonnait le général Narvaez. Il appuya M. Lopez et son ministère; il alla jusqu'à solliciter M. Cortina de prendre une part plus active au gouvernement. Mécontent déjà de l'aspect sous lequel se présentait l'avenir, et surtout de l'influence prépondérante que donnaient aux modérés les élections générales, le chef du parti progressiste repoussa les avances de Narvaez, qui en conçut un éloignement invincible pour le ministère Lopez, avec lequel il cessa toute relation. Dès ce moment, il n'intervint plus dans les affaires publiques qu'à l'époque où se reconstituèrent les autorités de Madrid. Quand M. Olozaga fut rentré en Espagne, Narvaez n'attendit pas que le fier ambassadeur lui fît la première visite; il s'empressa de lui offrir son appui et lui déclara nettement qu'il soutiendrait tout cabinet qui se sentirait capable de rétablir l'ordre, de raffermir les institutions chan-

celantes et de doter la Péninsule d'une intelligente et forte administration. On sait par quels procédés le président du conseil répondit à cette démarche, et on comprend sans peine la position que prit dès-lors Narvaez vis-à-vis de M. Olozaga.

N'ayant point trouvé M. Serrano, chez qui il s'était rendu en quittant la reine, le général Narvaez s'était empressé de rentrer à son hôtel; il se disposait à mander quelques-uns de ses amis, quand on lui annonça trois jeunes députés, MM. Gonzalès-Bravo, Ros de Olano et Fermin-Gonzalo Moron, qui, à ce moment, ignoraient encore l'accusation formulée par la reine elle-même contre le président du conseil. Avant qu'aucune parole eût pu être échangée, un autre député, M. Carriquiri, entra, tout ému et hors d'haleine. Celui-ci savait la grande nouvelle, et il en fit part à ses trois collègues. Le général n'était point revenu encore de l'accès de colère où il était entré chez la reine; il parcourait sa chambre à pas précipités et s'écriait à tout propos : « Sommes-nous Espagnols? supporterons-nous l'outrage qui vient d'être fait à la reine? » Ce n'était pas tout cependant que de s'indigner, il fallait agir, et Narvaez ayant fini par demander à ses amis quelle détermination il convenait de prendre, M. Gonzalès-Bravo répondit froidement : « En arrachant le décret à la reine, Olozaga nous a mis dans l'impossibilité de calculer nos résolutions; aux grands maux les grands remèdes! » Il fut décidé que l'on dénoncerait à la nation la conduite de M. Olozaga; mais de quelle manière et par qui serait-elle dévoilée? Narvaez proposa de mander M. Pidal auprès de la reine, pour que celle-ci renouvelât sa déclaration devant le président du congrès, et M. Pidal fut sur-le-champ invité à se rendre à l'hôtel du capitaine-général de Madrid.

M. Pidal est un des chefs de la droite. De tous les conservateurs espagnols, c'est peut-être M. Pidal qui a le plus d'horreur pour les moyens extrêmes et les brusques secousses que des ambitions particulières peuvent imprimer aux affaires publiques. Le caractère aventureux de M. Olozaga lui avait souvent inspiré des alarmes; mais comment imaginer qu'il oserait se porter à un tel excès d'audace? M. Pidal n'osait d'abord ajouter foi à tout ce que lui dirent le géneral et ses amis; on réussit pourtant à le convaincre, et dès-lors il déclara qu'il se mettait tout entier à la disposition de la reine, dût-il perdre la vie à son service. Narvaez courut au palais, et, après s'être assuré que la reine n'éprouverait point de répugnance à renouveler sa déclaration devant M. Pidal, il rentra chez lui en toute hâte; quelques minutes plus tard, il se retrouvait en présence de la reine avec le président du congrès. La reine répéta, au milieu des sanglots et des larmes, ce qu'elle avait dit le matin au général Narvaez. La déclaration achevée, M. Pidal la jugea trop grave pour que lui seul la pût rendre publique. Il pria la reine de vouloir bien la faire une troisième fois encore devant les quatre vice-présidens du congrès. La reine répondit qu'elle y consentait volontiers; elle-même fixa pour le soir à six heures l'audience que lui demandait M. Pidal

au nom des quatre vice-présidens, et à laquelle devaient être également appelés les ministres des finances et de la guerre, MM. Frias et Serrano.

On pense bien qu'en attendant l'heure indiquée pour cette audience, Narvaez ne demeura pas inactif. Il fallait, dans la journée même, former un ministère qui portât la déclaration au congrès; l'alarme était donnée au camp des progressistes, et le bruit courait d'une réunion qui allait se tenir chez M. Cortina ou chez M. Madoz. Narvaez avait bien pressenti les colères qui allaient faire explosion, si les modérés s'installaient au pouvoir, à l'exclusion absolue du parti progressiste. Avant de se concerter avec ses amis, l'idée lui était venue déjà de s'entendre avec le ministre de la guerre. Une démarche de M. Calvet, ami intime de M. Serrano, l'affermit encore dans cette résolution. M. Calvet se rendit chez Narvaez pour protester, en son nom comme en celui de M. Serrano, du plus profond dévouement à la reine; il chargea le général, si pendant la crise il écrivait à Marie-Christine, d'annoncer à l'ancienne régente que jusqu'au bout ils seraient l'un et l'autre invariablement d'accord avec lui. Déterminé tout-à-fait par les avances chaleureuses de M. Calvet, Narvaez se rendit pour la seconde fois chez le général Serrano. Que Narvaez désirât bien sincèrement ne point rompre la coalition qui avait renversé le duc de la Victoire, cela paraît démontré par ses avances au ministre de la guerre; mais il s'abusait d'une façon étrange s'il croyait la maintenir en ménageant à M. Serrano la succession politique de M. Olozaga. Ce n'était pas là un gage suffisant pour le parti progressiste. Entraîné par son ressentiment personnel, M. Serrano s'associait trop ardemment à tout ce que les modérés entreprenaient contre le premier ministre pour qu'il inspirât désormais une grande confiance à M. Cortina et à ses amis; s'il était sorti de la crise président du conseil, il se serait placé vis-à-vis des progressistes exactement dans la situation où nous voyons aujourd'hui M. Gonzalès-Bravo.

Dans le cabinet du jeune ministre, Narvaez trouva un député fort influent de la droite, M. Donoso-Cortès, le chef de l'ambassade que la reine a tout récemment envoyée à sa mère. Instruit de tout ce qui se passait par Mme la marquise de Santa-Cruz, M. Donoso-Cortès était venu de son propre mouvement chez le général Serrano, et il lui soumettait, au moment où Narvaez fut introduit, la minute d'un décret portant la destitution de M. Olozaga. C'est M. Donoso-Cortès qui le premier a proposé la destitution de l'ancien ministre, et c'est le général Serrano qui a le premier accueilli la proposition de M. Donoso-Cortès.

Dans cette entrevue décisive, Narvaez parla avec une énergie entraînante; il représenta au ministre que, pour un fait dont la responsabilité devait retomber tout entière sur un seul homme, la coalition ne pouvait point se dissoudre. Dans l'intérêt du pays et de la reine, les honnêtes gens des deux partis devaient maintenir la situation telle que l'avait faite la chute du duc de la Victoire. Quant à lui, Serrano, il devait particulièrement ne rien épargner pour calmer les alarmes des progressistes, ces ennemis d'Olo-

zaga triomphant, qui, le voyant déchu, allaient, disait-on, prendre sa défense. Il ne restait qu'un moyen de prévenir leurs attaques : c'était de former à l'instant même un cabinet où ils eussent de sérieux représentans; ils se rassureraient sans aucun doute, s'ils savaient qu'un des leurs, le seul personnage politique qui exerçât un double prestige dans l'armée et dans les deux chambres, se chargeait de constituer ce ministère dont il serait le chef. Le général Serrano entra pleinement dans les vues de Narvaez. Six heures allaient sonner, quand il reçut le message qui le mandait à l'audience promise par la reine au président et aux vice-présidens du congrès. « Partez, mon cher général! lui dit Narvaez, on va décider du sort de la reine d'Espagne, à qui vous êtes redevable de si nombreuses faveurs, et c'est à votre loyauté que la reine fait appel! » M. Serrano était déjà sur le seuil de son cabinet quand Narvaez lui adressa cette véhémente apostrophe; il demeura un instant pensif et immobile; puis, se tournant vers M. Donoso-Cortès, il s'écria brusquement : « Donnez-moi le décret que vous avez préparé. » M. Donoso-Cortès s'étant empressé de le lui remettre, M. Serrano se rendit immédiatement dans la chambre de la reine, où l'attendaient M. Frias, M. Pidal et les vice-présidens du congrès. C'est alors que la reine, appuyant sur les moindres circonstances, fit la déclaration fameuse soutenue aux cortès par M. Gonzalès-Bravo.

Aussitôt que la reine eut achevé son récit, M. Pidal, les vice-présidens et les deux ministres arrêtèrent que M. Olozaga serait sur-le-champ destitué; M. Serrano ayant communiqué la minute dressée par M. Donoso-Cortès, cette minute fut adoptée, sauf quelques légères modifications de forme, que M. Frias, chargé de soumettre le décret à la sanction royale, y apporta lui-même à une heure avancée de la nuit. C'est le décret que publia le lendemain la *Gazette de Madrid*. Avant la fin de l'audience, M. Olozaga se présenta chez la reine, demandant instamment à lui parler. L'Europe entière connaît la réception qu'on lui fit au nom de la reine elle-même; un simple officier lui annonça qu'il n'était plus rien au palais.

La déchéance de M. Olozaga était consommée. En le destituant par décret, sans se préoccuper le moins du monde des garanties constitutionnelles, la jeune reine agissait envers lui comme l'aurait pu faire Philippe IV à l'égard du comte-duc d'Olivarès. On s'étonne que personne, parmi les chefs du parti modéré, n'ait entrevu les périls qu'une si exorbitante mesure devait nécessairement entraîner. Sans aucun doute, après la scène du 28 novembre, M. Olozaga ne pouvait plus rester aux affaires; mais c'était la dissolution pure et simple du cabinet qui l'en devait écarter, et pour aplanir les difficultés naissantes, il eût fallu appeler dans la nouvelle administration toutes les notabilités du parlement. Voilà comment on eût maintenu la coalition, voilà comment surtout on eût prouvé aux progressistes que l'on n'entendait pas les exclure du gouvernement. Pouvait-on croire au désintéressement et aux patriotiques intentions des chefs du parti modéré, quand, pour consommer la ruine d'un seul homme, on les voyait, au grand péril de l'inviolabilité

royale, livrer la parole de la reine aux discussions passionnées des deux chambres? Dans l'état où se trouvaient les esprits, il eût été sage, il eût été habile de réduire ce triste épisode aux simples proportions d'une crise ministérielle. C'est pour avoir méconnu le vrai caractère de cette situation que les chefs du parti modéré se trouvent engagés dans les embarras du moment. Le dernier acte de M. Olozaga était de ceux qu'on peut sans inconvénient déférer à l'opinion publique; on connaissait les dispositions hostiles des chefs du parti progressiste à l'égard de l'ancien président du conseil; on les eût contraints, par des avances positives, à blâmer énergiquement M. Olozaga ou à mettre tous les torts de leur côté.

Nous voici au 30 novembre, journée d'angoisses, où les chefs et les hommes influens des deux partis ne pouvaient faire un pas dont l'avenir de l'Espagne ne dût profondément se ressentir. On imagine sans peine l'agitation qui de toutes parts se produisait à Madrid. Les progressistes, dont la réunion générale était annoncée dès la veille, se rassemblèrent enfin chez M. Pascual Madoz. Repoussé du palais, tout meurtri encore d'une si terrible chute, M. Olozaga y comparut en personne; il implora l'appui de M. Cortina et de tous ceux qui, deux jours auparavant, se proposaient d'en venir contre lui aux dernières hostilités. M. Olozaga se vit obligé d'apprendre à M. Cortina et à ses amis qu'il avait obtenu de la reine un décret de dissolution; mais aux murmures d'étonnement qui d'abord s'élevèrent succéda bientôt une bruyante explosion de sympathies quand, après une sortie violente contre les corruptions et les intrigues de palais, il se donna, sans toutefois préciser la moindre accusation, comme victime d'un complot de *camarilla*. M. Olozaga ne dit pas un mot de sa dernière entrevue avec la reine; il ne parla de la reine elle-même qu'en passant, et sur le ton du dédain. C'était, à l'entendre, une enfant capricieuse, tour à tour emportée et nonchalante, ennemie de toute sérieuse occupation, et dont il avait encouru le déplaisir par l'insistance qu'il avait mise à l'entretenir des affaires de l'état. Les membres de la réunion s'engagèrent tous à le défendre : un message conçu en termes vifs et pressans fut adressé à M. Pidal; on exigeait de lui une convocation de la chambre des députés pour le lendemain, 1er décembre, au plus tard. Les progressistes commettaient une faute irréparable : ce n'était pas contre un ministère seulement ou contre une fraction du congrès, c'était contre la royauté elle-même que devait recommencer la guerre. Comment, dans un pays si profondément monarchique, M. Cortina et ses amis ne voyaient-ils pas qu'entreprendre une telle campagne, c'était jouer sur une chance désespérée l'avenir de tout leur parti?

De son côté, Narvaez, toujours d'intelligence avec M. Serrano, se préparait activement à la lutte. Dès le matin, il était chez le ministre de la guerre, où vinrent bientôt le rejoindre le général Concha et MM. Gonzalès-Bravo, Ros de Olano et Patricio Escosura. A l'audience de la veille, et après avoir décrété la destitution de M. Olozaga, la reine avait chargé M. Serrano de former un nouveau ministère; Narvaez le mit formellement en demeure de dresser

la liste des hommes qui en devaient faire partie. « Vous ne l'attendrez pas long-temps, » dit le général interpellé, et, saisissant une plume, il arrêta une combinaison ministérielle que l'on n'a point encore rendue publique, et qu'il importe de faire connaître. M. Serrano se réservait le département de la guerre avec la présidence du conseil; il confiait les affaires étrangères, l'intérieur et les finances à trois progressistes, MM. Moreno-Lopez, Gonzalès-Bravo et Cerriola; il n'appelait à lui que deux modérés, MM. Ignacio Chacon et Mayans, auxquels il abandonnait la marine et la justice. M. Serrano avait inscrit ces noms sur une feuille volante qu'il fit passer à Narvaez en lui disant : « Eh bien! qu'en pensez-vous, mon général? — Excellent! s'écria Narvaez après y avoir jeté un coup d'œil rapide; ce qui importe, c'est que le cabinet soit formé par vous, et que vous vous en déclariez le chef. » Et Narvaez montra lui-même la liste à ses amis, qui l'approuvèrent sans la moindre restriction.

La composition du cabinet ainsi arrêtée, il ne restait plus qu'à publier les noms des ministres; mais, en ce moment, l'accord étroit qui avait jusque-là subsisté entre M. Serrano et Narvaez reçut une atteinte profonde, et l'on put dès-lors prévoir qu'il ne tarderait pas à cesser tout-à-fait. Un des amis de Narvaez ayant observé qu'il était urgent d'envoyer la liste à la *Gazette de Madrid :* « Un instant! s'écria M. Serrano, il n'est pas convenable qu'une si importante affaire soit menée avec une telle précipitation. C'est bien le moins qu'on me laisse quelque temps encore pour faire des réflexions plus sérieuses. — Mais quelles réflexions vous reste-t-il à faire? s'écria Narvaez; avons-nous élevé la plus légère objection contre aucun des hommes que vous venez de proposer? Un ministère dont vous êtes le chef et où, sur six membres, quatre progressistes occupent les principaux portefeuilles, tous les portefeuilles politiques en un mot, a-t-il rien d'alarmant pour vous ou pour votre parti? » Et comme M. Serrano ne se rendait point à ces raisons : « Tenez, ajouta Narvaez avec un mouvement d'impatience, vous avez le temps encore; remaniez le cabinet à votre guise, je ne m'y oppose d'aucune façon. » M. Serrano demeura inébranlable; on se vit contraint de lui accorder le délai qu'il exigeait, et il fut décidé qu'à sept heures du soir on tiendrait chez Narvaez une conférence où M. Serrano viendrait en personne déclarer nettement ses dernières intentions.

Il faut en convenir, la position de M. Serrano était des plus difficiles. Le jeune ministre était l'un des chefs du parti progressiste; c'est à lui que ce parti avait dû, pendant l'insurrection qui a renversé Espartero, de conserver son rang à la tête du mouvement. Dans le cabinet Olozaga, c'était encore M. Serrano qui avait sérieusement représenté le parti progressiste; nous concevons qu'il lui ait répugné de rompre avec son passé tout entier. D'un autre côté, c'était sa querelle avec M. Olozaga qui avait déterminé la crise : de quelles imputations malveillantes n'allait-il pas être l'objet, si de cette crise on le voyait sortir président du conseil? A la seule pensée de ces imputations, M. Serrano fléchit. Aussitôt que Narvaez et ses amis furent sortis

de son cabinet, il envoya chercher M. Cortina, qui accourut en toute hâte au ministère de la guerre, avec MM. Moreno-Lopez et Madoz.

Au point où en étaient venues les choses, il ne fallait plus songer à ramener les progressistes; ce n'était point M. Cortina qui devait venir à M. Serrano, mais bien M. Serrano qui devait passer à M. Cortina. Le député de Séville rappela énergiquement à M. Serrano la solidarité qu'établissaient entre eux leurs précédens et leurs principes; il lui démontra que, les sympathies des progressistes faisant toute sa force dans les chambres, sa chute serait inévitable du moment où ils tourneraient contre lui leurs plus vives attaques; le prestige évanoui, ce serait le plus grand intérêt des modérés eux-mêmes que de le mettre à l'écart. Facilement vaincu par des argumens pareils, M. Serrano abandonna tout-à-fait la ligne qu'il avait résolument suivie jusque-là. Avant même que MM. Cortina, Madoz et Moreno-Lopez eussent quitté le ministère, il envoya son sous-secrétaire d'état chez le général Narvaez. Par l'organe de M. Gallego, M. Serrano déclarait au capitaine-général qu'il ne se trouverait point au rendez-vous indiqué pour le soir même à sept heures; il lui était impossible de concourir, soit avec Narvaez, soit avec tout autre chef du parti modéré, à la formation d'un nouveau ministère; il désirait vivement se retirer pour quelque temps des affaires publiques, mais on n'en pouvait pas moins compter sur son dévouement à la reine et à la constitution.

Ce n'était point assez pour le chef du parti progressiste. Sous l'influence de M. Cortina, M. Serrano ne devait pas déployer une activité moindre que sous l'énergique impulsion de Narvaez. M. Gallego n'était pas arrivé chez ce dernier, que M. Serrano se transporta chez la reine, et, après lui avoir dit qu'un ministère de conciliation était radicalement impossible, il lui fit entrevoir les accusations qui, à travers le parti modéré, remonteraient peut-être jusqu'à la couronne, si un ministère conservateur se présentait en son nom aux cortès; pour désarmer M. Cortina et ses amis, il était urgent de former une administration exclusivement progressiste; il fallait en outre s'en rapporter pour le choix des ministres à M. Maria Lopez, le dernier président du conseil. Le général Serrano ne s'en tint pas là. Le congrès était convoqué pour le lendemain. C'était donc le soir même qu'il fallait constituer le cabinet chargé de soutenir la déclaration royale devant les cortès; c'était le soir aussi que devaient se réunir au palais tous les hommes influens dévoués à la reine. A cet instant décisif, le général Serrano annonça qu'il ne se trouverait point à la réunion; il visita successivement, pour les détourner de s'y rendre, quelques-uns de ceux qui en devaient faire partie, et notamment les progressistes qui, entraînés par lui et par M. Gonzalès-Bravo, avaient ardemment embrassé la cause de la monarchie. Cependant il ne tarda point à s'apercevoir que de ce côté il perdrait toutes ses peines; il ne parvint pas même à ébranler M. Calvet, qui rompit avec lui nettement pour ne plus quitter le général Narvaez. Rebuté partout, M. Serrano rentra précipitamment à son hôtel, et, se défiant sans doute des résolutions qu'il pourrait

prendre en un moment si critique, il s'enferma dans sa chambre après avoir ordonné qu'on ne laissât arriver personne jusqu'à lui. Et puis, il faut bien le dire, M. Serrano se coucha.

En dépit de la défection du général Serrano, la réunion eut lieu chez la reine; il était minuit environ quand la déclaration fut enfin revêtue des formalités indispensables, mais l'on voit combien peu était avancée la formation du nouveau ministère. A cette heure-là déjà, le choix des hommes n'était plus possible; ce furent MM. Gonzalès-Bravo et Pidal qui se chargèrent de constituer le cabinet. Ils s'effrayèrent bientôt l'un et l'autre de la tâche qu'ils venaient d'accepter, et, sans tenir compte des derniers évènemens de la journée, ils coururent chez le général Serrano, forcèrent la consigne et pénétrèrent dans sa chambre à coucher. Là toutes leurs sollicitations se brisèrent contre l'inébranlable fermeté du général, qui de son lit leur signifia qu'il n'entendait, une fois pour toutes, ni former le cabinet ni entrer dans aucune autre combinaison en qualité de président du conseil. Le temps pressait; il importait de ne plus perdre une minute en des pourparlers désormais inutiles; MM. Pidal et Gonzalès-Bravo retournèrent auprès de la reine.

De retour au palais, M. Pidal déclina formellement la mission dont on l'avait investi. Il fallait, disait-il, pour diriger les délibérations du congrès, un homme profondément dévoué à la couronne; il avait d'ailleurs conseillé la destitution de M. Olozaga et dressé l'acte d'accusation qui allait se discuter aux cortès : c'était donc pour lui comme une sorte de point d'honneur de ne pas se mettre à la place du ministre déchu. M. Pidal n'avait qu'un tort, celui de s'expliquer beaucoup trop tard. On comprend la panique soudaine que jeta sa déclaration parmi les membres les plus notables et les plus résolus du parti modéré. De tous ceux que l'on supplia de former un ministère, aucun n'accepta. Deux heures avaient sonné, et la *Gazette de Madrid* attendait les noms des nouveaux ministres. Pour la première fois, en Espagne, il allait être question devant les cortès, non pas du gouvernement, non pas des formes de la monarchie, mais de la monarchie elle-même; pour la première fois l'inviolabilité royale se mettait à la merci d'un vote législatif. Si pas un ministre ne se présentait pour appuyer la déclaration de la reine, quel compte en pouvait tenir l'opinion publique? et quel prestige conserverait une reine qui, sur une accusation d'imposture, n'aurait tout au plus que d'officieux défenseurs? Dans la journée du 30 novembre, l'agitation des partis s'était communiquée à la ville; d'heure en heure, elle avait grandi parmi le peuple, à la porte des casernes surtout, où la troupe était sous les armes. Les estafettes fréquemment envoyées à Narvaez par son état-major rassuraient le général sur les dispositions de la troupe; mais pour les amis de la reine, c'était encore un péril que ce dévouement de l'armée, le parti progressiste leur imputant déjà la pensée de ne plus chercher à dominer que par elle. Et d'ailleurs, si peu de temps après l'échauffourée de

Los Ardoz, on pouvait craindre, et l'on craignait en effet, que l'armée n'engageât la lutte à sa manière et ne remportât une de ces victoires qui perdent un gouvernement en lui donnant tort aux yeux du pays tout entier. La nuit s'écoulait avec une rapidité effrayante; jamais, dans le palais de Charles III, on n'avait eu à se débattre contre une crise plus douloureuse. Tous les conseillers, tous les champions, anciens et nouveaux, qui, le 29 et le 30 novembre, s'étaient en si grand nombre présentés au palais, avaient pour ainsi dire pris la fuite, à l'exception de Narvaez et de M. Gonzalès-Bravo. « Il faut en finir, dit le général, voyant que de toutes parts la terreur éclatait sans contrainte. Il faut que l'un de nous se charge de porter la déclaration au congrès. — Ce sera moi, dit M. Gonzalès-Bravo en s'emparant de l'acte officiel. » Un de ses amis, envisageant avec plus de sang-froid le péril immense qu'il se proposait d'affronter, essaya vainement de combattre une résolution si désespérée. « Ce sera moi, s'écria de nouveau le jeune député progressiste; ce matin, je me perds ou j'arrive à tout! » Quelques heures après, M. Gonzalès-Bravo était au congrès, la déclaration royale à la main.

Si nous avons réussi à dévoiler cette crise jusque dans ses agitations les plus secrètes, on aura vu que, pour se maintenir aux affaires, M. Olozaga ne pouvait se dispenser de dissoudre les chambres; on aura vu aussi qu'il ne pouvait obtenir le décret de dissolution des cortès qu'à la condition, et malheureusement, c'est ici le mot propre, à la condition de forcer la main à la reine. D'un autre côté, on ne sera plus étonné sans doute que le cabinet actuel ne soit pas composé des notabilités du parti aujourd'hui triomphant; nous avons montré comment, à la fin de novembre, les principaux défenseurs de l'opinion modérée ont successivement décliné l'honneur de former le ministère. M. Bravo lui-même ne parvint à constituer son cabinet que le 8 décembre; M. Olozaga n'avait point disparu du congrès; dans l'accusé, le tribun se faisait redouter encore. Jamais peut-être, en un moment extrême, on n'avait vu des chefs de parti s'effacer ainsi derrière des hommes nouveau-venus dans leurs rangs, et dépourvus de l'autorité nécessaire pour prévenir l'explosion des mécontentemens. Dès l'instant où la coalition de juin se trouvait rompue et sans espoir de retour, c'était le premier devoir des Mon, des Martinez de la Rosa, des Isturitz, envers le pays et la reine, d'accepter un pouvoir qu'allaient éprouver les sourdes conspirations et les attaques violentes. Ce n'était pas trop de tout leur talent et de toute leur expérience pour tenir en échec le vieux parti exalté et accomplir les réformes dont M. Gonzalès-Bravo a publié le programme immédiatement après avoir promulgué la loi des *ayuntamientos*.

Le cabinet Gonzalès-Bravo a débuté par une faute, l'ajournement indéfini des cortès. Cette mesure a fourni un prétexte aux mécontens de l'Espagne méridionale, et il est impossible de s'en rendre compte quand on examine de près la situation des partis dans le pays et dans le congrès. Les hommes qui jusqu'à ce jour ont pris part aux affaires de la Péninsule pour-

raient se diviser en trois catégories que le temps lui-même s'est chargé d'établir : les vieux tribuns et les vieux généraux de 1808 et de 1812; les députés et les sénateurs qui ont atteint leur maturité de 1812 à 1823; les jeunes gens élevés pendant l'émigration à Paris ou à Londres, et qui se sont produits dans les deux chambres, dans le gouvernement, dans l'armée, depuis la mort de Ferdinand VII. Les hommes de 1808 et de 1812 ont donné, au commencement de ce siècle, d'éclatantes preuves de courage et de patriotisme. Malheureusement, les persécutions incessantes qu'ils essuyèrent plus tard, et qu'ils ont rendues avec usure, les ont plongés à la longue dans le pire des scepticismes, le scepticisme politique, qui, chez un peuple si peu avancé encore, aboutit trop souvent à la plus profonde démoralisation. Les hommes qui ont abordé la vie publique de 1812 à 1823 ne peuvent être cités que pour mémoire : ils forment, dans les deux chambres, sauf un très petit nombre, le noyau des auditeurs et des votans serviles qui obéissent en silence à l'opinion triomphante; l'éducation leur a manqué, c'est dans les troubles civils qu'ils ont grandi. Enfin les hommes nouveaux, élevés à Paris ou à Londres, n'ont apporté en Espagne que des idées et des théories inapplicables; bientôt corrigés par les évènemens, ils sont tombés d'un excès dans l'autre, et les plus ardens prôneurs des institutions étrangères ont été les premiers à recourir aux moyens extrêmes et aux expédiens illégaux.

Ce n'est guère avec ces trois générations que l'Espagne doit compter aujourd'hui. Ni les vieilles réputations de 1812 et de 1823, ni les partisans des idées étrangères, ne peuvent maîtriser le mouvement et lui imprimer une direction féconde. Il se produit dans la Péninsule un phénomène social qu'on chercherait en vain dans les autres pays bouleversés par les révolutions. C'est la jeunesse espagnole qui la première s'est ralliée à la cause de l'ordre; c'est elle qui, par les journaux, par les *revues*, par les livres, poursuit avec le plus d'énergie le progrès véritable dans les mœurs comme dans les institutions. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le congrès actuel pour s'assurer de l'influence qu'elle s'est acquise. Aux extrémités de la gauche, on retrouve les débris du parti exalté, qui, dans l'espace de six mois, a subi deux démembremens successifs. Le premier de ces démembremens s'est opéré à l'époque où, sous l'impulsion de MM. Lopez, Cortina, Olozaga, Serrano, l'immense majorité du parti contracta une étroite ligue avec les modérés pour renverser le duc de la Victoire; le second, durant la crise où est tombé M. Olozaga lui-même, quand MM. Gonzalès-Bravo, Posada-Herrera et bien d'autres, les plus jeunes et les plus résolus des progressistes, rompirent ouvertement avec MM. Lopez et Cortina, pour se prononcer contre le dernier président du conseil. C'est en pure perte, nous le croyons du moins, que, pour réparer ces deux brèches, MM. Cortina et Lopez se sont ralliés aux espartéristes. En prenant la défense de M. Olozaga au congrès, MM. Lopez et Cortina se sont eux-mêmes frappés d'un discrédit dont ils parviendront difficilement à se relever. Après la gauche vient le centre, la plus nombreuse fraction du congrès. Le centre se compose des progressistes ralliés à M. Gon-

zalès-Bravo et de tous les jeunes membres du parti modéré. C'est toute une légion, parfaitement disciplinée déjà, d'économistes, de journalistes et d'écrivains, qui a pour chefs MM. Gonzalès-Bravo, Mazarredo, le ministre actuel de la guerre, Gonzalo Moron, un des plus habiles publicistes de la Péninsule; deux rédacteurs de l'*Heraldo*, MM. Sartorius et Zaragoza, et MM. Portillo, Carriquiri, Roca de Togorès, etc. Depuis l'affaire Olozaga, le centre ne se distingue plus de la droite, où siégent les vieilles gloires parlementaires, mais que mènent en réalité des hommes jeunes encore, MM. Pidal, Olivan, Castro y Orozco, Donoso-Cortès. La *jeune Espagne* ne se borne point à soutenir le cabinet au congrès; chaque jour, à toute heure, elle fait pour lui une active propagande à Madrid, à Valence, à Barcelone, à Grenade, dans toutes les grandes villes de la Péninsule. — Le cabinet Bravo avait pour lui, on le voit, une majorité dévouée et compacte. Comment donc a-t-il pu se séparer du congrès et se placer en dehors du gouvernement représentatif?

Le moment n'est pas encore venu de se prononcer définitivement sur l'insurrection d'Alicante et de Carthagène; mais, tant qu'elle ne se sera point communiquée aux places fortifiées de l'intérieur, elle n'aura rien dont on doive sérieusement s'alarmer. Par la position qu'elle occupe dans l'armée, dans l'enseignement public, dans la presse, la jeunesse espagnole pourrait seule imprimer aux *pronunciamientos* un élan irrésistible, et ce sont principalement les ardentes sympathies de la jeunesse qui font la force du cabinet Gonzalès-Bravo. La mort de doña Carlotta a porté un rude coup à la cause progressiste. Les exaltés comptaient sur les anciens et profonds mécontentemens de cette princesse, qui, de sa vie, n'avait reculé devant les moyens extrêmes : on se souvenait que, dans les cortès, l'infant don François de Paule votait ouvertement avec le parti républicain à l'époque où il y avait un parti républicain en Espagne. Et d'ailleurs, est-ce bien aux exaltés qu'il faut imputer le dernier mouvement? Depuis 1833, il ne s'est pas constitué un seul gouvernement à Madrid contre lequel n'aient protesté les villes maritimes de l'Andalousie; mais ce n'était point d'intérêts ou de passions politiques qu'il s'agissait le plus souvent. Il suffisait qu'à la faveur des troubles on pût, pendant quelques mois, se livrer sans la moindre gêne à la contrebande effrontée qui en toute saison se pratique sous la protection du canon anglais de Gibraltar. En ordonnant l'arrestation d'un vice-président du congrès et de cinq autres membres du parlement, le cabinet Bravo a fait un pas de plus dans cette voie de l'arbitraire où il s'était engagé par l'ajournement indéfini des cortès. Des soupçons graves se seraient élevés contre M. Madoz et ses amis, qu'ils n'auraient pu justifier une si violente mesure. Depuis le mois de décembre, et notamment depuis les derniers débats de l'adresse, M. Guizot exerce en Espagne une notable influence; des relations étroites se sont établies entre les deux cabinets de Paris et de Madrid. Par ses derniers rapports avec M. Arguelles et quelques autres adversaires déclarés du ministère, M. Bulwer a publiquement témoigné son dépit de la déférence marquée dont M. Bresson est l'objet. Comment donc se fait-il que

les conseils de M. Guizot n'inspirent point à M. Gonzalès-Bravo le respect des lois et des garanties constitutionnelles? Pourquoi envoyer à Madrid un de nos plus habiles diplomates, s'il ne doit être que le spectateur impassible des coups d'état des *modérés?*

M. Gonzalès-Bravo en est encore à son début politique : c'est à lui surtout qu'il importe d'abandonner au plus tôt les voies de violence où son cabinet vient d'entrer. Le président actuel du conseil n'est plus l'ancien rédacteur du *Guirigay;* en assumant sur lui toute la responsabilité du pouvoir, à l'heure où les plus vieux champions de la monarchie avaient, pour ainsi dire, déserté son drapeau, M. Bravo a rendu un incontestable service à la cause de l'ordre et à celle de la reine; il y aurait ingratitude à lui faire aujourd'hui un grief sérieux de ses précédens. Le bruit s'est répandu que, pour première condition de son retour en Espagne, Marie-Christine avait exigé la retraite immédiate de M. Gonzalès-Bravo. Cela ne nous paraît point vraisemblable : Marie-Christine rentre à Madrid bien décidée, on l'assure, à venir de tous ses moyens en aide au gouvernement de sa fille; elle ne commettra point une faute si grande que de s'aliéner le centre, cette puissante fraction du congrès dont M. Bravo est le principal orateur et le chef le plus résolu. Le président du conseil n'a rien fait encore qui pût justifier la dissolution du cabinet. Il peut en ce moment assurer ou détruire son avenir politique. C'est par l'énergie qu'il a conquis le pouvoir; c'est par la modération qu'il méritera de le garder.

****

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1844.

Les deux chambres ont entamé la discussion des affaires sans que l'opinion se soit encore détournée du problème politique resté sans solution. La pairie a vu revenir devant elle cette éternelle loi du roulage, qui constate tout ce qu'il y a d'incertain et de contradictoire dans les données de la science pour les applications les plus usuelles. A en juger par les affirmations opposées qui se sont produites dans ce débat, par les faits inconciliables invoqués dans l'intérêt de chaque système, il demeure évident que la loi laissera beaucoup à faire au hasard et à l'expérience, et que les élémens de la bonne conservation des routes ne sont pas moins problématiques que les effets de la traction elle-même.

La loi principale de la session, celle qui détermine les conditions assignées à la liberté de l'enseignement secondaire, a été portée à la chambre des pairs, et les hommes les plus éminens de cette assemblée ont aspiré à faire partie de la commission destinée à l'examiner. Dans la chaleur même qui a signalé, dit-on, les discussions préparatoires, il y a des gages assurés du soin scrupuleux avec lequel seront pesés toutes les prétentions et tous les intérêts. Le projet, à peine connu, a suscité dans toute la presse des attaques dont la vivacité ne doit pas surprendre après l'excitation si malheureusement imprimée à la polémique depuis plusieurs mois. Quant à nous, nous attendons la discussion solennelle du Luxembourg et les éclaircissemens de la tribune avant d'exposer notre opinion sur une loi en butte en ce moment aux reproches les plus contradictoires, et nous nous bornerons à remercier M. le ministre de l'instruction publique d'avoir saisi de cette brûlante question un pouvoir qui, par sa nature même, offre de précieuses garanties de lumières et d'impartialité.

Le projet sur la chasse, qui s'élabore si péniblement au Palais-Bourbon au milieu d'une grêle d'amendemens, est une preuve de plus du danger de codifier certaines matières. Les difficultés de principes naissent en foule, parce qu'on a voulu présenter un grand ensemble alors qu'il aurait suffi de quelques dispositions de détail contre le braconnage de nuit et la vente du gibier après la clôture légale de la chasse, fixée par arrêté préfectoral. Quoi qu'en ait dit M. Maurat-Ballange, cette loi ne nous fera pas rétrograder jusqu'au XIVe siècle, et ne mettra pas la France dans le cas de regretter la rigueur des prescriptions féodales sur la matière; mais elle a le tort de créer des pénalités évidemment exagérées, de préparer, par la suppression du bénéfice des circonstances atténuantes, une injustifiable dérogation au droit commun; elle a le tort plus grand d'investir les préfets d'un pouvoir qui paraîtrait toujours exorbitant en principe, alors même que ces magistrats se trouveraient par le fait dans la constante impossibilité d'en faire usage. Ces vices du projet, universellement reconnus, ont placé le cabinet dans l'alternative de voir sa loi rejetée ou de consentir à la laisser refaire. Il a prudemment agi en prenant ce dernier parti.

La commission du budget a été nommée après un débat dans les bureaux qui paraît avoir eu une assez grande portée. Quoique la majorité des membres de cette commission appartienne aux diverses nuances du parti conservateur, on peut tenir pour assuré que le terrain de l'année dernière ne sera pas déserté, et que les commissaires résisteront énergiquement à toutes les dépenses dont la nécessité ne serait pas démontrée. L'effectif demandé de 344,000 hommes subira une notable réduction, si l'on s'en rapporte aux dispositions manifestées dans les bureaux. Le ministère en est, dit-on, tellement convaincu, qu'il annonce déjà l'intention de ne pas livrer cette année une lutte sur l'issue de laquelle il ne saurait entretenir de doute. La commission du budget rencontrera donc des voies en quelque sorte préparées et des dispositions faciles dont elle ne manquera pas de profiter. Le budget de l'exercice 1845 est sans doute en équilibre; n'oublions pas pourtant qu'il ne se balance que par une somme de 800,000 francs, en admettant même que certains articles de recette ne soient pas exagérés. Or, comment croire que, dans le cours de dix-huit mois, des crédits supplémentaires n'absorberont pas une somme fort supérieure à celle-là, et qu'aucune éventualité ne viendra déranger une telle balance? L'opinion des hommes compétens, qui rendent d'ailleurs une éclatante justice aux efforts et aux combinaisons financières de M. Lacave-Laplagne, est que, dans les conditions les plus favorables, l'exercice prochain se soldera par un découvert de 12 à 15 millions au moins, somme qu'il importe de retrouver par une diminution de l'effectif de la guerre et une meilleure administration des services de la marine. On peut affirmer, sans crainte d'être démenti par l'évènement, que telles seront les conclusions qu'aura mission de soumettre à la chambre le futur rapporteur du budget; et pour qui connaît la situation parlementaire du cabinet,

son adhésion peut être d'avance considérée comme obtenue. On assure même que les amis les plus dévoués du ministère ont laissé sur ce point pressentir très clairement ses intentions.

La proposition de M. de Rémusat fournira bientôt une occasion nouvelle aux débats politiques. La question des incompatibilités, qui touche au sein de la chambre à un si grand nombre d'intérêts privés, n'était peut-être pas la plus favorable que l'opposition pût choisir, et la portée plus limitée de la proposition introduite l'année dernière par l'honorable M. de Sade lui aurait donné des chances plus assurées. Celle-ci, n'exerçant aucun effet rétroactif sur les membres de la législature actuellement revêtus de fonctions publiques, faisait tomber l'objection sinon la plus grave, du moins la plus spécieuse, celle de rendre une dissolution inévitable. Nous croyons que le cabinet n'a pas été bien inspiré en faisant dans les bureaux d'aussi grands efforts pour s'opposer à la lecture, car cette première manifestation l'oblige à combattre à outrance la prise en considération, et donnerait dès-lors à celle-ci, si elle venait à être prononcée par la chambre, une portée difficile à mesurer. Cette discussion, fixée par la chambre à mercredi prochain, sera, du reste, dominée par le grave incident relatif à M. de Salvandy. Or, les faits qui s'y rapportent sont encore trop imparfaitement connus pour qu'il soit possible de préjuger sur ce point les dispositions de l'assemblée. On assure que, si l'épreuve est favorable au ministère, il s'empressera de présenter la demande des fonds secrets; il fera bien d'en agir ainsi dans l'intérêt de sa consolidation.

Les fautes accumulées pendant le cours d'une semaine fatale, les conséquences immédiates de ces fautes mêmes, quant aux hommes et quant aux choses, ont créé pour le ministère et pour la chambre une situation qui rend urgente l'épreuve d'un débat parlementaire et d'un vote d'adhésion. Les affaires sont, à bien dire, suspendues par l'incertitude des esprits, et cette position n'est pas moins mauvaise pour le parlement, qui hésite dans sa confiance, que pour le pouvoir, qui ne puise sa force morale que dans la perspective de sa durée. Le vote sans amendement du dernier paragraphe de l'adresse a, dans le sein de la majorité la plus sincèrement dévouée à la monarchie de 1830, contrarié beaucoup d'instincts et compromis un assez grand nombre de situations électorales. Le résultat numérique de ce vote lui-même et les chances imprévues qu'il a révélées ont d'ailleurs rendu les convictions plus flottantes et les dévouemens moins chaleureux. C'est dans cet état de choses que la démission donnée et maintenue par M. de Salvandy est venue inquiéter des consciences, susciter des scrupules, donner enfin une force grande et soudaine aux argumens de l'opposition contre le grand nombre de fonctionnaires députés. L'hostilité de l'ancien ministre du 15 avril serait déjà un fait sérieux, car il compte au sein du parti conservateur quelques amis fort connus, qui ne sauraient l'abandonner lorsqu'il se trouve atteint pour un vote auquel plusieurs d'entre eux ont pris part. Cette scission serait

par elle-même un danger, et il suffit, pour en avoir la certitude, de se rappeler les efforts que le cabinet fit l'année dernière pour l'empêcher de se produire. Combien ce danger n'est-il pas plus grave lorsqu'un tel fractionnement au sein du parti conservateur ne résulte plus d'une combinaison qu'on pourrait croire peut-être calculée dans un intérêt d'ambition, et qu'il a été provoqué par une violence morale! Une telle complication, qui serait une difficulté dans toutes les hypothèses, ne devient-elle pas un péril lorsqu'elle a été rendue nécessaire par le devoir de conserver sa liberté et son honneur?

Cédant à d'augustes insistances, M. de Salvandy avait, dit-on, consenti à retirer sa démission. Ce fait écartera donc du débat toute la première partie de cette affaire. Il ne permettra plus à personne d'atteindre même indirectement un pouvoir dont l'inviolabilité est l'essence, et que tous les amis de la constitution couvriraient à l'instant de leur silence et de leurs respects, si on osait jamais le traduire à la tribune. La démission que l'ambassadeur près la cour de Sardaigne aurait adressée au roi est un fait que la chambre n'a pas la faculté de discuter, et qui échappe au contrôle de ses investigations constitutionnelles. Que restera-t-il dans le débat? Une question toute nouvelle et d'une portée immense, celle de savoir si un ministre a le droit de contraindre, sous peine de révocation, un fonctionnaire député à retourner sur-le-champ à son poste, soit pour le punir d'un vote émis, soit pour prévenir un vote à émettre dans une discussion prochaine. On ne saurait arguer ici des nécessités du service, qui rendraient le droit manifeste à tous les yeux : nul ne viendra à la tribune soutenir que des évènemens graves et imprévus avaient rendu tout à coup la présence de l'ambassadeur nécessaire à Turin : une telle affirmation tomberait sous le coup de l'appréciation morale de la chambre, et l'on peut assurer d'avance qu'elle ne sera pas produite. C'est donc pour son vote, et à cause de son vote seulement, qu'un fonctionnaire s'est trouvé placé dans le cas d'opter entre un départ immédiat et une honorable démission.

Que la tranquillité publique soit menacée dans le ressort d'une cour royale, qu'une procédure compliquée se poursuive ou se prépare, le devoir du garde-des-sceaux est d'ordonner au procureur-général de prendre la poste pour retourner à son siége; que le débordement d'une rivière intercepte les communications ou menace d'inondations les propriétés riveraines, le ministre des travaux publics devra enjoindre à l'ingénieur de quitter à l'instant le Palais-Bourbon pour retourner dans son département. Que celui-ci appartienne à la majorité ou à l'opposition, il ne pourra se dispenser d'obéir, et s'il porte la question devant la chambre, ce grand pouvoir, appréciant les faits et la mission de l'autorité publique, sanctionnera sans nul doute par son approbation morale la conduite et les prescriptions du ministre. Mais si la tranquillité est profonde, et qu'aucun intérêt ne soit en souffrance dans la résidence du fonctionnaire député; s'il n'y a en question que l'existence d'un cabinet ou le sort d'une mesure politique, la chambre ne souffrira pas

qu'un départ précipité par ordre vienne punir un vote consciencieux ou le rendre impossible. Ceci est vrai pour le fonctionnaire le plus modeste comme pour celui d'un ordre élevé, et l'inviolabilité législative du substitut est protégée par le même principe que celle de l'ambassadeur.

Il n'est pas étonnant qu'une question aussi redoutable dans ses conséquences, et qui atteint directement un tiers de l'assemblée, ait vivement agité les esprits. Cette affaire est assurément l'une des plus délicates qu'un cabinet pût rencontrer sur son chemin, et l'on ne saurait comprendre qu'il ait pu se créer gratuitement un embarras de cette nature et d'une telle portée. Il est impossible de pressentir l'effet d'un débat engagé sur ce terrain, mais nous n'hésitons pas à dire que, selon nous, il ne s'en est jamais rencontré de plus glissant et de plus dangereux pour un cabinet.

Quelle que puisse être l'issue de la discussion qui s'engagera bientôt sur la proposition de M. de Rémusat et l'affaire de M. de Salvandy, nous formons des vœux pour que ce débat raffermisse la position du ministère, ou qu'il mette sans retard la couronne en mesure d'aviser.

Les situations provisoires sont les plus funestes aux intérêts permanens du pays, et ne contribuent pas peu à fausser le mécanisme du gouvernement représentatif. C'est dans des circonstances analogues que s'établissent et se répandent ces maximes, qu'on peut laisser vivre un cabinet sans lui prêter de la force; qu'il est loisible d'être de l'opposition dans toutes les questions d'affaires, en restant ministériel dans toutes les questions de cabinet: maximes fausses et dangereuses qui entament de plus en plus l'unité si long-temps compacte du parti conservateur.

Nous comprenons à merveille qu'au sein de cette grande opinion il s'établisse une dissidence sincère sur la question de savoir s'il convient de soutenir énergiquement le ministère du 29 octobre, ou s'il ne vaudrait pas mieux le renverser. Des motifs graves peuvent être allégués de part et d'autre, et rien de plus légitime que l'hésitation d'un honnête homme dans une telle alternative. On peut dire, d'un côté, que le cabinet a contribué à assurer la paix du monde, et qu'il réunit dans son sein un ensemble de talens et de lumières assez difficiles à remplacer; on peut établir, de l'autre, qu'il est dangereux de faire reposer si long-temps le pouvoir sur une base étroite et exclusive, au risque de rejeter une partie de la chambre dans une opposition qui dépasserait les limites de la constitution elle-même, si cette portion du parlement se voyait systématiquement déshéritée de toute participation au pouvoir; on peut enfin mettre en regard du talent des hommes les difficultés de leur position personnelle, et aspirer, sans cesser d'être conservateur, à voir d'autres instrumens appliquer avec plus de liberté une pensée politique non moins conservatrice. De ces deux partis à prendre, il n'en est aucun qui ne puisse se défendre par des motifs graves et des considérations vraiment politiques. Mais une troisième opinion tend à s'établir dans les rangs de la majorité, et nous n'en savons pas de plus contraire à l'esprit du gouverne-

ment représentatif, de plus dangereuse dans la situation que les circonstances ont amenée.

Selon cette opinion, représentée dans la presse par un organe fort répandu, le cabinet actuel serait condamné à une impuissance dont le concours de la majorité ne parviendrait pas désormais à le relever. Cette majorité doit donc se créer dans le pays et dans la chambre une position à part et distincte de celle du ministère, pour constater qu'elle ne s'inféode point à lui, et qu'elle n'est pas responsable d'une politique sans nationalité au dehors et sans initiative au dedans. Cependant elle doit le laisser durer et lui prêter assez de force pour vivre, tout en lui refusant l'énergique adhésion nécessaire pour gouverner. On convie, en un mot, la portion indépendante du parti conservateur à maintenir jusqu'aux élections prochaines, par une sorte de concours négatif, une situation provisoire et de plus en plus affaiblie.

Nous tenons ce conseil pour l'un des plus funestes que puissent suivre des hommes politiques. Comment ne pas voir que rien ne serait plus propre à faire perdre au pouvoir le peu qui lui reste parmi nous de prestige et de force? comment ne pas pressentir la redoutable influence sous laquelle s'opéreraient les élections préparées durant deux ou trois ans par une administration impuissante et *tolérée?* Quels seraient les résultats d'une telle crise? jusqu'où irait la réaction que cette crise devrait infailliblement provoquer? Est-on bien assuré que le ministère actuel, disparaissant ainsi dans l'abîme ouvert par les élections générales, pourrait alors être remplacé par un cabinet offrant à la monarchie constitutionnelle et au parti conservateur les gages qu'ils ont droit d'attendre? Les hommes du 15 avril, du 12 mai ou même du 1er mars suffiraient-ils aux obscures éventualités d'un tel avenir? et qui oserait en prendre d'avance la redoutable responsabilité? Si le cabinet tombait aujourd'hui, une autre administration se reconstituerait avec l'influence et le concours du parti conservateur; en serait-il de même dans trois années? peut-on l'espérer, surtout si, pendant cette longue période, loin de raffermir le pouvoir, on s'attache à le frapper de suspicion et à le représenter comme un cabinet de transition condamné à tomber devant une législature nouvelle? Nous tiendrions une telle politique pour pleine de témérités et de périls.

Une seule alternative reste donc dans le cours de la session actuelle à la majorité conservatrice : se grouper énergiquement autour du cabinet en identifiant son sort et sa fortune avec ceux du ministère, ou s'en séparer sur une question décisive. Dans le premier cas, le pouvoir pourrait retrouver la force morale qu'il a perdue et qui est si nécessaire aux intérêts généraux du pays. Dans le second, la couronne serait respectueusement mise en demeure de donner à la majorité constitutionnelle du parlement d'autres chefs et d'autres organes. Il est encore impossible de dire si la majorité prendra le dernier parti, mais il est permis d'affirmer qu'il lui répugne beaucoup, en ce mo-

ment, de se décider pour le premier, tant le débat de l'adresse a ouvert de blessures profondes, pour ne pas dire incurables.

Si l'on s'en rapporte, du reste, aux hommes les mieux placés pour bien connaître la chambre, on peut affirmer qu'à cette heure la majorité n'a encore pris aucune résolution définitive. Elle hésite, elle flotte, elle balance, pesant les inconvéniens du maintien et les hasards du changement, et attendant que l'imprévu vienne dessiner une situation qu'elle ne se sent ni assez de fermeté pour consolider, ni assez de décision pour changer par une initiative directe. Or, l'imprévu a joué un tel rôle dans les évènemens depuis quelques semaines, qu'il est naturel d'attendre encore bien des péripéties soudaines. L'action d'un autre pouvoir ne peut manquer d'ailleurs de réagir fortement sur la chambre, et les bruits les plus contradictoires circulent sur les dispositions dont la couronne serait animée. Le parti à prendre est assez sérieux pour que sa haute sagesse en pèse mûrement les conséquences.

Le contre-coup des débats parlementaires de la Grande-Bretagne ne s'est pas encore fait ressentir chez nous. L'Europe entière a remarqué avec quelle chaleur et quelle affectation l'alliance était célébrée de l'autre côté de la Manche par les hommes politiques de tous les partis, sans en excepter ceux qui ont personnellement contribué à la dissoudre. Les débats de Westminster se sont ouverts après la clôture de ceux du Palais-Bourbon. La chambre n'a donc pas lieu de regretter la réserve, pour ne pas dire la froideur, avec laquelle elle a répondu aux expressions trop générales et trop emphatiques du discours de la couronne; cette réserve et cette froideur même ont déterminé des avances plus marquées et des protestations plus vives. La paix avec la France est en ce moment le besoin le plus impérieux de l'Angleterre. Entre la ligue du *repeal* et celle des *anti-corn-laws*, entre M. O'Connell et M. Cobden, le gouvernement britannique ne saurait envisager sans une émotion profonde la perspective d'une collision ou même d'un désaccord sérieux avec la France. S'il a obtenu un verdict de condamnation d'un jury protestant, il sait fort bien que l'effet même de ce jugement sera terrible, et que sept millions d'hommes vont protester contre la sentence, comme ils l'ont fait contre la composition même du jury. O'Connell sous les verrous est une nationalité dans les fers, et ce peuple ulcéré lèvera chaque matin les yeux vers l'horizon pour saluer de loin le point noir d'où sortira la tempête.

Si cette situation n'est pas un motif pour nous donner le droit d'abuser, elle nous autorise au moins à faire prévaloir, par une attitude ferme et modérée, nos justes réclamations. Tout le monde a remarqué les interpellations calculées de lord Brougham sur les conventions relatives au droit de visite, et les réponses non moins étudiées de lord Aberdeen. Lord Palmerston avait paru d'abord vouloir aussi accepter un rôle dans cette conspiration générale du silence et de l'équivoque; mais l'âcreté de son humeur et les besoins de sa situation paraissent l'avoir emporté sur le dévouement patriotique. Le noble lord annonce des interpellations qui ne seraient probablement pas de

nature à embarrasser beaucoup le cabinet de sir Robert Peel, si ce cabinet seul était en cause, et s'il était en mesure de dévoiler ses véritables intentions, mais qui ne peuvent manquer d'affecter d'une manière plus ou moins sérieuse le ministère français. Jusqu'ici, les débats du parlement britannique ne se sont pas écartés d'un programme strictement convenu des deux côtés de la Manche, et l'on a épuisé tout l'art des circonlocutions et des mots couverts pour persuader à la France qu'on tenait grand compte de ses vœux, tout en étant bien résolu à ne lui rien accorder de conforme à ces vœux mêmes : avec lord Palmerston, nous entrons dans le domaine de l'imprévu, dans la région des imprudences et des révélations compromettantes; aussi de grands efforts sont-ils tentés près de l'ancien collègue de lord Melbourne pour le déterminer au retrait ou du moins à l'ajournement de sa malencontreuse motion.

Les bruits répandus dans le monde politique et répétés par quelques journaux accrédités de l'Allemagne méridionale, sur les négociations dont le principe est admis à Londres, sont d'une nature tellement singulière, que nous ne les répétons qu'avec la plus extrême réserve. D'après ces bruits étranges, le ministère anglais ne consentirait à reconnaître le grand principe de la protection exclusive par le pavillon national, et à renoncer au droit de visite en mer, que lorsque ce droit serait devenu complètement inutile par l'abolition même de la traite. Émanciper les noirs dans toutes ses colonies, tel serait pour la France le préliminaire obligé de toute négociation avec l'Angleterre sur une question de police et de suprématie maritime; lier les deux questions de manière à les faire passer à la chambre l'une portant l'autre, tel serait le projet arrêté du cabinet français. Certes, M. le ministre des affaires étrangères est un grand orateur politique, et M. l'amiral de Mackau est un ministre aussi habile que respecté; mais on peut les mettre hardiment au défi de réaliser un pareil plan, en admettant qu'ils en eussent un instant accepté la pensée.

Ce plan serait aussi impraticable en fait que contraire aux notions les plus élémentaires du droit. Le système adopté par la majorité de la commission dont M. le duc de Broglie a été l'éloquent organe propose de proclamer, comme on sait, l'émancipation générale et simultanée des noirs; mais cette émancipation ne serait prononcée, aux termes de l'article 1er du projet, qu'après une période de dix années, consacrée au développement moral des esclaves et à la capitalisation d'une somme de 300 millions, destinée aux colons au moyen d'une rente de 6 millions en 4 pour 100 inscrite immédiatement au grand-livre de la dette publique. En admettant, ce qu'il n'est pas assurément permis d'espérer, qu'une loi aussi importante passât dans la session présente, ce serait en 1854 seulement que l'esclavage cesserait aux colonies françaises, et jusqu'alors le droit de visite continuerait à susciter la dangereuse susceptibilité de deux grands peuples. Ne serait-ce pas d'ailleurs compromettre une cause grande et sainte par elle-même que de présenter l'in-

demnité destinée aux possesseurs d'esclaves comme le prix de la rançon du droit de visite, et la France serait-elle disposée à payer argent comptant ce que les deux chambres ont réclamé comme un attribut inaliénable de la souveraineté? Sérieusement dévoués à la double abolition de la visite et de l'esclavage, nous craindrions fort une association qui les compromettrait l'une et l'autre, et qui permettrait de présenter l'indemnité due aux colons comme une prime déguisée concédée aux vœux de la Grande-Bretagne.

D'ailleurs, comment défendre en droit une pareille stipulation? à quel titre l'Angleterre subordonnerait-elle une concession internationale à un fait relatif au régime intérieur de nos colonies? Est-ce que la traite se fait encore dans les possessions françaises? est-ce qu'il serait possible d'en citer un seul exemple depuis dix ans? Est-ce que des lois terribles ne l'ont pas heureusement rendue impossible? Quelle corrélation prochaine ou éloignée existe-t-il dès-lors entre le mode d'émancipation de nos noirs et l'urgence de modifier des dispositions que la France repousse dans leur principe, et qu'elle serait peut-être en droit de repousser dans leur exercice, sans sortir de la lettre même des traités, en refusant la délivrance des mandats annuellement exigibles?

Si l'Angleterre disait à notre gouvernement qu'elle ne peut consentir à renoncer au droit de visite que lorsque la traite sera supprimée dans les possessions espagnoles et portugaises, que lorsqu'elle ne se fera plus sur aucun point du globe, ce langage serait plus impertinent peut-être; mais il serait certainement beaucoup moins absurde. L'odieux trafic des esclaves se fait en effet à Cuba et au Brésil, tandis qu'il est de notoriété publique que les Antilles françaises sont depuis long-temps aussi désintéressées dans la question de la traite que le département du Nord ou celui du Pas-de-Calais.

Nous aimons à croire qu'il y a assez de lumières dans le cabinet pour qu'une telle faute ne soit pas commise au détriment de si grands intérêts, et qu'en lui prêtant de telles vues, les correspondans des feuilles étrangères calomnient la France et son gouvernement.

L'Espagne vient d'ajouter une page de plus à l'*imbroglio* de son drame révolutionnaire. Après les *prononciamientos* des carlistes, des progressistes et des modérés, nous avons ceux des contrebandiers, et l'on prend des pièces de coton pour insigne, après avoir mis en lambeaux tous les drapeaux politiques. Il serait assurément fort difficile d'expliquer ce que représente don Pantaléon Bonet, et à quelle opinion appartiennent les quatre cents carabiniers qui ont si glorieusement commencé leur carrière politique sur la place publique d'Alicante. Ce triste mouvement, aussi obscur dans ses causes qu'impuissant dans ses effets, est-il un nouveau symptôme de dissolution et d'agonie sociale, ou faut-il n'y voir que la dernière tentative d'un parti vaincu, qu'une vaine protestation contre l'ordre qui tend à s'affermir? Telle est la croyance des hommes qui connaissent le mieux la Péninsule, et nous sommes heureux de nous y associer complètement. Nous aimerions à voir dans la

rapide compression du mouvement d'Alicante et de Carthagène un symptôme de force et un gage d'avenir. Débarrassée, par la mort soudaine d'une princesse trop célèbre, d'une difficulté de gouvernement des plus sérieuses, l'Espagne puiserait dans un éclatant triomphe sur l'anarchie une vie et une force nouvelles; mais il se passe dans ce pays des choses tellement inattendues, et les hommes politiques y affectent des allures si singulières, que nous n'osons ni hasarder de conjectures, ni afficher de sympathies. Lorsqu'on peut être un ministère constitutionnel en chassant les chambres et en appliquant des lois par ordonnance, lorsqu'on peut s'appeler un ministère modéré en donnant des ordres dont le style a un reflet de celui de la convention, on est dans une position tellement exceptionnelle, qu'on ne saurait en conscience s'étonner de la réserve que gardent en de telles circonstances les modérés et les constitutionnels des autres pays de l'Europe. Il est évident qu'en Espagne les mots ont un sens tout particulier. C'est un dictionnaire politique dont nous ne sommes pas tentés de faire une étude fort approfondie. La reine Christine quitte Paris. Se rendra-t-elle à Madrid? Des hommes bien informés en doutent. On parle d'une rencontre entre cette princesse et la reine sa fille dans une des villes du littoral de l'Espagne; on ajoute que la question du mariage napolitain, objet de tous les vœux de la reine Marie-Christine, et dont la négociation rencontre à Madrid de sérieuses difficultés politiques, pourrait bien se trouver soudainement tranchée par un coup hardi d'autorité maternelle.

Il est difficile de dire quelle portée ont de pareils bruits; il est malheureusement beaucoup plus difficile encore de pressentir les résultats de l'union d'Isabelle avec le comte de Trapani. Ce mariage n'enlèvera-t-il pas à tout le parti carliste, jusque dans ses nuances les plus modérées, la seule chance de transaction qu'il puisse rêver encore? Ne rendra-t-il pas irréconciliables les partisans de l'infant don François de Paule, et ne constituera-t-il pas cette branche cadette de la maison royale dans un antagonisme permanent contre le trône occupé par un prince étranger? En s'appuyant à la fois sur son époux et sur sa mère, Isabelle II ne perdra-t-elle pas promptement, aux yeux des peuples, le prestige de cette irresponsabilité qui a jusqu'ici protégé sa jeunesse et son innocence? Quel contingent de valeur personnelle et de force morale apportera à la monarchie constitutionnelle des Espagnes le jeune frère du roi des Deux-Siciles? Ce sont là des problèmes dont l'avenir peut seul donner la solution, et nous n'avons garde de les devancer par nos conjectures.

La France s'est tellement désintéressée de la question espagnole depuis plusieurs années, que celle-ci ne paraît pas en mesure d'exercer une influence importante sur les actes de notre gouvernement et sur la marche de nos assemblées délibérantes. Il n'en est pas de même des évènemens parlementaires de la Grande-Bretagne. Ce qui se passe à Westminster, ce qui s'y dit, et surtout ce qui s'y cache, peut devenir un thème dangereux dont nous soupçonnons fort M. Billault d'être très disposé à profiter. Quoi qu'il

en soit, là n'est pas le péril actuel pour le cabinet. Il est tout entier dans l'irrésolution manifeste de la chambre et peut-être aussi dans les dispositions de la couronne. Il est dans le contre-coup déplorable que des fautes récentes ont exercé sur l'opinion des départemens, il est enfin dans l'éventualité de cinq réélections qui auraient une signification si grave et si pénible pour tous les amis de la monarchie de 1830. Nous désirons vivement, dans l'intérêt du pays, que la question soit bientôt tranchée, et que chacun prenne un parti sans rien laisser au hasard de ce que la prudence commande de lui ôter.

On vient de remettre dans la publicité l'un des monumens les plus extraordinaires dus au génie d'une femme. Nous voulons parler de la *Théorie des lois de la monarchie française*, par Mlle de Lézardière (1). Ce fut à la fin du règne de Louis XV que le plan de cet ouvrage si original et si vaste fut conçu, au fond d'un château du Poitou, par une très jeune personne. La publication de ce livre causa une vive sensation, quoiqu'elle coïncidât avec la crise révolutionnaire, qui était alors dans toute sa violence. L'édition de 1792 est aujourd'hui d'une extrême rareté. Celle qui vient de paraître contient une troisième partie complètement inédite, qui embrasse l'intervalle compris entre le IXe et le XIVe siècle, entre Charles-le-Chauve et saint Louis. Les causes et les effets de l'institution féodale y sont envisagés sous un point de vue complètement neuf. Nous reviendrons sur l'œuvre de Mlle de Lézardière, que tous nos lecteurs connaissent d'ailleurs de réputation par une belle lettre de M. Augustin Thierry, insérée dans cette *Revue*.

(1) Quatre forts vol. in-8°; au comptoir des imprimeurs-unis, quai Malaquais.

V. DE MARS.